

UNIVERSITÉ PARIS VII – DENIS DIDEROT  
U.F.R. DE LINGUISTIQUE

**Les constructions du verbe : le cas des groupes  
prépositionnels argumentaux**  
**Analyse syntaxique, sémantique et lexicale**

Olivier Bonami

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du grade de docteur de l'Université Paris VII  
Discipline : linguistique

17 décembre 1999

Jury Anne-Marie Berthonneau  
Danièle Godard  
Jacques Jayez  
Jean-Pierre Koenig  
Annie Zaenen  
Directeur de thèse Jean-Marie Marandin

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mes deux directeurs de thèse successifs, Danièle Godard et Jean-Marie Marandin.

Jean-Marie Marandin a accompagné mes travaux de recherche de mes premiers pas en linguistique à la rédaction finale de cette thèse. Nos nombreuses discussions et nos collaborations sur des sujets divers ont façonné mon approche de la recherche en linguistique. L'attention avec laquelle il a suivi la construction, puis la rédaction de cette thèse a été plus que précieuse. Elle s'est manifestée continûment au travers de ses relectures attentives et de ses exigences de rigueur et de clarté ; de son enthousiasme, de sa disponibilité, et de son soutien dans les moments difficiles.

Danièle Godard a encadré mes recherches pendant deux ans, et a continué à les suivre avec attention depuis lors. Au travers de nombreuses discussions et de travaux en collaboration qui n'apparaissent pas dans cette thèse, elle a également fortement influencé ma conception de la recherche en linguistique.

Je remercie également Anne-Marie Berthonneau, Jean-Pierre Kœnig, Jacques Jayez et Annie Zaenen d'avoir accepté de participer au jury.

Au fil des années, de nombreuses personnes m'ont aidé à divers titres dans la préparation de cette thèse, à l'URA 1028, à l'U.F.R. de linguistique et ailleurs. Qu'elles en soient remerciées chaleureusement.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien sans faille. Virginie a toujours été présente ; elle seule sait à quel point elle fut indispensable.

# Table des matières

Introduction	9
<b>I Arguments et ajouts</b>	<b>16</b>
<b>1 Les propriétés de sélection des dépendants</b>	<b>17</b>
1.1 Introduction	17
1.1.1 Terminologie	17
1.1.2 Discussion de la terminologie	18
1.1.3 Le fonctionnement des GP	19
1.1.4 Plan de la première partie	20
1.2 L'obligatoire syntaxique	21
1.2.1 L'obligatoire syntaxique comme généralisation empirique	21
1.2.2 Hypothèse théorique	22
1.2.3 L'obligatoire comme condition suffisante	22
1.3 L'obligatoire sémantique	25
1.3.1 Prédications de l'équation argument syntaxique = argument sémantique	25
1.3.2 L'obligatoire sémantique et la classification des dépendants	27
1.3.3 Les ajouts et la notion d'obligatoire sémantique	29
1.3.4 Les arguments sémantiquement facultatifs	30
1.3.5 Conclusion	31
1.4 L'itérabilité	32
1.4.1 Formulation initiale	32
1.4.2 Première difficulté: les termes locatifs et temporels	33
1.4.3 Deuxième difficulté: imprécision de la définition	35
1.4.4 Vers une analyse des itérations d'ajouts	40
1.5 Bilan	42
<b>2 Propriétés relationnelles des dépendants</b>	<b>43</b>
2.1 Introduction	43

2.2	Placement des dépendants . . . . .	43
2.2.1	Cadre de l'analyse . . . . .	43
2.2.2	La position post-verbale . . . . .	48
2.2.3	La position post-V fini . . . . .	49
2.2.4	La position pré-V fini . . . . .	52
2.2.5	La position en tête de phrase . . . . .	53
2.2.6	Bilan . . . . .	57
2.3	Phénomènes de portée . . . . .	58
2.3.1	Arguments et portée . . . . .	58
2.3.2	Ajouts à portée variable . . . . .	59
2.3.3	Ajouts à portée fixe . . . . .	60
2.4	Portée et positions syntaxiques . . . . .	61
2.4.1	Problématique . . . . .	61
2.4.2	Portée et position en tête de phrase . . . . .	62
2.4.3	Vers une généralisation du test . . . . .	66
2.5	Bilan . . . . .	68
<b>3</b>	<b>Le test de <i>le faire</i></b>	<b>69</b>
3.1	Introduction . . . . .	69
3.2	Distribution des dépendants avec <i>le faire</i> . . . . .	69
3.2.1	Avertissement . . . . .	69
3.2.2	Le cas général . . . . .	70
3.2.3	Le cas des GP . . . . .	71
3.2.4	Le problème des GN directs . . . . .	72
3.3	Analyse . . . . .	73
3.3.1	La séquence <i>faire + GN</i> . . . . .	73
3.3.2	<i>faire+GN</i> n'est pas une pro-forme . . . . .	74
3.3.3	Type du complément de <i>faire</i> . . . . .	74
3.3.4	L'antécédent du complément anaphorique de <i>faire</i> . . . . .	76
3.3.5	Retour sur la distribution des dépendants . . . . .	78
3.4	Conclusion . . . . .	79
<b>II</b>	<b>Analyse des GP argumentaux</b>	<b>80</b>
<b>4</b>	<b>La co-prédication</b>	<b>81</b>
4.1	Introduction . . . . .	81
4.2	La co-prédication selon Gawron . . . . .	82
4.2.1	Avertissement . . . . .	82

4.2.2	GP strictement argumentaux . . . . .	83
4.2.3	GP strictement argumentaux et GP co-prédicateurs . . . . .	84
4.2.4	Les relations de cohésion . . . . .	85
4.2.5	Résumé . . . . .	86
4.3	Conséquences de l'analyse . . . . .	87
4.3.1	Les implications davidsoniennes . . . . .	87
4.3.2	Les implications sur l'argument direct . . . . .	90
4.3.3	Variabilité de l'interprétation des combinaisons verbe/ préposition . . . . .	92
4.3.4	Conclusion . . . . .	93
4.4	Une notion de co-prédication alternative . . . . .	94
4.4.1	Unité de fonctionnement des GP argumentaux . . . . .	94
4.4.2	Le statut des relations de cohésion . . . . .	100
4.4.3	Que relie les relations de co-prédication? . . . . .	101
4.4.4	Bilan . . . . .	103
<b>5</b>	<b>Source des relations de co-prédication</b>	<b>104</b>
5.1	Catégorie vide . . . . .	105
5.2	Relations de co-prédication et identité lexicale . . . . .	107
5.2.1	Introduction . . . . .	107
5.2.2	Unité lexicale type et unités lexicales instances . . . . .	109
5.2.3	La source de la relation de co-prédication est le verbe . . . . .	115
5.2.4	Conclusion . . . . .	120
<b>6</b>	<b>Formalisation de l'analyse des GP argumentaux</b>	<b>122</b>
6.1	Introduction . . . . .	122
6.2	Cadre théorique . . . . .	123
6.2.1	Problématique . . . . .	123
6.2.2	Le lexique hiérarchique . . . . .	123
6.2.3	Unités lexicales type dans un lexique hiérarchique . . . . .	125
6.2.4	Quelles sont les dimensions de classification? . . . . .	126
6.2.5	Éléments de HPSG . . . . .	127
6.3	La dimension des schémas d'arguments . . . . .	138
6.3.1	Approche générale . . . . .	138
6.3.2	Sous-catégorisation des co-prédicateurs . . . . .	139
6.3.3	Introduction des relations de co-prédication . . . . .	140
6.3.4	Composition sémantique . . . . .	141
6.3.5	Contraintes sur la combinatoire verbe-préposition . . . . .	146
6.3.6	Applications . . . . .	148

6.4	Conclusion . . . . .	155
<b>III</b>	<b>Analyse des GP de but locatif</b>	<b>157</b>
<b>7</b>	<b>Les GP de but locatif</b>	<b>158</b>
7.1	Introduction . . . . .	158
7.2	Les prépositions locatives . . . . .	159
7.2.1	Classification des prépositions locatives . . . . .	159
7.2.2	Syntaxe des prépositions locatives . . . . .	160
7.2.3	Sémantique des prépositions locatives . . . . .	166
7.2.4	Formalisation de l'analyse des GP locatifs . . . . .	172
7.3	Les GP locatifs finaux . . . . .	175
7.3.1	Classification des GP de but locatif . . . . .	177
7.3.2	Les GP directionnels . . . . .	182
7.4	La distribution des GP finaux . . . . .	182
7.4.1	Combinatoire verbe-GP et polarité . . . . .	182
7.4.2	Les données de base . . . . .	183
7.4.3	Formalisation de l'analyse . . . . .	191
7.5	Conclusion . . . . .	201
<b>8</b>	<b>Un cadre unifié pour l'analyse de l'aspect</b>	<b>204</b>
8.1	Introduction . . . . .	204
8.2	Les classes aspectuelles . . . . .	206
8.2.1	Duratif/terminatif . . . . .	206
8.2.2	Les classes de Vendler . . . . .	208
8.2.3	Difficulté de l'opposition accomplissement / achèvement . . . . .	209
8.3	Les unités classées pour l'aspect . . . . .	212
8.3.1	Les verbes ne sont pas les seules unités classées pour l'aspect . . . . .	213
8.3.2	Les phrases ne peuvent pas être les seules unités classées pour l'aspect . . . . .	214
8.3.3	Théories dualistes de l'aspect . . . . .	215
8.3.4	La classification aspectuelle est une classification sémantique . . . . .	217
8.3.5	Conclusion . . . . .	219
8.4	Aspect et éventualités . . . . .	219
8.4.1	Problématique . . . . .	219
8.4.2	La classification aspectuelle des verbes . . . . .	221
8.4.3	Analyse des GN comme descriptions d'éventualité . . . . .	222
8.4.4	Les opérateurs aspectuels . . . . .	223
8.4.5	Analyse des temps . . . . .	227

8.4.6	Bilan . . . . .	229
8.5	L'aspect à l'interface syntaxe/sémantique . . . . .	230
8.5.1	Justification de l'utilisation de MRS . . . . .	230
8.5.2	Avertissement . . . . .	234
8.5.3	La dimension de la FLEXION . . . . .	235
8.5.4	Analyse des opérateurs aspectuels ajouts . . . . .	243
8.5.5	Un exemple complexe . . . . .	245
8.5.6	Analyse des quantifieurs . . . . .	248
8.5.7	Conclusion . . . . .	250
<b>9</b>	<b>L'impact aspectuel des GP de but locatif</b>	<b>251</b>
9.1	Introduction . . . . .	251
9.2	Aspect et GP de but locatif: les données . . . . .	252
9.2.1	Problématique . . . . .	252
9.2.2	Restrictions de cooccurrence . . . . .	253
9.2.3	L'impact aspectuel des GP dynamiques . . . . .	253
9.2.4	Conclusion: problèmes pour les analyses existantes . . . . .	258
9.3	L'aspect en sémantique des situations . . . . .	258
9.3.1	L'analyse de Glasbey . . . . .	258
9.3.2	Premier problème: infon et description . . . . .	261
9.3.3	Deuxième problème: situations et éventualités . . . . .	265
9.3.4	Les descriptions complexes . . . . .	266
9.3.5	Conclusion . . . . .	268
9.4	Intégration des GP de but locatif à l'analyse . . . . .	268
9.4.1	Introduction . . . . .	268
9.4.2	Un nouveau type de description . . . . .	269
9.4.3	L'impact aspectuel des GP de but locatif . . . . .	272
9.4.4	Conclusion . . . . .	275
9.5	Les propriétés aspectuelles des GP de but dynamiques . . . . .	276
9.5.1	Classification aspectuelle fine . . . . .	276
9.5.2	Incompatibilité avec les descriptions d'achèvement . . . . .	277
9.5.3	Incompatibilité avec les ajouts temporels ponctuels . . . . .	280
9.5.4	Incompatibilité avec certains opérateurs aspectuels . . . . .	281
9.6	Conclusion . . . . .	285
9.7	Annexe: interface syntaxe / sémantique . . . . .	286
9.7.1	Représentation des relations . . . . .	286
9.7.2	Intégration à la grammaire . . . . .	289
9.7.3	Interprétation . . . . .	294

<b>Conclusion générale</b>	<b>298</b>
<b>A Présentation de la sémantique des situations</b>	<b>328</b>
A.1 Éléments de théorie des situations . . . . .	329
A.1.1 Situations et information . . . . .	329
A.1.2 Infons et relations . . . . .	330
A.1.3 Infons complexes . . . . .	331
A.1.4 Propriétés des situations . . . . .	331
A.1.5 Types et propositions . . . . .	332
A.1.6 Les infons sont des types . . . . .	333
A.1.7 Propositions complexes . . . . .	334
A.1.8 Paramètres et objets paramétriques . . . . .	334
A.1.9 Restriction . . . . .	335
A.1.10 Abstraction . . . . .	336
A.2 Éléments de sémantique des situations . . . . .	337
A.2.1 Hypothèses de base . . . . .	337
A.2.2 Analyse des GN quantifiés . . . . .	338
A.2.3 Les arguments temps et lieu . . . . .	339
<b>Bibliographie</b>	<b>350</b>

# Introduction

L'objectif de cette thèse est de construire un fragment de grammaire du français rendant compte de la syntaxe et de la sémantique des GP argumentaux en combinaison avec une tête verbale.

## Problématique

Les unités apparaissant dans la dépendance d'une tête syntaxique peuvent avoir deux types de fonctionnement distincts. Une partie des dépendants d'une tête fonctionnent comme des *arguments* : ils sont syntaxiquement et sémantiquement sélectionnés par la tête. D'autres fonctionnent comme des *ajouts* : ils ne sont pas sélectionnés par la tête, mais sélectionnent au contraire la tête avec laquelle ils se combinent. Cette opposition entre deux types de fonctionnement est manifestée par un ensemble de propriétés différentielles qui opposent arguments et ajouts.

Un grand succès de la syntaxe et de la sémantique formelle a été de proposer une analyse parallèle des propriétés syntaxiques et sémantiques des deux types de fonctionnement. Au plan syntaxique, les têtes sous-catégorisent leurs arguments syntaxiques. Au plan sémantique, les têtes dénotent des relations ; chaque argument syntaxique de la tête fournit un argument sémantique à la relation dénotée par la tête. A l'inverse, les ajouts ne sont pas sous-catégorisés, et ne fournissent pas d'arguments à la relation dénotée par le verbe : ils dénotent des opérateurs qui prennent pour argument la contribution sémantique de la tête ou d'une de ses projections.

Bien qu'elle ne soit pas universellement acceptée, l'association entre argument syntaxique et argument sémantique semble être adéquate pour le traitement des groupes nominaux argumentaux. Les GN argumentaux étant considérés comme les prototypes des arguments, cette association a le statut d'hypothèse par défaut pour le traitement des arguments en général.

Il existe cependant au moins une classe de dépendants qui rentrent difficilement dans ce tableau. De nombreux groupes prépositionnels, comme ceux de (1), ont toutes les caractéristiques d'arguments syntaxiques d'un verbe.

- (1) a. Jean a voté **pour Marie**.  
b. Jean a acheté un livre **à Marie**.  
c. Jean a poussé la voiture **dans le garage**.

Bien qu'ils fonctionnent comme des arguments syntaxiques, ces GP résistent à l'analyse sémantique standard des arguments : il n'est pas possible de rendre compte des propriétés sémantiques des phrases contenant des GP argumentaux si on suppose que le GP fournit un argument à la relation dénotée par le verbe. L'analyse des arguments syntaxiques en général doit donc être reconsidérée.

Le but de cette thèse est de formuler un fragment de grammaire qui rende compte de manière explicite de la combinatoire syntaxique et sémantique des GP argumentaux avec un verbe. La construction de ce fragment met en jeu l'examen des propriétés des combinaisons verbe/GP sous des angles divers : sémantique combinatoire, lexicale, syntaxe.

Le fragment proposé est élaboré dans plus de détail pour intégrer une analyse des GP locatifs en combinaison avec les verbes de mouvement. Le choix du domaine du mouvement a une double motivation : d'une part, la combinatoire verbe de mouvement/GP locatif met en jeu des contraintes syntaxiques et sémantiques complexes, qui permettent de vérifier l'adéquation du modèle proposé. D'autre part, les GP de but locatif ont des effets dans la dimension de l'aspect ; une analyse adéquate des GP argumentaux doit être compatible avec la prise en compte de ces effets, sinon en rendre compte. Je montre que l'analyse proposée dans cette thèse peut facilement être précisée pour prendre en compte la dimension de l'aspect et rendre compte des effets aspectuels des GP de but locatif. Ce résultat confirme l'intérêt de l'approche poursuivie.

La partie sémantique de l'analyse est formulée dans le cadre de la sémantique des situations (Barwise et Perry, 1983; Devlin, 1991). Elle étend et modifie l'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs proposée par Gawron (1986a).

Cette analyse sémantique est intégrée à une analyse syntaxique des GP argumentaux formulée dans une version de HPSG (Pollard et Sag, 1994; Sag et Wasow, 1999) utilisant MRS (Copestake *et al.*, 1997) pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique. La caractéristique cruciale de HPSG qui motive ce choix est le modèle hiérarchique du lexique : l'adoption d'une organisation hiérarchique du lexique permet de rendre compte du fait qu'un GP peut être un argument syntaxique sans être syntaxiquement ou sémantiquement obligatoire. Deux innovations sont nécessaires pour aboutir à ce résultat. D'abord, une distinction est établie entre les éléments du lexique qui sont des *unités lexicales type* et ceux qui sont des *unités lexicales instances*. Une instance de verbe hérite de la liste d'arguments de son type, mais sa liste d'argument peut comporter des arguments supplémentaires. De la même manière, la contribution sémantique d'une unité lexicale type est héritée par

son instance, mais la contribution sémantique de l'instance peut comporter des éléments sémantiques supplémentaires. Deux instances d'un même verbe ont donc des arguments et une partie de leur contribution sémantique en commun, mais ne sont pas nécessairement identiques. L'utilisation de MRS (Copestake *et al.*, 1997) pour la spécification de l'interface syntaxe sémantique permet de donner un contenu précis à l'idée selon laquelle deux instances d'un même type ont une partie de leur contribution sémantique en commun.

Ensuite, la combinatoire verbe/GP est contrôlée par une dimension autonome de classification lexicale : la dimension des *schémas d'arguments*. Chaque schéma d'arguments spécifie une combinaison possible entre verbe et groupes prépositionnels ; chaque instance de verbe est à la fois une instance d'une unité lexicale type et d'un schéma d'arguments. La notion de schéma d'arguments est directement inspirée de la notion de *construction d'appariement* (Koenig, 1994; Goldberg, 1995) : comme les constructions d'appariement, les schémas d'arguments spécifient une association possible entre un type d'interprétation et un type de liste d'arguments pour un verbe. Les schémas d'arguments se distinguent des constructions d'appariement sur deux points. D'une part, la sélection des GP argumentaux est indépendante de la sélection des arguments directs : les schémas d'arguments ne spécifient que la sélection des GP argumentaux. D'autre part, l'ensemble des schémas d'arguments constitue une dimension de classification du lexique : à chaque type de combinaison verbe/GP correspond un schéma distinct ; il existe au moins un schéma spécialisé qui n'associe le verbe à aucun GP.

## Plan de la thèse

**Première partie** L'analyse du fonctionnement des GP argumentaux est compliquée par l'absence de consensus sur le statut de certains GP : si la plupart des auteurs s'accordent sur l'existence de deux types de fonctionnement des GP (arguments et ajouts), les analyses particulières sont dépendantes du choix d'un statut pour un certain type de GP, et ce choix n'est que rarement justifié. En conséquence, on traite souvent comme ajout tout GP dont l'analyse comme un argument pose problème, et seuls sont considérés comme argumentaux les GP dont la préposition n'a pas de contribution sémantique nette. La première partie de cette thèse vise à mettre au clair les différences phénoménologiques entre arguments et ajouts.

**Chapitre 1** Le chapitre 1 examine les propriétés habituellement associées au fait que les arguments, contrairement aux ajouts, sont sélectionnés par le verbe. Trois propriétés sont habituellement considérées comme caractéristiques des arguments : ils sont syntaxiquement obligatoires ; ils sont sémantiquement obligatoires ; enfin, ils sont non-itérables. Je montre qu'aucune de ces propriétés n'est opératoire pour distinguer les arguments des

ajouts. La seule corrélation stricte que l'on observe est mince : quand un dépendant est syntaxiquement obligatoire, il fonctionne comme un argument.

**Chapitre 2** Le chapitre 2 examine trois types de propriétés relationnelles des dépendants. J'étudie d'abord les contraintes sur leur position syntaxique ; il s'avère qu'aucune position n'est réservée aux arguments, mais qu'une position au moins est réservée aux ajouts. Dans un second temps, je m'attache à déterminer les propriétés de portée des arguments et des ajouts. Si les arguments ont une portée fixe, il n'est pas vrai que tous les ajouts ont une portée variable ; les propriétés de portée ne permettent donc pas de déterminer la classification d'une unité dans le cas général. Enfin, une étude préliminaire des contraintes syntaxiques sur les relations de portée est présentée. Je montre que certaines positions sont associées à une portée fixe, et permettent donc d'étudier en détail les propriétés de portée des unités qui les occupent.

**Chapitre 3** Le chapitre 3 est consacré à l'étude d'un test contesté du fonctionnement des dépendants : la possibilité de se combiner avec *le faire*. Je montre que le test, correctement construit, donne des résultats cohérents avec les observations faites dans les chapitres précédents. De plus, une analyse détaillée de *le faire* montre que cette cohérence est attendue : le fait que *le faire* soit compatible avec les ajouts mais pas avec les arguments est une conséquence d'une analyse justifiée indépendamment.

**Deuxième partie** Le statut d'arguments syntaxiques des GP de (1) ayant été établi, la deuxième partie est consacrée à une discussion générale de l'analyse syntaxique et sémantique des GP argumentaux ; elle définit le cadre général dans lequel l'analyse des GP locatifs de but sera formulée dans la troisième partie.

**Chapitre 4** Le chapitre 4 présente l'analyse sémantique des GP argumentaux retenue dans cette thèse. Je présente en détail l'analyse des GP argumentaux comme des *co-prédicateurs* proposée par Gawron (1986a) dans le cadre de la sémantique des situations. Quatre traits de l'analyse de Gawron sont mis en avant : le verbe et la préposition partagent un argument ; ils décrivent une même situation ; leurs contenus sont reliés par une relation de co-prédication spécifique ; et le choix de cette relation est laissé à la pragmatique.

L'analyse de Gawron permet de rendre compte de plusieurs propriétés caractéristiques des GP argumentaux. Elle échoue cependant sur deux points : d'une part, le verbe et la préposition ne peuvent pas décrire une même situation, puisqu'il existe des cas où la préposition ne décrit pas une situation réelle. D'autre part, les relations de co-prédication ne peuvent pas être fournies par la pragmatique. Je présente donc une analyse alternative des GP argumentaux, qui donne un rôle central aux relations de co-prédication : c'est la

relation de co-prédication, et non la préposition elle-même, qui décrit la même situation que le verbe. La relation de co-prédication prend pour argument la contribution sémantique de la préposition, qui ne décrit pas nécessairement une situation réelle.

**Chapitre 5** L'analyse proposée suppose qu'un objet sémantique supplémentaire est mis en jeu dans la combinaison verbe/GP : une relation de co-prédication n'est utilisée dans l'interprétation d'une phrase que quand le verbe et le GP sont tous deux présents. Le chapitre 5 vise à déterminer quelle est l'unité syntaxique qui fournit cette relation de co-prédication.

Après avoir montré qu'il n'est pas plausible que la relation de co-prédication soit la contribution sémantique d'une catégorie vide, je développe une conception de l'identité lexicale qui permet de soutenir que la relation de co-prédication fait partie de la contribution sémantique d'une unité explicite : le verbe ou la préposition. Une distinction est établie entre la notion d'*unité lexicale type* et d'*unité lexicale instance*. A chaque unité lexicale type est associée une contribution sémantique unique et une liste d'argument unique. Chaque type peut avoir plusieurs instances, mais la contribution sémantique d'une instance peut être une extension de celle du type ; parallèlement, la liste d'arguments d'une instance peut être une extension de celle du type. Je montre que cette conception de l'identité lexicale permet de rendre compte de divers phénomènes bien connus de variation apparente des propriétés d'une unité lexicale, des alternances de sous-catégorisation aux phénomènes de polysémie.

Appliquée à l'analyse des GP argumentaux, la distinction entre unités lexicales types et instances autorise deux thèses distinctes : soit on pose que les relations de co-prédication font partie de la contribution sémantique de *certaines* instances de verbes, soit on pose qu'elles font partie de la contribution sémantique de *certaines* instances de prépositions. Je propose un test basé sur la coordination qui permet de trancher entre ces deux alternatives : ce sont les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur qui fournissent les relations de co-prédication.

**Chapitre 6** La conception générale de l'identité lexicale définie dans le chapitre 5 est mise à profit dans le chapitre 6 pour formuler une analyse explicite des GP argumentaux à l'interface syntaxe/sémantique. Je montre que la distinction type/instance peut être formalisée de manière simple dans le modèle hiérarchique du lexique utilisé en HPSG, en posant que les unités lexicales type constituent une dimension de classification du lexique parmi d'autres.

Afin de rendre compte de la sélection des GP argumentaux, j'introduis une nouvelle dimension de classification du lexique, la dimension des *schéma d'arguments*. Chaque schéma d'arguments spécifie quels arguments peuvent être ajoutés à la liste d'arguments

d'une unité lexicale type, et étendent la contribution sémantique du verbe en conséquence. Spécifiquement, les schémas d'arguments introduisant un co-prédicateur spécifient que le verbe sélectionne un GP d'un certain type, et ajoutent la relation de co-prédication appropriée à sa contribution sémantique. L'utilisation de MRS (*Minimal Recursion Semantics*, sémantique à récursion minimale) pour les représentations sémantiques joue un rôle crucial dans l'analyse : elle permet de définir précisément en quoi une instance de verbe qui sélectionne un co-prédicateur a une contribution sémantique qui est une extension de la contribution de l'unité lexicale type.

Dans l'analyse qui est proposée, les schémas d'arguments fonctionnent comme le corrélat syntaxique des relations de co-prédication. Il est donc possible de rendre compte de contraintes syntaxiques sur la combinatoire verbe/GP argumental : ces contraintes peuvent être associées au schémas d'arguments eux-mêmes. Je montre que cette propriété permet de rendre compte de données qui sont problématiques pour une analyse qui s'appuie entièrement sur la compatibilité sémantique pour rendre compte de la combinatoire.

**Troisième partie** La troisième partie de cette thèse se focalise sur le cas particulier des GP locatifs en combinaison avec les verbes de mouvement. La pertinence de la notion de co-prédication est confirmée par son rôle central dans une analyse de la contribution des GP de but locatif dans la dimension de l'aspect.

**Chapitre 7** Le chapitre 7 présente une application de l'analyse présentée dans le chapitre 6 au cas des GP directionnels (2a) et des GP de but locatif (2b–2c).

- (2) a. Jean allait vers la plage.  
b. Jean est allé à la plage.  
c. Jean est allé jusqu'à la plage.

La première section de ce chapitre rappelle les propriétés syntaxiques et sémantiques des prépositions locatives concernées, et présente une analyse explicite de ces prépositions en HPSG. Dans la deuxième section, les contraintes syntaxiques et sémantiques sur la combinatoire entre verbe de mouvement et GP locatif sont examinées : tous les verbes de mouvement ne sont pas compatibles avec les trois types de GP illustrés en (2), et chaque type de GP a une contribution sémantique différente. L'analyse du chapitre 6 est appliquée aux co-prédicateurs locatifs, et permet de rendre compte de l'ensemble des restrictions syntaxiques et d'une partie des restrictions sémantiques sur la combinatoire. Seules sont laissées de côté les contraintes aspectuelles sur la combinatoire, qui font l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre 9.

**Chapitres 8 et 9** Il est bien connu que les GP de but locatif ont une influence sur l'aspect ; alors que (3a–3b)) sont des phrases duratives, (3c–3d) sont des phrases terminatives.

- (3) a. Jean a poussé la voiture.  
b. Jean a poussé la voiture vers le garage.  
c. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
d. Jean a poussé la voiture jusqu'au garage.

De plus, les deux types de GP de but locatif illustrés en (3c) et (3d) n'ont pas exactement les mêmes propriétés aspectuelles. Une analyse adéquate des GP de but locatif doit donc rendre compte de l'impact aspectuel de ces GP.

Il existe plusieurs approches concurrentes de l'aspect en sémantique formelle, qui sont basées sur des visions différentes et ne s'intéressent pas aux mêmes types de données. Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur une analyse bien établie pour rendre compte de l'impact aspectuel des GP de but locatif. Le chapitre 8 reconstruit à partir de la littérature existante l'approche générale de l'aspect qui sera utilisée. Je montre que l'aspect doit être conçu comme une classification des objets sémantiques associés aux unités syntaxiques, et non comme une classification des unités syntaxiques elles-mêmes. Je présente ensuite un cadre unifié pour l'analyse de l'aspect, basé sur la notion de *description d'éventualité* : les unités classées pour l'aspect sont des descriptions d'éventualité ; les unités sensibles à l'aspect (temps verbaux, ajouts de durée, verbes aspectuels, etc.) sont celles qui prennent pour argument sémantique une description d'éventualité. Enfin, je présente une interface syntaxe/sémantique pour l'aspect basée sur le modèle du lexique présenté dans les chapitres 5 et 6. L'utilisation de MRS et de la distinction unité lexicale type/unité lexicale instance rend possible une analyse de l'aspect dans un cadre lexicaliste comme HPSG.

Le chapitre 9 est consacré au problème spécifique posé par les GP de but locatif pour la théorie de l'aspect. Je montre que, si les deux types de GP de but locatif ont le même effet aspectuel grossier, ils n'ont pas les mêmes propriétés fines. Je présente ensuite une analyse de l'aspect en sémantique des situations qui instancie le cadre général défini dans le chapitre 8. Cette analyse, couplée à l'analyse des GP de but locatif comme des co-prédicateurs, permet de rendre compte de manière simple de leurs propriétés aspectuelles communes. Enfin, je montre comment le traitement peut être précisé pour rendre compte des différences entre les deux types de GP.

L'annexe présente la version de la sémantique des situations qui est utilisée tout au long de cette thèse.

Première partie

Arguments et ajouts

# Chapitre 1

## Les propriétés de sélection des dépendants

### 1.1 Introduction

#### 1.1.1 Terminologie

Les deux phrases suivantes illustrent deux types de relations grammaticales que peuvent entretenir un verbe et un dépendant de ce verbe.

- (1) a. Jean prépare **le gâteau**.
- b. Jean travaille **souvent**.

En (1a), le GN *le gâteau* est sous-catégorisé par le verbe *préparer*. Il reçoit la fonction syntaxique de complément d'objet direct, et fournit un argument à la relation dénotée par le verbe. En (1b), l'adverbe *souvent* n'est pas sous-catégorisé par le verbe, et ne fournit pas d'argument à la relation que le verbe dénote : c'est un modifieur prenant la dénotation du verbe (ou d'une de ses projections) comme argument.

J'emploie le terme de *fonctionnement* pour désigner un certain type de relation grammaticale qu'un dépendant entretient avec le verbe. Par le terme d'*argument syntaxique*, je désigne le fonctionnement des dépendants syntaxiquement sélectionnés par le verbe ; en particulier les sujets et les compléments strictement sous-catégorisés. Les arguments syntaxiques sont souvent également sélectionnés sémantiquement : l'argument syntaxique fournit un argument à la relation dénotée par le verbe<sup>1</sup>.

---

1. Il existe au moins deux exceptions bien connues : d'une part, les arguments (syntaxiques) explétifs, n'ayant pas de contribution sémantique, ne fournissent pas d'argument à la relation dénotée par le verbe. D'autre part, les arguments (syntaxiques) « montés » des verbes à montée ne fournissent pas d'argument à la relation dénotée par le verbe dont ils dépendent syntaxiquement, mais à la relation dénotée par un argument syntaxique de ce verbe.

J'appelle *ajout* le fonctionnement des dépendants qui ne sont pas sélectionnés syntaxiquement par le verbe. Les ajouts sélectionnent syntaxiquement et sémantiquement le verbe avec lequel ils se combinent.

La distinction de deux types de fonctionnement est très généralement acceptée pour différencier la relation de GN à verbe de la relation d'adverbe à verbe ; elle repose sur un certain nombre de contrastes que j'examine dans cette partie. Il est également admis que la distinction entre deux types de fonctionnements s'étend à l'ensemble des dépendants du verbe ; en particulier, les constituants mis en valeur en (2) sont analysés comme des arguments, et les constituants en (3) comme des ajouts :

- (2) a. Le directeur veut **que Marie vienne le voir au plus vite**.  
 b. Le directeur veut **arriver à l'heure**.  
 c. Marie est **peu ponctuelle**.
- (3) a. **Si Marie arrive à temps**, elle passera voir le directeur.  
 b. Marie est arrivée à la réunion **complètement saouïe**.

Les constituants mis en valeur en (2–3) sont de catégories diverses ; la distinction argument/ajout est donc au moins partiellement indépendante des catégories syntaxiques. Et de fait, même les représentants typiques de chaque type de fonctionnement connaissent des emplois où ils n'ont pas leur fonctionnement typique ; le GN de (4a) est habituellement analysé comme un ajout, alors que l'adverbe de (4b) est analysé comme un argument :

- (4) a. Jean viendra **le lundi 4 décembre**.  
 b. Jean s'est **mal** comporté.

### 1.1.2 Discussion de la terminologie

La notion de fonctionnement telle qu'elle est définie ci-dessus recouvre partiellement la notion traditionnelle de fonction grammaticale : les arguments syntaxiques du verbe sont son sujet et ses compléments. L'utilisation du terme de fonctionnement est destinée à éviter une ambiguïté liée à la notion de fonction dans le cadre de HPSG, dans lequel les analyses des deuxième et troisième parties sont formulées.

Dans le cadre de HPSG, les notions fonctionnelles reçoivent deux interprétations distinctes. D'une part, une fonction peut être conçue comme une certaine *relation de sélection* entre un verbe et un dépendant. Par exemple, *le gâteau* en (5a) est un complément en ce sens qu'il est sélectionné par le verbe sans être son sujet<sup>2</sup> ; *souvent* en (5b) est un ajout en ce sens qu'il sélectionne le verbe. D'autre part, une fonction peut être vue comme

---

2. Plus précisément, *le gâteau* est un complément parce qu'il est un élément non-initial de la liste d'arguments du verbe.

un *mode de combinaison* entre le verbe et son dépendant. Par exemple, *le gâteau* en (5a) est un complément en ce sens qu'il est combiné avec le verbe par l'intermédiaire du schéma de combinaison tête-complément ; *souvent* en (5b) est combiné avec le verbe par l'intermédiaire du schéma de combinaison tête-ajout.

- (5) a. Jean prépare le gâteau.  
b. Souvent, Jean travaille.

L'utilisation du même vocabulaire pour désigner les types de relation de sélection et les modes de combinaison ne poserait pas de problème si on supposait qu'il existait un parallélisme strict entre les deux. Cette hypothèse est cependant en contradiction avec certains travaux récents en HPSG. En particulier, Bouma *et al.* (1999) posent que les unités fonctionnant comme des ajouts du point de vue de la sélection sont combinées avec le verbe comme compléments quand ils apparaissent après le verbe. Dans cette analyse, *souvent* en (1b) est un complément du point de vue du mode de combinaison. De même, Abeillé et Godard (1998) posent que *tout* est combiné avec le verbe comme complément en (6a), mais comme ajout en (6b) ; il est cependant sélectionné par le verbe *lire* dans les deux cas :

- (6) a. Jean lira tout avant demain.  
b. Jean a décidé de tout lire avant demain.

Le terme de fonctionnement tel qu'il est utilisé dans cette thèse réfère spécifiquement au type de relation de sélection qui lie le verbe à son dépendant. Dans la dimension de la sélection, *souvent* a un fonctionnement d'ajout en (1b) ; *tout* a un fonctionnement d'argument syntaxique en (6a) comme en (6b). Je réserve les termes de sujet et de complément pour désigner des modes de combinaison avec la tête verbale.

L'analyse dans la dimension de la sélection ne préjuge pas du mode de combinaison des unités. Elle est pleinement compatible avec le fait de poser que *souvent* est combiné avec le verbe comme complément en (1b), ou que *tout* est combiné avec le verbe *lire* comme ajout en (6b).

### 1.1.3 Le fonctionnement des GP

Etant admis que tout dépendant du verbe est un argument ou un ajout<sup>3</sup>, la question du type de fonctionnement des groupes prépositionnels dans la dépendance d'un verbe doit être posée. Il est généralement admis qu'il existe des GP ajouts et des GP argumentaux ; en particulier, les GP pouvant servir de paraphrase à un adverbe sont analysés comme des

---

3. J'admets sans discussion que les constituants incidents (Marandin, 1999) sont analysables comme des ajouts.

ajouts ; les GP qui sont clairement sélectionnés par le verbe sont considérés comme des arguments syntaxiques :

- (7) a. Jean a répondu à la question **gentiment** / **avec gentillesse**.  
 b. Jean a opté **pour Marie**.

Cependant, les critères explicites de classification s'arrêtent souvent là. Si bien que la classification des GP est souvent flottante ; par exemple, Krifka (1995) ou Asher et Sablayrolles (1994) classent uniformément tous les GP locatifs comme des ajouts, alors que le contraste entre (8a) et (8b) est souvent assimilé à un contraste argument / ajout :

- (8) a. Jean mange dans le jardin.  
 b. Jean entre dans la pièce.

L'absence d'une délimitation claire entre le champ des GP ajout et celui des GP argumentaux rend donc la position d'une analyse générale des GP argumentaux délicate : le domaine empirique à examiner a des frontières floues. Cette première partie s'attache à mettre au clair les différences entre arguments et ajouts de manière à préciser la position de la frontière.

#### 1.1.4 Plan de la première partie

Peu d'auteurs se sont risqués à proposer une liste de propriétés contrastant arguments et ajouts ; Bresnan (1982) et Pollard et Sag (1987) sont des exceptions notables. Dans cette première partie, j'examine la généralité d'un certain nombre de contrastes supposés entre arguments et ajouts, et j'applique à la classification des GP ceux des contrastes qui sont suffisamment généraux.

Ce premier chapitre examine les propriétés habituellement associées au fait que les arguments, contrairement aux ajouts, sont sélectionnés par le verbe. Trois propriétés sont habituellement considérées comme caractéristiques des arguments : ils sont syntaxiquement obligatoires ; ils sont sémantiquement obligatoires ; enfin, ils sont non-itérables. Je montre qu'aucune de ces propriétés n'est opératoire pour distinguer les arguments des ajouts. La seule corrélation stricte que l'on observe est mince : quand un dépendant est syntaxiquement obligatoire, il fonctionne comme un argument.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'étude des autres propriétés distinctives des dépendants. Dans le chapitre 2, j'examine les propriétés *relationnelles* des dépendants : propriétés de placement dans la phrase et propriétés de portée. Dans le chapitre 3, j'examine un test contesté du fonctionnement des dépendants : la possibilité de se combiner avec *le faire*.

## 1.2 L'obligatoire syntaxique

Il est souvent soutenu que les arguments syntaxiques se distinguent des ajouts en ce qu'ils sont syntaxiquement obligatoires. On soutient que la suppression d'un argument devrait rendre une phrase agrammaticale, contrairement à la suppression d'un ajout.

Cette position peut être considérée de deux points de vue : si on la considère comme une généralisation empirique naïve, ce qui est le point de vue privilégié dans ce chapitre, elle est incorrecte. D'un point de vue théorique, elle correspond à une hypothèse standard sur la nature de l'identité lexicale, qui ne peut être évaluée que dans un cadre théorique précis.

### 1.2.1 L'obligatoire syntaxique comme généralisation empirique

Comme généralisation empirique naïve, l'idée selon laquelle les arguments sont syntaxiquement obligatoires n'est pas correcte : par exemple, les verbes admettant la suppression de leur objet direct sont légion. Cette suppression a des effets sémantiques variés :

- (9) a. Jean a mangé un gâteau.  
b. Jean a mangé.
- (10) a. Jean a ouvert la porte.  
b. Jean a ouvert.
- (11) a. Jean a donné un livre à Marie.  
b. Jean a donné !

En (9), le complément manquant est interprété comme un indéfini : Jean a mangé quelque chose. En (10), il est interprété comme un défini : Jean a ouvert un objet saillant dans le contexte. En (11), l'effet sémantique de la suppression est plus difficile à gloser. Quoi qu'il en soit, la variabilité des effets sémantiques de la suppression de l'objet n'affecte pas l'observation générale : la suppression est autorisée.

Les GN objet direct ne sont pas les seuls arguments à pouvoir être supprimés ; on en trouve dans toutes les catégories.

- (12) a. Jean espère que Marie viendra.  
b. Jean espère.
- (13) a. Jean a convaincu Marie de venir.  
b. Jean a convaincu Marie.
- (14) a. La police a retrouvé Marie morte.  
b. La police a retrouvé Marie.
- (15) a. Jean a voté pour Marie.

b. Jean a voté.

On peut même soutenir que certains sujets sont la réalisation d'arguments syntaxiquement facultatifs. Si on admet que les deux occurrences de *couler* en (16a) et (16b) sont deux instances du même verbe, on peut soutenir que l'argument réalisé comme le sujet en (16a) est syntaxiquement facultatif.

- (16) a. La marine anglaise a coulé ce sous-marin en 1942.  
 b. Ce sous-marin a coulé en 1942.

### 1.2.2 Hypothèse théorique

Le caractère syntaxiquement obligatoire des arguments est admis comme définitoire des arguments dans la plupart des théories contemporaines de la syntaxe. Les raisons de cette position sont claires : au moins depuis Chomsky (1965), la sous-catégorisation d'un verbe est considérée comme une part essentielle de son identité lexicale ; un verbe ne peut donc pas avoir plusieurs sous-catégorisations distinctes. Si l'environnement syntaxique d'un verbe manifeste ses propriétés de sous-catégorisation de manière simple, tous les arguments doivent donc être obligatoires.

En conséquence, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre pour rendre compte de l'optionnalité apparente de certains arguments : on peut soutenir que l'absence d'un argument n'est qu'apparente, et que celui-ci est en fait réalisé comme une unité syntaxique sans contenu phonologique (catégorie vide). Une autre possibilité consiste à poser une ambiguïté systématique des verbes : à chaque fois qu'un argument est apparemment optionnel, deux entrées lexicales de verbes homonymes sont mises en jeu ; l'un sélectionne l'argument, l'autre pas.

Le succès de ce type d'approche doit être évaluée au cas par cas, et en fonction du corps d'hypothèses théoriques dans lequel elles s'inscrivent ; ce qu'il n'est pas question de faire en détail ici. Pour l'heure, on peut simplement noter que, quel que soit l'intérêt théorique de ces solutions, d'un pur point de vue phénoménologique, l'obligatoire syntaxique ne peut être utilisé pour distinguer strictement les ajouts des arguments : il est clair que certains arguments sont syntaxiquement optionnels.

### 1.2.3 L'obligatoire comme condition suffisante

#### 1.2.3.1 Les ajouts sélectionnés

Si certains arguments sont clairement facultatifs, il ne semble pas qu'il existe des ajouts syntaxiquement obligatoires. Les seuls candidats plausibles sont les dépendants obligatoires qui ont la même forme qu'un ajout, tels que le dépendant de *se comporter*. Le verbe *se*

*comporter* se combine de manière obligatoire avec un dépendant qui prend la même forme qu'un ajout de manière :

- (17) a. Jean s'est comporté admirablement.  
 b. Jean s'est comporté avec rudesse.  
 c. Jean s'est comporté comme un imbécile.  
 d. \*Jean s'est comporté.

Cependant, on constate que le dépendant de *se comporter* n'a aucune des caractéristiques syntaxiques des ajouts ; en anticipant sur les paragraphes suivants, on peut noter qu'il ne peut apparaître en tête de phrase (18) ; il ne peut apparaître en position d'incise entre sujet et GV (19) ; et il ne peut se combiner avec *le faire* (20) :

- (18) a. \* Avec rudesse, Jean s'est comporté.  
 b. Avec rudesse, Jean s'en est pris à Marie.  
 (19) a. \* Jean, avec rudesse, s'est comporté.  
 b. Jean, avec rudesse, s'en est pris à Marie.  
 (20) a. \* Jean s'est comporté avec rudesse, alors que Marie l'a fait avec doigté.  
 b. Jean s'en est pris à Marie avec rudesse, alors que Paul l'a fait avec doigté.

Quand le dépendant de *se comporter* est réalisé comme un adverbe, il semble garder certaines caractéristiques qui le rapprochent d'un ajout ; en particulier, il peut être réalisé entre l'auxiliaire et le participe. Cependant, cette position n'est pas réservée aux ajouts, mais est possible pour certains constituants « légers » qui ont le statut d'argument ; entre autres, les quantifieurs nus, qu'Abeillé et Godard (1998) traitent comme des arguments ayant un trait adverbial :

- (21) Jean s'est **mal** comporté.  
 (22) Jean a **tout** acheté.

De plus, certains GP ajouts peuvent également apparaître entre auxiliaire et participe ; c'est le cas des GP de manière en *avec*. Or, quand le dépendant de *se comporter* est réalisé comme un GP de manière, cette place lui est interdite :

- (23) \*Jean s'est, avec rudesse, comporté.  
 (24) Jean a, avec rudesse, pris Marie à parti.

Pour résumer : la position entre auxiliaire et participe est possible pour les ajouts d'une part, et pour les adverbes d'autre part ; elle n'est pas réservée aux ajouts. Puisque le dépendant de *se comporter* ne peut être réalisé dans cette position que quand il est un adverbe, celui-ci n'est pas un ajout.

### 1.2.3.2 Généralisation

La discussion précédente a montré que, même dans les cas où un dépendant obligatoire a certaines caractéristiques d'un ajout, il fonctionne comme un argument<sup>4</sup>. Bien que l'obligatoire syntaxique ne partitionne pas l'ensemble des dépendants en arguments et ajouts, on peut donc l'utiliser comme une condition suffisante :

(25) Si un dépendant est syntaxiquement obligatoire, alors c'est un argument.

Cette condition permet de déterminer le statut d'un certain nombre de GP :

(26) a. Jean s'est comporté avec rudesse.

b. \*Jean s'est comporté.

(27) a. Jean habite avec Marie.

b. Jean habite à Paris<sup>5</sup>.

c. \*Jean habite.

(28) a. Jean va à Paris.

b. \*Jean va.

Cependant, on peut douter du fait que l'obligatoire syntaxique soit une propriété essentielle des GP argumentaux. Chacun des verbes apparaissant dans les exemples précédents s'inscrit dans un paradigme dont la plupart des verbes se combinent avec un GP facultatif. Le caractère d'argument du GP obligatoire ne permet pas de préjuger du statut des autres GP du paradigme : en (29) et (30), ce sont apparemment des ajouts, alors qu'en (31) tout semble indiquer que ce sont des arguments.

(29) a. i. Jean a jonglé avec adresse.

ii. Jean a jonglé.

b. i. Jean a répondu avec adresse.

ii. Jean a répondu.

c. etc.

(30) a. i. Jean travaille avec Marie.

ii. Jean travaille.

b. i. Jean se promène avec Marie.

ii. Jean se promène.

c. etc.

---

4. S'il est clair que le dépendant se combinant avec *se comporter* est syntaxiquement sélectionné, le détail de l'analyse de ce type de dépendant est délicat. Je laisse ce problème de côté.

5. Je laisse de côté pour l'instant la question posée par le verbe *habiter* : comment se fait-il que le GP obligatoire puisse être un locatif *ou* un GP en avec ?

- (31) a. i. Jean arrive à Paris.  
       ii. Jean arrive.  
       b. i. Jean atterrit à Paris.  
       ii. Jean atterrit.  
       c. etc.

Si la condition (25) permet de déterminer le statut des GP se combinant avec certains verbes, elle ne peut pas de dégager des généralisations.

### 1.3 L'obligatoire sémantique

La section précédente a établi que tous les ajouts sont syntaxiquement facultatifs, et que certains arguments sont syntaxiquement obligatoires : les unités qui semblent être des ajouts mais sont syntaxiquement obligatoires ont toutes les propriétés des arguments. Une question connexe concerne les effets de l'omission d'un dépendant : quand un dépendant est omis, quels sont les effets sémantiques de cette omission ?

#### 1.3.1 Prédications de l'équation argument syntaxique = argument sémantique

L'analyse standard de la distinction argument / ajout pose que tous les arguments syntaxiques fonctionnent comme des arguments (au sens sémantique) de la relation dénotée par le verbe<sup>6</sup>. En cas d'omission, cette place argumentale ne peut pas rester non-saturée, faute de quoi la phrase ne dénotera jamais une proposition complète. Il est donc typiquement supposé que la place argumentale correspondant à l'argument omis fait l'objet d'une quantification existentielle. Une telle analyse est satisfaisante pour rendre compte de l'interprétation d'une phrase comme (32b) ; elle est corroborée par l'implication (33)<sup>7</sup>.

- (32) a. Jean a mangé un gâteau.  
        $\exists e \exists x [\text{gâteau}(x) \wedge \text{manger}(j, e, x)]$   
       b. Jean a mangé.  
        $\exists e \exists x [\text{manger}(j, e, x)]$

- (33) Jean a mangé.  $\Rightarrow$  Jean a mangé quelque chose.

---

6. Cette règle générale a deux exceptions bien connues. D'une part, les explétifs, étant sémantiquement vides, ne fournissent pas d'argument à la relation dénotée par le verbe. D'autre part, les arguments « montés » de verbes à montée ne sont pas des arguments sémantiques du verbe à montée. Je laisse ces deux cas de côté.

7. Dans ce paragraphe, j'illustre l'analyse sémantique des verbes en utilisant des représentations sémantiques à la Davidson (1967) : un verbe dénote une relation qui a une place argumentale correspondant à chacun de ses arguments syntaxiques, plus une place pour un événement.

J'appelle *sémantiquement obligatoire* un dépendant qui a la même propriété que le complément de *manger* : soit son omission est impossible, soit on a une implication de la forme de (33).

L'analyse d'un dépendant comme argument sémantique de la relation dénotée par le verbe est satisfaisante pour les dépendants sémantiquement obligatoires. Par contre, elle n'est pas possible pour les dépendants sémantiquement facultatifs. Le dépendant datif<sup>8</sup> du verbe *chanter* n'est pas sémantiquement obligatoire :

(34) Jean a chanté une chanson.  $\not\Rightarrow$  Jean a chanté une chanson à quelqu'un.

Autrement dit, les chants n'ont pas nécessairement un destinataire. Le dépendant *à* ne peut donc pas être analysé comme un argument sémantique de la relation dénotée par *chanter*. L'interprétation de (35) ne peut évidemment pas être (35a), puisque le chant n'a pas nécessairement un destinataire. Il ne semble pas y avoir moyen de trouver une opération alternative à la quantification existentielle qui aboutisse à une interprétation satisfaisante pour (35) à partir d'une relation chanter-une-chanson à deux places : l'interprétation de (35) ne peut pas non plus être (35b) : le chant *peut* avoir un destinataire. Enfin, même (35c) n'est pas une option : (35c) est clairement l'interprétation de (36), qui n'exclut pas, contrairement à (35), que Jean n'ait pas chanté du tout.

(35) Jean a chanté une chanson.

a.  $\exists e \exists x [\text{chanter-une-chanson}(e, j, x)]$

b.  $\exists e \neg \exists x [\text{chanter-une-chanson}(e, j, x)]$

c.  $\exists e [\exists x [\text{chanter-une-chanson}(e, j, x)] \vee \neg \exists x [\text{chanter-une-chanson}(e, j, x)]]$

(36) Soit Jean a chanté une chanson à quelqu'un, soit Jean n'a chanté de chanson à personne.

En conclusion, tous les arguments sémantiques sont sémantiquement obligatoires. Donc, si, comme dans l'analyse traditionnelle des arguments, tous les arguments syntaxiques sont des arguments sémantiques, tous les arguments syntaxiques sont sémantiquement obligatoires.

---

8. Ici comme dans le reste de cette thèse, j'analyse les constituants datifs comme des groupes prépositionnels. Cette analyse est motivée par la distribution externe de ces unités, qui est la même que celle des autres GP : par exemple, les datifs sont topicalisables, comme les GP et contrairement aux GN.

(i) Aux secrétaires, le chef du personnel va parler.

(ii) Dans les salons de l'hôtel, une réunion avait lieu.

(iii) \*Jean, Marie a rencontré.

Cette analyse ne préjuge pas de la syntaxe interne des constituants datifs. En particulier, elle n'empêche pas de soutenir, avec Miller (1992), que *à* est un affixe syntagmatique ; je suppose qu'il est possible, au moins en principe, de poser que *à* est à la fois la tête d'un syntagme et un affixe.

Il est important de noter que la seule conséquence de ce résultat pour la classification est la suivante : les dépendants sémantiquement facultatifs ne peuvent pas être analysés comme des arguments syntaxiques sous l'analyse traditionnelle. En particulier, il n'implique pas que les dépendants sémantiquement obligatoires *doivent* être analysés comme des arguments, ni au sens syntaxique ni au sens sémantique.

Cependant, on peut être tenté de rapprocher la partition sémantiquement obligatoire / sémantiquement facultatif de la partition argument / ajout. Le paragraphe suivant est consacré à une évaluation de ce rapprochement.

### 1.3.2 L'obligatoire sémantique et la classification des dépendants

Dans ce paragraphe, je montre qu'il n'est pas souhaitable d'identifier la distinction argument / ajout à la distinction sémantiquement obligatoire / sémantiquement facultatif.

#### 1.3.2.1 Les GN directs

Il existe un consensus assez général pour estimer que les sujets et les objets directs sont sémantiquement obligatoires<sup>9</sup>; leur analyse comme des arguments sémantiques ne pose donc pas de problème. Le seul cas délicat est celui des verbes à variantes transitives et intransitives, tels que *couler* :

- (37) a. La marine anglaise a coulé ce sous-marin en 1942.  
b. Ce sous-marin a coulé en 1942.

Deux possibilités sont ouvertes pour l'analyse de ce type de verbe : soit on pose qu'il existe deux entrées lexicales distinctes, dénotant des relations distinctes<sup>10</sup>; soit on suppose que le verbe est a une entrée lexicale et une dénotation uniques. Levin et Rappaport Hovav (1995) proposent une analyse du second type, et soutiennent que le verbe dénote une relation à deux places dans les deux cas ; dans le cas de (37b), un des arguments est quantifié existentiellement :

- (38)  $\exists e \exists x [\text{couler}(e, x, \text{s-m})]$   
*Quelque chose a coulé ce sous-marin*

L'analyse de Levin et Rappaport repose sur l'idée suivante : le premier argument de *couler*-transitif désigne une cause de l'événement. Tout événement ayant au moins une

9. Dowty (1989) cite le cas du complément de *kick* comme seul candidat plausible à l'optionnalité sémantique de l'objet en anglais; voir également Parsons (1990), Corblin et Derzhanski (1997) pour une discussion de cet exemple et d'exemples similaires.

10. Ce type d'analyse n'est pas incompatible avec le fait que l'une des relations soit dérivée de l'autre ; par exemple, on peut supposer, comme Dowty (1979), que la version transitive du verbe dénote une relation dérivée de la relation dénotée par le version intransitive en lui appliquant un opérateur causal.

cause, il existe nécessairement au moins un objet qui est cause du fait que le sous-marin ait coulé. Le premier argument de *couler*-transitif est donc sémantiquement obligatoire, et on peut analyser *couler*-intransitif comme un cas où cet argument est simplement omis.

Bien qu'elle soit attrayante, cette analyse rencontre une difficulté importante. S'il est vrai que le fait que le sous-marin a coulé a nécessairement une cause, celle-ci ne peut pas toujours servir de sujet à la variante transitive du verbe. Supposons qu'une partie de la coque du sous-marin ait été, par erreur, construite dans un matériau soluble dans l'eau; à la suite de ce fait, le sous-marin a une voie d'eau et sombre. Il est clair que (37b) peut être employé dans un tel contexte. Cependant, il ne semble pas y avoir de moyen d'exprimer la relation causale mise en jeu en utilisant la variante transitive du verbe :

- (39) a. \* Le trou dans la coque a coulé le sous-marin.  
 b. \* Le matériau utilisé pour la construction de sa coque a coulé le sous-marin.  
 c. \* L'équipe chargée de sa fabrication a coulé le sous-marin.  
 d. \* Le fait qu'il soit construit dans un matériau soluble a coulé le sous-marin.  
 e. ?\* La dissolution d'une partie de la coque a coulé le sous-marin.

Il est intéressant de noter que le passif de la version transitive du verbe *couler* est incompatible avec le scénario ci-dessus; ce qui montre que l'impossibilité d'exprimer ce scénario en utilisant *couler*-transitif n'est pas due à une lacune lexicale<sup>11</sup>.

- (40) # Le sous-marin a été coulé.

La situation est claire : le premier argument de *couler* transitif désigne bien une cause de l'événement, mais le verbe impose ses restrictions de sélection : seuls certains types de relations causales peuvent être exprimées. Le contraste entre la variante intransitive de *couler* et le passif de sa variante transitive montre qu'il n'existe pas forcément de cause susceptible de servir de premier argument à la relation à deux places.

On ne peut donc pas soutenir que les deux variantes du verbe *couler* correspondent à une même relation. En conséquence, si le sujet de *couler* transitif est un argument sémantique, il existe nécessairement deux entrées lexicales de *couler* distinctes.

Cet exemple illustre le fait que l'analyse d'un dépendant comme un argument sémantique a des conséquences importantes pour l'identité lexicale; elle peut forcer la distinction de deux entrées lexicales qui ne semblent pas distinctes au premier abord.

Dans le reste de cette thèse, je m'en tiendrai à la position traditionnelle, et je supposerai que les groupes nominaux en construction directe sont non seulement des arguments syntaxiques, mais aussi des arguments sémantiques du verbe.

11. Ici comme dans le reste de cette thèse, le symbole # note une phrase acceptable, mais qui ne peut pas avoir l'interprétation en cours de discussion.

### 1.3.3 Les ajouts et la notion d'obligatoire sémantique

Comme on l'a vu précédemment, rien n'impose a priori que les ajouts ne puissent pas être sémantiquement obligatoires ; de fait, on constate que les classes d'ajouts sémantiquement obligatoires sont nombreuses.

#### 1.3.3.1 Ajouts temporels

Le cas le plus clair est celui des ajouts temporels ; la quasi-totalité des verbes sont compatibles avec un ajout temporel ; et tous les verbes compatibles avec un ajout temporel vérifient une implication de la forme :

(41) Jean a mangé.  $\Rightarrow$  Jean a mangé à un certain moment.

Cette généralisation s'applique aux verbes statifs, et même aux prédicats individuels (*individual level* ; cf Carlson (1977); Kratzer (1995), qui dénotent des propriétés plus ou moins permanentes<sup>12</sup>.

(42) Jean a dormi.  $\Rightarrow$  A un certain moment, Jean a dormi.

(43) Jean était intelligent.  $\Rightarrow$  A un certain moment / une certaine époque, Jean était intelligent.

Ce type d'observation peut amener à soutenir que les verbes dénotent tous une relation qui a une place argumentale pour le temps ; et cette hypothèse est faite par certaines théories pour des raisons indépendantes de l'analyse des ajouts de temps<sup>13</sup>. Ceci ne doit cependant pas masquer le fait que les ajouts temporels ont le comportement syntaxique des ajouts, et non celui des arguments. Au plan syntaxique, on se trouve donc bien face à une classe d'ajouts sémantiquement obligatoires.

#### 1.3.3.2 Ajouts locatifs

La classe des ajouts locatifs donne lieu au même type d'observation : à l'exception des prédicats individuels<sup>14</sup>, tous les verbes sont compatibles avec un ajout locatif, et vérifient

12. Les seules exceptions possibles à cette généralisation sont les verbes exprimant des relations atemporelles, en particulier mathématiques. On peut soutenir que l'implication (i) n'est pas vérifiée, la notion de temporalité n'ayant pas de sens pour la relation logique d'implication. Une alternative serait de dire que les vérités mathématiques mettent en jeu une quantification universelle sur les temps ; auquel cas l'implication est vérifiée.

(i) La proposition  $p$  implique la proposition  $q$ .  $\Rightarrow$  A une certaine époque, la proposition  $p$  implique la proposition  $q$ .

13. Par exemple, en théorie des situations, la présence d'un rôle temporel sur tous les infons exprimés par des verbes est imposée par la structure du domaine des infons. Voir l'annexe A.

14. Les prédicats individuels combinés avec des ajouts locatifs posent des problèmes particuliers (Glasbey, 1994b; Dobrovie-Sorin, 1997). Il semble que dans une phrase comme (i), l'ajout locatif fonctionne comme

des implications de la forme de (44) :

- (44) a. Jean mange.  $\Rightarrow$  Jean mange quelque part.  
 b. Jean dort.  $\Rightarrow$  Jean dort quelque part.

### 1.3.3.3 Autre cas

Il existe d'autres cas d'ajouts qui semblent sémantiquement obligatoires, bien que ceux-ci ne soient pas aussi clairs que ceux des locatifs et des temporels.

Par exemple, si on considère qu'il existe une catégorie sémantique de la Manière qui se trouve réalisée par les ajouts de manière, on peut soutenir que tous les verbes d'action vérifient une implication de la forme de (45).

- (45) Jean a mangé le gâteau.  $\Rightarrow$  Jean a mangé le gâteau d'une certaine manière.

De la même manière, si tout événement a une cause, on peut soutenir que tous les verbes décrivant des événements vérifient une implication de la forme de (46).

- (46) Jean a mangé le gâteau.  $\Rightarrow$  Jean a mangé le gâteau à cause de quelque chose.

En conclusion, il est clair que l'obligatoire sémantique n'est pas réservé à ces dépendants qui sont traditionnellement analysés comme des arguments. Poser que seuls les arguments peuvent être sémantiquement obligatoires reviendrait donc à abandonner totalement la classification traditionnelle.

### 1.3.4 Les arguments sémantiquement facultatifs

Le paragraphe précédent a établi que certains ajouts sont sémantiquement obligatoires ; je m'attache maintenant à montrer que certains arguments sont sémantiquement facultatifs. Si les exemples d'arguments directs facultatifs sont introuvables, les exemples de GP candidats au statut d'arguments et qui sont sémantiquement facultatifs sont légion.

---

une subordonnée temporelle déguisée (ii) ; quelle que soit l'analyse correcte de cet exemple, la question de savoir si l'implication (iii) est vérifiée semble intuitivement aberrante.

- (i) Jean est heureux dans son bain.  
 (ii) Jean est heureux quand il est dans son bain.  
 (iii) Jean est heureux.  $\Rightarrow$  Jean est heureux quelque part.

### 1.3.4.1 Datifs

Nombre de GP datifs sont sémantiquement facultatifs ; on en trouve, au minimum, en association avec des verbes de communication, des verbes d'échange, et des verbes de mouvement. C'est également le cas des datifs à interprétation « bénéficiaire »<sup>15</sup> :

- (47) Jean a chanté une chanson.  $\nrightarrow$ Jean a chanté une chanson à quelqu'un.
- (48) Jean a acheté un ticket de métro.  $\nrightarrow$ Jean a acheté un ticket de métro à quelqu'un.
- (49) Jean a lancé la balle.  $\nrightarrow$ Jean a lancé la balle à quelqu'un.
- (50) Jean a ouvert la porte.  $\nrightarrow$ Jean a ouvert la porte à quelqu'un.

Si on admet, comme c'est généralement le cas, que tous les datifs sont des arguments, on est donc forcé d'admettre que tous les arguments ne sont pas sémantiquement obligatoires.

### 1.3.4.2 Locatifs

Comme la troisième partie de cette thèse le montrera en détail, de nombreux verbes de mouvements sont compatibles avec une expression locative de but qui a le statut d'argument. Avec certains verbes, cet argument locatif est sémantiquement facultatif :

- (51) Jean a rampé.  $\nrightarrow$ Jean a rampé quelque part.
- (52) Jean a poussé la voiture.  $\nrightarrow$ Jean a poussé la voiture quelque part.
- (53) Jean est arrivé.  $\Rightarrow$ Jean est arrivé quelque part.

Le caractère sémantiquement facultatif de ces locatifs est lié à leur rôle aspectuel : la présence d'un locatif indique que le mouvement décrit par le verbe a atteint une borne spatio-temporelle déterminée. En l'absence du locatif, l'existence d'une telle borne n'est pas supposée ; la contribution sémantique du locatif n'est donc pas obligatoirement présente.

### 1.3.5 Conclusion

Le fait d'être sémantiquement obligatoire ou facultatif ne semble donner aucune indication quand au statut d'argument ou d'ajout d'un dépendant : si tous les arguments directs sont sémantiquement obligatoires, il existe de nombreux ajouts qui ne sont pas facultatifs, et certains GP argumentaux ne sont pas obligatoires. Cette dernière constatation a des implications au-delà du pur problème de classification qui est l'objet de ce chapitre : comme on l'a vu, l'analyse traditionnelle des arguments suppose que tous les arguments sont sémantiquement obligatoires. S'il existe des unités qui ont toutes les caractéristiques empiriques des arguments et qui sont sémantiquement facultatives, l'analyse traditionnelle

---

<sup>15</sup>. Les datifs combinés avec les verbes psychologiques (*faire peur à quelqu'un*, etc.) semblent tous être obligatoires.

doit donc être révisée. La formulation d'une alternative qui ne rencontre pas cette difficulté est l'une des principales motivations de l'analyse présentée dans la deuxième partie de cette thèse.

## 1.4 L'itérabilité

La propriété d'itérabilité est sans doute l'une des propriétés les plus couramment citées pour distinguer les arguments des ajouts ; en particulier, elle joue un rôle central dans l'analyse du contraste argument / ajout de Bresnan (1982), et est également citée dans Pollard et Sag (1987). Cependant, un examen détaillé montre que l'itérabilité est souvent difficile à tester, et que, même quand un test peut être construit, les résultats ne sont pas consistants.

### 1.4.1 Formulation initiale

Pollard et Sag (1987) donnent une définition relativement explicite de la propriété d'itérabilité. Je baserai ma discussion sur leur formulation :

- (54) In general, two or more instances of the same adjunct type can combine with the same head [...], but this is impossible for complements.<sup>16</sup>

Pollard et Sag (1987), p. 136.

L'observation semble être correcte quand on considère des exemples suffisamment simples. Ainsi, en (55), les GP *avec Marie* et *avec Paul* peuvent tous deux être interprétés comme des ajouts d'accompagnement : le travail est effectué par un groupe formé de Jean, Marie et Paul. Ces deux GP peuvent donc être considérés comme de même type, et ils sont compatibles<sup>17</sup>.

- (55) Jean travaille avec Marie avec Paul

A l'inverse, si on tente de combiner avec un verbe deux GN sujet ou objet, on aboutit à une agrammaticalité (56). Les arguments en construction directe ne sont donc clairement pas itérables :

- (56) a. \* Jean connaît Marie Paul.  
b. \* Marie Paul connaît / connaissent Jean.

---

16. En général, deux instances ou plus du même type d'ajout peuvent être combinées avec la même tête [...] ce qui est impossible avec les compléments.

17. (55) est clairement acceptable dans un contexte comme le suivant : Jean a pour tâche de travailler avec Marie, et Paul l'assiste dans cette tâche.

De plus, la propriété d'itérabilité reçoit une explication simple dans la plupart des cadres théoriques : les arguments sont sélectionnés par le verbe, qui peut donc contraindre leur réalisation à être unique. A l'inverse, les ajouts ne sont pas sélectionnés par le verbe, et sont librement insérés ; rien ne devrait donc interdire à un même type d'ajout d'être réalisé plusieurs fois.

Cependant, dès que l'on examine des exemples plus complexes, il s'avère que l'itérabilité ne partitionne pas clairement les dépendants en arguments et ajouts. Le célèbre exemple de Bresnan (1982) illustre les difficultés :

- (57) Fred *deftly* [Manner] handed a toy to the baby *by reaching behind his back* [Manner] *over lunch* [Temp] *at noon* [Temp] *in a restaurant* [Loc] *last sunday* [Temp] *in Back Bay* [Loc] *without interrupting the discussion* [Manner]

Fred a habilement tendu un jouet au bébé en le faisant passer derrière son dos pendant le déjeuner à midi dans un restaurant dimanche dernier sans interrompre la discussion.

Selon l'analyse proposée, (57) comporte trois ajouts de manière, trois ajouts temporels et deux ajouts locatifs. Bresnan conclut que ces trois types d'ajouts (manière, temps, lieu) sont itérables, et donc que l'itérabilité est bien une propriété caractéristique des ajouts.

Paradoxalement, cet exemple illustre les deux difficultés inhérentes au test d'itérabilité : d'une part, certains types d'unités sont itérables, indépendamment de leur type de fonctionnement ; en particulier elles sont itérables même quand elles fonctionnent comme des arguments. D'autre part, la validité du test dépend fortement de ce que l'on entend par *ajout du même type* : sans une définition précise de cette notion, la notion d'itérabilité est sans contenu.

J'examine ces deux difficultés en détail dans les paragraphes qui suivent.

#### 1.4.2 Première difficulté : les termes locatifs et temporels

Les ajouts locatifs et temporels sont les exemples les plus clairs d'ajouts itérables :

- (58) a. Jean dort dans le jardin près de l'arbre dans un transat.  
b. Jean doit parler lundi vers quinze heures juste après Marie.

Cependant, cette propriété n'est pas caractéristique des ajouts locatifs et temporels, mais des expressions locatives et temporelles en général. Ainsi, il ne fait guère de doute que le GP de (59a) est un argument ; en particulier, il est syntaxiquement obligatoire (59b). (59c) montre que l'argument locatif de *aller* peut être itéré.

- (59) a. Jean est allé dans le parc.  
b. \*Jean est allé.

c. Jean est allé dans le parc au bord de l'étang près du saule.

Il est plus difficile de trouver un verbe prenant indiscutablement un argument temporel. Un candidat plausible est l'idiome *prendre rendez-vous*<sup>18</sup>. Cet idiome peut se combiner avec une expression temporelle spécifiant la date du rendez-vous ; la date du rendez-vous pouvant être distincte de la date de l'événement décrit par le verbe, il est clair que cette expression temporelle n'est pas un ajout temporel standard. De fait, on constate qu'une phrase comme (60a) est ambiguë : soit le rendez-vous doit avoir lieu à huit heures, soit c'est l'événement de fixation du rendez-vous qui a lieu à huit heures. De manière intéressante, si l'expression temporelle est placée en tête de phrase, seule la seconde interprétation est disponible (60b) ; puisque les ajouts, et en particulier les ajouts temporels, peuvent normalement être placés en tête de phrase (61), cet exemple indique que sous la première interprétation, *à huit heures* est un argument.

- (60) a. Jean a pris un rendez-vous à huit heures.  
 b. #A huit heures, Jean a pris un rendez-vous.
- (61) a. Jean a rendez-vous avec Marie à huit heures.  
 b. A huit heures, Jean a rendez-vous avec Marie.

On constate que l'expression temporelle combinée avec *prendre rendez-vous* est itérable dans les mêmes conditions que les ajouts temporels : (62) présente la même ambiguïté que (60a).

- (62) Jean a pris rendez-vous lundi matin à huit heures avant sa réunion.

Il est donc clair que la possibilité d'itérer les ajouts locatifs et temporels est indépendante de leur caractère d'ajout : l'itérabilité est une propriété générale des expressions temporelles et locatives. Les arguments locatifs et temporels étant itérables, il n'y a pas de corrélation directe entre itérabilité et statut d'argument ou d'ajout : certains types types d'arguments sont itérables<sup>19</sup>.

---

18. *Avoir lieu* est un autre candidat possible ; cependant, le statut argumental de *à huit heures* en (i) est moins clair ; en particulier, il peut être placé en tête de phrase si le verbe est à un temps perfectif (ii).

- (i) La réunion a lieu à huit heures.  
 (ii) A huit heures, la réunion aura eu lieu.  
 (iii) \* A huit heures, la réunion a lieu.

Il se peut que *à huit heures* soit un argument en (i) et un ajout en (ii). Cependant, je ne trouve pas d'indication claire que ce soit le cas.

19. Dans le chapitre 7 (paragraphe 7.2.2.2), on verra que certaines itérations apparentes de GP locatifs ont un statut particulier : une séquence de GP locatifs peut former un constituant qui a un statut similaire à un constituant coordonné.

Ces observations font ressortir le fait que les ajouts locatifs et temporels sont des ajouts atypiques ; ils ne doivent donc pas servir d'exemples centraux dans la classification. J'examine donc maintenant les propriétés d'itérabilité des autres ajouts.

### 1.4.3 Deuxième difficulté : imprécision de la définition

La caractérisation (54) repose crucialement sur la notion d'*ajouts de même type*. Dans un exemple comme (55), il est difficile de contester le fait que les deux ajouts sont de même type : ils ont la même préposition pour tête, avec dans les deux cas un nom propre pour complément ; cependant, dans le cas général, il n'est pas possible de tester l'itérabilité sans définir au préalable la relation « être du même type ». L'exemple (57) fait ressortir ce point : le fait de considérer les trois ajouts étiquetés *Manière* par Bresnan comme de même type demande à être justifié.

Quand on cherche à définir la relation « être du même type » pertinente pour tester l'itérabilité, la difficulté n'est pas de disposer d'une relation de similarité quelconque ; il existe diverses classifications des ajouts d'une part, et des arguments d'autre part, qui peuvent s'avérer appropriées . C'est ce qui amène Bresnan à classer ses trois ajouts comme *du même type* : une classification grossière des ajouts peut effectivement placer ces trois ajouts dans une même classe syntaxique et/ou sémantique. Le problème est plutôt de décider du *grain* qui est approprié : quelle est la finesse des classes d'ajouts similaires ? Par exemple, supposons que la classification des adverbes de phrase de Molinier (1990) donne une image adéquate d'une partie du domaine des dépendants ; cette classification est représentée sous la forme d'un arbre taxinomique dans la figure 1.1. Faut-il, pour les besoins de l'itérabilité, considérer comme « du même type » tous les adverbes de phrases, les adverbes de phrase disjonctifs, les disjonctifs d'attitude, les évaluatifs ?

Il est clair que le seul moyen d'éviter la circularité est de s'appuyer sur une notion de similarité fondée empiriquement et indépendante de la question de l'itérabilité.

A ma connaissance, la seule notion de similarité entre expressions linguistiques qui puisse être testée empiriquement est la coordonnabilité. Il est bien connu que pour être coordonnables, deux unités doivent être suffisamment semblables. Par exemple, il n'est pas possible de coordonner deux unités ayant des fonctions distinctes (63) ; si la coordination d'unités catégoriellement diverses est possible, elle est soumise à des contraintes (64–65) ; enfin, toutes les coordinations d'unités de même catégorie ne sont pas possibles (66).

- (63) a. \*Jean a acheté un livre et à Marie  
 b. \*Jean a parlé de Paul et à Paris
- (64) a. Le livre était passionnant et de nature à intéresser Paul  
 b. \*Paul était épuisé et chez sa mère
- (65) a. Il répondit calmement et en pesant ses mots

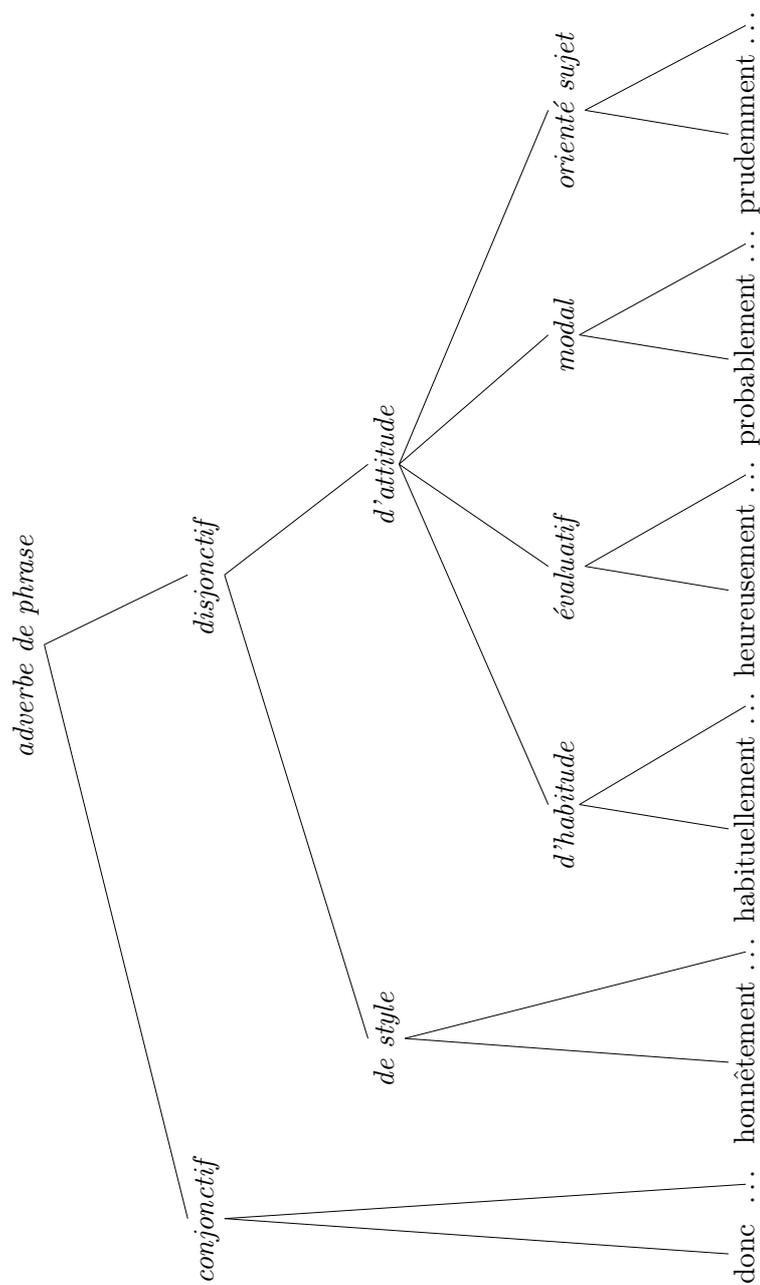


FIG. 1.1 – La classification des adverbes de phrase de Molinier (1990)

- b. \*Il arriva rapidement et en prenant le train
- (66) a. \*Ce livre est de Balzac et à Paul  
 b. \*Ce livre est à Paul et sur la table  
 c. \*Paul répondit calmement et bien

Si l'analyse de détail des conditions de coordonnabilité nécessite une étude détaillée, il est donc clair que deux unités doivent être suffisamment similaires pour pouvoir être coordonnées. Je propose donc de s'appuyer sur la coordonnabilité pour évaluer l'itérabilité : la question de savoir si la cooccurrence de deux ajouts dans une même phrase est une itération ne se pose que si ces deux ajouts sont suffisamment similaires pour être coordonnés.

(67) **Coordination et itération**

Deux ajouts sont du même type s'ils peuvent être coordonnés.

L'application de la coordonnabilité à l'exemple de Bresnan donne des résultats troublants : aucune des trois paires d'ajouts considérées n'est clairement coordonnable.

- (68) ?? Fred a tendu un jouet au bébé habilement et en le passant derrière son dos.  
 (69) ?? Fred a tendu un jouet au bébé habilement et sans interrompre la discussion.  
 (70) ?? Fred a tendu un jouet au bébé en le passant derrière son dos et sans interrompre la discussion.

Si ces exemples sont agrammaticaux, les trois ajouts considérés ne sont pas du même type, au sens pertinent pour tester l'itérabilité. L'exemple (57) n'est donc pas un exemple d'itération d'ajouts de même type, et il ne dit rien de l'itérabilité des ajouts.

La coordonnabilité est une relation de similarité fine, et qui donne des résultats surprenants. Dans les paragraphes qui suivent, j'applique les tests de coordonnabilité et d'itérabilité à plusieurs classes d'adverbes du français, en me basant sur la classification de Molinier (1990)<sup>20</sup>. Il s'avère que, quand on réussit à isoler une classe d'adverbes du même type, l'itérabilité est plus l'exception que la règle.

#### 1.4.3.1 Adverbes de phrase

En général, il n'est pas possible de coordonner deux ajouts de phrases appartenant à deux sous-classes distinctes :

- (71) a. Connecteur et Style  
 \* En conséquence et honnêtement, Paul est indéfendable.

---

20. Ce travail devrait idéalement être réalisé sur les ajouts en général, et pas seulement sur les adverbes. Je me limite aux adverbes dans la mesure où leur classification est relativement bien établie ; la classification des ajouts en général est un domaine peu exploré.

- b. Connecteur et Evaluatif
    - \* En conséquence et malheureusement, Paul est indéfendable.
  - c. Connecteur et Modal
    - \* En conséquence et probablement, Paul est indéfendable.
  - d. Connecteur et Orienté sujet
    - \* En conséquence et stupidement, Paul a refusé de répondre à la question.
- (72)
- a. Style et Evaluatif
    - \* Honnêtement et malheureusement, Paul est indéfendable.
  - b. Style et Modal
    - \* Honnêtement et probablement, Paul est indéfendable.
  - c. Style et Orienté sujet
    - \* Honnêtement et stupidement, Paul a refusé de répondre à la question.
- (73)
- a. Evaluatif et Modal
    - \* Malheureusement et probablement, Paul est indéfendable.
  - b. Evaluatif et Orienté sujet
    - \* Malheureusement et prudemment, Paul a refusé de répondre à la question <sup>21</sup>.
- (74) Modal et orienté sujet
- \* Probablement et stupidement, Paul a refusé de répondre à la question.

Même quand on choisit deux ajouts de phrase dans la même classe, ils ne peuvent pas toujours être coordonnés : les évaluatifs et les modaux refusent totalement la coordination ; seuls les adverbess orientés sujet l'acceptent clairement.

- (75) *Connecteurs*
- ?? En conséquence et de surcroît, ce théorème est faux.
- (76) *Style*
- ?? Honnêtement et entre nous, Paul est indéfendable.
- (77) *Evaluatifs*
- \* Bizarrement et malheureusement, Paul n'a pas pu arriver à temps.
- (78) *Modaux*
- \* Evidemment et forcément, Paul sera en retard.
- (79) *Orientés sujet*
- Stupidement et sans réfléchir aux conséquences, Paul a refusé de répondre à la question.

Il n'y a donc pas de sens à se demander si les adverbess évaluatifs sont itérables : deux adverbess évaluatifs ne peuvent pas être suffisamment similaires pour que la question de

---

21. Je change ici l'adverbe orienté sujet pour éviter une possible lecture évaluative de *stupidement*.

l'itérabilité se pose ; de même pour les modaux. L'itérabilité ne peut être testée que pour les adverbes de phrase orientés sujet, et, marginalement, pour les connecteurs et les adverbes de style.

Quand on tente d'itérer des adverbes de ces trois classes, on obtient les résultats suivants :

- (80) a. ? En conséquence, l'accusé a, de surcroît, détruit les preuves de son forfait.  
 b. ? De surcroît, l'accusé a, en conséquence, détruit les preuves de son forfait.
- (81) a. \*Entre nous, Paul est, honnêtement, indéfendable.  
 b. ??Honnêtement, Paul est indéfendable, entre nous.  
 c. \*Paul est, honnêtement, indéfendable, entre nous.
- (82) a. \*Intelligemment, Jean a prudemment refusé de répondre<sup>22</sup>.  
 b. \*Prudemment, Jean a intelligemment refusé de répondre.

On observe que les seuls adverbes de phrases qui sont clairement coordonnables (les orientés sujet) ne sont *pas* itérables. Il apparaît donc que dans le domaine des adverbes de phrase, l'itérabilité est l'exception plutôt que la règle : parmi les adverbes de phrase pour lesquels la question de l'itérabilité peut être posée, seuls les connecteurs admettent l'itération à la marge.

#### 1.4.3.2 Les adverbes de cadre

Les adverbes de cadre sont clairement coordonnables (83a). Cependant, on constate qu'ils ne sont pas itérables : deux adverbes de cadre indépendants ne peuvent pas apparaître dans la même phrase (83b).

- (83) a. Jean est légalement et moralement responsable.  
 b. \* Légalement, Jean est moralement responsable.

#### 1.4.3.3 Les adverbes de manière

Comme pour les adverbes de phrases, on constate que tous les adverbes de manière ne peuvent pas être coordonnés : seuls les adverbes appartenant à une même sous-classe le peuvent. Mais il apparaît clairement que les adverbes de manière qui peuvent être coordonnés ne peuvent pas être itérés. J'illustre cette propriété avec des adverbes de manière orientés sujet<sup>23</sup> :

22. La constructions d'exemples comme (82) est rendue délicate par le fait que tous les adverbes de phrase orientés sujet peuvent également fonctionner comme des adverbes de manière. En (82), j'ai choisi un verbe qui refuse l'interprétation « manière » afin d'éviter cette difficulté.

23. La position des adverbes dans les exemples (84) est choisie de manière à éviter leur interprétation comme des adverbes de phrase.

- (84) a. Paul a joyeusement et calmement répondu à la question.  
 b. \* Paul a répondu à la question calmement joyeusement.  
 c. \* Paul a répondu calmement à la question joyeusement.

#### 1.4.3.4 Conclusion

Dans chaque cas où on a réussi à isoler une classe d'adverbes suffisamment similaires pour pouvoir être coordonnés, on a constaté que les phrases contenant deux adverbes de cette classe sont agrammaticales<sup>24</sup>. Ce résultat jette un doute certain sur l'intérêt de l'itérabilité pour distinguer les arguments des ajouts : les adverbes sont les ajouts les plus clairs, et la plupart des classes d'adverbes ne sont pas itérables. Puisque certains arguments sont itérables, l'itérabilité n'est même pas une condition suffisante pour le statut d'ajout.

#### 1.4.4 Vers une analyse des itérations d'ajouts

Dans le paragraphe précédent, on a vu qu'il n'existait pas d'exemples clairs d'adverbes itérables. Il reste à déterminer s'il existe des classes d'ajouts, autres que les ajouts locatifs et temporels, qui sont itérables.

Pollard et Sag (1987) fournissent plusieurs exemples assez convaincants, mais qui doivent être examinés au cas par cas.

- (85) a. Dana went to Chicago without going to the conference without feeling guilty.  
 Dana est allée à Chicago sans aller à la conférence sans se sentir coupable.  
 b. Mary climbed Beacon Hill without oxygen to impress Bill, to show how impressionable he was.  
 Mary a escaladé le Beacon Hill sans oxygène pour impressionner Bill, pour montrer à quel point il est impressionnable.  
 c. Kim sold life insurance for Mutual of the Ozarks, for her poor old mother.  
 Kim vendait des assurances-vie pour Mutual of the Ozarks, pour sa pauvre mère.  
 d. Heather opened the rusty lock with a key, with a pair of pliers.  
 Heather a ouvert le cadenas rouillé avec une clé, avec une paire de pinces.

Tous ces exemples n'ont pas le même statut. (85d) ne semble pas possible en français ; les GP instrumentaux ne sont donc pas itérables.

(85c) ne semble pas mettre en jeu deux ajouts du même type. *pour Mutual of the Ozarks* sert clairement à désigner l'employeur de Kim. *Pour sa pauvre mère* peut avoir

---

24. Une étude plus détaillée devrait examiner l'itérabilité des ajouts en général, et non seulement aux adverbes ; je me suis limité à ceux-ci pour pouvoir m'appuyer sur une classification relativement partagée.

deux interprétations : soit l'activité professionnelle de Kim apporte un bénéfice quelconque à *sa pauvre mère* ; Kim exerce cette activité à la place de *sa pauvre mère*.

A priori, on pourrait penser que ces trois interprétations des ajouts en *pour* correspondent à un unique type d'ajout. Mais le test de la coordinabilité ne confirme pas cette hypothèse : en (86a) comme en (86b), *Mutual of the Ozarks* et *sa pauvre mère* doivent jouer des rôles parallèles : ils sont tous deux employeurs de Kim.

- (86) a. Kim vend des assurances-vie pour Mutual of the Ozarks et pour sa pauvre mère.  
 b. Kim vend des assurances-vie pour Mutual of the Ozarks et sa pauvre mère.

Il ne semble donc pas que l'exemple (85c) soit un cas d'itération : les deux ajouts ne sont pas du même type.

Restent les exemples (85a) et (85b), qui semblent être de véritables cas d'itération. Ces exemples ont une propriété intéressante : il est clair que l'un des ajouts prend l'autre dans sa portée. Afin de montrer que c'est le cas, on peut examiner les implications de ces phrases.

(85a) n'implique pas que Dana ne s'est pas sentie coupable d'être allé à Chicago ; par exemple, cette phrase est compatible avec un contexte où Dana se sent coupable d'aller à Chicago pour une raison totalement indépendante du congrès auquel elle est censée assister. Seul le fait de ne pas être allée au congrès ne la fait pas se sentir coupable.

Il en va de même pour (85b) : le second ajout *pour montrer à quel point il est impressionnable* prend clairement le premier dans sa portée, puisque (87) est très difficile à contextualiser : on ne voit pas en quoi le fait d'escalader Beacon Hill sans oxygène montrerait *en tant que tel* que Bill est impressionnable.

- (87) Mary a escaladé le Beacon Hill sans oxygène pour montrer à quel point Bill est impressionnable.

Cet examen rapide tend à prouver qu'au moins une partie des ajouts itérables sont des ajouts qui acceptent de prendre un ajout du même type dans leur portée. Il reste à déterminer si cette propriété est générale, c'est-à-dire si (88) est vérifiée :

(88) **Itération et portée**

Un type d'ajout *T* est itérable si et seulement si un ajout de type *T* peut prendre un autre ajout de type *T* dans sa portée.

Cette caractérisation a un attrait immédiat : elle permet de concilier les observations sur la non-itérabilité de nombreux types d'ajouts avec leur analyse comme des modificateurs, strictement non-sélectionnés par le verbe. Elle appelle cependant une étude de détail qui

ne peut être menée ici. Il est en particulier important de déterminer si elle s'applique aux ajouts locatifs et temporels, et s'il est raisonnable de poser une portée distincte pour les deux GP dans les exemples comme (55), répété ci-dessous en (89).

(89) Jean travaille avec Marie avec Paul

## 1.5 Bilan

Dans ce chapitre, trois propriétés susceptibles de différencier les arguments des ajouts ont été examinées : le caractère syntaxiquement obligatoire, le caractère sémantiquement obligatoire, et l'itérabilité. Aucune de ces trois propriétés ne permet d'opposer nettement les arguments aux ajouts. D'abord, tous les arguments ne sont pas syntaxiquement obligatoires ; en particulier, il est plus typique pour les GP argumentaux d'être syntaxiquement facultatifs que d'être syntaxiquement obligatoires. Ensuite, le caractère sémantiquement obligatoire n'est pas caractéristique des arguments : si les arguments directs sont typiquement sémantiquement obligatoires, ce n'est pas le cas des GP argumentaux ; et certains ajouts sont sémantiquement obligatoires. Enfin, la propriété d'itérabilité n'est pas non plus opératoire : certains arguments sont itérables, et, pour autant que la notion d'itérabilité puisse être définie de manière précise pour les ajouts, il existe de nombreux ajouts qui ne sont pas itérables.

Le seul résultat positif de ce chapitre est une condition suffisante pour le statut d'argument : si un dépendant est syntaxiquement obligatoire, alors c'est un argument. Cette condition est vérifiée même quand l'identité catégorielle du dépendant pourrait amener à le classer comme un ajout.

Ce résultat confirme le fait que la distinction syntaxique argument/ajout est justifiée ; il n'est cependant pas d'une grande utilité pour décider du statut d'un dépendant donné, dans la mesure où nombre d'arguments sont syntaxiquement facultatifs.

## Chapitre 2

# Propriétés relationnelles des dépendants

### 2.1 Introduction

J'ai examiné dans le chapitre précédent le faisceau de propriétés le plus couramment utilisé pour distinguer les arguments des ajouts, et qui sont reprises dans l'analyse standard des deux types de fonctionnement : le verbe sélectionne (syntaxiquement et sémantiquement) ses arguments, l'ajout sélectionne le verbe ou une de ses projections. Dans ce chapitre, je m'intéresse à deux types de propriétés qui n'ont pas été exploitées de façon systématique dans les études antérieures pour opposer arguments et ajouts : les propriétés de placement et les propriétés de portée des dépendants.

### 2.2 Placement des dépendants

#### 2.2.1 Cadre de l'analyse

Dans la tradition générative, il est généralement supposé que les arguments et les ajouts ne sont pas réalisés dans les mêmes positions structurales ; la combinaison d'un verbe avec ses arguments met en jeu une série de règles de combinaison spécifiques — généralement, une règle pour la combinaison d'un verbe avec ses compléments, et une règle pour la combinaison d'un sujet avec un groupe verbal. Les ajouts sont, au sens strict, adjoints à un nœud de l'arbre syntaxique ; suivant les cas, V, GV ou S. Une implication de cette conception devrait être que ces modes de combinaisons différents se manifestent par des positions linéaires distinctes, et permettre de contraster arguments et ajouts.

La distribution observable des ajouts ne confirme pas cette implication. En français, il est certain que l'ordre entre ajouts et arguments n'est pas contraint après le verbe :

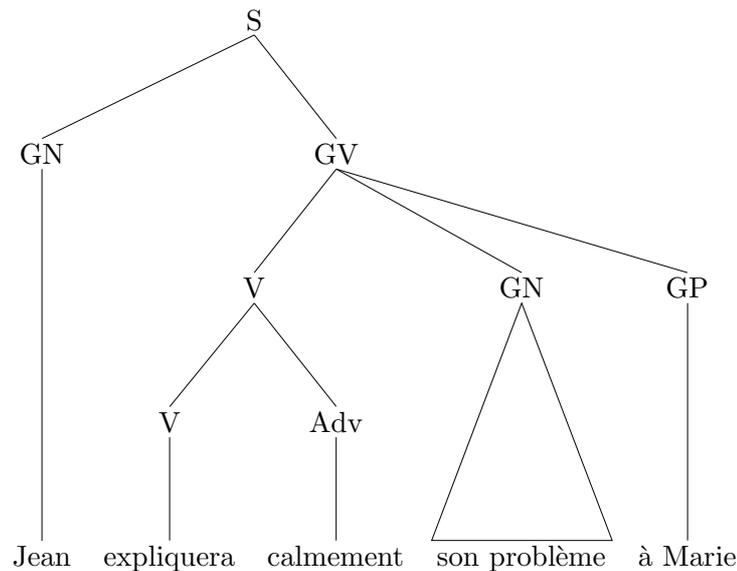


FIG. 2.1 – Analyse possible de (1a)

- (1) a. Jean expliquera calmement **son problème à Marie**.  
 b. Jean expliquera **son problème** calmement **à Marie**.  
 c. Jean expliquera **son problème à Marie** calmement.

Les exemples (1a) et (1c) ne posent pas de problèmes pour l'approche générative classique : dans le premier cas, on peut poser que l'adverbe *calmement* se combine directement avec le verbe lexical (fig. 2.1) ; dans le second, que l'ajout se combine avec un GV complet (fig. 2.2). En revanche, (1b) est problématique : l'ajout étant réalisé entre deux arguments, il n'est pas possible de soutenir que les arguments et les ajouts sont combinés par des règles de dominance distinctes.

Plusieurs approches peuvent être envisagées pour pallier à cette difficulté. Dans une approche transformationnelle, on peut soutenir que (1b) met en jeu une extraposition du GP argument à droite de l'adverbe (fig. 2.3). Dans les approches surfacistes, un certain nombre d'analyses distinctes ont été proposées<sup>1</sup> :

- on peut poser que les arguments sont combinés un à un avec le verbe (fig. 2.4) ; il y a donc un nœud GV auquel l'adverbe peut être adjoint en (1b). Cette approche est proposée par Hinrichs et Nakazawa (1994) pour l'allemand, et correspond à l'analyse

1. Je laisse de côté les approches qui découplent partiellement la structure en constituants de l'ordre des mots ; cf. Reape (1994). Ce type d'approche a un statut intermédiaire entre les approches purement syntagmatiques considérées dans cette section et les approches basées sur la notion de champs, présentées plus loin.

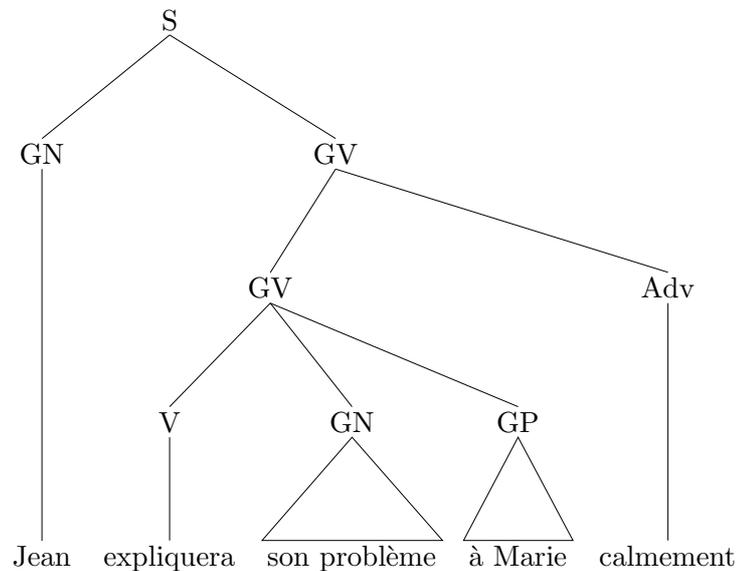


FIG. 2.2 – Analyse possible de (1c)

standard dans le cadre des Grammaires d'Arbres polychromes (Cori et Marandin, 1995), explicitée dans Bonami (1994) ;

- on peut soutenir qu'il existe un unique schéma de dominance combinant les ajouts et les compléments argumentaux avec le verbe comme filles d'une même mère (fig. 2.5 ; voir Kasper (1994) pour l'allemand, Ωà paraître Abeillé et GodardΩà paraîtreΩà paraître pour le français) ;
- enfin, on peut poser que les ajouts post-verbaux sont ajoutés à la liste des arguments du verbe, et fonctionnent donc, pour les besoins de la composante syntagmatique, de la même manière que les arguments (Bouma *et al.*, 1999). Cette hypothèse est distincte de la précédente, mais aboutit à la même structure en constituants, illustrée dans la figure 2.5.

Chacune de ces analyses vise à réconcilier les données de (1) avec l'approche générative traditionnelle : l'organisation en constituants détermine l'ordre des mots. Elles permettent d'éviter que (1) *infirme* cette position. Elles ne montrent cependant pas que l'approche générale est utile à la compréhension des contraintes sur la place des ajouts. Considérons les places possibles pour les adverbes *franchement* et *calmement* :

- (2)
- a. Franchement, Jean a fait une bourde.
  - b. Jean, franchement, a fait une bourde.
  - c. Jean a, franchement, fait une bourde.
  - d. \*Jean a fait franchement une bourde.

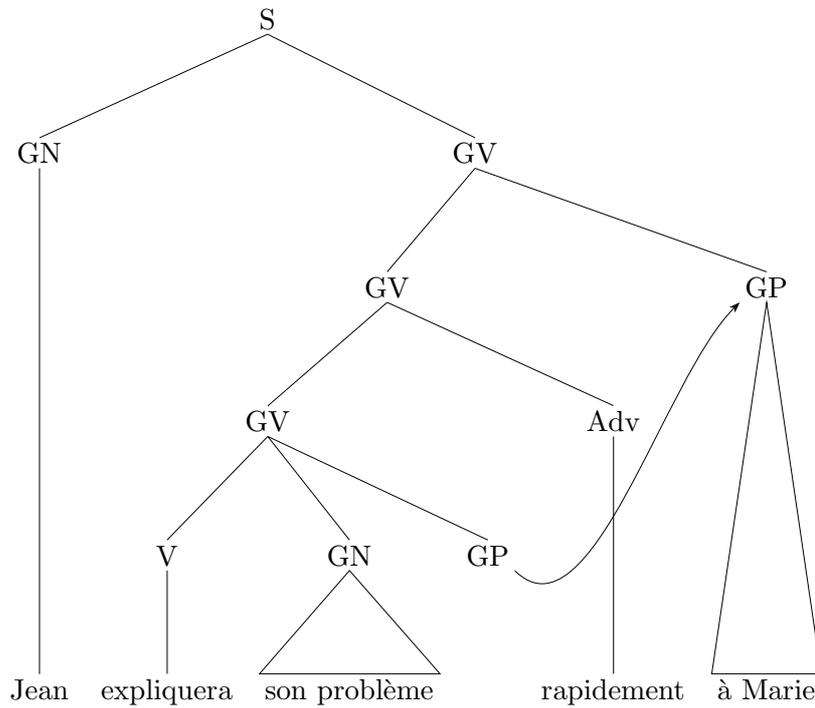


FIG. 2.3 – Analyse de (1b) avec extraposition

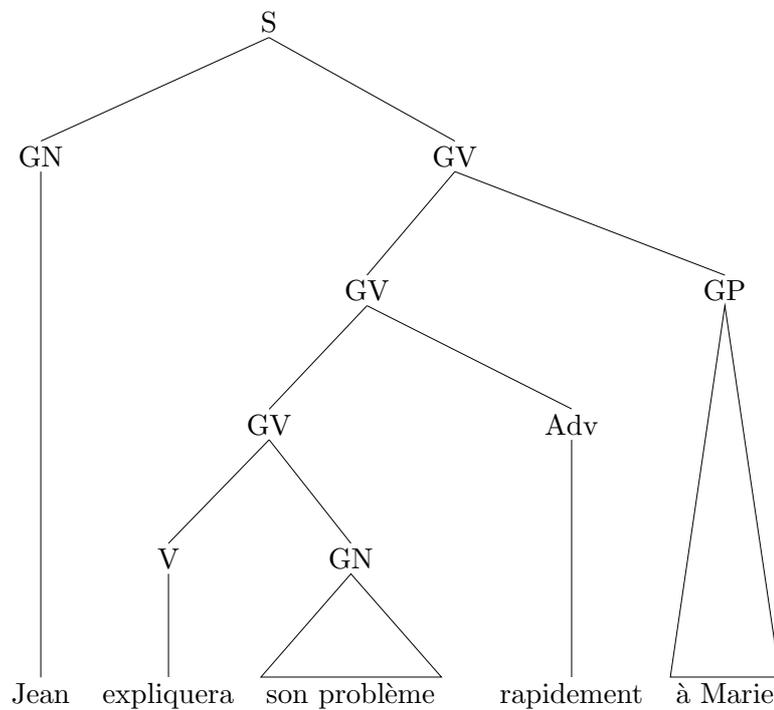


FIG. 2.4 – Analyse de (1b) avec GV hiérarchisé

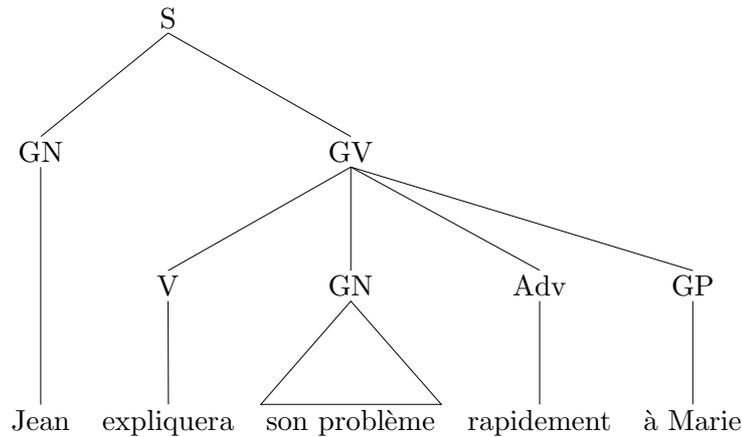


FIG. 2.5 – Analyse de (1b) avec GV plat

- e. ?Jean a fait une bourde, franchement.
- (3) a. Calmement, Jean a ouvert le colis piégé.  
 b. Jean, calmement, a ouvert le colis piégé.  
 c. Jean a calmement ouvert le colis piégé.  
 d. Jean a ouvert calmement le colis piégé.  
 e. Jean a ouvert le colis piégé calmement.

En termes d'ordre linéaire, la différence entre les deux adverbes est claire : *franchement* s'oppose à *calmement* en ce qu'il ne peut pas être réalisé après le verbe. Mais la différence est beaucoup moins claire en termes de structure en constituants : il ne semble pas y avoir une classe clairement définie de constituants auxquels *franchement* ne peut pas s'adjoindre. Cela ne veut pas dire qu'une analyse basée sur la structure en constituants n'est pas possible ; mais l'approche générale semble plus brouiller le tableau des données que l'éclairer.

Afin de rendre compte des contraintes sur le placement des dépendants, il est donc préférable de s'appuyer sur une approche de l'ordre des mots qui donne un statut explicite aux positions linéaires des constituants. Cette approche est instanciée par la tradition des analyses en termes de *champs topologiques*, et a été récemment mise en œuvre dans des cadres syntaxiques explicites : Grammaires d'Arbres Polychromes (Cori et Marandin, 1995), grammaires de linéarisation directe (Kathol, 1995)<sup>2</sup>. Elle soutient que la phrase est organisée en une série de *champs* accueillant des constituants. Certains champs peuvent contenir plusieurs constituants, et l'ordre entre les occupants d'un champ peut être libre ;

2. Voir Bonami (1998) pour une comparaison.

mais l'ordre entre les champs eux-mêmes est strictement contraint. Pour le français, on pourrait soutenir que la phrase peut comporter au moins sept champs distincts :

$$(4) \left| \begin{array}{c} \text{D'après Paul,} \\ 1 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{Jean,} \\ 2 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{hier,} \\ 3 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{a} \\ 4 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{volontairement} \\ 5 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{bousculé} \\ 6 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{Marie} \\ 7 \end{array} \right|$$

Seul le champ 4 est obligatoirement instancié (5) ; en français il est nécessairement occupé par le verbe tête<sup>3</sup>. Certains champs, comme les champ 5 et 7, peuvent contenir plusieurs constituants (6) ; par contre, les champs 2 et 4 ne peuvent pas accueillir plus d'un constituant, respectivement le sujet et le verbe tête. L'étude de l'ordre des mots se ramène donc à une étude des conditions d'occupabilité des champs : tel champ accepte tels types de constituants, et tel nombre de constituants.

$$(5) \left| \begin{array}{c} \text{Viens!} \\ 4 \end{array} \right|$$

$$(6) \text{ a. } \left| \begin{array}{c} \text{Paul} \\ 2 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{a} \\ 4 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} [\text{souvent}] [\text{délibérément}] \\ 5 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{frappé} \\ 6 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{Jean} \\ 7 \end{array} \right|$$

$$\text{ b. } \left| \begin{array}{c} \text{Paul} \\ 2 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{a} \\ 4 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} \text{parlé} \\ 6 \end{array} \right| \left| \begin{array}{c} [\text{à Marie}] [\text{plusieurs fois}] [\text{de ce problème}] \\ 7 \end{array} \right|$$

Ce type d'approche se distingue des approches génératives traditionnelles sur un point crucial : contrairement à la structure en constituants, l'organisation en champs topologiques ne reflète en rien l'ordre de combinaison des unités. Rien n'interdit donc, par exemple, de supposer qu'une même règle de combinaison est utilisée pour introduire l'adverbe *calmement* dans tous les exemples de (3).

Dans le reste de ce chapitre, je me baserai sur une approche de l'ordre des mots en termes de champs topologiques. A la suite de Cori et Marandin (1995), je renomme les champs topologiques *positions syntaxiques* ; et je donne aux positions discutées des étiquettes plus parlantes. Les observations qui suivent peuvent être encodées directement dans toute théorie qui donne un statut explicite aux champs/positions.

## 2.2.2 La position post-verbale

En français, les arguments non-sujets et canoniques<sup>4</sup> sont typiquement réalisés à droite du verbe qui les sélectionne. Si le verbe est à un temps composé, ils sont typiquement à

3. De manière intéressante, cette propriété n'est pas vérifiée en allemand : il existe bien un champ obligatoirement instancié, mais il ne contient pas nécessairement le verbe tête. cf. Kathol (1995) ; Bonami (1998).

4. J'utilise *canonique* dans le sens de HPSG (cf. par exemple Miller et Sag (1997)) : une unité est canonique si elle est réalisée ni sous la forme d'un pronom clitique, ni sous la forme d'un constituant extrait.

droite du participe.

- (7) a. Jean a rencontré Marie.  
 b. \*Jean a Marie rencontré.  
 c. \*Jean Marie a rencontré.  
 d. \*Marie Jean a rencontré.

Comme on l'a vu en introduction, cette position est cependant également ouverte à la plupart des ajouts ; on ne peut donc s'appuyer sur la distribution des dépendants dans le domaine post-verbal pour opposer arguments et ajouts.

### 2.2.3 La position post-V fini

J'appelle position post-V fini l'environnement immédiat du verbe fini à sa droite. Quand le verbe fini est à un temps composé, cette position est délimitée à droite par le participe. Quand le verbe est à un temps simple, la position post-V fini n'est pas immédiatement distinguable de la position post-verbale<sup>5</sup>.

La position post-V fini est typiquement occupée par des adverbes ; les adverbes étant le plus souvent des ajouts, on peut se demander si cette position n'est pas réservée aux ajouts. La réponse à cette question s'avère complexe : la classe des unités susceptibles d'apparaître après le V fini est hétérogène.

D'abord, la quasi-totalité des adverbes est susceptible d'apparaître dans cette position. Les exemples suivants reprennent un membre de chaque classe distinguée par Molinier (1990) :

- (8) a. Paul a donc rencontré Marie.  
 b. Paul a, honnêtement, bénéficié d'un traitement de faveur.  
 c. Paul avait habituellement soutenu son frère.  
 d. Paul n'a malheureusement pas pu arriver à temps.  
 e. Paul a évidemment été en retard.  
 f. Paul a stupidement refusé de répondre à la question.  
 g. Jean a calmement répondu à la question.  
 h. Paul a, légalement, été démis de ses fonctions.  
 i. Paul est récemment allé à Paris.

---

5. Cette définition ne préjuge pas de l'analyse détaillée de l'ordre des mots dans le GV. Je masque ici le parallélisme observé par  $\Omega$  paraîtreAbeillé et Godard $\Omega$  paraître $\Omega$  paraître entre la distribution des participes et des autres éléments « légers » (adverbes tels que *bien*, compléments nus des verbes support) pour des raisons méthodologiques : le statut d'argument ou d'ajout de ces unités est, en principe, en question.

- j. Paul a mortellement blessé la victime.
- k. Paul a énormément aimé ce film.
- l. Paul a uniquement bu de l'eau.

Les ajouts d'autres catégories peuvent également apparaître dans cette position ; contrairement à ce qui se passe avec la plupart des adverbes, ceux-ci reçoivent typiquement une intonation marquée :

- (9) a. Marie aura, si Paul lui donne le sien, reçu le soutien de dix personnalités de premier plan.
- b. Marie a, complètement soûle, percuté un lampadaire.
- c. Marie a, dans le restaurant où elle déjeunait, rencontré un vieil ami.
- d. Marie a, avec adresse, esquivé toutes les objections.
- e. Marie a, lundi dernier, rencontré un vieil ami.
- f. Marie a, rue Pascal, rencontré un vieil ami.

Même si, encore une fois, une classification générale des ajouts serait requise pour pouvoir donner une conclusion définitive, il apparaît que (i) des adverbes appartenant à toutes les classes sémantiques et (ii) des ajouts appartenant à toutes les catégories peuvent apparaître dans la position post-V fini.

On constate par ailleurs que les arguments réalisés comme des GN pleins et la plupart des arguments d'autres catégories ne peuvent apparaître dans cette position <sup>6</sup> :

- (10) a. \*Jean a, Marie, rencontré.
- b. \*Jean a, qu'il viendrait, affirmé avec assurance.
- c. \*Jean a, parler, voulu.
- d. \*Jean a, irresponsable, trouvé cette position.
- e. \*Jean a, à Marie, dit qu'il viendrait.

On constate toutefois deux exceptions problématiques : d'une part, les arguments directs réalisés comme des quantifieurs nus apparaissent dans la position post-V fini :

- (11) a. Jean a tout expliqué à Marie.
- b. Jean n'a rien dit.

D'autre part, les adverbes qui ont le statut d'argument sont également possibles dans cette position (12). Si l'argument adverbial de ces verbes est réalisé comme un GP, il ne peut pas apparaître dans la position post-V fini (13).

- (12) a. Jean s'est mal/ lamentablement comporté.

---

6. Certains locuteurs acceptent marginalement les GP argumentaux dans la position post-V fini. Je laisse ce problème de côté.

- b. Jean a bien traité ses invités.
- (13) a. \* Jean s'est, avec rudesse, comporté.  
b. \* Jean a, avec déférence, traité ses invités.

Le seul moyen de rendre compte de l'ensemble de ces données semble être d'admettre que deux classes d'unités peuvent apparaître dans la position post-V fini : d'une part, les unités appartenant à la *catégorie* des adverbes peuvent y apparaître ; on peut, à la suite de Abeillé et Godard (1998), poser que les quantifieurs nus partagent avec les adverbes un trait [ADV +], qui rend compte de leur distribution<sup>7</sup>. D'autre part, les unités fonctionnant comme des ajouts peuvent également être réalisées dans cette position, avec une intonation spéciale<sup>8</sup>.

La position post-V fini permet donc de distinguer les arguments et les ajouts dans certains cas : en principe, si un dépendant non-adverbial peut être réalisé dans cette position, c'est un ajout ; sinon, c'est un argument. Elle doit cependant être manipulée avec précaution : tous les arguments ne sont pas interdits.

De manière intéressante, la position post-V fini permet de trancher assez nettement le statut des GP, dans la mesure où ceux-ci n'y sont pas autorisés de par leur catégorie. Les résultats obtenus confirment les observations précédentes : par exemple, les GP instrumentaux et d'accompagnement en *avec*, les GP locatifs scéniques sont des ajouts ; les GP locatifs de but et les datifs sont des arguments.

- (14) a. Jean a, avec Marie, démontré le théorème.  
b. Jean a, avec un marteau, cassé le vase.  
c. Jean a, dans le jardin, parlé à Marie.
- (15) a. \* Jean a, à Paris, accompagné Marie.  
b. \*Jean a, à Marie, offert un disque.

---

7. Le fait de poser que les quantifieurs nus forment une classe naturelle avec les adverbes est justifié indépendamment par leur distribution dans les GV non-finis : comme les adverbes et contrairement aux membres d'autres catégories, ils peuvent apparaître à gauche du verbe à l'infinitif (i) ; (ii) montre que c'est bien la catégorie adverbiale, et non le fonctionnement comme ajout, qui est en jeu.

- (i) a. Jean a décidé de souvent venir à Paris.  
b. Jean a décidé de tout dire à Marie.  
c. \* Jean a décidé de la vérité dire à Marie.
- (ii) a. Jean a décidé de bien se comporter.  
b. \* Jean a décidé de dans une semaine venir à Paris.

8. Les données de l'intonation ne sont pas claires pour moi, mais il semble que certaines classes d'adverbes ne fonctionnent dans la position post-V fini qu'en tant qu'ils sont des ajouts ; cf. (8b) et (8i) ci-dessus. Je laisse de côté les implications de cette observation pour la classification des adverbes ; voir cependant la section 2.4.

### 2.2.4 La position pré-V fini

Dans les phrases à verbe fini, un ou plusieurs dépendants peuvent être réalisés entre le GN sujet et le verbe fini :

- (16) a. Jean, malgré mon insistance, a refusé de parler à Marie.  
b. Jean, hier, malgré mon insistance, a refusé de parler à Marie.

Les propriétés d'occupabilité grossières de cette positions sont claires : certains ajouts peuvent apparaître en position pré-V fini, alors qu'aucun argument ne le peut (17). Même les arguments qui prennent la forme d'un adverbe ou d'un quantifieur nu sont exclus (18)<sup>9</sup>.

- (17) a. \*Jean, Marie, a rencontré.  
b. \*Jean, à Marie, a parlé.  
c. \*Jean, que tu viendrais, m'a dit.  
(18) a. \*Jean, mal, s'est comporté.  
b. \*Jean, tout, a dit à Marie.

Ce point étant établi, il reste à examiner la distribution fine des ajouts dans la position pré-V fini. Il semble que cette position ne soit pas sensible à la catégorie : des ajouts de toutes catégories s'y rencontrent.

- (19) a. Marie, si Paul tient sa promesse, aura reçu le soutien de dix personnalités de premier plan.  
b. Marie, complètement soûle, a déboulé dans mon bureau.  
c. Marie, dans le restaurant où elle déjeunait, a rencontré un vieil ami.  
d. Marie, avec adresse, a esquivé toutes les objections.  
e. Marie, lundi dernier, a rencontré un vieil ami.  
f. Marie, rue Pascal, a rencontré un vieil ami.

En revanche, toutes les classes sémantiques d'ajouts ne peuvent pas figurer en position pré-V fini. Il semble que cette position soit possible pour toutes les classes d'adverbes de

---

9. La position pré-V fini se distingue sur ce point de la position qui précède le verbe infinitif; cf. Abeillé et Godard (1998) à paraître; Abeillé et Godard à paraître à paraître pour une discussion.

- (i) Jean a décidé de mal se comporter.  
(ii) Jean a décidé de tout dire à Marie.

Par ailleurs, je suppose que les pronoms clitiques sont des affixes attachés à gauche du verbe tête (Miller, 1991; Miller et Sag, 1997); ils n'instancient donc pas la position pré-V fini.

phrase<sup>10</sup> (Marandin, 1999) et les locatifs et temporels; mais pas pour tous les adverbes de verbe.

- (20) a. Paul, de ce fait, ne peut pas être tenu pour responsable.  
 b. Paul, honnêtement, a bénéficié d'un traitement de faveur.  
 c. Paul, habituellement, est soutenu par ses pairs.  
 d. Paul, malheureusement, n'a pas pu arriver à temps.  
 e. Paul, évidemment, a été en retard.  
 f. Paul, stupidement, a refusé de répondre à la question.
- (21) Paul, récemment, est allé à Paris.
- (22) a. Paul, légalement, a été démis de ses fonctions.  
 b. Paul, calmement, a répondu à la question.  
 c. \*Paul, mortellement, a blessé la victime.  
 d. \*Paul, énormément, a aimé ce film.  
 e. \*Paul, uniquement, a bu de l'eau.

Quoi qu'il en soit, la position pré-V fini donne une indication claire du statut des dépendants: si un dépendant peut être réalisé avant le verbe fini, c'est un ajout.

### 2.2.5 La position en tête de phrase

J'appelle position en tête de phrase la position occupée par tout constituant apparaissant à gauche du GN sujet dans une phrase matrice<sup>11</sup>, ou immédiatement à gauche du verbe en cas d'inversion du sujet<sup>12</sup>.

---

10. Même s'il existe des exclusions lexicales. Le cas de *donc* est particulièrement intéressant: non seulement il est impossible avant le verbe fini (i), mais il est également impossible avant l'infinitif (ii); cette impossibilité n'est pas liée à l'enchâssement (iii). On ne peut donc pas régler le problème en disant que *donc* est un adjectif léger au sens de  $\Omega$  paraîtreAbeillé et Godard $\Omega$  paraître $\Omega$  paraître.

- (i) \*Jean, donc, a décidé de venir.  
 (ii) \*Jean a décidé de donc venir.  
 (iii) Jean a décidé que Marie devait donc venir.

11. Ce choix ne préjuge pas du fait que la position en tête de phrase existe dans les enchâssées:

- (i) Jean pense que malheureusement, Marie ne viendra pas

Il permet cependant de laisser de côté le problème du rapport entre la position détachée en tête de phrase et la position occupée par les relatifs et les interrogatifs.

12. Dans ce cas, la position en tête de phrase ne se distingue pas de la position pré-V fini.

### 2.2.5.1 Ajouts et tête de phrase

Cette position peut clairement être occupée par des ajouts ; tous les adverbes de phrases sont évidemment possibles. C'est également le cas des adverbes de cadre et de certains adverbes de manière :

- (23)
- a. Donc, Paul est sur la bonne voie.
  - b. Honnêtement, Paul est indéfendable.
  - c. Habituellement, Paul est en retard.
  - d. Malheureusement, Paul n'a pas pu arriver à temps.
  - e. Evidemment, Paul sera en retard.
  - f. Stupidement, Paul a refusé de répondre à la question.
  - g. Calmement, Jean a répondu à la question.
  - h. Légalement, Paul est responsable.
  - i. Récemment, Paul est allé à Paris.
  - j. \* Mortellement, Paul a blessé la victime.
  - k. \* Enormément, Paul a aimé ce film.
  - l. \* Uniquement, Paul boit de l'eau.

On trouve également des exemples grammaticaux d'ajouts appartenant à toutes les catégories :

- (24)
- a. Si Paul tient sa promesse, Marie aura reçu le soutien de dix personnalités de premier plan.
  - b. Complètement soûle, Marie ne savait plus où elle était.
  - c. Dans le restaurant où elle déjeunait, Marie a rencontré un vieil ami.
  - d. Avec adresse, Marie a esquivé toutes les objections.
  - e. Lundi dernier, Marie a rencontré un vieil ami.
  - f. Rue Pascal, Marie a rencontré un vieil ami.

Les ajouts ne sont donc pas interdits en tête de phrase ; toutefois, certaines classes d'ajouts sont exclues : la position en tête de phrase ne peut donc pas être considérée comme caractéristique des ajouts.

### 2.2.5.2 Arguments et tête de phrase

**Dislocation gauche** La situation des arguments vis-à-vis de la position en tête de phrase est beaucoup moins claire. D'abord, la réalisation apparente d'arguments en tête

de phrase est rendue possible par la construction de dislocation gauche ; cette possibilité est ouverte pour les arguments de toutes catégories.

- (25) a. Marie, Paul la connaît.  
 b. Que Marie vienne, ça ne m'étonnerait pas.  
 c. De venir voir Paul, Marie en a parlé<sup>13</sup>  
 d. Stupide, Paul l'est assurément.  
 e. A Paris, Paul y est allé hier.

Il est cependant clair que le constituant en tête de phrase n'est pas un argument en (25) : dans chaque cas, le verbe est déjà saturé par un pronom. Plusieurs analyses sont possibles pour ces phrases : on peut supposer que la dislocation gauche est une forme d'extraction, ou que la construction impose seulement une relation de liage particulière entre le constituant disloqué et le pronom *in situ*. Dans un cas comme dans l'autre, rien ne permet de soutenir que le constituant disloqué fonctionne comme un argument. Cela ne veut pas dire que le constituant disloqué n'occupe pas la position en tête de phrase ; mais un indice formel clair (la présence du pronom) permet de distinguer clairement les cas de dislocation gauche des autres cas de constituants en tête de phrase.

**Extraction** Si on laisse de côté la construction de dislocation gauche, les seuls arguments susceptibles de figurer en tête de phrase sont des GP<sup>14</sup>.

- (26) a. Aux grévistes, la direction a dit qu'elle prendrait des mesures au plus vite.  
 b. Du salon, Jean a retiré la plupart des livres.

Ces exemples sont clairement des cas de topicalisation de GP<sup>15</sup>, et mettent donc en jeu une extraction du GP argumental. En particulier, la distance entre le verbe sélectionnant

13. J'admets pour les besoins de la discussion que les GV infinitifs « marqués » ont la catégorie GV.

14. Je laisse de côté les adjectifs attributs dans les phrases à sujet inversé :

- (i) Nombreux sont ceux qui viendront.

La généralisation proposée laisse de côté le cas bien connu des compléments directs de certains verbes de jugement. Un contraste comme (iii) amène à penser que le GN en tête de phrase n'est pas un simple argument du verbe : la relation du GN au verbe est plus « lâche » que celle d'un verbe à son argument direct ; en particulier, les restrictions de sélection ne sont pas strictement respectées.

- (i) Le chocolat, Paul adore.  
 (ii) La grammaire, je connais.  
 (iii) a. La Grèce au mois d'août, j'ai déjà donné.  
 b. \*J'ai déjà donné la Grèce au mois d'août.

15. *Topicalisation* est pris comme un terme descriptif : les GP extraits ne sont pas nécessairement des *topic* au sens informationnel (Bonami *et al.*, 1998).

et le GP sélectionné est non-bornée :

- (27) a. Aux grévistes, la direction pense qu'elle cachera la situation.  
 b. Du salon, Jean voulait retirer la plupart des livres.

Le statut de constituant extrait du GP peut être testé : il est bien connu que l'extraction rend possible l'inversion du GN sujet (Kayne et Pollock, 1978; Milner, 1978; Zaenen, 1983). Dans les exemples suivants, le GP en tête de phrase est donc un constituant extrait, et non une réalisation canonique de l'argument :

- (28) a. Aux secrétaires parlera le chef du personnel.  
 b. De la cheminée s'échappe une fumée nauséabonde.

On pourrait donc penser à se baser sur l'inversion pour tester le statut d'ajout ou d'argument d'un GP en tête de phrase : si l'inversion est impossible, alors le GP n'est pas extrait, et c'est donc un ajout. Malheureusement, ce test est inutilisable. D'une part, l'inversion du sujet dans les topicalisées est soumise à des contraintes mal comprises sur la structure informationnelle qui rendent la construction d'exemples comme (28) notablement délicate (Bonami *et al.*, 1998). D'autre part, comme le rappellent Bonami *et al.* (1998, 1999), les données de l'inversion montrent clairement que l'extraction de GP n'est pas limitée aux arguments. (29b–30b) montrent que l'ajout est bien extrait<sup>16</sup> :

- (29) a. Dans la cave, Paul croyait qu'un groupe de soldats complotait.  
 b. Dans la cave, Paul croyait que complotait un groupe de soldat.  
 (30) a. ?Avec Marie, Paul est arrivé.  
 b. Avec Marie est arrivé son frère.

Si les GP ajouts peuvent être topicalisés au même titre que les GP arguments, il n'y a pas de moyen de distinguer GP ajout et GP argument en tête de phrase. La position en tête de phrase ne fournit donc pas un test fiable dans le cas général.

### 2.2.5.3 Cas particuliers

Il reste que, dans certains cas particuliers, les contraintes sur une classe de GP permettent d'exploiter la position en tête de phrase. Les deux exemples suivants illustrent ce point.

---

16. Pour (29), la validité de l'argument repose sur l'hypothèse selon laquelle l'inversion locative est une instance de la topicalisation de GP ; cf. Bonami *et al.* (1998, 1999) pour une justification. (30a) ne peut pas être une inversion locative.

**Adverbes évaluatifs** On a vu plus haut que les adverbes évaluatifs peuvent apparaître en tête de phrase (23d). Or ils ne peuvent clairement pas être extraits : ils ne peuvent pas être clivés ; en tête de phrase, ils modifient toujours le verbe principal ; ils ne déclenchent pas l'inversion.

- (31) a. \* C'est malheureusement que Paul n'est pas venu.  
 b. Malheureusement, Paul croit que Marie se trompe.  
 c. \* Malheureusement, Paul croit que se trompe Marie.

**Locatifs** Il existe un contraste clair entre les GP locatifs statiques à interprétation scénique et les GP locatifs statiques de but (Marandin, 1997a) : les GP de but ne semblent pas admettre la topicalisation, que le sujet soit inversé ou non<sup>17</sup>. Si ces GP étaient des ajouts, cet état de fait ne devrait pas interdire leur position en tête de phrase : les ajouts sont possibles en tête de phrase même quand ils ne sont pas extraits. Les GP de but sont donc des arguments.

- (32) a. \*A Paris, je crois que Jean est allé.  
 b. \*A Paris est allé Jean.  
 c. \*A Paris, Jean est allé.

#### 2.2.5.4 Conclusion

L'existence de la construction de topicalisation rend la position en tête de phrase inexploitable pour distinguer les arguments des ajouts : dans le cas général, on ne peut pas dire si un constituant apparaissant en tête de phrase est extrait ou non. Cela ne veut pas dire que le contraste n'existe pas : quand un constituant n'est pas topicalisable, on constate qu'il peut figurer en tête de phrase seulement si c'est un ajout. L'appariement entre ajouts et position en tête de phrase est donc justifié. Cependant, ce résultat théorique n'est que de peu d'utilité pour départager les GP argumentaux des GP ajouts, les GP non-topicalisables étant rares.

#### 2.2.6 Bilan

L'examen des contraintes sur le placement des dépendants donne des résultats mitigés. Seule la position pré-V fini est réservée aux ajouts ; aucune position n'est réservée aux arguments.

---

17. Cette restriction ne s'étend pas à tous les GP locatifs statiques, mais est lié au rôle sémantique de GP de but :

(i) Dans cet immeuble habite un homme étonnant.

Dans certains cas particuliers, on obtient cependant des résultats supplémentaires. D'une part, la position en tête de phrase n'est ouverte aux arguments que quand ils sont topicalisés ; si on peut montrer qu'un dépendant ne peut pas être topicalisé, on peut donc s'appuyer sur la possibilité de le placer en tête de phrase pour décider de son statut. D'autre part, la position post-V fini n'est ouverte aux arguments que s'ils sont adverbiaux. Pour les unités non-adverbiales, la position post-V fini fournit donc un test supplémentaire.

## 2.3 Phénomènes de portée

### 2.3.1 Arguments et portée

Selon l'analyse standard, le rôle joué par les arguments dans la composition sémantique est strictement contraint par la relation syntaxique qu'ils entretiennent avec le verbe : les arguments syntaxiques fournissent des arguments sémantiques à la relation dénotée par le verbe. La fonction remplie par l'argument syntaxique détermine quel est l'argument sémantique qu'il fournit : par exemple, le sujet de *craindre* fournit toujours l'argument « expérienceur », l'objet de *craindre* fournit toujours l'argument « stimulus ». De manière plus importante, la relation à laquelle un argument syntaxique fournit un argument sémantique est entièrement déterminée par la syntaxe ; pour l'essentiel, un argument syntaxique fournit un argument sémantique à la relation dénotée par le verbe dont il dépend.

Ce tableau du fonctionnement des arguments à l'interface syntaxe/sémantique est simplifié sur deux points. D'abord, il laisse de côté le problème des alternances de sous-catégorisation : par exemple, si on soutient que les deux instances de *casser* en (33) sont deux instances d'une même unité lexicale, il semble que la fonction syntaxique d'un argument ne détermine pas *strictement* son rôle sémantique : le sujet de *casser* peut fournir l'argument « cause » ou l'argument « thème ».

- (33) a. Le vent a cassé la clôture.  
b. La clôture a cassé.

Ensuite, il ne prend pas en compte le cas des verbes à montée, dont le sujet fournit un argument au complément :

- (34) Jean semblait dormir.

Ces exemples montrent simplement que le tableau est idéalisé ; ils ne remettent pas en cause l'observation de base : le rôle joué par la contribution sémantique d'un argument est déterminé par la syntaxe.

Le tableau proposé laisse également de côté le problème des GN quantifiés : si un argument est (ou contient) un GN quantifié, sa contribution sémantique est un quantifieur

qui ne sert pas d'argument sémantique à la relation dénotée par le verbe dont ils dépend. Crucialement, les GN quantifiés prennent une portée variable : le rôle qu'ils jouent dans la composition sémantique n'est pas déterminé par la syntaxe.

(35) Chaque étudiant a lu un livre.

(36) a.  $\text{chaque}(\text{étudiant}, \lambda x. [\text{un}(\text{livre}, \lambda y. [\text{lire}(x, y)])])$

b.  $\text{un}(\text{livre}, \lambda y. [\text{chaque}(\text{étudiant}, \lambda x. [\text{lire}(x, y)])])$

Il reste qu'il y a un sens où même les GN quantifiés *fournissent un argument* au verbe : ils quantifient sur un des rôles de la relation dénotée par le verbe, et ce rôle est déterminé syntaxiquement, de la même manière que pour les arguments non-quantificationnels. Les GN quantifiés argumentaux ont donc un statut double à l'interface syntaxe/sémantique : en tant que quantifieurs, ils sont susceptibles de prendre une portée variable. Mais le rôle sémantique qui est quantifié est déterminé par la syntaxe.

### 2.3.2 Ajouts à portée variable

Il a souvent été noté que le fonctionnement des ajouts à l'interface syntaxe/sémantique n'est pas aussi simple que celui des arguments : il n'existe pas, dans le cas général, de règle qui permette de déterminer, à partir de la position d'un ajout dans une phrase, quel objet sémantique sert d'argument à la relation qu'il dénote. Les ajouts donnent donc typiquement lieu, comme les GN quantifiés, à des *ambiguïtés de portée* : un même ajout, dans une même position syntaxique, est susceptible de prendre différents objets sémantiques pour argument.

Les exemples suivants illustrent deux situations typiques d'ambiguïtés de portée<sup>18</sup> : en (37), l'adverbe *souvent* peut prendre sa portée au-dessus ou en dessous du GN quantifié *un roman de Balzac*. En (38), il prend sa portée au-dessus ou en dessous de l'autre ajout *sans protester*.

(37) a. Jean lit souvent un roman de Balzac.

b. i.  $\text{souvent}(\exists x [\text{roman-de-Balzac}(x) \wedge \text{lire}(j, x)])$

ii.  $\exists x [\text{roman-de-Balzac}(x) \wedge \text{souvent}(\text{lire}(j, x))]$

(38) a. Jean fait souvent le sale boulot sans protester.

b. i.  $\text{souvent}(\text{sans-protester}(\text{faire-le-sale-boulot}(j)))$

ii.  $\text{sans-protester}(\text{souvent}(\text{faire-le-sale-boulot}(j)))$

---

18. Les formules données en (b) dans ces exemples et dans ceux qui suivent ont valeur de glose, et servent seulement à expliciter les relations de portée observées. Elles reflètent seulement une partie de l'analyse sémantique des exemples en question.

A l'inverse, les arguments ne donnent pas lieu à des ambiguïtés de portée *en tant que tels*. Si un argument contient un GN quantifié, celui-ci est susceptible de prendre une portée variable (37)<sup>19</sup> ; mais s'il ne contient pas de GN quantifié, on ne constate jamais d'ambiguïté. On peut tenter d'exploiter ce contraste pour distinguer les arguments des ajouts : seuls les ajouts sont susceptibles de prendre une portée variable dans une même position.

### 2.3.3 Ajouts à portée fixe

L'intérêt des ambiguïtés de portée pour distinguer les arguments des ajouts est largement diminué par le fait que de nombreux ajouts ne présentent pas de variations de portée qui se manifeste par une différence sémantique claire. Parsons (1990) montre que c'est notamment le cas pour certains adverbes de manière ; dans les deux exemples suivants, *violemment* prend la portée la plus étroite :

- (39) a. Brutus a violemment frappé un homme.  
 b.  $\exists x[\text{homme}(x) \wedge \text{violemment}(\text{frapper}(\mathbf{b},x))]$
- (40) a. Brutus a fréquemment frappé César violemment.  
 ?? Brutus a violemment frappé César fréquemment<sup>20</sup>.  
 b.  $\text{fréquemment}(\text{violemment}(\text{frapper}(\mathbf{b},\mathbf{c})))$

Parsons (1990) note de plus que certaines ambiguïtés de portée apparentes sont dues à l'ambiguïté de certains adverbes entre une lecture adverbe de phrase orienté sujet et une lecture adverbe de manière orienté sujet, comme en (41).

- (41) a. Jean a répondu gentiment.  
 b. Jean a gentiment répondu.

Il est tentant d'essayer d'analyser la différence entre les deux lectures comme une différence de portée, ce que Parsons n'envisage pas<sup>21</sup>. Je ne connais cependant pas de

19. La présence d'un ajout dans l'argument autorise évidemment une ambiguïté de portée interne à l'argument.

20. J'utilise ici un adverbe de fréquence pour favoriser au maximum l'ambiguïté de portée : les adverbes de fréquence sont probablement les adverbes qui admettent le plus facilement ces ambiguïtés.

21. Buchalla (1995) propose une analyse qui s'apparente à une analyse par différence de portée, sans en être une au sens strict : elle propose de dire que sous sa lecture adverbe de phrase, *gentiment* prend pour argument un *acte*, alors que sous sa lecture adverbe de manière, il prend pour argument un *événement* ; dans son analyse, les événements et les actes correspondent à deux têtes fonctionnelles dans la syntaxe, la tête correspondant à l'acte prenant pour complément la projection maximale de la tête correspondant à l'événement. En un sens, la prédication sur l'acte a donc portée large par rapport à la prédication sur l'événement. Il ne s'agit cependant pas d'une relation de portée au sens strictement sémantique utilisé ici.

représentation sémantique plausible pour les adverbes en question qui permette d'aboutir à ce résultat.

Il est donc clair que *tous* les ajouts ne manifestent pas des ambiguïtés de portée explicites. Deux interprétations peuvent être données à cette observation. On peut, comme Parsons (1990), soutenir que l'absence d'ambiguïtés de portée pour *violemment* manifeste le fait que celui-ci n'est *pas* un opérateur ; une autre analyse doit alors être trouvée : par exemple, les adverbes de manière peuvent être analysés comme des prédicats d'événements (Davidson, 1967; Parsons, 1990, *inter alia*). Mais l'absence d'ambiguïtés de portée peut avoir d'autres sources ; en particulier, il se peut que *violemment* soit bien un opérateur, mais que sa contribution sémantique spécifique lui interdise de prendre certaines unités dans sa portée.

Toutefois, mon objectif est ici de mettre au jour les différences empiriquement manifestes entre arguments et ajouts. Les observations de Parsons sont pertinentes sur ce point : il est clair que la portée variable n'est pas une condition nécessaire pour décider du statut d'ajout d'une unité. En revanche, c'est une condition suffisante :

- (42) Toutes les unités qui ont une portée variable sans contenir de quantifieur sont des ajouts.

## 2.4 Portée et positions syntaxiques

### 2.4.1 Problématique

Il est clair qu'il existe des contraintes syntaxiques sur les relations de portées que peuvent entretenir deux expressions à portée variable ; celle qui a été établie le plus nettement dans la littérature est la suivante : un ajout réalisé dans une enchâssée ne peut pas prendre sa portée plus haut qu'un constituant réalisé dans la principale<sup>22</sup> : par exemple, l'interprétation (44b) est exclue pour (43) :

- (43) Un étudiant m'a dit que Paul arrive souvent en retard.  
 (44) a.  $\exists x[\text{étudiant}(x) \wedge \text{dire}(x, \text{moi}, \text{souvent}(\text{arriver-en-retard}(p)))]$   
 b.  $\text{souvent}(\exists x[\text{étudiant}(x) \wedge \text{dire}(x, \text{moi}, \text{arriver-en-retard}(p))])$

Le détail des contraintes syntaxiques de ce type est complexe, et n'a pas, à ma connaissance, fait l'objet d'études détaillées. Par exemple, il semble que dans un même domaine phrastique, les ajouts les plus à gauche tendent à prendre une portée plus large que les ajouts les plus à droite (45–46). Mais ce n'est pas toujours le cas, comme en témoigne

<sup>22</sup> Les GN quantifiés peuvent, en principe, prendre leur portée hors de la phrase dans laquelle ils sont réalisés ; cette possibilité n'est clairement instanciée que pour les indéfinis (cf. Reinhart (1997) pour un tour d'horizon), et est sujette à des contraintes même dans ce cas (Winter, 1997).

(47); les GN quantifiés, quand à eux, peuvent prendre leur portée plus haut qu'un ajout qui les précède (48).

- (45) a. Jean est souvent facilement en colère.  
 b. souvent(facilement(en-colère(j)))
- (46) a. Jean est facilement souvent en colère.  
 b. facilement(souvent(en-colère(j)))
- (47) a. Jean fait souvent le sale boulot sans protester.  
 b. i. souvent(sans-protester(faire-le-sale-boulot(j)))  
 ii. sans-protester(souvent(faire-le-sale-boulot(j)))
- (48) a. Jean a souvent favorisé un candidat.  
 b. i.  $\exists x[\text{candidat}(x) \wedge \text{souvent}(\text{favoriser}(j,x))]$   
 ii.  $\text{souvent}(\exists x[\text{candidat}(x) \wedge \text{favoriser}(j,x)])$

L'exploitation de ce type de données est donc soumise à l'existence d'études descriptives détaillées.

## 2.4.2 Portée et position en tête de phrase

### 2.4.2.1 Observation

Il y a cependant au moins une position syntaxique qui a des propriétés claires : quand un ajout est dans la position en tête de phrase, il prend nécessairement la portée la plus large<sup>23</sup>. Afin de montrer que c'est le cas, je reprends les exemples examinés plus haut. On constate que quand *souvent* est en tête de phrase, les ambiguïtés de portée observées en (37–38) disparaissent : *souvent* prend nécessairement portée large par rapport à la négation (49), aux GN quantifiés (50), et aux autres ajouts (51).

- (49) a. Souvent, Jean n'est pas venu.  
 b. souvent( $\neg$ (venir(j)))
- (50) a. Souvent, Jean lit un roman de Balzac.  
 b. souvent( $\exists x[\text{roman-de-Balzac}(x) \wedge \text{lit}(j,x)]$ )
- (51) a. Souvent, Jean fait le sale boulot sans protester.  
 b. souvent(sans-protester(faire-le-sale-boulot(j)))

---

23. Je laisse de côté la question de la portée des ajouts extraits.

### 2.4.2.2 Construction du test

Si les ajouts en tête de phrase prennent nécessairement portée large par rapport aux autres unités, on dispose d'un test solide pour étudier leurs propriétés de portée : étant donné une paire d'ajouts  $\langle A, B \rangle$ , si A doit nécessairement prendre sa portée plus haut que B, alors B ne pourra pas être réalisé en tête de phrase dans une phrase contenant A dans une autre position. A l'inverse, si B peut être réalisé en tête de phrase dans une phrase contenant A, alors il peut prendre sa portée plus haut que A.

L'efficacité de ce test est montrée par le contraste suivant <sup>24</sup> :

- (52) a. Pendant un mois, Jean travaillera tous les matins.  
 b. \* Tous les matins, Jean travaillera pendant un mois.

Il est intuitivement clair que dans une phrase contenant les ajouts *pendant un mois* et *tous les matins*, *pendant un mois* doit avoir portée large : il n'y a pas de sens à découper des événements contenus dans une journée en intervalles d'un mois. Et on observe effectivement que *pendant un mois* peut apparaître en tête de phrase, alors que *tous les matins* ne le peut pas. Cet exemple est particulièrement intéressant pour deux raisons : d'une part, en fin de phrase, l'ordre entre *pendant un mois* et *tous les jours* est libre ; la contrainte de portée sur les ajouts en tête de phrase est donc clairement plus forte que la contrainte qui veut que les ajouts ayant la portée la plus large apparaissent à gauche ; celle-ci n'a probablement qu'un caractère préférentiel, et peut être violée si le contexte rend les relations de portée suffisamment explicites.

- (53) a. Jean travaillera tous les jours pendant un mois.  
 b. Jean travaillera pendant un mois tous les jours.

D'autre part et surtout, la contrainte qui interdit (52b) est nécessairement une contrainte purement sémantique : ce ne peut pas être une contrainte syntaxique <sup>25</sup> sur la position de deux classes d'ajouts, puisque l'impossibilité est directement liée à la longueur de l'intervalle associé à chacun des ajouts ; un autre choix d'intervalle donne des acceptabilités inverses :

- (54) a. \* Pendant une heure, Jean travaillera tous les matins.  
 b. Tous les matins, Jean travaillera pendant une heure.

---

24. Dans ces exemples, j'utilise le futur pour neutraliser les contraintes aspectuels liées aux ajouts temporels : le futur est le seul temps qui est aspectuellement neutre, et donc systématiquement compatible avec les deux ajouts temporels utilisés ici. Des exemples parallèles peuvent être construits en utilisant d'autres temps, mais l'argumentation est compliquée par les contraintes aspectuelles.

25. *Syntaxique* est ici pris au sens large : la contrainte ne peut pas non plus être une contrainte sur la forme logique des phrases.

On peut donc utiliser la position en tête de phrase pour tester les propriétés de portée des ajouts. Ce test a un avantage net sur le simple test des ambiguïtés de portée : le test des ambiguïtés de portée repose sur l'intuition du locuteur sur le nombre de lectures qu'une phrase est susceptible de posséder, intuition qui est souvent difficile à obtenir. Le test de la position en tête de phrase repose sur un jugement d'acceptabilité, et il est donc plus fiable.

### 2.4.2.3 Application du test

L'application du test de la position en tête de phrase s'avère fructueuse : elle confirme l'existence d'ajouts qui n'ont pas de portée variable. De plus, elle permet de montrer que les ajouts qui n'ont pas de portée variable ont portée étroite, ce qui correspond à l'intuition. Si on prend l'exemple de *calmement*<sup>26</sup>

- (55) a. Souvent, Paul parle calmement.  
b. \* Calmement, Paul parle souvent.

En revanche, le test ne confirme pas l'analyse, originellement proposée par Davidson (1967) et largement adoptée depuis, selon laquelle les ajouts de temps et de lieu sont des prédicats d'événements, et donc prennent la portée la plus étroite. Clairement, les ajouts de temps et de lieu peuvent apparaître en tête de phrase en présence d'un autre ajout :

- (56) a. Hier, Paul a gentiment parlé à Marie.  
b. Gentiment, Paul a parlé à Marie hier.  
(57) a. Dans le jardin, Paul a gentiment parlé à Marie.  
b. Gentiment, Paul a parlé à Marie dans le jardin.

De plus, il y a une différence d'interprétation claire entre (56a–57a) et (56b–57b) : en (56a), le seul fait qu'il ait parlé à Marie justifie la gentillesse de Paul ; en (56b), la gentillesse de Paul est liée au fait qu'il ait parlé à Marie *hier*. Cette observation confirme que *hier* est dans la portée de *gentiment* en (56b), mais pas en (56a).

Parallèlement, on observe que les ajouts temporels et locatifs prennent nécessairement portée plus large que les adverbes à portée étroite tels que *calmement* :

- (58) a. La semaine dernière, Paul a calmement expliqué la situation à ses employés.  
b. ?\*Calmement, Paul a expliqué la situation la semaine dernière à ses employés.  
(59) a. Dans la salle du conseil, Paul a calmement expliqué la situation à ses employés.  
b. ?\*Calmement, Paul a expliqué la situation dans la salle du conseil à ses employés.

---

26. Ce choix n'est pas innocent : *calmement* est un des rares adverbes de manière qui (i) ne peuvent pas fonctionner comme adjectif de phrase orienté sujet, et (ii) peuvent être réalisés en tête de phrase, indépendamment des problèmes de portée.

#### 2.4.2.4 Les adverbes de phrase

L'application du test de la position en tête de phrase aux adverbes de phrase donne des résultats complexes.

D'abord, on constate bien certaines asymétries attendues. Par exemple, l'adverbe de manière *calmement* ne peut pas être réalisé en tête de phrase si la phrase contient un adverbe de phrase :

- (60) a. Heureusement, Jean a répondu calmement aux attaques de Marie.  
 b. \*Calmement, Jean a heureusement répondu aux attaques de Marie.
- (61) a. Prudemment, Jean a répondu calmement aux attaques de Marie.  
 b. \*Calmement, Jean a répondu prudemment aux attaques de Marie.

Cette observation amène à penser que les adverbes de phrase prennent nécessairement portée large par rapport aux adverbes de manière.

En revanche, les ajouts locatifs et temporels peuvent prendre portée large par rapport à un adverbe de phrase :

- (62) a. A Paris, Jean a malheureusement rencontré Marie.  
 b. Malheureusement, Jean a rencontré Marie à Paris.

Ces phrases ne présentent pas, au premier abord, de contraste sémantique marqué : elles semblent être vraies dans les mêmes contextes. Toutefois, il est possible de construire des contextes où seule l'une des phrases est appropriée. Par exemple, supposons que Jean soit candidat à un concours, et que la date limite de retour des dossiers soit fixée au 10 septembre. Jean rend son dossier en retard, le 12 septembre. Dans cette situation, (63a) est appropriée, mais pas (63b) :

- (63) a. Malheureusement, Jean a remis son dossier le 12 septembre.  
 b. # Le 12 septembre, Jean a malheureusement remis son dossier.

Les raisons de la difficulté en (63b) reçoivent une explication simple : ce qui qualifie le dépôt du dossier comme étant malheureux, c'est le fait qu'il ait eu lieu le 12 septembre et pas le 10. Si l'ajout temporel *le 12 septembre* n'est pas dans la portée de malheureusement, l'argument de *malheureusement* est le fait que Jean ait remis son dossier. Or, ce fait n'est pas malheureux dans le contexte.

Des exemples similaires peuvent être construits à partir d'autres types d'adverbes de phrase. Par exemple, il y a un contraste entre (64a) et (64b) : en (64a), le fait que Jean ait parlé à Marie suffit à le qualifier d'imprudent ; il eut été également imprudent de parler à Marie à Marseille. En (64b), l'imprudence de Jean est liée au fait qu'il ait parlé à Marie à Paris plutôt qu'ailleurs.

- (64) a. A Paris, Jean a imprudemment parlé à Marie.

- b. Imprudemment, Jean a parlé à Marie à Paris.

### 2.4.3 Vers une généralisation du test

Dans tous les exemples qui précèdent, l'ajout qui n'est pas en tête de phrase a été placé soit en position post-V fini, soit en position post-verbale. Ce choix n'est pas innocent : certaines positions semblent partager les propriétés de portée de la position en tête de phrase. C'est par exemple le cas de la position pré-V fini. Je reprends les exemples cruciaux :

- (65) a. Jean, pendant un mois, a travaillé tous les matins.  
b. \* Jean, tous les matins, a travaillé pendant un mois.
- (66) a. \* Jean, pendant une heure, a travaillé tous les matins.  
b. Jean, tous les matins, a travaillé pendant une heure.
- (67) a. Paul, souvent, parle calmement.  
b. \* Paul, calmement, parle souvent.

Une observation similaire mais plus complexe peut être faite sur la position post-V fini. Comme on l'a vu plus haut, cette position est susceptible d'accueillir deux types d'unités : d'une part, elle accueille des adverbes, quel que soit leur fonctionnement ; dans ce cas l'intonation est plate ; d'autre part, elle accueille des ajouts, quelle que soit leur catégorie ; mais dans ce cas, une intonation marquée est utilisée.

Un examen rapide montre que ces deux types d'unités n'ont pas les mêmes propriétés dans cette position. Comme on l'a vu plus haut, les adverbes (intonation plate) peuvent avoir une portée non-maximale. Mais les ajouts (intonation marquée) semblent nécessairement prendre portée maximale :

- (68) a. Jean a, pendant un mois, travaillé tous les matins.  
b. \* Jean a, tous les matins, travaillé pendant un mois.
- (69) a. \* Jean a, pendant une heure, travaillé tous les matins.  
b. Jean a, tous les matins, travaillé pendant une heure.

Quand l'unité en position post-V fini est un adverbe, l'intonation détermine ses propriétés de portée ; comme on l'a vu plus haut, (70a) est ambiguë : l'adverbe peut avoir portée large ou portée étroite. Si l'adverbe est prononcé avec une intonation marquée, il a nécessairement portée large :

- (70) a. Jean a souvent fait le sale boulot sans protester.  
b. Jean a, souvent, fait le sale boulot sans protester.

La propriété de portée maximale ne semble donc pas être réservée à la position en tête de phrase. Elle est également vérifiée au moins dans deux autres positions : dans la position pré-V fini, et dans la position post-V fini avec intonation marquée.

Il semble donc exister plusieurs positions qui ne peuvent être occupées que par des unités ayant portée maximale. Cette situation est paradoxale : si plusieurs positions sont associées à une même portée, alors soit ces différentes positions ne peuvent pas être occupées simultanément, soit les unités qui les occupent prennent la même portée. Or, il apparaît qu'aucune de ces deux propriétés n'est vérifiée. Deux positions peuvent être occupées simultanément, et, cruciallement, dans ce cas, les unités qui les occupent ne prennent pas la même portée.

- (71) a. Pendant un mois, Jean, tous les matins, a travaillé chez Marie.  
 b. Pendant un mois, Jean a, tous les matins, travaillé chez Marie.  
 c. ? Jean, pendant un mois, a, tous les matins, travaillé chez Marie.

Les généralisations précédentes sont donc fausses : au moins certaines des positions qui ont été traitées comme des positions à portée maximale sont seulement des positions à portée large; plus précisément, les unités occupant les positions en tête de phrase, pré-V fini et post-V fini à intonation marquée prennent nécessairement portée large par rapport aux unités occupant les positions post-verbale et post-V fini à intonation plate.

Il reste à déterminer quelles relations de portée peuvent entretenir les unités occupant les trois positions à portée large. De manière intéressante, il s'avère que ces relations sont non-contraintes ; chacune des phrases suivantes (à comparer avec (71)) est acceptable :

- (72) a. ?Tous les matins, Jean, pendant un mois, a travaillé chez Marie.  
 b. Tous les matins, Jean a, pendant un mois, travaillé chez Marie.  
 c. Jean, tous les matins, a, pendant un mois, travaillé chez Marie.

Le système des contraintes sur les relations de portée semble donc être un système à deux étages : il existe deux classes de positions, telles que les relations de portée sont libres entre les membres de chaque classe, mais les membres de la première classe ont nécessairement portée large par rapport aux membres de l'autre<sup>27</sup>.

---

27. Ce regroupement des positions en fonction de leurs propriétés de portée permet de faire sens d'une asymétrie centre/périphérie qui a toujours été problématique : il n'y a pas des unités centrales et des unités périphériques, ni même des fonctionnements centraux (arguments) et des fonctionnements périphériques (ajouts). Il existe cependant des positions centrales (à portée étroite) et des positions périphériques (à portée large) ; la périphéricité est inscrite dans la syntaxe, puisque les positions sont des entités syntaxiques ; mais elle ne correspond pas à la périphéricité au sens de l'analyse en constituants : une position périphérique peut être encadrée par des positions centrales.

### 2.4.3.1 Conclusion

Les contraintes syntaxiques sur les relations de portée sont un terrain largement vierge ; l'examen préliminaire auquel je viens de procéder confirme certaines généralisations couramment admises : beaucoup d'ajouts ont une portée variable, certains ajouts ont une portée fixe ; cependant, il en remet en cause une autre : les ajouts locatifs et temporels prennent une portée variable.

## 2.5 Bilan

Ce chapitre a établi l'existence de quatre conditions suffisantes pour le statut d'ajout.

- (73)
- a. Si un dépendant peut être réalisé dans la position pré-V fini, c'est un ajout.
  - b. Si un dépendant non-adverbial peut être réalisé dans la position post-V fini, c'est un ajout.
  - c. Si un dépendant non-topicalisable peut être réalisé dans la position en tête de phrase, c'est un ajout.
  - d. Si un dépendant non-quantificationnel a une portée variable, c'est un ajout.

Ces quatre conditions étant seulement des conditions suffisantes, elles ne fournissent pas de critère général permettant de trancher le statut de n'importe quel dépendant. Cependant, (73a), (73b) et (73d) donnent des résultats relativement clairs dans le cas des dépendants GP. D'une part, on n'a pas rencontré de cas où un GP qui est clairement un ajout ne peut pas être réalisé en position pré-V fini ou post-V fini. D'autre part, s'il existe clairement des ajouts qui n'ont pas une portée fixe, il n'est pas exclu que tous les GP ajouts aient une portée variable ; en particulier, le paragraphe 2.4 a établi que les ajouts locatifs et temporels ont, contrairement à ce qui est posé habituellement, une portée variable.

# Chapitre 3

## Le test de *le faire*

### 3.1 Introduction

Dans ce chapitre, j'examine un test contesté pour la distinction argument/ajout. Il a souvent été observé que les arguments et les ajouts ont une distribution différente en combinaison avec *le faire* : alors que *le faire* peut être suivi d'un ajout, il ne peut pas être suivi d'un argument.

- (1) a. Jean est allé à Paris lundi soir, alors que Marie l'a fait mardi matin.
- b. \*Jean a rencontré son frère, alors que Marie l'a fait sa sœur.

Ce contraste fait de *le faire* un bon candidat pour distinguer les arguments des ajouts. Cependant, la validité du test a été contestée (Boons *et al.* (1976); Miller (1992)), en grande partie parce que l'analyse naïve de la construction pose problème (cf. Radford (1988) sur *do it* en anglais) : il n'est pas possible de soutenir que *le faire* est une pro-forme prenant un constituant de catégorie déterminée pour antécédent.

Dans ce chapitre, je montre que la distribution des dépendants avec *le faire* est cohérente : *le faire* est bien compatible avec les ajouts et incompatible avec les arguments. Puis je propose une analyse minimale du verbe *faire* mis en jeu dans la séquence *le faire* qui explique cette distribution.

### 3.2 Distribution des dépendants avec *le faire*

#### 3.2.1 Avertissement

Il a été souvent observé que la séquence *le faire* peut avoir un fonctionnement anaphorique, et se substituer à une séquence verbe + dépendants :

- (2) a. Lire ce livre, Jean l'a fait avec plaisir.

Dans un premier temps, je considérerai que la séquence *le faire* en tant que telle a un fonctionnement pronominal, et j'appellerai *antécédent* de *le faire* le verbe qui constitue le centre de la séquence remplacée. Cette simplification sera réévaluée dans la section suivante.

### 3.2.2 Le cas général

L'observation intéressante concerne l'identité des dépendants de *le faire*. *Le faire* peut être combiné avec un adverbe fonctionnant comme un ajout<sup>1</sup> :

- (3) a. Relire ce texte, Jean l'a fait rapidement.  
 b. Jean a relu ce texte rapidement, alors que Paul l'a fait lentement.  
 c. J'avais demandé à Jean de relire ce texte soigneusement. A ma grande surprise, il l'a fait très rapidement.

A l'inverse, *le faire* ne peut pas être combiné avec un GN complément d'objet direct :

- (4) a. \*Raccompagner, Jean le fera Marie.  
 b. \*Jean a raccompagné sa mère et Paul l'a fait sa grand-mère.

Deux interprétations sont possibles pour ce contraste : soit la compatibilité avec *le faire* différencie les groupes nominaux des adverbes, soit elle sépare les arguments des ajouts. L'examen de dépendants d'autres catégories permet de trancher en faveur de la seconde possibilité : *le faire* est compatible avec les ajouts, et non avec les arguments.

On trouve des ajouts compatibles avec *le faire* dans toutes les catégories majeures. En particulier, les GN ajouts ne se différencient pas des autres ajouts (5c-d) :

- (5) a. Jean a posé sa candidature au poste de directeur. Il l'a fait **à la demande de Marie**.  
 b. J'ai demandé à Paul de relire ce texte. Il le fera **s'il a le temps**.  
 c. Paul a traversé le désert les mains dans les poches, alors que Marie l'a fait **chargée d'un sac de 30 kilos**.  
 d. J'ai demandé à Paul de nous expliquer la situation. Il le fera **lundi matin**.  
 e. – Où Jean a-t-il pris cette photo?  
 – Il l'a fait **place du marché**.

---

1. Il est à noter que quand la phrase contenant l'antécédent de *le faire* comporte un adverbe, celui-ci peut faire partie de l'antécédent : (3c) a une interprétation selon laquelle Jean relit le texte à la fois rapidement et soigneusement. Mais l'adverbe peut également ne pas faire partie de l'antécédent : si c'était toujours le cas, (3b) serait contradictoire, Paul lisant le texte à la fois rapidement et lentement. C'est cette observation qui donne une plausibilité minimale au fait que (4) ci-après pourrait ne pas être exclu.

A l'inverse, aucun argument n'est compatible avec *le faire* ; en particulier les adverbes fonctionnant comme des arguments ne le sont pas :

- (6) a. Jean a expliqué le problème en détail. \*Il l'a fait **à Marie**.  
 b. Je voulais que Jean convainque Marie. \*Il l'a fait **qu'il avait raison**.  
 c. \*Jean a exigé d'être entendu par la commission, et Paul l'a fait **d'assister à la réunion**.  
 d. Je voulais que Jean rende son texte plus cohérent. \*Il l'a fait **illisible**.  
 e. \*Jean s'est comporté *admirablement*, alors que Marie l'a fait **lamentablement**.

Ces données confirment que la compatibilité avec *le faire* permet de différencier les arguments des ajouts.

### 3.2.3 Le cas des GP

En particulier, la compatibilité avec *le faire* opère une partition des dépendants GP qui est conforme aux intuitions sur leur fonctionnement et aux résultats déjà établis. Les GP syntaxiquement obligatoires sont classés comme des arguments :

- (7) a. \*Jean a opté pour une solution négociée, alors que Paul l'a fait pour la force.  
 b. \*Jean s'est appuyé sur l'analyse de Chomsky (1957) alors que Paul l'a fait sur celle de Chomsky (1965).

Les GP d'accompagnement sont classés comme des ajouts :

- (8) a. Déplacer le piano, Jean l'a fait avec son fils.  
 b. Aller en Grèce, Jean compte le faire avec son fils.

Les GP locatifs se répartissent entre arguments et ajouts : alors que certains locatifs sont clairement des ajouts, les locatifs de source, de but et de direction sont classés comme des arguments :

- (9) a. Manger, Jean l'a fait dans le jardin.  
 b. \*Monter, Jean l'a fait au troisième étage.  
 c. \*Marcher, Jean l'a fait vers le parc.  
 d. \*Partir, Jean l'a fait de chez lui.

Enfin, les GP datifs sont classés comme des arguments :

- (10) a. \*Jean parlera à Marie, et Paul le fera à Jacques.  
 b. \*Jean a acheté ce livre à un éditeur, alors que Paul l'a fait à un libraire.

- c. \*Jean a offert son livre à Marie, alors que Paul l'a fait à Jacques.
- d. \*Ouvrir la porte, Jean l'a fait à Marie.

Les exemples (10) sont particulièrement frappants, dans la mesure où le verbe *faire* est, de manière indépendante, compatible avec des GP datifs à interprétation de destinataire/bénéficiaire :

- (11) a. Jean a fait un enfant à Marie.  
 b. Jean a fait une blague à Marie.

Il n'est donc pas possible de soutenir, avec Miller (1992), que *le faire* peut être combiné avec tout dépendant avec lequel le verbe *faire* est compatible dans ses emplois non-anaphoriques ; la séquence *le faire* anaphorique est incompatible avec les arguments datifs.

Le test de *le faire* donne donc des résultats empiriques cohérents avec les autres tests présentés dans cette partie.

### 3.2.4 Le problème des GN directs

Les discussions de *le faire* se concentrent souvent sur une série de cas où, au premier abord, un complément prépositionnel de *le faire* joue le rôle du complément direct de l'antécédent. Les exemples suivants sont tirés de Grévisse (1986) :

- (12) a. Jamais je n'avais regardé, détaillé un être humain comme je le faisais de celui-ci. (Hériat, cité par Grévisse)  
 b. On ne me grondait pas comme on l'eut fait pour les autres. (Mallet-Jorris, citée par Grévisse)  
 c. Nous nous demandons s'il ne les a pas écrites [des lettres], comme il le fit avec celles de sa mère. (Mauriac, cité par Grévisse)

Il est important de noter que, si ces exemples sont acceptables<sup>2</sup>, ils ne montrent certainement pas que les arguments ont le même comportement que les ajouts en combinaison avec *le faire*. D'une part, il n'y a pas de parallélisme catégoriel entre l'argument du verbe antécédent et l'argument de *le faire* : l'un est un GN, l'autre un GP. D'autre part, la présence d'un GP argumental après *le faire* n'est possible que si le correspondant du GP dans l'antécédent est un GN direct : on n'observe pas d'exemples similaires avec un GA, un GP, un GV ou un S. Les types d'antécédents exclus ne formant pas une classe naturelle, il est plus raisonnable de poser que ce sont les exemples (12) qui sont exceptionnels, et correspondent à une construction distincte de la construction de *le faire* ordinaire.

---

2. La grammaticalité de ces exemples n'est pas claire : ils ont une coloration très littéraire, et peu de locuteurs les acceptent sans discussion.

Si les exemples (12) doivent être pris en compte dans une analyse générale des emplois anaphoriques de verbe *faire*, ils ne remettent donc pas en compte la valeur du test de *le faire* pour distinguer les arguments des ajouts.

### 3.3 Analyse

La section précédente a établi que la compatibilité avec *le faire* partitionne correctement l'ensemble des dépendants en deux sous-classes. Ce résultat est cependant insuffisant pour considérer la compatibilité avec *le faire* comme un test fiable du statut des dépendants : il reste à produire une analyse de *le faire* qui explique cette partition.

#### 3.3.1 La séquence *faire + GN*

Une première observation importante est que *le faire* n'est pas un idiomme : le verbe *faire* se rencontre avec la même interprétation en combinaison avec virtuellement tous les types d'arguments nominaux ; ainsi, l'argument peut être réalisé non seulement comme un clitique, mais aussi comme un groupe nominal syntagmatique ; et divers types de groupes nominaux sont possibles : pronom, GN défini ou indéfini, GN quantificationnel :

- (13) a. Jean l'a fait.  
 b. Jean a fait cela.  
 c. Jean a fait la chose qu'il ne fallait pas faire.  
 d. Jean a fait une chose incroyable.  
 e. Jean veut absolument faire tout ce que Marie fait.  
 f. Jean n'a fait aucune chose qu'il puisse se reprocher.  
 g. Jean a fait la plupart des choses que Marie a faites.

La seule restriction sur *faire* semble être une restriction sur le type sémantique de son complément : celui-ci doit décrire un type d'objet (comme on le verra plus loin, un type d'action) qui ne peut être décrit que par peu de noms : *chose* est à peu près le seul candidat.

Il suit de ces observations que ce n'est pas *le faire* qui est anaphorique, mais le pronom *le* ; de fait, *faire + GN* est anaphorique exactement dans les cas où son complément est réalisé comme un élément anaphorique ordinaire : pronom clitique, pronom fort, GN en *même*<sup>3</sup>

- (14) a. Jean a écrit son livre en trois mois. Marie l'a fait en six.

---

3. le GN sans nom est également possible, mais il est difficile de trouver un cas où l'antécédent n'est pas lui-même un GN complément de *faire*, et non une séquence verbe + dépendants. Cela s'explique aisément si on tient compte du fait que l'antécédent d'un GN sans nom désigne nécessairement un groupe (Marandin,

- b. Jean doit écrire le rapport. Il fera cela très bien, comme toujours.
- c. Jean a téléphoné à sa mère. Marie a fait la même chose.

### 3.3.2 *faire+GN* n'est pas une pro-forme

Une conséquence immédiate de ces observations est qu'il n'est pas possible de soutenir que *faire+GN* soit une pro-forme. Une pro-forme est normalement un mot ; on peut admettre que certaines pro-formes ne soient pas des mots, mais aient un statut syntagmatique. En revanche, il semble très curieux de poser qu'un *non-constituant* soit une pro-forme. Or, la séquence *faire+GN* peut clairement être discontinuée. Des ajouts peuvent être insérés entre *faire* et son complément :

- (15) Jean a décidé de parler à sa mère. Marie ne fera **malheureusement pas** la même chose.

Cette observation confirme le fait que *faire+GN* n'est pas un pro-(G)V : il n'a pas la distribution d'un constituant. Certes, le GN complément peut prendre un GV pour antécédent ; mais cela ne dit rien du statut syntaxique de la séquence *faire+GN*.

### 3.3.3 Type du complément de *faire*

Etant établi que c'est le complément de *faire* qui peut être anaphorique, il reste à déterminer ce qui est anaphorisé par ce complément. Deux questions doivent être distinguées : d'une part, quel est le type sémantique de l'objet dénoté par le complément de *faire* ? et d'autre part, quel est le constituant syntaxique qui joue le rôle d'antécédent de ce complément quand il est anaphorique ?

Appelons *type d'action* la classe des objets qui peuvent être dénotés par le complément de *faire*. Clairement, chaque type d'action peut être associé à une relation à deux places entre individus et événements : en (16), la dénotation de *la même chose* est indépendante des agents particuliers (elle peut être réalisée par *Jean* ou par *Paul*) et des événements

---

1997b) : une séquence verbe + dépendants ne permet pas de désigner un groupe de types d'actions.

- (i) Jean devait faire plusieurs choses hier matin. Il n'a fait que la plus urgente : il a téléphoné à Marie.

J'exclus de la discussion le cas de *en faire autant*, qui semble avoir des propriétés légèrement différentes des autres combinaisons *faire+complément* anaphorique. En particulier, *en faire autant* refuse la combinaison avec certains ajouts.

- (ii) Jean a relu le texte rapidement. \*Paul en a fait autant lentement.
- (iii) Jean a relu le texte rapidement. Paul l'a fait lentement.
- (iv) Jean a relu le texte rapidement. ?Paul a fait la même chose lentement.
- (v) Jean doit relire le texte. Il fera cela rapidement, comme toujours.

particuliers (l'événement mettant Jean en jeu peut être distinct de l'événement mettant Paul en jeu).

(16) Jean a fait la même chose que Paul.

Pour simplifier, je supposerai que les actions sont une sous-classe des éventualités, et que les types d'actions *sont* des relations entre individus et éventualités. Par exemple la dénotation de *la même chose* en (17a) est (17b) :

(17) a. Jean a engueulé Marie. Paul a fait la même chose.  
b.  $\lambda x \lambda e[\text{engueuler}(e,x,m)]$

Les restrictions sur les verbes pouvant servir d'antécédent au complément de *faire* indiquent quelles éventualités sont des actions; ainsi, les états ne sont pas des actions (18); parmi les événements, seuls ceux qui sont déclenchés par un agent volitionnel (19) ou une cause (20) sont des actions :

(18) a. \*Tomber, la pluie l'a fait.  
b. \*Aimer Paul, Marie l'a fait.  
(19) a. Traverser la région à vélo, Paul l'a fait.  
b. \*Traverser la région, l'orage l'a fait.  
(20) Le vent n'a pas cassé la vitre, mais la grêle l'a fait

Il reste à déterminer quelle est la contribution sémantique de *faire* lui-même. Au moins comme une première approximation, on peut poser que la dénotation de *faire* est la fonction Identité sur les relations entre individus et événements. Cette hypothèse rend compte de manière triviale de l'équivalence entre la deuxième phrase du fragment de discours (21b) et (21a)<sup>4</sup> :

(21) a. Paul a engueulé Marie.  
 $\exists e[\text{engueuler}(e,p,m)]$   
b. Jean a engueulé Marie. Paul a fait la même chose.  
 $[\lambda P \exists e[P(e)]](\text{Id}(\lambda x \lambda e \text{engueuler}(e,x,m)))(p)$   
 $\equiv \exists e[\text{engueuler}(e,p,m)]$

D'après cette analyse, la seule contribution sémantique de *faire* est la restriction sur le type sémantique de son complément. Au plan syntaxique, il n'y a aucune raison de ne pas supposer que *faire* est un verbe ordinaire: c'est simplement un verbe transitif, qui sous-catégorise un complément direct ordinaire.

---

4. Pour simplifier, je suppose que la dénotation du temps est l'opérateur  $\lambda P \exists e[P(e)]$ , qui prend portée maximale.

### 3.3.4 L'antécédent du complément anaphorique de *faire*

Le complément de *faire* pouvant être anaphorique, il faut, d'une manière ou d'une autre, que des référents de discours de types d'actions soient rendus disponibles pour l'anaphore. La question à laquelle je m'attache ici est de déterminer les contextes syntaxiques qui rendent ces référents de discours disponibles.

Il est traditionnellement supposé que le complément de *faire* a, à strictement parler, un *antécédent* : il existe un constituant syntaxique dans le discours précédent qui reçoit la même dénotation que le complément anaphorique de *faire*.

Il est clair que cet antécédent ne peut correspondre à une projection déterminée du verbe, GV ou V'. Considérons les exemples suivants :

- (22) a. Jean mangeait dans le jardin, et Marie faisait la même chose .  
 b. Jean mangeait dans le jardin, et Marie faisait la même chose dans la cuisine.

En (22a), sous l'interprétation la plus saillante, Marie a mangé dans le jardin : l'antécédent de *la même chose* est donc le GV *a mangé dans le jardin*. Par contre, en (22b), Marie ne peut pas avoir mangé dans le jardin : l'antécédent de *la même chose* est donc le verbe *mangeait*.

Ces exemples montrent donc que le complément anaphorique de *faire* n'a pas un antécédent syntaxiquement déterminé : visiblement, l'antécédent peut être un verbe ou un GV. De plus, tous les constituants verbaux ne conviennent pas : le verbe doit être saturé pour tous ses compléments, et non-saturé pour son sujet.

L'examen des exemples suivants montre que l'antécédent du complément anaphorique de *faire* est parfois un non-constituant : en (23), le complément de *faire* dénote le type d'action associé à *accepter ce genre de travail*. Or ce type d'action ne correspond pas à un constituant dans la première phrase : le GV contient un adverbe dont l'interprétation n'est pas prise en compte dans le type d'action considéré. En (24), le type d'action dénoté par le complément de *faire* est distribué sur deux phrases.

- (23) Jean accepte volontiers ce genre de travail, alors que Paul le fait sans enthousiasme.  
 (24) Jean a battu les blancs en neige, puis il les a incorporé à la préparation. Marie a fait la même chose, mais elle s'est précipitée et les blancs sont retombés.

Ces exemples montrent donc qu'il n'est pas toujours possible d'associer le complément anaphorique de *faire* à une unité syntaxique. Cette situation n'est en rien exceptionnelle : elle est similaire à ce que l'on rencontre pour les anaphores sur les individus (Kamp et Reyle, 1993)<sup>5</sup>. Par exemple, en (25a), la séquence discontinue *une robe... de ce grand*

5. L'existence de contrastes tels que (i), entre anaphore à identité stricte et anaphore à identité lâche (*sloppy / strict identity*) n'est pas non plus réservée aux anaphores « verbales ». Bien que l'anaphore à

*couturier* tient lieu d'antécédent pour *une jaune*. En (25b), l'« antécédent » de *ils* est distribué sur deux phrases (groupes nominaux *Jean* et *Marie*):

- (25) a. L'an dernier Marie avait acheté une robe rouge de ce grand couturier. Cette année, elle a préféré une jaune.  
 b. Jean est venu de Marseille par le train. Marie est venue de Strasbourg par la route. Ils se sont retrouvés place du Châtelet.

Ce type de données motive directement le fait de poser que les relations anaphoriques ne s'établissent pas entre deux unités syntaxiques, mais entre deux objets sémantiques (deux référents de discours): l'antécédent d'une pro-forme est un référent de discours, qui *peut* être la contribution sémantique d'un constituant, mais qui peut également être rendu disponible par un non-constituant. Ce type d'analyse s'étend naturellement au complément anaphorique de *faire*, qui a exactement les mêmes propriétés que les expressions anaphoriques ordinaires.

On a déjà vu que rien ne distingue le verbe *faire* dans les séquences *faire+GN* d'un verbe ordinaire: c'est un verbe qui sous-catégorise un GN; ce GN peut être anaphorique dans les mêmes conditions que n'importe quel autre GN. Ce paragraphe montre de surcroît que quand le GN est anaphorique, il a les propriétés ordinaires d'un GN anaphorique: il prend pour antécédent non pas un constituant syntaxique, mais tout référent de discours saillant qui a un type sémantique approprié.

### 3.3.5 Retour sur la distribution des dépendants

Maintenant qu'une analyse minimale des séquences *faire + GN* a été construite, il est possible de rendre compte de la distribution contrastive des arguments et des ajouts en identité lâche soit plus rare avec les antécédents nominaux, elle n'est pas exclue. Les exemples suivants, traduits à partir des exemples de Kehler (1995) cités par Gardent (1997), illustrent ce fait :

- (i) Jean a téléphoné à sa mère. Paul a fait la même chose.  
 a. *la même chose = téléphoner à la mère de Jean*  
 b. *la même chose = téléphoner à la mère de Paul*
- (ii) Jean a immédiatement dépensé sa prime, alors que Paul l'a mise de côté.  
*l' = la prime de Paul*
- (iii) Quand Jean boit, je garde toujours pour moi mon opinion qu'il ne devrait pas. Quand il se drogue, je ne peux pas me taire.  
*la = mon opinion qu'il ne devrait pas se droguer*
- (iv) Alors que Jean a acheté une photo de son fils, Paul en a pris une lui-même.  
*une = une photo du fils de Paul*

A partir d'exemples de ce type, Gardent (1997) montre que les interprétations à identité lâche ne sont pas liées à une construction syntaxique particulière, mais sont rendues possibles par une relation de parallélisme sémantique entre l'expression contenant l'antécédent et celle qui contient l'élément anaphorique.

combinaison avec *le faire*.

### 3.3.5.1 La compatibilité avec les ajouts

Selon l'analyse proposée dans la section précédente, la combinaison de *faire* avec son complément dénote un type d'action ; elle est donc compatible avec tout ajout compatible avec les verbes d'actions.

De plus, quand le complément de *faire* est anaphorique, la séquence *faire+GN* reçoit la même interprétation que le complément ; les ajouts compatibles avec *faire* seront donc précisément ceux qui sont compatibles avec l'antécédent de son complément. Ce qui explique un contraste comme celui de (26) : le verbe *aller* décrit un événement télique ; c'est donc également le cas de *le*, et de la combinaison *le faire*. En conséquence, *le faire* est ici incompatible avec l'ajout *pendant trois heures*, qui exige un événement atélique.

- (26) a. Jean est allé à Paris très rapidement. Marie l'a fait en trois heures.  
 b. \*Jean est allé à Paris très rapidement. Marie l'a fait pendant trois heures.

La compatibilité de *le faire* avec les ajouts reçoit donc une explication simple.

### 3.3.5.2 L'incompatibilité avec les arguments

Selon l'analyse proposée, *faire* est un verbe ordinaire, qui a une sous-catégorisation fixe ; le fait que son complément dénote un type d'action n'a pas d'influence sur ses propriétés syntaxiques.

Si on admet que tous les arguments sont sous-catégorisés, il est donc totalement sans surprise que *faire* ne puisse pas prendre d'autres arguments que son sujet et son objet <sup>6</sup>.

## 3.4 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai montré que la combinaison avec *le faire* constitue un test adéquat du fonctionnement des dépendants. D'une part, le test donne, pour des dépendants de toutes catégories, des résultats cohérents avec ceux des tests examinés dans les chapitres 1 et 4. D'autre part, une fois qu'une analyse adéquate de la séquence *faire+GN* est établie, la validité du test reçoit une explication simple : *faire+GN* a la même dénotation que son antécédent, et est donc compatible avec les mêmes ajouts que celui-ci ; *faire+GN* a une

---

6. Cette explication de l'incompatibilité de *faire + GN* avec les arguments repose sur l'idée traditionnelle selon laquelle les verbes ont une sous-catégorisation fixe. Dans la deuxième partie de cette thèse, je propose un modèle du lexique dans lequel la sous-catégorisation d'un verbe est variable : la sous-catégorisation « de base » du verbe peut être « étendue » en ajoutant des GP argumentaux. Cependant, on verra que certains verbes ont la propriété idiosyncrasique de refuser une sous-catégorisation étendue ; *faire + GN* peut être analysé comme un verbe de ce type.

sous-catégorisation fixe, et ne peut donc pas être combiné avec des arguments autres que ceux qu'il sous-catégorise.

Le test de *le faire* a deux avantages sur les conditions examinées dans les chapitres 1 et 2, qui sont rappelés ici en (27) :

- (27)
- a. Si un dépendant est syntaxiquement obligatoire, alors c'est un argument.
  - b. Si un dépendant peut être réalisé dans la position pré-V fini, c'est un ajout.
  - c. Si un dépendant non-adverbial peut être réalisé dans la position post-V fini, c'est un ajout.
  - d. Si un dépendant non-topicalisable peut être réalisé dans la position en tête de phrase, c'est un ajout.
  - e. Si un dépendant non-quantificationnel a une portée variable, c'est un ajout.

D'une part, le test prend la forme d'une condition nécessaire et suffisante, alors que les tests établis jusqu'ici ne fournissaient que des conditions suffisantes. D'autre part, le test de *le faire* a un domaine d'application relativement étendu et bien délimité : il s'applique à tous les dépendants de verbes d'action.

Les observations de cette première partie confirment que la distinction argument/ajout est fondée empiriquement, et fournissent un faisceau de propriétés qui permettent de trancher le statut d'une unité dans un grand nombre de cas. En particulier, on a établi qu'un certain nombre de GP fonctionnent comme des arguments.

Au cours de la présentation, une propriété atypique des GP argumentaux a été identifiée : alors que les arguments appartenant à d'autres catégories sont typiquement sémantiquement obligatoires, de nombreux GP argumentaux sont sémantiquement facultatifs. Cette propriété interdit de traiter ces GP argumentaux comme des arguments sémantiques, et fournit une motivation initiale à la formulation d'une analyse des GP argumentaux qui diffère de celle des autres types d'argument. La deuxième partie de cette thèse est consacrée à la construction d'une telle analyse.

Deuxième partie

**Analyse des GP argumentaux**

# Chapitre 4

## La co-prédication

### 4.1 Introduction

La première partie de cette thèse a établi de manière claire qu'il existe des GP qui ont le statut d'argument syntaxique. Traditionnellement, les arguments syntaxiques sont traités comme des arguments sémantiques : le verbe dénote une relation qui prend pour arguments les dénotations de ses arguments syntaxiques.

Dans ce chapitre, je montre que l'analyse sémantique traditionnelle ne peut pas être maintenue dans le cas des GP argumentaux, et je propose une analyse alternative. La discussion prend pour point de départ l'analyse des GP argumentaux de Gawron (1986a) ; après avoir présenté cette analyse et montré qu'elle est supérieure à l'analyse traditionnelle, je montre qu'elle ne peut rendre compte de l'ensemble des données. Je propose donc une modification de l'analyse de Gawron qui rend compte des propriétés sémantiques générales des GP argumentaux.

Tout au long de ce chapitre, deux classes de GP identifiés comme argumentaux par les tests examinés dans la première partie seront systématiquement laissées de côté. D'une part, je ne rendrai pas compte des cas où un verbe sélectionne une préposition particulière de manière idiosyncrasique, comme en (1) :

- (1) a. Jean compte sur Marie.
- b. Jean s'est approché de Marie.

Dans ce type de cas, la préposition ne semble jouer aucun rôle dans la composition sémantique, et le verbe ne s'inscrit pas dans un paradigme de verbes sémantiquement similaires compatibles avec la même préposition<sup>1</sup>. Je suppose que dans ces exemples, la

---

1. Autant que je puisse dire, *approcher* (et son dérivé *rapprocher*) est le seul verbe de mouvement qui réalise la « direction » comme un GP en *de*.

séquence verbe-préposition a le statut d'un idiome, et doit donc faire l'objet d'un traitement à part.

D'autre part, on a vu dans le paragraphe 1.2.3.1 que certains verbes sélectionnent de manière obligatoire un dépendant qui peut être un GP et qui a certaines caractéristiques d'un ajout.

- (2) a. Jean s'est comporté très mal / avec rudesse.  
 b. Jean a traité ses invités très mal / avec rudesse.

Dans ces cas, le dépendant a précisément la distribution d'un argument. Il est cependant clair que ces exemples doivent faire l'objet d'un traitement séparé ; je les laisse donc de côté.

## 4.2 La co-prédication selon Gawron

### 4.2.1 Avertissement

Gawron (1986a) présente une des premières analyses des GP argumentaux en sémantique formelle qui tente de rendre justice à la contribution sémantique de la préposition. Bien que la formulation originelle de l'analyse soit élégante, deux raisons m'amènent à la présenter sous une forme différente.

Au plan empirique, Gawron justifie son analyse sur la base de données issues des alternances de sous-catégorisation ; or, bien que ce type de données joue un rôle central dans beaucoup d'analyses récentes (entre autres Gawron (1986a); Pinker (1989); Jackendoff (1990); Wechsler (1995); Davis (1996); Markantonatou et Sadler (1997)), il n'est pas clair qu'elles mettent systématiquement en jeu des GP argumentaux. Pour reprendre le contraste central de Gawron, si on en juge par les indices accumulés dans la première partie, tout semble indiquer que les GP instrumentaux qui sont mis en jeu en (3-6) sont des ajouts :

- (3) a. Jean a frappé le marteau contre le mur.  
 b. Jean a frappé le mur avec le marteau.  
 (4) a. \*Contre le mur, Jean a frappé le marteau.  
 b. Avec le marteau, Jean a frappé le mur.  
 (5) a. \* Jean a, contre le mur, frappé le marteau.  
 b. Jean a, avec le marteau, frappé le mur.  
 (6) a. Jean a frappé le marteau contre le mur de béton. \*Marie a fait la même chose contre le mur de pierre.

- b. Jean a frappé le mur avec un marteau. Marie a fait la même chose avec une barre à mine.

Ces exemples mettent donc en jeu une interaction complexe entre arguments et ajouts, dont l'analyse devra attendre une meilleure compréhension du rôle respectif des deux types d'unités.

Par ailleurs, l'analyse de Gawron est formulée dans une version de la sémantique des situations ancienne (Gawron, 1986b), et qui a été largement révisée depuis. Il s'avère que rien dans l'analyse n'est directement lié à ce choix : l'analyse est compatible avec différentes versions de la sémantique des situations, et avec les sémantiques basées sur les événements à la Davidson (1967). Cependant, une partie de l'argumentation de Gawron repose sur une hypothèse spécifique de la théorie des situations (la persistance des infons) ; et cette même hypothèse jouera un rôle important dans l'analyse des propriétés aspectuelles des GP de but locatif présentée dans le chapitre 9. Je présente donc l'analyse de Gawron dans une version récente de la théorie des situations.

#### 4.2.2 GP strictement argumentaux

L'analyse de Gawron donne une place centrale à l'opposition sémantiquement obligatoire / sémantiquement facultatif. Il réserve le terme de *GP argumental* pour désigner le fonctionnement des GP sémantiquement obligatoires. Pour éviter toute confusion entre la notion d'argumentalité utilisée par Gawron et celle qui a été utilisée dans la première partie de cette thèse, j'appellerai *strictement argumentaux* les GP argumentaux au sens de Gawron.

Gawron note que dans le cas des GP strictement argumentaux, il existe assez systématiquement des corrélations entre le type de situation qu'un verbe est susceptible de décrire et la préposition qui est utilisée pour spécifier un des participants de cette situation. Par exemple, les verbes de heurt peuvent décrire des situations dans lesquelles un objet mobile entre violemment en contact avec un objet (possiblement) fixe. La préposition *contre* peut systématiquement être utilisée pour spécifier le second participant :

- (7) a. La voiture a buté contre le mur.
- b. La voiture s'est écrasée contre le mur.
- c. Jean s'est cogné contre la porte.

Gawron propose d'expliquer cette corrélation en posant que les GP argumentaux doivent, en combinaison avec leurs arguments, exprimer une proposition qui est une conséquence de la proposition exprimée par le verbe. Spécifiquement, il propose le contenu

sémantique (8) pour (7a), et pose que les relations *buter* et *contre* vérifient les implications en (9)<sup>2</sup> :

- (8)  $s \models \text{buter}(v,m) \wedge \text{contre}(v,m)$   
 (9) a.  $\forall x \forall y \forall s [s \models \text{buter}(x,y) \rightarrow s \models \text{heurt}(x,y)]$   
 b.  $\forall x \forall y \forall s [s \models \text{heurt}(x,y) \rightarrow s \models \text{contre}(x,y)]$

La préposition spécifie donc de manière redondante le rôle joué par un des arguments de la relation dénotée par le verbe. Le point essentiel est que le GN complément de la préposition, bien qu'il ne soit pas un argument *syntactique* du verbe, fournit un argument sémantique à la relation dénotée par le verbe.

Cette analyse a une ambition limitée ; en particulier, elle ne permet pas d'expliquer pourquoi le deuxième argument de *buter* doit être marqué par une préposition, plutôt que réalisé comme un complément direct, comme le deuxième argument de *heurter* :

- (10) La voiture a heurté le mur.

Par contre, elle rend compatible l'analyse traditionnelle qui veut que *le mur* fournisse un argument à la relation dénotée par *buter* avec une prise en compte de la valeur sémantique de la préposition : la contribution sémantique de la préposition est redondante, mais elle n'est pas vide.

### 4.2.3 GP strictement argumentaux et GP co-prédicateurs

L'analyse précédente rencontre des difficultés avec les GP sémantiquement facultatifs. Considérons les deux exemples suivants :

- (11) a. Jean a cassé le vase.  
 b. Jean a cassé le vase contre le mur.

(11a) n'implique pas que le vase soit entré violemment en contact avec un autre objet ; par exemple, Jean peut avoir cassé le vase en le serrant dans un étau. Par contre, (11b) implique le contact violent : (11b) n'est pas vrai dans une situation où Jean casse le vase en le pressant fortement contre le mur. Le verbe étant le même en (11a) et (11b), la notion de heurt intervenant dans (11b) ne peut être exprimée que par la préposition *contre*. Autrement dit, en plus de l'implication (9b), on a l'implication (12).

- (12)  $\forall x \forall y \forall s [s \models \text{contre}(x,y) \rightarrow s \models \text{heurt}(x,y)]$

---

2. Dans une version préliminaire de son analyse, Gawron envisage d'analyser les prépositions comme des propriétés, et non des relations à deux places. Je présente directement la version définitive de l'analyse.

Les relations *heurte* et *contre* sont donc équivalentes. Afin de rendre compte de l'interprétation de (11b), il suffit de poser que, contrairement à *buter*, *casser* ne partage pas tous ses arguments avec la préposition :

$$(13) \quad s \models \text{casser}(j,v) \wedge s \models \text{contre}(v,m)$$

Gawron appelle *co-prédication* le fonctionnement de la préposition *contre* en (11b) : un GP co-prédicateur est un GP qui partage un de ses arguments avec le verbe et qui décrit la même situation que celui-ci. Selon Gawron, la différence entre les GP sémantiquement obligatoires (strictement argumentaux) et les GP sémantiquement facultatifs (co-prédicateurs) reçoit donc un statut central : les GP strictement argumentaux partagent tous leurs arguments avec le verbe, et sont redondants par rapport à la relation dénotée par le verbe ; les GP co-prédicateurs partagent un seul de leurs arguments avec le verbe, et ont une contribution sémantique non-redondante.

#### 4.2.4 Les relations de cohésion

Telle quelle, l'analyse proposée est incomplète. Elle suppose que le verbe et la préposition décrivent une même situation ; mais cette hypothèse ne suffit pas à assurer une cohésion suffisante entre la description fournie par le verbe et la description fournie par la situation.

Considérons la situation  $s$  qui est décrite par le discours suivant<sup>3</sup> :

- (14) Jean voulait casser le vase. Il l'a d'abord lancé contre le mur. Comme le vase était toujours intact, il l'a cassé avec un marteau.

$s$  contient (entre autres) deux sous-situations :  $s_1$ , dans laquelle Jean lance le vase contre le mur (15a) ; et  $s_2$ , dans laquelle Jean casse le vase (15b).

- (15) a.  $s_1 \models \text{lancer}(j,v) \wedge s_1 \models \text{contre}(v,m)$   
 b.  $s_2 \models \text{casser}(j,v)$

En théorie des situations, les infons sont *persistants* : si un infon est soutenu par une situation, il est soutenu par toutes les situations dont cette situation est une partie<sup>4</sup> La persistance des infons garantit que  $s$  vérifie (13) : puisque  $s_1$  et  $s_2$  sont des parties de  $s$ , tous les infons soutenus par  $s_1$  ou  $s_2$  sont soutenus par  $s$ . Mais si  $s$  vérifie (13),  $s$  devrait pouvoir être décrite par (11b). Or ce n'est clairement pas le cas : le fait que le vase heurte le mur et le fait qu'il soit cassé sont beaucoup trop déconnectés pour que cette description puisse être utilisée.

---

3. L'existence de cette situation est garantie si on postule que pour toute collection d'infons factuels, il existe une situation qui soutient chacun des infons de la collection (Cooper, 1998).

4. Voir l'annexe A.

Cet exemple montre qu'il doit exister une connexion forte entre le fait exprimé par le verbe et le fait exprimé par la préposition dans une co-prédication. Dans le cas de (11b), il doit exister une connexion causale : le heurt du vase contre le mur doit causer son bris.

La question se pose de savoir ce qui fournit la connexion entre ces deux faits. Plutôt que d'introduire un prédicat supplémentaire, Gawron pose que la connexion n'a pas à être représentée explicitement dans la sémantique. Il soutient qu'il existe un petit nombre<sup>5</sup> de *relations de cohésion* (*bonding relations*) capables d'établir la connexion, et que ces relations jouent un rôle similaire aux relations de discours : elles ne font pas partie du contenu sémantique strict de la phrase, mais sont pragmatiquement nécessaires pour assurer la cohésion de l'énoncé.

- (16) The scene is a small stage which mounts only one scene per performance. Generally a scene accomodates only one located fact and the players associated with it. In those very rare instances when two located facts are allowed onstage, they must be bonded together in one of a very small number of ways. One such bonding relation is being-an-efficient-cause-of. Gawron (1986a), p. 352

Selon Gawron, (13) est donc une analyse suffisante du contenu sémantique de (11b) : la relation causale entre les faits qui peut être inférée de (11b) est fournie par la pragmatique.

#### 4.2.5 Résumé

Formulée en termes théoriquement neutres, la notion de co-prédication définie par Gawron tient en quatre points :

- (17) Co-prédication
- a. La préposition dénote une relation à deux places.
  - b. Le verbe et la prépositions décrivent un même événement / une même situation.
  - c. Le verbe et la préposition partagent un argument.
  - d. Les contributions sémantiques du verbe et de la préposition sont liées par une relation de cohésion ; celle-ci n'est pas représentée explicitement dans la sémantique, mais est indispensable à la cohérence de l'énoncé.

Les GP strictement argumentaux partagent deux de ces propriétés, mais se distinguent des co-prédicateurs sur les deux derniers points :

- (18) Argumentalité stricte
- a. La préposition dénote une relation à deux places.

---

5. Gawron (1986a) ramène le nombre de relation à deux : la relation de cause efficiente et une relation de *constituance*. La relation de constituance n'est pas définie clairement, mais est conçue comme une relation partie-tout sur les situations.

- b. Le verbe et la prépositions décrivent un même événement / une même situation.
- c. Le verbe et la préposition partagent deux arguments.
- d. La contribution sémantique de la préposition est redondante par rapport à celle du verbe.

### 4.3 Conséquences de l'analyse

L'analyse de Gawron permet de rendre compte de trois propriétés centrales des GP argumentaux. J'examine ces trois propriétés dans les paragraphes qui suivent.

#### 4.3.1 Les implications davidsoniennes

##### 4.3.1.1 L'observation de base

Davidson (1967) attire l'attention sur l'existence d'implications systématiques de la forme suivante, où les  $Dep_i$  sont les dépendants du verbe :

- (19) Sujet Verbe  $Dep_1 \dots Dep_{i-1} Dep_i Dep_{i+1} \dots Dep_n \Rightarrow$   
 Sujet Verbe  $Dep_1 \dots Dep_{i-1} Dep_{i+1} \dots Dep_n$

Ce type d'implication est vérifié par de nombreux ajouts, sans être vérifié par tous :

- (20) a. Brutus a violemment frappé César.  $\Rightarrow$  Brutus a frappé César.  
 b. Brutus a probablement frappé César.  $\not\Rightarrow$  Brutus a frappé. César

Dans le cas des arguments, les implications davidsoniennes sont toujours vérifiées (Parsons, 1990)<sup>6</sup>. C'est en particulier le cas pour les GP argumentaux (Wechsler, 1995) :

- (21) a. Jean a parlé de Paul à Marie.  $\Rightarrow$  Jean a parlé de Paul.  
 b. Jean a parlé de Paul à Marie.  $\Rightarrow$  Jean a parlé à Marie.  
 c. Jean a parlé de Paul à Marie.  $\Rightarrow$  Jean a parlé.  
 d. Jean a parlé de Paul.  $\Rightarrow$  Jean a parlé.  
 e. Jean a parlé à Marie.  $\Rightarrow$  Jean a parlé.
- (22) Jean a lancé la balle dans le jardin.  $\Rightarrow$  Jean a lancé la balle.
- (23) Jean a voté pour Marie.  $\Rightarrow$  Jean a voté.
- (24) Jean a préparé un gâteau pour Marie.  $\Rightarrow$  Jean a préparé un gâteau.

---

6. Les implications davidsoniennes ne peuvent évidemment être testées que pour les GP syntaxiquement facultatifs ; quand le GP est syntaxiquement obligatoire, la deuxième phrase est mal formée.

En tant que telles, les implications davidsoniennes n'ont pas de conséquences importantes pour l'analyse des GP argumentaux ; en particulier, elles n'impliquent pas que ceux-ci ne puissent pas être analysés comme des arguments sémantiques<sup>7</sup>. Cependant, elles prennent un autre sens une fois qu'il a été observé que certains GP argumentaux sont sémantiquement facultatifs.

#### 4.3.1.2 Conséquences pour l'analyse des GP argumentaux

Supposons qu'en (25a), le verbe *chanter* dénote une relation à trois places  $\text{chanter}_3$ . Puisque le GP datif est sémantiquement facultatif, il ne peut pas être un argument sémantique en (26a)<sup>8</sup>. Supposons donc que le verbe *chanter* est ambigu, et dénote en (26a) une relation à deux places  $\text{chanter}_2$  :

- (25) a. Jean chante une chanson à Marie.  
 b.  $\exists x[\text{chanson}(x) \wedge \text{chanter}_3(j,x,m)]$
- (26) a. Jean chante une chanson.  
 b.  $\exists x[\text{chanson}(x) \wedge \text{chanter}_2(j,x)]$

Le tenant d'une telle analyse doit expliquer pourquoi l'implication davidsonienne suivante est vérifiée :

$$(27) \quad \forall x \forall y \forall z [\text{chanter}_3(x,y,z) \rightarrow \text{chanter}_2(x,y)]$$

Cette implication peut évidemment être assurée par la position d'un postulat de signification ; cependant, une telle solution revient à poser que la relation entre le verbe *chante* en (25) et le verbe *chante* en (26) est une relation d'homonymie ; la relation entre les deux prédicats *chanter* n'est pas différente de celle qui lie, par exemple, *tuer* à *mourir*, ou *poursuivre* à *se déplacer* :

$$(28) \quad \text{Paul a tué Marie.} \Rightarrow \text{Marie est morte.}$$

---

7. Davidson (1967) soutient que toutes les relations d'implication entre phrases qui ont une source structurale (i.e., qui ne sont pas liées aux propriétés particulières des entités dénotées) doivent suivre de la forme logique des phrases, exprimée en logique des prédicats du premier ordre ; si c'est bien le cas, les GP argumentaux ne peuvent effectivement pas être analysés comme des arguments sémantiques. Mais la position de Davidson est évidemment critiquable : on peut soutenir que les relations d'implications observées sont liées à la dénotation des unités considérées. Parsons (1990) est beaucoup plus prudent sur ce point.

8. Ici comme tout au long de cette thèse, je suppose que les relations ont une arité (un nombre d'arguments) fixe. Cette position a parfois été discutée, par exemple par Wechsler (1995). Toutefois, l'utilisation de relations à arité variable pose de nombreux problèmes fondationnels, et je ne connais pas de formalisation satisfaisante d'une telle notion. Je suppose donc sans discussion que toutes choses égales par ailleurs, une analyse reposant sur une théorie « classique » des relations est supérieure à une analyse qui requiert la position d'une théorie des relations à arité variable.

(29) Paul a poursuivi Marie.  $\Rightarrow$  Marie s'est déplacée.

Une telle solution n'est clairement pas satisfaisante : la systématique des implications davidsoniennes avec les GP argumentaux demande une analyse qui reconnaisse que la proximité sémantique entre deux unités homonymes n'est pas une coïncidence. Autrement dit, il faut trouver un moyen de s'assurer que *chanter*<sub>3</sub> se définit comme (30), où l'opérateur *Op* vérifie l'implication (31) dans le cas général.

(30)  $\text{chanter}_3 \stackrel{\text{déf}}{=} \text{Op}(\text{chanter}_2)$

(31)  $\forall x \forall y \forall z \forall R [(\text{Op}(R))(x, y, z) \rightarrow R(x, y)]$

La conjonction des implications davidsoniennes et de la facultativité sémantique de certains GP montre donc qu'il n'est pas satisfaisant d'analyser les GP argumentaux comme des arguments sémantiques du verbe dans le cas général<sup>9</sup>.

#### 4.3.1.3 Les implications davidsoniennes dans l'analyse de Gawron

Les implications davidsoniennes sont une conséquence directe de l'analyse de Gawron, que le GP soit sémantiquement obligatoire ou non : quand le GP est sémantiquement facultatif, le contenu de la phrase contenant le GP est une conjonction dont le contenu de la phrase qui ne contient pas de GP est un conjoint (32); dans le cas où le GP est obligatoire, on peut supposer que la place argumentale correspondant au complément de la préposition est quantifiée existentiellement, ce qui prédit bien la relation d'implication observée (33).

(32) a. Jean a cassé le vase contre le mur.  $\Rightarrow$  Jean a cassé le vase.

b.  $s \models \text{casser}(j, v) \wedge s \models \text{contre}(e, v, m) \rightarrow s \models \text{casser}(j, v)$

(33) a. La voiture s'est écrasée contre le mur.  $\Rightarrow$  la voiture s'est écrasée.

b.  $s \models \text{s'écraser}(v, m) \wedge s \models \text{contre}(e, v, m) \rightarrow \exists x [s \models \text{s'écraser}(v, x)]$

Spécifiquement, l'opérateur *Op* invoqué dans le paragraphe précédent peut être défini comme en (34a) dans le cas des verbes de la classe de *casser* ; cet opérateur vérifie bien l'implication (34b)<sup>10</sup>.

9. Dans Bonami (1995), je tentais de réfuter l'analyse des GP argumentaux comme des arguments sémantiques en me basant sur l'intuition des locuteurs sur l'identité lexicale : les locuteurs ont une intuition claire que c'est le même verbe qui apparaît en (25) et en (26). Ce type d'argument est peut-être valable, mais demande à être vérifié empiriquement ; or il n'est pas sûr que l'intuition des locuteurs sur l'identité lexicale puisse être testée expérimentalement. Quoi qu'il en soit, l'argument donné dans ce paragraphe ne souffre pas de ce défaut ; les deux instances de *chanter* sont rapprochées sur la base de l'intuition des locuteurs non pas sur l'identité lexicale, mais sur les relations d'implication entre phrases.

10. Pour définir *Op*<sub>heurts</sub>, je m'appuie sur l'équivalence entre coordination au niveau des infons et coordination au niveau des propositions :

(i)  $\forall s \forall \sigma \forall \tau [(s \models \sigma \wedge s \models \tau) \leftrightarrow s \models (\sigma \wedge \tau)]$

- (34) a.  $\text{Op}_{heurt} \stackrel{\text{déf}}{=} \lambda R \lambda x \lambda y \lambda z [R(x,y) \wedge \text{contre}(y,z)]$   
 b.  $\forall x \forall y \forall z \forall R [(\text{Op}_{heurt}(R))(x,y,z) \rightarrow R(x,y)]$

### 4.3.2 Les implications sur l'argument direct

#### 4.3.2.1 Définition

Les implications davidsoniennes donnent des informations sur les propriétés sémantiques du verbe. Elles ont une image miroir du côté des prépositions. De nombreux GP argumentaux vérifient une implication de la forme :

- (35) a. Jean est allé à Paris.  $\Rightarrow$  Jean a été à Paris.  
 b. Jean a poussé la voiture dans le garage.  $\Rightarrow$  La voiture a été dans le garage.  
 (36) Jean a offert ce livre à Marie.  $\Rightarrow$  Ce livre a été à Marie.  
 (37) Jean a voté pour Marie.  $\Rightarrow$  Jean a été pour Marie.

Ce type d'implication met en jeu un argument direct du verbe, dont le GP est prédiqué dans le conséquent ; apparemment, l'argument direct est toujours l'objet s'il y en a un, le sujet dans le cas contraire<sup>11</sup>. J'appelle donc ces implications *implications sur l'argument direct*.

Ces implications sont moins systématiques que les implications davidsoniennes. Il y a quatre types de cas dans lesquels elles ne sont pas vérifiées. Premièrement, le conséquent de l'implication n'est formulable que si la préposition est compatible avec la copule. Deuxièmement, il existe de nombreux cas où l'implication semble faire sens, mais met en jeu une entité qui ne peut pas être exprimé explicitement ; par exemple, il semble raisonnable de dire que si Jean parle à Marie, Marie reçoit un message de la part de Jean, et qu'en un sens abstrait, Marie « possède » (dispose de) ce message. Cependant, (38) est mal formé ; l'implication (39) ne peut donc pas être évaluée.

- (38) \* Le message de Jean est à Marie.  
 (39) Jean parle à Marie.  $\stackrel{?}{\Rightarrow}$  Le message est à Marie.

Troisièmement, il existe des cas où la construction d'une implication de cette forme ne fait pas sens : en (40), il n'y a aucune entité qui soit à Marie à la suite de l'événement décrit.

---

11. L'exemple (i) semble contredire cette généralisation : au temps où la proposition est évaluée, Marie peut ne pas être dans le jardin. Toutefois, il n'est pas clair dans ce cas que le GP soit un argument et pas ajout ; cf. (ii).

- (i) Jean a précédé Marie dans le jardin.  
 (ii) Dans le jardin, Jean a précédé Marie.

(40) Jean a ouvert la porte à Marie.

Enfin, certains types de co-prédicateurs ne donnent simplement pas lieu à ces implications. Par exemple, le verbe *envoyer* est compatible avec un GP datif indiquant le destinataire de l'envoi, mais l'objet envoyé peut ne jamais atteindre le destinataire<sup>12</sup>.

(41) Jean a envoyé une lettre à Marie.  $\not\Rightarrow$  La lettre a été à Marie.

Les implications sur l'argument direct n'ont donc pas la généralité des implications davidsoniennes. Il existe cependant au moins un domaine où elles sont systématiques : tous les GP de but locatif basés sur une préposition statique donnent lieu à une implication sur l'argument direct.

#### 4.3.2.2 Conséquences pour l'analyse des GP argumentaux

Au moins pour le cas des GP de but locatif, on peut donc tenter de formuler un argument similaire à celui qui a été construit dans le paragraphe précédent. Si on a des implications systématiques entre les phrases contenant des GP locatifs de but et les phrases contenant des GP locatifs prédicatifs, il est peu plausible de poser que les emplois argumentaux et les emplois prédicatifs des prépositions locatives correspondent à des relations non-relées.

Cette observation est problématique, en particulier, pour le traitement de certains GP argumentaux comme des prédicats d'événements appliqués à l'événement décrit par le verbe (Davidson, 1967; Parsons, 1990). Par exemple, il est difficile de soutenir qu'un GP de but locatif dénote une relation entre un événement et un individu (42), dans la mesure où une telle hypothèse ne permet pas de rendre compte de l'implication qui relie l'emploi argumental du GP à son emploi prédicatif (43).

(42) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.

b.  $\exists e[\text{pousser}(e,j,v) \wedge \text{dans}_{arg}(e,g)]$

(43) a. La voiture a été dans le garage

b.  $\exists e[\text{dans}_{pred}(e,v,g)]$

On peut noter qu'il n'est pas suffisant de définir  $\text{dans}_{arg}$  comme en (44) :

(44)  $\text{dans}_{arg} \stackrel{\text{déf}}{=} \lambda y \lambda e \exists x [\text{dans}_{pred}(e,x,y)]$

Une telle définition de  $\text{dans}_{arg}$  permet bien de relier les dénnotations des deux emplois de *dans*, mais ne garantit pas que l'implication sur l'argument direct est vérifiée ; elle pose que quand Jean pousse la voiture dans le garage, il y a un objet qui est dans le garage, mais rien ne garantit que cet objet est la voiture.

---

12. Ce type de cas est problématique pour l'analyse de Gawron, comme on le verra ci-dessous.

### 4.3.2.3 Les implications sur l'argument direct dans l'analyse de Gawron

L'analyse de Gawron repose sur l'hypothèse que les prépositions, dans leurs emplois argumentaux, relient deux individus. Dans les cas où une implication sur l'argument direct est observée, on peut donc poser que la dénotation de la préposition en emploi argumental est identique à sa dénotation en emploi prédicatif. L'implication sur l'argument direct est alors une conséquence triviale de l'analyse :

- (45) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  $\Rightarrow$  La voiture a été dans le garage.  
 b.  $s \models \text{pousser}(j,v) \wedge s \models \text{dans}(v,g) \rightarrow s \models \text{dans}(v,g)$

### 4.3.3 Variabilité de l'interprétation des combinaisons verbe/ préposition

#### 4.3.3.1 Observation

Une dernière propriété importante des GP argumentaux est la variété des interprétations possibles pour une combinaison verbe / GP. En fonction du verbe, l'information apportée par la préposition peut jouer des rôles différents. Par exemple, en (46a), le GP décrit la destination du mouvement, alors qu'en (46b) le même GP décrit sa source. De la même manière, en (47a), le datif décrit le destinataire de l'échange, alors qu'en (47b), il décrit sa source :

- (46) a. Jean a posé le livre sur la table.  
 b. Jean a pris le livre sur la table.  
 (47) a. Ce journaliste a vendu un renseignement à la police.  
 b. Ce journaliste a extorqué un renseignement à la police.

Dans certains cas, plusieurs rôles sont même possibles pour un GP en combinaison avec un même verbe. De nombreux verbes d'échange sont compatibles avec un datif qui décrit soit la source ou le destinataire de l'échange, soit le bénéficiaire de l'objet échangé (48).

- (48) a. Jean a acheté un livre à Marie.  
 b. Jean a commandé une bière à Marie.

#### 4.3.3.2 L'analyse de Gawron

La position des relations de cohésion promet de rendre compte de la variabilité de l'interprétation des combinaisons verbe/préposition. Considérons l'analyse prédite par Gawron (1986a) pour l'exemple (48a) :

- (49)  $s \models \text{acheter}(j,l) \wedge s \models \text{à}(l,m)$

Comme on l'a vu plus haut, Gawron suppose que les deux faits mis en jeu en (49) doivent être reliés par une relation assurant la cohésion de l'énoncé. Il est possible, en principe, que plusieurs relations de cohésion distinctes soient disponibles pour relier ces deux faits ; dans le cas qui nous intéresse, on peut supposer qu'il existe deux relations de cohésion  $R_1$  et  $R_2$ , reliant respectivement les échanges à des faits concernant le possesseur de l'objet échangé avant et après que l'échange ait lieu<sup>13</sup>.

La position d'un troisième terme dans l'analyse des GP argumentaux est donc essentielle pour rendre compte de la variabilité des rôles joués par le GP en combinaison avec un même verbe.

#### 4.3.4 Conclusion

Cette section a montré que l'analyse de Gawron rend compte de manière satisfaisante de trois propriétés centrales des GP argumentaux. L'analyse des GP sémantiquement facultatifs comme des co-prédicateurs permet de rendre compte de manière satisfaisante des implications davidsoniennes ; le fait que les prépositions sont analysées comme des relations à deux places partageant un argument avec le verbe explique l'existence des implications sur l'argument direct. Enfin, la position des relations de cohésion ouvre la porte à une analyse satisfaisante de la variabilité de l'interprétation des combinaisons verbe / préposition. L'analyse de Gawron est donc plus satisfaisante que les analyses traditionnelles rappelées en introduction.

Il reste deux aspects de l'analyse de Gawron qui sont restées dans l'ombre. Il s'agit tout d'abord de la distinction entre GP strictement argumentaux et GP co-prédicateurs. Le seul endroit où elle intervient est dans le traitement des implications davidsoniennes ; mais l'analyse serait tout aussi satisfaisante (et même simplifiée) si tous les GP argumentaux étaient traités comme des co-prédicateurs. D'autre part, l'hypothèse selon laquelle les relations de cohésion sont fournies par la pragmatique et non directement dans la composante sémantique ne joue aucun rôle.

La section suivante montre que ces deux caractéristiques de l'analyse de Gawron sont non seulement inutiles, mais problématiques : il n'est pas satisfaisant d'attribuer un statut différent aux GP sémantiquement obligatoires et aux GP sémantiquement facultatifs ; et les relations de cohésion doivent recevoir un statut explicite dans la composante sémantique.

---

13. Il n'est cependant pas clair que l'inventaire très limité de relations de cohésion proposé par Gawron soit suffisant pour rendre compte d'un exemple comme (48).

## 4.4 Une notion de co-prédication alternative

### 4.4.1 Unité de fonctionnement des GP argumentaux

Comme on l'a vu dans la section 1.2, les GP argumentaux sont typiquement syntaxiquement facultatifs. Il existe cependant quelques cas où le GP est obligatoire :

- (50) a. Jean est allé à Paris.  
 b. \*Jean est allé.
- (51) a. Jean habite avec Marie.  
 b. Jean habite à Paris.  
 c. \* Jean habite.

Quand un GP argumental est syntaxiquement facultatif, on peut rencontrer deux situations : soit il est sémantiquement obligatoire, au sens où il existe une relation d'implication entre une phrase ne contenant pas de GP et une phrase contenant un GP (52a). Soit il n'existe pas d'implication de ce type, et il est sémantiquement facultatif (52b).

- (52) a. Jean a expliqué le problème.  $\Rightarrow$  Jean a expliqué le problème à quelqu'un.  
 b. Jean a chanté une chanson.  $\nRightarrow$  Jean a chanté une chanson à quelqu'un.

La distinction entre GP strictement argumentaux et GP co-prédicateurs opérée par Gawron pose deux problèmes. Premièrement, elle rend mal compte de l'opposition sémantiquement obligatoire/sémantiquement facultatif. Par ailleurs, cette dernière ne nécessite pas la position d'une distinction de deux fonctionnements : on peut rendre compte des données en analysant tous les GP argumentaux comme des co-prédicateurs. Deuxièmement, la distinction opérée par Gawron pose un problème pour la spécification de l'appariement rôles sémantiques / arguments syntaxiques ; ce problème disparaît si tous les GP argumentaux sont analysés comme des co-prédicateurs.

#### 4.4.1.1 Obligatoire sémantique et variation des prépositions

L'analyse des GP argumentaux doit tenir compte du fait que certaines prépositions s'organisent en familles correspondant à des domaines sémantiques. De nombreux verbes sélectionnent une famille de prépositions plutôt qu'une préposition particulière. Le cas le plus évident est celui des GP locatifs. Un verbe comme *arriver* sélectionne une préposition locative statique quelconque (53). Les prépositions locatives statiques ne sont pas les seules à s'organiser en famille : le verbe *voter* sélectionne une préposition décrivant un *choix* (54).

- (53) a. Jean est arrivé dans/devant/derrière le jardin.  
 b. Jean est arrivé sur la scène/sous le chapiteau.

c. Jean est arrivé entre les arbres.

(54) Jean a voté pour/contre/en faveur de cette proposition.

L'analyse de Gawron traite les prépositions individuellement, et ne rend donc pas compte directement de l'intuition selon laquelle les prépositions compatibles avec un verbe s'organisent en classes sémantiques. Cette lacune pose un problème pour l'analyse des GP sémantiquement obligatoires, qui ne peuvent pas tous être analysés comme des arguments stricts au sens de Gawron. Prenons l'exemple du verbe *arriver*. Ce verbe prend clairement un GP de but locatif sémantiquement obligatoire ; l'implication (55) est vérifiée :

(55) Jean est arrivé.  $\Rightarrow$  Jean est arrivé quelque part.

L'analyse de Gawron ne permet cependant pas de considérer le complément de *arriver* comme un GP strictement argumental. Selon Gawron, un GP strictement argumental est redondant par rapport au verbe ; ce n'est clairement pas le cas du GP combiné avec *arriver*. Si la préposition ne faisait pas de contribution sémantique spécifique, les deux phrases (56) seraient équivalentes.

(56) a. Jean est arrivé devant la maison.

b. Jean est arrivé dans la maison.

Dans l'analyse de Gawron, un GP ne peut donc être strictement argumental que quand une seule préposition est compatible avec le verbe : si plusieurs prépositions sont possibles, le GP est nécessairement un co-prédicateur. Cette observation amène à douter de l'intérêt d'un traitement séparé des GP strictement argumentaux : la seule intuition que ce traitement séparé vise à capter est le caractère sémantiquement obligatoire de certains GP. Or il n'en rend compte que partiellement.

#### 4.4.1.2 Nécessité et argumentalité

Même si la distinction argument strict/co-prédicateur captait l'opposition sémantiquement obligatoire/sémantiquement facultatif, on peut se demander quel bénéfice cette distinction apporte. Considérons une hypothèse alternative : supposons que tous les GP argumentaux soient des co-prédicateurs. Dans cette hypothèse, on rend toujours compte des propriétés identifiées dans la section 4.3, ces propriétés n'étant pas sensibles à l'opposition sémantiquement obligatoire/sémantiquement facultatif. Il est également possible de rendre compte du caractère sémantiquement obligatoire de certains GP tout en les analysant comme des co-prédicateurs. Par exemple, on peut supposer que la vérification de l'implication (57) est une propriété lexicale de la relation *expliquer* ; le fait que (57) est vérifié n'impose en rien de poser que le complément de la préposition est un argument de la relation dénotée par le verbe.

$$(57) \quad \forall x \forall y \forall s [s \models \text{expliquer}(x, y) \rightarrow \exists z [s \models \text{à}(y, z)]]$$

De fait, Gawron (1986a) ne justifie pas explicitement la distinction entre GP strictement argumental et GP co-prédicateur. On peut cependant reconstruire la motivation cachée, qui repose sur une heuristique couramment employée dans l'analyse de la valence d'un verbe :

- (58) Si tout événement  $e$  descriptible par le verbe  $V$  met en jeu une entité  $x$  entretenant une certaine relation  $R$  à  $e$ , et si  $x$  peut être la dénotation d'un argument syntaxique de  $V$ , alors  $x$  est traité comme un argument sémantique du verbe  $V$ .

La première restriction est nécessaire pour assurer que  $x$  peut être traité comme un argument de la relation dénotée par le verbe. La deuxième restriction est une restriction syntaxique : seuls les dépendants entretenant un certain type de relation syntaxique au verbe fournissent un argument sémantique. (58) justifie l'analyse des GP argumentaux sémantiquement obligatoires comme des GP strictement argumentaux : ceux-ci dénotent une entité qui est obligatoirement reliée à l'événement décrit par le verbe par une relation donnée.

Il ne semble pas y avoir de bonnes raisons d'employer l'heuristique (58). Considérons d'abord le statut de la première restriction ; si on laisse de côté la condition syntaxique, (58) devient (59) :

- (59) Si tout événement  $e$  descriptible par le verbe  $V$  met en jeu une entité  $x$  entretenant une certaine relation  $R$  à  $e$ , alors  $x$  est traité comme un argument sémantique du verbe  $V$ .

(59) est clairement inacceptable, comme le montre le raisonnement suivant<sup>14</sup>. Supposons que tout événement ait au moins une cause. Tout événement  $e_0$  descriptible par un verbe quelconque  $V$  met donc en jeu un événement  $e_1$  entretenant la relation « être une cause de » avec  $e_0$ , et  $e_1$  doit être analysé comme un argument sémantique du verbe  $V$ . Mais  $e_1$  a lui-même au moins une cause  $e_2$ , qui entretient avec  $e_0$  la relation « être une cause d'une cause de » ;  $e_1$  est donc également un argument sémantique de  $V$ . Et ainsi de suite : par récursion, on aboutit à donner à la relation dénotée par le verbe une infinité d'arguments.

On doit donc admettre que la restriction syntaxique en (58) est essentielle : la question de l'argumentalité sémantique ne se pose que pour les dénotations des arguments syntaxiques. Il reste à déterminer si ce statut spécial attribué aux arguments syntaxiques est justifié.

---

14. Cet argument est inspiré de l'argument de Davidson (1967) pour ne pas traiter tous les dépendants d'un verbe comme des arguments sémantiques ; toutefois, si l'argument de Davidson est syntaxique, le mien est purement sémantique.

Cette question a précisément fait l'objet d'une discussion dans Dowty (1989). Dowty fournit un seul argument solide en faveur de l'heuristique (58)<sup>15</sup>. Il note que les arguments directs des verbes sont presque toujours sémantiquement obligatoires. Si *tous* les arguments syntaxiques sont sémantiquement obligatoires, il est souhaitable que cette propriété partagée, qui distingue les arguments des autres dépendants, soit inscrite dans l'analyse sémantique.

Dans cette thèse, j'ai supposé que l'observation de Dowty sur les arguments directs était correcte, au moins en ce qui concerne les *compléments* directs<sup>16</sup>. La section 1.3 a cependant établi clairement qu'elle ne s'étend pas aux GP argumentaux : l'obligatoire sémantique n'est pas caractéristique des GP argumentaux. De plus, il ne les oppose en rien aux ajouts : il existe de nombreux GP argumentaux facultatifs, et de nombreux GP ajouts obligatoires. L'argument de Dowty n'a donc aucune force pour l'analyse des GP argumentaux, et il n'y a pas de justification à utiliser l'heuristique (58).

La discussion précédente montre que la distinction entre GP strictement argumentaux et co-prédicateurs n'est pas motivée : donner un statut spécial aux GP obligatoires n'aurait de sens que si ceux-ci se différenciaient des GP facultatifs *par leur fonctionnement*. La simple existence d'inférences liées à ces GP ne justifie pas la position d'une différence de fonctionnement.

#### 4.4.1.3 Problèmes d'appariement

L'analyse des GP strictement argumentaux pose un autre problème, qui a été rapidement évoqué dans le paragraphe 4.2.2. Il est courant que dans une même classe sémantique, certains verbes réalisent un participant de l'événement qu'ils décrivent comme un argument direct, alors que d'autres le réalisent comme le complément d'une préposition. C'est par exemple le cas de *heurter* et *buter*.

- (60) a. La voiture a heurté un mur.  
 b. \* La voiture a heurté contre un mur.
- (61) a. \*La voiture a buté un mur.  
 b. La voiture a buté contre un mur.

Des exemples parallèles se rencontrent dans d'autres classes de verbes :

- (62) a. Jean a parlé \*ce problème/de ce problème.

---

15. La plupart des arguments de Dowty (1989) sont dirigés contre la notion de *rôle thématique type*, qui n'est pas pertinente ici. Dowty propose un autre argument qui est directement relié à (58) : il soutient que les arguments syntaxiques sont typiquement syntaxiquement obligatoires. Comme on l'a déjà vu dans la section 1.2, cette généralisation est clairement infirmée dans le cas des GP argumentaux.

16. Voir Parsons (1995) pour une remise en cause de cette observation.

- b. Jean a expliqué ce problème/\*de ce problème.
- (63) a. Jean a effrayé Marie/\*à Marie.  
b. Jean a fait peur \*Marie/à Marie.
- (64) a. Jean a atteint le sommet/\*au sommet.  
b. Jean est arrivé \*le sommet/au sommet.

Il est clair que dans chacun des cas considérés, les deux verbes expriment des contenus sémantiques similaires. Ils posent donc un problème bien connu pour l'interface syntaxe/sémantique : supposons que l'on veuille construire une théorie de l'appariement<sup>17</sup> qui permette de déduire la complémentation d'un verbe à partir de sa sémantique lexicale. Pour qu'une telle théorie soit possible, il est nécessaire que les sémantiques lexicales des paires de verbes considérées soient nettement différenciées.

L'analyse de Gawron ne permet pas une telle différenciation. Reprenons l'exemple de *heurter* et *buter*. Ces deux verbes reçoivent une analyse sémantique identique : *heurter*, comme tout verbe transitif, dénote une relation entre deux objets. Mais puisque le GP combiné avec *buter* est strictement argumental, *buter* dénote également une relation entre deux objets.

Cette situation rend l'analyse de Gawron incompatible avec toute tentative de rendre compte de la complémentation des verbes à partir de leur contenu sémantique. Même si le problème général de l'appariement est laissé de côté dans cette thèse, on peut rappeler qu'une analyse qui permet de rendre compte de cet appariement en termes généraux est supérieure à une analyse qui oblige à stipuler la complémentation des verbes au cas par cas.

Il existe une alternative simple qui ne pose pas ce problème : supposons encore une fois qu'il n'y ait pas de GP strictement argumentaux, et que tous les GP, même sémantiquement obligatoires, soient analysés comme des co-prédicateurs. Dans ce cas, il existe une différence nette entre le contenu de *heurter* et celui de *buter* : alors que *heurter* dénote une relation à deux places, *buter* dénote une propriété. On pourra donc rendre compte de la complémentation de ces deux verbes en posant simplement les deux contraintes (65).

- (65) a. Les GN directs réalisent des arguments de la relation dénotée par le verbe.  
b. Les GP argumentaux ne réalisent pas des arguments de la relation dénotée par le verbe<sup>18</sup>.

Outre le fait qu'elles permettent de rendre compte des paires de verbes en (60–64), les contraintes (65) permettent de résoudre le problème classique de l'appariement des verbes

17. J'utilise ce terme pour traduire *linking*. Le problème de l'appariement est l'objet d'une littérature prolifique ; cf. entre autres Pinker (1989); Grimshaw (1990); Jackendoff (1990); Dowty (1991); Bresnan et Zaenen (1990); Alsina (1992); Wechsler (1995); Davis (1996).

18. Cette proposition laisse de côté le cas des GP sélectionnés idiosyncrasiquement.

d'échange. Les verbes *acheter* et *vendre* en (66) semblent avoir un contenu sémantique très similaire : intuitivement, ils expriment tous deux une relation à trois places entre deux individus et un objet spécifiant que la propriété de l'objet passe du premier individu au second, en échange d'une somme d'argent. Puisque les deux verbes semblent avoir une contribution sémantique similaire, il est problématique qu'ils réalisent leurs arguments sémantiques de manière différente :

- (66) a. Jean a acheté un livre à Marie.  
 b. Marie a vendu un livre à Jean.

Si les contraintes (65) sont vérifiées, le problème posé par (66) disparaît : avec *acheter*, le destinataire de l'échange est exprimé par un GP, et ne correspond pas à un argument de la relation dénotée par le verbe. *acheter* dénote donc une relation à deux places entre un agent volitionnel et un objet ; il n'y a rien de surprenant à ce que l'agent soit réalisé comme le sujet. A l'inverse, avec *vendre*, la source de l'échange est exprimée par un GP, et ne correspond pas à un argument sémantique du verbe ; *vendre* exprime également une relation entre un agent volitionnel et un objet, et l'appariement est identique à celui qui prévaut pour *acheter*.

L'hypothèse selon laquelle tous les GP argumentaux sont des co-prédicateurs a donc des conséquences bénéfiques pour la problématique connexe de l'appariement. A l'inverse, l'analyse de Gawron, qui oppose deux types de fonctionnement des GP argumentaux, est incompatible avec la construction d'une théorie sémantiquement motivée de l'appariement : elle suppose que la complémentation des verbes est stipulée dans leur entrée lexicale. En l'absence d'une motivation indépendante pour la distinction de deux fonctionnements des GP argumentaux, il est donc préférable de poser qu'ils ont un fonctionnement unifié.

#### 4.4.1.4 Conclusion

Cette section a montré que la distinction de deux types de fonctionnement des GP argumentaux est une complication inutile. D'abord, cette distinction ne capte pas de manière satisfaisante la différence entre GP syntaxiquement obligatoires et syntaxiquement facultatifs. Ensuite, rien n'exige de noter cette différence en ayant recours à la notion d'argument sémantique ; le fait que certains GP et certains GP seulement donnent lieu à des inférences existentielles n'est lié à aucune propriété syntaxique ou sémantique intéressante. Enfin, la distinction entre deux types de fonctionnement a l'effet problématique d'interdire la construction d'une théorie de l'appariement.

## 4.4.2 Le statut des relations de cohésion

### 4.4.2.1 Motivation

Dans le paragraphe 4.2.4, on a vu que Gawron (1986a) posait que le lien entre le contenu exprimé par un verbe et le contenu exprimé par un co-prédicateur était établi pragmatiquement, en utilisant une *relation de cohésion*<sup>19</sup>. La motivation de Gawron pour poser que les relations de cohésion sont apportées par la pragmatique est claire. Si les relations de cohésion ne font pas partie du contenu sémantique, l'interprétation d'une combinaison verbe/co-prédicateur est complètement compositionnelle : les contributions sémantiques respectives des deux unités sont simplement conjointes. Gawron évite donc d'introduire dans la composante sémantique un prédicat dont la localisation syntaxique n'est pas claire.

### 4.4.2.2 Critique

Malgré son attrait théorique, la position de Gawron sur les relations de cohésion est probablement la plus grande faiblesse de son analyse. Il semble intuitivement peu plausible que la combinatoire verbe-GP soit entièrement du ressort de la pragmatique, et qu'un si petit nombre de relations soit susceptible de rendre compte de l'ensemble des contraintes observées (Gawron (1986a) ne propose que deux relations, « cause efficiente » et « constituance », et insiste sur le fait que le nombre total de relations doit être limité).

Goldberg (1995) critique la position de Gawron sur la base d'un argument translinguistique : si les relations de cohésion étaient inférées pragmatiquement, les mêmes descriptions d'événement devraient être compatibles dans des langues différentes. Or on constate que ce n'est pas le cas. Pour prendre un exemple éculé, il existe un contraste clair entre la phrase anglaise (67a) et sa traduction en français (67b). En (67a), le GP locatif peut être un co-prédicateur exprimant le but locatif ; en (67b) c'est impossible : la le GP ne peut être analysé que comme un ajout.

- (67) a. John swam under the bridge.  
 b. # Jean nagea sous le pont.

Si les relations de cohésion sont seulement des relations inférées pragmatiquement pour assurer la cohésion de l'énoncé, la possibilité d'établir une relation de cohésion ne devrait pas être liée à une langue particulière : un locuteur du français a probablement les mêmes capacités inférentielles qu'un locuteur de l'anglais.

---

19. Comme le note Goldberg (1995), ce trait de l'analyse de Gawron est partagé par plusieurs analyses récentes des compléments de but, et en particulier Pustejovsky (1991) et Wechsler (1997). Les critiques qui suivent s'appliquent également à ces analyses, ainsi qu'à la reconstruction des relations de cohésion dans les termes de la théorie des canaux dans Bonami (1995).

Comme beaucoup d'arguments translinguistiques, l'argument de Goldberg souffre d'hypothèses cachées sur la similarité entre les langues : l'argument ne vaut que si *swim* et *nager* (respectivement *under* et *sous*) ont exactement la même dénotation, et si le mode de combinaison entre verbe et GP est exactement le même dans les deux langues. Cependant, il est possible de produire un argument similaire en ne s'appuyant que sur le français ; comme on le verra en détail dans le chapitre 7, tous les verbes de mouvement ne sont pas compatibles avec un GP de but locatif en français. Les exemples suivants sont particulièrement frappants :

- (68) a. Quand il entendit l'explosion, Jean courut dans la cuisine.  
 b. # Quand il entendit l'explosion, Jean marcha dans la cuisine.  
 c. Quand il entendit l'explosion, Jean rampa sous la table.

Les trois verbes de (68) sont sémantiquement très proches : ils désignent tous des mouvements naturellement productibles par les humains ; aucun de ces verbes n'implique une directionnalité stricte, et tous sont compatibles avec un mouvement sans déplacement, dans un scénario approprié :

- (69) Jean a couru/marché/rampé sur place.

Aucune classification sémantique intuitivement justifiée des verbes de mouvement ne semble pouvoir regrouper *courir* et *rampier* dans une classe dont *marcher* serait exclu. Enfin et surtout, il est clair que le fait que Jean marche peut tout aussi bien causer le fait qu'il soit dans le jardin que le fait qu'il court. Si la compatibilité entre le verbe et la préposition n'était soumise qu'à la possibilité d'établir une relation causale entre deux faits, (68b) devrait donc être tout aussi possible que (68a) et (68c).

Les relations de cohésion ne peuvent donc *pas* être de simples inférences pragmatiques : si l'analyse des GP comme co-prédicateurs doit être maintenue, elles doivent être explicitement présentes dans l'analyse sémantique des phrases. Afin d'éviter toute ambiguïté, j'abandonne le terme de relation de cohésion, et j'utiliserai le terme plus neutre de *relation de co-prédication* pour désigner la relation liant explicitement la contribution sémantique du verbe à celle de la préposition.

#### 4.4.3 Que relie les relations de co-prédication ?

Dans l'analyse de Gawron, les relations de cohésion relient deux *infons factuels*<sup>20</sup>, soutenus par une même situation. Cette caractéristique de l'analyse est problématique, et masque l'existence d'une asymétrie entre le statut de l'infon associé au verbe et de l'infon

---

20. Un infon est factuel s'il existe au moins une situation qui le soutient ; il est non-factuel s'il n'est soutenu par aucune situation.

associé à la préposition : l'infon associé au verbe est toujours factuel, alors que certains types de co-prédicateurs introduisent un infon qui n'est pas nécessairement factuel. C'est par exemple le cas des co-prédicateurs datifs combinés avec le verbe *envoyer*.

(70) Jean a envoyé la lettre à Marie.

(70) a la particularité de ne pas donner lieu à une implication sur l'argument direct : (70) peut être vrai sans que la lettre parvienne jamais à destination ; dans ce cas, il n'est jamais vrai que la lettre entre en possession de Marie. L'infon associé à la préposition peut donc ne pas être factuel. L'analyse de Gawron ne peut donc pas rendre compte de (70).

Cette difficulté est directement liée au statut pragmatique des relations de cohésion dans l'analyse de Gawron. Selon cette analyse, aucun lien sémantique explicite n'existe entre les deux infons ; le seul moyen d'assurer une connexion minimale dans la sémantique est de poser qu'ils décrivent la même situation, et sont donc tous deux factuels. Une fois que les relations de co-prédication sont explicitement intégrées au contenu sémantique des phrases, d'autres options sont ouvertes. En particulier, on peut introduire l'infon associé à la préposition comme un argument de la relation de co-prédication, et non comme un infon soutenu par la situation décrite ; dans ce cas, rien n'impose que l'infon soit factuel.

Je pose donc que les relations de co-prédication sont des *propriétés d'infons*. (70) reçoit l'analyse (71), où *envoidest* est la relation de co-prédication qui lie les envois à leur destinataire :

(71)  $s \models \text{envoyer}(j,l) \wedge s \models \text{envoidest}(\hat{a}(l,m))$

La relation de co-prédication relie donc la situation décrite par le verbe à l'infon associé à la préposition ; dans le cas général, l'infon associé à la préposition peut être factuel ou non. Certains rôles de co-prédication peuvent imposer que l'infon associé à la préposition soit factuel. Par exemple, la relation de co-prédication *mouvres*, qui est mise en jeu dans la combinaison d'un verbe de mouvement avec un GP de but en *dans* (72), impose à l'infon associé au GP d'être factuel (73). Cette contrainte assure que l'implication sur l'argument direct est vérifiée : (74a) a les mêmes conditions de vérité que (74b). Crucialement, *envoidest* ne vérifie pas de contrainte parallèle à (73).

(72) Jean est entré dans le salon.

(73)  $\forall s \forall \sigma [\text{mouvres}(\sigma) \rightarrow \exists s' [s' \models \sigma]]$

(74) a.  $s \models \text{entrer}(j) \wedge s \models \text{mouvres}(\text{dans}(j,s))$

b.  $s \models \text{entrer}(j) \wedge s \models \text{mouvres}(\text{dans}(j,s)) \wedge s' \models \text{dans}(j,s)$

L'analyse proposée ne donne pas le même statut au verbe et à la préposition : l'infon associé au verbe n'est *pas* un argument de la relation de co-prédication. Le lien entre

verbe et préposition est assuré par le fait que l'infon obtenu à partir de la relation de co-prédication est soutenu par la situation décrite par le verbe. Bien qu'elle ne soit pas la seule possible, cette analyse a l'avantage de garantir la généralité des implications davidsoniennes : l'infon associé au verbe est toujours factuel, quelle que soit la relation de co-prédication utilisée<sup>21</sup>.

#### 4.4.4 Bilan

Cette section a identifié trois problèmes majeurs pour l'analyse de Gawron : d'abord, la distinction entre GP strictement argumentaux et co-prédicateurs pose problème, et il est préférable d'analyser tous les GP argumentaux comme des co-prédicateurs. Ensuite, les relations de co-prédication ne peuvent pas être fournies par la pragmatique. Enfin, l'infon associé à la préposition n'est pas toujours factuel, et ne doit donc pas être simplement conjoint à l'infon associé au verbe.

J'ai donc proposé de maintenir une analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs, mais en modifiant la définition de la co-prédication en tenant compte des difficultés rencontrées. (75) résume la définition de la co-prédication qui sera utilisée dans le reste de cette thèse.

##### (75) Co-prédication (version finale)

- a. Il n'y a pas de différence entre GP argument et GP co-prédicateur : tous les GP argumentaux s'analysent comme des co-prédicateurs.
- b. Le verbe et la préposition partagent un argument.
- c. Une relation de co-prédication lie la situation décrite par le verbe à l'infon associé à la préposition ; celui-ci n'est pas nécessairement factuel.

(75) évite les difficultés rencontrées par l'analyse de Gawron, mais elle en garde les vertus. Spécifiquement : elle rend compte de l'optionalité sémantique de certains GP argumentaux, des implications davidsoniennes, et des implications sur l'argument direct ; elle laisse ouverte la possibilité de plusieurs rôles distincts pour une même préposition, même en combinaison avec un même verbe.

Une question essentielle reste ouverte : si les relations de co-prédication font partie du contenu sémantique des phrases, il doit exister une unité syntaxique dont elles sont la contribution sémantique. Le chapitre suivant vise à déterminer quelle est cette unité.

---

21. En outre, ce trait de l'analyse jouera un rôle important dans le chapitre 9, où il permettra de rendre compte de manière simple de l'impact aspectuel des GP de but locatif.

## Chapitre 5

# Source des relations de co-prédication

Le chapitre 4 a proposé une analyse des GP argumentaux comme co-prédicateurs : le verbe et la préposition dénotent deux relations qui partagent un argument et sont liées par une relation de co-prédication. La tâche suivante est de lier cette analyse sémantique à une analyse syntaxique.

L'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs pose un problème majeur pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique : les relations de co-prédication ne semblent pas avoir de corrélat syntaxique. Cette difficulté est probablement une des raisons qui ont motivé la tentative de Gawron (1986a) de réduire les relations de co-prédication à des inférences pragmatiques ; mais comme on l'a vu dans le chapitre précédent, cette solution est clairement inadéquate.

Deux types de solutions sont envisageables pour associer les relations de co-prédication à un corrélat syntaxique : d'une part, on peut postuler qu'il existe une entité syntaxique implicite, par exemple une catégorie vide, qui fournit la relation de co-prédication ; d'autre part, on peut revoir l'analyse de la contribution sémantique du verbe ou de la préposition de manière à ce qu'elle intègre la relation de co-prédication.

La première section montre que l'utilisation d'un constituant implicite est inapproprié : même dans un cadre qui admet l'existence des catégories vides, la catégorie vide associée à la relation de co-prédication aurait des propriétés atypiques. Dans la deuxième section, je soutiens qu'une conception plus sophistiquée de l'identité lexicale permet de poser que la relation de co-prédication fait partie de la contribution sémantique d'une unité syntaxique explicite : soit le verbe, soit la préposition. Les données de la coordination montrent que c'est au verbe, et non à la préposition, que la relation de co-prédication doit être associée.

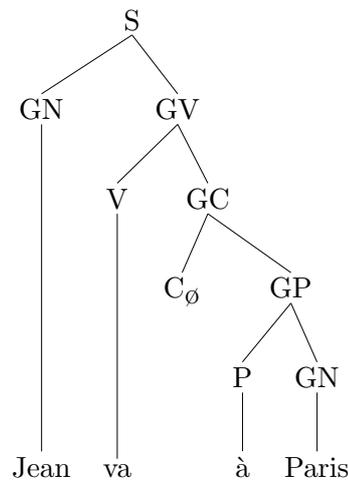


FIG. 5.1 – Analyse à catégorie vide

## 5.1 Catégorie vide

Dans la mesure où les relations de cohésion ne semblent pas être la contribution sémantique d'une unité lexicale explicite, la solution la plus simple pour rendre compte du rôle qu'elle joue dans l'interprétation est de lui associer une unité syntaxique inexplicite. Dans la tradition générative, les unités syntaxiques inexplicites sont généralement analysées comme des *catégories vides*, i.e. des constituants sans interprétation phonologique<sup>1</sup>. Par exemple, on peut supposer que le GP est le complément d'une catégorie vide  $C_\emptyset$  qui se combine avec le verbe, comme l'illustre la figure 5.1.

Cette hypothèse pose plus de problèmes qu'elle n'en résout ; ces difficultés sont explicitées rapidement dans les paragraphes qui suivent.

**Catégorie** La catégorie de  $C_\emptyset$  est indécidable :  $C_\emptyset$  n'est pas le correspondant phonologiquement vide d'une unité lexicale explicite ; elle se distingue en cela de la plupart des catégories vides qui sont postulées habituellement. Pire, il ne semble pas que  $C_\emptyset$  puisse appartenir à aucune des catégories majeures : dire que c'est un verbe ou une préposition revient à repousser le problème de la combinatoire verbe / préposition ; ce n'est pas un nom, puisqu'elle ne peut pas se combiner avec un déterminant, même inexplicite ; ce n'est pas un adjectif : elle ne peut être ni épithète ni attribut. La dernière possibilité est de considérer que  $C_\emptyset$  est un adverbe. Mais, si c'était le cas, on s'attendrait à ce que le constituant GC de la figure 5.1 ait la distribution habituelle des adverbes ; or GC ne peut être

1. En HPSG, il existe une alternative : en s'inspirant du traitement de l'extraction sans traces de Sag (1997), on pourrait poser que l'unité inexplicite n'est pas un *signe*, mais seulement un *synsem* qui apparaît sur la liste des arguments du verbe mais ne se réalise pas comme un constituant. Les critiques qui suivent s'appliquent également à cette solution.

réalisé que dans la position post-verbale.  $C_{\emptyset}$  appartient donc à une catégorie distincte de toutes les catégories majeures.

**Fonctionnement de GC** Si les résultats de la première partie sont pris au sérieux, GC doit être un argument, et non un ajout. Mais la position de la catégorie vide ne permet de résoudre aucun des problèmes liés au statut argumental de ce syntagme : en particulier, elle ne permet pas de rendre compte du fait que le GP est sémantiquement facultatif.

**Identité lexicale** Comme Marandin (1997b) le rappelle, pour autant que la position d'une catégorie vide soit jamais justifiée, elle ne peut l'être qu'à condition que le nombre d'entrées lexicales à contenu phonologique vide soit restreint. Or, les relations de co-prédication sont diverses ; par exemple, les dix exemples suivantsinstancient tous une relation de co-prédication distincte :

- (1) a. Jean a parlé à Marie.
- b. Jean a parlé de Paul.
- c. Jean a donné un livre à Marie.
- d. Jean a commandé une bière au serveur.
- e. Jean a voté pour Marie.
- f. Jean a préparé un gâteau pour Marie.
- g. Jean est allé dans le parc.
- h. Jean a pris le livre sur la table.
- i. Jean a cassé le vase contre le mur.
- j. Jean est parti de Paris.

Les exemples de ce type peuvent être multipliés ; même s'ils ne montrent pas que l'ensemble des relations de co-prédication forme une classe ouverte, on peut douter de la validité d'une approche qui doit postuler une telle diversité lexicale pour les catégories vides.

**Pronominalisation** Si la combinaison d'un GP argumental avec un verbe met en jeu une catégorie vide, les syntagmes contenant les GP argumentaux et les GP ajouts n'ont pas la même identité catégorielle. Dans ce contexte, il est surprenant, par exemple, que les GP locatifs argumentaux et ajouts se pronominalisent sous la même forme :

- (2) a. Où a-t-il mangé?
- b. Où est-il allé?
- (3) a. L'endroit où il a mangé.

- b. L'endroit où il est allé.
- (4) a. Jean y a mangé.
- b. Jean y est allé.

**Conclusion** Quoique la discussion qui précède soit très limitée, elle montre clairement qu'une analyse qui pose que les relations de co-prédication sont la dénotation de catégories vides pose plus de problèmes qu'elle n'en résout : ces constituants auraient un comportement très atypique, même pour des catégories vides.

## 5.2 Relations de co-prédication et identité lexicale

### 5.2.1 Introduction

La relation de co-prédication n'étant pas la contribution sémantique d'un constituant distinct, il est naturel de supposer qu'elle fait partie de la contribution sémantique d'un des constituants explicites : soit le verbe, soit la préposition.

Dans le chapitre précédent, j'ai justifié les deux propositions suivantes :

- (5) La relation dénotée par le verbe est la même, qu'il se combine avec un co-prédicateur ou non.
- (6) Pour les prépositions compatibles avec la copule, la relation dénotée par la préposition est la même, qu'elle fonctionne comme un co-prédicateur ou comme complément de la copule.

La première proposition est justifiée par les implications davidsoniennes ; la seconde est justifiée par les implications sur l'argument direct. Ces deux propositions reposent sur une conception très simple de l'identité lexicale, qui est résumée dans les deux propositions de (7).

- (7) **Conception naïve de l'identité lexicale**
  - a. Chaque unité lexicale a une contribution sémantique unique.
  - b. La contribution sémantique d'une unité s'identifie avec sa dénotation.
  - c. Les verbes et les prépositions dénotent des relations.

Cette conception de l'identité lexicale correspond à l'hypothèse standard en sémantique formelle. Elle est naïve en ce qu'elle ne laisse aucune place à la variation contextuelle de la dénotation des unités ; de plus, elle exclut toute possibilité de polysémie<sup>2</sup>.

---

2. Voir Pustejovsky (1995) pour une justification détaillée de ce point.

Afin de trouver une source syntaxique pour les relations de co-prédication, on peut envisager de modifier cette conception naïve. Par exemple, afin de garantir que les implications davidsoniennes sont vérifiées, il suffit de s'assurer que la relation dénotée par un verbe sans GP est une « composante », en un sens à préciser, de la relation dénotée par le verbe en présence du GP. En particulier, si *mouvres* est la relation de co-prédication liant un verbe de mouvement à un GP de but locatif, on pourrait poser qu'un verbe comme *pousser* dénote la relation (8a) quand il est réalisé sans GP, et la relation (8b) quand il est réalisé avec un GP de but locatif :

- (8) a.  $\lambda y \lambda x [s \models \text{pousser}]$   
 b.  $\lambda R \lambda z \lambda y \lambda x [s \models \text{pousser}(x,y) \wedge s \models \text{mouvres}(R(y,z))]$

Une telle analyse revient à poser que dans certains contextes, une relation de co-prédication est intégrée à la contribution sémantique du verbe.

A l'inverse, on pourrait proposer que la relation de co-prédication est intégrée en contexte à la contribution sémantique de la préposition. Par exemple, on peut poser que *dans* dénote la relation (9a) en emploi prédicatif, et la relation (9b) en emploi de co-prédicateur de but locatif<sup>3</sup>.

- (9) a.  $\lambda y \lambda x [s' \models \text{dans}(x,y)]$   
 b.  $\lambda y [s \models \text{mouvres}(\text{dans}(x,y))]$

Dans chacune de ces deux analyses, on obtient les contenus sémantiques (10b) et (11b) pour (10a) et (11a), et l'implication sur l'argument direct est bien vérifiée.

- (10) a. Jean a poussé la voiture dans le garage  
 b.  $s \models \text{pousser}(j,v) \wedge s \models \text{mouvres}(\text{dans}(v,g))$   
 (11) a. La voiture a été dans le garage  
 b.  $s \models \text{dans}(v,g)$

Si on change de conception de l'identité lexicale, il est donc envisageable de poser que la source syntaxique de la relation de co-prédication est l'une des deux unités lexicales explicitement présentes : le verbe ou la préposition.

Afin de s'assurer de la validité de ce type d'analyse, deux conditions sont requises : d'une part, il faut s'assurer que les analyses proposées sont compatibles avec une conception réglée de l'identité lexicale ; en particulier, il ne serait pas satisfaisant de poser que les unités lexicales peuvent être associées à une collection arbitraire de contributions

---

3. Je suppose, pour simplifier, que si *dans* fonctionne comme un co-prédicateur et dénote (9b), un mécanisme syntaxique garantit que *s* est identifié à la situation décrite par le verbe et *x* est identifié à un argument de la relation dénotée par le verbe.

sémantiques. D'autre part, la conception étendue de l'identité lexicale n'offre pas une, mais deux sources syntaxiques possibles pour les relations de co-prédication : le verbe ou la préposition. Il serait utile de disposer d'un critère empirique permettant de choisir entre ces deux possibilités.

## 5.2.2 Unité lexicale type et unités lexicales instances

### 5.2.2.1 Définition

Il est bien connu que le terme d'*unité lexicale* renvoie à au moins deux notions distinctes : d'une part, il désigne les unités qui sont listées dans le lexique d'une langue et qui sont partiellement sous-spécifiées ; au minimum, ces unités sont sous-spécifiées pour leur flexion. D'autre part, on désigne par *unité lexicale* les objets qui sont donnés en entrée à la syntaxe, et qui sont nettement plus spécifiques ; en particulier, ce sont des unités complètement fléchies<sup>4</sup>.

J'appelle *unités lexicales type* la première variété d'unités lexicales, et *unités lexicales instances* la seconde. Les unités lexicales instances sont des sous-classes des unités lexicales type ; chaque instance appartient à exactement une unité lexicale type.

Afin de faire sens du type d'analyse ébauché en introduction, je propose de poser que la dimension de la flexion n'est pas la seule dimension de classification qui donne lieu à une différenciation des instances d'une même unité lexicale type. En principe, deux instances d'unité lexicale type peuvent avoir la même flexion, et différer dans une autre dimension : par exemple, elles peuvent avoir des listes d'arguments différentes, ou des contributions sémantiques différentes.

### 5.2.2.2 Conditions d'identité strictes

Une fois que l'on a distingué deux sortes d'unités lexicales, la question essentielle est de déterminer quelles relations elles entretiennent : à quelles conditions deux instances distinctes sont-elles des instances d'une même unité lexicale type ?

Dans la mesure où la distinction vise à capter ce qu'il y a de commun entre plusieurs formes fléchies d'un même mot, il est clair que plusieurs instances peuvent dépendre d'un même type sans avoir la même forme phonologique<sup>5</sup>. On pourrait souhaiter limiter la

---

4. Selon l'épistémologie choisie par une théorie linguistique particulière, d'autres notions peuvent être pertinentes. Par exemple, si on suppose que les objets modélisés par la grammaire sont les événements linguistiques particuliers (Gawron et Peters, 1990; Pollard et Sag, 1994), on doit ajouter également les *événements lexicaux*, i.e. les événements d'énonciation d'un objet linguistique de taille lexicale.

5. Plus précisément, les conditions d'identité des unités lexicales ne mentionnent pas du tout la phonologie, puisque certaines unités ont des formes fléchies qui n'ont aucun matériel phonologique en commun (par exemple : *aller*, *irons*, *va*, etc.). Cette observation ne remet pas en cause le fait qu'il faut rendre compte de la morphologie flexionnelle régulière ; simplement, la phonologie n'est d'aucune utilité pour déterminer

variation des instances par rapport au types à la dimension phonologique, et poser que la *contribution sémantique* et la *liste d'arguments* sont caractéristiques d'une entrée lexicale type. Cette position, explicitée en (12), est la position la plus courante à la fois en syntaxe dans la tradition générative, et en sémantique formelle.

- (12) a. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si  $x$  et  $y$  ont la même liste d'arguments<sup>6</sup>.  
 b. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si  $x$  et  $y$  ont la même contribution sémantique.

Si ces conditions d'identité strictes sont couramment employées, elles rendent la distinction entre types et instances peu opératoire, même dans le domaine de la flexion. La condition sémantique (12b) vide presque la distinction de tout contenu. Deux instances d'une même unité lexicale type ont typiquement des contributions sémantiques différentes : par exemple, une instance de verbe à l'imparfait fournit une information temporelle différente d'une instance du même verbe au présent. De la même manière, une forme plurielle fournit une information sémantique différente d'une forme au singulier. Si la distinction type/instance doit avoir un contenu intéressant, il faut donc relâcher la condition sémantique.

La condition sur les listes d'arguments (12a) est moins problématique, mais limite également le champ d'application de la distinction entre types et instances. Par exemple, elle interdit de poser que les formes actives et passives d'un verbe sont des instances d'une même entrée lexicale type, puisque les deux formes n'ont pas les mêmes types d'arguments syntaxiques (GN et GN, GN et GP).

Si la distinction type/instance doit avoir un contenu intéressant, il est donc nécessaire d'employer des conditions d'identité plus lâches. Cette nécessité est encore plus nette si on cherche à utiliser la distinction type/instance pour rendre compte d'autres phénomènes ; en particulier, si on veut traiter les alternances entre verbe sélectionnant un co-prédicateur et verbe ne sélectionnant pas de co-prédicateur comme des cas d'instances d'un même type, les conditions d'identité strictes de (12) doivent être révisées.

### 5.2.2.3 Conditions d'identité lâches

Puisque les conditions (12) sont trop strictes, on peut poser des conditions d'identités plus lâches : au lieu de requérir l'identité des listes d'arguments et des contributions sémantiques, on peut demander une similarité entre les listes d'arguments et les contributions sémantiques.

---

si deux instances sont des instances d'une même unité lexicale type.

6. A strictement parler, la même liste de types d'arguments.

- (13) a. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si les listes d'arguments de  $x$  et de  $y$  ont une intersection non-vide<sup>7</sup>.
- b. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si leurs contributions sémantiques ont une « composante » en commun.

Par « avoir une composante en commun », j'entends (14)<sup>8</sup> :

- (14) Deux objets sémantiques  $X$  et  $Y$  ont une composante en commun s'il existe une relation  $R$  et deux opérations sémantiques  $\text{Op}_1$  et  $\text{Op}_2$  telles que  $X = \text{Op}_1(R)$  et  $Y = \text{Op}_2(R)$ .

Ces conditions d'identité lâches permettent de mettre à profit la distinction type/instance. Dans la dimension de la flexion, on peut soutenir que deux formes fléchies sont des instances d'un même type même si elles n'ont pas exactement la même contribution sémantique : il suffit que leurs contributions sémantiques aient une composante en commun. De même, les formes actives et passives d'un même verbe peuvent être analysées comme des instances d'un même type : elles ont un argument en commun (l'objet de l'actif).

En dehors de la dimension de la flexion, la position de conditions d'identité lâches permet des analyses qui ne sont pas autorisées par les conditions strictes de (12). Le paragraphe suivant illustre ce fait dans un certain nombre de cas.

#### 5.2.2.4 Applications

**Alternances de sous-catégorisation** (13) rend possible une analyse des alternances de sous-catégorisation qui maintienne une identité lexicale entre les formes alternatives. J'illustre ce fait avec le cas déjà examiné de l'alternance en (15) :

- (15) a. Ce sous-marin a coulé.
- b. La marine anglaise a coulé ce sous-marin.

Au plan syntaxique, les deux instances de verbe n'ont clairement pas la même liste d'arguments, mais ont un argument en commun. Au plan sémantique, comme on l'a vu

---

7. Cette condition ne peut évidemment s'appliquer qu'aux unités qui prennent obligatoirement au moins un argument, comme les verbes. Une clause supplémentaire est nécessaire pour prendre en compte les unités qui peuvent ne pas avoir d'arguments ; je la laisse de côté.

8. La définition (14) n'est donnée qu'à titre d'illustration, et ne peut prendre sens qu'une fois appuyée sur une définition de la classe des objets sémantiques. Si  $\text{Op}_1$  et  $\text{Op}_2$  peuvent être des  $\lambda$ -termes arbitraires, la définition est clairement trop lâche : étant donné deux objets sémantiques  $P$  et  $Q$ , on peut poser qu'ils ont en commun n'importe quel objet sémantique  $R$  en posant, par exemple,  $\text{Op}_1 = \lambda R(P)$  et  $\text{Op}_2 = \lambda R(Q)$ . Il est clair que pour que (13b) soit réellement contraignante, il faut exclure les opérateurs de ce type. Dans le chapitre 6, la définition (14) sera reformulée de manière plus précise dans le cadre de MRS.

dans le paragraphe 1.3.2.1, il n'est pas possible de soutenir que le verbe dénote la même relation dans les deux cas ; cependant on peut poser que la contribution sémantique de *couler* en (15a) est une composante de sa contribution en (15b), qui met en jeu un opérateur causal.

- (16) a. *couler*<sub>1</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \text{GN} \rangle$   
 contribution sémantique :  $\lambda x[\text{couler}(x)]$
- b. *couler*<sub>2</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \text{GN}, \text{GN} \rangle$   
 contribution sémantique :  $\lambda y \lambda x[\text{cause}(x, \text{couler}(y))]$

**Homonymie et polysémie** Plus généralement, (13) semble poser des conditions d'identité adéquates pour distinguer l'homonymie de la polysémie : deux homonymes ne peuvent pas être deux instances d'une même entrée lexicale type, puisque deux homonymes n'ont, par définition, pas de composante sémantique en commun. En revanche, les différents sens d'une unité polysémique sont basés sur une même relation, à partir de laquelle plusieurs contributions sémantiques sont construites.

Afin d'illustrer l'efficacité des conditions d'identité de (13) pour rendre compte des unités polysémiques, je montre dans les deux paragraphes qui suivent qu'elles permettent de baser sur la distinction type/instance deux sortes de polysémie distingués par Copestake et Briscoe (1995) : l'*extension de sens* et la *polysémie constructionnelle*.

**Extension de sens** Selon Copestake et Briscoe, les extensions de sens sont des phénomènes de polysémie semi-productifs qui mettent en jeu l'application d'une règle lexicale. Ils citent comme exemple le fait que *bière* puisse désigner à la fois une quantité massique de breuvage et une portion de taille déterminée de ce breuvage. Cette extension de sens s'analyse naturellement comme l'application d'un opérateur **portion** au prédicat de base *bière* qui désigne de manière non-ambiguë une quantité massique de bière. On peut donc poser les deux instances d'entrées lexicales suivantes :

- (17) a. *bière*<sub>1</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \rangle$   
 contribution sémantique : *bière*
- b. *bière*<sub>2</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \rangle$   
 contribution sémantique : **portion**(*bière*)

Les conditions sont bien remplies pour que  $bière_1$  et  $bière_2$  puissent être deux instances d'un même type: ici, la condition sémantique est vérifiée avec  $R = \text{bière}$ ,  $Op_1 = \text{Id}$  et  $Op_2 = \text{portion}$ .

**Polysémie constructionnelle** La polysémie constructionnelle correspond aux cas où la signification d'une unité est modifiée par le type de construction dans lequel elle apparaît. L'exemple le plus célèbre est certainement celui du verbe *commencer* (Pustejovsky, 1991; Pustejovsky et Bouillon, 1995; Copestake et Briscoe, 1992; Godard et Jayez, 1993). En combinaison avec un GV infinitif, *commencer* est naturellement analysé comme dénotant une relation entre un individu et un événement. En combinaison avec un GN décrivant un individu, un prédicat supplémentaire est mis en jeu; sous l'interprétation la plus saillante de (18b), ce prédicat est le prédicat *lire*, et (18b) a un contenu sémantique similaire à celui de (18a).

- (18) a. Jean a commencé à lire ce livre.  
b. Jean a commencé ce livre.

La source syntaxique du prédicat supplémentaire est l'objet de vifs débats: Pustejovsky (1991) et Pustejovsky et Bouillon (1995) soutiennent que c'est le GN complément qui est l'objet d'un changement de sens, traité comme un phénomène de changement de type sémantique (*coercion*). A l'inverse, Godard et Jayez (1993) et Copestake et Briscoe (1995) soutiennent que c'est le verbe *commencer* qui a plusieurs contributions sémantiques distinctes.

Ces analyses sont toutes deux compatibles avec la conception de l'identité lexicale qui est soutenue ici. J'illustre ce fait avec la deuxième analyse<sup>9</sup>.

- (19) a.  $commencer_1$   
liste d'arguments:  $\langle \text{GN}, \text{GV} \rangle$   
contribution sémantique:  $\lambda P \lambda x \exists e \exists e' [\text{commencer}(e, x, e') \wedge P(e, x)]$   
b.  $commencer_2$   
liste d'arguments:  $\langle \text{GN}, \text{GN} \rangle$   
contribution sémantique:  $\lambda y \lambda x \exists e [\text{commencer}(e, x, e') \wedge Q(e', x, y)]$

La variable  $P$  en (19) correspond à la dénotation du GV. Je suppose pour les besoins de la discussion que le GV dénote une relation entre un individu et un événement. En (19),  $Q$  est le prédicat supplémentaire. Je laisse de côté la question de l'identité exacte de ce prédicat.

9. La formalisation de l'analyse de Pustejovsky m'obligerait à entrer dans des détails complexes de formalisation, liés à la prise en compte de la contribution du déterminant en (18b)

Encore une fois, rien n'interdit de voir les deux instances *commencer*<sub>1</sub> et *commencer*<sub>2</sub> comme des instances d'une même unité lexicale type : elles partagent un argument (le sujet), et leurs contributions sémantiques ont une composante en commun (*commencer*). Plus précisément, on vérifie bien que la dénotation de chaque instance est obtenue en appliquant un opérateur à cette relation :

$$(20) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \text{Op}_1 = \lambda R \lambda P \lambda x \exists e \exists e' [R(e, x, e') \wedge P(e, x)] \\ \text{b. } \text{Op}_2 = \lambda R \lambda y \lambda x \exists e [R(e, x, e') \wedge Q(e', x, y)] \end{array}$$

**Conclusion** Les exemples précédents montrent que la distinction entre entrées lexicales type et instances d'entrées lexicales a un contenu empirique : elle permet de regrouper dans une même classe différents phénomènes de variation de signification relevant de traitements distincts. Il est important de noter que ni la distinction ni les conditions d'identité proposées n'impliquent que tous les phénomènes de variation de signification doivent recevoir un traitement unifié : les conditions d'identité imposent seulement une limite au type de variation qui est autorisé pour des instances d'une même unité. Elles n'impliquent pas non plus que dès que les conditions d'identité sont remplies, deux occurrences doivent appartenir à une même unité lexicale type : les conditions d'identité sont des conditions nécessaires, mais pas des conditions suffisantes<sup>10</sup>.

### 5.2.2.5 Les co-prédicateurs et l'opposition type / instance

La distinction entre entrées lexicales type et instances d'entrée lexicale permet de soutenir que les relations de co-prédication ont pour source syntaxique une *instance* d'unité lexicale explicite. Comme on l'a vu en introduction, deux analyses distinctes sont possibles. On peut poser que l'unité lexicale type *pousser* a, entre autres, les deux instances suivantes :

$$(21) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \textit{pousser}_1 \\ \text{liste d'arguments : } \langle \text{GN, GN} \rangle \\ \text{contribution sémantique : } \lambda y \lambda x [s \models \textit{pousser}] \\ \\ \text{b. } \textit{pousser}_2 \\ \text{liste d'arguments : } \langle \text{GN, GN, GP} \rangle \\ \text{contribution sémantique :} \\ \lambda R \lambda z \lambda y \lambda x [s \models \textit{pousser}(x, y) \wedge s \models \textit{mouvres}(R(y, z))] \end{array}$$

Les conditions d'identité sont bien respectées : *pousser* est une composante des deux contributions sémantiques.

---

10. Ce point est annexe pour mon propos, mais essentiel dans le cas général. En particulier, il est indispensable si on veut maintenir que la morphologie dérivationnelle crée des unités lexicales distinctes de leurs sources : la source et le dérivé ont typiquement des arguments en commun, et au moins une composante sémantique en commun.

A l'inverse, si on pose que c'est l'unité lexicale *dans* qui fournit en contexte la relation de co-prédication, on peut proposer les deux instances d'entrée lexicale en (22) ; les conditions d'identités sont, encore une fois, vérifiées.

- (22) a. *dans*<sub>1</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \text{GN}, \text{GN} \rangle$   
 contribution sémantique :  $\lambda x[s' \models \text{dans}(x, y)]$
- b. *dans*<sub>2</sub>  
 liste d'arguments :  $\langle \text{GN}, \text{GN} \rangle$   
 contribution sémantique :  $\lambda y[s \models \text{mouvres}(\text{dans}(x, y))]$

Rien ne s'oppose donc à poser que la relation de co-prédication a une source lexicale explicite. Il reste cependant que deux analyses sémantiquement équivalentes sont possibles ; la section suivante vise à déterminer quelle est l'analyse correcte.

### 5.2.3 La source de la relation de co-prédication est le verbe

#### 5.2.3.1 Problématique

Afin de trancher l'alternative, il est nécessaire de disposer d'un test empirique permettant de déterminer, étant donné deux occurrences d'une unité lexicale type, si ces deux occurrences correspondent à deux unités lexicales instances distinctes ou à une seule instance.

Un tel test peut être construit sur la base de données de la coordination. Considérons une unité qui est mise en facteur dans une coordination, comme le nom *fenêtre* dans les exemples (23). Chacune de ces phrases comporte un seul exemplaire de ce nom ; chaque occurrence d'un mot appartient à une unique instance d'unité lexicale. La grammaticalité de (23a) montre donc que la même instance du nom *fenêtre* peut servir de tête au complément de *ouvrir* et à celui de *fermer*. La phrase (23b) est agrammaticale, contrairement aux phrases (23c-d). L'instance du nom *fenêtre* qui peut être le complément de *ouvrir* est donc distincte de l'instance de *fenêtre* qui peut être complément de *traverser*.

- (23) a. Jean a ouvert et fermé la fenêtre.  
 b. \*Jean a ouvert et traversé la fenêtre.  
 c. Jean a ouvert la fenêtre.  
 d. Jean a traversé la fenêtre.

(23b) est un cas de zeugme, et ce type de phrase est clairement attesté. Il est cependant important de noter que leur attestation ne change rien à leur agrammaticalité : l'effet comique produit par un zeugme, et le fait que celui-ci soit immédiatement identifiable par tout locuteur, sont justement dus à son agrammaticalité.

Le test du zeugme peut être généralisé à tous les cas où une même unité lexicale type est utilisée dans deux contextes linguistiques différents : soient deux occurrences  $x$  et  $y$  d'une unité lexicale type  $T$ . Si  $x$  et  $y$  sont des occurrences d'une même unité lexicale instance  $I$ , il devrait être possible d'utiliser  $I$  dans un contexte correspondant à la coordination des contextes de  $x$  et de  $y$ . À l'inverse, si  $x$  et  $y$  sont des occurrences de deux instances distinctes  $I_1$  et  $I_2$ , il n'existe pas d'instance de  $T$  qui soit à la fois compatible avec le contexte de  $x$  et le contexte de  $y$  ; l'emploi d'une occurrence de  $T$  dans un contexte correspondant à la coordination des contextes de  $x$  et de  $y$  produit donc une agrammaticalité (un zeugme).

Wechsler (1995) s'appuie explicitement sur les résultats du test du zeugme pour soutenir que les prépositions en fonctionnement argumental sont massivement ambiguës. Dans les termes de ce chapitre, on peut réinterpréter les observations de Wechsler comme montrant qu'à différents types de co-prédicateurs correspondent différentes instances d'entrées lexicales d'une même préposition. De manière intéressante, les résultats de Wechsler s'avèrent discutables, au moins en français ; il n'est pas vrai en général qu'une même instance de préposition ne puisse pas être utilisée comme tête de co-prédicateurs de types différents. Par contre, il apparaît clairement que les *verbes* ont des instances différentes selon le type de co-prédicateur avec lequel ils se combinent.

### 5.2.3.2 Le cas des prépositions

**Observation de Wechsler (1995)** Wechsler (1995) note que dans de nombreux cas, il n'est pas possible de mettre un GP argumental « en facteur » dans une coordination. Les acceptabilités suivantes sont les siennes :

- (24) a. They will search and examine George for the letter.  
 b. They will either praise or condemn George for the letter.  
 c. \*They will either condemn or search George for the letter.

L'argument de Wechsler est le suivant : en anglais, les verbes de *recherche* sont compatibles avec un GP en *for* indiquant l'objectif de la recherche ; les verbes de *jugement* sont compatibles avec un GP en *for* exprimant la cause du jugement. On constate qu'il est possible de mettre en facteur les GP en *for* se combinant avec différents verbes de recherche (24a) ou différents verbes de jugement (24b). Mais il est impossible de mettre en facteur le GP se combinant avec un verbe de recherche et le GP se combinant avec un verbe de jugement (24c). Wechsler conclut que les différents verbes de recherche se combinent avec une même préposition *for*, de même que les verbes de jugement. Mais, crucialement, la préposition se combinant avec les verbes de recherche est distincte de la préposition se combinant avec les verbes de jugement.

Dans le contexte de la conception de l'identité lexicale soutenue ici, on a deux possibilités : soit les deux *for* correspondent à deux entrées lexicales types distinctes, et sont

de vrais homonymes ; soit ils correspondent à deux instances distinctes d'une même unité lexicale type. Dans le second cas, on pourrait soutenir que la différence entre les instances manifeste le fait que la préposition encode la relation de co-prédication : les deux types de GP en *for* sont certainement liés au verbe par des relations de co-prédications différentes.

Wechsler généralise son observation en citant les exemples (25–26) ; il conclut qu'il existe au moins deux prépositions homonymes *into* (locatives) et deux prépositions homonymes *to* (datives) :

- (25) a. Somehow we must safely pile or cram the weapons into trucks.  
 b. Somehow we must safely transform or convert the weapons into trucks.  
 c. \*Somehow we must safely pile or transform the weapons into trucks.
- (26) a. Tommy's mother sometimes tapes or pins a note to him.  
 b. Tommy's mother sometimes mails or faxes a note to him.  
 c. \*Tommy's mother sometimes mails or tapes a note to him.

**Le cas du français** Si les acceptabilités de Wechsler sont correctes, elles peuvent certainement servir de base à un argument sur l'identité lexicale des prépositions en anglais. Toutefois, en français, on n'observe pas le même type d'effets dans le cas général. Par exemple, il est possible de mettre en facteur un GP locatif de but et un GP locatif « source » :

- (27) Jean a posé ou pris ce livre sur la table.

Rien n'indique donc que les prépositions locatives liées au verbe par une relation de co-prédication de source ou de but correspondent à des instances d'entrées lexicales distinctes. Il en va de même pour les datifs :

- (28) Jean a souvent acheté ou vendu des livres à ce libraire.

On ne peut donc pas soutenir que les relations de co-prédications sont intégrées à la contribution sémantique des prépositions : si c'était le cas, à chaque relation de co-prédication correspondrait une unité lexicale instance distincte, et le type de coordination illustré en (27–28) serait agrammatical.

**Discussion** L'observation qui précède ne signifie pas que *toutes* les occurrences de prépositions phonologiquement indistinguables correspondent à une même unité lexicale instance. D'abord, il est clair que chaque type de fonctionnement correspond à au moins une instance distincte. Par exemple, les prépositions locatives n'ont pas les mêmes instances selon qu'elles fonctionnent comme argument ou comme ajout :

- (29) \*Jean a transporté ou mangé la pièce montée dans la cuisine.

Ensuite, il est probable que certaines paires d'emplois comme co-prédicateur correspondent à des instances différentes, voire même à des unités lexicales type homonymes. C'est probablement le cas du *pour* exprimant le bénéficiaire et du *pour* exprimant un choix :

- (30) \*Jean a voté ou acheté un livre pour Marie.

L'observation a une portée plus réduite : elle montre seulement que les données de la coordination sont incompatibles avec l'intégration des relations de co-prédication à la contribution sémantique des prépositions.

### 5.2.3.3 Le cas des verbes

L'application du test de la coordination aux verbes donne un résultat différent. Dans chacun des exemples suivants, un verbe a été combiné avec une coordination de GP co-prédicateurs avec lesquels il est compatible individuellement. On constate une agrammaticalité dans chaque cas :

- (31) a. \*Jean a acheté un livre à Marie ou pour Paul.  
 b. \*Jean a envoyé une lettre à Marie ou chez Paul.  
 c. \*Jean est sorti de la pièce ou dans le jardin.  
 d. \*Jean a parlé à Marie ou de Paul.

Ces données ont une interprétation naturelle si les relations de co-prédication sont intégrées à la contribution sémantique des instances de verbes : si le verbe *acheter* a des instances distinctes selon qu'il se combine avec un GP datif ou un GP bénéficiaire en *pour*, on s'attend précisément à ce que (31a) soit impossible<sup>11</sup>.

Les observations suivantes renforcent le point. D'une part, bien que la coordination d'ajouts soit soumise à des contraintes fortes et complexes (cf. section 1.4), il n'est pas

---

11. Toutes les tentatives de coordonner deux co-prédicateurs de types différents ne donnent pas lieu à des jugements d'acceptabilité aussi nets que ceux de (31). Certains locuteurs acceptent des phrases comme (i–iii), avec une intonation fortement marquée (accent très net sur les deux GP), en particulier dans des contextes de clarification.

- (i) Jean a acheté ce livre A Marie et POUR Marie.  
 (ii) Est-ce qu'il a acheté ce livre A Marie, ou POUR Marie?  
 (iii) Il a acheté ce livre A Marie, mais pas POUR Marie.

Deux types d'explications sont envisageables pour rendre compte du contraste entre (i–iii) et (31). D'une part, il est possible que certains contextes discursifs soient plus tolérants du zeugme que d'autres. D'autre part, il est possible que l'accentuation particulière en (i–iii) marque le fait qu'une structure de coordination distincte est utilisée. Quoi qu'il en soit, un contraste demeure entre coordination de verbes et coordination de GP : les phrases (27) et (28) n'exigent pas d'accentuation particulière, et sont utilisables dans des contextes discursifs neutres.

exclu de coordonner des GP ajouts ayant pour têtes des prépositions de classes différentes.

(31b) contraste avec (32) :

(32) Jean mangera dans la cuisine ou avec Paul

D'autre part, la coordination de GP de types différents n'est pas exclue après la copule, au moins quand la conjonction est *soit... soit*<sup>12</sup> :

(33) a. Ce livre est soit à Marie, soit pour Paul.  
b. Jean est soit à Paris, soit avec Marie.

Le remplacement de *ou* par *soit... soit* en (31) n'améliore pas les exemples :

(34) a. \*Jean a acheté un livre soit à Marie, soit pour Paul.  
b. \*Jean a envoyé une lettre soit à Marie, soit chez Paul.  
c. \*Jean est sorti soit de la pièce, soit dans le jardin.  
d. \*Jean a parlé soit à Marie, soit de Paul.

Il n'est donc pas possible d'attribuer l'impossibilité de coordonner des co-prédicateurs de types différents à une incompatibilité des prépositions elles-mêmes.

Tout semble donc indiquer que pour tout verbe compatible avec plusieurs types de co-prédicateurs, une unité lexicale instance distincte correspond à chaque type de co-prédicateur. On est donc fondé à intégrer les relations de co-prédication à la contribution sémantique des instances de verbe.

Dans ce qui suit, je supposerai que les verbes ont également des instances différentes selon qu'ils apparaissent avec un co-prédicateur ou non. Cette hypothèse est nécessaire pour rendre compte de l'optionalité sémantique : on ne peut pas dire que la contribution sémantique de *chanter* intègre une relation de co-prédication en (35a), puisque les chants n'ont pas nécessairement de destinataire.

(35) a. Jean chante une chanson.  
b. Jean chante une chanson à Marie.

Il n'est malheureusement pas possible de construire un test de coordination pour justifier cette hypothèse indépendamment. En effet, il est impossible de coordonner un GP avec une absence de GP ; de plus, une phrase comme (36b) est exclue par des contraintes

---

12. *soit... soit* semble imposer une condition de parallélisme entre les éléments coordonnés plus lâche que *ou*. Les exemples parallèles à (33) avec *ou* ne sont pas très bons :

- (i) ?? Ce livre est à Marie ou pour Paul.
- (ii) ? Jean est à Paris ou avec Marie.

de parallélisme indépendantes sur la coordination de non-constituants, comme le montre (36c), où le GP est un ajout :

- (36) a. \*Jean chante une chanson [à Marie et Ø].  
 b. \*Jean a chanté sa dernière chanson à ses fans et un vieux standard.  
 c. \*Jean a lu un livre dans le jardin et une revue.

#### 5.2.3.4 Problèmes pour les analyses existantes

Le test du zeugme donne deux résultats cruciaux : d'une part, une même instance d'une préposition peut être utilisée pour constituer deux types de co-prédicateurs différents ; d'autre part, une même instance de verbe ne peut pas être utilisée avec des co-prédicateurs de types différents. Cette différence de statut est mise en avant par le contraste entre (28) et (31a), répétés ici en (37).

- (37) a. Jean a souvent acheté ou vendu des livres à ce libraire.  
 b. \*Jean a acheté un livre à Marie ou pour Paul.

Indépendamment de l'analyse particulière qui est soutenue ici, la grammaticalité de (37) pose un problème sérieux pour les analyses qui s'appuient sur une ambiguïté des prépositions pour rendre compte des GP argumentaux, telles que Wechsler (1995) et Vespoor (1997). Dans ces analyses, la préposition *à* combinée avec *acheter* ne peut pas avoir la même contribution sémantique que la préposition *à* combinée avec *vendre* : il existe une préposition *à* qui exprime la source et une préposition *à* qui exprime le but. Il est donc impossible de rendre compte de la grammaticalité de (37a) : l'occurrence unique de *à* en (37a) ne peut pas avoir deux contributions sémantiques distinctes.

#### 5.2.4 Conclusion

Dans cette section, j'ai présenté une conception de l'identité lexicale qui permet de soutenir que les relations de co-prédication ont pour source une unité lexicale explicite. Puis j'ai soutenu que le test de la coordination montre que la source syntaxique des relations de co-prédication est le verbe, et non la préposition.

L'analyse présentée dans cette section ne préjuge en rien du mécanisme qui rend disponibles les différentes instances de verbes mises en jeu dans la co-prédication.

1. Les instances sélectionnant des co-prédicateurs sont obtenues à partir des instances sans co-prédicateur par une *règle lexicale*.
2. Les entrées lexicales type ont une représentation sémantique structurée, qui associe à chaque verbe une collection de contributions sémantiques possibles.

3. Les instances d'entrée lexicale sont obtenue en combinant différentes dimensions de classification : la dimension des entrées lexicales type, la dimension de la flexion, et une dimension supplémentaire qui gère les listes d'arguments étendues.

La première possibilité est couramment utilisée pour rendre compte des phénomènes de variation de sous-catégorisation, comme l'alternance actif/passif. Elle rapproche l'ajout de co-prédicateurs d'une dérivation morphologique sans effet phonologique explicite. La deuxième possibilité s'apparente au traitement des phénomènes de polysémie proposés dans le cadre du lexique génératif (Pustejovsky, 1995). La troisième possibilité est probablement la plus atypique ; elle correspond à l'idée, partagée par les grammaires de constructions (Goldberg, 1995; Koenig, 1994; Kay et Fillmore, 1999) et par les travaux sur le lexique en HPSG (Flickinger, 1987; Pollard et Sag, 1987; Miller et Sag, 1997; Malouf, 1998) selon laquelle les unités lexicales instances sont obtenues en unifiant l'information apportée par une unité lexicale type à des objets linguistiques lexicaux de type différent (des *constructions* en grammaire de constructions, des types lexicaux appartenant à d'autres dimensions de classification en HPSG). C'est cette dernière approche qui est mise en œuvre dans le reste de cette thèse.

## Chapitre 6

# Formalisation de l'analyse des GP argumentaux

### 6.1 Introduction

Dans le chapitre 5, j'ai présenté une conception de l'identité lexicale qui repose sur une distinction entre *unité lexicale type* et *unité lexicale instance*. J'ai montré que cette distinction permet de résoudre un problème posé par l'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs : la source syntaxique des relations de co-prédication est mystérieuse. En utilisant la distinction entre unités lexicales type et instance, on peut poser que la relation de co-prédication est une partie de la contribution sémantique des *instances* de verbes se combinant avec un co-prédicateur, sans être une partie de la contribution sémantique de l'unité lexicale type du verbe. Ce chapitre met en œuvre l'analyse esquissée dans le chapitre précédent en fournissant un traitement détaillé des GP co-prédicateurs.

Dans ce chapitre, je montre que la distinction unité lexicale type/unité lexicale instance se formalise de manière naturelle dans un modèle hiérarchique du lexique tel que celui qui est utilisé en HPSG : les entrées lexicales types peuvent être traitées comme une dimension de classification lexicale, et chaque instance d'entrée lexicale est un élément de la hiérarchie lexicale qui hérite d'exactly une unité lexicale type. Plus spécifiquement, l'utilisation de MRS pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique permet de reformuler de manière simple et précise les conditions d'identité des entrées lexicales types. Je présente ensuite une analyse des GP co-prédicateurs qui repose sur cette approche générale, et s'appuie sur la position d'une dimension de classification spécifique précisant quels arguments peuvent être ajoutés à la liste des arguments d'une entrée lexicale type. Un trait intéressant de cette analyse est qu'elle associe un élément de la hiérarchie lexicale à chaque relation de co-prédication. Cet élément, qui a un statut comparable à celui d'une *construction* en grammaire de constructions, peut être utilisé pour poser des contraintes

syntaxiques sur la combinatoire verbe/GP.

## 6.2 Cadre théorique

### 6.2.1 Problématique

Le chapitre précédent a proposé un modèle du lexique dans lequel il existe deux notions distinctes d'unité lexicale : à chaque *unité lexicale type* peuvent correspondre plusieurs *instances d'entrées lexicales* ; les instances d'un même type partagent certaines caractéristiques : par exemple, toutes les instances d'un même type ont des arguments en commun, et des composantes sémantiques en commun.

Ce modèle du lexique permet de rendre compte de manière satisfaisante du statut des co-prédicateurs : ceux-ci sont des arguments à part entière de certaines instances, sans être nécessairement sélectionnés par toute instance d'un même type. En revanche, le modèle proposé laisse un problème important de côté : il ne permet pas de représenter ce qu'il y a de commun entre plusieurs instances d'entrée lexicale qui ne sont pas des instances d'un même type. Par exemple, le modèle ne permet pas de dire ce qu'il y a de commun entre toutes les instances de verbe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. De même, il ne permet pas de rendre compte de ce qu'il y a de commun entre toutes les instances de verbes qui sélectionnent un certain type de co-prédicateur — par exemple, un co-prédicateur datif exprimant le destinataire d'un échange.

Le fait que la distinction type/instance ne permette pas de rendre compte de ce type de généralisation n'est pas surprenant : la distinction vise à prendre en compte l'ensemble des phénomènes mettant en jeu une variation de la sous-catégorisation ou de la signification d'une unité, que ceux-ci soient réguliers ou irréguliers. Dans les cas où l'alternance entre deux types d'instanciation des entrées lexicales type est régulière et dans ces cas seulement, il est nécessaire de poser un dispositif permettant de prédire la liste des instances d'une unité type à partir d'informations stockées dans le lexique. Les alternances entre verbes sélectionnant un co-prédicateur et verbes ne sélectionnant pas de co-prédicateur étant régulières, la construction d'un dispositif de ce type est indispensable à l'analyse des co-prédicateurs.

### 6.2.2 Le lexique hiérarchique

Depuis Pollard et Sag (1987), la représentation des généralisations lexicales a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de HPSG. Pollard et Sag (1987) montrent qu'il est possible de rendre compte de ce type de généralisation de manière satisfaisante en posant que le lexique d'une langue prend la forme d'une *hiérarchie d'héritage à héritage multiple* : les unités lexicales concrètes apparaissant dans les énoncés sont classées selon

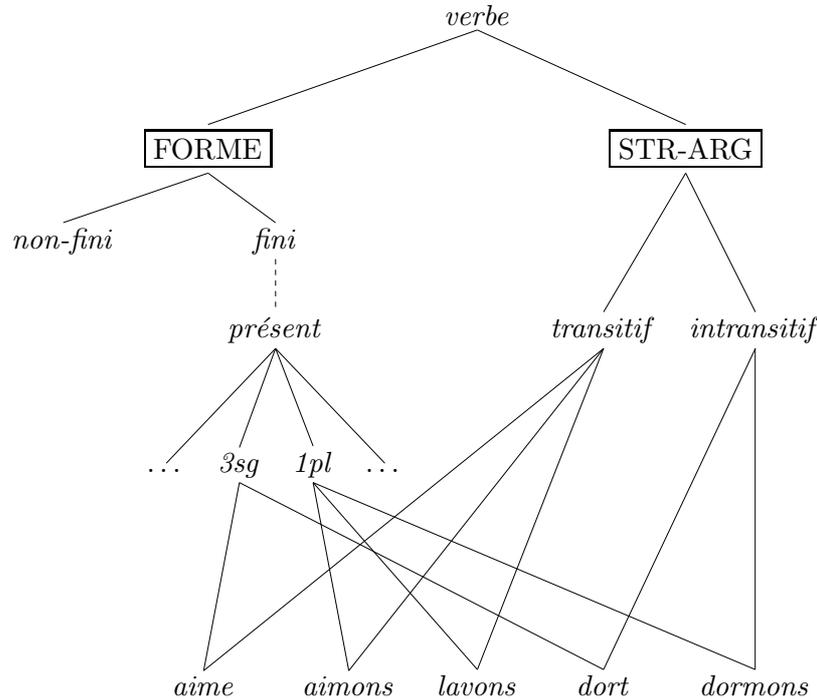


FIG. 6.1 – Hiérarchie des types de verbes à la Pollard et Sag (1987)

plusieurs dimensions de classification ; chaque classe est associée à un *type*, qui spécifie les propriétés que tout membre de la classe doit vérifier. Par exemple, la figure 6.1 présente un exemple de hiérarchie pour les verbes français, adaptée de la hiérarchie proposée par Pollard et Sag (1987) pour l'anglais<sup>1</sup>.

Chaque nœud de la hiérarchie est un *type* de mot, et est associé à une contrainte sur les mots de ce type ; par exemple, le type *verbe* est associé, au minimum, à la contrainte (1), qui garantit que les verbes sont de catégorie verbale et prennent un sujet :

$$(1) \quad \textit{verbe} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{T\^E} \text{T} \text{E} & v \\ \text{S} \text{U} \text{J} & \textit{liste-nvide}(\textit{synsem}) \end{array} \right]$$

La relation de dominance dans le graphe note la relation « être un sous-type de ». Chaque type hérite des contraintes associées à ses supertypes ; tous les types de la hiérarchie 6.1 (*non-fini, fini, présent, . . . , aime, aimons, . . .*) respectent donc la contrainte (1). Les nœuds encadrés et mis en capitale (ici FORME et STR-ARG) correspondent à des *dimensions de classification*. La partition d'un type en dimensions de classification indique que chaque unité de ce type doit être un sous-type de chaque dimension distinguée ; ici, tout objet de

1. La hiérarchie de la figure 6.1, et les contraintes sur les types de la hiérarchie présentées dans ce paragraphe, n'ont qu'une valeur illustrative ; ils ne correspondent pas nécessairement aux hypothèses les plus appropriées sur l'organisation du lexique du français.

type verbe doit simultanément être un sous-type d'un type de FORME, et un sous-type d'un type de STR-ARG.

L'utilisation d'une classification croisée des unités lexicales permet de définir de manière directe des classes naturelles d'unités, et de spécifier quelles sont les contraintes s'appliquant à ces classes. Par exemple, *aime* et *aimons* ont en commun d'être des sous-types de *transitif*; en tant que tels, ils héritent tous deux de la contrainte (2a). Par ailleurs, *aime* et *dort* ont en commun d'être des sous-types de *3sg*, et héritent de la contrainte (2b)<sup>2</sup>.

$$(2) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \textit{transitif} \rightarrow \left[ \text{STR-ARG} \quad \langle \text{GN, GN} \rangle \right] \\ \text{b. } \textit{3sg} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{T\^ETE} \mid \text{ACCORD} \quad \left[ \begin{array}{ll} \text{PER} & 3 \\ \text{NB} & \textit{sg} \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array}$$

### 6.2.3 Unités lexicales type dans un lexique hiérarchique

Le modèle du lexique hiérarchique permet d'exprimer des généralisations lexicales autres que celles qui sont directement liées à la distinction unité lexicale type / unité lexicale instance; mais il permet également d'encoder cette même distinction. Les types maximaux (ceux qui apparaissent tout en bas de la hiérarchie) représentent clairement des instances d'entrée lexicale dans le modèle de Pollard et Sag (1987); il reste donc à modéliser les entrées lexicales types. Dans la mesure où la hiérarchie encode une relation de spécificité, il est naturel de supposer que les entrées lexicales types sont des supertypes des instances, et que chaque instance hérite d'exactlyement une unité lexicale type; par exemple, *aime* et *aimons* sont des sous-types d'une même unité lexicale type, alors que *aime* et *dort*, même s'ils ont des supertypes en commun, ne sont pas des sous-types d'une même unité lexicale type.

Cette hypothèse revient à poser que les entrées lexicales type constituent une dimension de classification autonome: de même que chaque instance a exactement un type de FORME et un type de STRUCTURE ARGUMENTALE, chaque instance a exactement une unité lexicale type. La figure 6.2 présente un exemple de hiérarchie pour les verbes du français qui prend en compte la dimension des entrées lexicales type.

De manière surprenante, Pollard et Sag (1987) n'exploitent pas le lexique hiérarchique pour formaliser la notion d'unité lexicale type. Des analyses du type de celle qui est présentée dans ce paragraphe ont cependant été avancées dans des travaux plus récents sur le lexique en HPSG et en grammaire de constructions<sup>3</sup> (par exemple, Koenig (1994);

2. Je suis Ω à paraître Kathol Ω à paraître Ω à paraître en supposant que l'information sur l'accord fait partie des traits de tête.

3. L'hypothèse centrale des grammaires de construction est que toutes les unités lexicales concrètes sont obtenues en combinant une entrée lexicale (une *unité lexicale type* au sens défini dans la section 5) avec un certain nombre de *constructions*. Les constructions ont le statut de *signes*: ce sont des associations

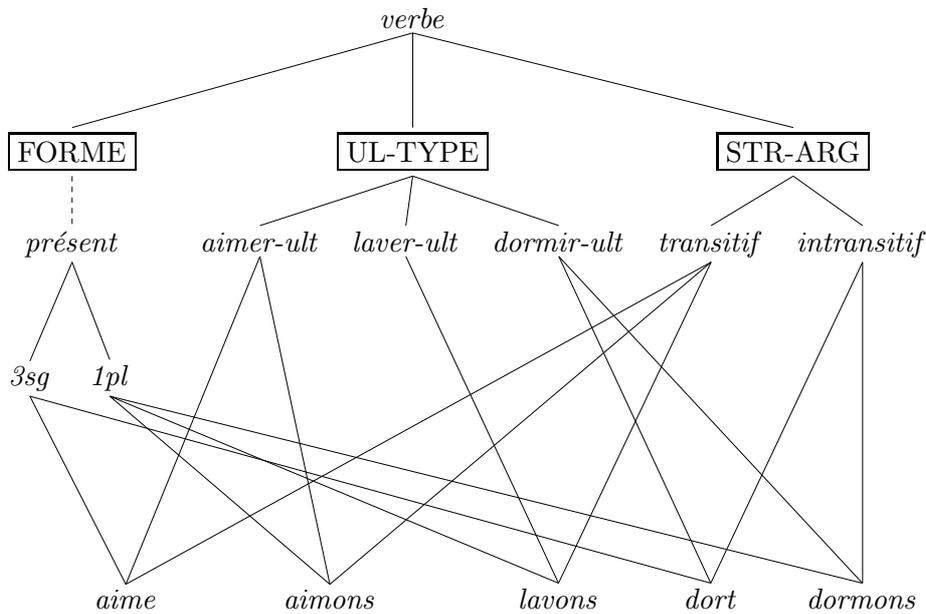


FIG. 6.2 – Hiérarchie des types de verbes avec entrées lexicales type

Miller et Sag (1997); Malouf (1998)). En particulier, la dimension des LEXÈMES dans Miller et Sag (1997) joue un rôle similaire à la dimension des entrées lexicales type dans le modèle présenté ici<sup>4</sup>.

#### 6.2.4 Quelles sont les dimensions de classification ?

J'adopte donc un modèle du lexique dans lequel les entrées lexicales type ont le statut d'une dimension de classification autonome. Dans ce modèle, les entrées lexicales type sont les sous-types immédiats de la dimension UL-TYPE, et les instances d'entrées lexicales arbitraires entre un type de forme et un type de signification. Elles doivent donc être stockées dans le lexique au même titre que les unités lexicales. Koenig (1994) montre que cette conception du lexique se formule de manière élégante dans un modèle hiérarchique du lexique, et présente un modèle beaucoup plus détaillé que celui qui est utilisé ici. Je n'utilise pas le terme de *construction* pour éviter toute ambiguïté entre constructions lexicales (des types de mots) et constructions syntagmatiques (des types de syntagmes).

4. Il existe cependant des différences importantes. Dans Miller et Sag (1997), les lexèmes sont une dimension de classification des unités lexicales, mais il n'est pas supposé que toutes les formes fléchies d'un même mot (d'une même unité lexicale type à mon sens) sont des instances d'un même lexème ; en particulier, un verbe actif et son correspondant passif ne sont pas deux instances d'un même lexème. Dans le modèle présenté dans le chapitre 5, toutes les formes fléchies d'un même mot, quelle que soit leur valence, sont des instances d'une même unité lexicale type. Par contre, les *dérivés* morphologiques ont une entrée lexicale type distincte de celle de leur source. Pour éviter toute ambiguïté, je n'utiliserai pas le terme de *lexème*.

sont les types qui ont un supertype dans chaque dimension de classification<sup>5</sup>.

La question du nombre et de l'identité des dimensions de classification présentes dans le lexique d'une langue est une question complexe. Idéalement, la logique du système veut que tous les phénomènes de variation lexicale réguliers soient traités en introduisant une dimension de classification appropriée, de manière à ne stipuler dans une unité lexicale type que les informations qui sont strictement idiosyncrasiques à cette unité particulière. Dans cet esprit, on peut, par exemple, tenter de donner à l'appariement entre rôles sémantiques et arguments syntaxiques directs le statut d'une dimension autonome<sup>6</sup>. Dans un tel modèle, l'information sur la sélection des arguments peut être totalement sortie des entrées lexicales types, pour être construite au niveau des instances en croisant l'information sémantique donnée par une unité lexicale type avec les contraintes spécifiées dans la dimension de l'appariement.

Mes objectifs étant ici limités, j'adopte un modèle qui ne distingue que trois dimensions d'analyse : en plus de la dimension des UL-TYPE, j'utilise les dimensions de la FLEXION et des SCHÉMAS D'ARGUMENT. La dimension de la flexion est utilisée dans ce chapitre à titre d'illustration ; elle jouera un rôle important dans le traitement de l'aspect présenté dans la section 8.5. Comme l'explique la section suivante, la dimension des schémas d'arguments contraint la combinatoire entre verbes et co-prédicateurs. L'appariement ne recevant pas le statut d'une dimension de classification autonome, il sera supposé que les entrées lexicales type spécifient non seulement leur contribution sémantique de base, mais aussi la liste de leurs arguments non-coprédicateurs. Cette hypothèse de travail est destinée à être abandonnée dans un modèle plus complet.

### 6.2.5 Eléments de HPSG

Dans ce paragraphe, je rappelle les quelques éléments de HPSG qui jouent un rôle central dans l'analyse des co-prédicateurs qui sera présentée dans le reste de ce chapitre.

#### 6.2.5.1 Généralités

HPSG (Pollard et Sag, 1987, 1994; Sag et Wasow, 1999) est un modèle de grammaire qui ne comporte qu'un seul niveau de représentation où sont traitées les informations phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. C'est une grammaire lexicalisée

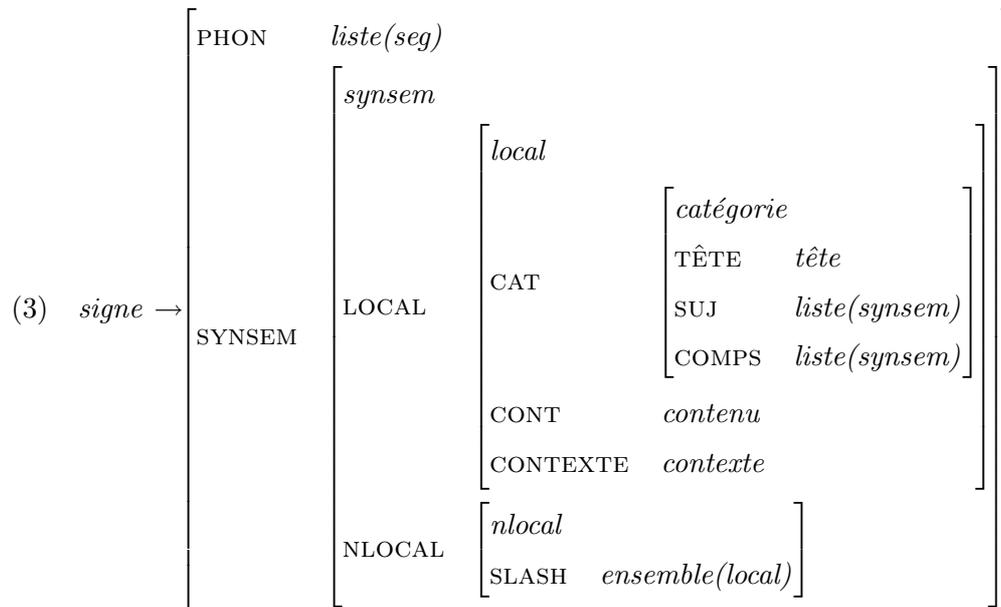
---

5. Cette formulation laisse ouverte la possibilité d'unités qui ont un statut intermédiaire entre les entrées lexicale type et les instances : s'il existe des sous-types d'une UL type qui ne sont pas des sous-types des autres dimensions de classification, ceux-ci ne sont ni des entrées lexicales type, ni des instances. Cette propriété peut être utilisée pour rendre compte des phénomènes de variation non-productifs.

6. Malouf (1998) esquisse une analyse de ce type sur la base du modèle de Davis (1996). Dans le même esprit, Abeillé *et al.* (1998b) et Miller et Sag (1997) posent une dimension de la *réalisation* pour rendre compte de la distribution des pronoms clitiques du français.

dans la mesure où la dimension lexicale des phénomènes syntaxiques est mise en avant. La grammaire est un ensemble de descriptions qui fonctionnent comme des contraintes qu'observent les objets qu'elle étudie. Formellement, HPSG utilise les structures de traits typées. Les objets linguistiques (mot, syntagme, règle, principe, etc.) sont des types associés à des structures de traits complexes, chaque trait prenant pour valeur un nouvel objet linguistique typé.

Mots et syntagmes sont des objets de type signe, minimalement associés à une structure de traits ayant l'architecture suivante<sup>7</sup> :



PHON contient une représentation phonologique du signe en question ; pour simplifier, on peut considérer qu'il s'agit d'une liste de segments. SYNSEM prend pour valeur un objet de type *synsem*, ou la partie de l'information (syntaxique et sémantique) contenue dans les signes qui peut être sous-catégorisée par un autre signe. Les objets *synsem* sont eux-mêmes associés aux deux traits LOCAL et N(ON)LOCAL. LOCAL regroupe l'essentiel de l'information syntaxique et sémantique associée à un signe : sa CATégorie, qui comporte notamment le trait TÊTE et les traits de valence (traits SUJ et COMPS) ; l'objet sémantique qu'il décrit (trait CONT), et les conditions qui doivent être vérifiées par le contexte d'occurrence du signe (trait CONTEXTE). NLOCAL regroupe les informations nécessaires à la gestion des relations de dépendance à distance, et en particulier le trait SLASH, qui encode localement l'ensemble des objets qui ont été extraits du signe.

Dans la suite de cette thèse, les détails de l'organisation d'une structure de traits sont souvent omis pour alléger l'écriture. Par exemple, (4a) est une notation abrégée pour (4b).

<sup>7</sup> *liste(t)* note le type des listes d'objets de type *t*. De même, *ensemble(t)* note le type des ensembles d'objets de type *t*.

$$(4) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \left[ \text{SYNSEM} \left[ \text{LOCAL} \left[ \text{CAT} \left[ \text{TÊTE} \quad \text{V} \right] \right] \right] \right] \\ \text{b. } \left[ \text{TÊTE} \quad \text{V} \right] \end{array}$$

### 6.2.5.2 Types de syntagmes

Le type *signe* a pour sous-types *mot* et *syntagme*. Les sous-types d'un supertype héritent des contraintes qui s'appliquent au supertype; ainsi, les mots et les syntagmes héritent des traits associés aux signes. Les syntagmes se caractérisent par la présence de traits supplémentaires encodant la structure en constituants :

$$(5) \quad \text{syntagme} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{BR-TÊTE} & \text{signe} \\ \text{BRS-N-TÊTE} & \text{liste}(\text{signe}) \end{array} \right]$$

Le trait BR-TÊTE (branche tête) contient le signe qui est tête du syntagme. Le trait BRS-N-TÊTE (branches non-tête) spécifie la liste des autres constituants immédiats du syntagme, qui sont des signes.

Les sous-types du type *syntagme* spécifient différents modes de combinaison entre une tête et ses dépendants. (6) précise les contraintes associées aux syntagmes combinant une tête avec des compléments et une tête avec un sujet<sup>8</sup>.

$$(6) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \text{synt-tête-comps} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{COMPS} & \langle \rangle \\ \text{SUJ} & \boxed{0} \\ \text{BR-TÊTE} & \left[ \begin{array}{ll} \text{SUJ} & \boxed{0} \\ \text{COMPS} & \langle \boxed{1}, \dots, \boxed{n} \rangle \end{array} \right] \\ \text{BRS-N-TÊTE} & \langle [\text{SYNSEM} \quad \boxed{1}], \dots, [\text{SYNSEM} \quad \boxed{n}] \rangle \end{array} \right] \\ \\ \text{b. } \text{synt-tête-sujet} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{SUJ} & \langle \rangle \\ \text{BR-TÊTE} & \left[ \begin{array}{ll} \text{SUJ} & \langle \boxed{1} \rangle \\ \text{COMPS} & \langle \rangle \end{array} \right] \\ \text{BRS-N-TÊTE} & \langle [\text{SYNSEM} \quad \boxed{1}] \rangle \end{array} \right] \end{array}$$

8. Les étiquettes comme  $\boxed{1}$  sont des variables sur les objets linguistiques; deux instances de  $\boxed{1}$  dans la même structure de traits désignent le même objet; la séquence  $\langle \dots \rangle$  note la liste,  $\langle \rangle$  étant la liste vide,  $\langle [X] \rangle$  une liste composée d'un seul élément qui a le trait  $X$  dans sa structure de traits, etc.;  $\oplus$  est le symbole de la concaténation de listes. Le type de syntagme (6a) est simplifié; il ne permet pas de rendre compte des relatives infinitives en *à* et des compléments infinitifs des adjectifs de la classe de *facile*. Cf. Abeillé *et al.* (1998a) pour une discussion.

Le type *synt-tête-comps* assure qu'à partir d'une tête (lexicale) qui sélectionne  $n$  compléments, on peut former un syntagme comportant une branche correspondant à chacun des compléments sélectionnés. Ce type de syntagme rend notamment compte des GV. Le type *synt-tête-sujet* assure qu'à partir d'une tête qui sélectionne un sujet mais pas de compléments (par exemple un GV), on peut former un syntagme comportant une branche correspondant au sujet sélectionné (une phrase).

La description lexicale du mot comporte simplement la spécification de la liste d'arguments (syntaxiques), l'organisation générale des structures de traits assurant que cette liste se décompose généralement en sujet (le premier élément de la liste), et en compléments. L'extraction est l'un des deux cas, en français, où la structure argumentale (STR-ARG) comporte plus d'éléments que la concaténation des listes du sujet et des compléments : les éléments cliticisés ou extraits sont présents sur la structure argumentale, non sur la liste de compléments.

### 6.2.5.3 La sélection des arguments

Les syntagmes se caractérisent donc par leur structure syntagmatique, encodée sous les traits BR-TÊTE et BRS-N-TÊTE. Les mots se caractérisent par la présence du trait STR-ARG, (structure argumentale), qui note la liste des arguments syntaxiques de ce mot. Dans les cas les plus simples, la structure argumentale d'un verbe détermine quel sujet et quels compléments il sélectionne, en vertu de la contrainte (7).

$$(7) \quad \text{verbe} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{STR-ARG} & \langle \boxed{1} \rangle \oplus \boxed{2} \\ \text{SUJ} & \langle \boxed{1} \rangle \\ \text{COMPS} & \boxed{2} \end{array} \right]$$

La contrainte (7) n'autorise qu'un seul type de réalisation pour les arguments syntaxiques d'un verbe : le premier argument est réalisé comme un sujet syntagmatique, les autres arguments sont réalisés comme des compléments syntagmatiques. Cette contrainte doit être modifiée pour rendre compte des cas où un argument est réalisé comme un syntagme extrait ou un pronom clitique<sup>9</sup>. Sag (1997); Bouma *et al.* (1999) proposent un traitement de l'extraction qui repose sur l'idée que les syntagmes extraits ont pour source un élément de la structure argumentale qui n'est pas réalisé comme un sujet ou un complément. Dans le même esprit, Miller et Sag (1997) posent que les pronoms clitiques du français sont des affixes dont l'apparition devant un verbe est provoquée par la présence

9. De même, la contrainte doit être modifiée pour rendre compte des rares cas où le premier argument syntaxique d'un verbe est réalisé comme un complément (Bonami *et al.*, 1999) :

(i) Entrèrent deux hommes

d'un élément sur la structure argumentale du verbe qui n'est pas réalisé comme un sujet ou un complément (syntagmatique).

La contrainte (7) doit être modifiée pour rendre compte de ces types de réalisation des arguments. L'idée de base reste correcte : le trait STR-ARG spécifie la liste des arguments syntaxiques d'une unité. En particulier, les GP argumentaux devront apparaître sur la liste STR-ARG des instances de verbes qui les sélectionnent.

#### 6.2.5.4 La composante sémantique : éléments de MRS

**Introduction** La sémantique à récursion minimale (MRS, *Minimal Recursion Semantics*; cf. Copestake *et al.* (1997)) est un langage de représentation sémantique pour HPSG qui vise à associer aux unités linguistiques des représentations sémantiques sous-spécifiées<sup>10</sup>. D'abord utilisé pour des applications de sémantique computationnelle, ce formalisme s'est avéré un outil approprié pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique (Bouma *et al.*, 1998; Riehemann, 1997).

Le cœur de la proposition est d'associer à certaines phrases ambiguës une représentation sémantique unique. Ce résultat est obtenu en « aplatissant » les représentations sémantiques. Prenons l'exemple d'une phrase mettant en jeu une ambiguïté de portée des quantificateurs (8). Dans un formalisme classique, on associe à cette phrase deux représentations sémantiques distinctes (9), qui mettent en jeu des enclassements de représentations sémantiques ; par exemple, en (9a), la relation lire est « enclassée » sous la relation un, en ce sens que lire est une partie d'un des arguments de un.

(8) Chaque enfant lit un livre.

(9) a.  $\text{chaque}(x, \text{enfant}(x), \text{un}(y, \text{livre}(y), \text{lire}(x, y)))$

b.  $\text{un}(y, \text{livre}(y), \text{chaque}(x, \text{enfant}(x), \text{lire}(x, y)))$

**Une syntaxe alternative pour les représentations sémantiques** Afin d'associer à (8) une représentation unique, la stratégie employée en MRS est d'aplatir la représentation sémantique associée à la phrase sous la forme d'une *liste* de formules. A chaque formule est associée une étiquette, le *crochet* (*handle*) de cette relation. L'équivalent de l'enclassement dans les représentations utilisées en (9) est obtenu en fournissant à certaines relations des crochets pour argument ; poser qu'une relation prend un crochet *c* pour argument revient à dire que cette relation prend pour argument la formule dont *c* est le crochet. Les représentations (9) peuvent alors être reformulées comme (10)<sup>11</sup>.

(10) a.  $\langle \mathbf{c}_1 : \text{chaque}(x, \mathbf{c}_2, \mathbf{c}_3), \mathbf{c}_2 : \text{enfant}(x), \mathbf{c}_3 : \text{un}(y, \mathbf{c}_4, \mathbf{c}_5), \mathbf{c}_4 : \text{livre}(y), \mathbf{c}_5 : \text{lire}(x, y) \rangle$

10. MRS n'est pas le seul formalisme de ce type ; voir van Deemter et Peters (1996) pour un panorama.

11. Dans ces exemples, la notation  $\mathbf{c} : f$  indique que la formule *f* a pour crochet le crochet *c*.

b.  $\langle \mathbf{c}_1 : \text{chaque}(x, \mathbf{c}_2, \mathbf{c}_5), \mathbf{c}_2 : \text{enfant}(x), \mathbf{c}_3 : \text{un}(y, \mathbf{c}_4, \mathbf{c}_1), \mathbf{c}_4 : \text{livre}(y), \mathbf{c}_5 : \text{lire}(x, y) \rangle$

Dans chacune de ces deux représentations, il existe un unique crochet qui n'est l'argument d'aucune relation ; ce crochet est le *sommet* de la représentation sémantique, et étiquette la relation qui prend la portée la plus large. On autorise plusieurs relations à avoir le même crochet : dans ce cas, les deux relations sont coordonnées. (11a) est donc une représentation équivalente à (11b).

(11) a.  $\langle \mathbf{c}_1 : \text{chaque}(x, \mathbf{c}_2, \mathbf{c}_3), \mathbf{c}_2 : \text{enfant}(x), \mathbf{c}_2 : \text{malade}(x), \mathbf{c}_3 : \text{dort}(x) \rangle$   
 b.  $\text{chaque}(x, \text{enfant}(x) \wedge \text{malade}(x), \text{dort}(x))$

Les listes de formules étiquetées sont conçues comme une syntaxe alternative à la syntaxe classique de (9). Pour que les deux langages soient équivalents, il est nécessaire de poser des contraintes sur la distribution des crochets. Les deux contraintes suivantes sont nécessaires pour assurer qu'il n'existe pas de liste de formules étiquetées qui n'a pas de correspondant dans la syntaxe classique :

- (12) L'ensemble des crochets d'une représentation doit former un arbre :
- a. Un crochet ne peut pas être l'argument de plus d'une relation.
  - b. Un crochet ne peut pas être l'argument d'une relation qu'il étiquette.
  - c. Il existe exactement un crochet qui n'est l'argument d'aucune relation.
- (13) Si un crochet  $c$  est l'argument d'une relation, alors il existe au moins une formule étiquetée par  $c$ .

**Représentations sous-spécifiées** Une fois que les représentations (9) ont été remplacées par (10), il est possible de construire une représentation sous-spécifiée qui note ce qu'il y a de commun entre les deux représentations. La représentation sous-spécifiée de (8) est (14) :

(14)  $\langle \mathbf{c}_1 : \text{chaque}(x, \mathbf{c}_2, m), \mathbf{c}_2 : \text{enfant}(x), \mathbf{c}_3 : \text{un}(y, \mathbf{c}_4, n), \mathbf{c}_4 : \text{livre}(y), \mathbf{c}_5 : \text{lire}(x, y) \rangle$

A la différence de (10a–b), (14) comporte des *variables sur les crochets*. On peut passer de cette représentation sous-spécifiée à une représentation complète en remplaçant les variables  $m$  et  $n$  par des crochets disponibles dans la liste ; en particulier, si on remplace  $m$  par  $\mathbf{c}_3$  et  $n$  par  $\mathbf{c}_5$ , on obtient la représentation (10a) ; à l'inverse, en remplaçant  $m$  par  $\mathbf{c}_5$  et  $n$  par  $\mathbf{c}_3$ , on obtient (10b). On a donc bien construit une représentation sémantique sous-spécifiée de (8) qui rend compte de ses deux lectures possibles. Les contraintes (12) et (13) assurent que (10a) et (10b) sont les deux seules façons licites de substituer des crochets à des variables dans (14), et donc que (8) n'a que deux lectures.

**Formulation en termes de structures de traits** Pour intégrer le cadre d'analyse défini ci-dessus dans une analyse HPSG, il est nécessaire de la reformuler en termes de structures de traits. Comme il est proposé dans Pollard et Sag (1994), les formules atomiques sont représentées comme des structures de traits dont le type indique la relation et qui prend un trait correspondant à chaque argument de la relation. Dans une analyse MRS, chaque relation prend un trait supplémentaire indiquant le CROCHET de cette relation :

$$(15) \text{ relation} \rightarrow [\text{CROCHET } \textit{crochet}]$$

Le contenu d'une expression est un objet de type *mrs*. Chaque objet de type *mrs* comporte une liste de relation RELS. A titre d'exemple, (16) est la traduction en structure de traits de la représentation (14).

$$(16) \text{ RELS } \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{chaque-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{VLIÉE } \boxed{2} \\ \text{RESTR } \boxed{3} \\ \text{PORTÉE } \boxed{4} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{enfant-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{3} \\ \text{INST } \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{un-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{5} \\ \text{VLIÉE } \boxed{6} \\ \text{RESTR } \boxed{7} \\ \text{PORTÉE } \boxed{8} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{livre-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{7} \\ \text{INST } \boxed{6} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{lire-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{9} \\ \text{ACT } \boxed{2} \\ \text{PAT } \boxed{6} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle$$

Les résolutions licites de la structure (16) sont les structures de traits typées qui vérifient la contrainte (16) tout en respectant les conditions (12) et (13). Il n'y a que deux moyens d'arriver à ce résultat : soit le sommet est  $\boxed{1}$ , dans ce cas, le seul moyen de respecter les contraintes est d'identifier  $\boxed{4}$  à  $\boxed{5}$  et  $\boxed{8}$  à  $\boxed{9}$ . Soit le sommet est  $\boxed{5}$ ; dans ce cas, le seul moyen de respecter les contraintes est d'identifier  $\boxed{8}$  à  $\boxed{1}$  et  $\boxed{4}$  à  $\boxed{9}$ . En somme, les résolutions licites de (16) vérifient l'une des deux contraintes (17).

$$(17) \text{ a. RELS } \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{chaque-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{VLIÉE } \boxed{2} \\ \text{RESTR } \boxed{3} \\ \text{PORTÉE } \boxed{5} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{enfant-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{3} \\ \text{INST } \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{un-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{5} \\ \text{VLIÉE } \boxed{6} \\ \text{RESTR } \boxed{7} \\ \text{PORTÉE } \boxed{9} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{livre-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{7} \\ \text{INST } \boxed{6} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{lire-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{9} \\ \text{ACT } \boxed{2} \\ \text{PAT } \boxed{6} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle$$

$$\text{b. } \left[ \begin{array}{l} \text{RELS} \left\langle \begin{array}{l} \textit{chaque-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{VLIÉE } \boxed{2} \\ \text{RESTR } \boxed{3} \\ \text{PORTÉE } \boxed{9} \end{array} \right\rangle, \left[ \begin{array}{l} \textit{enfant-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{3} \\ \text{INST } \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{un-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{5} \\ \text{VLIÉE } \boxed{6} \\ \text{RESTR } \boxed{7} \\ \text{PORTÉE } \boxed{1} \end{array} \right] \right\rangle \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{livre-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{7} \\ \text{INST } \boxed{6} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{lire-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{9} \\ \text{ACT } \boxed{2} \\ \text{PAT } \boxed{6} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

**Interface syntaxe / sémantique** Les paragraphes précédents ont montré comment MRS permet de construire une représentation sémantique sous-spécifiée pour les phrases complètes. Il reste à préciser comment ces représentations sont obtenues compositionnellement à partir des représentations associées aux unités lexicales.

Au niveau lexical, la version standard de MRS suppose que chaque mot est associé à exactement une relation<sup>12</sup>. Cette relation est la valeur du trait de tête CLÉ<sup>13</sup>; la relation CLÉ est insérée dans la liste RELS du mot :

$$(18) \left[ \begin{array}{l} \text{TÊTE | CLÉ } \boxed{1} \\ \text{CONT | RELS } \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right]$$

Le trait CLÉ est essentiel pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique. D'une part, comme c'est un trait de tête, il rend possible la sélection sémantique des têtes lexicales; d'autre part, il permet aux verbes d'avoir accès à l'indice de leurs arguments nominaux, pour les besoins de l'appariement rôle sémantique / argument syntaxique. A titre d'exemple, on peut proposer l'entrée lexicale (19) pour *lit* en (8). Le trait INST (pour *instance*) est utilisé par toutes les relations CLÉ de noms pour indiquer l'indice du nom<sup>14</sup>.

$$(19) \left[ \begin{array}{l} \text{STR-ARG } \langle [\text{CLÉ | INST } \boxed{1}], [\text{CLÉ | INST } \boxed{2}] \rangle \\ \text{CLÉ } \left[ \begin{array}{l} \textit{lire-rel} \\ \text{ACT } \boxed{1} \\ \text{PAT } \boxed{2} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

12. L'abandon de cette position joue un rôle crucial dans l'analyse de la co-prédication présentée dans la suite de ce chapitre.

13. Je suppose ici que le trait CLÉ apparaît sous TÊTE, et non sous le trait CONTENU. Copestake *et al.* (1997) sont contradictoires sur ce point.

14. Copestake *et al.* (1997), à la suite de Pollard et Sag (1994), s'appuient sur le trait INDICE pour les besoins de la sélection. Dans leur version de la théorie, le trait INDICE est présent dans toutes les structures MRS, et est identifié à l'indice de l'objet décrit par l'unité dont cette structure est le contenu sémantique. L'introduction du trait CLÉ semble rendre le trait INDICE inutile: l'objet décrit est toujours un argument de la relation CLÉ.

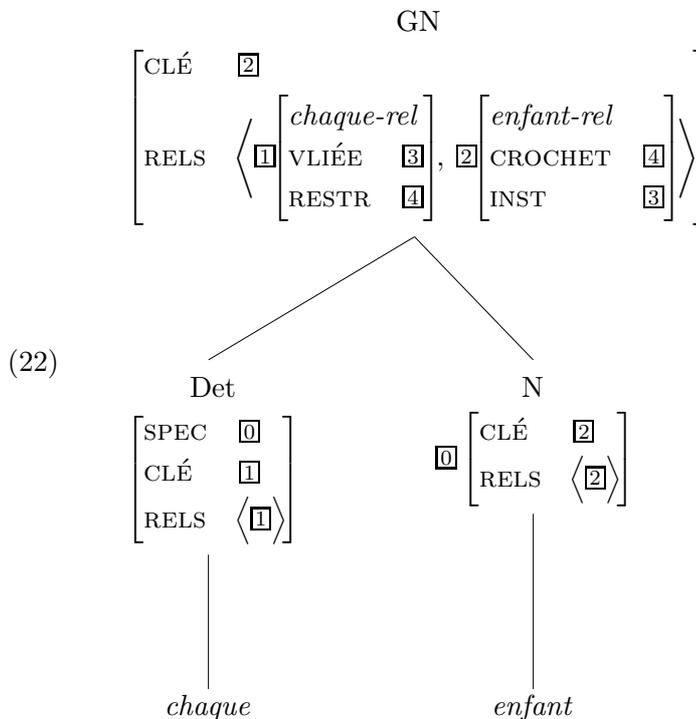
Les relations sont accumulées de syntagme en syntagme, de sorte que la phrase complète a sur sa liste RELS toutes les relations introduites par les mots qu'elle contient.

$$(20) \quad synt\text{-}\grave{a}\text{-t\^ete} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{RELS} \quad \boxed{0} \oplus \boxed{1} \oplus \dots \oplus \boxed{n} \\ \text{BR-T\^ETE} \quad \left[ \text{RELS} \quad \boxed{0} \right] \\ \text{BR-N-T\^ETE} \quad \left\langle \left[ \text{RELS} \quad \boxed{1} \right], \dots, \left[ \text{RELS} \quad \boxed{n} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Pour aboutir à une analyse complète de l'exemple (8), il reste à voir comment on peut imposer que dans un groupe nominal simple, la relation CLÉ du nom soit le restricteur du quantifieur dénoté par le déterminant. Une première possibilité est de poser la contrainte (21), qui s'applique à tous les déterminants quantificationnels :

$$(21) \quad d\acute{e}t\text{-}quant \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{quant-rel} \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{1} \\ \text{RESTR} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{SPEC} \mid \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{INST} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Le trait SPEC est utilisé par tous les déterminants pour contraindre la tête avec laquelle il se combine. (21) donne des résultats satisfaisants pour les groupes nominaux simples de la forme Det-N. Par exemple, *chaque enfant* reçoit l'analyse (22) :



(21) doit être modifiée pour rendre compte des cas de GN contenant des modifieurs non-intersectifs, comme (23) ; dans ce type de cas, le restricteur du quantifieur n'est pas

la relation CLÉ du nom, mais la relation CLÉ de l'adjectif, qui prend elle-même la relation CLÉ du nom comme argument. Je renvoie le lecteur à Copestake *et al.* (1997) pour une présentation détaillée de MRS qui permet de rendre compte de ce type d'exemple.

(23) Un soi-disant génie

Pour l'heure, tous les éléments sont réunis pour fournir une analyse détaillée de l'exemple (8). La figure 6.3 détaille cette analyse.

L'analyse du GN *un livre* est parallèle à celle de *chaque enfant*. Le verbe identifie lexicalement les arguments de sa relation CLÉ aux indices de ses arguments syntaxiques. Les relations sont accumulées de syntagme en syntagme, et on aboutit au niveau de la phrase complète à une représentation sémantique identique à celle qui est présentée en (16).

#### 6.2.5.5 Reformulation des conditions d'identité

Dans le paragraphe 5.2.2.3, j'ai proposé les deux conditions d'identité suivantes pour les unités lexicales type :

- (24) a. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si les listes d'arguments de  $x$  et de  $y$  ont une intersection non-vide.
- b. Deux unités lexicales instances  $x$  et  $y$  sont de même type seulement si leurs contributions sémantiques ont une « composante » en commun.

Ces conditions d'identité imposent un cahier des charges pour la construction d'un lexique hiérarchique. La condition sur les listes d'arguments s'interprète naturellement comme une contrainte sur la valeur du trait STR-ARG : deux instances d'un même type ont des valeurs compatibles pour STR-ARG.

La formulation de la condition sur la contribution sémantique est facilitée par l'adoption de MRS comme composante sémantique. Dans le paragraphe précédent, on a vu que la relation spécifiquement associée à une unité lexicale est la valeur du trait CLÉ. Dans les cas rencontrés jusqu'ici, la relation clé est la seule relation qui est fournie par l'unité lexicale. Cependant, rien n'interdit de supposer que certaines instances d'unité lexicale puissent fournir d'autres relations que la relation clé<sup>15</sup> : la sémantique combinatoire prend en entrée non l'unique relation CLÉ, mais la liste de relations RELS, qui peut contenir

---

15. Cette hypothèse peut être justifiée tout-à-fait indépendamment du type de données étudié ici. Considérons le cas des dérivés morphologiques : il est raisonnable de supposer que la contribution sémantique du verbe *reparler* est obtenue en appliquant un opérateur à la contribution sémantique du verbe *parler*. Il est donc nécessaire d'associer deux relations distinctes à *reparler*, qui figureront toutes deux sur RELS. Bouma *et al.* (1998) proposent une analyse des causatifs morphologiques en japonais qui repose spécifiquement sur cette hypothèse.

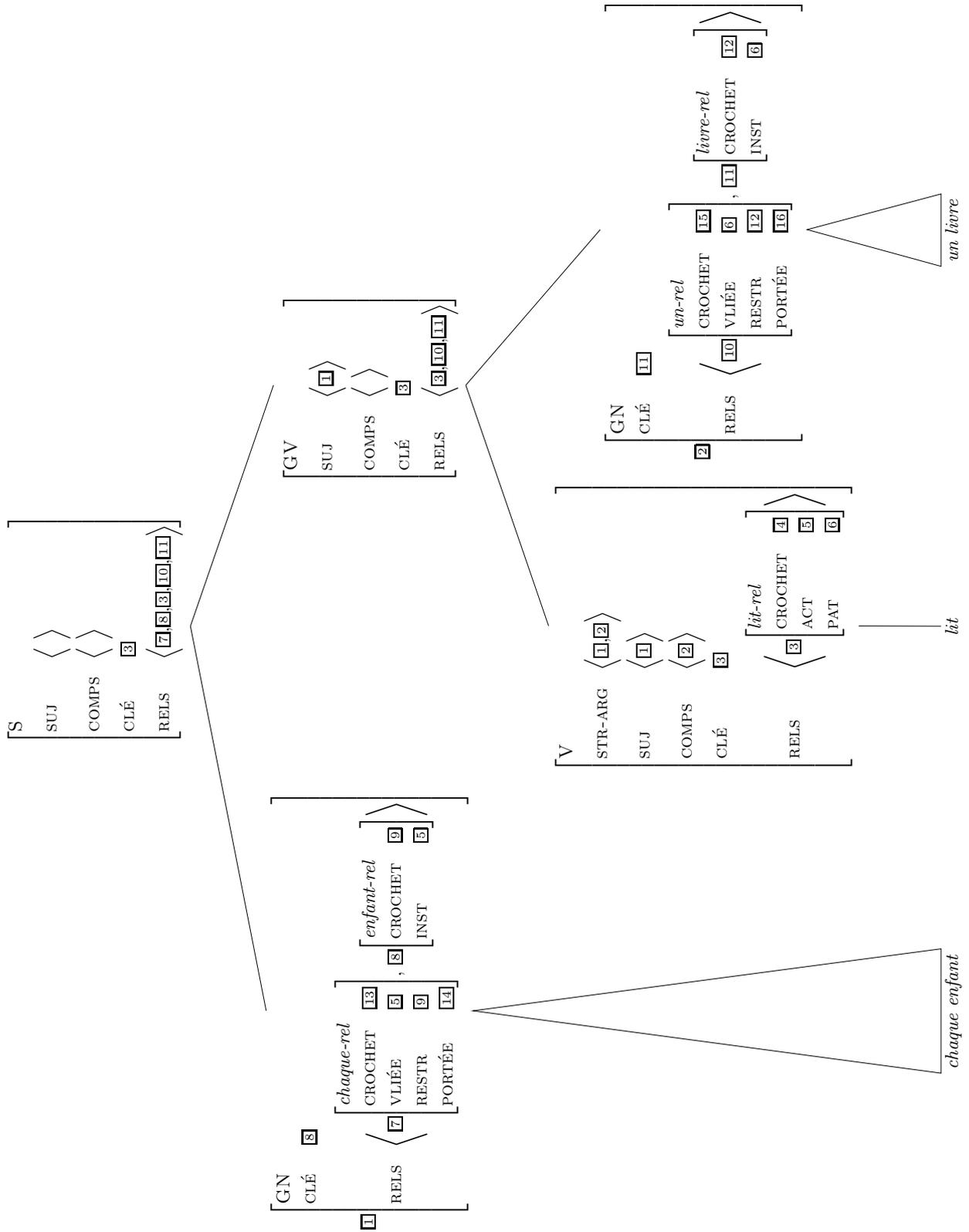


FIG. 6.3 – Analyse détaillée de (8)

plusieurs éléments. On peut donc supposer que (i) l'unité lexicale type spécifie la relation clé associée à une unité ; et (ii) les instances ont toutes la relation CLÉ dans leur liste de relations, mais peuvent différer quant aux autres relations qui y figurent. On peut donc réinterpréter la condition sur la contribution sémantique comme (25) :

- (25) Deux instances  $x$  et  $y$  sont des instances d'une même unité lexicale type seulement si leurs listes de relations ont une intersection non-vide.

## 6.3 La dimension des schémas d'arguments

### 6.3.1 Approche générale

Dans le paragraphe 5.2.3, j'ai proposé de différencier les emplois d'un verbe avec un co-prédicateur des emplois sans co-prédicateur en utilisant la notion d'unité lexicale instance : une instance du verbe sélectionne un co-prédicateur, l'autre non. Par exemple, les deux verbes *vendre* de (26) correspondent à deux instances d'entrées lexicales distinctes.

- (26) a. Jean a vendu un livre.  
b. Jean a vendu un livre à Marie.

Dans le cadre théorique défini dans la section précédente, cette analyse revient à poser que la sélection des co-prédicateurs est déléguée à une dimension de classification des verbes spécifique. J'appelle cette dimension la dimension des SCHÉMAS D'ARGUMENTS. Chaque schéma d'arguments spécifie partiellement la liste des arguments des instances de verbe de ce type. A titre d'exemple, la figure 6.4 présente la portion de la hiérarchie des types de verbes qui rend compte des instances rencontrées en (26) : le schéma d'arguments *base* (« arguments de base seuls ») ne sélectionne aucun co-prédicateur ; l'unité lexicale instance *vendre-∅* ne sélectionne donc pas de co-prédicateur, et légitime l'emploi de *vendre* en (26a). Par contre, le schéma d'arguments *base ⊕ cp-dest-ech* (« arguments de base et co-prédicateur de destinataire d'un échange ») indique que le verbe doit être combiné avec un co-prédicateur datif spécifiant le destinataire d'un échange. L'unité lexicale instance *vendre-à*, utilisée en (26b), hérite de cette propriété.

Les paragraphes suivants détaillent la définition des schémas d'arguments, et montrent comment ils peuvent être utilisés pour rendre compte des propriétés caractéristiques des co-prédicateurs.

### 6.3.2 Sous-catégorisation des co-prédicateurs

Au plan syntaxique, le rôle d'un schéma d'arguments est d'indiquer si une instance de verbe doit être combiné avec zéro, un ou plusieurs co-prédicateurs, et de contraindre le

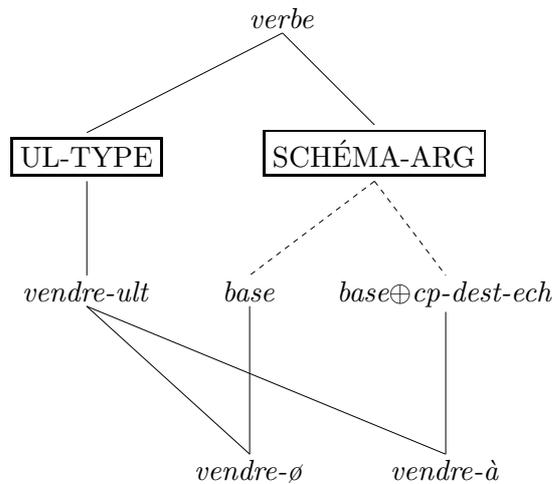


FIG. 6.4 – Instances de vendre

type de ces co-prédicateurs. Les autres arguments sont sélectionnés directement par l'entrée lexicale type du verbe; la liste complète des arguments d'une unité lexicale instance est donc obtenue en ajoutant à la liste des arguments sélectionnés par l'unité lexicale type celle des co-prédicateurs sélectionnés par le schéma d'arguments.

Il est donc essentiel de pouvoir distinguer les arguments fournis par une unité lexicale type de ceux qui sont fournis par un schéma d'arguments. A cette fin, j'introduis un trait *ARGS-BASE*, qui prend pour valeur la liste des arguments fournis par l'unité lexicale type. Les arguments de base ne sont qu'un sous-ensemble de la liste complète des arguments d'un verbe. Tous les verbes vérifient donc la contrainte :

$$(27) \quad \textit{verbe} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \textit{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \textit{STR-ARG} & \mathbb{1} \oplus \textit{liste}(\textit{synsem}) \end{array} \right]$$

Dans l'analyse proposée ici, la liste des arguments de base comprend tous les arguments non-prépositionnels du verbe<sup>16</sup>, ainsi que les GP argumentaux qui ne sont pas des co-prédicateurs : GP à préposition idiosyncrasique, ajouts sélectionnés.

16. L'analyse proposée ici n'utilise les schémas d'arguments que pour rendre compte des co-prédicateurs. Elle pourrait probablement être étendue pour rendre compte d'autres types d'arguments sémantiquement facultatifs. Par exemple, comme on l'a vu dans le paragraphe 1.3.2.1 (voir aussi 5.2.2.4), certains verbes sont compatibles avec un argument direct sémantiquement facultatif qui se réalise comme le sujet (i–ii). Il est tentant de poser que l'argument réalisé comme le complément d'objet en (i) et comme le sujet en (ii) est un argument de base, alors que l'argument réalisé comme le sujet en (i) est un argument supplémentaire introduit par un schéma d'arguments spécifique.

- (i) La marine anglaise a coulé ce sous-marin
- (ii) Ce sous-marin a coulé

Comme une première approximation, on peut associer les contraintes suivantes aux deux schémas d'arguments de la hiérarchie 6.4 :

$$(28) \quad \begin{array}{l} \text{a. } base \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \boxed{\mathbb{1}} \\ \text{STR-ARG} & \boxed{\mathbb{1}} \end{array} \right] \\ \text{b. } base \oplus cp\text{-dest-ech} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \boxed{\mathbb{1}} \\ \text{STR-ARG} & \boxed{\mathbb{1} \oplus \langle GP \rangle} \end{array} \right] \end{array}$$

Le schéma *base* identifie simplement la structure argumentale du verbe à la liste de ses arguments de base. Le schéma *base*  $\oplus$  *cp-dest-ech* pose que la structure argumentale est obtenue en ajoutant un GP à la liste des arguments de base. Si *vendre-ult* respecte la contrainte (29), on obtient donc les contraintes (30) pour les deux instances de verbe de la figure 6.4 :

$$(29) \quad vendre\text{-ult} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \langle \text{GN}, \text{GN} \rangle \end{array} \right]$$

$$(30) \quad \begin{array}{l} \text{a. } vendre\text{-}\emptyset \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{STR-ARG} & \langle \text{GN}, \text{GN} \rangle \end{array} \right] \\ \text{b. } parler\text{-}\grave{a} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{STR-ARG} & \langle \text{GN}, \text{GN}, \text{GP} \rangle \end{array} \right] \end{array}$$

On rend donc compte du fait que les co-prédicateurs sont des arguments : contrairement aux ajouts et comme les arguments de base, ils figurent sur la structure argumentale des verbes.

### 6.3.3 Introduction des relations de co-prédication

L'analyse proposée dans le paragraphe 5.2.3 pose que les relations de co-prédication font partie de la contribution sémantique des instances de verbes qui sélectionnent un co-prédicateur. Afin de s'assurer que c'est bien le cas, on impose que les schémas d'arguments sélectionnant un co-prédicateur ajoutent une relation de co-prédication à la liste des relations associées au verbe.

Comme on l'a vu dans le paragraphe 6.2.5.5, les entrées lexicales ne spécifient que la relation CLÉ du verbe ; les schémas d'arguments peuvent donc spécifier quelles autres relations apparaissent sur la liste RELS. Par exemple, le schéma *base* spécifie que seule la relation clé figure sur la liste RELS (31a) ; le schéma *base*  $\oplus$  *cp-dest-ech* indique que la relation de co-prédication *destech-rel* (« destinataire d'un échange ») est ajoutée à la relation CLÉ (31b).

$$(31) \quad \begin{array}{l} \text{a. } base \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CLÉ} & \boxed{\mathbb{1}} \\ \text{RELS} & \langle \boxed{\mathbb{1}} \rangle \end{array} \right] \\ \text{b. } base \oplus cp\text{-dest-ech} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CLÉ} & \boxed{\mathbb{1}} \\ \text{RELS} & \langle \boxed{\mathbb{1}}, \text{destech-rel} \rangle \end{array} \right] \end{array}$$

On obtient bien une analyse qui vérifie le cahier des charges : la relation de co-prédication ne fait pas partie de la contribution sémantique de l'unité lexicale type *vendre-ult*, mais elle fait partie de la contribution de l'unité lexicale instance *vendre-à*.

Si les contraintes (31) sont sur la bonne voie, elles sont cependant trop contraignantes. Elles supposent que les relations de co-prédication sont les *seules* relations autres que la relation CLÉ qui puissent faire partie de la contribution sémantique d'un verbe. Or ce n'est clairement pas le cas ; comme on le verra dans la section 8.5, la dimension de la flexion fait également une contribution sémantique. De plus, dans un certain nombre de cas, il peut être utile de poser que l'entrée lexicale type elle-même fournit plusieurs relations, dont l'une seulement est la relation clé<sup>17</sup>. Les contraintes (31) doivent donc être reformulées de manière à poser que les relations de co-prédication sont bien ajoutées à la liste RELS, mais ne sont pas les seules relations autre que la relation CLÉ qui puissent y figurer.

A cette fin, je propose d'introduire trois traits auxiliaires correspondant aux trois dimensions de classification qui ont une contribution sémantique : les dimensions LEXÈME, FLEXION, et SCHÉMA-ARG placent respectivement les relations qu'elles contribuent sur les traits RELS-ULT, RELS-FLEX et RELS-SUP. Contrairement au traits RELS et CLÉ, ces traits ne sont appropriés que pour les unités lexicales. La liste des relations RELS est la concaténation de ces trois listes :

$$(32) \quad \text{verbe} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{RELS-ULT} \quad \boxed{1} \\ \text{RELS-FLEX} \quad \boxed{2} \\ \text{RELS-SUP} \quad \boxed{3} \\ \text{RELS} \quad \boxed{1 \oplus 2 \oplus 3} \end{array} \right]$$

Dans ce chapitre, la dimension de la flexion est systématiquement laissée de côté ; de plus, je supposerai pour l'instant que tous les verbes ont une unique relation sur RELS-ULT, qui est leur relation CLÉ.

Les contraintes (31) se reformulent comme en (33) :

$$(33) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \text{base} \rightarrow \left[ \text{RELS-SUP} \quad \langle \rangle \right] \\ \text{b. } \text{base} \oplus \text{cp-dest-ech} \rightarrow \left[ \text{RELS-SUP} \quad \langle \text{destech-rel} \rangle \right] \end{array}$$

### 6.3.4 Composition sémantique

Afin de mettre en œuvre l'analyse de la co-prédication présentée dans le chapitre 4, j'utilise une version de MRS basée sur la sémantique des situations.

J'utilise les conventions habituelles en HPSG pour l'encodage des informations sémantiques. Les relations sont traitées comme des types, conventionnellement notés avec un suffixe *-rel*

---

17. Ce type d'analyse sera utilisée pour les verbes de jet dans le chapitre 7, paragraphe 7.4.3.7.

pour éviter toute confusion. Les traits appropriés pour la relation indiquent ses arguments. La proposition  $x$  vendre  $y$  est donc notée<sup>18</sup> :

$$(34) \quad \left[ \begin{array}{l} \text{vendre-rel} \\ \text{ACTEUR} \quad x \\ \text{PATIENT} \quad y \end{array} \right]$$

Pour prendre en compte le fait que les *infons* au sens de la théorie des situations doivent être soutenus par une situation, je pose que chaque relation possède un trait supplémentaire DÉCRIT qui indique la situation décrite par l'infon basé sur cette relation. (35a) est donc la notation adoptée pour (35b) :

$$(35) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{vendre-rel} \\ \text{DÉCRIT} \quad s \\ \text{ACTEUR} \quad x \\ \text{PATIENT} \quad y \end{array} \right] \\ \text{b.} \quad s \models \text{vendre}(x,y) \end{array}$$

Cette notation ne permet pas de faire directement référence à un infon, mais seulement à une proposition. La représentation des relations de co-prédication n'est donc pas évidente : les relations de co-prédication prennent pour argument un infon qui peut n'être soutenu par aucune situation. Afin de pallier à cette difficulté, j'utilise pour les relations de co-prédication une représentation similaire à celle des quantifieurs, en utilisant un trait de liage VLIÉE et un trait qui prend pour valeur un crochet (PORTÉE). La contribution sémantique de la préposition est une proposition, mais cette proposition comporte un indice de situation libre qui est lié par la relation de co-prédication. Ce liage est interprété comme une abstraction. (36a) est donc une notation pour (36b), qui est équivalente à (36c).

$$(36) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{l} \text{destech-rel} \\ \text{DÉCRIT} \quad s \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{2} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{3} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \text{dat-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{2} \\ \text{POSSESSEUR} \quad x \\ \text{POSSÉDÉ} \quad y \end{array} \right] \right\rangle \\ \text{b.} \quad s \models \text{destech}(\lambda s'. [s' \models \text{dat}(x,y)]) \\ \text{c.} \quad s \models \text{destech}(\text{dat}(x,y)) \end{array}$$

Ces conventions étant établies, il est possible de formuler des versions plus précises des éléments de la hiérarchie lexicale.

---

18. Les noms des traits associés aux relations ont le statut d'étiquettes ; Ils ne jouent aucun rôle direct dans l'interprétation sémantique. Par contre, comme on le verra, un choix judicieux de noms de traits peut permettre de simplifier la formulation de l'interface syntaxe/sémantique.

$$\begin{array}{l}
 (37) \quad \text{a. } \textit{vendre-ult} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \quad \langle \text{GN}_{\boxed{1}}, \text{GN}_{\boxed{2}} \rangle \\ \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{vendre-rel} \\ \text{ACTEUR} \quad \boxed{1} \\ \text{PATIENT} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \end{array} \right] \\
 \text{b. } \textit{base} \rightarrow \left[ \text{RELS-SUP} \quad \langle \rangle \right] \\
 \text{c. } \textit{base} \oplus \textit{cp-dest-ech} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \quad \boxed{1} \\ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \left[ \begin{array}{l} \text{GP} \\ \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{dat-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{3} \\ \text{POSSÉDÉ} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{PATIENT} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \\ \text{RELS-SUP} \quad \left\langle \begin{array}{l} \textit{destech-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{3} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right\rangle \end{array} \right]
 \end{array}$$

La contrainte (37a) précise simplement l'analyse de l'unité lexicale type *vendre* : le verbe a pour relation CLÉ la relation *vendre-rel*, et réalise l'argument ACTEUR de cette relation comme son premier argument syntaxique, et l'argument PATIENT comme son second argument syntaxique. La contrainte sur le type *base* est inchangée.

(37c) spécifie les détails de la combinaison sémantique entre verbe et préposition. D'abord, le schéma d'arguments précise que la préposition sélectionnée doit avoir pour relation CLÉ la relation *dat-rel*. Je suppose que la seule préposition qui a cette relation pour relation CLÉ est le *à* datif, qui a l'entrée lexicale suivante<sup>19</sup> :

19. Pour les besoins de l'exposé, j'analyse *à* comme un *mot*, et non comme un affixe syntagmatique. Par ailleurs, l'entrée lexicale proposée en (38) ne vaut que pour un emploi de *à* comme co-prédicateur. Dans une analyse plus détaillée, il est possible de rendre compte des différents fonctionnements des prépositions en s'appuyant sur une hiérarchie lexicale similaire à celle qui est utilisée ici pour les verbes : (i) les prépositions sont classées selon deux dimensions, UL-TYPE et FONCTIONNEMENT ; la co-prédication est un type de fonctionnement particulier. (ii) Les prépositions prennent deux arguments sémantiques, mais, dans les emplois comme co-prédicateur, seul l'un de ces arguments est réalisé comme un argument syntaxique de la préposition.

$$(38) \left[ \begin{array}{l} \text{STR-ARG} \langle \text{GN}_{\boxed{1}} \rangle \\ \text{CLÉ} \left[ \begin{array}{l} \textit{dat-rel} \\ \text{DÉCRIT} \quad \textit{sit} \\ \text{POSSESSEUR} \quad \boxed{1} \\ \text{POSSÉDÉ} \quad \textit{ind} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

(37c) garantit donc que les instances de verbe qui sont des sous-types de  $base \oplus cp\text{-}dest\text{-}ech$  ne sont compatibles qu'avec un GP datif. (37c) assure de plus que le GP est bien interprété comme un co-prédicateur : l'argument PATIENT de la relation CLÉ du verbe est identifié à l'argument POSSÉDÉ de la relation CLÉ de la préposition (4). (37c) identifie les CROCHET de la relation CLÉ du verbe et celui de la relation de co-prédication. Comme toujours en MRS, quand plusieurs relations ont le même CROCHET, elles sont coordonnées. J'assure ainsi que les deux relations ont la même portée. Enfin, le CROCHET de la relation CLÉ de la préposition est identifié à la portée de la relation de co-prédication, et sa situation décrite est liée par la relation de co-prédication.

L'instance de verbe *vendre-à* étant un sous-type de *vendre-ult* et de  $base \oplus cp\text{-}dest\text{-}ech$ , elle vérifie la contrainte (39) :

$$(39) \quad \textit{vendre-à} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \langle \boxed{1}, \boxed{2} \rangle \\ \text{STR-ARG} \langle \boxed{1}\text{GN}_{\boxed{3}}, \boxed{2}\text{GN}_{\boxed{4}} \rangle, \left. \begin{array}{l} \text{GP} \\ \text{CLÉ} \left[ \begin{array}{l} \textit{dat-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{POSSÉDÉ} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \end{array} \right\} \\ \text{CLÉ} \left[ \begin{array}{l} \textit{vendre-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{7} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{8} \\ \text{ACTEUR} \quad \boxed{3} \\ \text{PATIENT} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \\ \text{RELS-SUP} \langle \left[ \begin{array}{l} \textit{destech-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{7} \\ \text{ÉCHANGE} \quad \boxed{8} \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{6} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{5} \end{array} \right] \rangle \end{array} \right]$$

Pour illustrer l'analyse proposée, je détaille ci-dessous l'analyse de la phrase (40). L'instance de verbe *vend* a l'entrée lexicale (37), et la préposition *à* l'entrée lexicale (38). La figure 6.5 rappelle la structure syntaxique de (40)<sup>20</sup>. (41) détaille les liste RELS associées

20. Pour simplifier l'exposition, je substitue à l'analyse des noms propres de Copestake *et al.* (1997) une

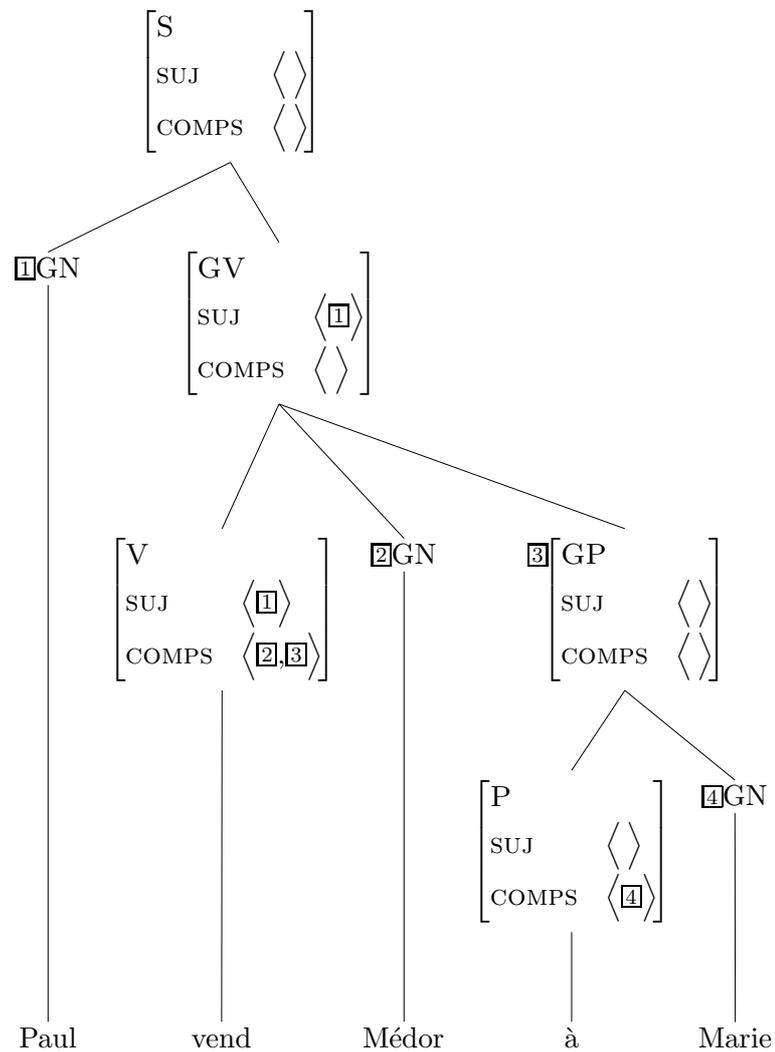


FIG. 6.5 – Analyse syntaxique de (40)

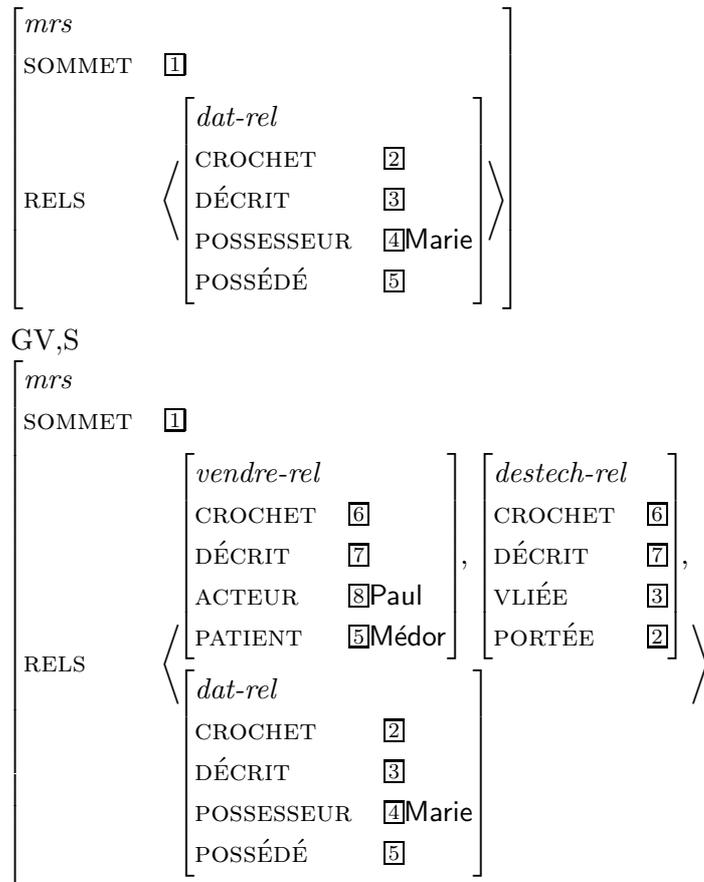
aux nœuds de l'arbre.

(40) Paul vend Médor à Marie.

(41) GP

---

analyse classique des noms propres comme des constantes.



Dans la mesure où aucune des relations présentes sur la liste RELS de la phrase ne prend un CROCHET pour argument, une seule résolution est possible pour cette MRS : le CROCHET  $\boxed{2}$  est identifié au sommet ( $\boxed{1}$ ). Toutes les variables libres sont quantifiées existentiellement ; la représentation MRS de la phrase (41) est donc équivalente à la représentation linéaire (42) ; cette analyse est précisément celle qui a été proposée dans le paragraphe 4.4.3.

$$(42). \exists s[s \models \text{vendre}(x,y) \wedge s \models \text{destech}(\text{dat}(y,z))]$$

### 6.3.5 Contraintes sur la combinatoire verbe-préposition

Il reste à s'assurer que les schémas d'arguments permettent de spécifier les contraintes sémantiques sur la combinatoire verbe/co-prédicateur. Les schémas d'arguments autorisent trois types de contrainte :

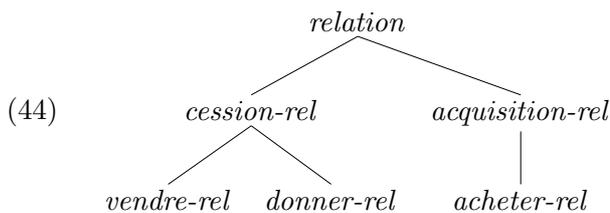
- Le schéma introduit une relation de co-prédication qui lie la situation décrite par le verbe et la situation décrite par la préposition, et peut donc contraindre indirectement le type de verbe ou de préposition qui pourra être utilisé.
- Le schéma peut spécifier le type de la relation CLÉ de la préposition.
- Le schéma peut spécifier le type de la relation CLÉ du verbe

Le premier type de contrainte sera largement utilisé dans la troisième partie pour rendre compte des contraintes aspectuelles liées aux co-prédicateurs locatifs. Le deuxième type de contrainte a été utilisé dès le paragraphe précédent pour s'assurer que le schéma de co-prédication *base*⊕*cp-dest-ech* n'est compatible qu'avec les GP datifs. Dans ce paragraphe, je montre l'utilité du troisième type de contrainte.

Pour l'instant, le schéma *base*⊕*cp-dest-ech* ne pose que des contraintes minimales sur le sous-type d'UL-TYPE avec lequel il est compatible. La seule contrainte est que cette unité lexicale type ait pour relation CLÉ une relation qui prend le trait PATIENT. Cette restriction n'est certainement pas suffisante si on suppose que « patient » a son interprétation habituelle; par exemple, aucun des verbes suivants n'est compatible avec un co-prédicateur datif exprimant le destinataire de l'échange<sup>21</sup>.

- (43) a. \*Jean a mangé un gâteau à Marie.  
 b. \*Jean a détruit la maison à Marie.  
 c. # Jean a acheté un livre à Marie.  
 d. # Jean a expliqué le problème à Marie.

Il est visiblement nécessaire d'autoriser les schémas d'arguments à sélectionner les propriétés sémantiques des verbes avec lesquels ils sont compatibles: par exemple, le schéma *base*⊕*cp-dest-ech* sélectionne les verbes d'échange réalisant la source de l'échange comme le sujet. Afin de rendre ce type de propriétés sélectionnable, on peut construire une hiérarchie des relations dénotées par les verbes qui encode les propriétés sémantiques pertinentes (Koenig, 1994; Davis, 1996)<sup>22</sup>. Par exemple, on peut supposer qu'une portion de la hiérarchie des relations s'organise comme en (44).



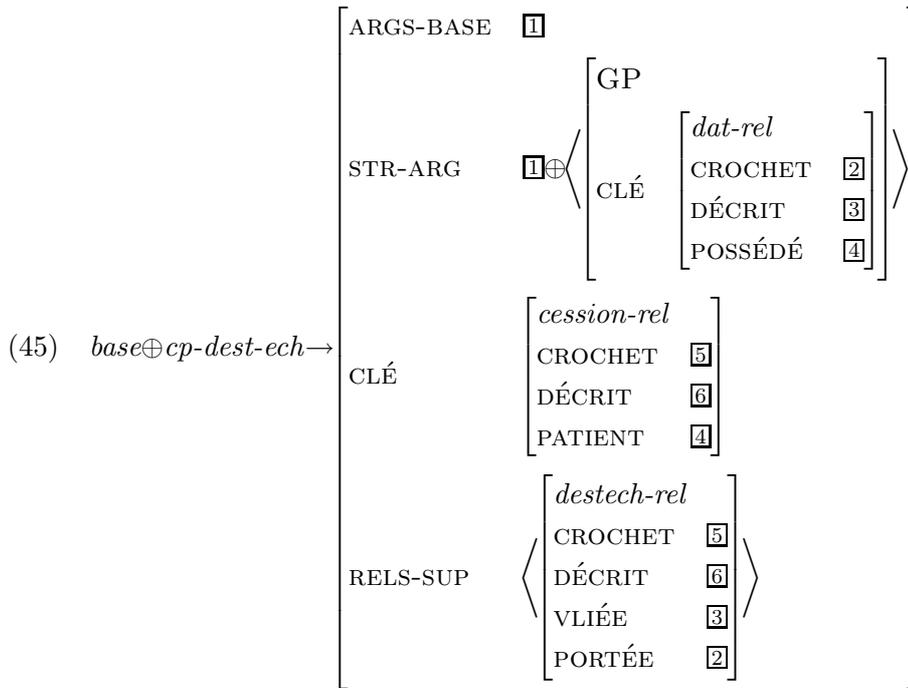
Les relations dénotées par les unités lexicales particulières sont les types maximaux de la hiérarchie; les types intermédiaires correspondent à des classes de relations partageant des propriétés particulières. Par exemple, les relations de type *cession-rel* sont des relations

21. Certains de ces verbes sont compatibles avec un datif, mais qui ne s'interprète pas comme le destinataire de l'échange: *acheter* est compatible avec un datif interprété comme la source d'un échange ou le bénéficiaire d'un échange; *expliquer* est compatible avec un datif interprété comme le destinataire d'une communication. Comme on le verra plus loin, chaque type de datif est associé à un schéma d'arguments différent.

22. Davis (1996) utilise la hiérarchie des relations pour rendre compte de l'appariement rôle sémantique / arguments de base.

décrivant la cession d'un objet par un individu ; les relations de type *acquisition-rel* sont des relations décrivant l'acquisition d'un objet par un individu<sup>23</sup>. La relation *vendre-rel* dénotée par le verbe *vendre* est un sous-type de *cession-rel*.

On peut maintenant poser que le schéma d'arguments *base*⊕*cp-dest-ech* impose que la relation clé du verbe soit un sous-type de *cession-rel* :



La hiérarchie complète des relations est évidemment beaucoup plus complexe que (44) ; d'autres aspects de la hiérarchie sont présentés dans la section suivante et dans le chapitre 7.

### 6.3.6 Applications

Le paragraphe précédent a montré comment l'introduction des schémas d'arguments permet de rendre compte des contraintes sémantiques sur la combinatoire verbe/préposition. Dans ce paragraphe, je montre que l'analyse présentée dans les paragraphes précédents permet également de prendre en compte des contraintes sur la combinatoire qui ne sont pas sémantiquement motivées.

#### 6.3.6.1 Combinaisons impossibles

Si la combinatoire entre verbe et préposition était uniquement contrainte par la relation sémantique qui les relie (la relation de co-prédication), on s'attendrait à ce que tous les

<sup>23</sup> Comme je l'ai indiqué dans le paragraphe 4.4.1.3, j'analyse les « verbes d'échange » comme des relations à deux, et non à trois places.

verbes qui appartiennent à une même classe sémantique soient compatibles avec les mêmes co-prédicateurs.

Ce n'est clairement pas le cas. Comme on l'a déjà vu dans le paragraphe 4.2, les verbes pouvant servir à décrire un impact se divisent en deux catégories. Certains verbes, comme *heurter*, prennent deux arguments directs, dénotant les deux objets qui entrent en contact. D'autres, comme *buter*, ne réalisent que l'un des deux objets qui entrent un contact comme un argument direct, et autorisent la réalisation du second comme un GP co-prédicateur.

- (46) a. La voiture a heurté un mur.  
 b. \* La voiture a heurté contre un mur.
- (47) a. \*La voiture a buté un mur.  
 b. La voiture a buté contre un mur.

Dans le paragraphe 4.4.1.3, j'ai proposé de rendre compte de ces exemples en s'appuyant sur l'arité des relations dénotées par les verbes : alors que *heurter* dénote une relation à deux places, *buter* dénote une propriété. Si tous les arguments directs (non explétifs et non « montés ») réalisent des arguments sémantiques du verbe, cette proposition est suffisante pour rendre compte de l'impossibilité de (47a) : il n'y a tout simplement pas d'argument de *buter* qui puisse justifier l'emploi d'un complément d'objet. Il reste cependant à s'assurer de l'agrammaticalité de (46). Encore une fois, on peut s'appuyer sur la hiérarchie des relations pour s'assurer que le schéma d'arguments qui combine les verbes avec un co-prédicateur d'impact sélectionne les verbes appropriés. Soit *2-impact-rel* le type des relations décrivant un impact entre deux objets ; *heurter-rel* est un sous-type de *2-impact-rel*, mais pas *buter-rel*. On peut poser que le schéma d'arguments responsable de la combinaison d'un verbe avec un un co-prédicateur en *contre* n'accepte pas que la relation CLÉ soit de type *2-impact-rel*<sup>24</sup>.

$$(48) \quad base \oplus cp\text{-}impact \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \boxed{1} \\ \text{STR-ARG} & \boxed{1} \oplus \left\langle \left[ \begin{array}{l} \text{GP} \\ \text{CLÉ} \quad [ \textit{contre-rel} ] \end{array} \right] \right\rangle \\ \text{CLÉ} & \neg 2\text{-}impact\text{-}rel \\ \text{RELS-SUP} & \langle \textit{impact-rel} \rangle \end{array} \right]$$

24. (48) s'appuie sur une contrainte négative : la relation clé ne doit pas être un sous-type de *2-impact-rel*. Afin de rendre compte du fait que les co-prédicateurs d'impact ne sont pas compatibles avec tous les verbes qui ne sont pas des verbes d'impact binaire, il est nécessaire d'ajouter à cette contrainte une contrainte positive. Je laisse la formulation de cette contrainte de côté pour le moment, dans la mesure où les GP en *contre* sont apparemment compatibles avec deux classes de verbes : certains verbes de mouvement (*buter*, *lancer*, *projeter*) et les verbes de destruction (*casser*, *briser*, *écraser*). Il reste à déterminer si ces deux classes de verbes appartiennent à une même superclasse qui n'inclut pas les verbes d'impact binaires, ou non.

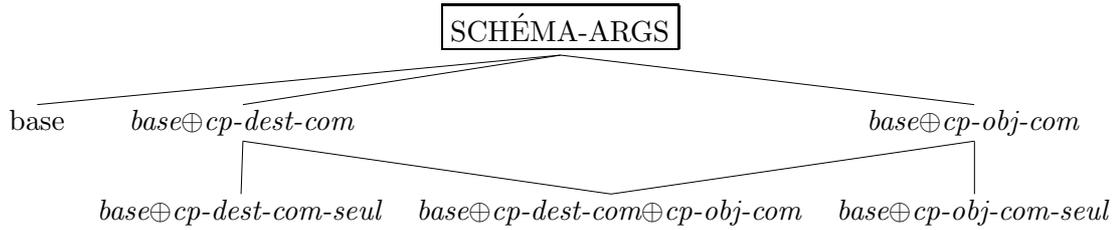


FIG. 6.6 – Schémas d'arguments pour les verbes de communication

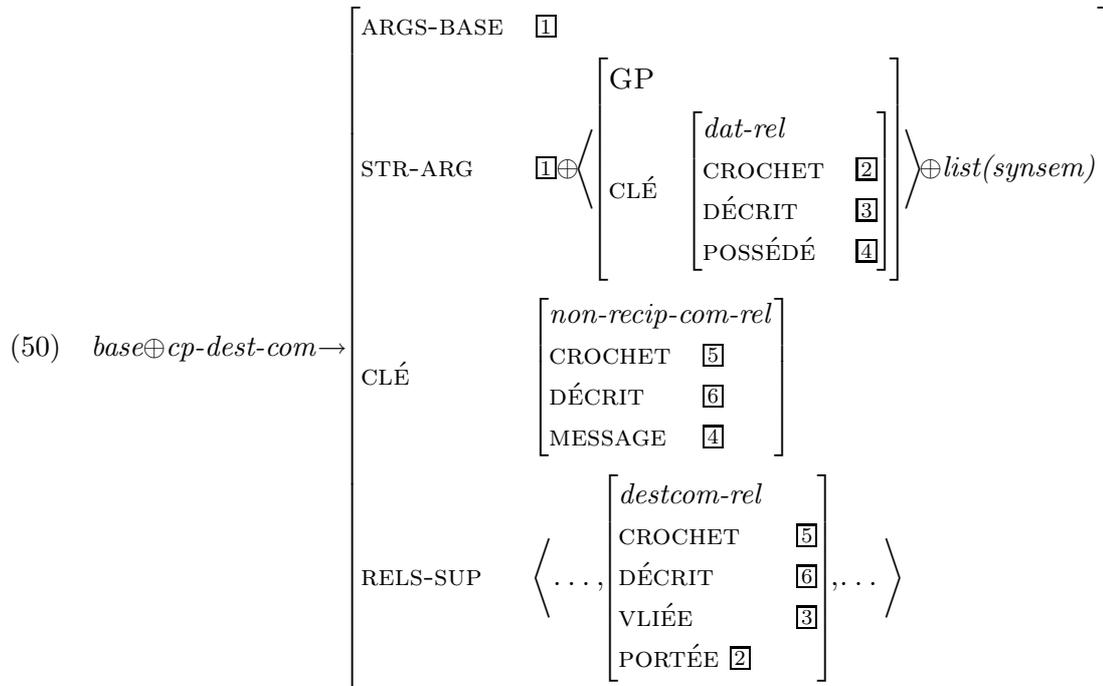
### 6.3.6.2 Co-prédicateurs multiples

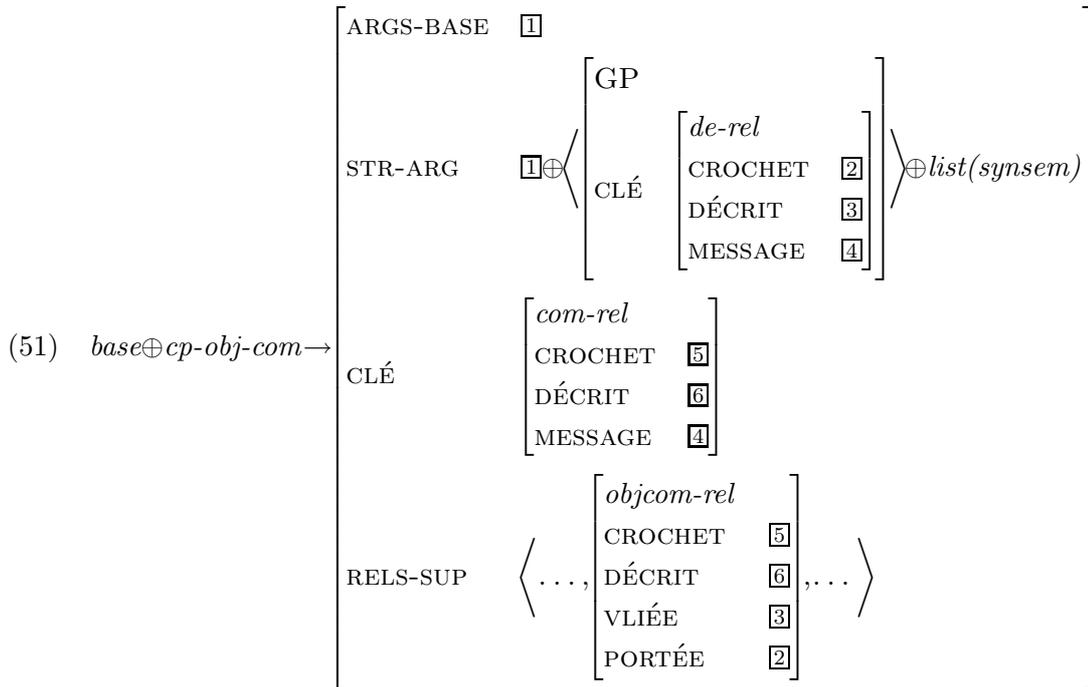
Certains verbes sont susceptibles de se combiner avec plusieurs GP liés par des relations de co-prédication différentes simultanément. C'est en particulier le cas de *parler* :

(49) Jean a parlé de Paul à Marie

On peut facilement rendre compte de ce type de cas en introduisant plus de structure dans la dimension des arguments supplémentaires. Par exemple, on peut poser qu'une portion de la hiérarchie SCHÉMA-ARGS est comme dans la figure 6.6.

$base\oplus cp-dest-com$  impose que le verbe se combine avec un co-prédicateur datif ayant le rôle « destinataire d'un acte de communication ». Parallèlement,  $base\oplus cp-obj-com$  impose que le verbe se combine avec un co-prédicateur en *de* ayant le rôle « objet d'un acte de communication » :





Les deux schémas d'arguments ne sélectionnent pas exactement les mêmes types de verbe.  $base \oplus cp-dest-com$  sélectionne un verbe qui décrit une relation de communication non nécessairement réciproque (*non-recip-com-rel*). Cette contrainte rend compte du fait que le GP datif destinataire est possible avec un verbe comme *parler* mais pas avec un verbe comme *discuter* :

- (52) a. Jean a parlé à Marie.  
b. \*Jean a discuté à Marie.

$base \oplus cp-obj-com$  est compatible avec les verbes qui ont pour relation CLÉ un sous-type de *com-message-seul-rel*. Ce type de relation correspond aux verbes de communication qui ne prennent pas d'argument direct correspondant au *contenu* de la communication, et permet donc de rendre compte du contraste entre *parler* et *expliquer* :

- (53) a. Jean a parlé de son problème.  
b. \*Jean a expliqué de son problème.

La distinction entre ces deux classes de verbes repose sur une opposition entre le CONTENU d'une communication et le MESSAGE qui sert de support à ce contenu. Je suppose que toutes les relations de communication ont un argument MESSAGE, qui n'est jamais réalisé syntaxiquement<sup>25</sup>, mais qui sert de support à la co-prédication. Par contre, seules certaines relations prennent un argument CONTENU. Quand un verbe dénote une relation

25. Les verbes de *citation* constituent une exception possible : on pourrait soutenir que la citation en (i) réalise l'argument MESSAGE du verbe. L'analyse des verbes de citation posant des problèmes spécifiques,

de ce type, l'argument CONTENU est réalisé comme un complément direct (GN, GV infinitif ou S), et le verbe est incompatible avec les co-prédicateurs en *de*.

Les sous-types de  $base\oplus cp\text{-}dest$  et  $base\oplus cp\text{-}obj$  spécifient seulement le nombre de GP qui sont sélectionnés :

$$(54) \quad \begin{array}{l} \text{a. } base\oplus cp\text{-}dest\text{-}seul \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{1}\oplus \langle GP \rangle \end{array} \right] \\ \text{b. } base\oplus cp\text{-}obj\text{-}seul \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{1}\oplus \langle GP \rangle \end{array} \right] \\ \text{c. } base\oplus cp\text{-}dest\oplus cp\text{-}obj \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{1}\oplus \langle GP, GP \rangle \end{array} \right] \end{array}$$

L'héritage assure que l'unique GP sélectionné par un  $base\oplus cp\text{-}dest\text{-}com\text{-}seul$  est un GP destinataire, que l'unique GP sélectionné par un  $base\oplus cp\text{-}obj\text{-}com\text{-}seul$  est un GP « objet de communication », et que  $base\oplus cp\text{-}dest\text{-}com\oplus cp\text{-}obj\text{-}com$  sélectionne un GP destinataire et un GP « objet de communication ».

Il peut sembler peu parcimonieux de poser un schéma d'arguments différent pour chaque combinaison de co-prédicateurs possible ; on pourrait préférer poser, comme Wechsler (1995), que le verbe se combine avec un nombre quelconque de GP argumentaux, et que seule la compatibilité sémantique entre verbe et préposition est vérifiée. Si cette solution est plus simple, elle ne permet pas de rendre compte du fait qu'il existe des combinaisons de co-prédicateurs impossibles : un verbe peut être compatible avec deux types de co-prédicateurs séparément, sans être compatible avec deux co-prédicateurs dans la même phrase. Le paragraphe suivant illustre une situation de ce type.

### 6.3.6.3 Contraintes d'unicité

S'il existe des verbes qui peuvent être combinés avec plusieurs co-prédicateurs dans une même phrase, il existe des contraintes fortes sur les combinaisons possibles. D'abord, il n'est pas possible de combiner un verbe avec deux co-prédicateurs ayant le même rôle :

- (55) a. \*Jean a voté pour Marie pour Paul.  
 b. \*Jean a parlé à Marie à Paul.  
 c. \*Jean a marché vers Paris vers Marseille.

---

je les laisse de côté.

- (i) Jean a dit : « J'arriverai à huit heures »

Ce type d'impossibilité pourrait être mis sur le compte d'une contrainte sémantique de non-redondance : un même type de co-prédicateur ne peut pas être exprimé deux fois dans la même phrase. En revanche, les contraintes suivantes ne peuvent pas s'expliquer dans ces termes. On a vu dans le paragraphe 4.3.3 que certains verbes sont compatibles avec plusieurs types de GP datifs, qui mettent en jeu des relations de co-prédication différentes. C'est en particulier le cas de *acheter*, qui peut se combiner avec un datif exprimant la source ou le bénéficiaire de l'échange (56a). Cependant, ces verbes ne peuvent pas être combinés avec plusieurs co-prédicateurs datifs dans une même phrase (56b). (56c–d) montre que cette contrainte n'est pas simplement une interdiction de réaliser deux GP basés sur la même préposition dans un même domaine syntagmatique : le deuxième GP argumental ne peut pas non plus être réalisé comme un constituant extrait, ni comme un clitique.

- (56) a. Jean a acheté un livre à Marie.  
 b. \*Jean a acheté un livre à la libraire à Marie.  
 c. \*A Marie, Jean a acheté un livre à Paul.  
 d. \*Jean lui a acheté un livre à Marie.

L'impossibilité de (56b) n'est pas non plus liée à une contrainte interdisant aux verbes d'avoir plusieurs GP datifs sur leur liste d'arguments. Dans les constructions causatives, un GP datif coïncidé au sujet du verbe complément peut coexister avec un co-prédicateur datif du verbe complément (57).

- (57) Jean lui a fait écrire une lettre à Marie

Si on suppose, à la suite de Abeillé *et al.* (1998b), que *faire* hérite des arguments de l'infinitif, alors *faire* a bien deux datifs sur sa liste d'arguments, mais un seul de ces datifs est un co-prédicateur. La généralisation pertinente semble donc être qu'un verbe ne peut pas avoir deux *co-prédicateurs* datifs sur sa liste d'arguments<sup>26</sup>.

Il n'est donc pas possible de soutenir que les co-prédicateurs sont combinés librement avec les verbes : les schémas d'arguments doivent rendre compte des contraintes d'unicité sur certaines classes de co-prédicateurs.

Afin de rendre compte de la contrainte d'unicité du co-prédicateur datif, je pose que tous les schémas d'arguments introduisant un co-prédicateur datif héritent d'un supertype

---

26. Dans le chapitre 7, on verra qu'une contrainte du même type vaut pour les co-prédicateurs exprimant le but locatif ou la direction : si certains verbes sont compatibles avec les deux types de co-prédicateurs, ils ne peuvent pas être combinés avec deux co-prédicateurs dans une même phrase :

- (i) Jean a marché vers la maison  
 (ii) Jean a marché jusqu'à la grille du jardin.  
 (iii) # Jean a marché vers la maison jusqu'à la grille du jardin.

Comme on le verra dans le paragraphe 7.4.2.8, (iii) n'est pas possible si *jusqu'à la grille* est un co-prédicateur, mais seulement si c'est un ajout temporel déguisé.

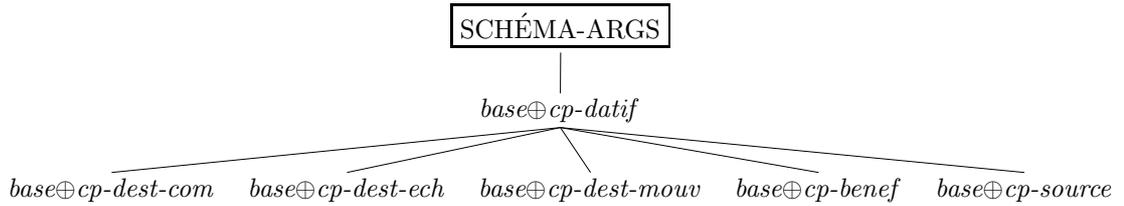


FIG. 6.7 – Schémas d'arguments pour les co-prédicateurs datifs

commun  $base\oplus cp\text{-datif}$ , comme indiqué dans la figure 6.7. Les sous-types de  $base\oplus cp\text{-datif}$  correspondent aux différentes interprétations possibles pour un co-prédicateur datif, qui sont illustrées en (58).

- (58) a.  $base\oplus cp\text{-dest-com}$   
Jean a expliqué le problème à Marie.
- b.  $base\oplus cp\text{-dest-ech}$   
Jean a vendu un livre à Marie.
- c.  $base\oplus cp\text{-dest-mouv}$   
Jean a envoyé une lettre à Marie.
- d.  $base\oplus cp\text{-benef}$   
Jean a construit une maison à Marie.
- e.  $base\oplus cp\text{-source}$   
Jean a acheté un livre à Marie.

$base\oplus cp\text{-datif}$  vérifie la contrainte suivante :

$$(59) \quad base\oplus cp\text{-datif} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{1} \oplus \langle [GP[dat]] \rangle \oplus liste(nondat) \end{array} \right]$$

Autrement dit, les schémas d'arguments introduisant un co-prédicateur datif imposent que la structure argumentale du verbe contienne exactement un co-prédicateur datif. Cette contrainte n'affecte pas les datifs en combinaison avec *faire* dans les constructions causatives : dans une phrase comme (57), le schéma d'arguments qui introduit le co-prédicateur à Marie est un supertype du verbe *écrire*, mais pas de *faire*. *Faire* est un sous-type du schéma d'arguments *base*, et peut donc avoir plusieurs datifs sur sa structure argumentale.

## 6.4 Conclusion

Ce chapitre a présenté une analyse de la sélection des GP co-prédicateurs qui repose sur trois hypothèses centrales :

- (60)
- a. Une instance d'unité lexicale est un élément du lexique qui hérite de chaque dimension de classification lexicale.
  - b. Les unités lexicales type constituent une dimension de la hiérarchie lexicale.
  - c. Chaque combinaison verbe/co-prédicateurs correspond à un schéma d'arguments distinct.
  - d. Les schémas d'arguments constituent une dimension de classification du lexique.

Pour conclure ce chapitre, j'examine rapidement les avantages de ce modèle de la sélection des GP argumentaux sur les analyses existantes.

Dans le cadre de HPSG, deux analyses distinctes ont été proposées pour rendre compte de la sélection des GP argumentaux. Wechsler (1995) pose que la compatibilité entre verbe et GP est testée uniquement dans la sémantique : tout verbe peut se combiner avec un nombre quelconque de GP, à condition que la sémantique lexicale du verbe et celle du GP soient compatibles. Davis (1996) et Vespoor (1997) posent que les GP sont ajoutés à la liste des arguments du verbe par des règles lexicales.

Aucune de ces deux approches ne permet de rendre compte de manière satisfaisante de l'existence de contraintes telles que la contrainte d'unicité du co-prédicateur datif examinée dans le paragraphe 6.3.6.3. Dans une approche telle que celle de Wechsler, l'existence de ce type de contrainte ne fait tout simplement pas sens : si *acheter* est sémantiquement compatible avec un datif à interprétation bénéficiaire et avec un datif à interprétation source, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas compatible avec les deux simultanément. Le contraste entre (61a) et (61b) n'a aucune motivation sémantique.

- (61)
- a. Jean a parlé de Paul à Marie.
  - b. \*Jean a acheté un livre à Paul à Marie.

Dans une analyse qui pose que les co-prédicateurs sont ajoutés à la liste des arguments par une règle lexicale, il est possible de rendre compte de la contrainte d'unicité. On peut poser que chaque règle lexicale ajoutant un co-prédicateur datif à la liste d'argument d'un verbe vérifie que celle-ci ne comporte pas déjà un datif. Pour les datifs bénéficiaire et source, on pourrait proposer les deux règles lexicales (62).

$$(62) \quad a. \left[ \text{STR-ARG} \quad \mathbb{1} \text{liste}(\text{nondat}) \right] \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{STR-ARG} \quad \mathbb{1} \oplus \langle \left[ \text{CLÉ} \quad \text{dat-rel} \right] \rangle \\ \text{RELS-SUP} \quad \langle \left[ \text{bénéf-rel} \right] \rangle \end{array} \right]$$

$$\text{b. } \left[ \text{STR-ARG } \boxed{\text{liste(nondat)}} \right] \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{STR-ARG } \boxed{\oplus} \left\langle \left[ \text{CLÉ } \text{dat-rel} \right] \right\rangle \\ \text{RELS-SUP } \left\langle \left[ \text{source-rel} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Les règles (62) rendent compte des données, mais de manière peu satisfaisante. La contrainte d'unicité n'est pas exprimée dans le cas général, mais doit être répétée dans chaque règle introduisant un co-prédicateur datif. L'utilisation des schémas d'arguments est plus satisfaisante en ce qu'elle permet d'exprimer la contrainte d'unicité comme une contrainte sur un unique objet de la hiérarchie lexicale : on peut poser qu'il existe un super-schéma d'argument qui domine tous les schémas d'arguments introduisant un co-prédicateur datif.

Les exemples examinés jusqu'ici n'offrent pas de contre-argument fort à une analyse qui s'appuie sur des règles lexicales pour ajouter des co-prédicateurs à la liste d'arguments des verbes. L'examen de la combinatoire verbe de mouvement/GP de but présentée dans le chapitre 7 fournit des contre-arguments plus nets.

Troisième partie

**Analyse des GP de but locatif**

# Chapitre 7

## Les GP de but locatif

### 7.1 Introduction

L'expression du mouvement constitue un des domaines les plus riches de la combinatoire verbe/GP argumental. Le nombre de prépositions utilisées pour l'expression de relations locatives et la complexité de la combinatoire verbe de mouvement/GP locatif font de cette région de la langue un domaine d'application privilégié pour une analyse des GP argumentaux.

Dans ce chapitre, j'applique l'analyse des GP argumentaux comme co-prédicateurs à une partie de ce domaine : la combinatoire entre un verbe de mouvement et un GP fournissant des informations sur la position du mobile à la fin du mouvement. En français, au moins trois classes de GP ont cette propriété : les GP directionnels (1a), les GP de but locatif statiques (1b), et les GP de but dynamiques (1c).

- (1) a. Jean a poussé la voiture **vers le garage**.
- b. Jean a poussé la voiture **dans le garage**.
- c. Jean a poussé la voiture **jusqu'au garage**.

La section 7.2 présente les propriétés syntaxiques et sémantiques des prépositions locatives concernées, et propose une analyse formalisée de ces prépositions. La section 7.3 se concentre sur l'analyse des GP locatifs fonctionnant comme des co-prédicateurs. La section 7.4 est consacrée à l'analyse de la combinatoire verbe/GP final. Je décris les principales contraintes sur la combinatoire, puis je montre comment on peut rendre compte de ces contraintes dans le cadre de l'analyse générale présentée dans le chapitre 6. La formalisation laisse de côté les propriétés aspectuelles des combinaisons verbe/GP, qui feront l'objet d'une analyse détaillée dans le chapitre 9.

## 7.2 Les prépositions locatives

### 7.2.1 Classification des prépositions locatives

#### 7.2.1.1 Prépositions locatives statiques

J'appelle *prépositions locatives statiques* les prépositions locatives qui sont compatibles avec la copule :

- (2) a. Jean est à Paris.
- b. Jean est dans le jardin.
- c. Jean est sur la scène.
- d. Jean est derrière la maison.
- e. etc.

Les prépositions locatives statiques n'encodent pas de notion de mouvement de manière inhérente. Elles sont employées pour décrire la localisation d'une entité (individu ou éventualité) pendant un intervalle donné.

Quand la préposition est tête d'un GP prédicatif ou ajout, l'entité localisée doit vérifier la relation de localisation pendant toute la durée de l'intervalle d'évaluation de la phrase ; par exemple, (3a) n'est vraie que si Paul se trouve dans le jardin pendant toute la durée du déjeuner<sup>1</sup>; (3b) implique que Jean ne quitte pas son bureau pendant une portion significative de la matinée.

- (3) a. Jean a déjeuné dans le jardin.
- b. Toute la matinée, Jean était dans son bureau.

Quand la préposition est la tête d'un GP argumental, en particulier en combinaison avec un verbe de mouvement, la vérification de la relation locative encodée par la préposition se fait à un intervalle distinct de l'intervalle d'évaluation de la phrase. Il existe cependant bien un intervalle pendant lequel la localisation de l'entité est statique : en (4a), il précède immédiatement (ou recouvre partiellement) l'intervalle correspondant à l'événement décrit par le verbe ; en (4b), il le suit immédiatement (ou le recouvre partiellement).

- (4) a. Jean a pris le livre sur la table.
- b. Jean a posé le livre sur la table.

---

1. Comme toujours, des interruptions non-significatives sont tolérées.

### 7.2.1.2 Prépositions locatives dynamiques

J'appelle *prépositions locatives dynamiques* les prépositions qui encodent de manière inhérente la dimension du mouvement.

- (5) a. Jean est allé jusqu'à Paris.  
 b. Jean est venu de Paris.  
 c. Jean a marché vers Paris.

Ces prépositions se distinguent des prépositions locatives statiques en ce qu'elles n'ont pas d'emploi comme complément de la copule<sup>2</sup> :

- (6) a. \*Jean est jusqu'à Paris.  
 b. #Jean est de Paris.  
 c. #Jean est vers Paris.

Les prépositions locatives dynamiques ont des emplois comme ajout, dont l'analyse est complexe, et sur lesquels je reviens ci-dessous. Quand elles sont employées comme arguments, chacune est associée à un « rôle » spécifique ; ainsi, *jusqu'à* spécifie toujours le but (la destination) du mouvement, *de* spécifie toujours la source, et *vers* toujours la destination.

## 7.2.2 Syntaxe des prépositions locatives

### 7.2.2.1 Syntaxe de *jusque*

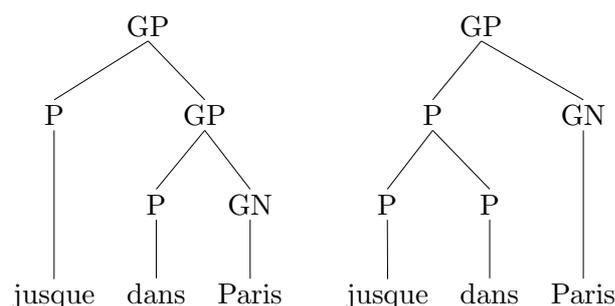
L'existence de GP tels que les suivants pose un problème de composition syntaxique :

- (7) a. Paul est allé **jusqu'à la plage**.  
 b. Paul est allé **jusque sur la scène**.  
 c. Paul est allé **jusque derrière la maison**.  
 d. Paul est allé **jusque dans le jardin**.

---

2. (6b) est évidemment possible avec la lecture *Jean est né à Paris* ; je suppose que cette lecture repose sur une autre préposition *de* homonyme. De même, je suppose que le *vers* directionnel est distinct du *vers* statique indiquant une localisation vague. Le fait que seul le *vers*-localisation vague admet la paraphrase par *dans les environs de* est un indice allant dans ce sens ; en (iib), le GP est nécessairement un ajout, et ne peut pas indiquer la direction.

- (i) a. Jean est vers Paris.  
 b. Jean est dans les environs de Paris.  
 (ii) a. Jean a marché vers Paris.  
 b. # Jean a marché dans les environs de Paris.

FIG. 7.1 – Structures syntagmatiques possibles pour *jusque dans Paris*

Dans chaque cas, la relation locative semble être encodée non par une préposition seule, mais par deux prépositions. Ces expressions sont susceptibles de plusieurs analyses : d'abord, on peut considérer que les séquences *jusque P* sont des mots composés ; cette position, qui est celle qui est adoptée de fait par la plupart des travaux existants (e.g. Boons (1987); Laur (1991); Asher et Sablayrolles (1994); Borillo (1998)), est possible dans la mesure où la classe des prépositions locatives est relativement étroite. Elle n'est cependant guère satisfaisante ; *jusque* semble pouvoir être combiné avec quasiment n'importe quelle préposition locative statique. Je me limite ici aux prépositions simples :

- (8) a. Jean est allé *jusque à/après/dans/devant/derrière/vers* la maison.  
 b. Jean est allé *jusque sur le toit / sous le fleuve / entre les arbres*.  
 c. ?\* Jean est allé *jusque hors du jardin*.

Il semble donc plus raisonnable de poser que, dans les séquences *jusque P*, *jusque* et P sont des items lexicaux distincts. Plusieurs analyses sont alors possibles.

Du point de vue de la structure en constituants, on peut soit poser que *jusque* se combine avec une préposition (analyse P-P), soit qu'il se combine avec un GP (analyse P-GP), comme l'illustre la figure 7.1. Du point de vue du fonctionnement, on peut dire soit que *jusque* est une tête prenant un complément prépositionnel, soit que c'est un modifieur.

Il ne semble pas y avoir de propriétés empiriques qui permettent de trancher entre les quatre analyses possibles. Toutefois, l'analyse qui pose que *jusque* est une tête prenant un GP complément semble être la plus simple, étant donné les observations suivantes.

*ici/là* On pourrait être tenté d'argumenter en faveur d'une analyse P-P sur la base des exemples suivants :

- (9) a. Jean est allé *jusqu'ici/jusque là*.  
 b. Jean est allé *jusque dans le jardin*.

Les unités pronominales *ici* et *là* s'analysent naturellement comme des unités lexicales et non des syntagmes. On peut donc rendre compte de la possibilité de combiner *jusque* avec *ici* et *là* en posant que *jusque* se combine toujours avec une unité lexicale.

Cependant, la généralisation précédente n'est pas la seule qui soit possible. *Là* et *dans Paris* s'opposent à *dans* en ce qu'ils sont saturés pour leurs compléments. Si on admet que le potentiel combinatoire des unités est une propriété sélectionnable, on peut donc également rendre compte des données en posant que *jusque* sélectionne toute unité de catégorie prépositionnelle qui n'attend pas de complément.

**Les modifieurs de prépositions** Certaines prépositions locatives statiques comme *devant*, *derrière*, *au-dessus*, *en dessous* sont compatibles avec un ajout de distance qui prend la forme d'un GN précédant la préposition :

- (10) La voiture est cent mètres derrière la maison.

Les ajouts de distance sont compatibles avec la présence de *jusque*. Mais l'ordre est alors contraint : l'ajout de distance doit apparaître entre *jusque* et la préposition statique :

- (11) a. Jean a poussé la voiture jusque cent mètres derrière la maison.  
b. \*Jean a poussé la voiture cent mètres jusque derrière la maison.

Cette donnée d'ordre n'est incompatible avec aucune des analyses possibles; par exemple, on pourrait dire que *jusque* et *cent mètres* sont tous deux des ajouts à la préposition, mais que des contraintes syntaxiques sur la portée interdisent à *jusque* d'apparaître à droite de *cent mètres*. Toutefois, le plus simple est de dire que *jusque* prend le GP contenant *cent mètres* pour complément; dans ce cas, aucune contrainte d'ordre particulière n'a à être posée.

Il semble donc raisonnable de dire que *jusque* se combine systématiquement avec un GP<sup>3</sup>.

### 7.2.2.2 Analyse des GP locatifs statiques itérés

Dans la section 1.4, on a vu que les GP locatifs statiques avaient la particularité d'admettre l'itération, même quand ils fonctionnent comme des arguments :

---

3. *De* peut également être combiné avec un GP, mais il se combine également avec des GN :

- (i) a. \*Jean vient d'à Paris.  
b. \*Jean vient de dans le jardin.  
c. Jean vient de derrière la maison.  
(ii) a. Jean vient de Paris.  
b. Jean vient du jardin.

L'impossibilité de (ia–ib) est certainement liée à la possibilité de (iia–iib). Je laisse ce problème de côté.

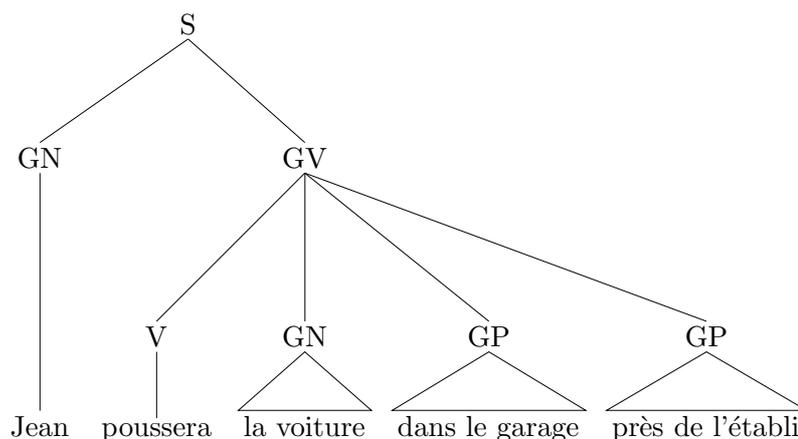


FIG. 7.2 – Analyse des itérations de GP locatif comme des constituants distincts

(12) Jean est allé dans le parc au bord de l'étang près du saule.

Cette propriété étant exceptionnelle pour une expression argumentale, elle demande à être analysée.

La distribution des séquences de GP locatifs argumentaux montre que celles-ci ne sont pas des itérations au sens strict : tout semble indiquer que la séquence de GP en (12) forme un constituant (Jackendoff, 1977)<sup>4</sup>. Afin d'établir ce fait, on peut noter que les GP locatifs doivent former une séquence continue. Ils peuvent être précédés ou suivis par un dépendant du verbe (13a–b), mais il n'est pas possible qu'un dépendant s'insère entre deux GP (13c).

- (13) a. Jean poussera la voiture **dans le garage près de l'établi**.  
 b. Jean poussera **dans le garage près de l'établi** la voiture de Paul.  
 c. \*Jean poussera **dans le garage** la voiture **près de l'établi**.

Cette donnée d'ordre n'est pas réconciliable avec une analyse qui fait de *dans le garage* et *près de l'établi* deux constituants immédiats du GV. Dans cette analyse, (13) aurait la structure en constituant de la figure 7.2.

Une telle analyse ne peut pas rendre compte de la contrainte d'ordre observée : les GP locatifs doivent être autorisés à précéder ou à suivre les GN, pour rendre compte de (13a–b) ; aucune règle d'ordre ne peut donc interdire (13c)<sup>5</sup>.

4. Par contre, certaines itérations d'ajouts locatifs sont des itérations au sens strict ; en (i), les deux GP locatifs ne peuvent pas former un constituant.

(i) Jean a, dans le parc, déjeuné sur l'herbe.

5. Le recours à une analyse en termes de positions (voir le paragraphe 2.2.1) ne change rien à cet échec : puisque l'ordre entre GN et GP locatif est libre, ils occupent une même position ; le domaine formé par les

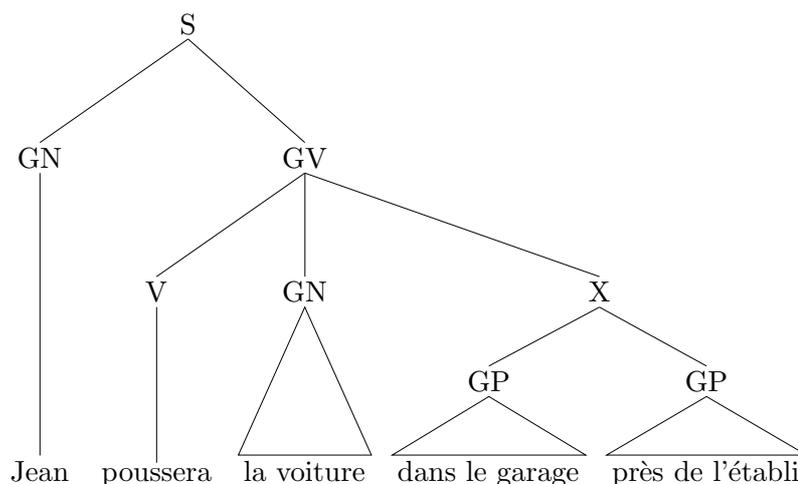


FIG. 7.3 – Analyse des itérations de GP locatifs comme un seul constituant

Une autre observation vient confirmer le fait que la séquence de GP forme un constituant ; une séquence de GP peut servir de complément à *jusque* :

- (14) Jean a marché jusqu'à dans le jardin près de l'arbre.

La seule analyse possible pour cette phrase est une analyse où *dans le jardin près de l'arbre* forme un constituant ; comme on le verra dans le paragraphe 7.4.2.8, il n'est jamais possible de combiner un verbe simultanément avec un GP locatif statique exprimant le but et avec un GP en *jusque* exprimant le but. Le fait que *près de l'arbre* ne puisse pas précéder *jusque* le montre clairement<sup>6</sup> :

- (15) \*Jean a marché près de l'arbre jusqu'à dans le jardin.

Tout indique donc que les séquences de GP locatifs argumentaux forment des constituants, et que (13) doit recevoir l'analyse de la figure 7.3. De manière intéressante, le constituant X de la figure 7.3 a des propriétés similaires à celles d'un constituant coordonné.

**Tête** Comme un constituant coordonné, le constituant formé X n'a pas de tête : il n'y a aucune raison de supposer que l'un des deux GP est la tête.

---

deux GP locatifs ne peut donc pas être une position, mais doit être un constituant.

6. L'existence d'exemples comme (i) ne contredit pas cette observation : comme on le verra dans le paragraphe 7.3.1.2, *jusque dans le jardin* n'est pas dans ce cas un GP de but locatif, mais un ajout temporel déguisé ; de plus, *près de Marie* n'est pas un argument mais un ajout.

- (i) Jean a marché près de Marie jusqu'à dans le jardin.

**Catégorie** Dans la figure 7.3, la catégorie du constituant X n'a pas été spécifiée. Il est clair que le seul choix raisonnable est de dire que c'est un GP ; en particulier, *jusque* ne se combinant qu'avec des GP, si le constituant en question peut être sélectionné par *jusque*, il doit être un GP. Ce constituant a donc en commun avec les constituants coordonnés la propriété d'avoir la même catégorie que ses filles.

**Pronominalisation** De même qu'il n'est pas possible de pronominaliser l'un des conjoints d'un constituant coordonné (16), il n'est pas possible de pronominaliser l'un des GP locatifs du constituant X<sup>7</sup>.

- (16) a. J'ai rencontré Paul et Marie.  
 b. \*Je l'ai rencontré Paul et.
- (17) a. Jean est allé dans le jardin près de l'arbre.  
 b. \*Jean y est allé dans le jardin.

**Extraction** La même observation vaut pour l'extraction : de même qu'on ne peut pas extraire l'un des conjoints d'un constituant coordonné, on ne peut pas extraire l'un des GP locatifs d'une séquence :

- (18) \*l'homme que Paul a rencontré Marie et.  
 (19) #l'endroit où Paul est allé dans le jardin.<sup>8</sup>

Le constituant X vérifie donc la contrainte sur les structures coordonnées de Ross (1967)<sup>9</sup>.

**Conclusion** Le constituant X a les mêmes propriétés syntaxiques qu'un constituant coordonné. Il a également une interprétation voisine de celle d'un constituant coordonné : (12) peut être glosé comme « Jean est allé en un lieu qui est à la fois dans le parc, au bord de l'étang et près du saule ».

---

7. Avec certains verbes, ce point est difficile à établir, dans la mesure où il n'est pas toujours facile de distinguer un GP argumental d'un GP ajout. Par exemple, (i) est clairement acceptable, mais il semble bien que *y* soit dans ce cas un ajout locatif : il désigne une zone à l'intérieur de laquelle l'ensemble du mouvement se déroule, et non la zone dans laquelle le mouvement se termine.

(i) Jean y a poussé la voiture près de l'établi.

8. Encore une fois, cette phrase est acceptable si *dans le jardin* est un ajout.

9. Les structures coordonnées admettent une extraction parallèle dans les deux conjoints :

(i) L'homme que [Paul déteste et Marie aime].

Cette propriété n'est pas testable pour le constituant X, dans la mesure où l'extraction hors d'un GP est toujours interdite en français.

Deux analyses sont possibles pour le constituant X : on peut poser que c'est *strictement* un constituant coordonné, qui ne contient pas de conjonction explicite. Mais il y a une autre possibilité : on peut soutenir que les constituants coordonnés sont un type de constituants sans tête parmi d'autres, et que les propriétés qui sont habituellement considérées comme caractéristiques des constituants coordonnés sont en fait caractéristiques des constituants sans tête. Dans ce cas, on peut soutenir que les constituants de type X sont des constituants sans tête d'un type distinct.

Une étude plus détaillée serait nécessaire pour trancher sur ce point ; il reste néanmoins établi que les séquences de GP locatifs argumentaux sont bien des constituants, et des constituants qui n'ont pas de tête.

### 7.2.3 Sémantique des prépositions locatives

#### 7.2.3.1 Prépositions locatives statiques et référence aux lieux

Dans les chapitres qui précèdent, j'ai supposé que les prépositions locatives statiques dénotaient de simples relations entre individus, et ne faisaient aucune référence explicite à des entités de type Lieu. Cette analyse semble être battue en brèche par les observations de Jackendoff tendant à montrer que les expressions locatives font directement référence à des lieux (Jackendoff, 1983, 1990, 1991, 1996). Dans cette section, je montre que l'analyse des prépositions locatives comme des relations entre individus n'est pas fautive, mais qu'elle demande à être précisée : les prépositions locatives statiques dénotent bien des relations entre individus, tout en faisant implicitement référence à des lieux.

**La référence aux lieux** Jackendoff note qu'il existe un parallélisme assez strict entre les types interprétatifs des GN et les types interprétatifs des expressions locatives. De même que les GN, les expressions locatives peuvent être anaphoriques, déictiques et quantificationnelles :

- (20) a. Jean est dans le jardin. Marie **y** est aussi.  
 b. Ton manteau est **ici**.  
 c. Ton parapluie est **là**.  
 d. Jean est **quelque part**.  
 e. Jean est **partout où Marie est**.

Il ne semble pas possible de rendre compte de ces expressions sans faire référence explicitement aux lieux dans le calcul de l'interprétation : *y* a pour antécédent un référent de discours de lieu ; *ici* et *là* réfèrent déictiquement à des lieux ; *quelque part* et *partout* quantifient sur les lieux. De plus, (20a) indique qu'un GP locatif statique comme *dans le jardin* contribue un référent de discours de lieu, qui sert d'antécédent à la pro-forme *y*.

L'analyse des prépositions locatives demande donc à être amendée : les prépositions locatives doivent, d'une manière ou d'une autre, faire référence à des entités de type lieu.

**Lieux et relation de localisation** J'admets donc que toutes les expressions locatives font référence à des lieux. Il est important de noter que cela n'implique pas que les expressions locatives *dénotent* des lieux. C'est évident pour les expressions locatives quantifiées comme *quelque part* ou *partout*. Mais c'est également le cas pour les GP locatifs statiques, ou pour les déictiques *ici* et *là*. J'argumente d'abord sur ces derniers.

Supposons que *ici* fasse référence à un lieu déterminé déictiquement; je note ici la dénotation de *ici* dans un contexte déterminé. Si on tente d'établir le contenu sémantique de *ici* en (20b), il est clair qu'on est obligé de supposer qu'il existe une relation de localisation qui relie l'individu dénoté par *ton manteau* au lieu *ici*. Supposons que ces deux entités soient reliées par la relation *locstat*, qui associe à chaque individu les lieux qu'il occupe à un temps donné. Le contenu de (20b) est alors (21), où *t* est le moment de l'énonciation :

$$(21) \text{ locstat}(m, \text{ici}, t)$$

On pourrait être tenté de dire que *locstat* est une *fonction* qui associe à chaque individu une localisation unique. Ce choix n'est cependant pas judicieux : si *locstat* associait à chaque individu un lieu unique, ce lieu serait la portion d'espace strictement occupée par cet individu. Une phrase comme (22) devrait donc être contradictoire, Jean et Marie ne pouvant pas occuper exactement la même portion d'espace au même moment :

$$(22) \text{ Jean est ici, et Marie aussi.}$$

Je suppose donc que *locstat* associe à chaque individu une famille de lieux qui contiennent tous sa localisation stricte.

**Source de la relation de localisation** La question qui se pose immédiatement est de savoir quelle est l'unité syntaxique qui fournit la relation *locstat*. Deux possibilités sont ouvertes : soit *locstat* fait partie de la contribution sémantique du verbe *être*, soit elle fait partie de celle de *ici*. Cette question se généralise à l'ensemble des expressions locatives : dans tous les emplois d'une expression locative avec la copule, on est obligé de supposer qu'une relation de localisation associe un lieu à un individu. La question se pose de savoir si cette relation de localisation est fournie par la copule ou par l'expression locative.

Jackendoff opte pour la première solution, et en tire son analyse des prépositions locatives statiques : selon lui, les prépositions locatives dénotent des fonctions associant à chaque individu un lieu ; par exemple, *dans* dénote une fonction  $\text{dans}_f$  qui associe à

chaque objet une portion de l'espace à un temps déterminé<sup>10</sup>. Dans l'exemple (23a), *dans la maison* dénote donc la zone spatiale délimitée par l'intérieur de la maison ; la relation *locstat* est fournie par le verbe.

- (23) a. Jean est dans la maison.  
 b.  $\text{locstat}(j, \text{dans}_f(m, t), t)$

Malgré son attrait initial, cette analyse ne peut pas être maintenue, et pour une raison simple : la relation *locstat* n'intervient pas seulement dans les emplois d'expressions locatives avec la copule, mais dans *tous* les emplois d'expressions locatives statiques. Considérons les exemples suivants :

- (24) a. La voiture dans le garage est celle de Marie.  
 b. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 c. Jean a mangé dans le jardin.

En (24a), *dans le garage* fonctionne comme un modifieur du nom *voiture*. La relation de localisation intervient cependant dans la construction de l'interprétation du GN : elle est nécessaire pour relier l'individu décrit par *la voiture* au lieu décrit par *dans le garage*. En (24b), le GP *dans le garage* fonctionne comme un GP de but locatif. Selon l'analyse des GP argumentaux proposée dans la deuxième partie, le GP doit fournir une relation entre deux individus, et non une relation entre un individu et un lieu. Il est donc raisonnable de supposer que *locstat* permet, ici aussi, de relier le lieu décrit par *dans le garage* à un individu qui occupe ce lieu. Enfin, en (24c), *dans le jardin* fonctionne comme un ajout. Ce type de cas est le seul où il soit raisonnable de poser que la relation de localisation *locstat* n'intervient pas directement : on pourrait supposer que les relations dénotées par les verbes ont toute une place pour un argument Lieu qui est saturée par les ajouts locatifs.

Le seul moyen de réconcilier ces observations avec l'analyse de Jackendoff serait de supposer que, dans chaque cas où un GP locatif apparaît sans la copule, une catégorie vide ayant la même interprétation que la copule est présente. Il est clair qu'une telle analyse est injustifiée. De plus, elle oblige à supposer que la copule a une dénotation distincte selon qu'elle est combinée avec une expression locative ou avec une autre expression : dans une phrase comme *Jean est content*, la copule ne dénote certainement pas une relation de localisation.

En somme, tout semble indiquer que la relation de localisation *locstat* n'est pas la dénotation de la copule, mais une partie de la contribution sémantique des expressions locatives statiques.

---

10. J'adapte l'analyse de Jackendoff en posant que les prépositions locatives sont des fonctions des individus *et des temps* dans les lieux ; c'est indispensable pour rendre compte du fait que la localisation du lieu de référence peut varier dans le temps.

**Dénotation relationnelle et référence aux lieux** Si *locstat* fait partie de la contribution sémantique des expressions locatives, on est amené à poser que celles-ci dénotent autre chose que des lieux. La dénotation de *ici* sera une relation entre un individu et un temps (25); la dénotation d'une préposition locative comme *dans* est une relation entre un premier individu et la zone spatiale délimitée par l'intérieur d'un second individu (26).

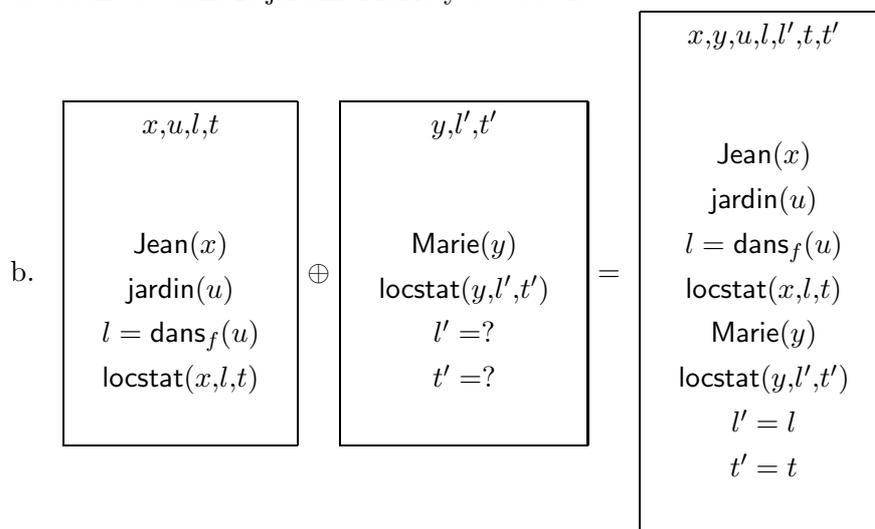
$$(25) \quad \lambda x \lambda t [\text{locstat}(x, \text{ici}, t)]$$

$$(26) \quad \lambda y \lambda x \lambda t [\text{locstat}(x, \text{dans}_f(y, t), t)]$$

L'analyse proposée sans discussion dans les chapitres précédents est donc confirmée : même si elles font référence à des lieux, les prépositions locatives statiques restent des relations entre individus.

**Analyse des autres expressions locatives** L'existence d'expressions locatives déictiques, anaphoriques ou quantificationnelles ayant un fonctionnement parallèle à celui des prépositions locatives statiques ne remet pas non plus en cause l'analyse des GP locatifs comme des propriétés : dans chaque cas, l'expression locative *fait référence* à un lieu mais *dénote* une propriété d'individu. On a vu ci-dessus le cas d'une expression déictique. Pour rendre compte des fonctionnements anaphoriques, on peut supposer que chaque GP locatif introduit un référent de discours de Lieu<sup>11</sup>, mais que la pro-forme dénote une relation. Par exemple, dans une théorie de l'anaphore à la DRT, on pourrait proposer l'analyse (27b) pour le discours (20a), répété en (27a)<sup>12</sup> :

(27) a. Jean est dans le jardin. Marie y est aussi.



11. Certains GN introduisent directement un référent de discours de lieu. Je laisse de côté ces cas, dont l'analyse ne va pas sans poser de problèmes.

(i) Jean connaît très bien [Lyon]<sub>*i*</sub>. Il *y<sub>i</sub>* a habité pendant deux ans.

12. Je note «  $\oplus$  » l'opération non-déterministe de combinaison de DRS avec résolution des anaphores.

Enfin, les expressions locatives quantifiées quantifient sur les Lieux, mais fournissent des propriétés d'individus. On peut proposer les analyses suivantes pour (20d) et (20e) :

$$(28) \quad \exists l \exists t [\text{locstat}(j, l, t)]$$

$$(29) \quad \forall l \forall t [\text{locstat}(m, l, t) \rightarrow \text{locstat}(j, l, t)]$$

**Conclusion** Dans cette section, j'ai affiné l'analyse de la contribution sémantique des prépositions locatives statiques pour tenir compte du fait que les expressions locatives en général font référence à des lieux. Je suppose donc maintenant que les prépositions locatives statiques dénotent des relations qui font implicitement référence à des lieux.

Dans le reste de cette thèse, je n'utiliserai l'analyse détaillée des prépositions locatives statiques que dans les cas où les détails de l'analyse sont cruciaux. Quand la référence aux lieux n'est pas en cause, j'utiliserai donc une notation simplifiée : pour chaque préposition *Prep*, je note  $\text{Prep}_f$  la fonction des individus et des temps dans les lieux qui intervient dans la contribution sémantique, et  $\text{Prep}_r$  la contribution sémantique complète de la préposition. Je suppose donc que l'équivalence suivante est vérifiée par chaque préposition *Prep* :

$$(30) \quad \text{Prep}_r \equiv \lambda y \lambda x \lambda t [\text{locstat}(x, \text{Prep}_f(y, t), t)]$$

### 7.2.3.2 Prépositions locatives dynamiques et référence aux chemins

Jackendoff soutient pour les prépositions locatives dynamiques une thèse parallèle à celle qu'il soutient pour les prépositions locatives statiques : il suppose qu'il existe une catégorie ontologique distincte des *chemins*, et que de nombreuses expressions locatives argumentales font référence à des chemins. Par exemple, on peut soutenir que les GP de (31a–b) indiquent que le chemin parcouru par Paul se termine à Paris ; que le GP de (31c) indique que le chemin parcouru par Paul est orienté dans la direction de Paris ; que le GP de (31d) indique que le chemin parcouru par Paul commence à Paris.

- (31) a. Jean est allé à Paris.  
 b. Jean est allé jusqu'à Paris.  
 c. Jean est allé vers Paris.  
 d. Jean est venu de Paris.

Cette proposition a été reprise par de nombreux auteurs, en particulier dans le contexte de l'analyse des effets aspectuels des GP de but locatif (entre autres : Tenny (1992); Verkuyl (1993); Piñon (1993); White (1994); Asher et Sablayrolles (1994); Krifka (1995, 1998)). L'analyse des GP de but locatif du français proposée dans le chapitre 9 remet en cause l'idée que la référence à des types de chemins différents détermine les propriétés aspectuelles des GP de but locatif : comme on le verra, différents types de GP de but locatif ont différents

effets aspectuels, sans que cette différence puisse être ramenée à une différence de type de chemin.

Pour l'heure, on peut simplement noter que, au moins en français, il n'y a aucune raison de postuler une référence à des chemins. Le type de données examinées dans la section précédente pour les Lieux n'existe tout bonnement pas.

### Il n'y a pas de pro-chemins

**GP de but locatif statiques** Deux analyses sont concevables pour le pronom clitique *y* de (32a) : soit on soutient qu'il renvoie au chemin parcouru par Jean, soit on soutient qu'il renvoie au Lieu qui est la destination du mouvement de Jean. L'existence d'exemples comme (32b) et (32c) milite fortement en faveur de la seconde hypothèse : (32b) montre qu'un GP de but locatif introduit un référent de discours de Lieu ; (32c) montre que l'antécédent d'une pro-forme ayant un rôle de but locatif peut être un Lieu. Pris ensemble, ces deux exemples montrent qu'il existe une analyse de (32a) où l'antécédent de *y* est un Lieu, et non un chemin. Supposer que *y* peut référer à un chemin revient donc à poser une ambiguïté immotivée pour (32a).

- (32) a. Jean est allé [à Paris]<sub>*i*</sub> en voiture. Marie *y*<sub>*i*</sub> est allée en bus.  
 b. Jean est allé [à Paris]<sub>*i*</sub> hier. Marie *y*<sub>*i*</sub> était déjà.  
 c. Marie habite [à Marseille]<sub>*i*</sub>. Paul *y*<sub>*i*</sub> est allé pour la voir.

**GP source** Les exemples suivants montrent que la même propriété s'observe avec les GP source en *de* :

- (33) a. Jean est sorti de la salle à dix heures. Marie en était sortie dix minutes plus tôt.  
 b. Jean est sorti de la salle à dix heures. Marie n'y était déjà plus depuis longtemps.  
 c. Quand Marie est entrée dans le bureau, Jean en est sorti.

**Autres cas** Reste le cas des GP en *jusque* et en *vers*. Dans ces deux cas, il n'existe tout simplement pas de pro-forme correspondante. En particulier, *y* ne peut renvoyer ni à un GP de but locatif en *jusque* ni à un GP directionnel en *vers*. Les exemples suivants utilisent le verbe *marcher*, qui est compatible avec les GP de but dynamiques et les GP directionnels, mais pas avec les GP de but statiques. On s'assure ainsi que le pronom *y* ne peut pas tenir lieu de GP statique. On constate bien que *y* est impossible :

- (34) a. Jean a marché jusqu'[au sommet]<sub>*i*</sub>. Marie n'avait jamais réussi à marcher jusquelà<sub>*i*</sub>.

- b. \*Jean a marché [jusqu'au sommet]<sub>i</sub>. Marie n'avait jamais réussi à y<sub>i</sub> marcher.
- (35) a. Jean marchait vers [Paris]<sub>i</sub>. Marie marchait également vers [cet endroit]<sub>i</sub>.
- b. \*Jean marchait [vers Paris]<sub>i</sub>. Marie y<sub>i</sub> marchait également.

Par contre, les GP de but dynamiques et les GP directionnels introduisent des référents de discours de lieu, qui peuvent servir d'antécédent à une pro-forme de lieu :

- (36) a. Jean a marché jusqu'au sommet. Marie y était déjà.
- b. Jean marchait vers le sommet. Marie y était déjà.

**Il n'y a pas d'unités déictiques et quantificationnelles pour les chemins** En face de *ici* et *là*, on n'a pas d'items lexicaux capables de désigner déictiquement des chemins. Certes, on pourrait soutenir que *d'ici/de là* et *jusqu'ici/jusque là* réfèrent déictiquement à des chemins initiaux et finaux ; mais rien ne favorise cette analyse par rapport à celle qui pose que ces expressions sont simplement construites compositionnellement à partir des déictiques de lieux *ici* et *là*. De même pour les expressions quantificationnelles : en face de *quelque part*, il n'existe pas d'expression opérant clairement une quantification existentielle sur les chemins.

**Conclusion** Ces quelques remarques ne visent pas à *montrer* que les descriptions de mouvement ne mettent pas en jeu des descriptions de chemin. L'enjeu est plus modeste, et plus spécifiquement linguistique : il n'y a aucune indication que les GP dynamiques fassent référence à des chemins. Par conséquent, une analyse qui repose sur les chemins n'a pas de supériorité de principe sur une analyse qui en fait l'économie.

## 7.2.4 Formalisation de l'analyse des GP locatifs

### 7.2.4.1 GP locatifs statiques

**Rappel** Dans le paragraphe 7.2.3.1, j'ai proposé une analyse des expressions locatives statiques qui pose que la relation dénotée par le GP s'analyse comme une relation de *localisation* entre un individu et un *lieu*. Le lieu lui-même est obtenu par des moyens divers : quand l'expression est un GP, on obtient le lieu en appliquant une *fonction de localisation* à un individu. Quand l'expression est une pro-forme (*y*) ou un déictique (*ici*, *là*), un lieu est choisi par les moyens habituels pour les expressions de ce type : pour les pro-formes, on choisit un référent de discours saillant ; pour les déictiques, le lieu est déterminé par le contexte extra-linguistique. Enfin, quand l'expression est une expression quantifiée (*quelque part*, *partout*), une quantification ordinaire a lieu.

**Lieux et localisation statique** Afin d'exprimer cette analyse en HPSG, je pose l'existence d'un type *lieu* qui correspond aux objets sémantiques de type Lieu. Afin de s'assurer que l'anaphore et la quantification sur les lieux sont possibles, le plus simple est de supposer que *lieu* est un sous-type de *indice*. Je suppose donc que *indice* a les deux sous-types *individu* et *lieu*. *individu* prend la place des indices au sens classique ; en particulier, il porte les informations d'accord :

$$(37) \quad \textit{individu} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{PER} & \textit{personne} \\ \text{NB} & \textit{nombre} \\ \text{GEN} & \textit{genre} \end{array} \right]$$

Dans la mesure où les expressions de lieu ne donnent jamais lieu à accord, il n'y a pas de raison de supposer que *lieu* prennent des traits d'accord<sup>13</sup>.

J'appelle *locstat-rel* la relation de localisation qui est fournie par toutes les expressions locatives statiques ; je suppose que, dans chaque cas, elle est la relation-clé de l'expression. *locstat-rel* relie un *individu* et un *lieu* :

$$(38) \quad \textit{locstat-rel} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CIBLE} & \textit{individu} \\ \text{SITE} & \textit{lieu} \end{array} \right]$$

**Prépositions** Les prépositions locatives statiques spécifient la CIBLE via une *fonction locative*. Je suppose que *lieu* a des sous-types correspondant à chaque fonction locative encodée par une préposition locative statique du français (*dans-f*, *sur-f*, *à-f*, etc.). Chaque fonction locative sélectionne son argument par l'intermédiaire du trait ARG. Par exemple pour *dans-f* :

$$(39) \quad \textit{dans-f} \rightarrow \left[ \text{ARG} \quad \textit{individu} \right]$$

A titre d'exemple, je donne ci-dessous une description partielle de l'entrée lexicale de *dans* en fonctionnement prédicatif<sup>14</sup> :

$$(40) \quad \left[ \begin{array}{ll} \text{PHON} & \textit{dans} \\ \text{STR-ARG} & \langle \text{GN}_{\boxed{1}}, \text{GN}_{\boxed{2}} \rangle \\ \text{CLÉ} & \left[ \begin{array}{l} \textit{locstat-rel} \\ \text{CIBLE} \quad \boxed{1} \\ \text{SITE} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{dans-f} \\ \text{ARG} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right]$$

13. Cette analyse suppose que les noms qui sont apparemment des prédicats de lieux, comme *endroit*, dénotent des objets de type *individu* et non de type *lieu*. Rien d'essentiel n'est lié à cette hypothèse.

14. Les GP en fonctionnement d'ajout ou de co-prédicateur diffèrent des GP en fonctionnement prédicatif en ce que le premier argument n'est pas placé sur la structure argumentale.

**Expressions déictiques** Les expressions locatives statiques déictiques identifient la CIBLE de la relation de localisation à un lieu spécifié dans le contexte. Par exemple, pour *ici*, on peut supposer que la CIBLE est identifié à un INDICE-CONTEXTUEL de LIEU qui est toujours le lieu dans lequel l’expression est énoncée<sup>15</sup> :

$$(41) \left[ \begin{array}{l} \text{PHON} \quad \text{ici} \\ \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{locstat-rel} \\ \text{SITE} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{CONTEXTE} \mid \text{INDICE-CX} \mid \text{LIEU} \quad \boxed{1} \end{array} \right]$$

**Expressions anaphoriques** Les expressions locatives statiques anaphoriques identifient leur SITE à un référent de discours de lieu saillant. Il n’est pas question d’entamer ici un traitement général de l’anaphore en HPSG. A titre d’illustration, on peut cependant introduire sous CONTEXTE un trait RD qui stocke les référents de discours déjà introduits<sup>16</sup> ; une expression locative anaphorique comme *y* identifie son SITE à un membre quelconque de RD<sup>17</sup> :

$$(42) \left[ \begin{array}{l} \textit{synsem} \\ \text{CLÉ} \quad \left[ \begin{array}{l} \textit{locstat-rel} \\ \text{SITE} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{CONTEXTE} \mid \text{RD} \quad \langle \dots, \boxed{1}, \dots \rangle \end{array} \right]$$

**Expressions quantificationnelles** Pour les expressions locatives statiques quantificationnelles, on peut supposer qu’elles contribuent, en plus d’une relation de localisation, un quantifieur. Par exemple pour *partout* :

$$(43) \left[ \begin{array}{l} \text{PHON} \quad \text{partout} \\ \text{CLÉ} \quad \boxed{1} \\ \text{RELS} \quad \left\langle \boxed{1} \left[ \begin{array}{l} \textit{locstat-rel} \\ \text{SITE} \quad \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \forall\text{-rel} \\ \text{VAR-LIÉE} \quad \boxed{2} \\ \text{PORTÉE} \quad \textit{crochet} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

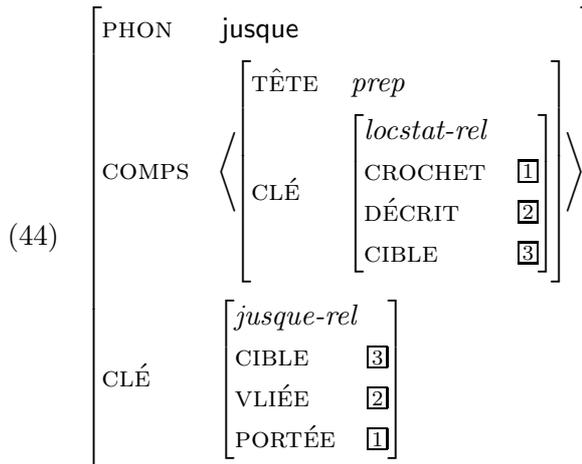
15. Cette analyse est directement adaptée de l’analyse des déictiques de (Pollard et Sag, 1994, 335–337).

16. On pourrait être tenté de donner des expressions locatives anaphoriques un traitement parallèle à celui des pronoms en HPSG, qui repose sur une distinction entre deux types de contenus sémantiques nominaux (*obj-nom*). Ce choix ne me semble pas justifié dans les faits : la distinction entre contenus pronominaux et non-pronominaux n’est utile que pour la théorie du liage ; or il n’est pas clair que les expressions locatives soient soumises à la théorie du liage.

17. Dans l’esprit de Miller et Sag (1997), je suppose que les pronoms clitiques manifestent la présence d’un *synsem* non-canonique sur la liste d’arguments du verbe. (42) est donc un objet de type *synsem*, et non un signe.

### 7.2.4.2 Les GP en *jusque*

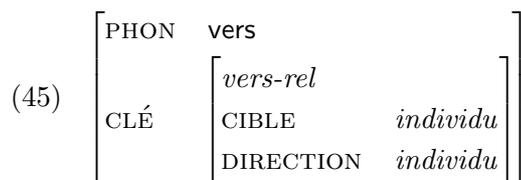
Dans le paragraphe 7.2.2.1, *jusque* a été analysé comme une préposition prenant un GP pour complément. Dans les cas qui nous intéressent, le GP complément est un GP locatif statique<sup>18</sup>. Au plan sémantique, je suppose que *jusque* dénote une propriété qui prend l'infon associé à son complément pour argument. Je propose donc l'entrée lexicale suivante pour *jusque* dans ses emplois comme co-prédicateur de but locatif :



La figure 7.4 précise l'analyse complète d'un GP en *jusque* en fonctionnement co-prédicatif.

### 7.2.4.3 Les GP directionnels en *vers*

Je fais l'hypothèse simplificatrice que la préposition *vers* prend toujours un GN pour complément<sup>19</sup>. L'entrée lexicale de la préposition *vers* est tout-à-fait standard :



## 7.3 Les GP locatifs finaux

J'appelle *GP locatif final* tout GP combiné avec un verbe de mouvement, et qui fournit une information sur la localisation de l'objet en mouvement (ci-après le *mobile*) pendant

18. Je laisse de côté les cas où *jusque* prend pour complément un GP temporel.

19. Cette analyse laisse de côté les exemples comme (i), où *vers* semble prendre un complément GP. *Chez* semble être la seule préposition qui puisse se combiner avec *vers*.

(i) Jean se dirigeait vers chez Marie.

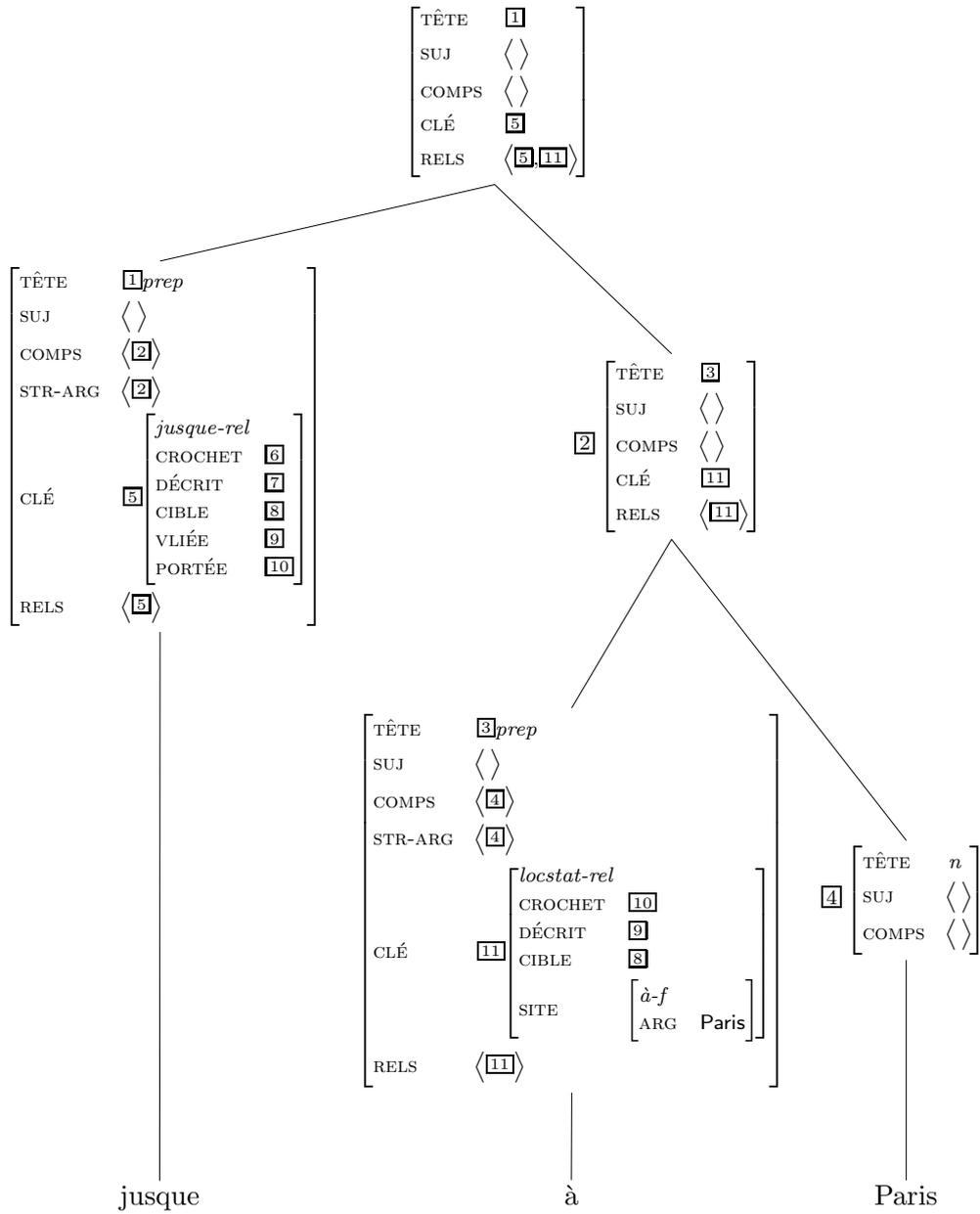


FIG. 7.4 – Analyse de jusqu'à Paris

les phases finales du mouvement décrit. Les GP locatifs finaux se divisent en deux classes : les *GP de but locatif* indiquent la position du mobile immédiatement après le mouvement décrit par le verbe (46a–b); les *GP directionnels* indiquent la direction dans laquelle le mobile est orienté à la fin du mouvement décrit par le verbe (46c).

- (46) a. Jean est allé à Paris.  
 b. Jean est allé jusqu'à Paris.  
 c. Jean allait vers Paris.

### 7.3.1 Classification des GP de but locatif

#### 7.3.1.1 GP de but locatif statiques

J'appelle *GP de but locatif statique* un GP dont la tête est une préposition locative statique, qui est dépendant d'un verbe de mouvement, et qui spécifie la localisation du mobile à la fin du mouvement décrit par le verbe.

Les GP de but locatif statiques sont clairement argumentaux. Je rappelle rapidement les propriétés pertinentes :

1. Les GP de but locatif statiques ne peuvent pas être réalisés dans les positions réservées aux ajouts. C'est particulièrement clair quand le GP est syntaxiquement obligatoire (47). Quand le GP est syntaxiquement facultatif, la combinaison du verbe avec un GP locatif statique dans une position réservée aux ajouts est possible, mais le GP est alors clairement un ajout locatif (48).

- (47) a. \*Dans le parc, Jean est allé.  
 b. \*Jean, dans le parc, est allé.  
 c. \*Jean est, dans le parc, allé.
- (48) a. # Dans le garage, Jean a poussé la voiture.  
 b. # Jean, dans le garage, a poussé la voiture.  
 c. # Jean a, dans le garage, poussé la voiture.

2. Les GP de but locatif statiques ne peuvent pas avoir portée large par rapport à un ajout. Les phrases suivantes ne sont pas ambiguës :

- (49) Jean est souvent allé dans le parc.  
 (50) Jean a souvent poussé la voiture dans le garage.

3. Le test de *faire+GN* classe également les GP de but locatif statiques comme des arguments :

- (51) \*Jean est allé dans le salon. Marie a fait la même chose dans la cuisine.

- (52) \*Jean a poussé sa voiture dans le jardin. Marie a fait la même chose dans le garage.

### 7.3.1.2 GP de but locatif dynamiques

J'appelle *GP de but locatif dynamique* un GP de but dont la préposition tête est une préposition dynamique. En français, les seuls GP de but dynamiques sont les GP en *jusque*.

Avant de pouvoir s'assurer du caractère argumental des GP de but locatif dynamiques, il est nécessaire de bien distinguer les différents types de GP en *jusque*. La préposition *jusque* a au moins trois types d'emplois : les emplois locatifs, les emplois temporels et les emplois intensifs. Je consacre l'essentiel de ce paragraphe à préciser la distinction entre emplois locatifs et emplois temporels, et je note rapidement la différence entre emplois locatifs et emplois intensifs en conclusion.

**Le contraste** Considérons les deux exemples suivants :

- (53) a. Jean a feuilleté des revues jusqu'à Marseille.  
b. Jean est allé jusqu'à Marseille.

En (53a), le verbe n'est pas un verbe de mouvement et le GP est syntaxiquement facultatif; le GP en *jusque* impose que *Jean* soit en mouvement pendant la durée de sa lecture, et spécifie que la lecture s'interrompt au moment où Jean parvient à Marseille. En (53b), le verbe est un verbe de mouvement, et le GP est syntaxiquement obligatoire ; la contribution sémantique du GP semble être similaire : la fin de l'éventualité décrite par le verbe coïncide avec l'arrivée à Marseille.

Les deux GP de (53) ont des propriétés nettement distinctes. Je me concentre d'abord sur le GP de (53a). Tout semble indiquer que ce GP est un ajout. Il peut apparaître dans les positions où les arguments sont interdits :

- (54) a. Jusqu'à Marseille, Jean feuilleté des revues.  
b. Jean, jusqu'à Marseille, a feuilleté des revues.  
c. Jean a, jusqu'à Marseille, feuilleté des revues.

Il peut prendre portée large par rapport à un ajout :

- (55) Jusqu'à Marseille, Jean a feuilleté des revues avec énervement.

Enfin, il peut être combiné avec *faire+GN* :

- (56) Jean a dormi jusqu'à Marseille, alors que Marie ne l'a fait que jusqu'à Lyon.

**Les ajouts en *jusque* sont des ajouts temporels déguisés** Les observations suivantes tendent à montrer que le GP de (53a) est non seulement un ajout, mais un ajout temporel. D'abord, il existe clairement des ajouts temporels en *jusque*, qui spécifient la date de la fin de l'éventualité décrite par le verbe.

(57) Jean a lu jusqu'à huit heures.

Ce type d'ajout temporel ne peut être combiné qu'avec une description d'état ou d'activité (58); il ne peut pas être combiné avec un ajout de durée (59):

- (58) a. Jean a dormi jusqu'à huit heures.  
 b. Jean a mangé jusqu'à huit heures.  
 c. \*Jean a construit une maison jusqu'à huit heures.  
 d. \*Jean a atteint le sommet jusqu'à huit heures.
- (59) a. \*Jean a lu jusqu'à huit heures pendant une heure.  
 b. \*Jean a lu jusqu'à huit heures en une heure.

Le GP apparemment locatif de (53a) a exactement les mêmes propriétés<sup>20</sup>:

- (60) a. Jean a dormi jusqu'à Marseille.  
 b. Jean a écrit des lettres jusqu'à Marseille.  
 c. \*Jean a écrit une lettre jusqu'à Marseille.  
 d. \*Jean a atteint le bar jusqu'à Marseille.
- (61) a. \*Jean a lu jusqu'à Marseille pendant une heure.  
 b. \*Jean a lu jusqu'à Marseille en une heure.

Tout semble donc indiquer que le GP de (53a) est un ajout temporel déguisé: simplement, au lieu de repérer la fin de l'éventualité décrite par le verbe avec une expression de date, on la repère par rapport à la fin d'un mouvement.

Le GP de (53b) n'a aucune des propriétés du GP de (53a). D'une part, il n'a pas les propriétés d'un ajout: il ne peut apparaître que dans la position post-verbale (62), et n'est pas compatible avec *faire+GN* (63). D'autre part, il n'a pas les propriétés des expressions temporelles en *jusque*: il est compatible avec des descriptions d'éventualité téliques (64), et peut être combiné avec un ajout temporel (64).

- (62) a. \*Jusqu'à Marseille, Jean est allé.  
 b. \*Jean, jusqu'à Marseille, est allé.  
 c. \*Jean est, jusqu'à Marseille, allé.

---

20. Je change les verbes de manière à rendre plausible le fait que Jean soit engagé dans un mouvement indépendant de ce qui est décrit par le verbe.

- (63) \*Jean est allé jusqu'à Marseille. Marie a fait la même chose jusqu'à Lyon.  
 (64) Jean a amené Marie jusqu'au fond du jardin.  
 (65) Jean est allé jusqu'à Marseille en 4 heures.

Il y a donc bien deux types de GP de la forme *jusque+GP locatif statique* : d'une part, des ajouts temporels déguisés (53a) ; d'autre part, de véritables GP de but locatif dynamiques (53b).

**Cas d'ambiguïté** L'existence des ajouts temporels déguisés a pour conséquence une ambiguïté quasi-générale des GP de la forme *jusque+GP locatif statique*. En (53b), le fonctionnement du GP n'est pas ambigu, parce que le GP argumental est syntaxiquement obligatoire : si un seul GP est présent, c'est donc nécessairement un GP de but locatif dynamique. Mais la situation est différente quand le GP argumental est facultatif. Si on prend l'exemple du verbe *marcher* :

- (66) Jean a marché jusqu'à Marseille.

Le GP en (66) peut clairement être un ajout temporel déguisé ; par exemple, cette phrase est compatible avec un contexte où Jean est en train de voyager en train, et se déplace à l'intérieur du train jusqu'à ce que celui-ci arrive à Marseille. Dans ce cas, le GP a toutes les caractéristiques d'un ajout :

- (67) a. Jusqu'à Marseille, Jean a marché.  
 b. Jean, jusqu'à Marseille, a marché.  
 c. Jean a, jusqu'à Marseille, marché.  
 (68) Jean a marché jusqu'à Lyon. Marie a fait la même chose jusqu'à Marseille.

Toutefois, il apparaît que les phrases (67–68) sont également compatibles avec un contexte où le mouvement dont Marseille est la destination ne se distingue pas du mouvement décrit par le verbe. Ce résultat n'est pas surprenant : si l'ajout temporel déguisé exige seulement que Jean soit engagé dans un mouvement se terminant à Marseille, il n'y a pas de raison que ce mouvement ne puisse pas être le mouvement décrit par le verbe, si le verbe en décrit un. Mais ce fait ne remet pas en cause le fait qu'un verbe comme *marcher* puisse se combiner avec un GP de but locatif argumental. Comme on l'a vu, les ajouts temporels déguisés sont incompatibles avec les autres ajouts temporels. Or, on constate que le GP de (66) n'est *pas* incompatible avec un ajout de durée :

- (69) Jean a marché jusqu'à Marseille en une heure.

Mieux, quand un ajout temporel est présent, le GP en *jusque* n'a plus les caractéristiques d'un ajout :

- (70) a. \*Jusqu'à Marseille, Jean a marché en une heure.

- b. \*Jean, jusqu'à Marseille, a marché en une heure.
  - c. \*Jean a, jusqu'à Marseille, marché en une heure.
- (71) \*Jean a marché jusqu'à Lyon en dix jours. Marie a fait la même chose jusqu'à Marseille en quinze jours.

La distinction entre les GP de but locatif dynamiques argumentaux et les ajouts temporels déguisés est importante pour l'étude de la combinatoire verbe de mouvement/GP de but locatif. Comme le note Boons (1987), certains verbes de mouvement sont incompatibles avec les GP de but locatif, tout en étant compatibles avec les ajouts temporels déguisés :

- (72) Jean a erré jusqu'au parc.
- (73) \*Jean a erré jusqu'au parc en une heure.

**Emplois intensifs de *jusque*** Il existe une classe de phrases dans lesquelles un syntagme en *jusque* prend la place d'un complément de verbe. Par exemple, en (74–75), un GP en *jusqu'à* prend la place d'un GN objet direct :

- (74) a. Jean a assassiné sa propre fille.  
b. Jean a assassiné jusqu'à sa propre fille.
- (75) a. Jean a lu les plus sinistres des romans de Paul.  
b. Jean a lu jusqu'aux plus sinistres des romans de Paul.

J'appelle ce type d'emploi l'emploi *intensif* de *jusque*. En (74), *jusque* indique que Jean a assassiné plusieurs individus, et qu'il est particulièrement notable qu'il ait assassiné sa propre fille. Si les effets sémantiques de *jusque* intensif sont difficile à décrire dans le détail, il est clair que la condition de multiplicité des entités vérifiant la prédication est toujours vérifiée, et permet de distinguer les emplois intensifs de *jusque* de ses autres emplois.

On constate que *jusque* intensif peut également apparaître devant un GP locatif, que celui-ci soit un ajout (76) ou un argument (77).

- (76) a. Jean a mangé dans les bouges les plus sordides.  
b. Jean a mangé jusqu' dans les bouges les plus sordides.
- (77) a. Jean est entré dans les bouges les plus sordides.  
b. Jean est entré jusqu' dans les bouges les plus sordides.

L'existence de ce type d'exemples tend à brouiller les observations sur la distribution des GP de but dynamiques : comme on le verra dans le paragraphe 7.4.2.4, il existe une classe de verbes de mouvement qui sont incompatibles avec les GP de but dynamiques, mais qui, étant compatible avec un GP de but statique, peuvent être combinés avec un GP en *jusque* intensif qui a l'apparence d'un GP de but dynamique ; l'exemple de *entrer* ci-dessus est de ce type.

### 7.3.2 Les GP directionnels

Les GP directionnels en *vers* se distinguent des GP de but locatif en ce qu'ils ne spécifient pas que le mouvement *atteint* une certaine localisation, mais indiquent seulement que le mouvement se dirige vers une destination. Ils sont toujours argumentaux :

- (78) Jean a poussé la voiture vers le garage.  
 (79) a. \*Vers le garage, Jean a poussé la voiture.  
       b. \*Jean, vers le garage, a poussé la voiture.  
       c. \*Jean a, vers le garage, poussé la voiture.  
 (80) \*Pousser la voiture, Jean l'a fait vers le garage.

## 7.4 La distribution des GP finaux

La combinatoire entre les verbes de mouvement et les GP locatifs a fait l'objet de plusieurs études de détail (cf. en particulier Boons (1987); Laur (1991); Asher et Sablayrolles (1994); Borillo (1998)). Dans cette section, je m'attache à présenter une partie de la combinatoire seulement : je me concentre sur la combinaison entre un verbe de mouvement et un GP exprimant le but ou la direction. Les raisons de ce choix sont doubles : d'une part, la syntaxe et la sémantique des GP « source » pose des problèmes complexes, qui demandent à être étudiés en détail. D'autre part et surtout, les GP de but et de direction ont la particularité d'influencer les propriétés aspectuelles de la phrase dans laquelle ils apparaissent ; ce n'est pas le cas pour les autres types de GP. Dans la mesure où l'analyse de l'impact aspectuel des GP locatifs fait partie de mon objectif final, je me limite à la présentation des données pertinentes pour ce point.

### 7.4.1 Combinatoire verbe-GP et polarité

Boons (1987) et les études qui s'en inspirent se basent sur une classification intuitive des verbes de mouvement en termes de *polarité*. L'idée est que les verbes de mouvement décrivent le mouvement d'un objet par rapport à un ou plusieurs *points de référence*, et que chaque verbe se caractérise par le rôle du point de référence par rapport au mouvement décrit : par exemple, *sortir* a une polarité initiale, et décrit un mouvement qui s'éloigne du point de référence ; *entrer* a une polarité finale, et décrit un mouvement qui s'approche du point de référence ; *passer* est un verbe médian, et décrit un mouvement qui « passe par » le point de référence.

La classification en termes de polarité est visiblement motivée par des intuitions sur le type de scénario qui peut être associé à chaque verbe. Cependant il n'est pas clair que ce type d'intuition puisse être associé à des critères explicites. Si la polarité d'un verbe

était déterminée par le type de GP locatif avec lequel il est susceptible de se combiner, on aurait un critère de décision clair. Mais ce n'est pas le cas<sup>21</sup> : par exemple, un verbe à polarité initiale peut fort bien se combiner avec un GP de but locatif ; un verbe à polarité finale peut se combiner avec un GP source :

- (81) a. Jean est sorti de la maison.  
       b. Jean est sorti dans le jardin.
- (82) a. Jean est arrivé de Paris.  
       b. Jean est arrivé à Marseille.

Comme les exemples de Laur (1991) le montrent en détail, ce type de données n'est pas exceptionnel : la classification en terme de polarité, pour intuitive qu'elle soit, ne dit que très peu du potentiel combinatoire du verbe. Dans la mesure où mon objectif est de caractériser la combinatoire, je n'utiliserai pas les intuitions de polarité dans la classification ci-dessous.

## 7.4.2 Les données de base

### 7.4.2.1 Introduction

Puisqu'il existe trois types de GP finaux, on s'attend à rencontrer huit classes distributionnelles de verbes de mouvement : chaque verbe peut être compatible ou non avec un GP de but statique, un GP de but dynamique, et un GP directionnel. Sur les huit classes possibles, seules sept sont instanciées. Le tableau 7.5 résume les classes pertinentes et donne quelques exemples de chaque cas.

Les paragraphes qui suivent visent à relier la distribution des GP finaux aux propriétés sémantiques des verbes concernés. On verra qu'un tel lien ne peut pas être établi dans tous les cas : certains verbes ont des restrictions combinatoires qui ne découlent pas de leur sémantique, et qui doivent être postulées dans la syntaxe.

### 7.4.2.2 Verbes excluant tout GP final

Certains verbes, comme *errer*, ne sont compatibles avec aucun GP locatif final. En (83b), le GP peut fonctionner comme un ajout locatif, mais pas comme un GP de but locatif statique. En (83c), le GP peut fonctionner comme un ajout temporel déguisé, mais pas comme un GP de but locatif statique. Enfin, en (83d), le GP peut fonctionner comme un ajout locatif, mais pas comme un directionnel.

---

21. Boons (1987) note déjà cette difficulté, et propose une classification affinée pour en rendre compte : les verbes compatibles avec deux GP sont *bipolaires*. Curieusement, Boons maintient que les verbes bipolaires ont une « polarité inhérente » : il existe des initiaux bipolaires (*déboucher*), des médians bipolaires (*hisser*) et des finaux bipolaires (*adosser*).

Classe	Exemples	GP		
		but statique	but dynamique	directionnel
A	<i>errer, graviter, flâner, se promener, s'approcher, atteindre</i>	*	*	*
B	<i>tourner, dévier, (se) diriger</i>	*	*	OK
C	pas de verbe	*	OK	*
D	<i>entrer, sortir, arriver</i>	OK	*	*
E	<i>marcher, nager, pédaler, planer</i>	*	OK	OK
F	<i>partir, disparaître</i>	OK	*	OK
G	<i>accompagner, amener</i>	OK	OK	*
H	<i>aller, monter, tomber, lancer</i>	OK	OK	OK

FIG. 7.5 – Distribution des GP finaux

- (83) a. Jean a erré  
 b. # Jean a erré dans le parc.  
 c. # Jean a erré jusqu'au parc.  
 d. # Jean a erré vers le parc.

La classe A est hétérogène : elle contient des verbes de *mouvement non-orientable* , c'est-à-dire des verbes décrivant des mouvements qui ne peuvent pas avoir une direction (*errer, graviter, flâner, se promener, etc.*) ; on peut supposer que ces verbes sont incompatibles avec les GP finaux pour des raisons sémantiques. Mais elle contient aussi des verbes qui expriment le but ou la direction sous la forme d'un argument de base : GP sélectionné idiosyncrasiquement (84), GN direct (85).

- (84) a. Jean s'est approché du jardin.  
 b. # Jean s'est approché dans le jardin.  
 c. # Jean s'est approché jusqu'au jardin.  
 d. \* Jean s'est approché vers le jardin.
- (85) a. Jean a atteint le sommet.  
 b. \*Jean a atteint au sommet.  
 c. \*Jean a atteint jusqu'au sommet.  
 d. \*Jean a atteint vers le sommet.

### 7.4.2.3 Distribution des GP directionnels

Afin de rendre compte de la distribution des GP directionnels, deux types de cas doivent être distingués. D'une part, il existe une classe de verbes (classe B) qui ne sont compatibles qu'avec des GP directionnels, à l'exclusion de tout autre type de GP final ; d'autre part, parmi les verbes compatibles avec au moins un type de GP de but, certains sont compatibles avec un GP directionnel (classes D,E,H), et d'autres non (classes D,G).

**Portion de mouvement vs. mouvement complet** La première tâche à accomplir est donc de distinguer les verbes de la classe B des verbes des classes C à H. On constate que les verbes de la classe B ont tous une propriété sémantique en commun. Ils décrivent obligatoirement des *portions de mouvement* : le mobile est nécessairement encore en mouvement après la fin de l'intervalle décrit par le verbe<sup>22</sup>.

- (86) a. Jean a tourné vers Paris.

---

22. Cette généralisation ne vaut évidemment que si le verbe est à un temps terminatif ; voir le chapitre 8.

- b. Jean a tourné à 10h03.  $\Rightarrow$  Jean était encore en mouvement immédiatement après 10h03<sup>23</sup>.
- (87) a. L'avion a décollé vers les nuages.  
b. L'avion a décollé à 10h03.  $\Rightarrow$  L'avion était encore en mouvement immédiatement après 10h03.
- (88) a. Jean a lancé la balle vers Marie.  
b. Jean a lancé la balle à 10h03.  $\Rightarrow$  la balle était encore en mouvement immédiatement après 10h03.

Les verbes de portion de mouvement s'opposent aux verbes de *mouvement complet* : avec un verbe de mouvement complet, le mouvement du mobile *peut* s'interrompre à la fin de l'intervalle décrit par le verbe<sup>24</sup>

- (89) De 11h03 à 11h34, Jean a marché.  $\nRightarrow$  Jean était encore en mouvement immédiatement après 11h34.
- (90) Jean est arrivé à 11h34.  $\nRightarrow$  Jean était encore en mouvement immédiatement après 11h34.

Les verbes de portion de mouvement sont tous compatibles avec les GP directionnels, et tous les verbes qui n'admettent que des GP directionnels (classe B) sont des verbes de portion de mouvement.

**GP directionnels et verbes de mouvement complet** Il reste à rendre compte de la distribution des GP directionnels en combinaison avec les verbes de mouvement complet. On constate une contrainte aspectuelle : un verbe de mouvement complet n'est compatible avec un GP directionnel que s'il est lexicalement atélique<sup>25</sup>.

- (91) Classe E  
a. Jean a marché en une heure.  
b. Jean a marché vers la bibliothèque.

---

23. Je me limite aux verbes de mouvement. Je laisse donc de côté les emplois de *vers* directionnel en combinaison avec les verbes de *changement de posture* (Asher et Sablayrolles, 1994), tels que le suivant :

(i) Jean s'est tourné vers Marie.

24. J'appelle donc *verbe de mouvement complet* ce qui devrait plus correctement être appelé *verbe de mouvement non-partiel* : les verbes de mouvement complet n'*imposent* pas que le mouvement du mobile cesse à la fin de l'intervalle décrit par le verbe mais sont seulement compatibles avec une telle interprétation. Cette facilité terminologique ne pose pas de problème, dans la mesure où il ne semble pas qu'il existe des verbes qui ne peuvent décrire *que* des mouvements complets.

25. Voir le chapitre 8 pour une discussion de la notion de télicité. J'appelle *lexicalement atélique* (resp. *lexicalement télique*) un verbe qui est atélique en l'absence de tout GP final.

- (92) Classe H
- a. Jean est monté pendant une heure.
  - b. Jean est monté vers le sommet.
- (93) Classe D
- a. # Jean est entré pendant une heure.
  - b. \* Jean est entré vers la bibliothèque.
- (94) Classe G
- a. \* Jean a amené son fils pendant une heure.
  - b. # Jean a amené son fils vers l'école<sup>26</sup>.

#### 7.4.2.4 GP de but dynamiques et verbes de mouvement complet

Je me concentre d'abord sur les GP de but dynamiques combinés avec un verbe de mouvement complet. Ceux-ci sont soumis à une contrainte aspectuelle : le verbe peut être lexicalement atélique (95) ou lexicalement télique (96), mais, parmi les verbes lexicalement téliques, seuls les verbes d'accomplissement sont autorisés ; les verbes d'achèvement sont exclus (97)<sup>27</sup> :

- (95) a. Jean a marché pendant/# en une heure.  
b. Jean a marché jusqu'au parc.
- (96) a. Jean a amené son fils \*pendant / en une heure.  
b. Jean a amené son fils jusqu'à la gare.
- (97) # Jean est entré jusque dans la maison<sup>28</sup>

#### 7.4.2.5 GP de but statiques et verbes de mouvement complet

Contrairement aux GP directionnels et aux GP de but dynamiques, les GP de but statiques combinés avec des verbes de mouvement complet ne sont soumis à aucune

26. Cette phrase est évidemment acceptable si le GP en *vers* est interprété comme un GP de but locatif statique. Je rappelle le test : *vers* statique se paraphrase par *à proximité de*, *vers* directionnel se paraphrase par *en direction de*.

27. Les seuls verbes d'achèvement qui peuvent être combinés avec un GP de but dynamique sont les verbes de jet, mais ces verbes sont des verbes de portion de mouvement.

- (i) Jean a lancé la balle jusque sur la pelouse.
- (ii) A 10h03, Jean a lancé la balle. ⇒ Immédiatement après 10h03, la balle était encore en mouvement.

28. Comme on l'a vu dans le paragraphe 7.3.1.2, cette phrase est acceptable avec une interprétation intensive de *jusque*. On observe ce type de lecture de manière systématique avec les verbes d'achèvement :

- (i) Les cambrioleurs sont arrivés jusque dans la chambre forte.
- (ii) Jean est sorti jusqu'au-delà du mur d'enceinte.

contrainte aspectuelle ; ils sont compatibles avec des verbes d'activité, d'accomplissement ou d'achèvement :

- (98) a. Jean a rampé sous la table.  
 b. Jean a amené Marie à la gare.  
 c. Jean est entré dans la maison.

Par contre, comme on l'a déjà noté dans le paragraphe 4.4.2, il existe une classe étrange de verbes de mouvement complet qui sont incompatibles avec les GP de but statiques :

- (99) a. # Jean a marché dans le salon.  
 b. # Jean a nagé sous le pont.

Ces verbes sont tous des verbes lexicalement atéliques ; mais il ne semble pas y avoir de propriété sémantique claire qui les oppose aux verbes de mouvement complet compatibles avec les GP de but dynamiques. En particulier, le paradigme (100) est problématique : on ne voit pas en quoi *marcher* et *nager* se distinguent de *courir* et *rampier* :

- (100) a. Quand il entendit le cri de Marie, Jean courut dans la cuisine.  
 b. Quand il entendit le cri de Marie, Jean rampa sous la table.  
 c. \* Quand il entendit le cri de Marie, Jean marcha dans la cuisine.  
 d. \* Quand il entendit le cri de Marie, Jean nagea sous le bateau qui coulait.

#### 7.4.2.6 Bilan intermédiaire

Si on laisse de côté le cas problématique des verbes de portion de mouvement (y compris les verbes de jet), on se retrouve avec les généralisations suivantes :

- (101) **Distribution des GP finaux en combinaison avec les verbes de mouvement complet**
- Les GP directionnels sont compatibles avec les verbes de mouvement complet lexicalement atéliques (classes B, E et H).
  - Les GP de but locatif dynamiques sont compatibles avec les verbes de mouvement complet qui ne sont pas des achèvements (classes E, G et H).
  - Les GP de but locatif statiques sont compatibles avec une sous-classe idiosyncrasique des verbes de mouvement complet (classes D, G et H).

Ces généralisations expliquent la vacuité des classes C et l'absence de verbes de mouvement complet dans la classe F. Les verbes de la classe C devraient être téliques, pour être incompatibles avec les directionnels ; or, tous les verbes de mouvement complet téliques sont compatibles avec un GP de but statique. Parallèlement, un verbe de mouvement complet

appartenant à la classe F devrait être un verbe d'achèvement, puisque les verbes de mouvement complet incompatibles avec les GP de but dynamiques sont des verbes d'achèvement. Par définition, un verbe d'achèvement est lexicalement télique. Or, les GP directionnels sont incompatibles avec les verbes de mouvement complet lexicalement téliques. Si un verbe appartient à la classe F, c'est donc un verbe de portion de mouvement.

#### 7.4.2.7 Les GP de but et les verbes de portion de mouvement

**Distribution** La distribution des GP de but en combinaison avec les verbes de portion de mouvement est complexe. Certains verbes sont totalement incompatibles avec les GP de but (102–103). Les verbes de *jet* (jeter, lancer, etc.) sont compatibles avec les deux types de GP de but (104). Enfin, certains verbes de mouvement partiel semblent être compatibles avec les GP de but statiques, mais pas avec les GP de but dynamiques (105).

- (102) a. \*Jean a tourné à Paris.  
 b. \*Jean a tourné jusqu'à Paris.  
 c. Jean a tourné vers Paris.
- (103) a. # L'avion a décollé dans les nuages.  
 b. \* L'avion a décollé jusqu'aux nuages.  
 c. L'avion a décollé vers les nuages.
- (104) a. Jean a lancé la balle sur la pelouse.  
 b. Jean a lancé la balle jusque sur la pelouse.  
 c. Jean a lancé la balle vers le jardin.
- (105) a. Jean est parti vers Paris.  
 b. Jean est parti à Paris.  
 c. ?\* Jean est parti jusqu'à Paris.

La propriété pertinente pour distinguer les trois sous-classes de verbes illustrées en (102–103), (104) et (105) n'est pas claire. Dans ce qui suit, je laisse cette difficulté de côté, et je rends seulement compte du fait que *certain*s verbes de portion de mouvement sont compatibles avec les GP de but. Une étude plus poussée devra déterminer pourquoi ce n'est pas le cas de *tous* les verbes de portion de mouvement.

**Interprétation des GP de but** Il existe une différence importante entre l'interprétation d'une combinaison verbe de mouvement complet/GP de but et celle d'une combinaison verbe de portion de mouvement/GP de but. En combinaison avec un verbe de mouvement complet, le GP de but indique la position du mobile immédiatement après le mouvement décrit par le verbe. En (106a) comme en (106b), la voiture est localisée dans le garage à l'instant où Jean cesse de la pousser :

- (106) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 b. Jean a poussé la voiture jusqu' dans le garage.

Avec les verbes de mouvement partiel, l'interprétation du GP de but est différente. En (107a), la balle n'atteint pas la pelouse immédiatement après la fin du lancer ; le lancer est un premier mouvement qui *initie* un second mouvement de la balle ; c'est ce second mouvement qui s'achève sur la pelouse. Il en va de même pour (107b) :

- (107) a. Jean a lancé la balle sur la pelouse.  
 b. Jean a lancé la balle jusqu' sur la pelouse.

Les verbes de portion de mouvement ont donc la propriété d'impliquer l'existence d'un second événement de mouvement ; c'est ce second événement qui est contraint par le GP final. L'analyse des combinaisons verbe de portion de mouvement/GP de but doit tenir compte de ce fait.

#### 7.4.2.8 La contrainte d'unicité

Maintenant que les contraintes sur la compatibilité entre verbes de mouvement et GP ont été établies, il est important de noter que les trois types de GP étudiés (GP de but locatif statique, GP de but locatif dynamique, GP directionnel) forment une classe naturelle. D'abord, un même verbe ne peut pas être combiné simultanément avec deux GP de types différents :

- (108) a. # Jean a poussé la voiture devant le garage jusqu'à la pelouse<sup>29</sup>.  
 b. \*Jean a poussé la voiture vers le garage sur la pelouse.  
 c. # Jean a poussé la voiture vers le garage jusqu'à la pelouse<sup>30</sup>.

Il est important de noter que l'agrammaticalité de ces phrases ne peut pas être attribuée au fait qu'elles décrivent des scénarios contradictoires : au moins dans les cas de (108b–c), il est possible de construire un scénario qui pourrait *a priori* être décrit par la phrase impossible :

- (109) Jean a poussé la voiture vers le garage. Il s'est arrêté de pousser la voiture quand elle était sur la pelouse.

---

29. Cette phrase est marginalement acceptable si *devant le garage* est interprété comme un ajout locatif.

30. Cette phrase est marginalement acceptable si le GP en *jusque* est interprété comme un ajout temporel déguisé. Le fait que seule cette interprétation est possible est confirmé par l'impossibilité de (i) :

(i) \*En/pendant dix minutes, Jean a poussé la voiture vers le garage jusqu'à la pelouse.

L'impossibilité de (108b–c) doit donc être attribuée à une contrainte d'unicité : le verbe *pousser* se combine avec un unique GP d'un certain type. Mais si c'est bien le cas, les trois types de GP distingués doivent former une classe : la contrainte d'unicité n'est formulable qu'à cette condition.

Une deuxième indication qui va dans le même sens est fournie par la complémentation du verbe *aller*. Comme on l'a déjà vu, *aller* se combine de manière obligatoire avec un GP (110). Ce GP peut être un GP de but locatif statique ou dynamique ou un GP directionnel (111).

(110) \*Jean est allé.

(111) a. Jean est allé à Paris.

b. Jean est allé jusqu'à Paris.

c. Jean allait vers Paris.

Le seul moyen de rendre compte du caractère obligatoire du GP est de poser que, contrairement à la plupart des verbes de mouvement, *aller* sélectionne lexicalement un GP. Mais pour caractériser le type de GP sélectionné par *aller*, il est nécessaire de poser que les GP de but et les GP directionnels forment une classe.

### 7.4.3 Formalisation de l'analyse

Dans cette section, je montre comment les observations de la section précédente sur la combinatoire entre verbes de mouvement et GP locatifs peuvent être encodées dans l'analyse générale des GP argumentaux présentée dans le chapitre 6.

#### 7.4.3.1 Classification des relations de mouvement

Je suppose que la combinatoire entre verbe et GP est partiellement contrainte par les restrictions imposées par les schémas d'arguments sur la relation fournie par le verbe. Comme on l'a vu, ni les GP de but ni les GP directionnels ne sont compatibles avec les verbes de *mouvement non-orientable* (*errer*). De plus, quand un GP de but est compatible avec un verbe de portion de mouvement (*lancer*), il ne spécifie pas la fin du mouvement décrit par le verbe, mais la fin d'un mouvement subséquent. Je suppose donc que la hiérarchie des relations distingue au moins quatre types de mouvements : les relations mouvement non-orientable et les relations de mouvement orientable, et, parmi les relations de mouvement orientable, les relations de mouvement complet et les relations de portion de mouvement. La portion pertinente de la hiérarchie des relations est présentée dans la figure 7.6.

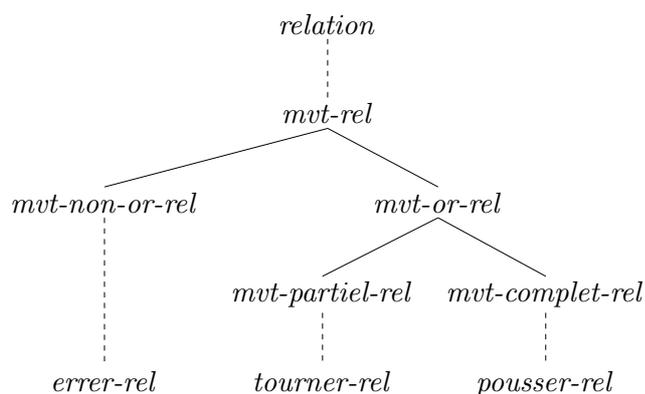


FIG. 7.6 – Portion de la hiérarchie des relations

Je postule que toutes les relations de mouvement (les sous-types de *mvt-rel*) ont au moins un argument correspondant à l'entité qui se déplace. Celui-ci est sélectionné par le trait MOBILE<sup>31</sup> :

$$(112) \quad mvt-rel \rightarrow [\text{MOBILE } \textit{individu}]$$

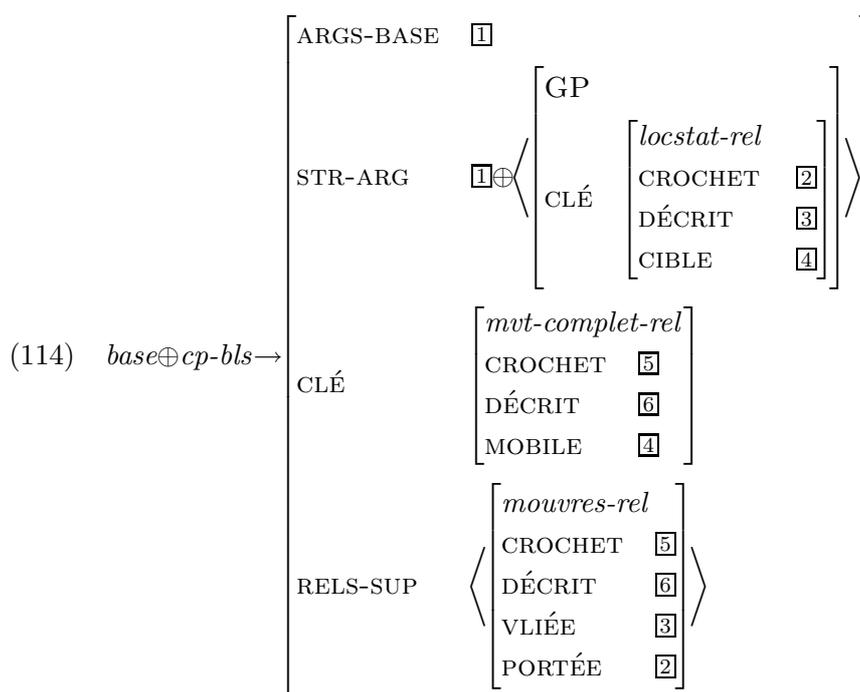
#### 7.4.3.2 Schémas d'arguments

Afin de rendre compte des trois types de GP considérés dans la section précédente, on est amené à poser trois schémas d'arguments distincts, qui fournissent trois relations de co-prédication distinctes. J'utilise les étiquettes de types résumées dans le tableau suivant :

Type de GP	Schéma d'arguments	Relation de co-prédication
(113) But locatif statique	$base \oplus cp\text{-}bls$	<i>mouvres-rel</i>
But locatif dynamique	$base \oplus cp\text{-}bld$	<i>mouvculm-rel</i>
Directionnel	$base \oplus cp\text{-}dir$	<i>mowdir-rel</i>

Chaque schéma d'arguments contraint à la fois la relation CLÉ du verbe et la relation CLÉ de la préposition. Commençons par le cas des GP de but locatif statiques. Le schéma  $base \oplus cp\text{-}bls$  respecte la contrainte suivante :

31. Afin d'intégrer les relations de mouvement à la hiérarchie générale des relations, il est nécessaire de supposer que la valeur de MOBILE est systématiquement identifiée à la valeur d'un autre trait d'argument. Par exemple, *tomber-rel* identifie son argument PATIENT et son argument MOBILE, alors que *marcher-rel* identifie son argument ACTEUR à son argument MOBILE.



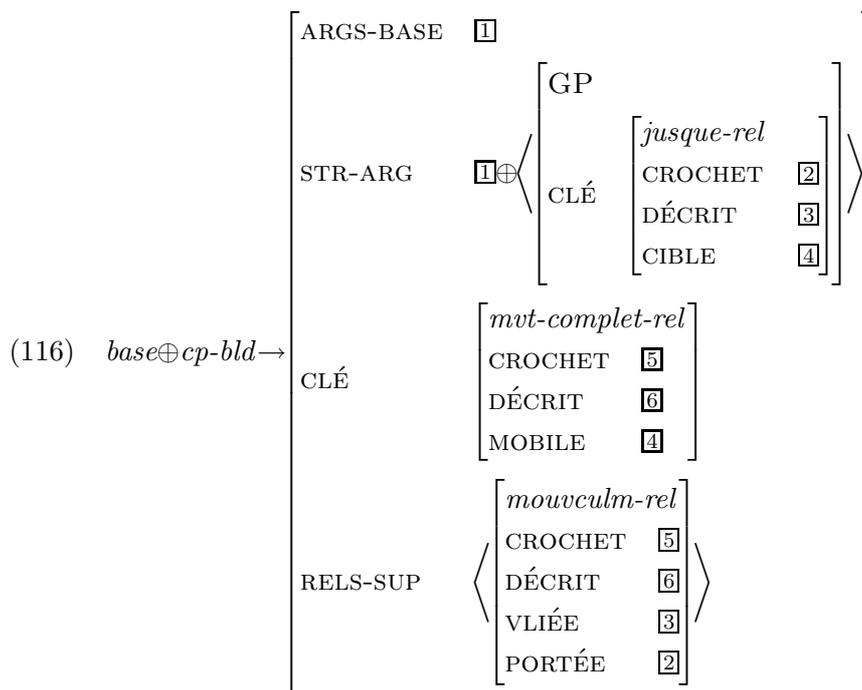
Examinons en détail la contrainte (114). D'abord, la relation clé du verbe doit être un sous-type de *mvt-complet-rel*. Etant donnée la hiérarchie de la figure 7.6, cette contrainte assure que toute instance de verbe de ce type  $base \oplus cp-bl_s$  est également un sous-type d'une unité lexicale type dénotant une relation de mouvement complet. On s'assure ainsi que les GP de but locatif statiques ne sont pas compatibles avec les verbes de mouvement non-orientable :

(115) # Jean a erré dans le jardin.

La contrainte (114) exclut également la combinaison d'un GP de but statique avec un verbe de portion de mouvement. Comme on l'a vu ci-dessus, ces combinaisons doivent faire l'objet d'un traitement spécial, qui est présenté dans le paragraphe 7.4.3.7.

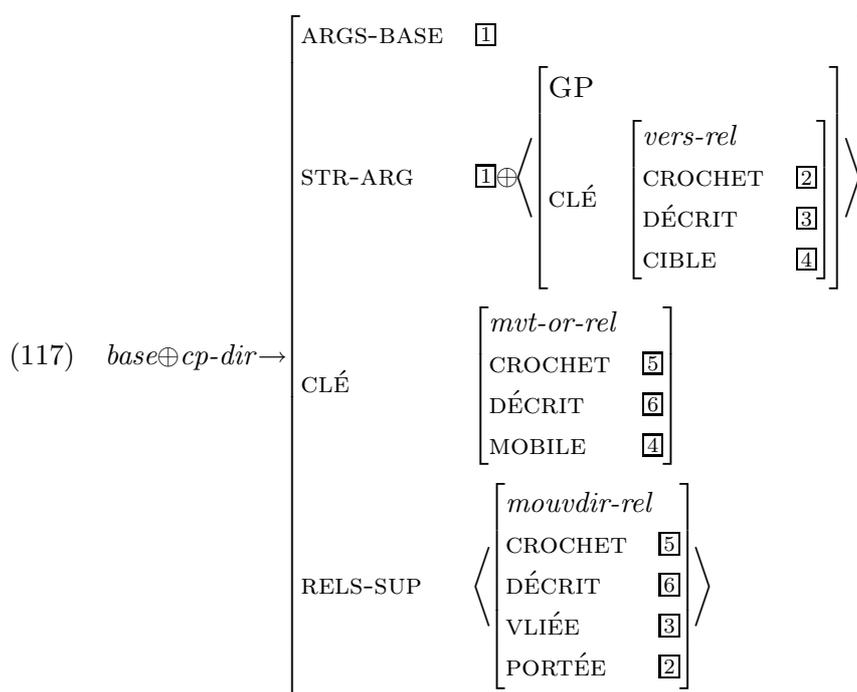
Ensuite, le verbe doit sélectionner un complément dont la relation clé est la relation *locstat-rel*, qui est la relation clé de toutes les expressions de localisation statique ; le complément est donc nécessairement une unité de ce type. Enfin, les identités entre valeurs de traits assurent que le GP est bien interprété comme un GP de but locatif statique : la CIBLE de la relation de localisation ([4]) est identifiée au MOBILE de la relation verbale ; la relation de co-prédication *mouvres-rel* relie la situation décrite par le verbe ([6]) et l'infon associé à la préposition ([2]).

Le schéma  $base \oplus cp-bl_d$  ne diffère du schéma  $base \oplus cp-bl_s$  que sur deux points : la relation de co-prédication qui est introduite est différente, et l'argument sélectionné doit avoir pour relation clé *jusque-rel*.



Les schémas (114) et (116) sont compatibles avec la même classe de verbes : les verbes dont la relation clé est un sous-type de *mvt-complet-rel*. Je fais l'hypothèse que les incompatibilités de certains verbes de mouvement avec un GP de but locatif statique (classe E) ou un GP de but locatif dynamique (classe D) ont une autre source. Le problème des verbes de la classe E est examiné au paragraphe 7.4.3.6 ci-dessous. Pour les verbes de la classe D, on a vu que l'impossibilité de se combiner avec un GP de but locatif dynamique est liée à une propriété aspectuelle : les GP de but locatif dynamiques sont incompatibles avec les verbes d'achèvement. Cette contrainte ne sera donc intégrée dans l'analyse que dans le chapitre 9, une fois que le traitement de l'aspect aura été introduit.

Le schéma  $base \oplus cp\text{-}dir$  s'oppose aux deux précédents en ce que la classe de verbes sélectionnée est plus large : l'ensemble des verbes ayant pour relation clé une *mvt-or-rel* est accepté.



Comme on l'a vu dans le paragraphe 7.4.2.3, les GP directionnels sont également sensibles à l'aspect : quand ils se combinent avec un verbe de mouvement complet, celui-ci doit être lexicalement atélique. Je laisse cette propriété de côté<sup>32</sup>.

### 7.4.3.3 Verbes à argument idiosyncrasique

Dans le paragraphe 7.4.2.2, on a vu que certains verbes de mouvement expriment le but ou la direction de manière non-canonique : soit sous la forme d'un GN (*atteindre*), soit sous la forme d'un GP dont la préposition est sélectionnée idiosyncrasiquement (*approcher*).

Comme dans le paragraphe 6.3.6.1, je suppose que ces verbes sélectionnent directement leur argument « but » comme un argument de base.

(118) a.  $atteindre-ult \rightarrow [ \text{ARGS-BASE} \langle \text{GN, GN} \rangle ]$

32. Il est tentant de supposer que les verbes de mouvement complet atéliques et les verbes de portion de mouvement ont une propriété en commun : dans un cas comme dans l'autre, le mouvement du mobile n'est pas borné. La différence entre les deux types de verbes serait la suivante : les verbes de portion de mouvement décrivent un événement qui est temporellement bornée de manière externe (par exemple, le lancer de la balle par Paul se termine quand la balle quitte la main de Paul), alors que les verbes de mouvement complet atéliques décrivent un mouvement temporellement non-borné (la marche de Paul peut continuer indéfiniment). Les GP directionnels seraient alors uniquement sensibles aux propriétés du mouvement décrit, et pas aux propriétés temporelles de l'événement décrit.

L'intégration de cette analyse dans le cadre défini dans cette thèse pose plusieurs problèmes, et ne sera pas entamée ici. On peut retenir que la contrainte sur les GP directionnels n'est probablement pas une contrainte *purement* aspectuelle.

$$\text{b. } \textit{approcher-ult} \rightarrow \left[ \text{ARGS-BASE} \quad \langle \text{GN, GP}[de] \rangle \right]$$

Afin de s'assurer que ces verbes ne peuvent *pas* se combiner avec un GP de but locatif ou un GP directionnel, il suffit de poser que leur unité lexicale type impose que leur liste d'arguments coïncide avec la liste de leurs arguments de base :

$$(119) \quad \text{a. } \textit{atteindre-ult} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \langle \text{GN, GN} \rangle \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{I} \end{array} \right]$$

$$\text{b. } \textit{approcher-ult} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \langle \text{GN, GP}[de] \rangle \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{I} \end{array} \right]$$

Ces contraintes sont suffisantes pour assurer que les verbes *atteindre* et *approcher* sont nécessairement des sous-types de *base*, qui est le seul schéma d'arguments qui n'introduise aucun argument supplémentaire. L'incompatibilité avec les GP de but est donc correctement traitée comme une propriété syntaxique idiosyncrasique de ces verbes.

#### 7.4.3.4 La contrainte d'unicité

Dans le paragraphe 7.4.2.8, on a vu qu'un verbe de mouvement ne peut pas se combiner simultanément avec plusieurs GP de but ou directionnels. Les schémas d'arguments proposés dans le paragraphe 7.4.3.2 rendent déjà compte de cette contrainte. Par exemple, le schéma *base* ⊕ *cp-bls* contraint la liste d'arguments à contenir *exactement un* GP, interprété comme un GP de but locatif statique.

Cette analyse est très contrainte : elle pose que quand un verbe de mouvement se combine avec un GP de but ou un GP directionnel, il ne peut *jamais* être combiné simultanément avec un autre GP argumental. On pourrait penser que cette analyse est infirmée par des exemples comme les suivants, où un verbe de mouvement est combiné simultanément avec un GP source et un GP de but :

- (120) a. Jean a accompagné Marie de Paris à Marseille.  
 b. Jean a accompagné Marie de Paris jusqu'à Marseille.

Cependant, il semble que les GP de (120) ne soient pas des constituants immédiats du GV (Jackendoff, 1977; Emonds, 1985; Guillet et Leclère, 1992). Leur ordre est contraint (121) ; ils ne peuvent pas être séparés (122) ; ils ne peuvent pas être pronominalisés (123) ou extraits (124).

- (121) a. \* Jean a accompagné Marie à Marseille de Paris.  
 b. \* Jean a accompagné Marie jusqu'à Marseille de Paris.  
 (122) a. \* Jean a accompagné de Paris sa sœur à Marseille.

- (123) b. \* Jean a accompagné de Paris sa sœur jusqu'à Marseille.  
 a. i. \*Jean y a accompagné Marie de Paris.  
 ii. \*Jean en a accompagné Marie à Marseille.  
 b. \*Jean en a accompagné Marie jusqu'à Marseille.
- (124) a. i. \*L'endroit où Jean a accompagné Marie de Marseille.  
 ii. \*L'endroit d'où Jean a accompagné Marie à Paris.  
 b. i. \*L'endroit jusqu'où Jean a accompagné Marie de Paris.  
 ii. \*L'endroit d'où Jean a accompagné Marie jusqu'à Marseille.

Ces quatre propriétés suffisent à soutenir l'hypothèse que, en (120), les séquences de GP forment des constituants, et sont des instances d'un nouveau type de syntagme sans tête. Quelle que soit l'analyse détaillée de ces exemples, ils ne doivent donc pas être considérés comme de simples instances des schémas  $base \oplus cp\text{-}bls$  et  $base \oplus cp\text{-}bld$ . Ils n'infirmement donc pas la contrainte d'unicité qui est imposée par ces schémas.

#### 7.4.3.5 Le cas de *aller*

Dans le paragraphe 7.4.2.8, on a vu que le verbe *aller* a la particularité de se combiner de manière obligatoire avec un GP, qui peut être, au choix, un GP de but ou un GP directionnel. Afin de rendre compte de cette contrainte, on peut appliquer la même stratégie que celle qui a été employée à chaque fois qu'un verbe particulier a des propriétés idiosyncrasiques : on encode directement dans l'entrée lexicale type des contraintes sur les arguments supplémentaires. En l'occurrence, on peut poser que *aller* demande que sa liste d'arguments contienne un GP en plus de ses arguments de base :

$$(125) \quad aller\text{-}ult \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \quad \langle \boxed{2} \rangle \\ \text{STR-ARG} \quad \langle \boxed{2}GN, GP \rangle \end{array} \right]$$

Cette contrainte est suffisante pour imposer que *aller* se combine obligatoirement avec un co-prédicateur. Si les schémas d'arguments  $base \oplus cp\text{-}bls$ ,  $base \oplus cp\text{-}bld$  et  $base \oplus cp\text{-}dir$  sont les seuls schémas compatibles avec la relation clé de *aller*, cette contrainte est suffisante pour rendre compte des données.

#### 7.4.3.6 Le problème de la classe E (*marcher*)

Les contraintes sur les schémas d'arguments  $base \oplus cp\text{-}bls$  et  $base \oplus cp\text{-}bld$  ne distinguent pas la classe des verbes compatibles avec un GP de but locatif statique de la classe des verbes compatibles avec un GP de but locatif dynamique. Autrement dit, ils ne font pas de différence entre les verbes de la classe E et les verbes de la classe G :

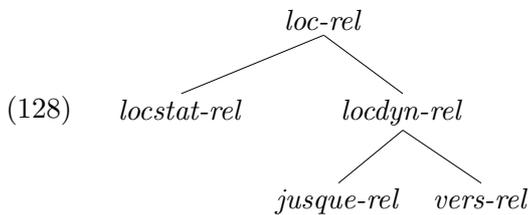
- (126) a. #Jean a marché dans le salon.

- (127) a. Jean a marché jusqu'e dans le salon.  
 b. Jean a marché jusqu'e dans la cuisine.
- (127) a. Jean a rampé dans la cuisine.  
 b. Jean a rampé jusqu'e dans la cuisine.

Cette limitation est voulue : comme je l'ai déjà indiqué plus haut, il ne semble pas y avoir de différence sémantique pertinente entre les verbes de la classe E et les verbes de la classe G. Les schémas d'arguments sélectionnant les propriétés sémantiques des verbes, ils ne sont pas l'outil adéquat pour rendre compte de cette restriction.

La non-compatibilité des verbes de la classe E avec les GP de but locatif statiques étant une idiosyncrasie lexicale, elle doit être inscrite dans les entrées lexicales type, et non dans les schémas d'arguments. Je propose donc de poser que les types *marcher-ult*, *nager-ult*, etc., spécifient qu'ils ne peuvent se combiner qu'avec un certain type de GP locatif.

Il reste à déterminer quelle est la classe des GP compatibles avec les verbes de la classe E, et comment cette classe est sélectionnée. Comme on l'a vu dans le paragraphe 7.4.2.3, les verbes de la classe E sont compatibles avec les GP en *jusqu'e* et les GP directionnels. Je propose donc de poser une organisation hiérarchique des relations locatives qui assure que *jusqu'e-rel* et *vers-rel* ont un supertype commun qui n'est pas un supertype de *locstat-rel*. Par exemple, on peut proposer la hiérarchie suivante :



Les verbes de la classe de *marcher* spécifient que, s'ils sont combinés avec un GP co-prédicateur, celui-ci doit être un GP ayant une *locdyn-rel* pour relation clé — autrement dit, soit un GP de but locatif dynamique, soit un GP directionnel.

(129)  $marcher-ult \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ARGS-BASE} & \mathbb{1} \\ \text{STR-ARG} & \mathbb{1} \oplus \text{liste}(\left[ \text{CLÉ } locdyn-rel \right]) \end{array} \right]$

#### 7.4.3.7 Les verbes de portion de mouvement

Dans le paragraphe 7.4.2.7, j'ai posé que, quand un GP de but est combiné avec un verbe de portion de mouvement, il ne spécifie pas le but du mouvement décrit par le verbe, mais le but d'un mouvement qui est une conséquence de ce premier mouvement. Les schémas d'arguments proposés ci-dessus ne rendent pas compte de cette possibilité : la relation de co-prédication décrit la même situation que le verbe, et ne peut pas décrire une autre situation.

Afin de rendre compte des verbes de mouvement partiel, je propose d'employer une possibilité qui avait été laissée ouverte dans la section 6.3.3. Dans cette section, j'ai posé que les entrées lexicales type fournissent une *liste* de relations RELS-ULT, l'une de ces relations étant la relation CLÉ. Jusqu'ici, on n'a considéré que des cas où la relation CLÉ est la seule relation fournie par l'unité lexicale type. Dans le cas des verbes de portion de mouvement, on peut poser que l'unité lexicale type fournit deux relations : la relation clé et une relation décrivant le mouvement du mobile après le lancer. J'appelle cette relation *mouv-rel* :

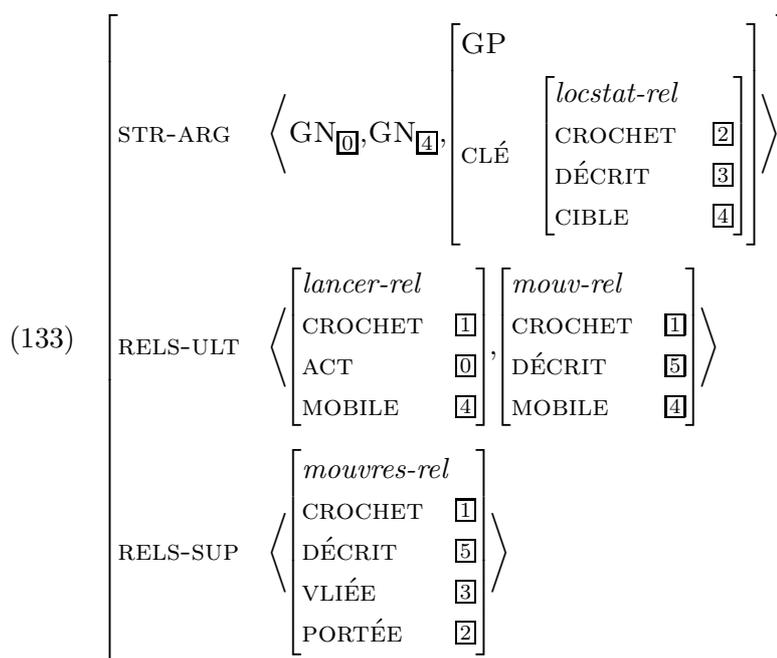
$$(130) \quad \text{lancer-ult} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{BASE-ARGS} \quad \langle \text{GN}_{\boxed{1}}, \text{GN}_{\boxed{2}} \rangle \\ \text{CLÉ} \quad \boxed{3} \\ \text{RELS-ULT} \quad \left\langle \boxed{3} \left[ \begin{array}{l} \text{lancer-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{0} \\ \text{ACT} \quad \boxed{1} \\ \text{MOBILE} \quad \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \text{mouv-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{0} \\ \text{MOBILE} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Il suffit alors de modifier les schémas d'arguments de manière à ce qu'ils ne sélectionnent pas la relation CLÉ du verbe, mais n'importe quelle relation présente sur la liste RELS-ULT :

$$(131) \quad \text{base} \oplus \text{cp-bl} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \quad \boxed{1} \\ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \left[ \begin{array}{l} \text{GP} \\ \text{CLÉ} \left[ \begin{array}{l} \text{locstat-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{3} \\ \text{CIBLE} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{RELS-ULT} \quad \left\langle \dots, \left[ \begin{array}{l} \text{mvt-complet-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{MOBILE} \quad \boxed{4} \end{array} \right], \dots \right\rangle \\ \text{RELS-SUP} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{l} \text{mouvres-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{3} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$(132) \quad base \oplus cp\text{-}bld \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{ARGS-BASE} \quad \boxed{1} \\ \\ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \left\{ \begin{array}{l} \text{GP} \\ \text{CLÉ} \left[ \begin{array}{l} \textit{jusque-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{3} \\ \text{CIBLE} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \end{array} \right\} \\ \\ \text{RELS-ULT} \quad \left\langle \dots, \left[ \begin{array}{l} \textit{mvt-complet-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{MOBILE} \quad \boxed{4} \end{array} \right], \dots \right\rangle \\ \\ \text{RELS-SUP} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{l} \textit{mouvculm-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{6} \\ \text{VLIÉE} \quad \boxed{3} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Pour les verbes de mouvement complet, ce changement n'a aucune conséquence, puisque la relation CLÉ est la seule relation présente sur RELS-ULT. Dans le cas d'un verbe comme *lancer*, on a deux possibilités : soit la relation de co-prédication sélectionne la situation décrite par *lancer-rel*, soit elle sélectionne la situation décrite par *mouv-rel*. La situation décrite par *lancer-rel* étant un sous-type de *mvt-partiel-rel*, la première possibilité est exclue. La relation de co-prédication sélectionne donc la situation décrite par *mouv-rel*, et on obtient le résultat escompté. Par exemple, *lancer* combiné avec un GP de but statique vérifie la description (133).



## 7.5 Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai présenté une application détaillée de l'analyse des GP argumentaux élaborée dans la première partie au cas des GP finaux combinés avec un verbe de mouvement. L'analyse proposée permet de rendre compte d'une bonne partie du mixte de propriétés générales et d'idiosyncrasies lexicales observées dans ce domaine. En particulier, elle permet de rendre compte de plusieurs propriétés inattendues des GP finaux :

- (134)
- a. Un verbe de mouvement ne se combine jamais avec plus d'un GP final.
  - b. Certains verbes (*aller*) exigent de se combiner avec un GP final, mais acceptent n'importe quel type de GP final.
  - c. Certains verbes (*marcher*) n'acceptent la combinaison qu'avec une partie des GP finaux, sans que cette restriction puisse être reliée à une propriété sémantique.

Deux restrictions observées n'ont pas été prises en compte dans l'analyse. D'une part, les contraintes aspectuelles sur les combinaisons ont été laissées de côté ; elles seront examinées dans le chapitre 9, dans le cadre de l'analyse générale de l'impact aspectuel des GP de but locatif. D'autre part, on a ignoré le fait que certains verbes de mouvement partiel ne peuvent pas être combinés avec un GP de but. L'analyse de cette restriction nécessite une étude plus poussée.

Le fait que l'approche proposée permette de rendre compte des observations (134b) et (134c) fournit un argument fort en faveur de l'hypothèse des schémas d'arguments. Comme on l'a vu dans le chapitre 6, la principale alternative aux schémas d'arguments

dans le cadre de HPSG consiste à poser que les GP co-prédicateurs sont ajoutés à la liste d'arguments du verbe par des règles lexicales (Davis, 1996; Vespoor, 1997). Dans une telle analyse, trois règles lexicales distinctes doivent être posées pour rendre compte des GP finaux<sup>33</sup> :

$$(135) \quad \begin{array}{l} \text{a.} \\ \text{b.} \\ \text{c.} \end{array} \left[ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \Rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \langle [\text{CLÉ} \quad \textit{locstat-rel}] \rangle \\ \text{RELS-SUP} \quad \langle [\textit{mouvres-rel}] \rangle \\ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \langle [\text{CLÉ} \quad \textit{jusque-rel}] \rangle \\ \text{RELS-SUP} \quad \langle [\textit{mouvculm-rel}] \rangle \\ \text{STR-ARG} \quad \boxed{1} \oplus \langle [\text{CLÉ} \quad \textit{vers-rel}] \rangle \\ \text{RELS-SUP} \quad \langle [\textit{mouvdir-rel}] \rangle \end{array} \right] \right]$$

Dans une analyse s'appuyant sur des règles lexicales de ce type, il est difficile de rendre compte du verbe *aller* : on ne peut pas supposer qu'il existe un verbe *aller* ne sélectionnant pas de GP qui est la source des instances de *aller* en (136). La seule possibilité est donc de poser que les trois formes de *aller* sont stockées dans le lexique comme des unités indépendantes. Cependant, une telle analyse ne rend pas compte du fait que la combinatoire *aller*/GP est partiellement régulière : *aller* n'est irrégulier qu'en ce sens qu'il se combine de manière obligatoire avec un GP ; le choix du GP lui-même suit les généralisations sur la combinatoire verbe de mouvement/GP final.

- (136) a. Jean alla à la plage  
 b. Jean alla jusqu'à la plage  
 c. Jean allait vers la plage

Le cas des verbes de la classe de *marcher* pose un problème différent pour une analyse par règle lexicale. Afin de rendre compte du fait que *marcher* ne peut pas être combiné avec un GP de but statique par la règle (135a), il est nécessaire d'inscrire d'une manière ou d'une autre dans son entrée lexicale une information contradictoire avec l'*input* de la règle. Dans la mesure où aucune autre propriété syntaxique ou sémantique ne différencie *marcher* de verbes compatibles avec un GP de but statique, l'introduction d'un trait contrôlant la combinabilité avec les GP de but statiques est particulièrement peu satisfaisante.

L'utilisation de la classification croisée des unités lexicales pour rendre compte de la combinatoire verbe/GP évite ces deux problèmes rencontrés par une approche par règle

33. Il n'est pas possible d'identifier ces trois règles lexicales, dans la mesure où chacun des trois types de GP est associé à une relation de co-prédication spécifique.

lexicale : les unités lexicales type et les schémas d'arguments étant des objets de même statut (des types de mots), on peut poser qu'une unité lexicale type spécifie de manière idiosyncrasique qu'elle doit (ou ne doit pas) se combiner avec un certain type de GP.

## Chapitre 8

# Un cadre unifié pour l'analyse de l'aspect

### 8.1 Introduction

Dans le chapitre 7, on a vu que les propriétés aspectuelles jouent un rôle central dans la combinatoire verbe de mouvement/GP final. Comme on le verra dans le chapitre 9, les phrases contenant des GP de but ont, de plus, des propriétés aspectuelles exceptionnelles, qui justifient une étude détaillée.

Ce chapitre présente la conception de l'aspect qui sera mise en œuvre dans l'analyse des GP finaux présentée dans le chapitre 9. Il n'a pas l'ambition de présenter une *théorie* de l'aspect, mais seulement d'explicitier le type de théorie qui sera présumé, à partir d'une discussion de la littérature.

La littérature contemporaine sur l'aspect est vaste et diverse, à tel point qu'il est difficile de donner une définition générale de l'objet d'étude sur lequel les diverses approches s'accordent. Seules les propositions (1) semblent faire l'objet d'un consensus.

- (1) a. L'aspect est cette partie de l'information temporelle associée aux expressions linguistiques qui ne sert pas à relier le moment de l'énonciation d'une expression à l'intervalle de temps auquel cette expression fait référence. Minimale, l'aspect se distingue donc du Temps<sup>1</sup>.
- b. L'aspect constitue une *classification sémantique* des expressions. La classe d'une expression est déterminée compositionnellement à partir de la classification de ses sous-expressions.

---

1. J'utilise *Temps*, avec une majuscule, pour désigner la partie de l'information temporelle qui relie le moment de l'énonciation à l'intervalle décrit. La partition aspect/Temps est sémantique, et non morphologique : un temps morphologique peut fournir de l'information aspectuelle ; voir plus bas sur le passé simple et l'imparfait.

Ces définitions laissent plusieurs questions fondationnelles ouvertes. En particulier, elles ne présupposent pas de réponses aux deux questions suivantes :

- (2) Quelles sont les classes distinguées par la classification aspectuelle ?
- (3) Quelles sont les unités qui sont sujettes à la classification aspectuelle ?

La première question fait l'objet d'un consensus assez large, bien qu'elle soit rarement abordée de front : la plupart des auteurs s'accordent pour reprendre la quadripartition entre états, activités, accomplissements et achevements initialement proposée par Vendler (1967). Cette classification a cependant été remise en cause par Verkuyl (1993) et Jackendoff (1996), et mérite d'être réexaminée. Je m'y attache dans la section 8.2, et je montre que les difficultés notées par Verkuyl (1993) peuvent être résolues en modifiant légèrement la définition des classes.

La seconde question est également délicate, et oppose clairement deux approches distinctes : posant que la théorie de l'aspect ne doit s'appuyer que sur des intuitions linguistiques, Verkuyl (1993) soutient que les objets classés pour l'aspect sont des unités syntaxiques. Donc, des unités syntaxiques de types distincts font l'objet de classifications distinctes ; par exemple, la classification des verbes est distincte de la classification des phrases. La théorie de Verkuyl s'oppose à une série de travaux (entre autres, Krifka (1992, 1998)) qui définissent les classes aspectuelles sur des objets sémantiques (éventualités ou prédicats d'éventualités) ; dans ce type d'approche, les expressions linguistiques ne sont classées pour l'aspect qu'indirectement : une expression est classée pour l'aspect si sa dénotation est classée pour l'aspect.

On doit choisir entre ces deux types d'approches de l'aspect ; la section 8.3 explicite l'objet du débat, et propose une solution. Je soutiens que l'approche de Verkuyl est épistémologiquement correcte, mais que ses conclusions sont erronées : des unités syntaxiquement hétérogènes doivent faire l'objet de la *même* classification ; le seul moyen de rendre compte de ce fait est de poser que ces unités ont le même type sémantique, et que la classification aspectuelle s'applique aux objets sémantiques.

La section 8.4 présente les grandes lignes d'une approche générale de la composition aspectuelle compatible avec les résultats des deux sections précédentes. Dans ce cadre unifié, tous les constituants ayant un verbe pour tête lexicale (y compris le verbe lui-même) sont associés à une *description d'éventualité*, et sont, en tant que tels, soumis à la classification aspectuelle. La section 8.5 montre comment cette approche générale peut être intégrée dans un modèle lexicaliste de la grammaire en utilisant MRS.

## 8.2 Les classes aspectuelles

Dans cette section, je m'attache à déterminer quelles sont les classes distinguées par la dimension de l'aspect. Dans un premier temps, je ne prendrai pas position sur l'identité des unités classées pour l'aspect, et je poserai une hypothèse minimale : la classification aspectuelle caractérise, au minimum, certaines phrases. Cette position sera discutée et raffinée dans la section 8.3.

### 8.2.1 Duratif/terminatif

#### 8.2.1.1 Définition intuitive

Tous les auteurs s'accordent pour dire qu'une première dimension de classification oppose les phrases *duratives* aux phrases *terminatives*. Intuitivement, les phrases duratives décrivent une situation comme n'étant pas temporellement bornée de manière inhérente ; alors que la situation décrite par une phrase terminative a une borne temporelle inhérente. (4b) est durative, puisque dans le contexte (4a), Jean peut avoir regardé le tableau pendant une période qui s'étend au-delà de quinze heures. Par contre, (5b) est terminative, puisque, dans le même contexte, suivant le voyage de Jean s'est nécessairement terminé avant quinze heures :

- (4) a. Qu'a fait Jean hier, entre quatorze heures et quinze heures?  
 b. Il a regardé le tableau.
- (5) a. Qu'a fait Jean hier, entre quatorze heures et quinze heures?  
 b. Il est allé à Paris.

#### 8.2.1.2 Les ajouts de durée

Le test canonique pour distinguer phrases duratives et phrases terminatives est le test des ajouts de durée. Il existe deux types d'ajouts de durée, qui ne sont pas possibles dans les mêmes contextes : les phrases terminatives sont compatibles avec l'insertion d'un ajout de la forme *en n heures*, mais pas avec l'insertion d'un ajout de la forme *pendant n heures*.

- (6) a. Jean est allé à Paris.  
 b. \* Jean est allé à Paris pendant une heure.  
 c. Jean est allé à Paris en une heure.

A l'inverse, les phrases duratives sont compatibles avec l'insertion d'un ajout de la forme *pendant n heures*, mais pas avec l'insertion d'un ajout de la forme *en n heures* :

- (7) a. Jean a regardé le tableau.

- b. Jean a regardé le tableau pendant une heure.
- c. \* Jean a regardé le tableau en une heure.

Au premier abord, les deux types d'ajouts de durée semblent être en distribution complémentaire ; on pourrait donc être tenté de *définir* la distinction duratif/terminatif par le test des ajouts de durée. Mais dans le cas général, les données sont nettement plus complexes : l'utilisation du type d'ajout supposé impossible ne donne souvent pas lieu à une agrammaticalité, mais favorise une lecture différente de la phrase. Par exemple :

- (8) # Jean est allé à Paris pendant dix ans.

(8) n'est grammaticale qu'avec une interprétation itérative : la phrase n'est pas appropriée dans un contexte où Jean n'est allé à Paris qu'une seule fois, mais seulement dans un contexte où Jean a effectué un certain nombre de voyages à Paris sur une période de dix ans.

On constate le même type de glissement interprétatif en (9) :

- (9) a. Jean a été malade.  
 b. Jean a été malade pendant une heure.  
 c. Jean a été malade en une heure.

(9a) est compatible avec les deux types d'ajouts. Cependant (9c) reçoit une interprétation spéciale, inchoative : la phrase ne décrit pas l'intervalle pendant lequel Jean est malade, mais l'intervalle qui précède immédiatement la maladie de Jean.

Ce type de glissements interprétatifs rend la classification aspectuelle délicate : les inacceptabilités sont exceptionnelles. On voit bien ce qui favorise les jugements fermes en (6-7) : en (7c), c'est le choix du verbe *regarder* qui rend la lecture inchoative difficile ; en (6b), la connaissance du monde rend peu plausible le fait que Jean soit allé à Paris un grand nombre de fois sur une période d'une heure. Il est évident qu'une théorie de l'aspect devra s'attacher à rendre compte de (8-9) autant que de (6-7).

### 8.2.1.3 Imparfait et passé simple

La distinction entre l'imparfait et le passé simple en français est l'un des terrains de prédilection des théories de l'aspect (cf. entre autres Kamp et Rohrer (1983), Smith (1991), Vet (1994), Jayez (1996, 1998), de Swart (1998)). L'interprétation d'une phrase varie en fonction du temps utilisé. Si (10a) a une interprétation similaire à celle de (9), (10b) reçoit une interprétation inchoative :

- (10) a. Jean était malade.  
 b. Jean fut malade.

A l'inverse, en (11), c'est la phrase à l'imparfait qui reçoit une interprétation particulière : (11b) reçoit une interprétation similaire à l'interprétation par défaut de (6a), où Jean fait un seul voyage complet à Paris. (11b) a au moins deux interprétations, et toutes deux se distinguent de celle de (6a) : dans l'interprétation *progressive*, un seul voyage est décrit, mais le voyage peut avoir été interrompu avant que Jean atteigne Paris. Dans l'interprétation itérative, Jean a effectué plusieurs voyages :

- (11) a. Jean allait à Paris.  
b. Jean alla à Paris.

On peut rendre compte de ces données en utilisant la distinction duratif/terminatif : en l'absence de glissements interprétatifs, l'imparfait n'est compatible qu'avec les phrases duratives, alors que le passé simple n'est compatible qu'avec les phrases terminatives.

### 8.2.2 Les classes de Vendler

La distinction duratif/terminatif étant établie, les auteurs diffèrent quant aux sous-classes qu'ils reconnaissent<sup>2</sup>. Dans ce chapitre, j'utiliserai la classification la plus courante, due à Vendler<sup>3</sup>. Celle-ci distingue quatre sous-catégories : les *états*, les *activités*, les *accomplissements* et les *achèvements*. Les phrases d'état et les phrases d'activité ont en commun d'être duratives, alors que les phrases d'accomplissement et d'achèvement sont terminatives. Pour Vendler, la différence essentielle entre les états et les activités tient au fait que seuls les phrases d'état peuvent décrire une situation temporellement ponctuelle : les activités sont nécessairement temporellement étendues. De même, les phrases d'accomplissement sont nécessairement temporellement étendues, alors que les phrases d'achèvement sont nécessairement ponctuelles.

Le caractère nécessairement temporellement étendu de la situation décrite par une phrase peut être testé en insérant un ajout temporel ponctuel : si une phrase est compatible avec un ajout temporel ponctuel sans glissement interprétatif, alors elle peut décrire une situation ponctuelle. Ce test fonctionne relativement bien en anglais :

- (12) a. (At 15:32), Jean was sick.  
b. (#At 15:32); Jean walked.  
c. (#At 15:32), Jean went to Paris.  
d. (At 15:32), Jean reached the summit.

---

2. Pour ne citer que deux cas, Verkuyl (1993) soutient que l'opposition duratif / terminatif est la seule opposition pertinente pour l'aspect. A l'opposé, Moens et Steedman (1988) distinguent, avec une terminologie différente, deux sortes de phrases terminatives instantanées : les *culminations* et les *points*.

3. Vendler lui-même conçoit cette classification comme une classification des verbes ; c'est moi qui la reconstruit comme une classification des phrases.

	<b>duratif</b>	<b>terminatif</b>
<b>nécessairement étendu</b>	activité	accomplissement
<b>possiblement ponctuel</b>	état	achèvement

FIG. 8.1 – *La classification de Vendler*

(12a) et (12d) sont possibles sans glissement interprétatif. (12b) n'est possible que si la phrase reçoit une interprétation inchoative : ce n'est pas l'ensemble de la marche de Jean qui a lieu à 15h32 ; la phrase spécifie que la marche de Jean *commence* à cet instant. En (12c), même la lecture inchoative est difficile à obtenir.

En croisant cette classification avec l'opposition duratif/terminatif, on trouve effectivement quatre classes : (12a) est une phrase d'état ; (12b) une phrase d'activité ; (12c) une phrase d'accomplissement ; et (12d) une phrase d'achèvement. Le tableau de la figure 8.1 résume cette classification croisée<sup>4</sup>.

Il est important de noter que le test proposé vérifie que les phrases d'état et d'achèvement *peuvent* décrire des situations temporellement ponctuelles, et non qu'elles décrivent *nécessairement* des situations ponctuelles. En particulier, il est clair que les phrases d'état peuvent également décrire des situations temporellement étendues :

(13) Yesterday afternoon, John was sick.

En revanche, les phrases d'achèvement décrivent nécessairement des situations temporellement ponctuelles.

### 8.2.3 Difficulté de l'opposition accomplissement / achèvement

#### 8.2.3.1 Le problème

(Verkuyl, 1993, 46–50)<sup>5</sup> soutient que la distinction entre accomplissements et achèvements n'est pas pertinente pour la théorie de l'aspect, en se basant sur l'exemple suivant :

(14) Paul drew a circle.

Verkuyl note que, si Paul utilise un ordinateur pour dessiner son cercle, et si la pression d'une seule touche sur le clavier lui permet de faire apparaître un cercle à l'écran, cette phrase décrit une situation temporellement ponctuelle ; et dans ce cas, l'emploi d'un ajout temporel ponctuel est approprié :

(15) At 15:32, John drew a circle.

4. Les achèvements sont nécessairement ponctuels, et donc également possiblement ponctuels ; en ce sens, ils forment bien une classe avec les états.

5. Voir aussi Jackendoff (1996).

En conséquence :

The meaning of verbs like *draw*, *write*, etc. is such that new techniques can be captured by them, indicating that it was accidental up till now that *draw a circle* pertains only to events taking more than one moment. The length of the event does not seem to be a linguistic matter.

L'acceptabilité de l'exemple (15) dans le contexte proposé n'est pas absolument évidente ; de nombreux locuteurs trouvent l'emploi de *dessiner* « forcé » dans un tel contexte. Mais même si on accepte l'exemple de Verkuyl, celui-ci ne montre pas que la distinction accomplissement/achèvement n'est pas pertinente : il montre seulement que les accomplissements peuvent eux aussi être ponctuels. Par contre, les achèvements ne peuvent pas être étendus : il n'y a pas de contextes où *John reached the summit* puisse décrire une situation temporellement étendue. Si Verkuyl a raison, il faut donc dire que les accomplissements ne sont pas nécessairement contraints quand à leur durée, alors que les achèvements sont nécessairement ponctuels. Il faudrait poser la répartition suivante<sup>6</sup>

- (16) a. **Etats** : duratifs, pas de contrainte de durée.  
 b. **Activités** : duratives, temporellement étendues.  
 c. **Accomplissements** : terminatifs, pas de contrainte de durée.  
 d. **Achèvements** : terminatifs, temporellement ponctuels.

Cette nouvelle définition change le contenu de la classification, mais laisse la répartition elle-même intacte : il existe bien quatre classes aspectuelles distinctes.

---

6. Caudal (1999) soutient une révision des critères de classification contradictoire avec celle qui est soutenue ici. Sur la base de la faible acceptabilité de l'exemple (i), il soutient que les achèvements ne sont pas *nécessairement* temporellement ponctuels (le jugement d'acceptabilité est le sien) :

- (i) \*The allies beat Germany at 10.00 PM.  
 (ii) Karpov beat Kasparov at 10.00 PM.

Il me semble difficile de soutenir que la différence de statut entre (i) et (ii) est une différence de grammaticalité ; la plus grande naturalité de (ii) est plutôt liée au fait que les parties d'échecs sont des activités beaucoup plus simples et codifiées que les guerres, et que la véracité de l'affirmation peut donc être évaluée plus facilement : on peut facilement s'accorder sur le fait que Karpov a battu Kasparov à l'instant où il a fini de prononcer « Echec et mat ». (i) paraît peu naturelle parce qu'il n'existe pas de codification aussi nette de l'instant qui termine une guerre : doit-on considérer l'instant où la reddition vient d'être signée ? L'instant où le dernier coup de fusil est tiré ? On peut noter que ce type de débat est envisageable même dans un cas comme (ii) (Karpov n'a-t-il pas déjà battu Kasparov à l'instant où il prend conscience du fait que la partie est gagnée ?). La différence entre (i) et (ii) est donc une différence de *plausibilité* : il existe bien un temps ponctuel où les alliés battent l'Allemagne ; les critères à employer pour déterminer ce temps ponctuel ne sont cependant pas codifiés précisément, si bien que toute affirmation sur le sujet semble douteuse.

En revanche, l'observation de Verkuyl montre que les ajouts temporels ponctuels ne peuvent pas être utilisés comme un test fiable pour la distinction accomplissement/achèvement ; il faudrait au contraire un moyen de tester le caractère temporellement étendu de la situation décrite. Or, aucun ajout ne semble avoir cet effet. Les ajouts temporels de la forme *de  $t_1$  à  $t_2$*  se combinent aussi difficilement avec les phrases d'accomplissement qu'avec les phrases d'achèvement (17).

- (17) a. ?? De huit heures à midi, Jean est allé à Paris.  
 b. \*De huit heures à midi, Jean a atteint le sommet.

Les ajouts de la forme *entre  $t_1$  et  $t_2$*  se combinent sans difficulté avec les deux types de phrases, mais ils n'indiquent pas l'intervalle auquel la situation décrite a lieu, mais un intervalle plus large ; ainsi, (18a) implique (18b).

- (18) a. Entre neuf heures et onze heures, Jean est allé à Paris / a atteint le sommet.  
 b. Entre huit heures et midi, Jean est allé à Paris / a atteint le sommet.

La distinction entre phrases d'accomplissement et phrases d'achèvement ne peut donc pas être testée simplement en utilisant des ajouts temporels.

### 8.2.3.2 Une difficulté pour la délimitation des classes

Indépendamment du problème précédent, le test des ajouts temporels ponctuels ne fonctionne pas bien pour le français.

- (19) a. (#A 15h32), Jean a été malade.  
 b. (#A 15h32); Jean a marché.  
 c. (#A 15h32), Jean est allé a Paris.  
 d. (A 15h32), Jean a atteint le sommet.

La difficulté se situe ici en (19a) : même au passé composé, il est impossible d'obtenir autre chose qu'une lecture inchoative en ajoutant un ajout temporel ponctuel à une phrase d'état.

Les exemples (19) illustrent une difficulté générale : comme on l'a vu dans le paragraphe 8.2.1.3, au moins certains temps du français sont sensibles à l'aspect de la phrase dans laquelle ils apparaissent. Jusqu'ici, j'ai supposé implicitement que le passé composé n'était pas sensible à l'aspect. Mais rien ne garantit que ce soit le cas. Plus généralement, rien ne garantit qu'il existe en français des temps qui ne sont pas sensibles à l'aspect <sup>7</sup>.

Deux explications sont donc possibles pour la différence entre (12a) et (19a) : soit la distinction phrase d'état / phrase d'activité n'est pas pertinente en français ; soit le passé

---

7. Le futur est le candidat le plus plausible au statut de temps non-sensible à l'aspect.

composé du français, contrairement au passé anglais, est sensible à l'aspect. L'argument du paragraphe suivant montre que c'est la seconde hypothèse qui est correcte : il existe en effet d'autres raisons d'opérer une distinction état / activité en français.

### 8.2.3.3 Autres tests

Si le test des ajouts ponctuels ne va pas sans poser de problèmes, il existe d'autres tests qui sont plus efficaces ; les phrases d'état ne peuvent pas être compléments des verbes *finir* et *passer une heure à*, contrairement aux phrases d'activité :

- (20) a. \*Jean a fini d'être malade.  
 b. Jean a fini de marcher.
- (21) a. \*Jean a passé une heure à être malade.  
 b. Jean a passé une heure à marcher.

De même pour les phrases d'achèvement et les phrases d'accomplissement :

- (22) a. \*Jean a fini d'atteindre le sommet.  
 b. Jean a fini d'aller à Paris.
- (23) a. \*Jean a passé une heure à atteindre le sommet.  
 b. Jean a passé une heure à aller à Paris.

La raison pour laquelle ces deux verbes sélectionnent les activités et les accomplissements est un mystère pour l'instant. Cependant, si on maintient la méthodologie initiale, ces contrastes doivent être expliqués par la théorie de l'aspect ; il doit donc exister une propriété aspectuelle qui distingue les états des activités d'une part, et les accomplissements des achèvements d'autre part<sup>8</sup>.

## 8.3 Les unités classées pour l'aspect

Les classes aspectuelles étant déterminées, il reste à savoir quelles sont les unités linguistiques qui sont caractérisées par cette classification. Jusqu'ici, on a supposé que les phrases étaient classifiées par les classes aspectuelles. Il faut donc déterminer si cette hypothèse est correcte, et si elle est suffisamment générale.

Avant de poursuivre, il est nécessaire de bien distinguer la question explorée ici, des unités linguistiques classées pour l'aspect, de la question de la composition aspectuelle. Il

---

8. Comme le note Verkuyl (1993), il est clair que *passer une heure* et *finir* ne sont compatibles qu'avec des verbes agentifs. Toutefois, l'agentivité ne peut pas être responsable du contraste entre accomplissements et achèvements ; comme le note Jayez (1996), certains achèvements clairs, comme *claquer la porte*, sont clairement compatibles avec les adverbes d'intention (par exemple *délibérément*), et sont donc compatibles avec l'agentivité.

est clair que différents types d'unités sont susceptibles de contribuer à la construction de la classe aspectuelle d'une phrase. Cela n'implique cependant pas que ces unités reçoivent elles-mêmes une classe aspectuelle : une autre propriété sémantique peut être responsable de cet effet. Ce paragraphe est consacré spécifiquement aux unités qui reçoivent une classe aspectuelle.

### 8.3.1 Les verbes ne sont pas les seules unités classées pour l'aspect

Soient les contrastes suivant :

- (24) a. Jean a regardé le tableau pendant dix minutes.  
 b. \*Jean a regardé le tableau en dix minutes.
- (25) a. \*Jean a acheté le tableau pendant dix minutes.  
 b. Jean a acheté le tableau en dix minutes.

Ce type de contraste tend à prouver que les verbes sont classés pour l'aspect, puisque la seule unité qui varie en (24–25) est le verbe. Il a pu amener certains auteurs à considérer que seuls les verbes sont classés pour l'aspect<sup>9</sup> : si les verbes sont le seul élément déterminant pour l'aspect, il est inutile de supposer que la classification aspectuelle s'étend aux phrases. On parlera alors de verbes d'état, d'activité, d'accomplissement ou d'achèvement.

Il est cependant clair que les verbes ne peuvent pas être les seules expressions classées pour l'aspect : il est bien connu que la compatibilité avec les ajouts de durée est sensible à la classe sémantique des arguments du verbe. Pour ne citer que les cas les plus étudiés, le type sémantique des groupes nominaux objet (26) et sujet (27), des GP locatifs argumentaux (28) ont une influence sur la compatibilité avec les ajouts de durée.

- (26) a. #Jean a acheté trois tableaux pendant une heure.  
 b. Jean a acheté des tableaux pendant une heure.
- (27) a. #Trois coureurs ont passé la ligne d'arrivée pendant 10 minutes.  
 b. Des coureurs ont passé la ligne d'arrivée pendant 10 minutes.
- (28) a. #Jean a poussé la voiture dans le fond du garage pendant une heure.  
 b. Jean a poussé la voiture vers le garage pendant une heure.

La conclusion est claire : les verbes ne peuvent pas être les seules unités qui sont classées pour l'aspect ; puisque les compléments et les sujets ont une influence sur la compatibilité d'une phrase avec un ajout de durée, les phrases doivent être classées pour l'aspect.

---

9. Verkuyl attribue cette position à Vendler, mais Vendler n'est pas si clair.

### 8.3.2 Les phrases ne peuvent pas être les seules unités classées pour l'aspect

Les dépendants du verbe ayant une influence sur l'aspect, l'hypothèse la plus simple est de considérer que l'aspect est une classification des phrases: la phrase (29a) a une certaine propriété aspectuelle qui la rend incompatible avec un ajout en *pendant* (29b) mais pas avec un ajout en *en* (29c).

- (29) a. Jean est allé à Paris.  
 b. \* Jean est allé à Paris pendant une heure .  
 c. Jean est allé à Paris en une heure.

Cette hypothèse rencontre cependant plusieurs difficultés. Si l'aspect est une classification des phrases, toutes les phrases doivent pouvoir être classées. Or, le test des ajouts de durée ne permet pas de déterminer la classe aspectuelle de toutes les phrases: en particulier, il ne permet pas de déterminer la classe aspectuelle d'une phrase contenant déjà un ajout de durée, ceux-ci ne pouvant pas être répétés :

- (30) \* Jean est allé à Paris en une heure (en/pendant) une heure.

Afin de déterminer la classe aspectuelle de (29c), on doit donc se tourner vers l'autre test disponible, celui des temps du passé. Or, on constate que le test des temps du passé donne des résultats surprenants avec les phrases contenant un ajout de durée. D'après le paragraphe 8.2, les ajouts de durée en *pendant* et l'imparfait ont la même restriction de sélection: ils se combinent avec les phrases duratives. De même, les ajouts en *en* et le passé simple se combinent avec des phrases terminatives. On s'attend donc à rencontrer l'imparfait avec les ajouts en *pendant*, et le passé simple avec les ajouts en *en*. Ce n'est pas le cas :

- (31) a. Jean fut malade pendant une heure.  
 b. #Jean était malade pendant une heure.  
 (32) a. Jean alla à Paris en une heure.  
 b. #Jean allait à Paris en une heure.

On constate que, contrairement à ce qui était attendu, l'imparfait ne se combine pas facilement avec un ajout en *pendant*: la seule interprétation disponible pour (31b) est une interprétation itérative. C'est la phrase au passé simple, (31a), qui reçoit l'interprétation de base; or on avait constaté qu'en l'absence de l'ajout de durée, la phrase correspondante (10b) n'était interprétable qu'avec un glissement interprétatif (inchoatif).

Les exemples (31–32) montrent que les ajouts de durée eux-mêmes ont une influence sur la classification aspectuelle d'une phrase: une phrase contenant un ajout de durée n'a

pas nécessairement la même classe aspectuelle que la phrase correspondante sans ajout de durée. Il n'est donc pas possible d'associer une classe aspectuelle unique à une phrase : la phrase (31a) comporte une unité qui est classée comme durative, et qui justifie l'emploi de *pendant une heure* ; mais elle comporte également une unité qui est classée comme terminative, et qui justifie l'emploi du passé simple.

### 8.3.3 Théories dualistes de l'aspect

Les données présentées dans le paragraphe précédent ont amené de nombreux auteurs à opérer une distinction entre deux types d'informations aspectuelles : aspect situationnel et point de vue (Smith, 1991) ; télicité et caractère borné (Depraetere, 1995) ; aspect interne et aspect externe (Verkuyl, 1993). Ces distinctions correspondent *grosso modo* à la distinction traditionnelle entre mode d'action (*Aktionsart*) et aspect, utilisée par exemple par Vet (1994). Ces partitions de l'information aspectuelle peuvent recevoir au moins trois interprétations distinctes :

- (33) a. Les deux types d'information aspectuelle correspondent à deux dimensions indépendantes de classification des phrases.
- b. Les deux types d'information aspectuelle correspondent à deux *niveaux* d'analyse : les unités classées par la première sont incluses dans les unités classées par la seconde.

Les auteurs cités plus haut ne sont pas toujours explicites quand à leurs choix ; il semble que Depraetere (1995) et Smith (1991) utilisent l'interprétation (33a), alors que Vet (1994) utilise l'interprétation (33b). Verkuyl (1993) n'est pas absolument explicite sur ce point, et semble osciller entre les deux interprétations. Dans ce qui suit, j'examine les deux interprétations possibles, pour conclure que ni l'une ni l'autre n'est satisfaisante. J'utilise le vocabulaire de Verkuyl, bien que les observations s'appliquent à l'ensemble des études citées.

#### 8.3.3.1 Définition

Selon Verkuyl, l'aspect interne n'est sensible qu'à la combinaison du verbe et de ses arguments, alors que l'aspect externe est sensible à la présence d'ajouts de durée. Le test des ajouts de durée permet donc d'établir une première classification aspectuelle, la classification de l'aspect interne des phrases ; et cette première classification est indépendante de la classification de l'aspect externe<sup>10</sup>.

10. Verkuyl justifie sa position en soutenant que les principes qui permettent de déterminer l'aspect interne d'une phrase à partir de ses constituants sont, jusqu'à preuve du contraire, distincts de ceux qui permettent de déterminer l'aspect externe. On peut noter qu'en l'absence d'arguments spécifiques allant dans ce sens, l'inverse est également vrai.

### 8.3.3.2 Deux dimensions

Il est possible de rendre compte de (31–32) en faisant jouer la distinction entre aspect interne et aspect externe : si les ajouts de durée sélectionnent l'aspect interne de la phrase, alors le temps doit sélectionner l'aspect externe en (31a), puisque l'ajout de durée a une influence sur le choix du temps. Il est plus délicat de dire ce qui se passe en (10b), répété ici en (34) : au premier abord, c'est l'aspect interne de la phrase qui est sélectionné par le temps, puisqu'il n'y a pas d'ajout de durée. Le seul moyen d'expliquer ce qui se passe est de supposer que, en l'absence d'ajouts de durée, l'aspect interne et l'aspect externe sont identifiés. L'aspect interne et l'aspect externe ne sont donc pas deux dimensions d'analyse totalement indépendantes : elles sont sensibles aux mêmes types de propriétés.

(34) Jean fut malade.

De plus, comme le notent Moens et Steedman (1988), il est possible d'avoir dans une phrase plus d'un ajout de durée :

(35) Pendant dix ans, Jean alla à Paris en une heure.

La distinction aspect interne / aspect externe ne permet pas de rendre compte de cette possibilité : puisque le temps et les deux ajouts de durée sélectionnent une information aspectuelle, il doit exister au moins trois informations aspectuelles distinctes dans cette phrase. Il faut donc multiplier les aspects externes : un pour chaque ajout de durée présent dans la phrase<sup>11</sup>.

La distinction de Verkuyl ne permet donc pas de distinguer deux dimensions d'analyse : d'une part, tout indique que les deux dimensions seraient sensibles aux mêmes propriétés. D'autre part, dans la mesure où une phrase peut contenir plusieurs ajouts de durée, deux dimensions ne sont pas suffisantes.

### 8.3.3.3 Deux niveaux

Une autre possibilité est d'interpréter la distinction entre aspect interne et aspect externe comme une distinction de niveau d'analyse : les unités syntaxiques auxquelles les deux types d'information sont associés sont distinctes. C'est visiblement ce que Verkuyl a en tête quand il pose que « l'étude de l'aspect interne concerne la relation entre un verbe et ses arguments » (Verkuyl, 1993, p. 14), alors que l'étude de l'aspect externe concerne le rôle des modificateurs adverbiaux<sup>12</sup>. Mais, contrairement à ce que Verkuyl

11. Dans le même esprit que Verkuyl, Vet (1994) distingue non pas deux, mais cinq niveaux d'analyse aspectuelle. Dans la mesure où son dispositif n'introduit qu'un niveau pour les ajouts de durée, il rencontre les mêmes difficultés que celui de Verkuyl.

12. Cf. aussi Vet (1994), qui distingue des « strates prédicatives » de plus en plus incluant intégrant l'information aspectuelle associée au verbe et à ses arguments, puis aux ajouts de durée, etc.

semble supposer, il n'est pas possible d'identifier un constituant comme étant le locus de la construction de l'aspect interne : comme on vient de le voir, le temps n'entre pas dans la construction de l'aspect interne, alors qu'il est réalisé morphologiquement sur le verbe. Dans un modèle lexicaliste de la grammaire, il n'existe donc pas de constituant qui soit à la fois suffisamment petit pour ne pas inclure le temps et suffisamment grand pour inclure le sujet et les compléments<sup>13</sup>. De manière plus intéressante, les ajouts de durée peuvent avoir une interaction complexe avec les compléments du verbe ; par exemple, en (36), le quantifieur *trois maisons* peut prendre sa portée au-dessus de l'ajout *en deux heures* (paraphrase b) :

- (36) Jean a visité trois maisons en deux heures.
- a. En deux heures, Jean a visité trois maisons.
  - b. Il y a trois maisons que Jean a visité en deux heures.

Si les quantifieurs peuvent prendre leur portée au-dessus des ajouts de durée, il ne peut y avoir de constituant qui prenne en compte l'interprétation des compléments et pas celle des ajouts de durée.

Dès lors, il n'est pas clair que la distinction entre aspect interne et aspect externe ait une pertinence théorique : certes, il est nécessaire de reconnaître qu'une phrase peut contenir plusieurs constituants classés pour l'aspect. Mais il n'y a pas de raison de penser que ces objets sont au nombre de deux.

#### 8.3.3.4 Conclusion

La distinction de types d'information aspectuelle ne semble donc pas être fondée : les temps du passé et les ajouts de durée sont sensibles aux mêmes types de propriétés ; il n'existe pas de constituant syntaxique associable à chaque type d'information ; et la focalisation sur l'un des types d'information oblige à exclure des données cruciales.

### 8.3.4 La classification aspectuelle est une classification sémantique

Le paragraphe précédent a établi qu'il est nécessaire de pouvoir distinguer plusieurs objets associés à une phrase qui reçoivent une classe aspectuelle, et que ces objets ne peuvent pas être associés à des constituants de manière simple. Le locus des distinctions aspectuelles n'est donc pas définissable syntaxiquement.

L'alternative est claire : si les classes aspectuelles ne peuvent pas être associées aux constituants, elles peuvent être associées à des objets sémantiques intervenant dans la construction compositionnelle du contenu d'une phrase. Afin d'éviter toute confusion entre

---

13. Cette objection ne tient pas si on adopte un modèle non-lexicaliste : le temps peut être introduit comme une tête fonctionnelle qui c-commande la projection verbale.

les classes aspectuelles conçues comme une classification des phrases ou comme une classification des objets sémantiques, je réserve les termes *terminatif/duratif* à la classification des phrases, et j'utilise *télique/atélique* pour classer les objets sémantiques. Une phrase est donc terminative si et seulement si l'objet sémantique qui lui est associé est télique.

Dans une telle approche de l'aspect, il est possible de résoudre les difficultés rencontrées dans le paragraphe précédent<sup>14</sup>. Supposons que la phrase (37a) reçoit l'analyse sémantique (37b) :

- (37) a. Jean dort pendant une heure.  
 b. ps(pendant-1-h(dormir(jean)))
- (38) a. dormir(jean)  
 b. pendant-1-h(dormir(jean))

En (37b), ps est la contribution sémantique du passé simple. On peut supposer que les objets sémantiques (38a) et (38b) font tous deux l'objet d'une classification aspectuelle : (38a) est atélique, alors que (38b) est télique. Les prédicats ps et pendant-1-h sélectionnent tous deux la classe aspectuelle de leur argument : ps demande un argument télique, alors que pendant-1-h demande un argument atélique. On peut donc expliquer pourquoi (37a) est grammaticale, alors que (39a) ne l'est pas (sauf glissement interprétatif) : (38a) ne vérifie pas les restrictions imposées par ps à son argument.

- (39) a. # Jean dort.  
 b. ps(dormir(jean))

Poser que l'aspect classe certains objets sémantiques permet donc d'éviter les difficultés liées à la distinction aspect interne/ aspect externe. Les constituants ne sont classés pour l'aspect qu'indirectement ; tout constituant qui décrit un objet sémantique classé pour l'aspect est indirectement associé à la classe aspectuelle de cet objet. Les unités sensibles à l'aspect (temps et ajouts de durée) décrivent des prédicats qui sélectionnent la classe aspectuelle de l'objet sémantique qu'ils prennent pour argument. Rien n'impose que cet objet sémantique soit le contenu d'un constituant.

La classification aspectuelle ne s'applique donc pas aux phrases à proprement parler : une phrase est susceptible de contenir plusieurs descriptions d'éventualité enchâssées les unes dans les autres. Cependant, il existe une description unique qui sert d'argument au temps, et qui peut être considérée comme *la* description associée à la phrase. En ce sens, il est possible de dériver une classification des phrases à partir de la classification des éventualités.

---

14. L'analyse présentée ici est une version simplifiée de l'analyse de H. de Swart (1998), qui est présentée plus en détail dans le paragraphe 8.4.5.

### 8.3.5 Conclusion

Dans ce paragraphe, j'ai montré que la recherche d'une caractérisation syntaxique des unités classées pour l'aspect aboutissait à une impasse : la classification aspectuelle s'applique à des objets qui ne sont pas des unités syntaxiques reconnues ; une même unité syntaxique est susceptible de plusieurs classifications aspectuelles. Il est donc préférable de poser que la classification aspectuelle s'applique à des objets sémantiques, et ne s'applique qu'indirectement aux unités syntaxiques associées à un objet sémantique qui fait l'objet d'une classification.

Afin de confirmer la validité de cette approche de l'aspect, deux points doivent être précisés. D'une part, on a supposé que *certain*s objets sémantiques faisaient l'objet d'une classification aspectuelle, mais il est clair que ce n'est pas le cas de tous les objets sémantiques. Il reste donc à caractériser la classe des objets sémantiques qui font l'objet de la classification. Une caractérisation possible est envisagée dans la section suivante. D'autre part, pour que l'analyse soit viable, il est nécessaire de disposer d'une théorie de l'interface syntaxe / sémantique qui autorise un constituant à fournir plusieurs objets sémantiques distincts : par exemple, si (37b) est l'analyse de (37a), il n'existe pas d'objet sémantique unique qui est la dénotation du verbe *dormit*. Je présente dans la section 8.5 une analyse de l'aspect à l'interface syntaxe / sémantique qui vérifie ce critère.

## 8.4 Aspect et éventualités

### 8.4.1 Problématique

Dans la section précédente, j'ai montré que la classification aspectuelle s'applique à des objets sémantiques ; il reste à déterminer quels sont les objets sémantiques qui sont classés.

Un grand nombre d'études récentes ont appuyé l'analyse de l'aspect sur la notion d'éventualité. Supposons que toute phrase fait référence à une éventualité (un état ou un événement) ; la contribution sémantique de la phrase est une *description* de cette éventualité. Par exemple, la phrase (40a) fait référence à une éventualité et décrit cette éventualité comme étant une éventualité dans laquelle Jean dort. Le rôle du temps de la phrase est de relier l'éventualité décrite à sa description, et de situer l'éventualité décrite par rapport au moment de l'énonciation ; (41) précise l'interprétation de l'imparfait (*imp*) dans une telle approche<sup>15</sup>.

- (40) a. Jean dormait.  
 b. *imp*(dormir(jean))

---

15. «  $\rightarrow_t$  » note la précédence temporelle

(41)  $\text{imp}(D) \rightarrow \exists e[D(e) \wedge e \prec_t \text{maintenant}]$

La phrase (42a) pose que l'éventualité décrite est une éventualité où Jean dort pendant une heure ; puisque  $\text{dormir}(\text{jean})$  est une description d'éventualité, l'ajout *pendant une heure* prend lui-même pour argument une description d'éventualité.

(42) a. Jean dort pendant une heure.  
b.  $\text{ps}(\text{pendant-1-h}(\text{dormir}(\text{jean})))$

On peut maintenant poser que les unités classées pour l'aspect sont les *descriptions d'éventualité*. Cette hypothèse assure que les unités appropriées sont classées pour l'aspect. Les phrases sont indirectement classées pour l'aspect, en ce sens que l'on peut associer à chaque phrase une description unique qui détermine ses propriétés aspectuelles : la description qui est l'argument de la relation temporelle ( $\text{imp}$  en (40),  $\text{ps}$  en (42)). Les verbes sont également classés indirectement : à chaque verbe correspond un prédicat qui, combiné avec ses arguments, fournit une description d'éventualité. Enfin, les ajouts de durée fournissent une description d'éventualité une fois combinés avec leur argument.

Les études de l'aspect basées sur la notion d'éventualité s'opposent sur un point : certains auteurs posent qu'à la classification des *descriptions* correspond une classification des éventualités elles-mêmes. À l'inverse, Krifka (1992, 1998) soutient que seules les descriptions sont classées pour l'aspect. Krifka justifie sa position par l'existence d'exemples comme (43) :

(43) a. Jean mangea trois pommes.  
b. Jean mangeait des pommes.

(43a) est terminative, alors que (43b) est durative. Comme le note Krifka, si la notion d'éventualité qui est mise en jeu dans l'analyse de l'aspect est similaire à la conception quotidienne des événements, (43a) et (43b) peuvent faire référence à une même éventualité. Les éventualités ne peuvent donc pas être classées pour l'aspect, puisqu'une même éventualité peut être décrite par une description télique ou une description atélique.

L'argumentation de Krifka dépend crucialement d'une interprétation particulière de la notion d'éventualité : il est tout à fait concevable de construire une notion d'éventualité qui distingue les éventualités décrites par (43a) et (43b), tout en encodant le fait que ces deux éventualités sont similaires.

Dans le reste de ce chapitre, je supposerai que la classification aspectuelle s'applique non seulement aux descriptions mais également aux éventualités elles-mêmes. Ce choix n'a pas d'incidence directe sur l'analyse des phrases examinées jusqu'ici, mais permet de simplifier la spécification de l'interface syntaxe/sémantique présentée dans la section 8.5. Cette hypothèse sera abandonnée dans la section 9 : l'analyse de l'aspect en sémantique

des situations présentée dans la section 9.3 est incompatible avec l'idée selon laquelle les éventualités sont classées pour l'aspect.

#### 8.4.2 La classification aspectuelle des verbes

Dans la section 8.3, on a vu que le type sémantique des GN argumentaux présents dans une phrase est susceptible d'influencer sa classification aspectuelle :

- (44) a. #Jean a acheté trois tableaux pendant une heure.  
b. Jean a acheté des tableaux pendant une heure.

Ce type de données a été l'objet d'études très détaillées dans des cadres sémantiques variés ; cf. par exemple Krifka (1992), Verkuyl (1993), White (1994), Jackendoff (1996) pour ne citer que les plus célèbres. La principale généralisation est la suivante :

- (45) a. Certains verbes peuvent donner lieu à des phrases terminatives ou duratives selon le type sémantique de leurs GN argumentaux (*acheter*).  
b. Certains verbes ne donnent lieu qu'à des phrases duratives, quel que soit le type de leurs GN argumentaux (*dormir*).  
c. Il n'y a pas de verbes qui ne donnent lieu qu'à des phrases terminatives.

Si on admet que les classes aspectuelles sont des propriétés des descriptions d'éventualité, la question se pose de déterminer comment la sémantique lexicale du verbe et les propriétés sémantiques des déterminants concourent à la construction d'une description d'éventualité d'un certain type. Deux approches peuvent être envisagées : soit les verbes sont eux-mêmes des descriptions d'éventualité qui reçoivent une classe aspectuelle ; et les GN prennent cette description d'éventualité pour argument, fournissant une nouvelle description d'éventualité (Krifka, 1992). Soit les verbes ne reçoivent une classe aspectuelle qu'en combinaison avec leurs arguments ; dans ce cas, la propriété des verbes qui détermine les classes aspectuelles auxquels ils sont susceptibles de donner lieu n'est pas une classe aspectuelle (Verkuyl, 1993).

Le choix entre ces deux alternatives est délicat. Toutefois, l'existence d'exemples comme (36), répété ici en (46a), semble favoriser la première solution :

- (46) a. Jean a visité trois maisons en deux heures.  
i. En deux heures, Jean a visité trois maisons.  
ii. Il y a trois maisons que Jean a visité en deux heures.  
b. Jean a visité des maisons en deux heures.  
i. \*En deux heures, Jean a visité des maisons.  
ii. Il y a des maisons que Jean a visité en deux heures.

En (46a), on a vu que le GN quantifié *trois maisons* peut prendre sa portée au-dessus de l'ajout de durée *en deux heures*. Si l'ajout de durée prend une description d'éventualité comme argument, on est forcé d'admettre que le verbe fournit une description d'éventualité indépendamment du GN. En (46b), la situation est encore plus nette : la phrase n'est pas ambiguë, et, dans la seule interprétation possible, le quantifieur *des maisons* a portée large sur l'ajout *en deux heures*. Dans cette phrase, il doit donc exister une description d'éventualité télique qui sert d'argument à l'ajout *en deux heures*, et qui ne prend pas en compte la contribution du quantifieur. On est donc forcé de poser que le verbe *visiter* reçoit une classe aspectuelle indépendamment de son complément.

J'admettrai donc que les verbes eux-mêmes sont des descriptions d'éventualité, au sens suivant : les verbes dénotent des relations prenant pour argument une éventualité et un certain nombre d'autres entités. La propriété obtenue en instanciant chaque place argumentale de la relation est une description d'éventualité ; la classe aspectuelle de cette description est caractéristique du verbe. Par exemple : le verbe *visiter* dénote une relation à trois places  $\lambda y \lambda x \lambda e \text{visiter}(e,x,y)$ . La description d'éventualité correspondante  $\lambda e \text{visiter}(e,x,y)$  est télique, pour tout  $x$  et  $y$ . Par extension, on peut donc dire que le verbe *visiter* est une description d'éventualité télique.

### 8.4.3 Analyse des GN comme descriptions d'éventualité

L'analyse proposée suppose que les groupes nominaux quantifiés sont eux aussi des descriptions d'éventualité prenant pour argument d'autres descriptions d'éventualité ; cette hypothèse est nécessaire pour rendre compte du fait que (46a) reçoit deux interprétations distinctes : *trois maisons* doit à la fois pouvoir être l'argument de *en une heure* et pouvoir prendre *en une heure* pour argument.

Une telle hypothèse n'est pas canonique : les groupes nominaux quantifiés sont habituellement analysés comme des quantifieurs généralisés, c'est-à-dire des propriétés de propriétés d'individus. Cependant, Cooper (1996) propose, pour des raisons totalement indépendantes de l'analyse de l'aspect, une analyse des groupes nominaux qui a les caractéristiques nécessaires. L'analyse de Cooper est formulée en sémantique des situations, et fera l'objet d'une présentation détaillée dans l'annexe A. Je ne donne ici qu'une présentation minimale de cette analyse.

Traduite dans les termes de cette section, l'analyse de Cooper pose que les groupes nominaux décrivent des prédicats qui prennent pour argument une description d'éventualité pour donner une autre description d'éventualité. L'analyse d'une phrase comme (47a) est donc (47b) :

- (47) a. Trois hommes entrèrent.  
 b.  $\text{ps}(e, \text{trois}(\lambda x. [\text{homme}(x)], \lambda x \lambda e \text{entrer}(e,x)))$

Cette analyse permet de rendre compte d'ambiguïtés de portée telles que celle qui est illustrée en (46a) : les quantifieurs combinés avec leurs arguments et les ajouts de durée combinés avec leurs arguments ont le même type sémantique, celui des descriptions d'éventualité. On s'attend donc à ce que deux relations de portées distinctes soient disponibles.

- (48) a.  $\text{pcomp}(e, \text{en-2-h}(\text{trois}(\lambda x. [\text{maison}(x)], \lambda x \lambda e' \text{visiter}(e', j, x))))$   
 b.  $\text{pcomp}(\text{trois}(\lambda x. [\text{maison}(x)], \lambda x [\text{en-2-h}(\lambda e'' \text{visiter}(e'', j, x))]))$

Enfin, cette analyse peut permettre de rendre compte des propriétés aspectuelles des groupes nominaux quantifiés ; il est possible de poser des contraintes comme les suivantes :

- (49) a.  $\forall x [\text{TÉLIQUE}(\lambda e D(e, x))] \wedge \leftrightarrow \text{TÉLIQUE}(\text{trois}(P, \lambda x \lambda e D(e, x)))$   
 Une description de la forme *trois N* est télique si et seulement si son argument est télique.  
 b.  $\text{ATÉLIQUE}(\text{des}(P, D))$   
 Une description de la forme *des N* est toujours atélique, quel que soit son argument.

L'hypothèse selon laquelle les classes aspectuelles sont des propriétés des descriptions d'éventualité est donc compatible avec une analyse de l'impact aspectuel des groupes nominaux quantifiés ; mieux, elle peut permettre de rendre compte des cas où un GN quantifié prend sa portée plus haut qu'un ajout de durée ; cas qui sont problématiques pour une approche comme celle de Verkuyl (1993), qui suppose une différence fondamentale entre les propriétés aspectuelles des quantifieurs et des ajouts de durée.

#### 8.4.4 Les opérateurs aspectuels

Les GN quantifiés ne sont pas les seules unités qui sont susceptibles de contraindre la classe aspectuelle d'une phrase. Il existe un certain nombre d'unités qui prennent en entrée une description d'éventualité pour donner une autre description d'éventualité, éventuellement d'un type différent. J'appelle ces unités des *opérateurs aspectuels*.

##### 8.4.4.1 Opérateurs aspectuels explicites

Comme on l'a vu ci-dessus, les ajouts de durée sont des opérateurs aspectuels : les ajouts en *pendant* se combinent avec une description d'éventualité atélique pour donner une description d'éventualité télique ; les ajouts en *en* se combinent avec une description d'éventualité télique pour donner une description de même type. D'autres types d'unités sont susceptibles du même type d'analyse ; j'examine rapidement quelques exemples ci-dessous.

**Ajouts de fréquence** Les ajouts de fréquence s'analysent naturellement comme des expressions qui prennent pour argument une description d'éventualité, et indiquent qu'il existe une multiplicité d'éventualités qui vérifient cette description. Il est moins évident que l'ajout de fréquence combiné avec son argument doit lui-même être une description d'éventualité. Les données de l'aspect militent cependant en faveur d'une analyse de ce type. Considérons l'exemple (50a). Le verbe fournit une description d'éventualité téléique *Jean faire le tour du lac* (50b)<sup>16</sup>. Par contre, la combinaison du verbe avec l'ajout de fréquence *tous les matins* fournit une description atélique (50c). L'ajout de fréquence doit donc être un opérateur aspectuel : il prend en entrée une description d'éventualité éventuellement téléique, et donne en sortie une description d'éventualité atélique.

- (50) a. Jean a fait le tour du lac à la course tous les matins.  
 b. En/\*pendant une heure, Jean a fait le tour du lac à la course.  
 c. \*En/pendant dix ans, Jean a fait le tour du lac à la course tous les matins.

On peut noter que cette analyse ne s'applique pas qu'aux ajouts de fréquence explicitement quantificationnel, mais s'applique également aux adverbes de fréquence.

- (51) a. Jean a souvent fait le tour du lac à la course.  
 b. En/\*pendant une heure, Jean a fait le tour du lac à la course.  
 c. \*En/pendant dix ans, Jean a souvent fait le tour du lac à la course.

**Verbes aspectuels** Il est bien connu que les verbes dits « aspectuels » (*commencer*, *finir*, etc.) sélectionnent la classe aspectuelle de leur complément. Par exemple, *commencer* ne peut pas prendre pour complément une description d'achèvement ; *finir* refuse non seulement les descriptions d'achèvement, mais également les descriptions d'état.

- (52) a. Jean a commencé à être malade à ce moment là.  
 b. Jean a commencé à pousser la voiture.  
 c. Jean a commencé à écrire son livre.  
 d. \*Jean a commencé à remarquer le tableau.
- (53) a. \*Jean a fini d'être malade ce jour là.  
 b. Jean a fini de pousser la voiture.  
 c. Jean a fini d'écrire son livre.  
 d. \*Jean a fini de remarquer le tableau.

---

16. Dans les discussions informelles, j'utilise des « phrases » à l'infinitif pour désigner les descriptions d'éventualité fournies par les verbes. L'agrammaticalité de ces « phrases » a l'avantage de faire ressortir le fait que ce sont des étiquettes pour des objets sémantiques, et non des signes linguistiques.

Il est donc naturel de poser que les verbes aspectuels prennent pour argument une description d'éventualité. Mais les verbes aspectuels peuvent eux-même être modifiés par d'autres opérateurs aspectuels, comme des ajouts de durée ou de fréquence ; et ils peuvent évidemment servir d'argument aux temps.

- (54) a. En quelques minutes, Jean a fini de pousser la voiture.  
b. Tous les matins, Jean commençait à écrire un livre.

Les verbes aspectuels doivent donc non seulement prendre pour argument une description d'éventualité, mais aussi fournir une autre description susceptible de servir d'argument à un opérateur aspectuel ou à un temps. Ce sont donc des opérateurs aspectuels.

**Le progressif** Le progressif anglais s'analyse également naturellement comme un opérateur aspectuel (55a) : il sélectionne la classe aspectuelle de son argument, qui ne peut (normalement) pas être une description d'état (55b) ; et il renvoie une description d'éventualité<sup>17</sup> qui peut servir d'argument à un autre opérateur aspectuel (55c) ou au temps (55a).

- (55) a. John was writing a book.  
b. # John was being sick.  
c. John was writing a book for two years.

**Conclusion** Dans ce paragraphe, on a vu que la classe des opérateurs aspectuels explicites ne se limitait pas aux ajouts de durée ; les ajouts de fréquence, les verbes aspectuels et le progressif s'analysent également naturellement comme des opérateurs aspectuels. Cette liste n'est pas exhaustive ; en particulier, le paragraphe suivant montre qu'il existe des opérateurs aspectuels implicites.

#### 8.4.4.2 Opérateurs aspectuels implicites

On a vu plus haut qu'il existe des *glissements interprétatifs* qui rendent interprétable une phrase qui serait mal formée en l'absence de ce glissement. Je rappelle les trois types de glissements qui ont été observés : l'*inchoatif* décrit le commencement d'un événement (56a) ; l'*itération* décrit une multiplicité d'événements (56b) ; le *progressif* décrit une éventualité qui *peut* mais ne *doit* pas être une phase préliminaire d'une éventualité téléquie (56c).

- (56) a. Jean a été malade en une heure.  
b. Jean est allé à Paris pendant dix ans.

---

17. Dans la théorie la plus populaire, le progressif décrit un *état progressif* associé à un événement ; cf. Smith (1991) ; Glasbey (1998) pour une alternative.

c. Jean allait à Paris quand il a eu un accident.

Moens et Steedman (1988) ont noté que les glissements interprétatifs avaient un statut similaire à celui des opérateurs aspectuels : ils font passer d'une classe aspectuelle à une autre. Cette similarité est particulièrement évidente quand on compare le français et l'anglais : en anglais, le progressif est un opérateur aspectuel explicite ; en français, c'est un glissement interprétatif. Les glissements interprétatifs ont donc le statut d'*opérateurs aspectuels implicites*.

Moens et Steedman (1988) vont plus loin et supposent que les glissements interprétatifs sont des *opérateurs de coercion*. Le passage suivant est explicite sur ce point<sup>18</sup> :

For example, we shall argue below that the progressive auxiliary demands that its argument be a process, which it predicates as ongoing. If it is combined with an event type that isn't a process [...] then *it will cause that original event to be reinterpreted* as a process.[...]

The phenomenon of change in the aspectual type of a proposition *under the influence* of modifiers like tenses, temporal adverbials, and aspectual auxiliaries is of central importance to the present account. We shall talk of such modifiers as functions which “*coerce*” their inputs to the appropriate type, by a loose analogy with type-coercion in programming languages.

(Moens et Steedman, 1988, p. 17)

Quoi que Moens et Steedman (1988) ne soient pas explicites sur ce point, ce type de formulation, et l'emploi du terme de *coercion*, laissent entendre que les glissements interprétatifs n'interviennent jamais que pour rendre interprétable une phrase qui serait mal formée dans le cas contraire. Il n'est pas clair que ce soit le cas. Par exemple, il n'est pas clair que (57a) ne puisse pas avoir, en plus de sa lecture ordinaire d'accomplissement, une lecture itérative ; la lecture itérative est forcée par la présence de l'ajout de durée en (57b), mais elle semble être également disponible en son absence en (57a).

- (57) a. Jean est allé à Paris.  
b. Jean est allé à Paris pendant dix ans.

Dans ce qui suit, je ferai l'hypothèse que les glissements interprétatifs sont simplement des opérateurs aspectuels implicites et n'ont pas besoin d'un conflit de type pour être disponibles.

L'analyse des glissements interprétatifs comme des opérateurs aspectuels implicites permet de rendre compte d'un grand nombre de données difficiles. En particulier, ils permettent de rendre compte du fait qu'un glissement interprétatif peut avoir soit portée large,

---

18. *Process* est le terme employé par Moens et Steedman (1988) pour désigner les activités au sens de Vendler. La mise en valeur est la mienne.

soit portée étroite par rapport à un opérateur aspectuel explicite. En (58a), l'opérateur d'itération est appliqué à l'accomplissement décrit par *Jean aller à Paris*, pour donner une description d'éventualité atélique, qui peut à son tour être combinée avec l'ajout en *pendant*. En (58b), la situation est identique, à ceci près que l'opérateur d'itération prend pour argument l'éventualité télique obtenue en appliquant l'opérateur aspectuel *en moins de deux heures* à *Jean aller à Paris*. Enfin, en (58c), au moins deux opérateurs implicites sont mis en jeu : l'éventualité atélique *Jean dormir* est d'abord changée en éventualité télique par l'opérateur inchoatif ; le résultat est l'argument de *en moins de dix minutes*, et on obtient donc une nouvelle éventualité atélique. Celle-ci est l'argument de l'opérateur d'itération, et le résultat peut donc servir d'argument à l'ajout de durée *pendant dix ans*.

- (58) a. Jean est allé à Paris pendant dix ans.  
           pdt-10-ans(iter(Jean-aller-à-Paris))
- b. Jean est allé à Paris en moins de deux heures pendant dix ans  
           pdt-10-ans(iter(en-m-2-h (Jean-aller-à-Paris)))
- c. Jean a dormi en moins de dix minutes pendant dix ans.  
           pdt-10-ans(iter(en-m-10-min (inch(Jean-dormir))))

#### 8.4.5 Analyse des temps

H. de Swart (1998) se base sur l'analyse de Moens et Steedman (1988) pour proposer une analyse des contrastes entre l'imparfait et le passé simple. (59) résume les trois points cruciaux de son analyse :

- (59) a. Les temps prennent pour argument une description d'éventualité et renvoient une proposition ; plus précisément, ils posent qu'il existe une éventualité qui vérifie la description fournie par leur argument, et spécifient la localisation temporelle de cette éventualité par rapport au moment de l'énonciation.
- b. Certains temps sélectionnent la classe aspectuelle de la description d'éventualité avec laquelle ils se combinent. Spécifiquement, le passé simple sélectionne une éventualité télique, alors que l'imparfait sélectionne une éventualité atélique.
- c. Le *progressif* est au nombre des opérateurs aspectuels implicites du français.

(59a) est l'hypothèse qui avait déjà été faite dans le paragraphe 8.3.4. Le point crucial est (59b) : il permet d'expliquer les glissements interprétatifs associés au passé simple et à l'imparfait. Considérons le cas de la description d'éventualité *Jean être malade*. Cette description est atélique : elle peut donc servir d'argument à l'imparfait (60a), mais pas au passé simple. (60b) ne peut donc être interprétable que si un opérateur aspectuel implicite fournit une description d'éventualité télique associée à la description fournie par le verbe.

L'opérateur inchoatif fournit une telle description ; (60b) est donc acceptable, avec une interprétation inchoative.

- (60) a. Jean était malade.  
           imp(Jean-être-malade)  
       b. Jean fut malade. ps(inch(Jean-être-malade))

Passons maintenant au cas de la description *Jean aller à Paris*. Cette description étant télique, elle peut servir d'argument au passé simple (61a), mais pas à l'imparfait. Pour rendre (61b) interprétable, il faut s'assurer que l'argument de l'imparfait est atélique. Il y a au moins deux moyens d'arriver à ce résultat : soit on applique à la description *Jean aller à Paris* l'opérateur d'itération, soit on lui applique l'opérateur progressif.

- (61) a. Jean alla à Paris.  
           ps(Jean-aller-à-Paris)  
       b. Jean allait à Paris.  
           imp(iter(Jean-aller-à-Paris))  
           imp(prog(Jean-aller-à-Paris))

L'analyse de H. de Swart rend donc compte de manière élégante du contraste entre le progressif anglais et l'imparfait. Dans les deux langues, le progressif est un opérateur aspectuel ; en anglais, il est explicite, alors qu'il est implicite en français. Par ailleurs, le passé anglais n'impose pas de restriction sur son argument, alors que l'imparfait exige qu'il soit une éventualité atélique. Il en découle que l'imparfait est compatible à la fois avec les lectures progressives et les lectures itératives, alors que le progressif anglais refuse les lectures itératives.

L'analyse de H. de Swart permet en outre de rendre compte du paradoxe identifié dans le paragraphe 8.3.2 : alors que les ajouts de durée en *pendant* se combinent, comme l'imparfait, avec les éventualités atéliques, l'imparfait n'est compatible avec un ajout en *pendant* qu'en présence d'un glissement interprétatif ; c'est le passé simple qui permet d'obtenir l'interprétation de base en présence d'un ajout en *pendant*. Ces données sont attendues si les ajouts en *pendant* prennent pour argument une description atélique, mais renvoient une description télique.

- (62) a. Jean fut malade pendant trois jours.  
           ps(pdt-3-j(Jean-être-malade))  
       b. Jean était malade pendant trois jours.  
           ps(iter(pdt-3-j(Jean-être-malade)))

Dans le reste de ce chapitre, j'adopte l'analyse des temps de H. de Swart (1998).

### 8.4.6 Bilan

Le cadre d'analyse de l'aspect proposé dans cette section pose que les descriptions d'éventualité jouent un rôle central à tous les niveaux dans la composition aspectuelle. Je résume les principales propositions :

- (63)
- a. Les verbes fournissent des descriptions d'éventualité.
  - b. Les opérateurs aspectuels explicites (ajouts de durée, verbes aspectuels, ajouts de fréquence) fournissent des fonctions des descriptions d'éventualité dans les descriptions d'éventualité.
  - c. Les glissements interprétatifs sont l'effet d'opérateurs aspectuels implicites qui ont le même type sémantique que les opérateurs aspectuels explicites.
  - d. Les temps prennent pour argument une description d'éventualité et renvoient une proposition.
  - e. Les GN quantifiés prennent pour argument une relation entre un individu et une éventualité, et renvoient une description d'éventualité.

Cette uniformité des types sémantiques assure que GN quantifiés, opérateurs explicites et opérateurs implicites peuvent avoir, en principe, n'importe quelles relations de portées ; et que le temps, qui est la seule unité qui ne fournit pas une description d'éventualité, prend nécessairement la portée la plus large. Evidemment, la contribution sémantique d'un item particulier peut rendre certaines combinaisons d'opérateurs impossibles. Par exemple, il est clair que le progressif ne peut pas prendre portée large par rapport à un ajout de durée : (64a) n'a pas la lecture (64b), selon laquelle Jean est engagé dans une activité qui pourrait l'amener à aller à Paris en une heure.

- (64)
- a. Jean allait à Paris en une heure.
  - b.  $\text{imp}(\text{prog}(\text{en-1-h}(\text{aller-à-Paris})))$

Les restrictions de ce type méritent de faire l'objet d'une étude indépendante, qui ne peut être entamée ici. L'approche générale de la composition aspectuelle présentée dans cette section constitue un cadre naturel pour l'étude de ces restrictions.

La possibilité de construire un cadre unifié pour l'analyse de l'aspect confirme l'intérêt de l'hypothèse selon laquelle l'aspect n'est pas une propriété des constituants syntaxiques, mais des objets sémantiques : on a constaté que des unités syntaxiquement hétérogènes jouaient des rôles similaires dans la composition aspectuelle. Face à un tel constat, il est naturel de supposer que ces unités syntaxiquement hétérogènes ont des contributions sémantiques de même type, et que le calcul de l'aspect s'appuie entièrement sur les objets sémantiques associés aux unités.

Le cadre d'analyse proposé dans cette section a des implications importantes pour la sémantique combinatoire en général : le cadre proposé suppose que toute unité qui peut prendre la portée la plus large dans une phrase doit fournir une description d'éventualité, et que toute unité qui peut prendre la portée la plus étroite (c'est-à-dire, qui prend directement le verbe dans sa portée) doit prendre pour argument une description d'éventualité. La section 2.4 a montré que tous les ajouts vérifient ces deux propriétés ; tous les ajouts doivent donc être analysés comme des descriptions d'éventualité, même s'ils n'ont pas d'effets aspectuels. L'évaluation de cette hypothèse dans le cas général est hors de portée de cette étude.

## 8.5 L'aspect à l'interface syntaxe/sémantique

La section précédente présente un cadre unifié pour l'analyse de l'aspect, qui attribue un rôle central aux descriptions d'éventualité. L'analyse proposée est restée très informelle sur la question de l'interface syntaxe / sémantique ; cette section vise à combler ce vide, en utilisant MRS.

### 8.5.1 Justification de l'utilisation de MRS

#### 8.5.1.1 L'analyse des temps

La définition d'une interface syntaxe/sémantique pour l'aspect pose un problème pour les approches lexicalistes de la syntaxe. Selon l'analyse de la section 8.4, l'élément fourni par le temps du verbe prend toujours portée large par rapport aux opérateurs aspectuels. Par exemple, le contenu de (65a) est (65b) :

- (65) a. Jean travailla pendant une heure.  
 b.  $ps(pdt-1-h(travailler(j)))$

Dans une approche non-lexicaliste de la syntaxe, il est simple de proposer une interface syntaxe / sémantique appropriée pour obtenir les relations de portée illustrées en (65b). On peut supposer que la structure syntaxique de (65a) combine le verbe avec l'ajout avant de le combiner avec le temps morphologique ; la phrase pourrait avoir la structure de la figure 8.2.

Une telle structure est en contradiction avec le lexicalisme strict, qui suppose que le temps morphologique est combiné avec la base verbale en morphologie, et que le verbe fonctionne comme un atome pour la syntaxe. Dans une approche lexicaliste, la structure la plus plausible pour (65) est 8.3. Dans cette structure, il n'existe pas de constituant qui englobe l'unité fournissant l'opérateur aspectuel (le GP *pendant une heure*) mais pas l'unité fournissant le temps (le verbe *travailla*).

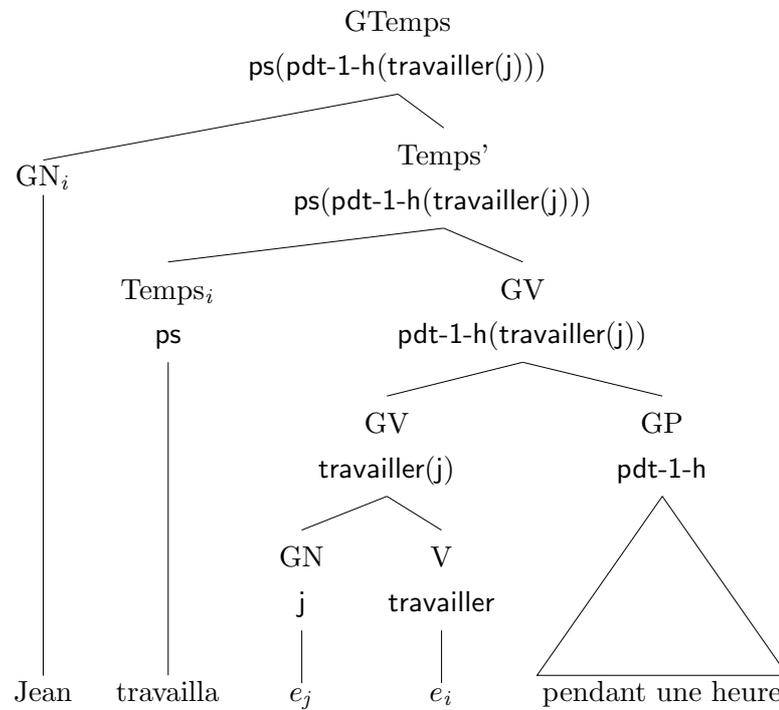


FIG. 8.2 – Structure possible pour (65) dans un cadre non-lexicaliste

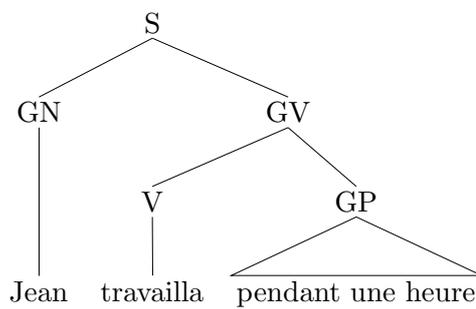


FIG. 8.3 – Structure de (65) dans un cadre lexicaliste

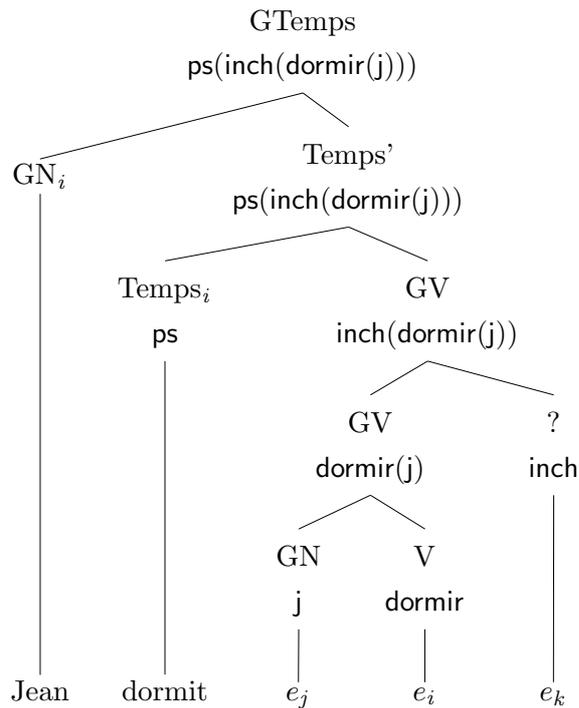


FIG. 8.4 – Structure possible pour (66) avec catégories vides

Cet exemple montre que, si on veut maintenir l'hypothèse lexicaliste, il est nécessaire de recourir à un mécanisme d'interface syntaxe / sémantique sophistiqué pour rendre compte de la combinatoire verbe / ajout de durée. Plus précisément, il faut disposer d'un moyen de spécifier les relations de portée indépendamment de l'ordre de combinaison des unités.

### 8.5.1.2 L'analyse des opérateurs implicites

Les opérateurs implicites posent un problème du même type. On a vu que les opérateurs aspectuels implicites avaient un fonctionnement similaire à celui de certains ajouts (en particulier, les ajouts de durée et de fréquence). Dans un cadre qui admet l'existence de constituants sans réalisation phonologique explicite (catégories vides), il est tentant de poser que les opérateurs implicites ont pour source syntaxique un ajout sans réalisation phonologique. Par exemple, on peut proposer la structure 8.4 pour (66a). Dans un cadre comme HPSG, qui tente d'éliminer le recours aux constituants sans réalisation phonologique, l'analyse des opérateurs implicites pose donc problème.

- (66) a. Jean dort.  
 b.  $\text{ps}(\text{inch}(\text{dormir}(j)))$

## 8.5.1.3 Vers une solution

Je propose d'éliminer ces difficultés en utilisant la flexibilité autorisée par MRS dans la spécification de l'interface syntaxe / sémantique.

Supposons que l'entrée lexicale de *travailla* en (65) est partiellement décrite par (67) :

$$(67) \left[ \begin{array}{l} \text{PHON} \quad \text{travailla} \\ \text{STR-ARG} \quad \langle \text{GN}_{\boxed{2}} \rangle \\ \text{CONT} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{CLÉ} \quad \boxed{3} \\ \text{RELS} \quad \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} ps-rel \\ \text{CROCHET} \quad \text{crochet} \\ \text{PORTÉE} \quad \text{crochet} \end{array} \right] \boxed{3} \left[ \begin{array}{l} travailler-rel \\ \text{CROCHET} \quad \text{crochet} \\ \text{ACT} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

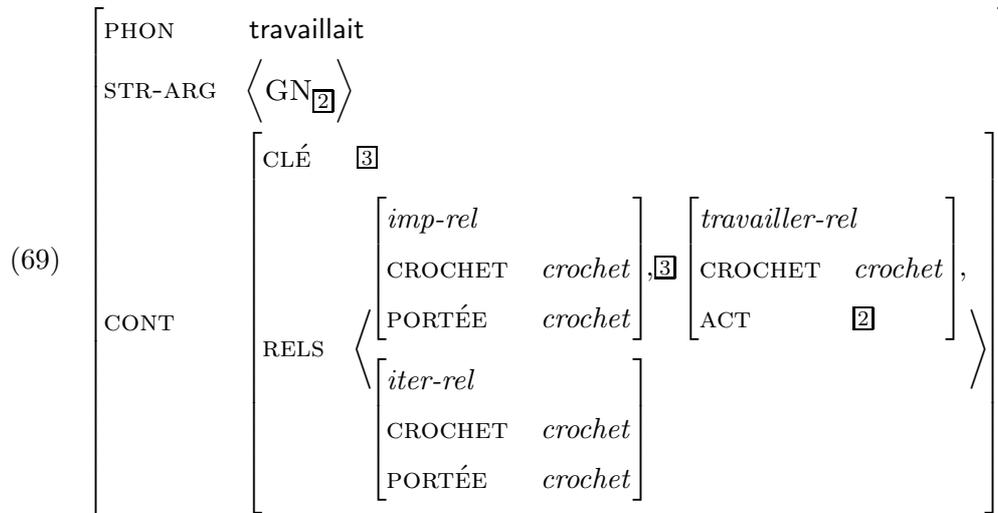
Dans cette représentation, *ps-rel* est la valeur sémantique du passé simple, et *travailler-rel* est la relation clé du verbe *travailler*. La relation temporelle est bien introduite dans la sémantique dès le lexique, au niveau de l'entrée lexicale du verbe. Cependant, rien ne contraint la portée que va prendre cette relation : celle-ci est laissée libre. Rien n'interdit donc qu'elle prenne dans sa portée des relations fournies par d'autres constituants de la phrase. Si on n'ajoute aucune contrainte supplémentaire, on obtient la liste de relations (68a) pour la phrase complète (65a)<sup>19</sup>. (68b), où *ps-rel* prend l'ajout dans sa portée, est une résolution possible pour cette structure :

$$(68) \quad \text{a.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{l} ps-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{1} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} travailler-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{ACT} \quad \text{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} pdt-1-h-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{4} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{5} \end{array} \right] \right\rangle$$

$$\text{b.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{l} ps-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{1} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} travailler-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{ACT} \quad \text{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} pdt-1-h-rel \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{3} \end{array} \right] \right\rangle$$

Le cas des opérateurs implicites peut être traité de manière similaire : de même qu'on pose que chaque verbe a une relation temporelle sur sa liste RELS, on peut poser que la liste RELS d'un verbe peut contenir un nombre quelconque d'opérateurs aspectuels. Par exemple, (69) est une des entrées lexicales possibles pour *travaillait* :

19. Pour simplifier, j'analyse le nom propre comme une constante et l'ajout de durée comme un atome syntaxique



Encore une fois, si on ne pose aucune contrainte supplémentaire, rien ne contraint la portée de l'opérateur implicite ; par exemple, l'opérateur *iter-rel* peut prendre sa portée plus haut qu'un ajout de durée, comme en (70).

- (70) a. (Tous les matins,) Jean travaillait pendant une heure.  
 b.  $\text{imp}(\text{iter}(\text{pdt-1-h}(\text{Jean travailler})))$

En utilisant MRS, il est donc possible de donner une analyse de l'aspect à l'interface syntaxe/sémantique qui respecte le lexicalisme strict et ne repose pas sur des constituants sans réalisation phonologique. Les paragraphes qui suivent détaillent la solution esquissée ici.

### 8.5.2 Avertissement

Dans cette section, comme dans le chapitre 6, j'utilise une version de MRS fortement simplifiée qui ne permet de rendre compte que d'un ensemble limité de données. La version utilisée ici ne fournit que des moyens limités pour contraindre les relations de portée entre deux relations  $r_1$  et  $r_2$ ; pour l'essentiel, soit les relations de portée entre  $r_1$  et  $r_2$  sont non-contraintes, soit  $r_1$  prend (le crochet de)  $r_2$  pour argument.

Cette limitation est clairement problématique. Par exemple, un ajout peut prendre une portée relativement libre à l'intérieur de la phrase locale dans laquelle il apparaît, mais ne peut pas prendre sa portée en dehors de cette phrase ; (71b) et (71c) sont des lectures possibles de (71a), mais (71d) n'en est pas une.

- (71) a. Jean a décidé de souvent faire le sale boulot sans protester.  
 b.  $\text{décider}(\text{j}, \text{souvent}(\text{sans-protester}(\text{faire-le-sale-boulot}(\text{j}))))$   
 c.  $\text{décider}(\text{j}, \text{sans-protester}(\text{souvent}(\text{faire-le-sale-boulot}(\text{j}))))$   
 d.  $\text{souvent}(\text{décider}(\text{j}, \text{sans-protester}(\text{faire-le-sale-boulot}(\text{j}))))$

Afin de rendre compte de ce type de restrictions, Copestake *et al.* (1997) introduisent dans les représentations des phrases plusieurs traits auxiliaires qui permettent la spécification de contraintes sur la portée moins grossières. L'analyse présentée ici est pleinement compatible avec cette approche. Cependant, mon objectif est ici de montrer la faisabilité d'une analyse de l'aspect à l'interface syntaxe / sémantique dans le cadre de HPSG, et non de produire une théorie générale de l'interface syntaxe/sémantique. J'ai donc choisi de me limiter à l'analyse de phrases simples qui ne font intervenir que peu de représentations sémantiques récursives, et pour lesquelles une version simplifiée de MRS est suffisante.

### 8.5.3 La dimension de la FLEXION

#### 8.5.3.1 Architecture générale

Le chapitre 6 a présenté un modèle de lexique hiérarchique reposant sur la distinction de trois dimensions de classification : la dimension des entrées lexicales type (UL-TYPE), la dimension des schémas d'arguments (SCHÉMA-ARG) et la dimension de la FLEXION. Dans les cas les plus simples, une instance d'entrée lexicale reçoit de son entrée lexicale type sa relation CLÉ et la liste de ses arguments de base ; elle reçoit de son schéma d'arguments une liste de GP argumentaux, et les relations de co-prédication associées (trait RELS-SUP). Jusqu'ici, la dimension de la flexion a été laissée de côté ; il a simplement été posé que la dimension de la flexion déterminait la forme phonologique de l'unité lexicale instance (trait PHON), et spécifiait, sur le trait RELS-FLEX, l'information temporelle associée à un type de flexion particulier. Les informations sémantiques fournies par les trois dimensions sont mises en commun dans la liste RELS :

$$(72) \quad \text{verbe} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CLÉ} & \boxed{1} \\ \text{RELS-ULT} & \boxed{2} \langle \dots, \boxed{1}, \dots \rangle \\ \text{RELS-SUP} & \boxed{3} \\ \text{RELS-FLEX} & \boxed{4} \end{array} \right]$$

Les outils formels nécessaires pour intégrer l'information temporelle et aspectuelle à l'analyse ont donc déjà été introduits ; il ne reste plus qu'à préciser la contribution des types de FLEXION.

La figure 8.5 esquisse l'organisation de la dimension de la FLEXION pour les verbes. Cette dimension se divise en deux sous-dimensions : ACCORD et TEMPS. Je ne dirai rien ici de la contribution spécifique des types d'ACCORD. Dans un premier temps, je ne considérerai que les instances de verbes qui ne sélectionnent pas de co-prédicateur, et sont donc des sous-types de *base*.

Dans l'analyse esquissée dans le paragraphe précédent, les relations temporelles et les opérateurs aspectuels implicites sont intégrés à la contribution sémantique des instances

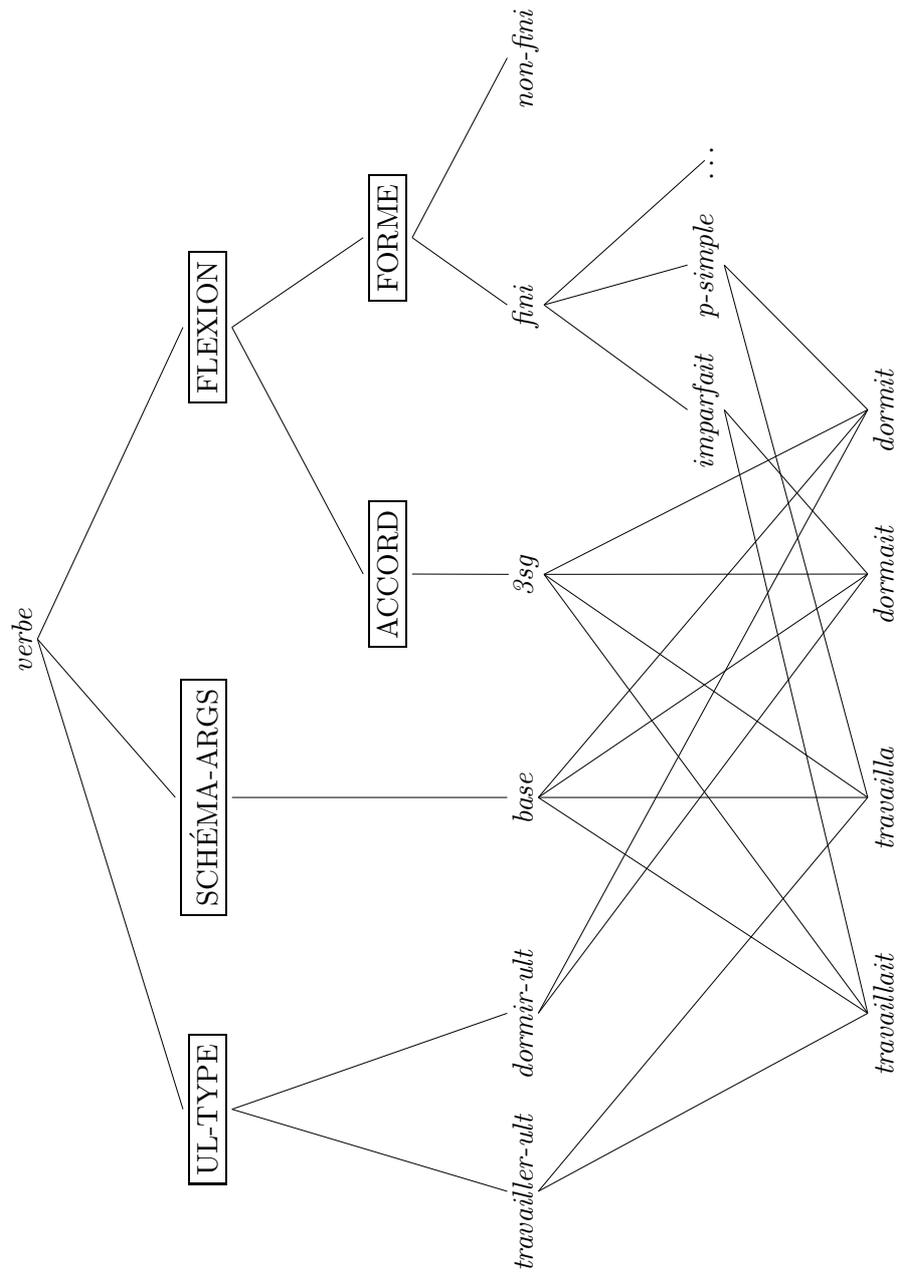


FIG. 8.5 – Organisation de la dimension de la flexion

de verbes. On obtient ce résultat en introduisant les relations en question sur la liste RELS-FLEX de tous les verbes finis<sup>20</sup> :

$$(73) \quad fini \rightarrow \left[ \text{RELS-FLEX} \quad \langle temps-rel \rangle \oplus liste(opaspimp-rel) \right]$$

En (73), *temps-rel* est le supertype qui domine toutes les relations temporelles (*imp-rel*, *ps-rel*, etc.), et *opaspimp-rel* est le supertype qui domine tous les opérateurs aspectuels implicites (*prog-rel*, *inch-rel*, *iter-rel*, etc.). Tout verbe fini a donc dans sa contribution sémantique une unique relation temporelle, et un nombre quelconque (éventuellement nul) d'opérateurs aspectuels implicites. Les sous-types de *fini* précisent l'identité de la relation temporelle qu'ils fournissent :

$$(74) \quad imparfait \rightarrow \left[ \text{RELS-FLEX} \quad \langle imp-rel \rangle \oplus liste(opaspimp-rel) \right]$$

$$(75) \quad p-simple \rightarrow \left[ \text{RELS-FLEX} \quad \langle ps-rel \rangle \oplus liste(opaspimp-rel) \right]$$

La contrainte (72), en conjonction avec (73–75), assure donc que chaque verbe fini a sur sa liste de relations une unique relation temporelle et un nombre quelconque d'opérateurs aspectuels.

### 8.5.3.2 Relations temporelles et aspectuelles

Le cadre général d'interface syntaxe / sémantique étant défini, il reste à préciser comment l'approche de l'aspect présentée dans la section 8.4 peut être formulée dans les termes de MRS. En particulier, il faut trouver un moyen de formuler les notions d'éventualité et de descriptions d'éventualité.

Pour ce faire, je m'inspire librement de l'analyse MRS présentée dans le paragraphe 6.3.4, en substituant la notion d'éventualité à la notion de situation<sup>21</sup>. Chaque relation qui fournit une description d'éventualité a donc le trait DÉCRIT, qui prend une valeur de type *éventualité*; c'est en particulier le cas des relations CLÉ des verbes. Par contre, les relations temporelles ne fournissent pas des descriptions d'éventualité : elles ne prennent donc pas le trait DÉCRIT. A titre d'exemple, je donne en (76) la relation CLÉ de travailler, et en (77) le schéma général des relations temporelles.

$$(76) \quad \left[ \begin{array}{l} travailler-rel \\ \text{DÉCRIT} \quad éventualité \\ \text{ACT} \quad \quad individu \end{array} \right]$$

20. Une étude empirique détaillée est nécessaire pour déterminer quelle est la contribution temporelle et aspectuelle des temps non-finis. Je laisse ce problème de côté.

21. Dans le chapitre 9, les éventualités seront réanalysées comme des situations.

$$(77) \quad temps-rel \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{ÉVLIÉE} & \text{éventualité} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \\ \text{TEMPS} & \text{temps} \end{array} \right]$$

Je suppose que les relations temporelles prennent un argument TEMPS, et que celui-ci est identifié dans l'entrée lexicale des verbes à l'indice contextuel spécifiant le moment de l'énonciation (78). Une relation temporelle est donc analysée comme une relation entre une description d'éventualité et un temps, qui spécifie qu'il existe une éventualité vérifiant la description et qui situe cette éventualité dans le temps par rapport au moment de l'énonciation.

$$(78) \quad fini \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{RELS-FLEX} \left\langle \left[ \begin{array}{l} temps-rel \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \right\rangle \oplus liste(opaspimp-rel) \\ \text{CONTEXTE} \mid \text{INDICES-CX} \mid \text{TEMPS} \quad \boxed{1} \end{array} \right]$$

A partir de (76) et (77), il est possible de donner une analyse des phrases qui ne mettent pas en jeu d'opérateurs aspectuels. L'unité lexicale instance *travaillait* de la figure 8.5 vérifie la contrainte (79a). Certaines occurrences de *travaillait* ont donc (79b) pour liste de relations.

$$(79) \quad \text{a.} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{RELS-ULT} \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \text{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \text{éventualité} \\ \text{ACT} & \text{individu} \end{array} \right] \right\rangle \\ \text{RELS-SUP} \left\langle \right\rangle \\ \text{RELS-FLEX} \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \text{imp-rel} \\ \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{ÉVLIÉE} & \text{éventualité} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \end{array} \right] \right\rangle \oplus liste(opaspimp-rel) \end{array} \right]$$

$$\text{b.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \text{imp-rel} \\ \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{ÉVLIÉE} & \text{éventualité} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} \text{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \text{éventualité} \\ \text{ACT} & \text{individu} \end{array} \right] \right\rangle$$

Dans la phrase (80a), l'argument ACTEUR du verbe est instancié comme *Jean*. La liste de relations de la phrase est identique à celle du verbe, et vérifie (80b).

(80) a. Jean travaillait

$$\text{b.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \text{imp-rel} \\ \text{CROCHET} & \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} & \text{éventualité} \\ \text{PORTÉE} & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} \text{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} & \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} & \text{éventualité} \\ \text{ACT} & \text{Jean} \end{array} \right] \right\rangle$$

Pour obtenir une interprétation pour (80a), il faut trouver un moyen de construire une structure MRS résolue à partir de (80b). Les contraintes sur les structures MRS résolues posées dans le paragraphe 6.2.5.4 sont rappelées en (81–82).

- (81) L'ensemble des crochets d'une représentation doit former un arbre :
- a. Un crochet ne peut pas être l'argument de plus d'une relation.
  - b. Un crochet ne peut pas être l'argument d'une relation qu'il étiquette.
  - c. Il existe exactement un crochet qui n'est l'argument d'aucune relation.
- (82) Si un crochet  $c$  est l'argument d'une relation, alors il existe au moins une relation étiquetée par  $c$ .

Etant donné les contraintes (81–82), une seule résolution de (80) est possible. *imp-rel* prend un crochet pour argument (2); la seule autre relation présente sur la liste RELS étant *travailler-rel*, le CROCHET de *travailler-rel* doit être identifié à la PORTÉE de *imp-rel*. La seule résolution possible identifie donc 1 à 3 :

$$(83) \left\langle \begin{array}{l} \textit{imp-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{éventualité} \\ \text{PORTÉE } \boxed{2} \end{array} \right\rangle, \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{DÉCRIT } \textit{éventualité} \\ \text{ACT } \textit{Jean} \end{array} \right]$$

On obtient donc bien la relation de portée souhaitée. Il reste cependant un problème : rien ne garantit que la valeur du trait ÉVLIÉE de *imp-rel* est identifiée à la valeur du trait DÉCRIT de *travailler-rel*. Autrement dit, rien ne garantit que le temps lie bien l'éventualité décrite par le verbe. Pour assurer que le liage a bien lieu, je pose les contraintes suivantes sur le liage des indices :

- (84) **Contraintes sur le liage des indices**
- a. Dans une structure MRS résolue, si l'indice  $x$  est la valeur d'un trait de liage d'une relation dont le crochet est  $c$ , alors il existe un crochet  $c'$  strictement dominé par  $c$  tel que  $x$  est la valeur d'un trait d'argument d'une relation dont le crochet est  $c'$ .
  - b. Dans une structure MRS résolue, un même indice ne peut pas être la valeur de plus d'un trait de liage.

(84) repose sur une distinction entre les traits de liage et les traits d'arguments d'une relation. ÉVLIÉE est un des traits de liage, et DÉCRIT est un des traits d'arguments.

Les deux contraintes (84) assurent que la relation *imp-rel* en (80b) doit lier un indice d'éventualité. Le seul indice d'éventualité disponible en (83) est l'indice de l'éventualité décrite par *travailler-rel* ; la seule résolution possible de (80b) est donc (85).

$$(85) \left\langle \left[ \begin{array}{l} \textit{imp-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} \quad \boxed{4} \textit{atélique} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{3} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{4} \end{array} \right] \right\rangle$$

Rien dans l'analyse proposée jusqu'ici ne permet d'encoder des contraintes aspectuelles: de la même manière que (85) est une représentation sémantique bien formée pour (80a), (86b) est une représentation sémantique bien formée pour (86a). Or, (86b) ne correspond pas à une lecture possible de (86a): un verbe atélique comme *travailler* n'est compatible avec le passé simple qu'en présence d'un opérateur aspectuel implicite.

(86) a. Jean travailla

$$\text{b.} \left\langle \left[ \begin{array}{l} \textit{ps-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} \quad \boxed{4} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{3} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{4} \\ \text{ACT} \quad \text{Jean} \end{array} \right] \right\rangle$$

Face à cette situation, deux approches sont envisageables. Les structures MRS ne sont que des *représentations* sémantiques des phrases, qui doivent ultimement être interprétées dans un modèle. On peut donc soutenir qu'il n'est pas nécessaire d'encoder directement les propriétés aspectuelles des descriptions dans les structures MRS, et que celles-ci sont des propriétés des *interprétations* de ces structures. Par exemple, on peut poser qu'une structure comme (86b) est bien formée, mais n'a pas d'interprétation, parce que l'interprétation de *ps-rel* ne peut pas prendre l'interprétation de *travailler-rel* pour argument. D'un autre point de vue, noter directement les propriétés aspectuelles dans les structures MRS clarifierait la présentation. Il faut simplement ne pas oublier qu'un tel exercice n'est qu'une notation, et doit ultimement être complété par une analyse des interprétations.

Dans le reste de ce chapitre, j'applique la deuxième stratégie, dans le but de clarifier la présentation<sup>22</sup>. Je propose donc de poser que le type d'indice *éventualité* a des sous-types correspondant aux différentes classes aspectuelles. Quand une relation prend un trait à valeur de type *éventualité*, elle peut donc préciser le sous-type de l'éventualité en question. En particulier, *imp-rel*, *ps-rel* et *travailler-rel* vérifient les contraintes suivantes (87):

$$(87) \begin{array}{l} \text{a. } \textit{imp-rel} \rightarrow [\text{ÉVLIÉE} \quad \textit{atélique}] \\ \text{b. } \textit{ps-rel} \rightarrow [\text{ÉVLIÉE} \quad \textit{télique}] \\ \text{c. } \textit{travailler-rel} \rightarrow [\text{DÉCRIT} \quad \textit{atélique}] \end{array}$$

22. Cette stratégie sera abandonnée dans le chapitre 9, où la compatibilité entre opérateur et description sera entièrement déterminée au niveau des interprétations.

Ces contraintes assurent que *travailler-rel* peut être l'argument de *imp-rel*, mais pas de *ps-rel* : la valeur du trait ÉVLIÉE de *ps-rel* et la valeur du trait DÉCRIT de *travailler-rel* ne peuvent pas être identifiées, puisqu'elles ont des types incompatibles. En conséquence, (86b) n'est pas une structure bien formée. Plus généralement, en vertu des contraintes (84), il n'y a pas moyen d'obtenir une structure MRS résolue bien formée à partir de (88) : cette structure ne comporte pas d'indice de type *atélique* que le trait ÉVLIÉE de *ps-rel* puisse lier.

$$(88) \left\langle \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ \text{CROCHET} & \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{2} \textit{atélique} \\ \text{PORTÉE} & \boxed{3} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ \text{CROCHET} & \boxed{4} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{5} \end{array} \right] \right\rangle$$

### 8.5.3.3 Opérateurs aspectuels implicites

Les opérateurs aspectuels ont en commun avec les temps qu'ils lient une variable d'éventualité et prennent une portée ; ils ont en commun avec les relations verbales qu'ils décrivent une éventualité. Certains opérateurs aspectuels précisent la classe aspectuelle de la situation qu'ils décrivent ou de la situation qu'ils lient. (89) précise les restrictions associées à différents opérateurs implicites<sup>23</sup>.

$$(89) \begin{array}{l} \text{a. } opaspimp-rel \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{DÉCRIT} & \textit{éventualité} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \\ \text{PORTÉE} & \textit{crochet} \end{array} \right] \\ \text{b. } iter-rel \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \end{array} \right] \\ \text{c. } inch-rel \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{atélique} \end{array} \right] \\ \text{d. } prog-rel \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \end{array} \right] \end{array}$$

La contrainte (73) assure qu'un verbe fini peut fournir un nombre quelconque d'opérateurs aspectuels implicites. A titre d'exemple, (90c) présente la liste de relations du verbe dans la phrase (90a) sous l'interprétation (90b). Dans ce cas particulier, un seul opérateur implicite, l'opérateur inchoatif, est présent sur la liste.

$$(90) \begin{array}{l} \text{a. Jean travailla} \\ \text{b. } ps(inch(travailler(j))) \end{array}$$

23. Une analyse plus détaillée devrait rendre compte du fait que le progressif ne peut pas prendre un état pour argument.

$$\text{c. } \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{DÉCRIT } \textit{atélique} \\ \text{ACT } \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{ps-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{2} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{télique} \\ \text{PORTÉE } \boxed{3} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{inch-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{4} \\ \text{DÉCRIT } \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{éventualité} \\ \text{PORTÉE } \boxed{5} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle$$

Les contraintes sur les structures MRS résolues (81–82) autorisent deux résolutions pour cette structure. Soit *ps-rel* a la portée la plus large, et *inch-rel* a une portée intermédiaire ( $\boxed{3}=\boxed{4}, \boxed{5}=\boxed{1}$ ); soit *inch-rel* a la portée la plus large, et *ps-rel* a une portée intermédiaire ( $\boxed{5}=\boxed{2}, \boxed{3}=\boxed{1}$ )<sup>24</sup>.

$$\begin{array}{l} (91) \text{ a. } \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{DÉCRIT } \textit{atélique} \\ \text{ACT } \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{ps-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{2} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{télique} \\ \text{PORTÉE } \boxed{3} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{inch-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT } \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{éventualité} \\ \text{PORTÉE } \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \\ \\ \text{b. } \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{1} \\ \text{DÉCRIT } \textit{atélique} \\ \text{ACT } \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{l} \textit{ps-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{5} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{télique} \\ \text{PORTÉE } \boxed{1} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{inch-rel} \\ \text{CROCHET } \boxed{4} \\ \text{DÉCRIT } \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE } \textit{éventualité} \\ \text{PORTÉE } \boxed{5} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array}$$

Les contraintes sur le liage des indices (84) assurent que seule la première solution est licite. En (91b), la relation *inch-rel* doit lier un indice d'éventualité qui soit l'argument d'une relation qui a portée plus étroite. Le seul indice disponible est la valeur de DÉCRIT de *travailler-rel*. Mais *ps-rel* doit également lier un indice d'éventualité. Deux relations ne

<sup>24</sup> *travailler-rel* a forcément la portée la plus étroite, puisque c'est la seule relation qui ne prend pas d'argument de type *crochet*.

pouvant pas lier le même indice, (91b) est mal formée. Par contre, en (91a), on a bien un indice pour chaque relation de liage : *ps-rel* peut lier l'éventualité décrite par *inch-rel*, et *inch-rel* lier l'éventualité décrite par *travailler-rel*.

(91a) est donc bien la seule résolution licite pour (90c), et les identifications d'indices en (92) doivent être appliquées. On obtient bien la lecture attendue : le passé simple prend pour argument l'opérateur inchoatif, et lie l'éventualité décrite par cet opérateur ; l'inchoatif prend pour argument la relation CLÉ, et lie l'éventualité décrite par cette relation.

$$(92) \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{travailler-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{1} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{5} \\ \text{ACT} \quad \text{Jean} \end{array} \right] \\ \left[ \begin{array}{l} \textit{inch-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{4} \\ \text{ÉVLIÉE} \quad \boxed{5} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle, \left[ \begin{array}{l} \textit{ps-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \boxed{2} \\ \text{ÉVLIÉE} \quad \boxed{4} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{3} \end{array} \right] \right\rangle$$

#### 8.5.4 Analyse des opérateurs aspectuels ajouts

L'analyse présentée jusqu'ici s'étend de manière naturelle aux phrases contenant des opérateurs aspectuels réalisés comme des ajouts, tels que les ajouts de durée ou de fréquence. Afin de simplifier la présentation, je traite ici les ajouts de durée comme des atomes syntaxiques et sémantiques. J'utilise donc l'entrée lexicale (93b) pour (93a) :

$$(93) \quad \text{a. pendant une heure}$$

$$\text{b.} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{TÊTE | MOD} \quad \left[ \begin{array}{l} \text{TÊTE} \quad v \\ \text{CLÉ} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{RELS} \quad \left\langle \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{l} \textit{pendant-1-h-rel} \\ \text{CROCHET} \quad \textit{crochet} \\ \text{DÉCRIT} \quad \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} \quad \textit{atélique} \\ \text{PORTÉE} \quad \textit{crochet} \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

Une caractéristique importante de (93b) est que l'argument de la relation *pendant-1-h-rel* n'est pas contraint ; en particulier, rien n'impose que *pendant-1-h-rel* prenne pour argument le contenu sémantique de l'unité que *pendant une heure* modifie.

L'analyse de (94) est donnée dans la figure 8.6. J'adopte pour les besoins de l'exposé l'analyse classique en HPSG de la syntaxe des ajouts : un ajout est combiné avec la tête

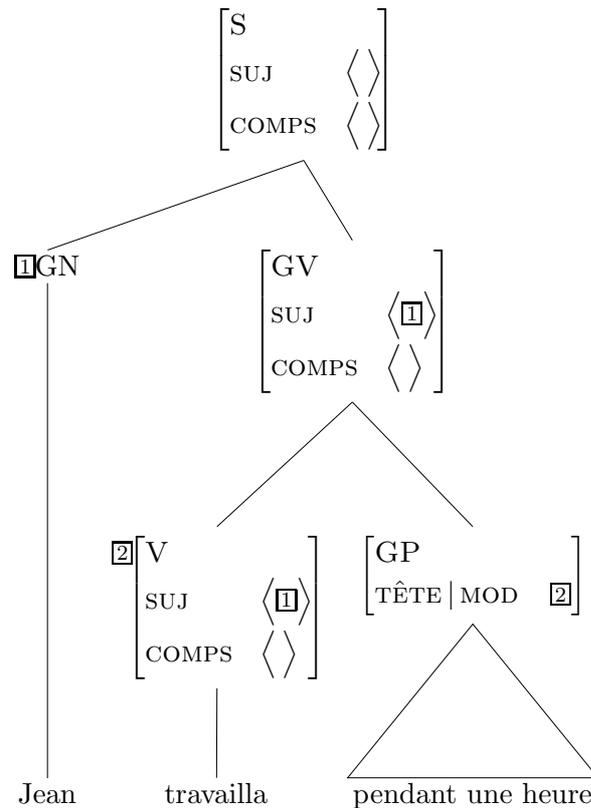


FIG. 8.6 – Analyse syntaxique de (94)

qu'il modifie par le type de syntagme *syntagme-tête-ajout*<sup>25</sup>.

(94) Jean travailla pendant une heure

(95) *syntagme-tête-ajout* →  $\left[ \begin{array}{l} \text{BR-TÊTE} \mid \text{SYNSEM} \quad \boxed{1} \\ \text{BR-N-TÊTE} \quad \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right]$

Si on suppose que l'occurrence de *travailla* en (94) a la liste de relations (96a), on obtient la liste de relation (96b) pour les nœuds GV et S. En vertu des contraintes de bonne formation sur les structures MRS résolues, la seule résolution possible de (96b) est (96a), qui correspond bien à la lecture de (94) notée en (97b).

(96) a. V

<sup>25</sup> Les limites de cette analyse sont bien connues, et ont été rappelées rapidement dans la section 2.2; en particulier, elle n'est satisfaisante que dans les cas où l'ajout apparaît à la périphérie d'un constituant dont le verbe est la tête (V, GV ou S). L'analyse des opérateurs aspectuels explicites proposée ici est pleinement compatible avec des traitements plus sophistiqués de la combinatoire verbe/ajout, comme  $\Omega$  paraître Abeillé et Godard  $\Omega$  paraître  $\Omega$  paraître, Bouma *et al.* (1999) ou Bonami (1998).

- $$\left( \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ DÉCRIT & \textit{atélique} \\ ACT & \textit{Jean} \end{array} \right] \right)$$
- b. GV,S
- $$\left( \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ DÉCRIT & \textit{atélique} \\ ACT & \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} pendant-1-h-rel & \\ CROCHET & \boxed{4} \\ DÉCRIT & \textit{télique} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{atélique} \\ PORTÉE & \boxed{5} \end{array} \right] \right)$$
- (97) a.  $\left( \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \acute{E}VLIÉE & \boxed{6} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ DÉCRIT & \boxed{7} \\ ACT & \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} pendant-1-h-rel & \\ CROCHET & \boxed{2} \\ DÉCRIT & \boxed{6} \\ \acute{E}VLIÉE & \boxed{7} \\ PORTÉE & \boxed{3} \end{array} \right] \right)$
- b. ps(pendant-1-h(travailler(j)))

### 8.5.5 Un exemple complexe

Afin d'illustrer l'interaction entre les ajouts et les opérateurs aspectuels implicites, je donne ci-dessous l'analyse de (98a) sous la lecture (98b).

- (98) a. Pendant un an, Jean travailla en dix minutes.  
 b. ps(pendant-1-an(iter(en-10-min(inch(travailler(j))))))

L'analyse syntaxique de (98a) est donnée dans la figure 8.7. L'occurrence de *travailla* en (98) a la liste de relations (99a). Les listes de relations des niveaux GV, S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> sont données en (99b–99c).

- (99) a. V
- $$\left( \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ DÉCRIT & \textit{atélique} \\ ACT & \textit{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} iter-rel & \\ CROCHET & \boxed{4} \\ DÉCRIT & \textit{atélique} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{5} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} inch-rel & \\ CROCHET & \boxed{6} \\ DÉCRIT & \textit{télique} \\ \acute{E}VLIÉE & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{7} \end{array} \right] \right)$$

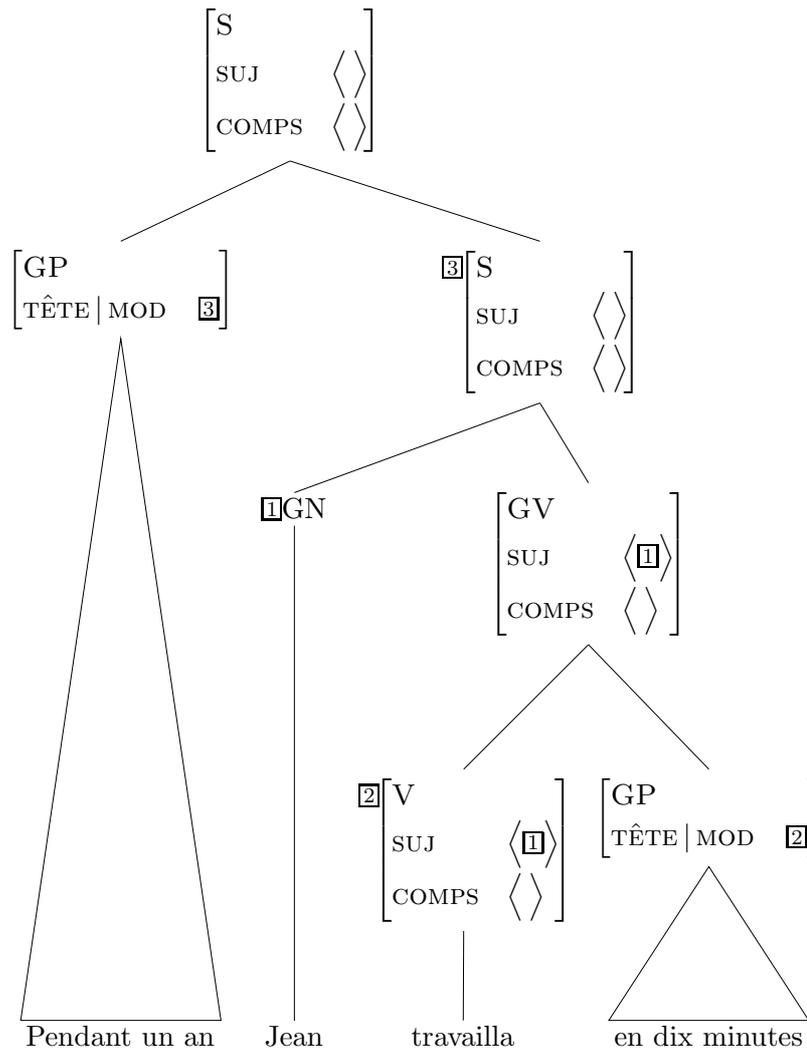


FIG. 8.7 – Analyse syntaxique de (98)

b. GV,  $S_1$ 

$$\left( \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ ACT & \text{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} iter-rel & \\ CROCHET & \boxed{4} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{5} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{ll} inch-rel & \\ CROCHET & \boxed{6} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{7} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} en-10-min-rel & \\ CROCHET & \boxed{8} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{9} \end{array} \right] \end{array} \right)$$

c.  $S_2$ 

$$\left( \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ ACT & \text{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} iter-rel & \\ CROCHET & \boxed{4} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{atélique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{5} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{ll} inch-rel & \\ CROCHET & \boxed{6} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{éventualité} \\ PORTÉE & \boxed{7} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} en-10-min-rel & \\ CROCHET & \boxed{8} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{9} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} pendant-1-an-rel & \\ CROCHET & \boxed{10} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{télique} \\ \text{ÉVLIÉE} & \textit{télique} \\ PORTÉE & \boxed{11} \end{array} \right] \end{array} \right)$$

(100), qui correspond à (98b), est bien une résolution possible pour (99c).

$$(100) \left( \begin{array}{l} \left[ \begin{array}{ll} ps-rel & \\ CROCHET & \boxed{1} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{12} \\ PORTÉE & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} travailler-rel & \\ CROCHET & \boxed{7} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{16} \\ ACT & \text{Jean} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} iter-rel & \\ CROCHET & \boxed{11} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{13} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{14} \\ PORTÉE & \boxed{5} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} inch-rel & \\ CROCHET & \boxed{9} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{15} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{16} \\ PORTÉE & \boxed{7} \end{array} \right], \\ \left[ \begin{array}{ll} en-10-min-rel & \\ CROCHET & \boxed{5} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{14} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{15} \\ PORTÉE & \boxed{9} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} pendant-1-an-rel & \\ CROCHET & \boxed{2} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{12} \\ \text{ÉVLIÉE} & \boxed{13} \\ PORTÉE & \boxed{11} \end{array} \right] \end{array} \right)$$

Il est intéressant de considérer toutes les résolutions concevables pour (99c). Si on ignore les contraintes sur les types d'éventualités, il existe 24 résolutions possibles pour (99c) : les seules résolutions possibles sont celles qui donnent la portée maximale à *ps-rel* et la portée minimale à *travailler-rel*, mais, *a priori*, les quatre autres relations peuvent être combinées dans n'importe quel ordre. Le typage des indices d'éventualités permet

d'éliminer 18 de ces résolutions ; par exemple, *ps-rel* ne peut pas lier l'indice d'éventualité de *iter-rel*, parce que la valeur pour ÉVLIÉE de *ps-rel* et la valeur pour DÉCRIT de *ps-rel* ont des types incompatibles (respectivement *télique* et *atélique*). Il reste donc six résolutions possibles, qui correspondent aux lectures hypothétiques (101) :

- (101) a.  $\text{ps}(\text{inch}(\text{iter}(\text{en-1O-min}(\text{pendant-1-an}(\text{travailler}(\text{j}))))))$   
 b.  $\text{ps}(\text{en-1O-min}(\text{inch}(\text{iter}(\text{pendant-1-an}(\text{travailler}(\text{j}))))))$   
 c.  $\text{ps}(\text{inch}(\text{en-1O-min}(\text{pendant-1-an}(\text{iter}(\text{travailler}(\text{j}))))))$   
 d.  $\text{ps}(\text{en-1O-min}(\text{inch}(\text{pendant-1-an}(\text{iter}(\text{travailler}(\text{j}))))))$   
 e.  $\text{ps}(\text{pendant-1-an}(\text{iter}(\text{en-1O-min}(\text{inch}(\text{travailler}(\text{j}))))))$   
 f.  $\text{ps}(\text{en-1O-min}(\text{pendant-1-an}(\text{iter}(\text{inch}(\text{travailler}(\text{j}))))))$

Parmi ces six lectures hypothétiques, seule (101e) est effectivement une lecture de (98a). L'analyse proposée est donc encore incomplète : elle prévoit pour (98a) des lectures qu'elle n'a pas. Cette difficulté n'est cependant pas liée à l'interface syntaxe / sémantique proposée, mais correspond à une limitation déjà notée en conclusion de la section 8.4 : toutes les restrictions sur les relations de portée entre opérateurs aspectuels n'ont pas été prises en compte.

### 8.5.6 Analyse des quantifieurs

Dans la section 8.4, j'ai posé que les GN quantifiés prennent pour argument des descriptions d'éventualité, et fournissent eux-mêmes une description d'éventualité. Il est donc nécessaire de modifier l'analyse des quantifieurs en MRS présentée dans le paragraphe 6.2.5.4.

Dans l'analyse présentée dans le paragraphe 6.2.5.4, les déterminants ont pour relation CLÉ une relation qui lie un indice d'individu, et prend deux crochets pour argument, correspondant à la restriction et à la portée du quantifieur :

$$(102) \quad \text{quant-rel} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{VLIÉE} & \text{indice} \\ \text{RESTR} & \text{crochet} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \end{bmatrix}$$

Les quantifieurs étant des descriptions d'éventualité, ils prennent également le trait DÉCRIT, qui prend pour valeur un indice d'éventualité ; puisqu'ils prennent pour argument une description d'éventualité, ils lient une variable d'éventualité par l'intermédiaire du trait ÉVLIÉE. Afin d'éviter toute confusion entre l'indice d'individu lié par le quantifieur et l'indice d'éventualité lié par le quantifieur, je renomme INDLIÉ le trait sélectionnant l'indice d'individu. (103) remplace donc (102) :

$$(103) \quad \text{quant-rel} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \text{éventualité} \\ \text{INDLIÉ} & \text{individu} \\ \text{ÉVLIÉE} & \text{éventualité} \\ \text{RESTR} & \text{crochet} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \end{array} \right]$$

L'identification de l'indice d'individu sélectionné par le trait INDLIÉ avec l'indice du nom et la valeur de l'argument approprié de la relation CLÉ du verbe est obtenue comme dans le paragraphe 6.2.5.4 : le quantifieur identifie lexicalement la valeur de INDLIÉ à la valeur de INST de la relation CLÉ du nom (104a). Le verbe identifie lexicalement la valeur de son trait d'argument à cette même valeur ; par exemple, l'unité lexicale type de *travailler* vérifie (104b).

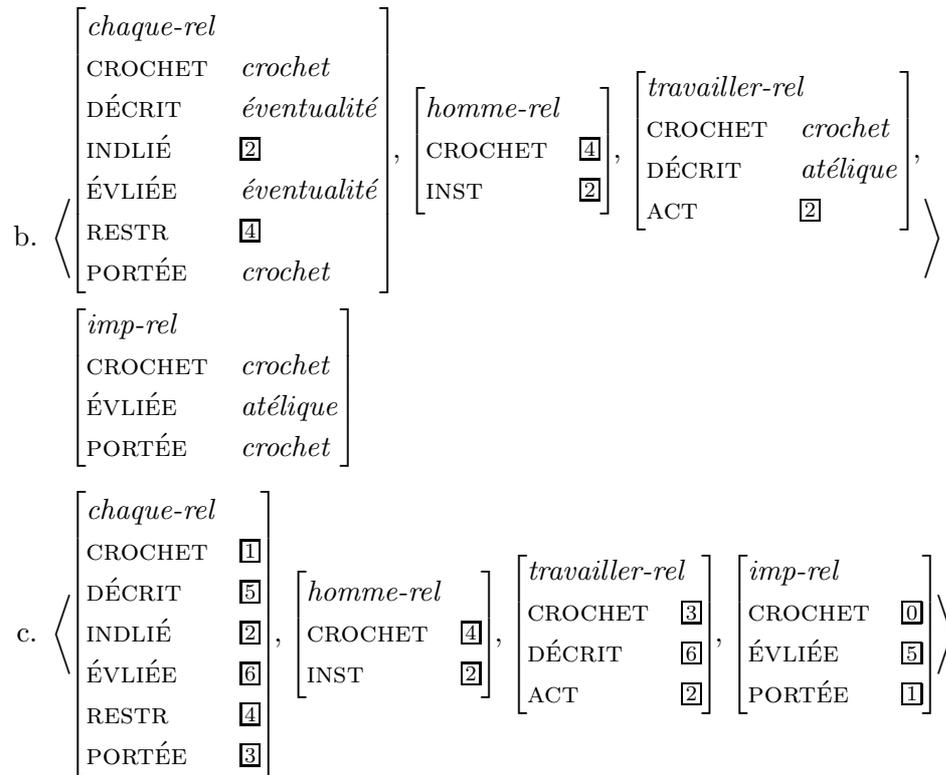
$$(104) \quad \text{a. } \text{dét-quant} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CLÉ} & \left[ \begin{array}{ll} \text{quant-rel} & \\ \text{INDLIÉ} & \boxed{1} \\ \text{RESTR} & \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{SPEC | CLÉ} & \left[ \begin{array}{ll} \text{CROCHET} & \boxed{2} \\ \text{INST} & \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

$$\text{b. } \left[ \begin{array}{ll} \text{STR-ARG} & \langle [\text{CLÉ | INST } \boxed{1}] \rangle \\ \text{CLÉ} & \left[ \begin{array}{ll} \text{travailler-rel} & \\ \text{ACT} & \boxed{1} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

L'analyse des phrases contenant des GN quantifiés est similaire à celle des phrases qui contiennent des opérateurs aspectuels explicites : les contraintes de bonne formation sur les structures MRS résolues assurent que les quantifieurs prennent leur portée entre la relation temporelle et la relation CLÉ du verbe<sup>26</sup>. L'analyse est illustrée rapidement en (105) : la liste de relations (105b) est associée à la phrase (105a). (105c) est la seule résolution possible de (105b).

(105) a. Chaque homme travaillait.

26. Une analyse plus complète devrait rendre compte de l'observation bien connue selon laquelle, alors qu'un quantifieur peut prendre sa portée hors de la phrase dans laquelle il apparaît, un ajout ne le peut pas.



### 8.5.7 Conclusion

Dans cette section, j'ai montré qu'il était possible d'intégrer une analyse de l'aspect à la grammaire dans un cadre syntaxique lexicaliste. L'analyse proposée est rendue possible par deux hypothèses cruciales. D'abord, la distinction unité lexicale type/unité lexicale instance proposée dans le chapitre 5 permet de faire sens du fait que différentes formes fléchies d'un même verbe ont des contributions sémantiques différentes mais reliées. Ensuite, l'encodage particulier de cette distinction en HPSG proposée dans le chapitre 6 joue un rôle important : c'est elle qui permet de poser qu'une instance de verbe fournit plusieurs objets sémantiques (en particulier, un temps et une relation CLÉ) qui n'entrent pas nécessairement dans une relation de portée immédiate ; l'adoption de représentations sémantiques sous-spécifiées pour les relations de portée, telles que celles qui sont fournies par MRS, est indispensable pour rendre compte de cette caractéristique.

Ces deux hypothèses ayant été formulées pour rendre compte de phénomènes indépendants de l'aspect, le fait qu'elles jouent un rôle important dans ce domaine confirme leur intérêt.

## Chapitre 9

# L'impact aspectuel des GP de but locatif

### 9.1 Introduction

Dans ce chapitre, j'examine les propriétés aspectuelles des phrases contenant des GP de but locatif, et je propose une analyse de leur fonctionnement. L'analyse proposée repose crucialement sur le traitement des GP argumentaux comme co-prédicateurs, et sert de confirmation indépendante de cette hypothèse.

L'observation de base est bien connue : la présence d'un GP de but locatif est susceptible de déterminer la classe aspectuelle de la phrase dans laquelle il apparaît. Etant donné une phrase dont la tête est un verbe de mouvement, et qui a un aspect duratif (1), l'ajout dans cette phrase d'un GP de but locatif a pour effet un changement de classe aspectuelle ; la phrase prend un aspect terminatif (2).

- (1) Jean a poussé la voiture pendant une heure.
- (2) Jean a poussé la voiture dans le garage en une heure.

L'analyse de l'impact aspectuel des GP de but locatif est compliquée par le fait qu'en français, deux types de GP distincts induisent le même effet de terminativité. L'exemple (2) met en jeu un GP de but locatif statique, mais on observe exactement le même effet avec un GP de but dynamique.

- (3)
- (4) Jean a poussé la voiture jusque dans le garage en une heure.

La question se pose donc de savoir si les deux types de GP de but locatif du français ont exactement la même contribution aspectuelle, ou s'ils ont des contributions similaires mais distinctes.

Dans ce chapitre, j'examine de manière détaillée les effets aspectuels de la combinatoire verbe de mouvement complet/ GP de but locatif<sup>1</sup>. Je montre dans la section 9.2 que si les deux types de GP de but locatif ont un effet aspectuel similaire, ils ne donnent pas lieu à des interprétations identiques ; cette différence pose problème pour les analyses existantes de l'impact aspectuel des GP de but, qui ne prévoient pas cette possibilité. La section 9.3 propose une analyse de l'aspect en sémantique des situations qui instancie le cadre général défini dans le chapitre 8. La section 9.4 montre qu'en conjonction avec l'analyse des GP de but comme des co-prédicateurs, le modèle présenté dans la section 9.3 permet de rendre compte du contraste entre (1) et (2–3) de manière simple, et sans poser que les deux types de GP ont des contributions sémantiques identiques. Enfin, la section 9.5 revient sur les différences aspectuelles entre les GP de but statiques et les GP de but dynamiques, et montre comment il est possible de rendre compte de ces différences dans le cadre de l'analyse proposée.

## 9.2 Aspect et GP de but locatif : les données

### 9.2.1 Problématique

Reprenons la donnée de base déjà évoquée en introduction :

- (5) a. Jean a poussé la voiture pendant une heure.  
 b. Jean a poussé la voiture dans le garage en une heure.  
 c. Jean a poussé la voiture jusque dans le garage en une heure.

Le contraste (5a–5b) joue un rôle important dans la littérature contemporaine sur la composition aspectuelle (Tenny, 1992; Verkuyl, 1993; Krifka, 1995, 1998; Jackendoff, 1996; White, 1994). Bien qu'elles diffèrent tant dans leur détail que dans leurs présupposés théoriques, toutes ces analyses partent de la même idée de base : les propriétés aspectuelles des descriptions de mouvement dérivent du caractère borné ou non borné du chemin qui est décrit par la phrase. Le verbe *pousser* décrit lexicalement un mouvement le long d'un chemin non-borné ; (5a) est donc duratif. Le GP de but locatif en (5b) décrit la borne (finale) du chemin décrit par le verbe. La phrase décrit donc un chemin borné, et (5b) est donc terminative.

Dans ce type d'analyse, il est tentant de poser que (5b) et (5c) sont des quasi-synonymes : dans les deux cas, la phrase décrit un mouvement qui se termine quand la

---

1. Comme on l'a vu dans le chapitre 7, les combinaisons de GP de but avec des verbes de portion de mouvement font l'objet de contraintes particulières. Les verbes de portion de mouvement compatibles avec des GP de but sont tous téléiques, et l'interprétation de la combinaison est différente ; si bien que la question de l'impact aspectuel des GP de but ne se pose pas dans les mêmes termes.

voiture se trouve dans le garage. On peut donc poser que les deux types de GP de but locatif sont simplement deux manières distinctes de décrire un même type de situation. Dans les termes d'une analyse basée sur les chemins, on pourrait supposer, comme Asher et Sablayrolles (1994), que les deux types de GP sont deux manières distinctes de décrire la borne d'un chemin.

Un examen plus détaillé des données montre cependant qu'il existe des différences sémantiques importantes entre les deux types de phrases. Les propriétés pertinentes sont de deux ordres : d'une part, toutes les combinaisons verbe / GP ne sont pas possibles ; d'autre part, les deux types de phrases n'ont pas les mêmes propriétés aspectuelles de détail.

### 9.2.2 Restrictions de cooccurrence

Dans le chapitre 7, on a vu que les GP de but statiques et les GP de but dynamiques ne se combinent pas avec les mêmes verbes<sup>2</sup>. Spécifiquement, les GP de but dynamiques ne peuvent pas être combinés avec des verbes décrivant lexicalement des accomplissements :

- (6) a. Jean est entré dans la maison.
- b. \*Jean est entré jusque dans la maison.
- (7) a. Jean est sorti dans le jardin.
- b. \*Jean est sorti jusque dans le jardin.

### 9.2.3 L'impact aspectuel des GP dynamiques

Le paragraphe précédent a montré que les deux types de GP ne sont pas compatibles avec les mêmes descriptions d'éventualité. Ce paragraphe s'intéresse aux propriétés aspectuelles des phrases contenant un GP. Dans un premier temps, je me concentre sur les GP combinés avec un verbe lexicalement atélique.

#### 9.2.3.1 *pousser la voiture jusque dans le garage n'est pas un accomplissement*

Les phrases contenant un GP de but dynamique n'ont pas exactement les mêmes propriétés aspectuelles que les phrases contenant un GP de but statique. Au premier abord, les deux types de phrases semblent être des descriptions d'accomplissement typiques : elles décrivent une éventualité télique et non-instantanée. Cependant, si on essaye d'appliquer les tests classiques pour les classes aspectuelles, un certain nombre de contrastes sont mis au jour. Comme le note Jayez (1996), les phrases contenant un GP de but locatif dynamique ont certaines propriétés caractéristiques des descriptions d'achèvement.

---

2. Je laisse encore une fois de côté la classe des verbes incompatibles avec les GP de but statiques, qui n'ont pas de propriété aspectuelle distinctive. Voir le paragraphe 7.4.2.5 pour une justification.

Selon Dowty (1979), les descriptions d'accomplissement s'opposent aux descriptions d'achèvement en ce qu'elles peuvent apparaître comme complément des verbes aspectuels *passer une heure à, arrêter de, finir de, commencer à*.

- (8) a. Jean a passé une heure à peindre un tableau.  
 b. \* Jean a passé une heure à remarquer le tableau.
- (9) a. Jean a arrêté de peindre son tableau.  
 b. \* Jean a arrêté de remarquer le tableau.
- (10) a. Jean a fini de peindre le tableau.  
 b. \* Jean a fini de remarquer le tableau.
- (11) a. Jean a commencé à peindre le tableau.  
 b. # Jean a commencé à remarquer le tableau<sup>3</sup>.

Les phrases à GP de but locatif statique sont bien classées comme des descriptions d'accomplissement par ce test ; pour une raison qui reste obscure pour l'instant, le test d'*arrêter* ne fonctionne pas avec les verbes de mouvement lexicalement téliques<sup>4</sup>, mais les deux autres tests sont concluants.

- (12) a. Jean a passé une heure à pousser la voiture dans le garage.  
 b. # Jean a arrêté de pousser la voiture dans le garage.

---

3. Cette phrase est marginalement possible avec une interprétation itérative/habituelle du complément de *commencer*.

4. Plus précisément, (12b) n'est possible que sous une lecture habituelle/itérative du complément d'*arrêter*. Il est probablement possible de rendre compte de ce fait en s'inspirant des observations parallèles de Zucchi (1998) sur les ajouts de durée en *pendant*. Zucchi montre qu'il existe une sous-classe des descriptions d'accomplissement qui sont compatibles avec les ajouts en *pendant*, et que ces descriptions sont celles qui ne sont pas associées à des critères stricts (mais à des critères « vagues ») de complétion. Par exemple, *faire cuire le gâteau* a des critères de complétion vagues : il n'existe pas de procédure précise pour décider à quel instant un gâteau est cuit. *faire le tour du lac* a des critères de complétion stricts : le tour du lac est fait à l'instant où Jean rejoint son point de départ. Cette distinction permet d'expliquer la différence entre (i) et (ii).

- (i) Jean a fait cuire le gâteau pendant une heure.  
 (ii) # Jean a fait le tour du lac pendant une heure.

On peut noter que les descriptions de mouvement utilisant un GP de but statique sont incompatibles avec les ajouts en *pendant*, et sont associées à des critères stricts de complétion (l'événement est terminé quand le but décrit explicitement est atteint).

- (iii) # Jean a poussé la voiture dans le garage pendant une heure.

Il semble bien que *arrêter* sélectionne la même sous-classe des accomplissements que les ajouts en *pendant* :

- (iv) Jean a arrêté de faire cuire le gâteau.  
 (v) # Jean a arrêté de faire le tour du lac.  
 (vi) # Jean a arrêté de pousser la voiture dans le garage.

- c. Jean a fini de pousser la voiture dans le garage.
- d. Jean a commencé à pousser la voiture dans le garage.

Par contre, les phrases contenant un GP de but locatif dynamique ne passent aucun des tests :

- (13)
- a. \* Jean a passé une heure à pousser la voiture jusque dans le garage.
  - b. \* Jean a arrêté de pousser la voiture jusque dans le garage.
  - c. \*Jean a fini de pousser la voiture jusque dans le garage.
  - d. \*Jean a commencé à pousser la voiture jusque dans le garage.

On peut donc conclure que les phrases contenant un GP de but locatif statique décrivent des accomplissements ; et, si on suppose que les accomplissements et les achevements sont les deux seuls types d'éventualités téliques, on peut également conclure que les phrases contenant un GP de but locatif dynamique décrivent des achevements.

### 9.2.3.2 *pousser la voiture jusque dans le garage n'est pas un achèvement*

Cette dernière conclusion est cependant fortement contre-intuitive : les achevements sont habituellement considérés comme instantanés, et il est difficile de dire qu'une phrase comme (5c) décrit un événement instantané. Dans ce contexte, il est important de noter que les tests examinés en (8) ne sont, à strictement parler, que des tests du statut d'accomplissement : une description qui passe le test est, par définition, une description d'accomplissement. Mais il ne s'en suit pas qu'une description qui ne passe pas le test est une description d'achèvement ; l'implication ne tient que si on suppose que toutes les éventualités téliques qui ne sont pas des accomplissements sont des achevements. Tout repose donc sur l'hypothèse selon laquelle il n'y a que deux types d'éventualités téliques ; or, il se pourrait que (5c) décrive une éventualité télique d'un troisième type ; les observations suivantes montrent que c'est le cas.

Afin de savoir si les phrases contenant un GP de but locatif dynamique décrivent réellement des achevements, il serait utile de disposer de contextes sélectionnant exclusivement les achevements ; malheureusement, à ma connaissance, il n'existe pas de tels contextes. A défaut, on peut vérifier si les phrases contenant un GP de but locatif dynamique sont possibles dans des contextes non-discriminants mais qui acceptent les descriptions d'achèvement. L'examen de ce type de contexte fournit un résultat crucial : les phrases contenant un GP de but locatif dynamique n'ont pas toutes les propriétés des descriptions d'achèvement. J'examine ici deux contextes de ce type.

**Ajouts temporels ponctuels** Les ajouts temporels ponctuels sont compatibles avec plusieurs types de descriptions d'éventualité, avec deux types d'interprétation : combiné

avec une description d'état, l'ajout sélectionne un des temps ponctuels de l'intervalle pendant lequel l'état a lieu. C'est ce qui autorise l'emploi d'un ajout temporel ponctuel dans les phrases à l'imparfait, en combinaison avec un verbe d'état ou un verbe d'événement combiné avec le progressif :

- (14) a. A cet instant, Jean était absent.  
           à-cet-instant(absent(jean))  
 b. A cet instant, Jean courait dans le parc.  
           à-cet-instant(prog(courir(jean)))  
 c. A cet instant, Jean préparait le dîner.  
           à-cet-instant(prog(préparer(jean,dîner)))

Les seules descriptions d'événement compatibles avec un ajout temporel ponctuel sont les descriptions d'événement ponctuelles. Les ajouts temporels ponctuels se combinent donc directement avec les verbes d'achèvement, et peuvent se combiner avec n'importe quelle description d'éventualité à condition qu'un opérateur implicite fournisse une éventualité ponctuelle associée à l'éventualité décrite par le verbe.

- (15) a. A cet instant, Jean fut malade.  
           à-cet-instant(inch(malade(jean)))  
 b. A cet instant, Jean regarda Marie.  
           à-cet-instant(inch(regarder(jean,marie)))  
 c. A cet instant, Jean atteignit le sommet.  
           à-cet-instant(atteindre(jean,sommet))

Le fait de pouvoir se combiner avec un ajout temporel ponctuel est donc caractéristique des descriptions d'événement ponctuelles, et en particulier des descriptions d'achèvement. Dès lors, il est intéressant de noter que les phrases contenant un GP de but locatif dynamique ne sont *pas* compatibles avec les ajouts temporels ponctuels :

- (16) # A cet instant, Jean poussa la voiture jusque dans le garage<sup>5</sup>.

**Le progressif** Comme on l'a vu dans le chapitre 8, l'imparfait en combinaison avec des verbes lexicalement téliques donne lieu à deux types d'interprétation : une interprétation progressive et une interprétation habituelle/itérative. Avec les descriptions d'achèvement, les deux interprétations sont disponibles :

- (17) a. Jean atteignait le sommet quand il s'est mis à pleuvoir.  
 b. Tous les ans, Jean atteignait le sommet épuisé mais ravi.

---

5. Cette phrase est peut-être possible avec une interprétation inchoative.

Avec les phrases contenant un GP de but locatif dynamique, on constate que la lecture progressive de l'imparfait n'est pas disponible :

- (18) a. \*Jean poussait la voiture jusqu'au garage quand il s'est mis à pleuvoir.  
b. A chaque fois qu'il tombait en panne, Jean poussait la voiture jusqu'au garage.

Le fait que ce type de phrase est bien incompatible avec les interprétations progressives en général est confirmé par l'impossibilité d'apparaître comme complément de *être en train de* :

- (19) \* Jean est en train de pousser la voiture jusqu'au garage.

Une fois encore, les GP de but locatif dynamiques contrastent avec les GP de but locatif statiques :

- (20) a. Jean poussait la voiture dans le garage quand il s'est mis à pleuvoir.  
b. Jean est en train de pousser la voiture dans le garage.

### 9.2.3.3 Généralisation aux verbes lexicalement téliques

Les propriétés identifiées ci-dessus s'observent également avec les verbes lexicalement téliques, comme *amener* :

- (21) a. Jean a passé une heure à amener Marie à la gare.  
b. \*Jean a passé une heure à amener Marie jusqu'à la gare.
- (22) a. Jean a fini d'amener Marie à la gare.  
b. \*Jean a fini d'amener Marie jusqu'à la gare.
- (23) a. Jean a commencé à amener Marie à la gare.  
b. # Jean a commencé à amener Marie jusqu'à la gare.
- (24) \*A cet instant, Jean a amené Marie jusqu'à la gare.
- (25) a. Jean amenait Marie à la gare quand il s'est mis à pleuvoir.  
b. \*Jean amenait Marie jusqu'à la gare quand il s'est mis à pleuvoir.

Ces exemples montrent que, en combinaison avec un verbe de mouvement lexicalement télique, les GP de but dynamiques modifient les propriétés aspectuelles de la phrase, contrairement aux GP de but statiques.

### 9.2.4 Conclusion : problèmes pour les analyses existantes

Comme on l'a vu en introduction, la plupart des analyses des GP de but locatif supposent que les propriétés aspectuelles des descriptions de mouvement résultent des propriétés du chemin parcouru : le GP de but décrit la borne finale du chemin parcouru. Les données examinées dans cette section tendent à montrer que ce type d'analyse ne peut pas être suffisant : si on voulait rendre compte de la différence entre (5b) et (5c) en termes de chemins, il faudrait poser que le chemin parcouru par la voiture en (5b) a des caractéristiques distinctes du chemin parcouru par la voiture en (5c). Une telle analyse est fortement contre-intuitive, dans la mesure où (5b) et (5c) peuvent être utilisées pour décrire exactement le même mouvement.

Ce résultat ne remet pas en cause la pertinence de la notion de chemin en général ; simplement, une analyse en terme de chemins est insuffisante pour rendre compte des propriétés aspectuelles des GP de but locatif. Puisque les GP de but locatif sont associés à des propriétés aspectuelles, il est nécessaire de les analyser comme des unités classées pour l'aspect. Ce que je fais dans les sections qui suivent en analysant les GP de but comme des descriptions d'éventualité.

## 9.3 L'aspect en sémantique des situations

Dans cette section, je présente une théorie de l'aspect qui instancie le cadre général défini dans le chapitre 8 dans une théorie particulière. Je prends pour point de départ le modèle général de l'aspect présenté dans le dernier chapitre de Glasbey (1994a), que je modifie pour éviter plusieurs difficultés rencontrées par la formulation originelle.

### 9.3.1 L'analyse de Glasbey

Glasbey (1994a) propose une analyse de l'aspect dans le cadre de la sémantique des situations qui servira de base à l'analyse proposée ici. Dans ce paragraphe, je présente rapidement les points de l'analyse de Glasbey spécifiques à la théorie de l'aspect, renvoyant le lecteur à l'annexe A pour une présentation générale de la sémantique des situations.

Dans le modèle de Glasbey, les éventualités sont modélisées comme des situations, et les descriptions d'éventualité sont modélisées comme des infons de base. La relation entre une description et l'éventualité qu'elle décrit est donc identifiée à la relation entre un infon de base et la situation qui le soutient. Les infons de base jouant le rôle des descriptions, les classes aspectuelles sont d'abord définies au niveau des infons. Glasbey adoptant la position selon laquelle les éventualités sont elles aussi classées pour l'aspect, une classification des éventualités est déduite de la classification des infons de base qu'elle soutiennent.

### 9.3.1.1 Infons et classes aspectuelles

Pour définir les classes aspectuelles au niveau des infons, Glasbey s'appuie sur le fait que toutes les relations ont un argument temporel qui indique à quel temps la relation est vérifiée<sup>6</sup>. La définition de la télélicité s'appuie sur l'idée que si une description s'applique à une éventualité, elle ne peut s'appliquer aux « tranches temporelles<sup>7</sup> » de cette éventualité.

#### (26) Infons téléliques (Glasbey, 1994a)

$$\forall \sigma(t) [\text{TELIQUE}(\sigma(t)) \leftrightarrow [\forall s [s \models \sigma(t) \rightarrow \neg \exists t' [t' \sqsubset_t t \wedge s \models \sigma(t')]]]]$$

En (26) comme dans le reste de ce chapitre,  $\sigma(t)$  note un infon de base dont l'argument temporel est  $t$ ;  $\sigma(t)$  et  $\sigma(t')$  sont deux infons de base identiques (même relation, mêmes arguments) à la valeur de l'argument temporel près.  $\sqsubset_t$  note l'inclusion temporelle stricte.

Considérons la phrase *Jean fait le tour du lac*. Si l'intervalle exact au cours duquel Jean fait le tour du lac est  $t$ , alors il n'existe aucune partie de  $t$  dont on puisse dire que Jean fait le tour du lac à cet intervalle. L'infon de base correspondant à *Jean fait le tour du lac* est donc bien télélique au sens de Glasbey.

Pour caractériser l'atélicité, Glasbey s'appuie sur la propriété d'homogénéité : si une description est atélique, l'éventualité qu'elle décrit a typiquement des tranches temporelles qui vérifient la description. La propriété d'homogénéité, telle qu'elle est définie traditionnellement, pose que si une description est homogène, *toutes* ses tranches temporelles vérifient la description. Dans les termes de Glasbey, la propriété d'homogénéité peut être définie comme en (27) :

#### (27) Infons homogènes (d'après Glasbey (1994a))

$$\forall \sigma(t) [\text{HOM}(\sigma(t)) \leftrightarrow \forall s [s \models \sigma(t) \rightarrow \forall t' [t' \sqsubset_t t \rightarrow s \models \sigma(t')]]]$$

L'utilisation de la propriété d'homogénéité pour caractériser les descriptions atéliques pose deux problèmes bien connus. D'abord, elle n'autorise pas les interruptions : la phrase *Jean était malade* peut être vraie à un intervalle  $t$  même si Jean n'a pas été constamment malade pendant  $t$  ; par exemple, cette phrase peut être utilisée pour décrire une situation

---

6. La motivation pour poser que toutes les relations ont un argument temps est donnée dans l'annexe A. Je la rappelle en quelques mots : supposons que Jean dort dans la situation  $s_1$  et que Jean ne dort pas dans la situation  $s_2$ . D'après l'axiome de direction, il doit exister une situation  $s$  qui soutient tous les infons soutenus par  $s_1$  et  $s_2$ . Si la relation *dormir* n'avait pas d'argument temporel, cette situation ne pourrait pas être consistante : Jean ne peut pas à la fois dormir et ne pas dormir. Si la relation *dormir* a un argument temps,  $s$  peut soutenir deux infons distincts *dormir(j,t)* et  $\neg$ *dormir(j,t')*.

7. J'appelle *tranche temporelle* d'une éventualité  $e$  une partie de  $e$  qui est strictement moins étendue temporellement que  $e$ . Dans certains modèles des éventualités, toutes les parties d'une éventualité ne sont pas nécessairement des tranches temporelles ; par exemple, s'il existe une éventualité dans laquelle Jean dort et Paul lit, on peut soutenir que cette éventualité a une partie de même étendue temporelle dans laquelle Paul n'est pas un participant.

où Jean a été malade pendant l'essentiel de l'année 1998, mais a été en bonne forme pendant quelques jours au cours du mois d'août. Afin d'éviter cette difficulté, Glasbey n'utilise pas la définition classique de l'homogénéité, mais une définition due à Cooper (1985). J'appelle quasi-homogénéité la propriété définie par Cooper : une description est quasi-homogène si toute éventualité à laquelle elle s'applique a *au moins une* tranche temporelle vérifiant la description.

(28) **Infons quasi-homogènes (Glasbey, 1994a)**

$$\forall \sigma(t)[\text{QUASI-HOM}(\sigma(t)) \leftrightarrow \forall s[s \models \sigma(t) \rightarrow \exists t'[t' \sqsubset_t t \wedge s \models \sigma(t')]]]$$

Il existe une deuxième difficulté bien connue avec l'utilisation de la propriété d'homogénéité pour caractériser l'atélicité : les descriptions d'activité, qui sont atéliques, ne s'appliquent pas à *toutes* les tranches temporelles des éventualités qu'elles décrivent. Supposons que  $s$  est une situation dans laquelle Jean court aujourd'hui entre huit heures et midi. Si c'est le cas, il existe clairement des intervalles plus petits au cours desquels Jean court. Mais si on considère des intervalles suffisamment petits, il devient très contre-intuitif de dire que ces intervalles sont des intervalles dans lesquels Jean court : par exemple, si  $t$  est un intervalle dans lequel Jean lève son pied droit de quelques centimètres, il est difficile de soutenir que Jean court à  $t$ .

Cette difficulté est connue sous le nom de *problème des parties minimales* : les descriptions d'activité ne sont (quasi-)homogènes que jusqu'à un certain grain temporel ; il existe des parties d'une éventualité dans laquelle *Jean court* qui sont trop petites pour pouvoir être qualifiées d'éventualités dans lesquelles *Jean court*. Glasbey (1994a) note bien cette difficulté, mais ne propose pas de solution alternative ; elle utilise la quasi-homogénéité pour caractériser les infons atéliques. Dans le paragraphe 9.3.2.3, je propose une solution inspirée de Krifka (1992) qui évite cette difficulté.

### 9.3.1.2 Situations et classes aspectuelles

Comme de nombreux auteurs, Glasbey soutient que les classes aspectuelles caractérisent non seulement les descriptions, mais aussi les éventualités. Les éventualités étant analysées comme des situations, elle propose de dériver la classe aspectuelle d'une éventualité de celle des infons qu'elle soutient.

La construction d'une définition de la classe aspectuelle d'une situation à partir de celle de ses infons est délicate : une situation peut soutenir plusieurs infons, et rien n'interdit que parmi ces infons, certains soient atéliques et d'autres atéliques. Par exemple, considérons le scénario suivant :

- (29)  $s$  est une situation dans laquelle (i) Jean dort à  $t$ , (ii) Marie prépare le dîner à  $t$ , et (iii) rien d'autre ne se passe.

$$\begin{aligned} s &\models \text{dormir}(j,t) \\ s &\models \text{préparer-le-dîner}(m,t) \end{aligned}$$

On pourrait considérer que  $s$  est atélique, puisque  $s$  soutient l'infon atélique  $\text{dormir}(j,t)$ . Mais on pourrait également soutenir que  $s$  est télique, puisque  $s$  soutient l'infon télique  $\text{préparer-le-dîner}(m,t)$ .

Afin d'éviter cette difficulté, Glasbey pose que toutes les situations ne sont pas des éventualités : seules sont des éventualités les situations qui sont suffisamment « étroites » pour ne soutenir qu'un seul infon susceptible de déterminer leur télicité. Dans l'exemple précédent,  $s$  a deux sous-situations  $s_1$  et  $s_2$ , telles que Jean dort dans  $s_1$  et Marie prépare le dîner dans  $s_2$ , et telles que  $s_1$  ne soutient pas d'information concernant les activités de Marie, et  $s_2$  ne soutient pas d'information concernant les activités de Paul. L'idée de Glasbey est de poser que  $s_1$  et  $s_2$  sont des éventualités, mais que  $s$  n'en est pas une.

Afin d'aboutir à ce résultat, Glasbey s'appuie sur la notion d'*infon clé*<sup>8</sup>. Un infon  $\sigma$  est un infon clé dans une situation  $s$  si l'argument temporel de  $\sigma$  couvre toute l'étendue temporelle de  $s$  :

$$(30) \quad \forall s \forall \sigma(t) [\text{CLE}(s,\sigma(t)) \leftrightarrow s \models \sigma(t) \wedge \forall \tau(t') [s \models \tau(t) \rightarrow t' \sqsubseteq t]]$$

La situation  $s$  du scénario (29) a deux infons clé :  $\text{dormir}(j,t)$  et  $\text{préparer-le-dîner}(m,t)$ . Par contre,  $s_1$  et  $s_2$  n'ont qu'un seul infon clé. On peut donc définir les éventualités comme ces situations qui n'ont qu'un seul infon clé :

$$(31) \quad \forall s [\text{EVENTUALITE}(s) \leftrightarrow \exists \sigma [\text{CLE}(s,\sigma) \wedge \forall \tau [\text{CLE}(s,\tau) \rightarrow \sigma = \tau]]]$$

Cette définition des éventualités permet bien de définir des classes aspectuelles pour les situations : une éventualité a la même classe aspectuelle que son unique infon clé.

$$(32) \quad \begin{aligned} \text{a. } &\forall s [\text{TELIQUE}(s) \leftrightarrow [\text{EVENTUALITE}(s) \wedge \text{CLE}(s,\sigma) \wedge \text{TELIQUE}(\sigma)]] \\ \text{b. } &\forall s [\text{ATELIQUE}(s) \leftrightarrow [\text{EVENTUALITE}(s) \wedge \text{CLE}(s,\sigma) \wedge \text{QUASI-HOM}(\sigma)]] \end{aligned}$$

### 9.3.2 Premier problème : infon et description

L'analyse de Glasbey rencontre plusieurs difficultés quand on tente de l'appliquer à des données plus complexes. Spécifiquement, il apparaît que deux hypothèses centrales sont problématiques : les descriptions d'éventualité ne peuvent pas être modélisées comme des infons ; les éventualités ne peuvent pas être des situations soutenant au plus un infon clé.

8. La notion purement sémantique d'infon clé ne doit pas être confondue avec la notion de *relation clé* qui est utilisée en MRS ; un infon clé est un infon qui a un rôle clé dans une situation ; une relation clé est une relation qui a un rôle clé dans l'interprétation d'une phrase.

### 9.3.2.1 Les descriptions d'éventualité ne sont pas des infons

L'identification des descriptions d'éventualité aux infons a un aspect fortement contre-intuitif. Comme on l'a vu dans le paragraphe 9.3.1, toutes les relations ont un argument temporel. Les infons sont donc dépendants du temps : l'infon correspondant au fait que Jean dort à  $t$  est distinct de l'infon correspondant au fait que Jean dort à  $t'$ . Telle qu'elle a été présentée dans la section 8.4, la notion de description d'éventualité fait abstraction des intervalles de temps particuliers<sup>9</sup> : une éventualité  $e$  qui a lieu à  $t$  et une éventualité  $e'$  qui a lieu à  $t'$  peuvent toutes deux être décrites par la description *Jean dort*.

Les infons ne sont donc pas une modélisation *naturelle* pour les descriptions d'éventualité : les deux concepts ne correspondent pas à la même intuition. Il reste à voir si, à défaut d'être une modélisation naturelle, les infons sont une modélisation *adéquate* des descriptions d'éventualité. Une des hypothèses centrales du chapitre 8 est que les opérateurs aspectuels, les temps et les groupes nominaux quantifiés prennent des descriptions d'éventualité pour argument. Si les infons modélisent les descriptions d'éventualité, les opérateurs aspectuels, les temps et les GN quantifiés prennent des infons pour arguments. Considérons le cas de l'opérateur aspectuel d'itération ; la signification de *iter* est glosée informellement en (33) :

- (33) Une éventualité  $e$  vérifie la description  $\text{iter}(D)$  si et seulement s'il existe une collection d'éventualités  $e_1, \dots, e_n$  qui se succèdent dans le temps et qui vérifient toutes la description  $D$

Il est clair que l'argument de *iter* ne peut pas être un infon : les infons ayant un argument temporel, il ne peut pas exister plusieurs situations qui se succèdent dans le temps et qui soutiennent toutes le même infon<sup>10</sup>.

### 9.3.2.2 Une alternative

Il n'est donc pas approprié de modéliser les descriptions d'éventualité comme des infons : en général, les descriptions sont indépendantes des temps particuliers. La solution à ce problème est simple : au lieu de modéliser les descriptions comme des infons, c'est à dire comme des types de situations, il faut les modéliser des types binaires de situations

---

9. Certaines descriptions, comme (i), font effectivement référence à un intervalle particulier. Le point important est que ce n'est pas le cas général.

(i) Jean a lu un livre le 5 janvier 1998 entre midi et deux heures.

10. Un argument similaire peut être construit à partir des GN quantifiés : une éventualité peut être décrite par *Jean a lu trois livres* même si les lectures individuelles se succèdent dans le temps.

et de temps construits à partir des infons. On peut donc proposer la définition partielle suivante pour les descriptions d'éventualité<sup>11</sup>.

(34) Si  $\sigma(t)$  est un infon de base, alors  $\lambda(s,t).[s \models \sigma(t)]$  est une description d'éventualité.

Les descriptions au sens de (34) ne posent pas le problème rencontré avec les infons : on peut maintenant poser que  $\text{iter}(\delta)$  est une description de  $s$  seulement s'il existe une collection de temps  $t_1, \dots, t_n$  qui se succèdent et tels que (35) est vraie :

(35)  $\delta(s, t_1) \wedge \dots \wedge \delta(s, t_n)$

### 9.3.2.3 Classes aspectuelles des descriptions

Les définitions des classes aspectuelles posées par Glasbey pour les infons peuvent très facilement être reformulées pour les descriptions au sens de (34) : au lieu de tester la propriété d'un infon, on teste la propriété de tout infon qui peut être obtenu en fournissant un temps à la description.

(36) **Descriptions téléliques**

$$\forall \delta[\text{TELIQUE}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \neg \exists t' [t' \sqsubset_t t \wedge \delta(s, t')]]]$$

(37) **Descriptions quasi-homogènes**

$$\forall \delta[\text{QUASI-HOM}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \exists t' [t' \sqsubset_t t \wedge \delta(s, t')]]]$$

Mais le passage des infons aux descriptions a un avantage supplémentaire : il permet une définition plus appropriée de l'atélicité. Comme on l'a vu dans le paragraphe 9.3.1, la quasi-homogénéité ne caractérise pas de manière adéquate la classe des descriptions atéliques ; en particulier, les descriptions d'activité ne sont pas quasi-homogènes<sup>12</sup>. Krifka (1992, 1998) a proposé une solution élégante à ce problème : afin de caractériser la classe des descriptions atéliques, Krifka se base sur la propriété de *cumulativité*. Intuitivement, une description est cumulative si, quand elle s'applique à deux éventualités  $e_1$  et  $e_2$ , il existe une éventualité  $e$  dont  $e_1$  et  $e_2$  sont des tranches temporelles et qui admet la même description. Les descriptions d'activité sont clairement cumulatives : par exemple, si Jean

11. Cette définition est partielle dans la mesure où, comme on le verra plus loin, il existe d'autres façons de former une description qui ne sont pas couvertes par (34).

12. L'utilisation de la quasi-homogénéité pose un problème supplémentaire spécifique à la sémantique des situations. Il est habituellement supposé que les situations correspondent à des « perspectives » sur une partie du monde, et non à des parties du monde au sens strict. Une situation ne soutient donc pas forcément toute l'information qui est vraie d'une zone spatio-temporelle donnée : certaines informations peuvent être masquées dans la perspective. Dans ce contexte, il est difficile de soutenir que, si une situation soutient l'information selon laquelle Jean dort à  $t$ , elle doit également soutenir l'information que Jean dort à un instant compris dans  $t$  : la perspective peut ne pas être suffisamment fine pour discriminer ce qui se passe aux instants.

a couru pendant une heure lundi matin, et pendant une heure lundi après-midi, alors il est vrai que Jean a couru pendant deux heures lundi.

La notion de cumulativité ne fait pas sens dans l'analyse de Glasbey. Dans son analyse, les classes aspectuelles caractérisent les infons ; or, il n'y a pas de sens à se demander si un même infon peut être vérifié à deux temps différents, ni dans deux tranches temporelles distinctes d'une même situation. Mais une fois que l'on remplace la notion d'infon par la notion de description définie en (34), il devient possible de définir une notion de cumulativité similaire à celle qui est proposée par Krifka. Je propose la définition (38) :

(38) **Descriptions cumulatives**

$$\forall \delta [\text{CUM}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t \forall t' [[\delta(s, t) \wedge \delta(s, t')] \rightarrow \delta(s, t \oplus t')]]$$

En (38), «  $\oplus$  » note l'opération de somme dans le domaine des temps. La somme de deux temps  $t_1$  et  $t_2$  est le plus petit temps dont  $t_1$  et  $t_2$  sont des parties<sup>13</sup>. (38) ne fait pas directement référence aux tranches temporelles d'une situation, mais a un effet similaire à la définition de Krifka : (38) pose que si une situation vérifie une description  $\delta$  à deux temps distincts  $t_1$  et  $t_2$ , elle vérifie également cette description à un temps qui inclut  $t_1$  et  $t_2$ . Par exemple, si une situation  $s$  soutient le fait que Jean travaille de neuf heures à dix heures et le fait que Jean travaille de onze heures à midi, elle soutient également le fait que Jean travaille à un temps qui inclut les intervalles descriptibles par *neuf heures à dix heures* et *onze heures à midi*.

Le fait de substituer la notion de description à la celle d'infon de base comme objet de la classification aspectuelle a donc un avantage supplémentaire : il permet de donner une caractérisation de l'atélicité qui ne rencontre pas le problème des parties minimales<sup>14</sup>.

13. La définition exacte de  $\oplus$  dépend des propriétés qui sont attribuées au domaine du temps. Si on suppose que tous les temps sont des intervalles,  $t_1 \oplus t_2$  est le plus petit intervalle qui contient  $t_1$  et  $t_2$ . Si on suppose que le domaine des temps contient des temps « discontinus »,  $t_1 \oplus t_2$  est plus petit que cet intervalle. L'exemple suivant tend à montrer que la deuxième solution est plus appropriée : supposons que lundi, Jean a travaillé entre neuf heures et dix heures et entre quatorze heures et quinze heures. La description adéquate de cette situation est (i), et non pas (ii).

- (i) Lundi, Jean a travaillé pendant deux heures
- (ii) Lundi, Jean a travaillé pendant six heures

14. Comme le notent White (1994) et White et Zucchi (1996), la caractérisation des prédicats atéliques comme des prédicats cumulatifs a aussi ses limites : il existe des descriptions d'éventualité qui sont cumulatives sans être atéliques. La description fournie par (i) est cumulative : si Jean peint au moins trois tableaux à  $t_1$  et à  $t_2$ , alors Jean peint au moins trois tableaux à  $t_1 \oplus t_2$ . Pourtant, (i) est compatible avec les ajouts de durée en *en*, et pas avec les ajouts en *pendant*.

- (i) Jean a peint au moins trois tableaux. (en une heure/\*pendant une heure)

Dans la mesure où je ne propose pas ici d'analyse détaillée de l'impact aspectuel des GN quantifiés, je laisse ce problème de côté.

### 9.3.3 Deuxième problème : situations et éventualités

Le paragraphe précédent a examiné les difficultés liées à la première thèse de Glasbey : les descriptions d'éventualité ne sont pas des infons. Dans ce paragraphe, j'examine une deuxième difficulté : les éventualités ne peuvent pas être des situations qui ont un et un seul infon clé.

**Plusieurs infons clé** Dans l'analyse de Glasbey, la télécité d'une éventualité est entièrement déterminée par la télécité de son infon clé. Cette position oblige à limiter considérablement la classe des éventualités. Considérons l'exemple (39) :

(39) Jean chantait et était heureux.

(39) peut être vraie dans une situation où le chant de Jean et son état de bonheur sont co-temporels : ils s'étendent sur le même intervalle de temps. D'après l'analyse de Glasbey, la situation décrite par (39) n'est donc pas une éventualité : elle a deux infons clé distincts.

**Aucun infon clé** Dans l'analyse de Glasbey, non seulement une éventualité ne peut pas avoir plus d'un infon clé, mais elle doit absolument en avoir un. Or, il existe clairement des cas où la situation décrite par une phrase n'a pas d'infon clé. C'est le cas de l'exemple (40) :

(40) Jean battit les blancs en neige et les incorpora à la préparation.

(40) ne peut être vraie que dans une situation où les œufs sont battus en neige avant que Jean ne commence à les incorporer à la préparation. Cette situation n'a aucun infon clé : les deux infons de base qu'elle soutient étant temporellement disjoints, ni l'un ni l'autre ne peut couvrir la totalité de son étendue temporelle<sup>15</sup>.

**Le problème** Le fait de poser que les situations décrites par (39) et (40) ne sont pas des éventualités n'est pas problématique en soi. Mais il est problématique si on tient que toutes les descriptions d'éventualité décrivent *effectivement* des éventualités. Dans la section 8.4, on a vu que les ajouts de durée prennent pour argument une description d'éventualité. Puisque (41a) et (41b) sont bien formées, (39) et (40) fournissent bien des descriptions d'éventualité :

- (41) a. Pendant une heure, Jean chanta et fut heureux.  
 b. En quelques minutes, Jean battit les blancs en neige et les incorpora à la préparation.

---

15. Je rappelle que la notion d'infon clé n'est définie que pour les infons de base : les conjonctions d'infons n'ont pas un argument temporel unique.

Si on veut maintenir l'hypothèse de Glasbey, il faut donc soutenir que les phrases (39) et (40) fournissent bien des descriptions d'éventualité, mais qu'aucune éventualité ne peut être décrite à l'aide de ces descriptions. Il est clair que dans ces circonstances, la notion d'éventualité définie par Glasbey ne peut être d'aucune utilité pour modéliser les propriétés aspectuelles.

La solution à cette difficulté est simple : comme on l'a vu dans la section 8.4, s'il est possible de poser que les éventualités sont classées pour l'aspect, rien n'impose de considérer que c'est le cas : les unités qui sélectionnent une classe aspectuelle prennent pour argument non pas une éventualité, mais une description. La classification des descriptions est donc suffisante pour rendre compte des données. Dans le reste de ce chapitre, j'abandonne donc l'idée de classer les éventualités pour l'aspect, et je m'attache à donner une classification appropriée des descriptions.

### 9.3.4 Les descriptions complexes

#### 9.3.4.1 Définition

Les exemples (39) et (40) sont hors de portée de l'analyse qui a été proposée jusqu'ici : toutes les descriptions couvertes par la définition (34) sont obtenues à partir d'un unique infon de base. Afin d'intégrer les descriptions complexes comme celles qui sont fournies par (39) et (40) dans l'analyse, il est donc nécessaire de modifier la définition des descriptions.

Les descriptions autorisées par (34) sont des *types binaires* au sens de la théorie des situations : un infon étant un type de situation, une description est un type binaire de temps et de situation. Afin d'intégrer les exemples (39–40) à l'analyse, il faut s'assurer que ces phrases fournissent également des types binaires de situation et de temps. Je propose de remplacer (34) par (42)<sup>16</sup>.

- (42) a. Si  $\sigma(t)$  est un infon de base, alors  $\lambda(s,t).[s \models \sigma(t)]$  est une description de base.  
 b. Les descriptions de base sont des descriptions.  
 c. Si  $\delta_1$  et  $\delta_2$  sont des descriptions, alors :  

$$\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [\delta_1(s,t_1) \wedge \delta_2(s,t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$$
 est une description.

Cette nouvelle définition des descriptions est bien une extension de la définition (34) : les descriptions de base sont des descriptions. De plus, (42) permet de poser que (39) et (40) fournissent bien des descriptions d'éventualité, à savoir les descriptions (43a) et (43b) :

- (43) a.  $\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \text{chanter}(j,t_1) \wedge s \models \text{heureux}(j,t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$

16. La notion de description complexe proposée en (42) est similaire à la notion de prédicat d'événements complexe proposée par Eckardt (1995).

- b.  $\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \text{battre-en-neige}(j, \text{les-blancs}, t_1) \wedge$   
 $s \models \text{incorporer-à-la-préparation}(j, \text{les-blancs}, t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$

La définition (42) étend donc la notion de description de manière appropriée ; il reste à s'assurer que la définition des classes aspectuelles peut également être étendue de manière à s'appliquer aux descriptions complexes.

### 9.3.4.2 Les classes aspectuelles

Afin d'appliquer la conception des classes aspectuelles définie dans le paragraphe 9.3.2.3 aux descriptions au sens de (42), on peut se baser sur la définition des classes aspectuelles pour les descriptions de base et poser que la télicité d'une description complexe dépend de celle des descriptions qui la composent.

#### (44) Descriptions atéliques

- a. Si  $\delta$  est une description de base, alors  $\delta$  est atélique si et seulement si  $\delta$  est cumulative.
- b. Si  $\delta = \lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [\delta_1(s,t_1) \wedge \delta_2(s,t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$ , alors  $\delta$  est atélique si et seulement si  $\delta_1$  et  $\delta_2$  sont atéliques.

#### (45) Descriptions téliques

- a. Si  $\delta$  est une description de base, alors  $\delta$  est télique si et seulement si  $\delta$  est télique au sens de (36).
- b. Si  $\delta = \lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [\delta_1(s,t_1) \wedge \delta_2(s,t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$ , alors  $\delta$  est télique si et seulement si  $\delta_1$  et  $\delta_2$  sont téliques.

(44) et (45) font des prédictions correctes quand à la classe aspectuelle des descriptions complexes. Puisque (46a) et (46b) sont atéliques, (46c) est atélique, conformément à ce qui a été observé dans le paragraphe 9.3.3. De la même manière, puisque (47a) et (47b) sont téliques, (47c) est télique.

- (46) a. Jean chantait  
 $\lambda(s,t).[s \models \text{chanter}(j,t)]$
- b. Jean était heureux  
 $\lambda(s,t).[s \models \text{heureux}(j,t)]$
- c. Jean chantait et était heureux  
 $\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \text{chanter}(j,t_1) \wedge s \models \text{heureux}(j,t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$
- (47) a. Jean battit les blancs en neige  
 $\lambda(s,t).[s \models \text{battre-en-neige}(j, \text{les-œufs}, t)]$
- b. Jean incorpora les blancs à la préparation  
 $\lambda(s,t).[s \models \text{incorporer-à-la-préparation}(j, \text{les-blancs}, t)]$

- c. Jean battit les blancs en neige et les incorpora à la préparation

$$\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \text{battre-en-neige}(j,\text{les-blancs},t_1) \wedge \\ s \models \text{incorporer-à-la-préparation}(j,\text{les-blancs},t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$$

(44) et (45) ont une conséquence supplémentaire : d'après ces définitions, les seules descriptions qui reçoivent une classe aspectuelle sont basées sur une collection homogène de descriptions de base : toutes les descriptions de base doivent avoir la même classe aspectuelle. Cette propriété correspond bien aux données observées. Considérons l'exemple (48a). Cet exemple fournit une description d'éventualité complexe, formée à partir de deux descriptions de base dont l'une est téléique (48b) et l'autre atélique (48c). La description fournie par (48a) est bien formée, mais n'est ni téléique ni atélique : elle ne se combine ni avec un ajout de durée en *en* (48d), ni avec un ajout de durée en *pendant* (48e).

- (48) a. Marie a fait le tour du lac et Jean a bouquiné.  
 b. En une heure, Marie a fait le tour du lac.  
 c. Pendant une heure, Jean a bouquiné.  
 d. \*En une heure, Marie a fait le tour du lac et Jean a bouquiné.  
 e. \*Pendant une heure, Marie a fait le tour du lac et Jean a bouquiné.

### 9.3.5 Conclusion

Dans cette section, j'ai présenté une approche de l'aspect en sémantique des situations qui instancie le cadre d'analyse général défini dans le chapitre 8. L'approche proposée a plusieurs avantages sur celle de Glasbey (1994a). En définissant la téléicité au niveau des descriptions et non au niveau des infons, elle permet de donner une caractérisation adéquate des expressions atéliques. L'abandon de la définition des classes aspectuelles pour les éventualités ouvre la porte à une analyse qui reconnaît qu'une conjonction de descriptions d'éventualité peut elle-même être une description d'éventualité. La notion de description complexe permet de rendre compte de manière précise de ces descriptions, et rend possible une analyse de leurs propriétés aspectuelles.

## 9.4 Intégration des GP de but locatif à l'analyse

### 9.4.1 Introduction

La section précédente était consacrée à la présentation d'une analyse de l'aspect en sémantique des situations qui évite certaines difficultés rencontrées par Glasbey (1994a). Dans cette section, je montre que cette analyse peut être étendue pour rendre compte de l'impact aspectuel des GP de but locatif. Je montre d'abord comment l'analyse de l'aspect peut être modifiée pour prendre en compte la co-prédication. Ensuite, je rends compte de

la propriété essentielle des GP de but : tout verbe sélectionnant un GP de but locatif fournit une description d'éventualité télique. Les particularités aspectuelles des GP de but dynamiques seront examinées dans la section 9.5.

## 9.4.2 Un nouveau type de description

### 9.4.2.1 Descriptions complexes et co-prédicateurs

L'analyse de la co-prédication présentée dans la deuxième partie pose qu'une instance de verbe sélectionnant un co-prédicateur fournit deux infons distincts soutenus par la même situation : l'infon dont la relation est la relation CLÉ du verbe, et l'infon dont la relation est la relation de co-prédication. En particulier, les GP de but locatif statiques et dynamiques ont reçu respectivement les analyses (49) et (50)<sup>17</sup>.

- (49) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 b.  $s \models \text{pousser}(j,v,t) \wedge s \models \text{mouvres}(\text{dans}(v,g,t'),t'')$
- (50) a. Jean a poussé la voiture jusqu'au garage.  
 b.  $s \models \text{pousser}(j,v,t) \wedge s \models \text{mouvculm}(\text{jusqu'à}(v,g,t'),t'')$

Les phrases contenant des co-prédicateurs ont donc une similarité superficielle avec les phrases coordonnées examinées dans la section précédente : deux infons soutenus par la même situation sont mis en jeu dans l'analyse de la phrase. Quand on se demande quel type de description fournissent les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur, on peut donc être tenté de poser qu'ils fournissent une description complexe. Dans cette hypothèse, les instances de verbes en (51a) et (52a) seraient respectivement (51b) et (52b)<sup>18</sup>.

- (51) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 b.  $\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \text{pousser}(j,v,t_1) \wedge s \models \text{mouvres}(\lambda(s',t').[s' \models \text{dans}(v,g,t')],t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$
- (52) a. Jean a poussé la voiture jusqu'au garage.

17. Pour simplifier la présentation, je traite ici les dénnotations des prépositions comme des relations atomiques, et je laisse les détails de l'analyse de la section 7.2 de côté. A strictement parler, (i) et (ii) devraient être substitués à (49b) et (50b) :

- (i)  $s \models \text{pousser}(j,v,t) \wedge s \models \text{mouvres}(\text{locstat}(v,\text{dans}_f(g),t'),t'')$   
 (ii)  $s \models \text{pousser}(j,v,t) \wedge s \models \text{mouvculm}(\text{jusqu'à}(v,\text{locstat}(\text{à}_f(g),t'''),t'),t'')$

18. L'analyse des co-prédicateurs a été légèrement modifiée pour poser que l'argument de la relation de co-prédication est une description de base et non un infon. Ce changement se justifie une fois que le rôle des arguments temporels a été pris en compte : si Jean a poussé trois fois la voiture dans le garage, de même que les poussées ont lieu à des temps différents, les états de présence de la voiture dans le garage ont lieu à des temps différents.

- b.  $\lambda(s,t).\exists t_1\exists t_2[s \models \text{pousser}(j,v,t_1)\wedge$   
 $s \models \text{mouvculm}(\lambda(s',t').[s' \models \text{jusqu'à}(v,g,t')],t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$

Les observations suivantes montrent cependant que cette analyse ne peut pas être correcte.

#### 9.4.2.2 Les co-prédicateurs ne donnent pas lieu à des descriptions complexes

**Classes aspectuelles** Dans le paragraphe 9.3.4.2, on a vu que toutes les descriptions complexes ne reçoivent pas une classe aspectuelle. En particulier, une description n'est télique que si les descriptions de base sur lesquelles elle est formée sont toutes téliques.

Cette propriété ne peut pas être vérifiée par les descriptions qui mettent en jeu un GP co-prédicateur. Comme on l'a vu dans la section 9.2, un verbe lexicalement atélique comme *pousser* peut donner lieu à une description télique quand il est combiné avec un GP de but locatif. La description de base fournie par (53a) est donc atélique. D'après les définitions des classes aspectuelles pour les descriptions complexes, (51b) ne peut donc pas être télique : elle est atélique si (53b) est atélique, et ne reçoit pas de classe aspectuelle si (53b) est télique.

- (53) a.  $\lambda(s,t).[s \models \text{pousser}(j,v,t)]$   
 b.  $\lambda(s,t).[mouvres(\lambda(s',t').[s' \models \text{dans}(v,g,t')],t)]$

(51b) ne peut donc pas être la description fournie par (51a). Le même raisonnement montre que (52a) ne fournit pas la description (52b).

**Contraintes sur les arguments temporels** Les descriptions fournies par les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur diffèrent des descriptions fournies par les phrases coordonnées sur un autre point. Dans une coordination, il n'y a pas de contrainte générale sur la relation entre les temps auxquels les deux infons exprimés ont lieu. Comme on l'a vu dans le paragraphe 9.3.3, l'interprétation la plus naturelle de (54a) veut que les deux états aient lieu au même temps ; en (54b), l'interprétation la plus naturelle veut que les deux événements se succèdent dans le temps. Mais ces deux situations ne sont certainement pas les seules possibles ; par exemple, (54c) est compatible avec toutes sortes de scénarios dans lesquels la lecture des livres et l'écoute des disques peuvent coïncider, se succéder, être incluse l'une dans l'autre, ou se recouvrir partiellement.

- (54) a. Pendant une heure, Jean chanta et fut heureux.  
 b. En dix minutes, Jean battit les œufs en neige et les incorpora à la préparation.  
 c. En deux heures, Jean lut deux livres et écouta trois disques.

Il semble donc que les relations temporelles entre les descriptions exprimées par deux phrases coordonnées ne fassent pas l'objet de contraintes générales : seules comptent la plausibilité (en (54), les blancs ne peuvent pas être incorporé à la préparation avant d'avoir été battus en neige), et peut-être la possibilité d'établir une relation de discours entre les deux descriptions. Cette situation motive le fait que la définition des descriptions complexes en (42) ne dit rien de la relation entre  $t_1$  et  $t_2$  : on pose seulement que le temps de la description complexe est le plus petit temps qui inclut ceux de ses parties.

La situation est tout à fait différente en ce qui concerne les descriptions fournies par les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur. Dans la mesure où les relations de co-prédication ne peuvent pas être utilisées indépendamment d'un verbe, on dispose de peu d'indices directs sur leur argument temporel. Une contrainte est cependant claire : le temps de la relation de co-prédication doit être inclus dans celui de la relation fournie par le verbe<sup>19</sup>. Pendant tout le temps où Jean pousse la voiture dans le garage, il est vrai que Jean pousse la voiture. Le temps de la description *Jean pousser la voiture dans le garage* doit donc coïncider avec le temps de la poussée. Si  $\delta$  est la description fournie par (51a),  $\delta$  vérifie donc (55) :

$$(55) \quad \forall s \forall t [\delta(s,t) \rightarrow s \models \text{pousser}(j,v,t)]$$

Si on définit  $\delta$  comme en (51b), il n'est pas possible d'assurer que (55) est vérifiée : (51b) autorise  $t_2$  à inclure  $t_1$ .

**Conclusion** Les descriptions fournies par les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur ne peuvent donc pas être des descriptions complexes au sens de (42) : d'une part, elles n'ont pas les mêmes propriétés aspectuelles que les descriptions complexes ; d'autre part, elles mettent en jeu des contraintes temporelles que la notion de description complexe ne permet pas d'encoder.

### 9.4.2.3 Nouvelle définition des descriptions

Le paragraphe précédent a montré que les instances de verbes sélectionnant des co-prédicateurs fournissent des descriptions d'un type différent de celles qui ont été étudiées jusqu'ici. En particulier, elles se distinguent des descriptions fournies par les coordinations de phrases ; ce ne sont donc pas des descriptions complexes au sens du paragraphe 9.3.4.

Afin d'intégrer les co-prédicateurs à l'analyse, je propose de modifier la définition des descriptions de base. Jusqu'ici, j'ai posé que les descriptions de base étaient formées à partir d'un unique infon de base. Pour rendre compte des co-prédicateurs, on peut proposer

---

19. Rien n'interdit de poser que le temps de la relation fournie par le verbe et celui de la relation de co-prédication coïncident. De fait, c'est cette analyse qui sera proposée ci-dessous.

qu'une description complexe peut être formée à partir d'une *conjonction d'infons de base co-temporels*. (42) est remplacée par (56).

- (56) a. Si  $\sigma_1(t), \dots, \sigma_n(t)$  sont des infons de base, alors  $\lambda(s,t).[s \models (\sigma_1(t) \wedge \dots \wedge \sigma_n(t))]$  est une description de base.
- b. Les descriptions de base sont des descriptions.
- c. Si  $\delta_1$  et  $\delta_2$  sont des descriptions, alors :
- $$\lambda(s,t).\exists t_1 \exists t_2 [s \models \delta_1(t_1) \wedge s \models \delta_2(t_2) \wedge t = t_1 \oplus t_2]$$
- est une description.

Les instances de verbe sélectionnant un co-prédicateur fournissent des descriptions de base formées sur une conjonction de deux infons. Spécifiquement, je pose que (57a) et (58a) fournissent respectivement les descriptions (57b) et (58b). Les phrases coordonnées continuent à être analysées comme des descriptions complexes, dont la définition est inchangée.

- (57) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.
- b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvres}(\lambda(s',t').[s' \models \text{dans}(v,g,t')],t))]$
- (58) a. Jean a poussé la voiture jusqu'au garage.
- b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvculm}(\lambda(s',t').[s' \models \text{jusqu'à}(v,g,t')],t))]$

En posant que les instances de verbes sélectionnant un co-prédicateur fournissent des descriptions de base au sens de (56), je fais deux hypothèses spécifiques sur leur analyse : d'une part, je pose que le temps de la relation CLÉ du verbe coïncide avec le temps de la relation de co-prédication (comme on l'a vu ci-dessus, les données indiquent seulement que le second doit être inclus dans le premier). D'autre part, je suppose que la définition des classes aspectuelles pour les descriptions de base va permettre de rendre compte de l'impact aspectuel des GP de but locatif. Le paragraphe suivant va montrer que ces deux hypothèses sont liées : c'est le fait que les deux infons sur lesquels la description est formée soient co-temporels qui assure que cette description reçoit la bonne classe aspectuelle.

### 9.4.3 L'impact aspectuel des GP de but locatif

Dans ce paragraphe, je montre que l'analyse proposée permet de rendre compte de la propriété aspectuelle de base des GP de but locatif : une instance de verbe sélectionnant un GP de but locatif fournit toujours une description télique, quelle que soit la classe aspectuelle de l'instance du même verbe qui ne sélectionne pas de GP.

### 9.4.3.1 Classe aspectuelle des descriptions de base

Dans le paragraphe 9.4.2.3, j'ai proposé d'étendre la définition des descriptions de base pour inclure les descriptions basées sur une conjonction d'infons co-temporels. Cette hypothèse n'est soutenable que si la définition de la télélicité pour les descriptions de base (36), répétée ici en (59), peut être appliquée à ces nouvelles descriptions. C'est bien le cas : on peut continuer à poser qu'une description de base est télélique si elle ne s'applique pas aux tranches temporelles des situations qu'elle décrit. Il en va de même pour la cumulativité : on peut continuer à utiliser la définition (38), rappelée en (60).

#### (59) Descriptions de base téléliques

$$\forall \delta [\text{TELIQUE}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \neg \exists t' [t' \sqsubset_t t \wedge \delta(s, t')]]]$$

#### (60) Descriptions de base cumulatives

$$\forall \delta [\text{CUM}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t \forall t' [[\delta(s, t) \wedge \delta(s, t')] \rightarrow \delta(s, t \oplus t')]]]$$

Dans la mesure où les descriptions de base peuvent être formées sur une conjonction d'infons, on peut se demander à quelles conditions une description va être télélique ou cumulative. On constate que les deux propriétés (61) sont vérifiées :

#### (61) Propriétés des descriptions de base

- a. Si au moins une des descriptions de base  $\lambda(s, t).[s \models \sigma_i(t)]$  est télélique, alors  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma_1(t) \wedge \dots \wedge \sigma_n(t))]$  est télélique.
- b. Si les descriptions  $\lambda(s, t).[s \models \sigma_i(t)]$  sont toutes cumulatives, alors  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma_1(t) \wedge \dots \wedge \sigma_n(t))]$  est cumulative.

Pour simplifier la présentation, je démontre (61) dans le cas d'une description basée sur deux infons. La démonstration dans le cas général est identique.

**Si  $\lambda(s, t).[s \models \sigma(t)]$  est télélique, alors  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t))]$  est télélique.** Supposons que  $\sigma(t)$  et  $\tau(t)$  sont deux infons de base, et que la description  $\lambda(s, t).[s \models \sigma(t)]$  est télélique. Qu'en est-il de  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t))]$  ?

Supposons que cette description n'est pas télélique. La proposition (62a), qui est la négation de la définition de la télélicité appliquée à  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t))]$ , est alors vérifiée. En vertu de l'axiome de conjonction rappelé en (62b), (62c) est une conséquence de (62a) ; or, (62c) est contradictoire avec le fait que  $\lambda(s, t).[s \models \sigma(t)]$  soit télélique.  $\lambda(s, t).[s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t))]$  est donc forcément télélique.

- (62) a.  $\exists s \exists t \exists t' [s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t)) \wedge s \models (\sigma(t') \wedge \tau(t')) \wedge t' \sqsubset_t t]$
- b.  $\forall s \forall \rho \forall \rho' [s \models (\rho \wedge \rho') \leftrightarrow (s \models \rho) \wedge (s \models \rho')]$
- c.  $\exists s \exists t \exists t' [s \models \sigma(t) \wedge s \models \sigma(t') \wedge t' \sqsubset_t t]$

**Si  $\lambda(s,t).[s \models \sigma(t)]$  et  $\lambda(s,t).[s \models \tau(t)]$  sont cumulatives, alors  $\lambda(s,t).[s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t))]$  est cumulative.** Supposons que  $\sigma(t)$  et  $\tau(t)$  sont deux infons de base, et que  $\lambda(s,t).[s \models \sigma(t)]$  et  $\lambda(s,t).[s \models \tau(t)]$  sont cumulatives. Les deux propositions (63a) et (63b) sont donc vérifiées. On veut montrer que (63c) est une conséquence de (63a) et (63b).

$$(63) \quad \begin{aligned} \text{a. } & \forall s \forall t \forall t' [s \models \sigma(t) \wedge s \models \sigma(t') \rightarrow s \models \sigma(t \oplus t')] \\ \text{b. } & \forall s \forall t \forall t' [s \models \tau(t) \wedge s \models \tau(t') \rightarrow s \models \tau(t \oplus t')] \\ \text{c. } & \forall s \forall t \forall t' [(s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t)) \wedge s \models (\sigma(t') \wedge \tau(t'))) \rightarrow \\ & \quad s \models (\sigma(t \oplus t') \wedge \tau(t \oplus t'))] \end{aligned}$$

Soit  $s$ ,  $t$  et  $t'$  une situation et deux temps tels que (64a) est vérifiée. D'après l'axiome de conjonction, (64b) est une conséquence de (64a). L'hypothèse (63a) garantit donc que  $s$  vérifié (64c). De la même manière, (64d) est vérifiée. Mais d'après l'axiome de conjonction, puisque  $s$  vérifie (64c) et (64d), elle vérifie également (64e).

$$(64) \quad \begin{aligned} \text{a. } & s \models (\sigma(t) \wedge \tau(t)) \wedge s \models (\sigma(t') \wedge \tau(t')) \\ \text{b. } & s \models \sigma(t) \wedge s \models \sigma(t') \\ \text{c. } & s \models \sigma(t \oplus t') \\ \text{d. } & s \models \tau(t \oplus t') \\ \text{e. } & s \models (\sigma(t \oplus t') \wedge \tau(t \oplus t')) \end{aligned}$$

La propriété (63c) est donc vérifiée.

#### 9.4.3.2 Conséquences pour l'analyse des GP de but locatif

La propriété (61a) permet de rendre compte de manière simple de l'impact aspectuel des GP de but locatif. Supposons que quel que soit  $\delta$ , la description  $\lambda(s,t).[s \models \text{mouvres}(\delta,t)]$  est télique. D'après (61a), toute description de base qui comporte l'infon  $\text{mouvres}(\delta,t)$  est télique. En particulier, la description fournie par le verbe en (57a), répétée ici en (65), est télique. Le fait que (66b) soit cumulatif ne change rien à cet état de fait.

$$(65) \quad \begin{aligned} \text{a. } & \text{Jean a poussé la voiture dans le garage.} \\ \text{b. } & \lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvres}(\lambda(s',t').[s' \models \text{dans}(v,g,t')],t))] \end{aligned}$$

$$(66) \quad \begin{aligned} \text{a. } & \text{Jean a poussé la voiture.} \\ \text{b. } & \lambda(s,t).[s \models \text{pousser}(j,v,t)] \end{aligned}$$

Afin de rendre compte de l'impact aspectuel des GP de but statiques, il suffit donc de poser que  $\lambda(s,t).[s \models \text{mouvres}(\delta,t)]$  est télique. Cette hypothèse est intuitivement satisfaisante, puisque toute description qui met en jeu un infon de la forme  $\text{mouvres}(\delta,t)$  est télique.

La même analyse peut être appliquée aux GP de but dynamiques : on pose que  $\lambda(s,t).[s \models \text{mouvculm}(\delta,t)]$  est télique. En conséquence, toute instance de verbe sélectionnant un GP de but dynamique est télique, quel que soit le statut de l'instance de ce verbe qui ne sélectionne pas de GP de but.

Enfin, les propriétés (61) permettent également de rendre compte du fait que les GP directionnels en *vers* ont la propriété inverse des GP de but. Quand un GP directionnel est combiné avec un verbe lexicalement atélique, on obtient une description atélique (67). Quand un GP directionnel est combiné avec un verbe lexicalement télique, on obtient une description télique (68)<sup>20</sup>.

- (67) a. Jean a marché pendant une heure.  
 b. Jean a marché vers Paris pendant une heure.
- (68) a. Le bateau a viré en dix secondes.  
 b. Le bateau a viré vers le nord en dix secondes.

Pour rendre compte de ces données, il suffit de poser que  $\lambda(s,t).[s \models \text{mouvdir}(\delta,t)]$  est cumulative :  $\lambda(s,t).[s \models \text{marcher}(j,t)]$  étant cumulative, (69a) est cumulative. Mais  $\lambda(s,t).[s \models \text{virer}(j,t)]$  étant télique, (69b) est télique.

- (69) a.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{marcher}(j,t) \wedge \text{mouvdir}(\lambda(s',t').[\text{vers}(j,t')],t))]$   
 b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{virer}(b,t) \wedge \text{mouvdir}(\lambda(s',t').[\text{vers}(b,t')],t))]$

#### 9.4.4 Conclusion

Dans cette section, j'ai proposé d'étendre la classe des descriptions de base de manière à autoriser une description de base à être formée à partir de plusieurs infons co-temporels. Cette modification permet de rendre compte de manière simple de l'impact aspectuel des GP de but locatif. Puisque la relation de co-prédication qui introduit un GP de but locatif est télique, la description fournie par une instance de verbe qui sélectionne un GP de ce type est nécessairement télique.

L'analyse proposée repose crucialement sur le traitement des GP argumentaux comme co-prédicateurs présenté dans la deuxième partie. D'une part, la distinction type / instance permet de faire sens du fait qu'un verbe comme *pousser* fournit une description atélique

20. Dans le chapitre 7, il a été observé que la classe des verbes lexicalement téliques compatibles avec un GP directionnel est contrainte : les seuls verbes téliques compatibles avec des GP directionnels sont les verbes de portion de mouvement (i–ii). Je laisse de côté l'analyse de ces restrictions.

- (i) Jean est parti vers Paris.  
 (ii) \*Jean a amené Marie vers Paris.

quand il n'est pas combiné avec un GP de but, et une description télélique quand il est combiné avec un GP de but. D'autre part, les relations de co-prédication jouent un rôle central dans l'analyse : les propriétés aspectuelles d'une instance de verbe sélectionnant un GP de but sont contraintes par les propriétés aspectuelles de la relation de co-prédication. L'analyse proposée dans cette section confirme donc l'intérêt de l'approche de la co-prédication proposée dans la deuxième partie.

## 9.5 Les propriétés aspectuelles des GP de but dynamiques

La section 9.2 a montré que les phrases contenant un GP de but dynamique ont un certain nombre de propriétés aspectuelles inattendues. D'abord, les GP de but dynamiques sont incompatibles avec les descriptions d'achèvement. Ensuite, les phrases contenant un GP de but dynamique ne se laissent pas placer dans la classification de Vendler : comme des descriptions d'achèvement, elles sont incompatibles avec *commencer*, *finir* et *passer une heure* ; mais contrairement aux descriptions d'achèvement, elles ne sont pas temporellement ponctuelles. Enfin, les phrases contenant un GP de but dynamique se distinguent à la fois des descriptions d'achèvement et des descriptions d'accomplissement en refusant de se combiner avec le progressif.

Dans cette section, je précise l'analyse aspectuelle des GP de but locatif présentée dans la section 9.4 de manière à rendre compte des propriétés aspectuelles des GP de but dynamiques. Je montre d'abord comment les distinctions entre états et activités d'une part, et accomplissements et achèvements d'autre part, peuvent être exprimées dans le cadre de l'analyse de l'aspect présentée dans ce chapitre. J'examine ensuite les propriétés des GP de but dynamiques une à une.

### 9.5.1 Classification aspectuelle fine

Les sections 9.3 et 9.4 ont fourni une caractérisation des propriétés de télélicité et d'atélicité pour les descriptions d'éventualité ; mais les subdivisions de chaque classe n'ont pas encore été considérées. Ce paragraphe propose une définition des sous-classes de descriptions correspondant aux quatre classes aspectuelles de Vendler.

#### 9.5.1.1 Etats et activités

Afin de distinguer les états des activités, plusieurs possibilités sont ouvertes. Certains auteurs, comme Glasbey (1994a), s'appuient sur une distinction fondamentale entre descriptions *statiques* et descriptions *dynamiques* : les états sont des descriptions statiques, les activités sont des descriptions dynamiques. L'inconvénient de cette distinction est qu'il est très difficile d'aboutir à une caractérisation précise de ce qui est statique et de ce qui

est dynamique. Plutôt que de l'utiliser, je m'appuie donc sur une propriété clairement temporelle qui oppose états et activités.

Dans le paragraphe 9.3.1, il a été noté que les activités n'ont pas la propriété de quasi-homogénéité : si Jean court à l'intervalle  $t$ ,  $t$  a des tranches temporelles dans lesquelles Jean court, mais il existe des temps  $t'$  contenus dans  $t$  qui sont trop petits pour que l'on puisse dire que Jean court à  $t'$ . Il est bien connu que les états n'ont pas cette propriété : il n'existe pas de temps  $t$  qui soit trop petits pour que Jean ne puisse pas être malade à  $t$ . Autrement dit, les descriptions d'état peuvent être vraies à des temps ponctuels.

On peut poser que c'est cette propriété qui distingue les états des activités : alors qu'une description d'état peut prendre un argument temporel ponctuel, une description d'activité ne le peut pas.

$$(70) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \forall \delta [\text{ETAT}(\delta) \leftrightarrow [\exists s \exists t [\delta(s, t)] \rightarrow \exists s' \exists t' [\delta(s', t') \wedge \text{PONCTUEL}(t')]]] \\ \text{b. } \forall \delta [\text{ACTIVITE}(\delta) \leftrightarrow [\forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \text{ETENDU}(t)]]] \end{array}$$

(70a) pose qu'une description d'état qui est vérifiée par au moins une situation doit être vérifiée à un temps ponctuel dans une situation éventuellement différente<sup>21</sup>. (70b) pose qu'une description d'activité ne peut être vérifiée qu'à des temps étendus.

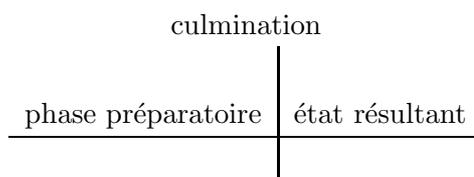
### 9.5.1.2 Accomplissements et achèvements

Afin de distinguer les accomplissements des achèvements, deux possibilités sont ouvertes. Les descriptions d'achèvement ont la propriété claire de ne s'appliquer qu'à des temps ponctuels (71a). Pour les descriptions d'accomplissement, deux possibilités sont ouvertes : la position traditionnelle est que les accomplissements sont nécessairement étendus. Cependant, dans le paragraphe 8.2.3, on a noté que les données ne sont pas si claires. Il se peut que les descriptions d'accomplissement ne soient pas *nécessairement* étendues, mais seulement étendues dans la plupart des cas. Si on s'en tient à la définition traditionnelle, on peut poser (71b). Dans le cas contraire, on peut utiliser (71c).

$$(71) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \forall \delta [\text{ACHEVEMENT}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \text{PONCTUEL}(t)]] \\ \text{b. } \forall \delta [\text{ACCOMPLISSEMENT}(\delta) \leftrightarrow \forall s \forall t [\delta(s, t) \rightarrow \text{ETENDU}(t)]] \\ \text{c. } \forall \delta [\text{ACCOMPLISSEMENT}(\delta) \leftrightarrow \\ \quad [\exists s \exists t [\delta(s, t)] \rightarrow \exists s' \exists t' [\delta(s', t') \wedge \text{ETENDU}(t')]]] \end{array}$$

---

21. La restriction aux descriptions qui sont vérifiées par au moins une situation est nécessaire pour laisser ouverte la possibilité qu'une description d'état ne soit vérifiée par aucune situation. (70a) n'impose pas que toute situation qui vérifie une description d'état vérifie une description ponctuelle, mais seulement qu'il existe des situations qui vérifient une description ponctuelle. Les descriptions d'état ne sont donc pas nécessairement quasi-homogènes. Voir la note 12.

FIG. 9.1 – *Noyau d'événement à la Moens et Steedman (1988).*

### 9.5.2 Incompatibilité avec les descriptions d'achèvement

Dans le paragraphe 7.4.2.4, il a été noté que les GP de but dynamiques sont incompatibles avec les verbes de mouvement complet décrivant un achèvement :

- (72) a. Jean est entré dans la maison.  
 b. \*Jean est entré jusque dans la maison.
- (73) a. Jean est sorti dans le jardin.  
 b. \*Jean est sorti jusque dans le jardin.

Pour rendre compte de ce fait, je m'inspire informellement du modèle des *noyaux d'événements* proposé par Moens et Steedman (1988).

Moens et Steedman (1988) proposent une théorie de l'aspect basée sur une ontologie d'événements structurés<sup>22</sup>. Dans leur théorie, les événements téliques sont associés à une structure complexe, un *noyau d'événement*, composé d'un certain nombre d'éventualités. Comme le montre la figure 9.1, un noyau d'événement se divise en trois parties : une *phase préparatoire*, une *culmination* et un *état résultant*.

Les noyaux d'événements ne sont donc pas des éventualités, en ce sens qu'une phrase particulière ne réfère jamais à un noyau complet. Par contre, certaines parties du noyau sont des éventualités. La phase préparatoire est, dans la terminologie de Moens et Steedman, un *processus*. Dans la terminologie vendlérienne adoptée ici, les processus correspondent aux activités. La culmination est un achèvement au sens de Vendler ; l'état résultant est un état. Enfin, le complexe formé de la phase préparatoire et de la culmination forme un quatrième type d'éventualité, un *processus culminé* ; je conserverai le terme traditionnel d'*accomplissement* pour désigner les processus culminés<sup>23</sup>.

22. Pustejovsky (1991) propose une ontologie du même type, mais qui, n'encodant pas la distinction entre culmination et état résultant, ne peut rendre compte du contraste entre GP de but statiques et GP de but dynamiques.

23. La terminologie de Moens et Steedman (1988) a l'inconvénient de ne pas bien distinguer les types d'éventualités et le rôle que ces éventualités jouent dans un noyau d'événement ; par exemple, *culmination* désigne à la fois un type d'éventualité et la relation qu'une éventualité de ce type peut entretenir avec un noyau aspectuel. Pour éviter toute confusion, j'utilise la terminologie vendlérienne pour désigner les types d'éventualités, et je réserve les termes de Moens et Steedman pour désigner les relations entre éventualités dans un même noyau d'événement.

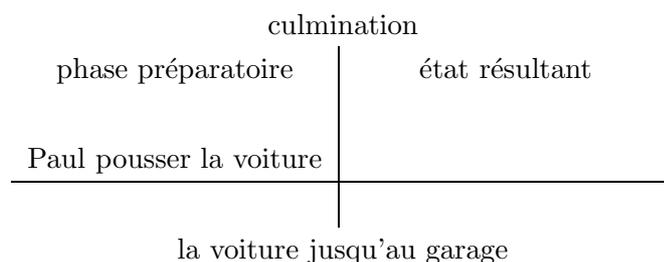


FIG. 9.2 – Relation entre verbe et GP de but dynamique

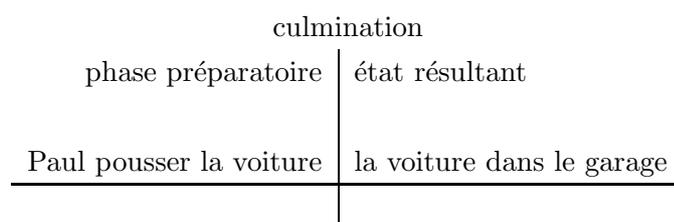


FIG. 9.3 – Relation entre verbe et GP de but statique

Si on tente de faire sens des phrases contenant un GP de but dans le modèle de Moens et Steedman, il est naturel de poser que les GP de but statiques décrivent l'*état résultant* d'une éventualité, alors que les GP de but dynamiques décrivent une *culmination*. D'une part, les prépositions statiques en emploi prédicatif donnent lieu à des descriptions d'état. D'autre part, *jusque* n'a pas d'emploi prédicatif, ce qui tend à montrer que les descriptions auxquelles il donne lieu ne sont pas des descriptions d'état ; dans ses emplois comme ajout, *jusque* fournit une description d'éventualité télique ; (74b) est mal formée sauf sous une interprétation itérative :

- (74) a. Jean lut jusqu'à huit heures.  
 b. # Jean lisait jusqu'à huit heures.

Il n'est pas possible de déterminer empiriquement si les GP en *jusque* décrivent un achèvement ou un accomplissement<sup>24</sup>. Toutefois, si on suppose que ce sont des descriptions d'achèvement, il devient possible de faire sens de l'existence de deux types de GP de but en utilisant l'intuition encodée dans le modèle de Moens et Steedman : afin de spécifier qu'une éventualité est télique, on peut préciser qu'elle possède une culmination, ou qu'elle possède un état résultant. Les figures 9.2 et 9.3 illustrent cette idée.

Le modèle du noyau d'événement fournit également une motivation au fait que les GP de but dynamiques soient incompatibles avec les verbes d'achèvement : le fait de

<sup>24</sup> Les ajouts en *jusque* sont incompatibles avec les ajouts temporels ponctuels, ce qui les rapproche des accomplissements ; mais ils sont également incompatibles avec les autres types d'ajouts temporels, comme les ajouts de durée. Il n'y a donc pas de moyen de tester l'instantanéité des descriptions en *jusque*.

posséder une culmination est caractéristique des accomplissements, par opposition aux achèvements ; un achèvement ne peut pas avoir une partie finale ponctuelle, puisqu'il est lui-même ponctuel. Si les GP de but dynamiques décrivent la culmination d'une éventualité, cette éventualité doit donc être un accomplissement.

Sans adopter le modèle de Moens et Steedman, je pose donc que les relations de co-prédication **mouvculm** et **mouvres** ont les mêmes propriétés que les relations liant une éventualité à sa culmination et à son état résultant. Les contraintes (75–78) visent à intégrer les aspects pertinents de ce modèle dans l'analyse proposée dans ce chapitre.

D'abord, l'argument de **mouvculm** doit être un achèvement, alors que l'argument de **mouvres** doit être un état.

- (75) a.  $\forall s \forall \delta \forall t [s \models \text{mouvculm}(\delta, t) \rightarrow \text{ACHEVEMENT}(\delta)]$   
 b.  $\forall s \forall \delta \forall t [s \models \text{mouvres}(\delta, t) \rightarrow \text{ETAT}(\delta)]$

Ensuite, la description qui est l'argument de **mouvculm** doit s'appliquer à la situation qui soutient la relation de co-prédication, et coïncider avec la fin de l'argument temporel de cette relation. Puisque la relation de co-prédication a systématiquement le même argument temporel que la relation CLÉ du verbe, la description fournie par un GP de but dynamique est vérifiée à la fin de l'intervalle auquel la description fournie par le verbe est vérifiée, conformément à ce qu'illustre la figure 9.2.

- (76)  $\forall s \forall \delta \forall t [s \models \text{mouvculm}(\delta, t) \rightarrow \exists t' [\delta(s, t') \wedge t' = \text{fin-de}(t)]]$

La description qui est l'argument de **mouvres** doit également être soutenue par une situation, mais son argument temporel est postérieur à l'argument temporel de **mouvres**. Puisque l'argument temporel de **mouvres** est identique à celui de la relation CLÉ du verbe, la description fournie par un GP de but dynamique doit être vérifiée à un temps qui suit le temps de la description fournie par le verbe, conformément à ce qu'illustre la figure 9.3.

- (77)  $\forall s \forall \delta \forall t [s \models \text{mouvres}(\delta, t) \rightarrow \exists s' \exists t' [\delta(s', t') \wedge t < t']$

Enfin, **mouvculm** est nécessairement temporellement étendue (78), alors que **mouvres** peut être étendue ou ponctuelle.

- (78)  $\forall \delta \forall s \forall t [s \models \text{mouvculm}(\delta, t) \rightarrow \text{ETENDU}(t)]$

La contrainte (78) rend compte de l'incompatibilité des GP de but dynamiques avec les verbes d'achèvement : dans une co-prédication, la relation CLÉ du verbe et la relation de co-prédication prennent le même argument temporel. Un verbe dont la relation CLÉ a un argument temporel ponctuel ne peut donc pas être combiné avec une relation de co-prédication dont l'argument temporel est nécessairement étendu.

### 9.5.3 Incompatibilité avec les ajouts temporels ponctuels

Dans le paragraphe précédent, il a été posé que la relation de co-prédication *mouvculm* prend toujours un argument temporel étendu (78). Cette contrainte assure que les descriptions comportant un GP de but dynamique sont temporellement étendues, et ne sont donc pas compatibles avec les ajouts temporels ponctuels.

### 9.5.4 Incompatibilité avec certains opérateurs aspectuels

#### 9.5.4.1 Rappel des données

La section 9.2 a montré qu'il existe un certain nombre d'opérateurs aspectuels qui ne peuvent pas prendre une description d'éventualité comportant un GP de but dynamique comme argument. Spécifiquement, les GP en *jusqu'à* ne peuvent pas être utilisés dans une description qui est l'argument de *commencer*, *finir*, *passer une heure*, ou de l'opérateur implicite progressif (79–82).

- (79) a. Jean a commencé à pousser la voiture dans le garage.  
 b. # Jean a commencé à pousser la voiture jusqu'au garage.
- (80) a. Jean a fini de pousser la voiture dans le garage.  
 b. \*Jean a fini de pousser la voiture jusqu'au garage.
- (81) a. Jean a passé une heure à pousser la voiture dans le garage.  
 b. \*Jean a passé une heure à pousser la voiture jusqu'au garage.
- (82) a. Jean poussait la voiture dans le garage quand il s'est mis à pleuvoir.  
 b. \*Jean poussait la voiture jusqu'au garage quand il s'est mis à pleuvoir.

Il semble donc que ces quatre opérateurs aspectuels exigent que leur argument ait une propriété que n'ont pas les descriptions comportant un GP en *jusque*. Le rapprochement de ces quatre opérateurs est assez inattendu, dans la mesure où, en l'absence de GP de but, ils ont des restrictions de sélection nettement distinctes. *Finir* et *passer une heure* prennent pour argument des descriptions d'activité ou d'accomplissement, mais pas des descriptions d'achèvement (83–84). *Commencer* prend pour argument des descriptions d'état, d'activité ou d'accomplissement, mais pas des descriptions d'achèvement (85). Si on suppose que l'opérateur progressif a une interprétation similaire à la locution *être en train de*, il se combine avec les activités, les accomplissements et les achèvements, mais pas avec les états (86)<sup>25</sup>.

---

25. La possibilité de combiner l'opérateur implicite du progressif avec les activités ne peut pas être testée directement : l'indice de l'utilisation du progressif est l'imparfait, et les descriptions d'activité sont compatibles avec l'imparfait sans l'entremise du progressif. C'est pour cette raison que j'utilise *être en train de* en (86).

- (83) a. \*Jean a fini d'être malade.  
 b. Jean a fini de courir.  
 c. Jean a fini de peindre ce tableau.  
 d. \*Jean a fini d'atteindre le sommet.
- (84) a. \*Jean a passé une heure à être malade.  
 b. Jean a passé une heure à courir.  
 c. Jean a passé une heure à peindre ce tableau.  
 d. \*Jean a passé quelques secondes à atteindre le sommet.
- (85) a. Jean a commencé à être malade.  
 b. Jean a commencé à courir.  
 c. Jean a commencé à peindre ce tableau.  
 d. # Jean a commencé à atteindre le sommet<sup>26</sup>.
- (86) a. \*Jean était en train d'être malade.  
 b. Jean était en train de courir.  
 c. Jean était en train de peindre ce tableau.  
 d. Jean était en train d'atteindre le sommet.

Il est donc vain de tenter de relier les particularités des descriptions comportant un GP de but locatif à leur appartenance à une classe aspectuelle particulière : les opérateurs sélectionnant un GP de but locatif ont des restrictions de sélection diverses.

#### 9.5.4.2 La propriété pertinente

Afin de rendre compte des particularités aspectuelles des GP de but dynamiques, on peut s'appuyer sur la seule particularité nette des descriptions qui les mettent en jeu. Je rappelle en (87b) la description fournie par (87a).

- (87) a. Jean a poussé la voiture jusqu'au garage.  
 b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvculm}(\lambda(s',t').[s' \models \text{jusqu'à}(v,g,t')],t))]$

D'après les contraintes (75–78), (87b) a une particularité intéressante : toute situation  $s$  qui vérifie cette description soutient les infons (88a) et (88b), où  $t'$  est un temps ponctuel et  $t$  un temps étendu.

- (88) a.  $\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvculm}(\lambda(s',t').[s' \models \text{jusqu'à}(v,g,t')],t)$

26. (85d) est possible avec une interprétation habituelle d'*atteindre le sommet* : (i) peut être utilisée dans une situation où Jean s'est fixé l'objectif de réussir à atteindre le sommet du Mont Blanc, il échoue plusieurs fois, atteint son objectif pour la première fois en 1995, et n'échoue plus dans ses tentatives ensuite.

(i) En 1995, Jean a commencé à atteindre le sommet du Mont Blanc.

b. jusqu'à(v,g,t')

(87) a donc la propriété d'être une description qui, sans être nécessairement ponctuelle, ne s'applique qu'à des situations qui supportent au moins un infon ponctuel. Cette propriété est explicitée en (89).

$$(89) \quad \forall s \forall t [\delta(s,t) \rightarrow \exists \sigma \exists t' [t' \sqsubset_t t \wedge \text{ponctuel}(t') \wedge s \models \sigma(t')]]$$

La propriété (89) est une propriété assez exceptionnelle pour une description d'éventualité : aucune des descriptions examinées jusqu'ici ne la vérifie. Les descriptions d'achèvement s'appliquent bien à des situations qui soutiennent des infons ponctuels, mais elles sont elles-mêmes ponctuelles. Les descriptions d'accomplissement, d'activité et d'état peuvent être appliquées à des situations qui soutiennent des infons ponctuels, mais ce n'est pas le cas de *toutes* les situations qu'elles peuvent décrire<sup>27</sup>. (89) est donc un candidat intéressant pour caractériser la classe des descriptions qui ne peuvent pas être l'argument des quatre opérateurs aspectuels étudiés.

#### 9.5.4.3 Confirmation

Il existe une autre classe de descriptions qui sont candidates à vérifier (89). Considérons la phrase (90) :

(90) Jean a atteint trois sommets.

Soit  $\delta$  la description fournie par (90). Il n'est pas possible de fournir ici une analyse détaillée de  $\delta$ , dans la mesure où l'impact aspectuel des groupes nominaux a été laissé de côté. Il est cependant clair intuitivement que toute situation décrite par  $\delta$  doit vérifier la propriété (89). Si une situation soutient le fait que Jean atteint trois sommets, elle soutient certainement un infon correspondant à chacun des trois événements d'arrivée à un sommet. Jean ne pouvant pas atteindre plusieurs sommets simultanément, l'argument temporel de  $\delta$  doit être étendu. Toute situation décrite par  $\delta$  doit donc soutenir  $\delta$  et plusieurs infons ponctuels temporellement plus étroits que  $\delta$ .

De manière intéressante, (90) a la même propriété que les phrases contenant un GP de but dynamique : elle est incompatible avec *finir*, *passer une heure*, *commencer* et le progressif.

(91) a. \*Jean a fini d'atteindre trois sommets.

---

27. Le fait qu'un événement puisse toujours être décomposé en parties instantanées n'entre pas en ligne de compte. Une des vertus de la théorie des situations est de distinguer clairement les zones spatio-temporelles des situations. Une situation n'a pas à soutenir toute l'information qui est vraie d'une zone spatio-temporelle donnée ; elle est une perspective particulière sur cette zone. Par exemple, ce n'est pas parce que la course de Jean met en jeu une série d'événements instantanés que toute situation qui soutient l'information *Jean court* soutient des informations à propos de ces événements instantanés.

- b. \*Jean a passé une semaine à atteindre trois sommets.
- c. \*Jean a commencé à atteindre trois sommets.
- d. \*Jean atteignait trois sommets / était en train d'atteindre trois sommets.

La pertinence de la propriété (89) est donc confirmée : il existe un autre type de description, totalement indépendant des descriptions mettant en jeu un GP de but dynamique, qui vérifient (89) et ont les mêmes propriétés aspectuelles exceptionnelles.

L'examen de la phrase (92) fournit une confirmation supplémentaire de l'analyse.

(92) Jean a remarqué trois tableaux.

Comme (90), (92) fournit une description qui impose à la situation qu'elle décrit de soutenir des infons ponctuels. Mais alors que Jean ne peut pas atteindre trois sommets simultanément, Jean peut remarquer trois tableaux simultanément. Quand (92) est utilisée pour décrire une telle situation, la description fournie par la phrase elle-même est ponctuelle. La description fournie par (92) ne vérifie donc pas la propriété (89) : certaines situations où Jean remarque trois tableaux sont des situations temporellement ponctuelles.

On s'attend donc à ce que (90), contrairement à (92), soit compatible avec les opérateurs problématiques. On observe les acceptabilités suivantes :

- (93) a. \*Jean a fini de remarquer trois tableaux.
- b. \*Jean a passé une heure à remarquer trois tableaux.
- c. \*Jean a commencé à remarquer trois tableaux.
- d. Jean remarquait trois tableaux / était en train de remarquer trois tableaux.

L'impossibilité de (93a–93c) s'explique de manière indépendante. Dans les cas où Jean remarque les trois tableaux simultanément, (92) est une description télique ponctuelle. Or, les trois opérateurs *finir*, *passer une heure* et *commencer* sont incompatibles avec les descriptions téliques ponctuelles. Le cas intéressant est (93d) : non seulement cette phrase est interprétable, mais elle ne peut être utilisée que pour décrire une situation où Jean remarque les trois tableaux simultanément. Il est donc confirmé que, si le progressif est compatible avec les descriptions ponctuelles, il est incompatible avec les descriptions qui vérifient la propriété (89).

Tout indique donc que la source de l'incompatibilité des descriptions mettant en jeu un GP de but dynamique avec certains opérateurs aspectuels a été trouvée. Ces descriptions ont la particularité de n'être soutenues que par des situations étendues qui soutiennent également des infons ponctuels ; or, on constate que les autres descriptions qui ont la même propriété, comme (90), sont incompatibles avec les mêmes opérateurs aspectuels.

De manière intéressante, l'analyse proposée relie les deux particularités des GP de but dynamiques : l'incompatibilité des GP de but dynamiques avec les verbes (de mouvement complet) d'achèvement est due au fait que le GP décrit la culmination d'une éventualité : pour avoir une culmination, une éventualité doit être étendue. L'incompatibilité avec certains opérateurs aspectuels est également due au fait que le GP décrit la culmination d'une éventualité : une culmination est un événement ponctuel qui est une partie d'un événement étendu.

## 9.6 Conclusion

Les GP de but locatif posent deux problèmes distincts pour une théorie de l'aspect. D'une part, il faut rendre compte du fait que les GP de but statiques et les GP de but dynamiques ont le même effet aspectuel grossier : ils forcent la phrase dans laquelle ils apparaissent à être terminative, quelle que soit la classe aspectuelle du verbe en l'absence de GP. D'autre part, il existe des différences fines entre les effets aspectuels des deux types de GP : alors que les GP statiques ont toutes les propriétés aspectuelles attendues, les GP dynamiques sont incompatibles avec les verbes d'achèvement et refusent la combinaison avec plusieurs opérateurs aspectuels (*commencer, finir, passer une heure* et le progressif). Une analyse adéquate doit rendre compte à la fois des similarités et des différences entre les deux types de GP de but.

Dans ce chapitre, j'ai construit une analyse de l'aspect en sémantique des situations qui permet de rendre compte de ces deux types de données. Dans l'analyse proposée, une description d'éventualité est un type binaire de situation et de temps ; la description fournie par une instance de verbe sélectionnant un co-prédicateur est construite à partir de la conjonction de l'infon fourni par l'unité lexicale *type* et de l'infon fourni par la relation de co-prédication, et pose que ces deux infons ont la même extension temporelle. La description fournie par une instance de verbe sélectionnant un GP de but est télique parce que la relation de co-prédication elle-même est télique.

Les différences entre GP de but dynamiques et GP de but statiques sont dues au fait que ces deux types de GP mettent en jeu des relations de co-prédication distinctes, respectivement *mouvculm* et *mouvres*. Alors que *mouvculm* pose que son argument est une description d'achèvement soutenue dans la même situation que *mouvculm*, *mouvres* pose que son argument est une description d'état soutenue dans une situation distincte de celle qui soutient *mouvres*. Les propriétés exceptionnelles des GP de but dynamiques suivent du fait que le GP décrit la culmination de l'éventualité décrite par le verbe.

L'analyse proposée de l'impact aspectuel des GP de but dynamique repose crucialement sur le traitement des GP argumentaux présentée dans les chapitres précédents de cette thèse. La distinction entre unité lexicale *type* et unité lexicale *instance* est nécessaire pour

faire sens du fait qu'un verbe ne fournit pas la même description, et n'a donc pas la même classe aspectuelle, selon qu'il sélectionne un GP ou non. L'impact aspectuel des GP de but est entièrement contrôlé par les relations de co-prédication : c'est parce que les relations de co-prédication introduisant les GP de but sont téliques que les descriptions correspondantes sont téliques ; les différences entre les deux types de GP sont ramenées à des différences entre les deux relations de co-prédication. Enfin, la notion de schéma d'argument permet de capter la contrainte qui pose que la relation CLÉ du verbe et la relation de co-prédication prennent le même argument temporel.

L'importance de l'analyse générale des GP argumentaux proposée dans cette thèse pour rendre compte des propriétés aspectuelles des GP de but confirme donc la validité de cette analyse.

Dans ce chapitre, les questions d'interface syntaxe/sémantique n'ont pas été prises en compte explicitement : j'ai simplement supposé que l'interface syntaxe/sémantique définie dans la section 8.5 pouvait être adaptée à la théorie spécifique de l'aspect présentée dans les sections 9.3 et 9.4. Il reste donc à vérifier que l'analyse proposée dans ce chapitre s'intègre adéquatement dans le modèle de grammaire défini dans les chapitres précédents ; la section suivante montre rapidement que c'est le cas.

## 9.7 Annexe : interface syntaxe / sémantique

Dans cette annexe, je présente rapidement un fragment de grammaire qui prend en compte à la fois l'analyse générale des GP argumentaux présentée dans le chapitre 6 et l'analyse de l'aspect présentée dans ce chapitre. Pour aboutir à ce résultat, je modifie l'interface syntaxe/sémantique pour l'aspect définie dans la section 8.5 pour la rendre compatible avec l'analyse spécifique de l'aspect en sémantique des situations définie dans ce chapitre.

### 9.7.1 Représentation des relations

**Éventualités et situations** Dans la grammaire de la section 8.5, il est supposé que les verbes et les opérateurs aspectuels décrivent des *éventualités* ; en conséquence, les relations CLÉ des verbes et les relations dénotées par les opérateurs aspectuels prennent le trait DÉCRIT, qui a pour valeur un indice de type *éventualité*.

Dans l'analyse proposée dans ce chapitre, les éventualités sont réanalysées comme des situations. Le trait DÉCRIT prend donc pour valeur un indice de type *situation*.

De même, le trait ÉVLIÉE, qui est approprié pour les relations associées aux opérateurs aspectuels et aux temps verbaux, est remplacé par le trait SITLIÉE, qui prend pour valeur un indice de *situation*. A titre d'exemple, (94) est une description partielle de l'opérateur

aspectuel progressif.

$$(94) \quad \text{prog-rel} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{CROCHET} & \text{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \text{situation} \\ \text{SITLIÉE} & \text{situation} \\ \text{PORTÉE} & \text{crochet} \end{bmatrix}$$

**Pas de typage des situations** Dans la section 8.4, on a vu que deux positions sur la classification aspectuelle étaient possibles : soit on suppose que les éventualités sont classées pour l'aspect, soit on suppose que seules les *descriptions* sont classées. Dans la section 8.5, j'ai adopté la première hypothèse, qui a l'avantage de permettre la représentation explicite de certaines contraintes sur les combinaisons d'unités sensibles à l'aspect dans les représentations MRS.

Si cette première hypothèse a l'avantage de la simplicité, elle ne peut pas être maintenue dans le contexte de l'analyse de l'aspect défini dans ce chapitre. D'une part, on a vu dans le paragraphe 9.3.3 que la notion de classe aspectuelle ne se laisse pas définir de manière simple pour les situations. D'autre part, si on soutient que les indices d'éventualités sont typés pour l'aspect, on arrive à un paradoxe dans le cas des GP de but locatif. Afin de rendre compte du fait que (95a) est atélique, il faudrait poser que l'éventualité DÉCRITE par la relation *marcher-rel* est atélique. Mais dans ce cas, il ne serait pas possible de rendre compte du fait que (95b) est télique : dans l'analyse proposée ici, le verbe et la relation de co-prédication décrivent une même situation, et la description fournie par la relation de co-prédication *mouvculm-rel* est télique. L'éventualité décrite par *marcher-rel* en (95b) devrait donc être simultanément atélique et télique, ce qui est impossible.

- (95) a. Jean a marché (pendant une heure)  
 b. Jean a marché jusqu'à la plage (\*pendant une heure)

J'abandonne donc le typage pour l'aspect des indices de situations, et je pose que seules les *descriptions* reçoivent une classe aspectuelle. En conséquence, aucune contrainte aspectuelle ne sera représentée explicitement dans les représentations MRS : les contraintes aspectuelles seront prises en compte dans l'interprétation de ces représentations.

**Le rôle des arguments temporels** Dans l'analyse proposée dans ce chapitre, les relations CLÉ des verbes, les relations CLÉ des prépositions et les relations de co-prédication ont un argument temporel. Bien que les opérateurs aspectuels n'aient pas été analysés explicitement dans ce chapitre, il est également nécessaire de poser que les relations correspondantes ont un argument temporel : les opérateurs aspectuels fournissent des descriptions, et les descriptions sont des types binaires de situation et de temps.

Je note par le trait TEMPS l'argument temporel de ces relations. Par exemple, (96) est une description partielle de la relation CLÉ du verbe *pousser*.

$$(96) \quad \textit{pousser-rel} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CROCHET} & \textit{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{situation} \\ \text{ACT} & \textit{individu} \\ \text{MOBILE} & \textit{individu} \\ \text{TEMPS} & \textit{temps} \end{array} \right]$$

**Les descriptions** Dans l'analyse du chapitre 8, les descriptions d'éventualités sont analysées comme des propriétés d'éventualités. Cette analyse est intégrée à la grammaire en posant qu'un temps ou un opérateur aspectuel lie l'indice de l'éventualité décrite par la relation associée à une unité. Par exemple, dans une phrase comme (97), l'indice d'éventualité de *marcher-rel* est lié par la relation fournie par l'imparfait (*imp-rel*).

(97) a. Jean marchait

$$\text{b.} \quad \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \textit{imp-rel} & \\ \text{CROCHET} & \boxed{0} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} \text{ÉVLIÉE} & \boxed{1} \\ \text{PORTÉE} & \boxed{2} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} \textit{marcher-rel} & \\ \text{CROCHET} & \boxed{2} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{1} \\ \text{MOBILE} & \textit{Jean} \end{array} \right] \right\rangle$$

Dans l'analyse proposée ici, les descriptions sont des types binaires de situation et de temps. Les opérateurs aspectuels et les temps verbaux doivent donc lier non seulement l'indice de situation de leur argument, mais également l'indice de temps de leur argument. J'introduis donc le trait TLIÉ en plus du trait *sitliée*. (98a) et (98b) sont des descriptions de la relation fournie par l'imparfait et de la relation fournie par le progressif. (99) est la nouvelle analyse de la phrase (97).

$$(98) \quad \text{a.} \quad \textit{IMP-type} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CROCHET} & \textit{crochet} \\ \text{TEMPS} & \textit{temps} \\ \text{SITLIÉE} & \textit{situation} \\ \text{TLIÉ} & \textit{temps} \\ \text{PORTÉE} & \textit{crochet} \end{array} \right]$$

$$\text{b.} \quad \textit{prog-rel} \rightarrow \left[ \begin{array}{ll} \text{CROCHET} & \textit{crochet} \\ \text{DÉCRIT} & \textit{situation} \\ \text{TEMPS} & \textit{temps} \\ \text{SITLIÉE} & \textit{situation} \\ \text{TLIÉ} & \textit{temps} \\ \text{PORTÉE} & \textit{crochet} \end{array} \right]$$

$$(99) \left\langle \left[ \begin{array}{ll} \textit{imp-rel} & \\ \text{CROCHET} & \boxed{0} \\ \text{TEMPS} & \textit{temps} \\ \text{SITLIÉE} & \boxed{1} \\ \text{TLIÉ} & \boxed{2} \\ \text{PORTÉE} & \boxed{3} \end{array} \right], \left[ \begin{array}{ll} \textit{marcher-rel} & \\ \text{CROCHET} & \boxed{3} \\ \text{DÉCRIT} & \boxed{1} \\ \text{TEMPS} & \boxed{2} \\ \text{MOBILE} & \text{Jean} \end{array} \right] \right\rangle$$

(98) et (99) mettent en avant un autre trait de l'analyse des temps verbaux. Les temps verbaux ne sont pas analysés comme des *relations*, mais comme des *types* au sens de la théorie des situations<sup>28</sup>. Pour intégrer la distinction type/relation dans une grammaire HPSG, je suppose que la hiérarchie des objets sémantiques distingue les deux sortes de prédicats; le trait DÉCRIT caractérise les relations et les distingue des types (au sens de la théorie des situations). La distinction est rendue explicite en suffixant *-type* au lieu de *-rel* aux étiquettes des types (au sens de la théorie des situations).

### 9.7.2 Intégration à la grammaire

Comme dans l'analyse du chapitre 8, le lexique est organisé selon trois dimensions de classification: la dimension des unités lexicales type, la dimension des schémas d'arguments, et la dimension de la flexion. Les relations temporelles et les opérateurs aspectuels sont fournis par la dimension de la flexion, alors que les relations de co-prédication sont fournies par la dimension des schémas d'argument.

**Dimension de la flexion** La contrainte (100) est associée au type des verbes finis

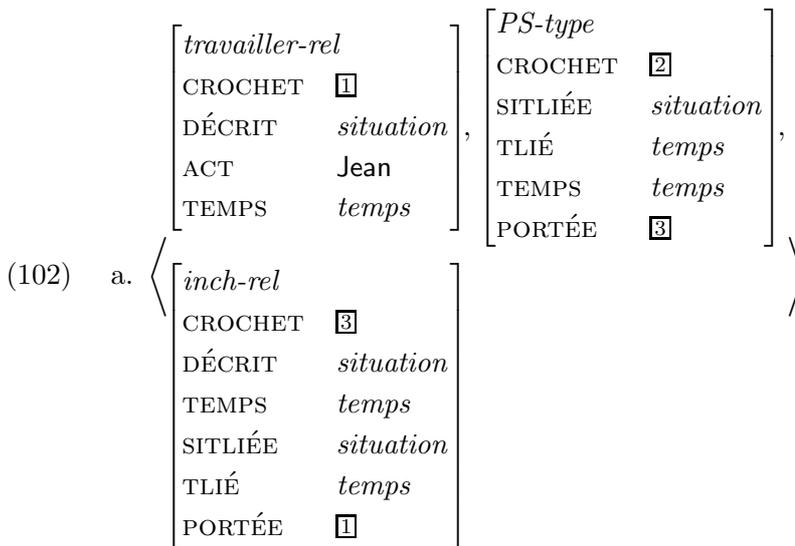
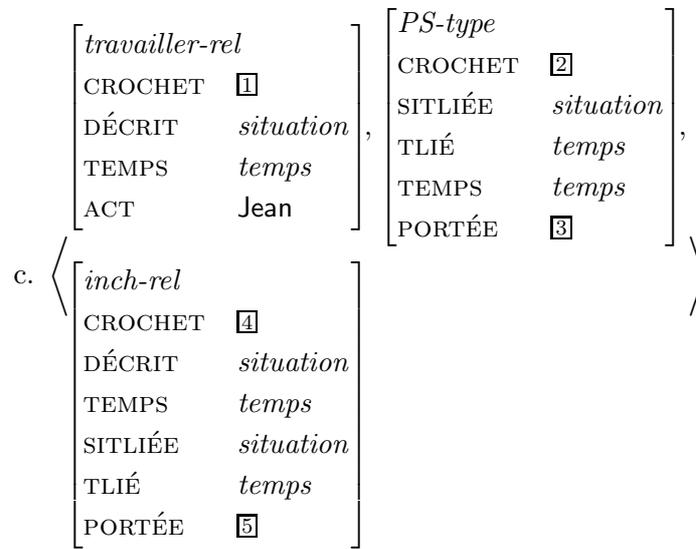
$$(100) \textit{fini} \rightarrow \left[ \begin{array}{l} \text{RELS-FLEX} \left\langle \left[ \begin{array}{l} \textit{TEMPS-type} \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \oplus \textit{liste}(\textit{opaspimp-rel}) \right\rangle \\ \text{CONTEXTE} \mid \text{INDICES-CX} \mid \text{TEMPS} \quad \boxed{1} \end{array} \right]$$

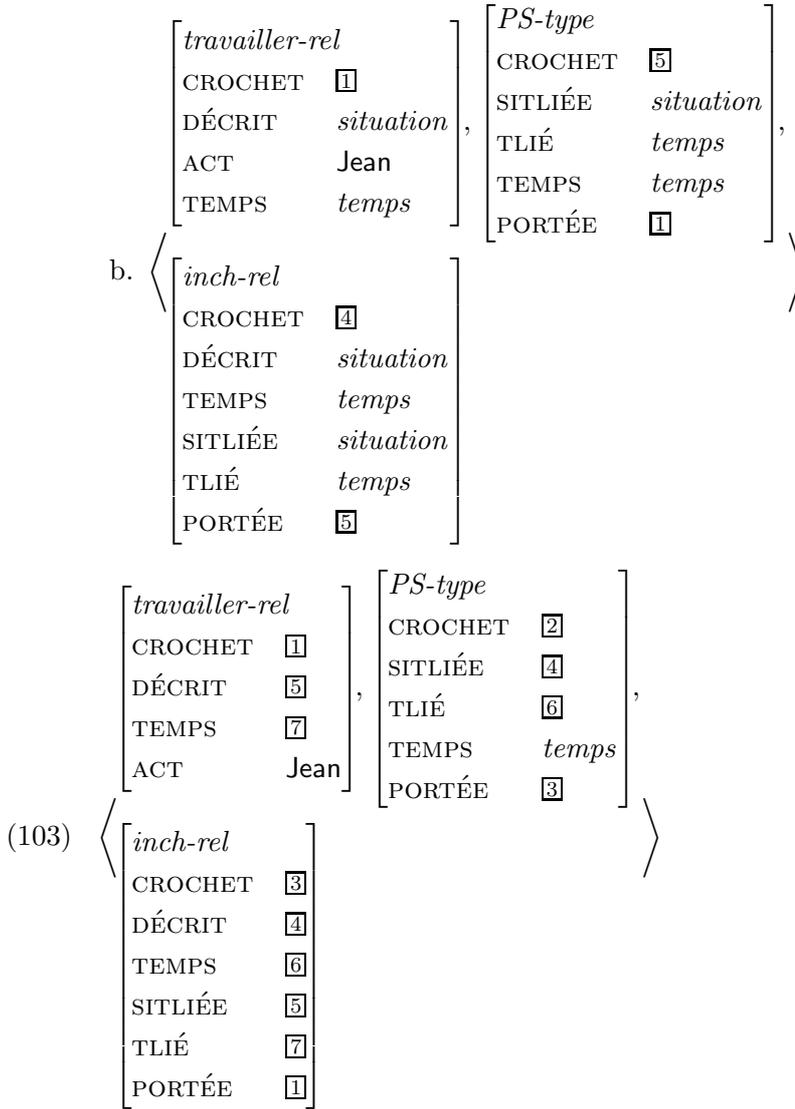
Cette contrainte est similaire à la contrainte (78) dans le chapitre 8. Elle rend compte de la même manière de la sémantique des phrases ne comportant pas de co-prédicateurs. A titre d'exemple, je donne ci dessous l'analyse de la phrase (101a) sous une interprétation inchoative. La seule nouveauté est l'apparition des traits TEMPS et TLIÉ. Les contraintes sur le liage des indices assurent non seulement que les indices de situation sont liés de manière correcte, mais aussi que les indices de temps sont liés de manière correcte. (102a) et (102b) sont les deux résolutions possibles pour (101), et les contraintes sur le liage des indices assurent que seule (102a) est licite, avec les identifications indiquées en (103).

(101) a. Jean travailla

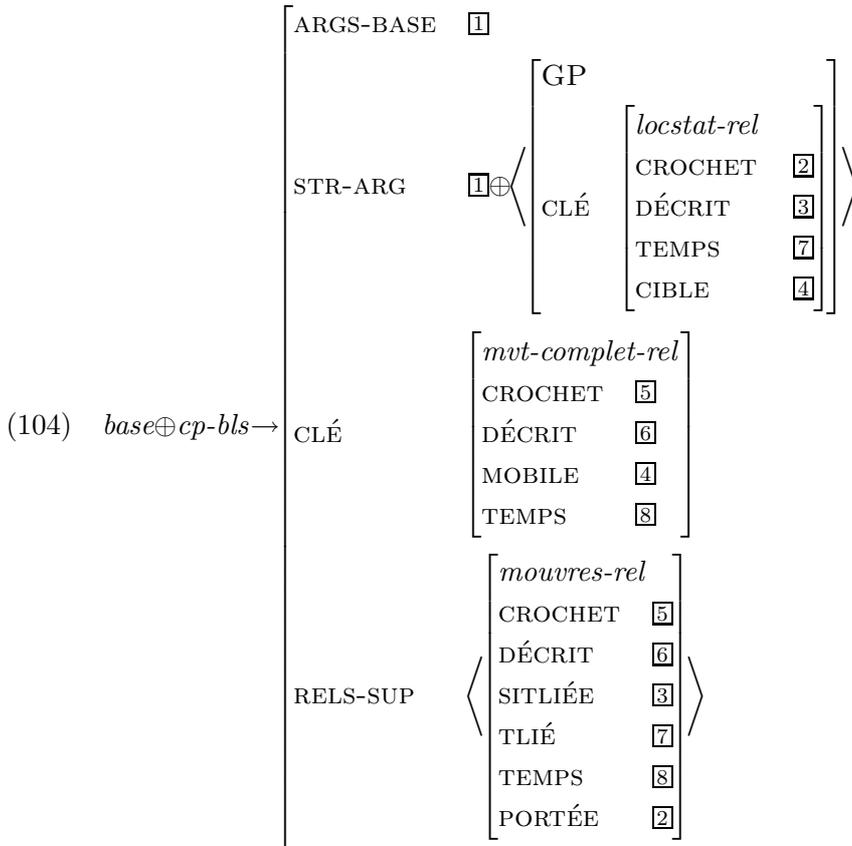
<sup>28</sup>. Alors qu'une relation combinée avec ses arguments fournit un infon, un type combiné avec ses arguments fournit une proposition; voir l'annexe A.

b. ps(inch(travailler(j)))



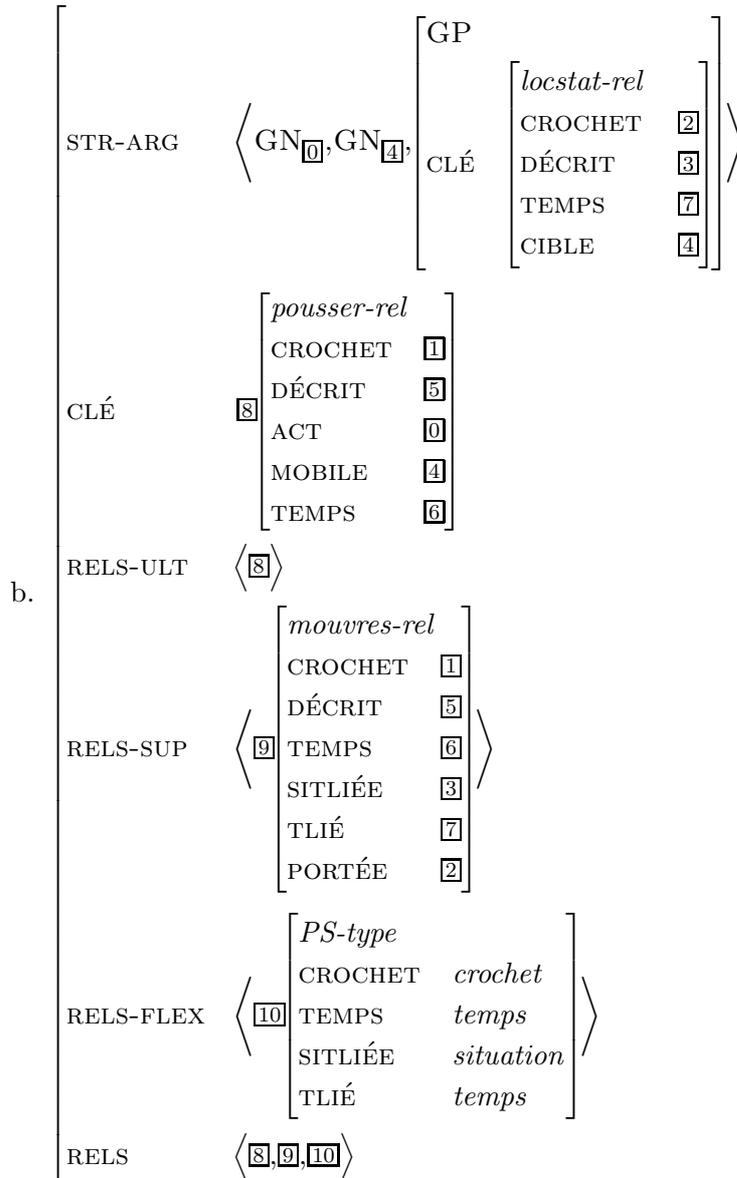


**Schémas d'arguments** L'intégration de l'analyse de l'aspect nécessite d'apporter deux modifications aux schémas d'arguments définis dans les chapitres 6 et 7. D'une part, la relation CLÉ du verbe et la relation de co-prédication doivent prendre le même argument temporel (voir la section 9.4). D'autre part, les relations de co-prédication prennent pour argument une description ; ils doivent donc lier à la fois l'indice de situation de la relation CLÉ de la préposition et son indice temporel. En conséquence, les traits SITLIÉE et TLIÉ sont appropriés pour les relations de co-prédication, et identifiés respectivement avec la valeur de DÉCRIT et la valeur de TEMPS de la relation CLÉ de la préposition. A titre d'exemple, (104) est la contrainte associée au schéma d'argument *base*⊕*cp-bls*, qui combine un verbe avec un GP de but locatif statique.

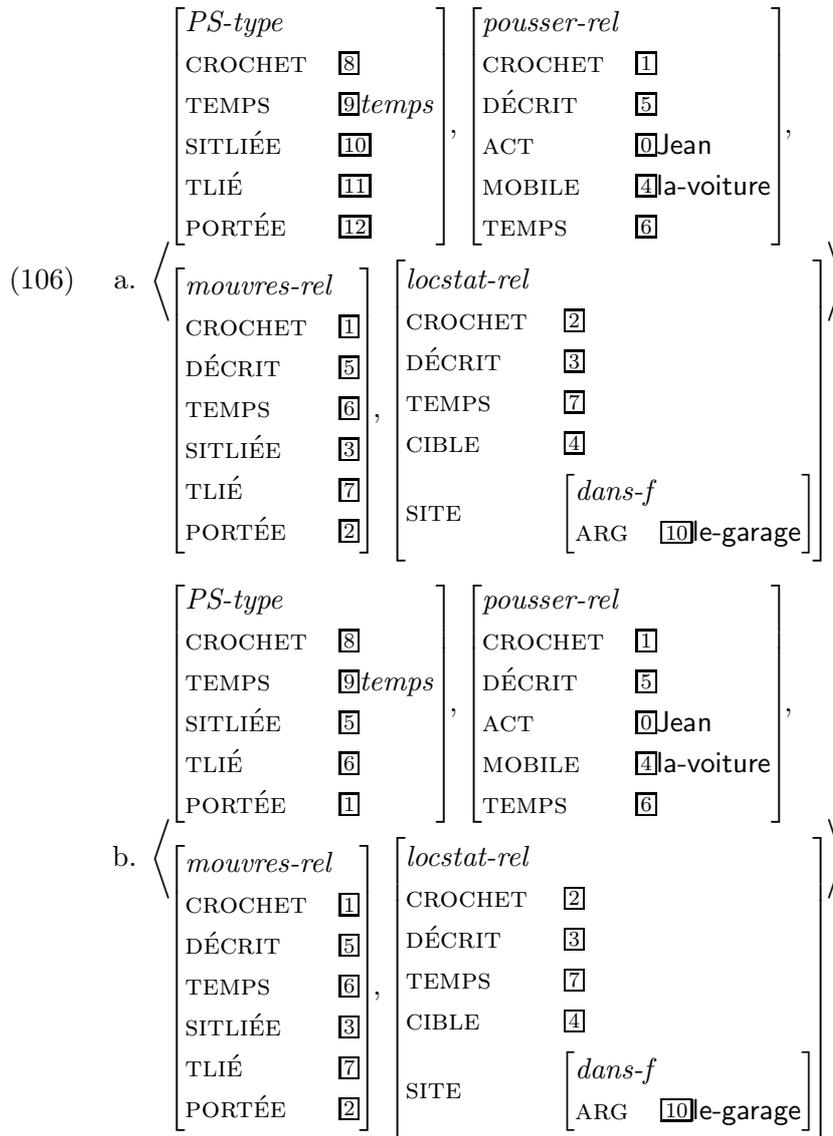


Tous les éléments sont réunis pour fournir une analyse des phrases contenant un GP de but. (105b) est la contrainte associée à l'occurrence de *poussa* dans la phrase (105b). Cette occurrence de *poussa* est obtenue à partir d'une instance de verbe qui hérite de l'unité lexicale type *pousser*, du schéma d'arguments  $base \oplus cp-blis$ , et du type de flexion *passé-simple*; dans ce cas particulier, aucun opérateur aspectuel implicite n'est présent sur RELS-FLEX.

(105) a. Jean poussa la voiture dans le garage.



En supposant que les GN fournissent directement des indices, on obtient la liste de relations (106a) au niveau de la phrase. (106b) est la seule résolution possible de cette structure: *pstypé* prend dans sa PORTÉE la relation CLÉ du verbe et la relation de co-prédication ; il lie la situation décrite par le verbe et son argument temporel.



### 9.7.3 Interprétation

#### 9.7.3.1 Définition de la traduction

Afin de clarifier l'interprétation des représentations sémantiques définies dans cette annexe, je présente ci-dessous une traduction des listes de relations de HPSG dans la notation pour la théorie des situations utilisée dans le reste de cette thèse et définie dans l'annexe A.  $\rightsquigarrow$  note la fonction de traduction, et  $[x]$  note la traduction de l'objet  $x$ .

1. Chaque indice  $x$  a pour traduction un symbole de paramètre  $[x]$ . Tous les indices ont une traduction distincte.
2. Chaque étiquette de relation  $r$  a pour traduction une relation  $[r]$ ; de même pour les étiquettes de types au sens de la théorie des situations.

3. Si  $c$  est un crochet, et si  $r_1, \dots, r_n$  sont les relations étiquetées par  $c$ , alors :

$$c \rightsquigarrow [r_1] \wedge \dots \wedge [r_n].$$

4. Si  $T$ -type est un sous-type de  $TEMPS$ -type, alors :

$$\begin{bmatrix} T\text{-type} \\ \text{TEMPS} & t \\ \text{SITLIÉE} & s \\ \text{TLIÉ} & t' \\ \text{PORTÉE} & c \end{bmatrix} \rightsquigarrow [T\text{-type}] (\lambda([s],[t']).[c],[t])$$

5. Si  $r$ -rel est un sous-type de  $opaspimp$ -rel ou de  $copred$ -rel, alors ::

$$\begin{bmatrix} r\text{-rel} \\ \text{DÉCRIT} & s \\ \text{TEMPS} & t \\ \text{SITLIÉE} & s' \\ \text{TLIÉ} & t' \\ \text{PORTÉE} & c \end{bmatrix} \rightsquigarrow [s] \models [r\text{-rel}] (\lambda([s'],[t']).[c],t)$$

6. La traduction de la relation *pousser-rel* est la suivante ; les traductions des autres relations clé de verbes sont similaires.

$$\begin{bmatrix} \textit{pousser-rel} \\ \text{DÉCRIT} & s \\ \text{ACT} & x \\ \text{MOBILE} & y \\ \text{TEMPS} & t \end{bmatrix} \rightsquigarrow [s] \models [\textit{pousser-rel}] ([x],[y],[t])$$

7. La traduction de la relation CLÉ de la préposition *dans* est la suivante ; les traductions des autres relations clé de prépositions sont similaires.

$$\begin{bmatrix} \textit{locstat-rel} \\ \text{DÉCRIT} & s \\ \text{CIBLE} & x \\ \text{SITE} & \begin{bmatrix} \textit{dans-f} \\ \text{ARG} & y \end{bmatrix} \\ \text{TEMPS} & t \end{bmatrix} \rightsquigarrow [s] \models [\textit{locstat-rel}] ([x],[\textit{dans-f}]([y],[t]),[t])$$

### 9.7.3.2 Un exemple détaillé

Je détaille la traduction de la structure MRS résolue associée à (105a), donnée en (106b). J'emploie les traductions suivantes pour les indices<sup>29</sup> et les relations :

$$(107) \quad \begin{array}{l} \text{a. } \boxed{0} \rightsquigarrow j \\ \quad \boxed{3} \rightsquigarrow s \\ \quad \boxed{4} \rightsquigarrow v \\ \quad \boxed{5} \rightsquigarrow s' \end{array}$$

29. Encore une fois, je simplifie l'analyse en posant que les noms propres et les descriptions définies fournissent des constantes.

$$\begin{aligned} \boxed{6} &\rightsquigarrow t' \\ \boxed{7} &\rightsquigarrow t \\ \boxed{9} &\rightsquigarrow t'' \\ \boxed{10} &\rightsquigarrow g \end{aligned}$$

- b.  $pousser-rel \rightsquigarrow pousser$   
 $mouvres-rel \rightsquigarrow mouvres$   
 $locstat-rel \rightsquigarrow locstat$   
 $dans_f \rightsquigarrow dans_f$   
 $PS-type \rightsquigarrow PS$

La représentation (106) comporte trois crochets : le crochet de la relation CLÉ de la préposition ( $\boxed{2}$ ), celui de la relation CLÉ du verbe ( $\boxed{1}$ ), et celui du temps ( $\boxed{8}$ ). Les traductions de ces trois crochets sont données ci-dessous.

$$\begin{aligned} (108) \quad \boxed{2} &\rightsquigarrow \left[ \begin{array}{l} locstat-rel \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{3} \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{7} \\ \text{CIBLE} \quad \boxed{4} \text{la-voiture} \\ \text{SITE} \quad \left[ \begin{array}{l} dans-f \\ \text{ARG} \quad \text{le-garage} \end{array} \right] \end{array} \right] \\ &= \boxed{3} \models [locstat-rel]([\text{la-voiture}], [dans-f]([\text{le-garage}], [\boxed{7}]), [\boxed{7}]) \\ &= s \models locstat(v, dans_f(g, t), t) \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} (109) \quad \boxed{1} &\rightsquigarrow \left[ \begin{array}{l} pousser-rel \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{5} \\ \text{ACT} \quad \boxed{0} \text{Jean} \\ \text{MOBILE} \quad \boxed{4} \text{la-voiture} \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{6} \end{array} \right] \wedge \left[ \begin{array}{l} mouvres-rel \\ \text{DÉCRIT} \quad \boxed{5} \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{6} \\ \text{SITLIÉE} \quad \boxed{3} \\ \text{TLIÉ} \quad \boxed{7} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \\ &= \boxed{5} \models [pousser-rel]([\text{Jean}], [\text{la-voiture}], [\boxed{6}]) \wedge \\ &\quad \boxed{5} \models [mouvres-rel](\lambda([\boxed{3}], [\boxed{7}]).[\boxed{2}], [\boxed{6}]) \\ &= s' \models pousser(j, v, t') \wedge s' \models mouvres(\lambda(s, t).[\boxed{2}], t') \\ &= s' \models pousser(j, v, t') \wedge s' \models mouvres(\lambda(s, t).[s \models locstat(v, dans_f(g, t), t)], t') \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} (110) \quad \boxed{8} &\rightsquigarrow \left[ \begin{array}{l} PS-type \\ \text{TEMPS} \quad \boxed{9} \text{temps} \\ \text{SITLIÉE} \quad \boxed{5} \\ \text{TLIÉ} \quad \boxed{6} \\ \text{PORTÉE} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ &= [PS-type](\lambda([\boxed{5}], [\boxed{6}]).[\boxed{1}], [\boxed{9}]) \\ &= PS(\lambda(s', t').[\boxed{1}], t'') \end{aligned}$$

$$= \text{PS}(\lambda(s',t').[s' \models \text{pousser}(j,v,t') \wedge \\ s' \models \text{mouvres}(\lambda(s,t).[s \models \text{locstat}(v,\text{dans}_f(g,t),t)],t')],t'')$$

L'analyse obtenue pour la phrase (105a) est identique à celle qui a été proposée dans la section 9.4.

# Conclusion générale

Dans ce chapitre, je présente un tableau des principaux résultats de la thèse, je dresse un bilan général de l'analyse proposée, et j'examine quelques directions de recherche futures.

## Tableau des résultats

### Première partie : arguments et ajouts

Dans la première partie de cette thèse, j'examine les propriétés opposant les arguments aux ajouts, en mettant l'accent sur le cas des groupes prépositionnels réputés argumentaux. Dans le premier chapitre, je montre que les propriétés les plus couramment mises en avant ne permettent pas de distinguer les arguments des ajouts. D'abord, il est faux que les arguments soient syntaxiquement obligatoires : les arguments syntaxiquement facultatifs sont nombreux, et se rencontrent dans toutes les catégories. En revanche, le caractère syntaxiquement obligatoire est une condition suffisante pour le statut d'argument : quand un dépendant est syntaxiquement obligatoire, il a toutes les caractéristiques d'un argument. Le cas d'un verbe comme *se comporter* est particulièrement frappant de ce point de vue : *se comporter* se combine de manière obligatoire avec un dépendant qui a les mêmes caractéristiques catégorielles qu'un ajout, mais a la distribution d'un argument ; par exemple, il ne peut pas être combiné avec *le faire*.

- (1) a. Jean s'est comporté lamentablement/avec rudesse/comme un imbécile.  
b. Jean a répondu aux questions lamentablement/avec rudesse/comme un imbécile.
- (2) a. \*Jean s'est comporté avec rudesse, alors que Marie l'a fait avec doigté.  
b. Jean a répondu à aux questions avec rudesse, alors que Marie l'a fait avec doigté.

Ensuite, il est faux que les arguments et seuls les arguments soient sémantiquement obligatoires : d'une part, nombre d'ajouts, tels que les ajouts locatifs et temporels, sont sémantiquement obligatoires. D'autre part, si la plupart des arguments directs sont sémantiquement

obligatoires, il est clair que de nombreux GP s'analysant naturellement comme des arguments sont sémantiquement facultatifs.

Enfin, la propriété d'itérabilité, qui est souvent utilisée pour distinguer les arguments des ajouts, ne donne pas de résultats fiables. D'une part, les expressions locatives et temporelles sont itérables, même quand elles fonctionnent comme des arguments. D'autre part et surtout, il n'est pas vrai que les ajouts soient itérables en général : si on veut donner un contenu précis au test d'itérabilité, il est nécessaire de disposer d'un critère indépendant qui permette de déterminer dans quels cas on peut considérer que la cooccurrence de deux expressions dans une phrase peut être considérée comme une itération. Je soutiens que le seul critère disponible est la coordonnabilité : si deux unités peuvent être coordonnées, elles sont suffisamment similaires pour que l'on puisse supposer que la cooccurrence de ces deux unités constitue une itération. Ce point étant établi, il s'avère que les ajouts itérables sont rares. Par exemple, (3) illustre le fait que les adverbes de manière orientés sujet ne sont pas itérables.

- (3) a. Paul a répondu à la question calmement et joyeusement.  
 b. \*Paul a répondu à la question calmement joyeusement.

L'itérabilité ne peut donc pas être utilisée pour distinguer les arguments des ajouts.

Le deuxième chapitre examine les propriétés relationnelles des dépendants : propriétés de placement, propriétés de portée, et contraintes syntaxiques sur la portée.

Je montre d'abord que le statut d'argument ou d'ajout d'un dépendant contraint partiellement les positions dans lesquelles il est susceptible d'apparaître. Si aucune position n'est réservée aux arguments, certaines positions sont réservées aux ajouts. Le cas le plus clair est celui de la position pré-verbe fini : un dépendant susceptible d'apparaître entre le sujet et le verbe fini est nécessairement un ajout.

- (4) a. Jean, dans le jardin, a parlé à Marie.  
 b. \*Jean, dans le jardin, est arrivé.

Deux autres positions sont associées à des contraintes plus complexes. D'une part, la position en tête de phrase n'est pas réservée aux ajouts, puisqu'elle peut accueillir des constituants topicalisés. Cependant, quand il est établi de manière indépendante qu'un dépendant ne peut pas être topicalisé, celui-ci ne peut être réalisé en tête de phrase que si c'est un ajout. D'autre part, la position entre verbe fini et auxiliaire est associée à une contrainte complexe : elle est susceptible d'accueillir tout dépendant de catégorie adverbiale, qu'il soit argument ou ajout. Mais si un dépendant non-adverbial est réalisé dans cette position, c'est nécessairement un ajout. Le contraste (5–6) illustre ce point.

- (5) a. Jean s'est admirablement comporté hier soir.

- b. Jean a admirablement répondu à la question.
- (6) a. \*Jean s'est, avec adresse, comporté hier soir.
- b. Jean a, avec adresse, répondu à la question.

Après avoir déterminé les propriétés de placement des dépendants, j'examine leurs propriétés de portée. Je rappelle le fait bien connu que les arguments non-quantificationnels ont une portée fixe, alors que certains ajouts ont une portée variable. Il est cependant clair que ce n'est pas le cas de tous les ajouts : certains ajouts ont une portée fixe, et ne peuvent donc pas être distingués des arguments sur la base de leurs propriétés de portée. Afin d'établir ce point de manière ferme, j'examine les relations entre portée et positions. Un ajout apparaissant en tête de phrase a nécessairement portée large par rapport à un ajout apparaissant en position post-verbale, ce qu'illustre (7).

- (7) a. Pendant un mois, Jean travaillera tous les matins.
- b. \*Tous les matins, Jean travaillera pendant un mois.

Cette propriété permet de confirmer le fait que certains ajouts ont une portée fixe : si un ajout a nécessairement la portée la plus étroite, il ne pourra pas être réalisé en tête de phrase si un ajout à portée large est réalisé en position post-verbale. En revanche, elle remet en cause une hypothèse largement adoptée : les ajouts locatifs et temporels ne sont pas des ajouts à portée nécessairement étroite. Par exemple, ils prennent nécessairement portée large par rapport à un adverbe comme *calmement* ou un ajout instrumental.

- (8) a. La semaine dernière, Paul a calmement expliqué la situation à ses employés.
- b. \*Calmement, Paul a expliqué la situation la semaine dernière à ses employés.
- (9) a. Dans la cuisine, Jean a recollé le vase offert par Marie avec de la colle forte.
- b. \*Avec de la colle forte, Jean a recollé le vase offert par Marie dans la cuisine.

Le troisième chapitre est consacré à l'évaluation d'un test contesté de la distinction argument/ajout : la possibilité pour un dépendant de se combiner avec la « pro-forme » *le faire*. Après avoir confirmé que les dépendants compatibles avec *le faire* sont des ajouts, j'ai proposé une analyse de *le faire* qui permet de rendre compte de cette propriété. Cette analyse tient en quatre propositions : (i) l'expression *le faire* n'est pas une pro-forme ; le verbe *faire* est simplement susceptible de prendre un complément anaphorique ; (ii) quand le complément de *faire* est anaphorique, il peut prendre pour antécédent un référent de discours introduit par une phrase précédente. Les phrases décrivant des actions fournissent des référents de discours appropriés pour servir d'antécédent au complément de *faire* (plus précisément, des référents de discours de *type d'action*) ; (iii) *faire* dénote la fonction Identité : *faire* est donc compatible avec ces ajouts qui sont compatibles avec

la dénotation de son complément. (iv) *faire* étant un verbe ordinaire, il n'est compatible qu'avec les arguments qu'il sélectionne.

Quand on fait le bilan des résultats obtenus dans la première partie de cette thèse, il est clair qu'aucun critère universel permettant d'opposer les arguments aux ajouts n'a été trouvé; on peut soupçonner qu'il n'existe pas de tel critère. En revanche, un faisceau d'observations permettant d'établir le statut de certains dépendants a été identifié :

- seuls les arguments peuvent être syntaxiquement obligatoires ;
- seuls les ajouts peuvent apparaître en position pré-verbe fini ;
- parmi les dépendants de catégorie non-adverbiale, seuls les ajouts peuvent apparaître entre l'auxiliaire et le participe ;
- parmi les dépendants non-topicalisables, seuls les ajouts peuvent apparaître en tête de phrase ;
- parmi les dépendants non-quantificationnels, seuls les ajouts peuvent avoir une portée variable ;
- parmi les dépendants combinables avec un verbe d'action, seuls les ajouts peuvent être combinés avec *le faire*.

Ces observations sont suffisantes pour confirmer le bien-fondé de la distinction argument/ajout. De plus, elles confirment le fait que de nombreux dépendants GP sont des arguments. Une observation supplémentaire doit être mise en avant : parmi les GP qui sont classés comme des arguments, nombreux sont ceux qui ne sont pas sémantiquement obligatoires. Le cas du GP datif compatible avec le verbe *chanter* illustre ce fait : bien que ce dépendant ait toutes les caractéristiques d'un argument syntaxique (10), il n'y a pas d'implication de (11a) à (11b).

- (10) a. \*Mon frère, à Marie, a chanté une chanson.  
 b. \*Mon frère a, à Marie, chanté une chanson.  
 c. \*Mon frère a chanté cette chanson à Marie, alors que ma sœur l'a fait à Jacques.
- (11) a. Mon frère a chanté une chanson.  
 b. Mon frère a chanté une chanson à quelqu'un.

Il n'est donc pas possible de soutenir un parallélisme simple entre arguments syntaxiques et arguments sémantiques : si on suppose que le verbe *chanter* décrit la même relation en (11a) et (11b), le GP ne peut pas fournir un argument à la relation décrite par le verbe.

## Deuxième partie : analyse des GP argumentaux

La deuxième partie de cette thèse a été consacrée à la formulation d'une analyse syntaxique et sémantique de la combinatoire entre verbe et GP argumental. La construction prend pour point de départ l'analyse des GP argumentaux comme des *co-prédicateurs* proposée par Gawron (1986a). Cette analyse a six caractéristiques importantes :

- (12)
- a. La préposition dénote une relation à deux places.
  - b. Le verbe et la préposition décrivent une même situation.
  - c. Le verbe et la préposition partagent un argument.
  - d. Les contributions sémantiques du verbe et de la préposition sont reliées par une relation (de co-prédication).
  - e. Les relations de co-prédication ne font pas partie du contenu sémantique des phrases, mais sont inférées pragmatiquement.
  - f. Quand un GP est sémantiquement obligatoire, tous les arguments sémantiques de la préposition sont également des arguments sémantiques du verbe ; la contribution sémantique de la préposition est redondante par rapport à celle du verbe.

Dans le chapitre 4, j'ai montré que l'analyse de Gawron permet de rendre compte de plusieurs propriétés caractéristiques des GP argumentaux ; en particulier, elle permet de rendre compte de manière satisfaisante des implications en (13), qui posent problème pour les analyses classiques des GP argumentaux.

- (13)
- a. Jean a chanté une chanson à Marie.  $\Rightarrow$  Jean a chanté une chanson.
  - b. Jean a poussé la voiture dans le garage.  $\Rightarrow$  La voiture a été dans le garage.

En revanche, l'analyse de Gawron rencontre plusieurs difficultés. D'abord, le verbe et la préposition ne peuvent pas décrire une même situation : il existe des cas où l'information fournie par la préposition n'est pas nécessairement factuelle. Par exemple, en (14a), la lettre peut ne jamais parvenir à Marie ; dans ce cas, il n'existe pas de situation dans laquelle *la lettre est à Marie* est vraie. L'analyse proposée par Gawron (14b) ne peut donc pas être correcte : elle suppose que (14a) ne peut être vraie que si l'infon fourni par la préposition est soutenu dans la situation décrite par le verbe ; autrement dit, elle suppose que la phrase n'est vraie que si la lettre parvient à destination.

- (14)
- a. Jean a envoyé une lettre à Marie.
  - b.  $s \models \text{envoyer}(j,l) \wedge s \models \text{à}(l,m)$

Ensuite, les relations de co-prédication doivent faire partie du contenu sémantique des phrases. Dans l'analyse de Gawron, le lien entre le contenu du verbe et celui de

la préposition est établi en posant que ces deux unités décrivent une même situation. Mais comme on vient de le voir, dans un exemple comme (14a), l'infon fourni par la préposition n'est pas soutenu par la situation décrite par le verbe. Afin d'exprimer le contenu sémantique de la phrase, il est donc nécessaire de trouver un autre moyen de relier les contenus des deux unités. Dans la mesure où Gawron pose que les contributions du verbe et de la préposition sont reliés par une relation de co-prédication, le plus simple est de poser que les relations de co-prédication figurent explicitement dans le contenu sémantique des phrases.

Enfin, le traitement spécial proposé par Gawron pour les GP sémantiquement obligatoires ne peut pas être maintenu. D'une part, rien n'oblige à poser un traitement spécial pour les GP sémantiquement obligatoires : comme on l'a vu dans le chapitre 1, le fait qu'un dépendant soit sémantiquement obligatoire ne garantit pas qu'il fournisse un argument à la relation dénotée par le verbe. D'autre part, le traitement proposé par Gawron ne fonctionne pas dans les cas où plusieurs prépositions sont compatibles avec le verbe : si *arriver* vérifie bien l'implication (15a), on ne peut pas soutenir que le GP locatif combiné avec *arriver* fournit une information redondante, puisque la relation locative exprimée par la préposition est susceptible de varier.

- (15) a. Jean est arrivé.  $\Rightarrow$  Jean est arrivé quelque part.  
 b. Jean est arrivé devant la maison.  
 c. Jean est arrivé derrière la maison.

Pour résoudre les trois problèmes rencontrés par le traitement de Gawron, j'ai proposé une analyse révisée des GP argumentaux qui a les caractéristiques énumérées en (16).

- (16) a. La préposition dénote une relation à deux places.  
 b. Le verbe et la préposition partagent un argument.  
 c. Les contributions sémantiques du verbe et de la préposition sont reliées par une relation (de co-prédication).  
 d. Les relations de co-prédication font partie du contenu sémantique des phrases.  
 e. Le verbe et la préposition ne décrivent pas une même situation ; la préposition peut fournir un infon qui n'est pas factuel.  
 f. Les GP sémantiquement obligatoires et les GP sémantiquement facultatifs reçoivent la même analyse.

Plus précisément, j'ai posé que (i) les relations de co-prédication sont des *propriétés d'infons*, qui prennent pour argument l'infon fourni par la préposition ; et (ii) le verbe et la relation de co-prédication décrivent la même situation. Le contenu sémantique de (14a) est

donc (17), où *destech* (pour « destinataire d'un échange ») est la relation de co-prédication qui lie un verbe d'échange à un co-prédicateur exprimant le destinataire de l'échange :

$$(17) \quad s \models \text{envoyer}(j,l) \wedge s \models \text{destech}(\hat{a}(l,m))$$

Dans la mesure où l'argument de la relation de co-prédication *destech* est un infon et non une situation, rien n'impose que cet infon soit soutenu dans la situation  $s$  ; cet infon peut même n'être soutenu dans aucune situation, et donc ne pas être factuel. Par contre, la relation de co-prédication fournit un infon factuel, qui exprime le fait que la lettre est destinée à Marie, même si elle ne parvient jamais à destination. La mention explicite de la relation de co-prédication dans le contenu sémantique de la phrase est indispensable pour aboutir à ce résultat.

Le fait que certains GP argumentaux fournissent une information factuelle est lié à une propriété de la relation de co-prédication qui les lie au verbe ; par exemple, on constate une relation d'implication entre (18a) et (18b). Je rends compte de ce fait en posant que la relation de co-prédication *mouvres*, qui relie le verbe et la préposition dans la phrase (18a), vérifie la propriété (19) : si un infon est l'argument de *mouvres*, alors il est soutenu par une situation.

- (18) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
b. La voiture a été dans le garage.

$$(19) \quad \forall s \forall \sigma [s \models \text{mouvres}(\sigma) \rightarrow \exists s' [s' \models \sigma]]$$

De la même manière, le fait qu'un GP soit sémantiquement obligatoire n'oblige pas à poser que la relation dénotée par le verbe possède une place argumentale correspondante, mais peut être traité comme une propriété de la relation dénotée par le verbe. Pour rendre compte de l'implication (15a), je pose que la relation *arriver* vérifie (20) : si une situation soutient un infon de la forme  $x$  *arrive*, elle soutient également un infon exprimant le fait que le mouvement de  $x$  se termine dans un lieu déterminé.

$$(20) \quad \forall s \forall x [s \models \text{arriver}(x) \rightarrow \exists P [s \models \text{mouvres}(P(x))]]$$

Le chapitre 4 s'est terminé sur une difficulté : s'il est établi qu'une relation de co-prédication intervient dans le contenu sémantique des phrases contenant un co-prédicateur, la source syntaxique de cette relation de co-prédication n'a pas été établie. Si on exclut la possibilité que la relation de co-prédication soit fournie par une catégorie vide, deux solutions sont possibles : soit la relation de co-prédication est fournie par le verbe, soit elle est fournie par la préposition. On se trouve face à une situation paradoxale : d'un côté, pour rendre compte des relations d'implication (13), il est utile de pouvoir poser que la contribution sémantique du verbe est la même qu'un co-prédicateur soit présent ou non,

et que la contribution sémantique de la préposition est la même que celle-ci soit employée comme co-prédicateur ou comme complément prédicatif. D'un autre côté, on a besoin de poser que la relation de co-prédication est fournie par une unité lexicale explicite : le verbe ou la préposition.

Pour lever le paradoxe, je propose d'adopter une conception du lexique qui analyse les unités lexicales à deux niveaux. J'ai établi une distinction entre une *unité lexicale type* et les *unités lexicales instances* qui instancient ce type. Une unité lexicale type ne contraint que partiellement la contribution sémantique de ses instances : une instance peut avoir une contribution sémantique complexe mettant en jeu plusieurs relations, mais toutes les instances d'une même unité lexicale type ont au moins une relation en commun, qui est caractéristique de l'unité lexicale type. La distinction type/instance permet d'attribuer une source syntaxique aux relations de co-prédication. La contribution sémantique d'un verbe étant susceptible de varier d'instance à instance, on peut poser qu'une relation de co-prédication fait partie de la contribution sémantique de *certaines* instances d'un verbe sans avoir à soutenir qu'elle fait partie de la contribution sémantique de toutes les instances de ce verbe. Par exemple, on peut supposer que la relation de co-prédication *destcom* (« destinataire d'une communication ») fait partie de la contribution sémantique de l'instance de *chanter* utilisée en (21a), mais pas de celle de l'instance de *chanter* utilisée en (21b).

- (21) a. Jean a chanté cette chanson à Marie.  
b. Jean a chanté cette chanson.

Si la distinction type/instance permet de poser que la relation de co-prédication est fournie par le verbe, elle ouvre également une autre possibilité : au lieu de poser que la relation de co-prédication est fournie par l'unité lexicale instance du verbe, on pourrait soutenir qu'elle est fournie par l'unité lexicale instance de la préposition.

Afin de choisir entre ces deux analyses possibles, je me suis appuyé sur les données de la coordination. En (22a), une seule instance de préposition est utilisée comme tête d'un GP argument de deux verbes distincts. Les relations de co-prédication reliant la préposition aux deux verbes sont également distinctes : en relation avec *poser*, le GP *sur la table* exprime le but locatif, alors qu'en relation avec *prendre*, le GP exprime la source. Si les relations de co-prédication étaient fournies par les prépositions, cette phrase devrait être agrammaticale : la phrase contenant une seule instance de préposition, celle-ci ne peut pas avoir deux contributions sémantiques distinctes simultanément. Par contre, si les relations de co-prédication sont fournies par les verbes, (22a) ne pose pas de problème : la phrase contient deux instances de verbes distincts, qui peuvent fournir deux relations de co-prédication distinctes.

- (22) a. Jean a posé ou pris le livre sur la table.

- b. Jean a souvent acheté ou vendu des livres à ce libraire.

Si les relations de co-prédication sont fournies par les verbes, on prédit que les exemples parallèles à (22) mettant en jeu une seule instance de verbe et deux instances de GP doivent être agrammaticales : le verbe ne peut pas fournir simultanément deux relations de co-prédication pour un même GP coordonné. Comme le montre (23), cette prédiction est vérifiée : s'il est possible de combiner un verbe avec une coordination de GP mettant en jeu la même relation de co-prédication, il n'est pas possible de combiner un verbe avec une coordination de GP mettant en jeu deux relations de co-prédication distinctes.

- (23) a. Jean a pris le livre sur le bureau ou dans la bibliothèque.  
 b. \*Jean a acheté un livre à Marie ou pour Paul.

Je pose donc que dans une combinaison verbe/co-prédicateur, la relation de co-prédication est fournie par le verbe.

L'analyse de la combinatoire verbe/co-prédicateur esquissée dans le chapitre 5 est incomplète sur deux points. D'une part, l'analyse ne rend pas compte du fait que les combinaisons verbe/co-prédicateur sont largement régulières : la classe des GP avec lesquelles un verbe est susceptible de se combiner est au moins partiellement déterminée par la classe sémantique de ce verbe. Il est donc nécessaire de disposer de mécanismes généraux permettant de déterminer, à partir d'une unité lexicale type, quels sont les co-prédicateurs avec lesquels elle est compatible ; plus précisément, quelles sont les instances associées à ce type. D'autre part, la distinction entre unité lexicale type et unité lexicale instance a été définie de manière informelle, et ne peut être définie plus précisément que dans un cadre grammatical déterminé.

Afin de compléter l'analyse, je définis la distinction type/instance comme une différence de niveau dans le lexique hiérarchique d'une grammaire HPSG. Je pose que l'ensemble des unités lexicales type de la langue constitue une des dimensions de classification du lexique. Les unités lexicales instances sont les éléments de la hiérarchie qui sont dominés à la fois par une unité lexicale type et par un élément de chaque autre dimension de classification. Afin de prendre en compte le fait que différentes instances d'une même unité lexicale type peuvent avoir des contributions sémantiques différentes, je m'appuie sur les représentations sémantiques sous-spécifiées autorisées par MRS. En MRS, la contribution sémantique d'une unité n'est pas un objet sémantique unique, mais une *liste* de relations. Je pose donc que les unités lexicales type ne contraignent que partiellement la contribution sémantique de leurs instances : toutes les instances d'un type ont dans leur contribution sémantique au moins une relation en commun, qui est la contribution de l'unité lexicale type ; mais différentes instances d'un même type peuvent avoir des relations supplémentaires différentes dans leur liste de relation. Par exemple, l'unité lexicale

type *parler* a pour contribution sémantique l'unique relation *parler*. L'instance de *parler* en (24a) a sur sa liste de relations non seulement *parler*, mais également la relation de co-prédication *destcom* (« destinataire d'une communication »); l'instance de *parler* en (24b) a sur sa liste de relations *parler* et la relation de co-prédication *objcom* (« objet d'une communication »); enfin, l'instance de *parler* en (24c) n'a sur sa liste de relations que la relation *parler*.

- (24) a. Jean a parlé à Marie.  
 b. Jean a parlé de ce problème.  
 c. Jean a parlé.

La combinatoire verbe/GP est contrôlée par une dimension de classification autonome, la dimension des *schémas d'arguments*. Intuitivement, chaque schéma d'arguments spécifie une combinaison possible entre un verbe et une séquence de co-prédicateurs : il ajoute zéro, un ou plusieurs GP à la liste des arguments de l'unité lexicale type, et ajoute les relations de co-prédication correspondantes à la contribution sémantique de l'unité lexicale type. Plus précisément, les schémas d'arguments correspondent à des classes d'instances de verbes qui ont en commun de sélectionner la même séquence de GP. Par exemple, il existe un schéma d'arguments *base⊕cp-dest-ech* correspondant à la classe des instances de verbes combinées avec un GP datif spécifiant le destinataire d'un échange ; les instances de *vendre* et *offrir* en (25) sont des instances de ce schéma.

- (25) a. Le libraire a vendu un livre à Marie.  
 b. Paul a offert un voyage à son fils.

Chaque schéma d'arguments spécifie la classe sémantique des verbes compatibles avec ce schéma, le type de GP qui est sélectionné par les instances de ce schéma, et la relation de co-prédication mise en œuvre. Par exemple, le schéma *base⊕cp-dest-ech* spécifie que le verbe doit être un verbe d'échange, que le GP doit être un datif, et que la relation de co-prédication liant verbe et préposition est la relation *destech*.

Les schémas d'arguments permettent donc de rendre compte du fait qu'une classe homogène de verbe est compatible avec un même type de co-prédicateur. Le fait de traiter les schémas d'arguments comme une dimension de classification du lexique présente plusieurs avantages. D'une part, il permet un traitement simple des cas où un verbe individuel a la propriété idiosyncrasique de refuser un certain schéma d'arguments. Par exemple, le verbe *marcher* ne peut pas être combiné avec un co-prédicateur de but locatif statique, contrairement à des verbes sémantiquement extrêmement proches comme *courir* ou *ramper*.

- (26) a. \*Quand il entendit l'explosion, Jean marcha dans la cuisine.  
 b. Quand il entendit l'explosion, Jean courut dans la cuisine.

- c. Quand il entendit l'explosion, Jean rampa sous la table.

Pour rendre compte de ce type de cas, il suffit de poser que l'unité lexicale type *marcher* contraint plus fortement sa liste d'arguments de ses instances que *courir* ou *rampier*, en spécifiant que celle-ci ne peut pas contenir de GP locatif statique.

D'autre part, l'approche proposée prédit que les combinaisons verbe/GP sont susceptibles d'être associés à des restrictions syntaxiques arbitraires. Or, on constate qu'il existe bien des contraintes de ce type. Par exemple, même si certains verbes, comme *acheter*, sont compatibles avec deux co-prédicateurs datifs recevant des interprétations distinctes, il n'est jamais possible de combiner un verbe avec deux co-prédicateurs datifs dans la même phrase (27a). Cette contrainte est particulièrement frappante dans la mesure où la combinaison d'un verbe avec deux compléments datifs n'est pas exclue en général : elle est possible dans les constructions causatives (27b). C'est spécifiquement la combinaison avec deux *co-prédicateurs* datifs qui est exclue.

- (27) a. \*Jean lui a acheté un livre à ce libraire.  
b. Jean lui a fait vendre ce livre à Marie.

Dans l'analyse proposée ici, cette contrainte d'unicité du co-prédicateur datif peut être directement inscrite dans la hiérarchie lexicale.

### Troisième partie : analyse des GP de but locatif

Le chapitre 6 a défini une analyse générale de la syntaxe et de la sémantique des GP co-prédicateurs. Dans la troisième partie, cette analyse générale est appliquée en détail au cas des GP de but locatif en combinaison avec des verbes de mouvement. L'analyse procède en deux temps : le chapitre 7 rappelle les propriétés centrales des GP locatifs, et rend compte des principales contraintes syntaxiques et sémantiques sur la combinatoire verbe de mouvement/GP de but. Le chapitre 9 se concentre sur les propriétés aspectuelles des GP de but locatif. Le chapitre 8 présente le type d'approche de l'aspect qui est utilisé dans le chapitre 9 ; cette étape intermédiaire est nécessaire pour distinguer la question générale de l'analyse de l'aspect des problèmes spécifiques posés par les GP de but locatif.

Le chapitre 7 présente une application plus détaillée de l'analyse du chapitre 6 au cas des GP locatifs en combinaison avec des verbes de mouvement. En français, deux types de GP de but locatif doivent être distingués. Les GP de but *statiques* ont pour tête une préposition locative statique, qui n'encode pas la dimension du mouvement de manière intrinsèque (28a). Les GP de but *dynamiques* ont pour tête la préposition *jusque*, qui prend elle-même un GP statique pour complément (28b) ; les GP en *jusque* encodent la

dimension du mouvement dans tous leurs emplois locatifs. Enfin, les deux types de GP de but locatif s'opposent aux GP directionnels en *vers* (28c).

- (28) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 b. Jean a poussé la voiture jusqu'à dans le garage.  
 c. Jean a poussé la voiture vers le garage.

Avant de pouvoir appliquer l'analyse du chapitre 7 aux GP de but locatif, un résultat préalable doit être établi. Dans une série de travaux célèbres, Jackendoff a soutenu que les GP locatifs ne dénotent pas des propriétés, mais sont des expressions référentielles : les GP locatifs statiques font référence à des *lieux*, et les GP locatifs dynamiques font référence à des *chemins*. Au premier abord, cette hypothèse semble interdire l'application de l'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs aux GP locatifs : pour qu'un GP puisse être traité comme un co-prédicateur, il est indispensable que la préposition dénote une relation.

Un examen détaillé de la distribution et de l'interprétation des expressions locatives montre cependant que la contradiction n'est qu'apparente. Les prépositions locatives statiques font bien référence à des lieux : seule cette hypothèse permet de rendre compte du fait qu'il existe des expressions locatives anaphoriques, déictiques et quantificationnelles (29).

- (29) a. Jean est venu ici.  
 b. Jean est allé à Paris. Marie l'a retrouvé là-bas.  
 c. Jean est allé quelque part.

Pour rendre compte de ces données, on peut poser avec Jackendoff que chaque préposition fournit une *fonction locative* distincte, qui associe un lieu à un individu. Cependant, la contribution sémantique de la préposition et des autres expressions locatives comporte également une *relation de localisation*, notée *locstat*, qui relie un objet (individu ou situation) au lieu fourni par la fonction locative. Les prépositions locatives statiques dénotent donc bien des relations à deux places. Par exemple, *dans* dénote la relation (30) : cette relation relie  $x$  et  $y$  si  $x$  est localisé au lieu délimité par l'intérieur de  $y$ .

$$(30) \quad \lambda y \lambda x [\text{locstat}(x, \text{dans}_f(y))]$$

S'il est établi que les GP statiques font référence à des lieux, rien ne confirme l'hypothèse selon laquelle les GP dynamiques font référence à des chemins : en français, il n'existe pas d'expressions anaphoriques, déictiques ou quantificationnelles pour les chemins. L'analyse des prépositions dynamiques comme des relations ne pose donc pas de problème.

Une fois établi que les GP locatifs *peuvent* être analysés comme des co-prédicateurs, il reste à s'assurer que les GP de (28) sont bien des GP argumentaux. Le seul cas délicat est celui des GP de but dynamiques. Au premier abord, les GP locatifs en *jusque* semblent avoir la distribution des ajouts :

- (31) a. Jusqu'à Lyon, Jean a marché.  
 b. Jean a marché jusqu'à Lyon, alors que Paul l'a fait jusqu'à Marseille.

Je montre que la distribution des GP locatifs en *jusque* ne peut être décrite de manière adéquate qu'en posant qu'il existe deux types de GP distincts : certains GP en *jusque* sont des *ajouts temporels déguisés*, qui spécifient que l'activité décrite par le verbe s'est terminée quand l'acteur a atteint un lieu déterminé. D'autres GP en *jusque* sont de véritables arguments locatifs, et ne sont compatibles qu'avec des verbes de mouvement. La différence entre les deux types de GP en *jusque* est rendue explicite par les exemples (32). (32a) montre que certains GP en *jusque* sont compatibles avec les ajouts de durée ; (32b) montre que certains GP en *jusque* sont des ajouts. L'impossibilité de (32c) montre que, quand un GP en *jusque* est compatible avec un ajout de durée, c'est un argument.

- (32) a. Jean a marché jusqu'à Marseille en dix jours.  
 b. Jean a marché jusqu'à Lyon. Marie a fait la même chose jusqu'à Marseille.  
 c. \*Jean a marché jusqu'à Lyon en dix jours. Marie a fait la même chose jusqu'à Marseille en quinze jours.

Il est donc établi que certains GP locatifs en *jusque* sont des arguments syntaxiques ; ce sont ces GP qui sont appelés GP de but dynamiques, et qui font l'objet d'une étude détaillée dans la suite de la thèse.

Le reste du chapitre 7 est consacré à une analyse de la combinatoire entre verbe de mouvement et GP final. J'observe que la combinatoire est partiellement contrainte par les propriétés sémantiques lexicales des verbes. D'abord, seuls les verbes de *mouvement orienté* sont compatibles avec des GP finaux ; dans les exemples (33), les GP ne peuvent pas être des GP finaux.

- (33) a. # Jean s'est promené vers le parc.  
 b. # Jean s'est promené jusqu'au parc.  
 c. # Jean s'est promené dans le parc.

Ensuite, la classe des verbes de mouvement orienté se divise en deux sous-classes : la classe des verbes de portion de mouvement (*tourner, décoller, lancer, etc.*), qui décrivent seulement une partie d'un mouvement ; et la classe des verbes de mouvement complet (*marcher, amener, entrer, etc.*), qui peuvent décrire un mouvement du début à la fin.

La combinatoire entre verbe de portion de mouvement et GP final est complexe, et son analyse devra attendre une étude plus détaillée. La combinatoire entre verbe de mouvement complet et GP final est clairement contrainte par la sémantique lexicale des verbes : les GP directionnels ne sont compatibles qu'avec des verbes lexicalement atéliques ; les GP de but dynamiques sont compatibles avec des verbes téliques ou atéliques, mais sont incompatibles avec les verbes d'achèvement.

- (34) a. Jean marchait vers la plage.  
 b. \*Jean amenait Marie vers la gare.  
 c. \*Jean entraît vers la cuisine.
- (35) a. Jean marcha jusqu'à la plage.  
 b. Jean amena Marie jusqu'à la gare.  
 c. \*Jean entra jusque dans la cuisine<sup>30</sup>.

La combinatoire n'est cependant pas entièrement déterminée par les propriétés sémantiques lexicales des verbes. D'abord, on a déjà observé que certains verbes de mouvement, comme *marcher*, refusent de manière inattendue la combinaison avec un GP de but statique. Il n'est pas plausible de poser que cette restriction a une source sémantique, dans la mesure où certains verbes sémantiquement très proches de *marcher*, comme *courir*, acceptent la combinaison. La restriction est donc une propriété idiosyncrasique de *marcher*, qui doit être inscrite dans son entrée lexicale. Ensuite, le verbe *aller* se combine de manière obligatoire avec un GP final, mais accepte n'importe lequel des trois types de GP finaux. Enfin, quel que soit le verbe utilisé, il n'est pas possible de combiner plusieurs GP finaux avec un verbe dans la même phrase.

- (36) a. Jean est allé à la plage.  
 b. Jean est allé jusqu'à la plage.  
 c. Jean allait vers la plage.
- (37) a. # Jean a poussé la voiture devant le garage jusqu'à la pelouse.  
 b. \*Jean a poussé la voiture vers le garage sur la pelouse.  
 c. # Jean a poussé la voiture vers le garage jusqu'à la pelouse.

Ces exemples montrent que, s'il existe une corrélation entre la classe sémantique d'un verbe et les GP avec lesquels il est compatible, la compatibilité entre verbe et GP n'est pas entièrement déterminée par la sémantique : certains verbes forcent ou refusent la combinaison avec un certain type de GP ; certaines combinaisons de GP sont sémantiquement bien formées mais exclues par la grammaire.

---

30. Cette phrase est acceptable avec un emploi intensif de *jusque* ; voir le paragraphe 7.3.1.2.

Les propriétés idiosyncrasiques de *marcher* et *aller*, ainsi que l'interdiction de combiner plusieurs GP finaux avec un même verbe, sont exactement le type de restrictions autorisées par l'analyse des GP du chapitre 7. L'unité lexicale type de *marcher* spécifie qu'il ne peut pas prendre pour argument un GP statique. En conséquence, *marcher* est incompatible avec le schéma d'arguments introduisant les GP de but locatif statiques. L'unité lexicale type de *aller* spécifie qu'il se combine obligatoirement avec un GP final. *Aller* est donc compatible avec chacun des schémas d'arguments qui introduisent un GP final, mais n'est pas compatible avec le schéma d'arguments *base* qui n'introduit aucun GP. Enfin, chacun des trois schémas d'arguments introduisant les trois types de GP finaux interdit la présence d'un autre co-prédicateur.

Dans le chapitre 7, on a vu que l'aspect joue un rôle important dans la combinatoire verbe de mouvement / GP final. De plus, il est bien connu que les GP de but locatif ont un effet aspectuel : si on combine un verbe lexicalement atélique avec un GP de but locatif, on obtient une description télique.

- (38) a. Jean a poussé la voiture pendant dix minutes.  
 b. # Jean a poussé la voiture dans le garage pendant dix minutes.  
 c. # Jean a poussé la voiture jusqu'au garage pendant dix. minutes

Le chapitre 9 propose une analyse des propriétés aspectuelles des GP de but locatif. Avant de présenter cette analyse, il est nécessaire de clarifier les grandes lignes de l'approche de l'aspect qui est mise en œuvre.

La construction d'une analyse de l'aspect suppose que l'on prenne position sur deux questions distinctes. D'une part, il faut déterminer quel est l'inventaire des classes aspectuelles. D'autre part, il faut déterminer quel est l'objet de la classification aspectuelle ; en particulier, la question se pose de savoir si les propriétés aspectuelles sont des propriétés des unités syntaxiques ou des objets sémantiques associées à ces unités.

Pour ce qui est de l'inventaire des classes aspectuelles, j'ai adopté une position conservatrice. Je reprends la classification de Vendler, qui distingue quatre classes : états, activités, accomplissements et achèvements. La question de l'objet de la classification aspectuelle fait l'objet d'un examen plus détaillé. Je conclus que l'approche la plus prometteuse pose que l'aspect est une classification des objets sémantiques fournis par certaines unités ; spécifiquement, on peut poser que l'aspect est une classification des *descriptions d'éventualité*. Plusieurs observations militent en faveur de cette position. D'abord, il est clair que des unités catégoriellement diverses influencent la classification aspectuelle des phrases : au minimum, la contribution sémantique du verbe, les GN quantifiés, et les ajouts temporels. On peut rendre compte de ce fait de manière simple en posant que toutes ces unités fournissent des descriptions d'éventualité (une fois combinées avec leurs

arguments). Ensuite, cette position permet de rendre compte du fait qu'il n'y a pas de hiérarchisation des contributions aspectuelles des unités en fonction de leur statut syntaxique ; par exemple, dans une phrase contenant un GN quantifié et un ajout de durée, le GN peut prendre sa portée plus haut ou plus bas que l'ajout, avec des effets aspectuels différents. En (39a), le GN quantifié peut prendre deux portées distinctes : soit il a portée large par rapport à l'ajout de durée (il y a trois maisons telles que Jean a visité chacune de ces maisons en deux heures), soit il a portée étroite (le temps total de la visite successive des trois maisons est de deux heures). En (39b), le GN quantifié a nécessairement portée large (Jean a visité des maisons, et chaque visite lui a pris deux heures).

- (39) a. Jean a visité trois maisons en deux heures.  
 b. Jean a visité des maisons en deux heures.

Ce type de donnée s'explique simplement si les ajouts de durée et les GN quantifiés sont des *opérateurs aspectuels* : dans un cas comme dans l'autre, l'expression prend pour argument une description d'éventualité et fournit une nouvelle description d'éventualité. L'impossibilité de la portée large pour l'ajout en (39b) est due au fait qu'un GN de la forme *des N* fournit une description atélique, alors que l'ajout *en deux heures* prend pour argument une description télique.

Enfin, l'hypothèse selon laquelle ce sont des objets sémantiques qui sont classés pour l'aspect rend compte de manière élégante de la distribution des temps verbaux. H. de Swart (1998) montre de manière convaincante que, pour rendre compte des propriétés aspectuelles des temps verbaux, il est nécessaire de poser que le temps prend la portée la plus haute dans une phrase ; en particulier, il prend sa portée plus haut que les GN quantifiés et les ajouts temporels. C'est ce qui explique le contraste en (40) :

- (40) a. Jean était malade.  
 b. # Jean était malade pendant trois jours.

En (40a), l'emploi de l'imparfait est légitimé par le fait que le verbe est atélique. En (40b), l'imparfait n'est pas possible, bien que le verbe soit atélique. Pour rendre compte de ce fait, il est nécessaire de poser que la contribution sémantique de l'imparfait a portée large par rapport à celle de l'ajout de durée, et que l'ajout de durée fournit une description télique.

J'ai donc adopté l'hypothèse selon laquelle les unités classées pour l'aspect sont les descriptions d'éventualité. Les unités syntaxiques ne sont classées pour l'aspect que de manière indirecte : si une unité syntaxique a pour contribution sémantique une description d'éventualité, elle est classée pour l'aspect. Les temps verbaux, les GN quantifiés et les opérateurs aspectuels prennent pour argument des descriptions d'éventualité ; les verbes,

les GN quantifiés et les opérateurs aspectuels ont pour contribution sémantique une relation qui, une fois combinée avec ses arguments, fournit une description d'éventualité.

La dernière section du chapitre 8 a été consacrée à l'intégration de l'analyse de l'aspect dans la grammaire HPSG définie dans les chapitres précédents. L'analyse de l'aspect pose un problème pour les approches lexicalistes de la grammaire. Comme on vient de le voir, dans une phrase qui contient un ajout de durée, la contribution sémantique du temps verbal prend l'ajout de durée dans sa portée; l'ajout de durée lui-même prend dans sa portée la contribution sémantique du verbe. Or, dans une approche lexicaliste, le temps est combiné avec la base verbale dans la morphologie, alors que l'ajout de durée est combiné avec le verbe dans la syntaxe; si on adopte une interface syntaxe/sémantique simple, le temps ne devrait donc pas pouvoir prendre sa portée plus haut que l'ajout.

Afin de résoudre cette difficulté, je mets à profit les outils analytiques définis dans le chapitre 6. Dans une grammaire qui utilise MRS pour la spécification de l'interface syntaxe/sémantique, la portée du temps verbal ne pose pas de difficultés: le verbe a pour contribution sémantique non pas un objet sémantique unique, mais une liste de relations. On peut donc poser qu'un verbe fléchi a pour contribution sémantique une liste qui comprend au moins deux relations: la relation clé du verbe, et une relation temporelle. La relation temporelle est donc bien introduite au niveau du verbe lexical, mais peut prendre sa portée plus haut que les relations fournies par les dépendants de ce verbe. La liste des relations fournies par une forme fléchie est obtenue en faisant jouer la distinction unité lexicale type/unité lexicale instance: les différentes formes fléchies d'un verbe sont des instances distinctes d'une même unité lexicale type. Les relations temporelles sont la contribution spécifique de la dimension de la flexion: chaque classe flexionnelle ajoute à la liste des relations de l'unité lexicale type une relation temporelle donnée.

Le type d'approche de l'aspect utilisé ayant été précisé dans le chapitre 8, le chapitre 9 est consacré à rendre compte des propriétés aspectuelles des GP de but locatif.

On a déjà vu que les deux types de GP de but locatif ont le même effet grossier (*coarse-grained*): si on combine un GP de but avec un verbe lexicalement atélique, on obtient une description télique. Un examen plus détaillé de la distribution des deux types de GP montre qu'ils n'ont cependant pas exactement les mêmes propriétés aspectuelles. Alors que les combinaisons verbe/GP de but statique ont les propriétés canoniques des descriptions d'accomplissement, les combinaisons verbe/GP de but dynamique ont plusieurs propriétés exceptionnelles. Elles partagent certaines propriétés des descriptions d'achèvement; par exemple, une combinaison verbe/GP de but dynamique ne peut pas être le complément des verbes aspectuels *commencer* et *finir*.

- (41) a. \*Jean a commencé à marcher jusqu'à la plage.  
 b. \*Jean a commencé à atteindre le sommet.

- (42) a. \*Jean a fini de marcher jusqu'à la plage.  
 b. \*Jean a fini d'atteindre le sommet.

Les combinaisons verbe/GP dynamique n'ont cependant pas toutes les propriétés des descriptions d'achèvement. Elles ne décrivent pas des événements temporellement ponctuels, et sont incompatibles avec les interprétations progressives.

- (43) a. \*Jean marchait jusqu'au sommet quand il s'est mis à pleuvoir.  
 b. Jean atteignait le sommet quand il s'est mis à pleuvoir.

Une analyse adéquate de l'impact aspectuel des GP de but locatif doit donc rendre compte à la fois du fait que les deux types de GP ont le même effet aspectuel grossier, et du fait qu'ils n'ont pas exactement la même interprétation aspectuelle. L'analyse que je propose s'appuie crucialement sur l'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs ; spécifiquement, ce sont les relations de co-prédication qui sont responsables des effets aspectuels des GP de but locatif. Pour rendre compte de l'effet aspectuel grossier, je pose que la télicité des instances de verbes sélectionnant un GP de but est due au fait que la relation de co-prédication est télique. Pour rendre compte des effets aspectuels fins des deux types de GP, je m'appuie sur le fait qu'ils sont associés à des relations de co-prédication différentes : les GP de but statiques décrivent le résultat d'une éventualité, alors que les GP de but dynamiques décrivent sa culmination.

Dans un premier temps, je propose une analyse de l'aspect en sémantique des situations qui instancie l'approche générale de l'aspect définie dans le chapitre 8. A la suite de Glasbey (1994a), j'analyse les éventualités comme des situations au sens de la théorie des situations. Cependant, contrairement à Glasbey, je pose que les classes aspectuelles caractérisent les *descriptions* de situation, et non les situations elles-mêmes. Une description de situation est définie comme un type binaire de temps et de situation obtenu à partir d'un infon en faisant abstraction de son argument temporel. Si (44b) est le contenu sémantique de la phrase (44a), la description fournie par le verbe est donc (44c).

- (44) a. Jean dort.  
 b. dort( $j, t$ )  
 c.  $\lambda(s, t).[s \models \text{dort}(j, t)]$

Les notions de télicité et d'atélicité pour les descriptions de situation sont définies de manière similaire aux notions de télicité et de cumulativité pour les prédicats d'événements dans Krifka (1998). Une description est atélique si, quand elle s'applique à deux temps distincts dans une même situation, elle s'applique également à la somme de ces deux temps dans cette situation. Une description est télique si, quand elle s'applique à un temps  $t$  dans une situation, elle ne s'applique à aucune partie de  $t$ .

Cette analyse de l'aspect évite plusieurs difficultés rencontrées par l'analyse de Glasbey. De plus, elle permet de rendre compte de manière simple de l'effet aspectuel grossier des GP de but locatif. D'après l'analyse des GP argumentaux comme co-prédicateurs définie dans les chapitres 4 à 7, la description fournie par le verbe en (45a) est (45b); de même, la description fournie par le verbe en (46a) et (46b)<sup>31</sup>.

- (45) a. Jean a poussé la voiture dans le garage.  
 b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvres}(\lambda(s',t').[s' \models \text{dans}(v,g,t')],t))]$
- (46) a. Jean a poussé la voiture jusque dans garage.  
 b.  $\lambda(s,t).[s \models (\text{pousser}(j,v,t) \wedge \text{mouvculm}(\lambda(s',t').[s' \models \text{jusque-dans}(v,g,t')],t))]$

Afin de rendre compte de l'effet aspectuel des GP de but statiques, il suffit de poser que la relation de co-prédication *mouvres* fournit une description télique. La définition de la télicité utilisée assure que la conjonction d'une description atélique et d'une description télique est télique: si la description fournie par *mouvres* est télique, (45b) est donc également télique. De même, si la description fournie par *mouvculm* est télique, (46b) est télique.

L'analyse proposée a plusieurs caractéristiques intéressantes. D'une part, elle repose crucialement sur l'hypothèse selon laquelle les GP de but sont des co-prédicateurs: ce sont les propriétés des relations de co-prédication qui provoquent le « changement » de classe aspectuelle. D'autre part, elle rend compte du fait que les deux types de GP ont le même effet aspectuel grossier sans identifier leurs contributions sémantiques: les deux descriptions (45b) et (46b) ont la même classe aspectuelle, mais sont clairement distinctes. Il reste donc possible de rendre compte des propriétés qui différencient les deux types de GP.

Afin de rendre compte de ces différences, j'attribue des propriétés différentes aux deux relations de co-prédication *mouvculm* et *mouvres*. En m'inspirant du modèle des noyaux d'événements de Moens et Steedman (1988), je pose que *mouvculm* prend pour argument une description d'achèvement, et spécifie que cet achèvement est la *culmination* de la situation décrite par *mouvculm*: la situation décrite par le GP est une partie de la situation décrite par le verbe, et cette partie est temporellement ponctuelle et marque la fin de la situation décrite par le verbe. Par contre, *mouvres* prend pour argument une description d'état, et spécifie que cet état est l'*état résultant* de la situation décrite par *mouvres*: il est disjoint de la situation décrite par le verbe, et il la suit immédiatement dans le temps.

Ces distinctions entre *mouvculm* et *mouvres* permettent de rendre compte du fait, observé dans le chapitre 7, que les GP de but dynamiques sont incompatibles avec les

---

31. Je simplifie ici l'analyse de la contribution sémantique des GP.

verbes d'achèvement (35c)<sup>32</sup> : les achèvements ne peuvent pas avoir de culmination. Elles permettent également de rendre compte des particularités aspectuelles des GP de but dynamiques observées au début du chapitre 9. Les instances de verbes sélectionnant un GP de but dynamique ont une propriété exceptionnelle : les situations qu'elles décrivent sont nécessairement temporellement étendues, mais soutiennent nécessairement au moins un infon temporellement ponctuel. Peu de descriptions d'éventualités vérifient cette propriété. C'est cependant le cas de la description fournie par (47) : dans la mesure où Jean ne peut pas atteindre plusieurs sommets simultanément, cette description est nécessairement temporellement étendue ; mais le verbe *atteindre* étant un verbe d'achèvement, chaque événement individuel d'atteinte d'un sommet est temporellement ponctuel.

(47) Jean a atteint trois sommets.

On constate que (47) a exactement les mêmes propriétés aspectuelles que les combinaisons verbe/GP dynamique : elle est incompatible avec les verbes aspectuels *commencer* et *finir* ; elle est incompatible avec les interprétations progressives.

- (48) a. Jean a atteint trois sommets en deux jours.  
 b. \*Jean a commencé à atteindre trois sommets.  
 c. \*Jean a fini d'atteindre trois sommets.  
 d. # Jean atteignait trois sommets.

La propriété identifiée est donc bien celle qui est responsable des propriétés exceptionnelles des GP de but dynamiques : les descriptions de situation étendues qui ont nécessairement des parties ponctuelles sont incompatibles avec les verbes aspectuels *commencer* et *finir* et avec le progressif.

Le chapitre 9 a montré que la théorie de la co-prédication proposée dans cette thèse s'intègre adéquatement avec une analyse de l'aspect pour rendre compte des propriétés aspectuelles des GP de but locatif. Contrairement à la majorité des analyses des GP de but, l'analyse proposée n'a pas besoin de s'appuyer sur la notion de chemin pour rendre compte des propriétés aspectuelles des GP ; elle n'impose pas non plus d'analyser les GP de but comme des ajouts. Enfin, elle permet de rendre compte des propriétés aspectuelles fines des deux types de GP de but du français. Ces résultats confirment la validité de l'analyse des GP argumentaux comme des co-prédicateurs. En effet, les relations de co-prédication jouent un rôle central dans l'analyse des effets aspectuels des GP de but.

Afin de compléter l'analyse des GP de but locatif, il reste à montrer comment l'analyse de l'aspect proposée dans le chapitre 9 peut être représentée dans le cadre général d'inter-

---

32. Plus précisément, les GP de but dynamiques sont incompatibles avec les verbes de mouvement complet qui sont des verbes d'achèvement.

face syntaxe/sémantique pour l'aspect défini dans le chapitre 8. L'annexe du chapitre 9 expose rapidement les modifications à apporter à la grammaire pour aboutir à ce résultat.

## Bilan général

### Lexique et constructions

L'analyse des GP argumentaux qui a été proposée dans cette thèse repose fortement sur une hypothèse empruntée aux grammaires de constructions (Zwicky, 1994; Koenig, 1994; Goldberg, 1995; Kay et Fillmore, 1999). Telle qu'elle est présentée par Goldberg (1995), la notion de construction se définit comme en (49) :

- (49)  $C$  est une construction si et seulement si  $C$  est une association forme-sens  $\langle F, S \rangle$  telle que certains aspects de  $F$  ou certains aspects de  $S$  ne sont pas strictement prédictibles à partir des parties de  $C$  ou de constructions établies préalablement.

La notion de construction s'applique à la fois dans le domaine syntagmatique et dans le domaine lexical. Dans le domaine syntagmatique, les types de syntagmes, des plus généraux aux plus particuliers, peuvent être analysés comme des constructions ; l'organisation des types de syntagmes comme une hiérarchie de type dans les travaux récents en HPSG (Sag, 1997 à paraître; Ginzburg et Sag à paraître) capte cette idée. Dans le domaine lexical, les items lexicaux (au sens défini dans cette thèse, les unités lexicales type) peuvent être considérés comme des constructions : ils constituent les associations forme-sens non-prédictibles par excellence.

L'hypothèse centrale de Goldberg est que certaines configurations d'arguments syntaxiques ont le statut de constructions lexicales : quand on constate qu'une classe homogène de verbes est susceptible de se combiner avec une même configuration d'arguments, on peut supposer qu'il existe une construction (une classe d'objets lexicaux) qui est responsable de la combinaison. Par exemple, Goldberg pose que la phrase (50) met en jeu l'association entre l'item lexical *kick* et la construction *ditransitive*.

- (50) Joe kicked Bill the ball.

D'après la définition (49), cette hypothèse ne se justifie que si la configuration d'arguments est associée à des propriétés syntaxiques ou sémantiques non-prédictibles. Elle est particulièrement adaptée dans les cas où une configuration d'arguments est associée à un contenu sémantique spécifique qui ne peut être attribué ni à l'unité lexicale type utilisée, ni aux arguments avec lesquels elle est combinée.

Dans l'analyse des GP argumentaux proposée dans cette thèse, les schémas d'arguments ont clairement les propriétés de constructions lexicales. A l'exception du schéma

*base*, chaque schéma d'arguments a une contribution sémantique spécifique, sous la forme d'une ou plusieurs relations de co-prédication. Il constitue une association non-prédictible entre un type de forme et un type de contenu. D'une part, la co-présence d'un verbe d'un certain type et d'un GP d'un certain type ne permet pas de déterminer l'interprétation de la combinaison : un même verbe peut être compatible avec deux relations de co-prédication en combinaison avec le même type de préposition. Par exemple, *acheter* est compatible avec un datif à interprétation « source d'un échange » ou « bénéficiaire ». D'autre part, certains schémas d'arguments sont associés à des contraintes syntaxiques non-prédictibles. Par exemple, un verbe ne peut jamais être combiné simultanément avec deux co-prédicateurs datifs ou avec deux GP finaux ; cette propriété peut être attribuée aux schémas d'arguments mis en jeu.

- (51) a. \*Jean lui a acheté un livre à Marie.  
 b. \*Jean a poussé la voiture dans l'allée jusqu'au garage.

L'analyse des combinaisons verbe/GP proposée dans cette thèse utilise deux outils analytiques supplémentaires pour préciser l'interaction entre unités lexicales types et constructions. D'une part, les unités lexicales type et les schémas d'arguments sont analysés comme deux dimensions de classification distinctes dans un lexique hiérarchique. Comme le montre Koenig (1994), le choix de ce format de représentation a l'avantage de permettre un traitement adéquat des idiosyncrasies associées à certaines unités lexicales type, qui interdisent leur combinaison avec une construction donnée. Les unités lexicales type et les schémas d'arguments étant des classes d'instances de verbe, l'information spécifiée par les schémas d'arguments est accessible aux unités lexicales type. Si les verbes réguliers ne disent rien des co-prédicateurs avec lesquels ils se combinent, certains verbes peuvent contraindre de manière idiosyncrasique les schémas d'arguments avec lesquels ils sont compatibles.

D'autre part, l'utilisation de représentations sémantiques dans le format de MRS joue un rôle important dans l'analyse : poser que la contribution sémantique d'une unité lexicale instance est une liste de relations permet de maintenir que, bien que les schémas d'arguments fassent une contribution sémantique spécifique, la contribution sémantique d'une instance est obtenue de manière monotone à partir de celle de son type. Les unités lexicales type ne spécifient pas entièrement la contribution sémantique de leurs instances, mais la contraignent partiellement.

L'analyse des schémas d'arguments comme des constructions s'appuie fortement sur la distinction entre unité lexicale type et unité lexicale instance : c'est cette distinction qui permet de poser que la liste d'arguments et la contribution sémantique d'un verbe peuvent varier suivant le schéma d'arguments utilisé. Cette conception s'oppose à l'approche de l'identité lexicale héritée de Chomsky (1965) : il est habituellement considéré que la contribution sémantique d'une unité lexicale et sa liste d'arguments sont fixes. Cette approche est

dominante en HPSG, et est également adoptée dans certaines versions des grammaires de constructions (Koenig, 1994). Si le lexique hiérarchique permet de sous-spécifier une partie de l'information associée à une unité, on suppose donc que la contribution sémantique et la liste d'arguments ne font pas l'objet d'une sous-spécification. Quand une même unité semble susceptible d'avoir des listes d'arguments distinctes, on suppose alors que l'on a affaire à deux unités distinctes.

L'abandon de la conception dominante de l'identité lexicale permet d'intégrer dans une analyse HPSG une des hypothèses centrales des grammaires de constructions : les constructions lexicales sont susceptibles de faire une contribution sémantique spécifique. En particulier, dans une combinaison verbe/co-prédicateur, le schéma d'arguments a une contribution sémantique spécifique : dans la phrase (52), le schéma d'argument  $base \oplus cp\text{-}bls$  fournit la relation de co-prédication *mouvres*, qui ne fait partie ni de la contribution de l'unité lexicale type *pousser*, ni de celle de la préposition *dans*.

(52) Jean a poussé la voiture dans le garage.

### Verbes et arguments

Dans la tradition générative, l'analyse classique de la distinction argument/ajout tient que les deux types de fonctionnement s'opposent dans les deux dimensions syntaxique et sémantique. Au plan syntaxique, les arguments sont sous-catégorisés par le verbe, alors que les ajouts ne le sont pas ; les dépendants sous-catégorisés étant combinés avec la tête par l'intermédiaire de règles syntagmatiques spécifiques, cette différence permet de rendre compte du fait qu'arguments et ajouts n'ont pas la même distribution. Au plan sémantique, à quelques exceptions près (explétifs, arguments des verbes à montée), les arguments syntaxiques fournissent un argument sémantique à la relation dénotée par le verbe tête ; les ajouts ne fournissent pas d'argument sémantique.

La caractéristique essentielle des GP argumentaux, qui rend leur analyse délicate, est le fait qu'ils semblent avoir un statut intermédiaire entre les arguments et les ajouts. Au plan syntaxique, les GP argumentaux ont la même distribution que les autres arguments. Par exemple, ils ne peuvent pas être réalisés dans les positions réservées aux ajouts, et ne peuvent pas être combinés avec *le faire*.

(53) a. \*Mon frère, ce livre, a lu hier soir.

b. \*Mon frère, à Marie, a parlé hier soir.

c. Mon frère, hier soir, a parlé à Marie.

(54) a. \*Mon frère a lu le livre de Paul, alors que ma mère l'a fait le mien.

b. \*Mon frère a parlé à Marie, alors que je l'ai fait à Jacques.

c. Mon frère a parlé à Marie hier soir, alors que je l'ai fait ce matin.

Au plan sémantique, les GP argumentaux ne sont pas systématiquement sémantiquement obligatoires : par exemple, il n'y a pas d'implication de (55a) à (55b). Il n'est donc pas possible de soutenir que tous les GP argumentaux fournissent un argument à la relation dénotée par le verbe avec lequel ils se combinent.

- (55) a. Jean a chanté cette chanson.  
 b. Jean a chanté cette chanson à quelqu'un.

Cette opposition entre propriétés syntaxiques et propriétés sémantiques peut amener à penser que les GP argumentaux ont un statut hybride entre arguments et ajouts.

Un trait essentiel de l'analyse proposée dans cette thèse est qu'elle permet de maintenir la distinction traditionnelle entre arguments et ajouts. Les GP argumentaux ont toutes les caractéristiques des arguments : comme un argument direct, un co-prédicateur est sélectionné syntaxiquement par l'instance de verbe avec lequel il se combine ; comme un argument direct, il fournit un argument sémantique à l'une des relations qui constituent la contribution sémantique de cette instance. Par exemple, en (55b), le GP est sélectionné syntaxiquement par l'instance du verbe *chanter* qui est mise en jeu ; et il fournit un argument sémantique à la relation de co-prédication *destcom*, qui fait partie de la contribution sémantique de cette instance de verbe.

Le maintien de la distinction traditionnelle est rendu possible par la l'opposition entre unité lexicale type et unité lexicale instance. Si un GP argumental est sélectionné syntaxiquement par l'instance de verbe avec laquelle il se combine, il n'est pas vrai dans le cas général que toutes les instances d'une même unité lexicale type sélectionnent les mêmes GP argumentaux ; en général, les GP argumentaux ne sont donc pas sélectionnés par les unités lexicales type. Au plan sémantique, le GP fournit un argument sémantique à *une* des relations qui entrent dans le contenu de l'instance de verbe, la relation de co-prédication. Mais il ne fournit pas d'argument à la seule relation qui fait partie de la contribution sémantique de toutes les instances du verbe ; dans le cas de (55b), le GP ne fournit pas d'argument à la relation *chanter*.

L'analyse proposée conserve une distinction entre GP argumentaux et arguments directs tout en la redéfinissant. Alors que les arguments directs sont normalement sélectionnés par les unités lexicales type, les GP argumentaux ne sont sélectionnés qu'au niveau des instances. La distinction traditionnelle entre arguments et ajouts peut donc être maintenue : les GP argumentaux ne sont pas des hybrides.

### Analyse de l'effet aspectuel des GP

Les GP de but locatif posent un problème important pour toute analyse générale des GP argumentaux. Si les GP de but ont toutes les propriétés syntaxiques des arguments,

leurs effets aspectuels les rapprochent des ajouts. En termes intuitifs, dans une phrase comme (56b), le GP de but « change » la classe aspectuelle du verbe avec lequel il se combine.

- (56) a. Jean a marché (# en une heure).  
 b. Jean a marché jusqu'à la plage (en une heure).

De nombreux ajouts ont la propriété d'opérer un changement de classe aspectuelle ; c'est par exemple le cas des ajouts de durée et des ajouts de fréquence.

- (57) a. Jean dormait.  
 b. # Jean dormait pendant une heure.  
 (58) a. (En une heure) Jean a fait le tour du lac.  
 b. (\*En un an) Jean a souvent fait le tour du lac .

Afin de rendre compte de cette propriété, on peut s'appuyer sur le fait que les ajouts prennent leur portée plus haut que le verbe. Les ajouts à effet aspectuel prennent pour argument la description d'éventualité fournie par le verbe, et fournissent une nouvelle description ; la description fournie par le verbe a donc la même classe aspectuelle que l'ajout soit présent ou non. L'hypothèse selon laquelle l'ajout fournit une description distincte de celle qui est fournie par le verbe est confirmée par le fait qu'une autre unité peut prendre sa portée entre l'ajout et le verbe : par exemple, en (59), le GN quantifié *des maisons* prend sa portée entre l'ajout et le verbe.

- (59) Jean a visité des maisons pendant trois jours.

A priori, on pourrait être tenté de donner une analyse des GP de but similaire à celle qui est proposé pour les ajouts, et poser que le GP de but prend pour argument la description fournie par le verbe. Ce choix n'est cependant pas disponible si les GP de but sont des arguments : un argument ne peut pas prendre sa portée plus haut que le verbe<sup>33</sup>. Et de fait, on ne trouve pas d'exemples similaires à (59) mettant en jeu un GP argumental. Une analyse adéquate des GP de but doit donc rendre compte de leurs effets aspectuels sans poser qu'ils prennent le verbe dans leur portée.

L'analyse proposée dans le chapitre 9 s'appuie sur la co-prédication pour aboutir à ce résultat. Le changement de classe aspectuelle apparent est dû aux relations de co-prédication : en (56b), la contribution sémantique de l'instance du verbe *marcher* comprend une relation de co-prédication *mouvculm* qui décrit la même situation que le verbe. La

---

33. Un argument réalisé comme un GN quantifié fournit un quantifieur qui prend sa portée plus haut que le verbe, mais l'argument lui-même prend sa portée plus bas que le verbe en ce sens qu'il sature une place argumentale de la relation dénotée par le verbe ; voir le paragraphe 2.3.1.

définition de la télicité qui est utilisée assure que, la relation de co-prédication étant télique, la description fournie par l'instance de verbe est télique. Le GP ne prend donc pas le verbe dans sa portée ; au contraire, c'est le verbe qui prend le GP dans sa portée, dans la mesure où la dénotation du GP sert d'argument à la relation de co-prédication *mouvculm*, qui est une partie de la contribution sémantique du verbe.

La distinction type/instance joue, encore une fois, un rôle central pour rendre compte des données. Au niveau des instances, le verbe n'a pas la même classe aspectuelle en (56a) et en (56b) : en (56a), le verbe fournit une description d'éventualité atélique ; en (56b), la relation de co-prédication est incorporée à la contribution sémantique de l'instance de verbe, qui fournit donc une description télique. Au niveau des unités lexicales type, la classe aspectuelle du verbe est constante. La même unité lexicale type est utilisée dans les deux phrases. Cette unité lexicale type a une contribution sémantique unique, la relation *marcher*, qui a une classification aspectuelle unique : elle est atélique.

L'analyse générale des GP argumentaux proposée dans cette thèse permet donc de fournir une analyse des effets aspectuels des GP de but qui évite deux écueils. D'une part, les GP de but sont bien analysés comme des arguments, qui prennent leur portée plus bas que le verbe qui les sélectionne. D'autre part, si la classe aspectuelle du verbe est changée par la combinaison avec un GP de but, la relation associée à l'unité lexicale type du verbe a une classe aspectuelle constante.

### L'aspect dans une grammaire lexicaliste

L'analyse de l'aspect pose un problème pour les approches lexicalistes de la grammaire. Dans les études de l'aspect, il existe un consensus général pour poser que, dans une phrase, le temps verbal prend la portée maximale, alors que la relation fournie par le verbe prend une portée minimale ; diverses unités (quantifieurs, ajouts, etc.) sont susceptibles de prendre leur portée entre le temps et la relation fournie par le verbe. Il n'est pas simple de rendre compte de cet état de fait dans une approche lexicaliste de la grammaire. Dans ce type d'approche, le temps est combiné avec la base verbale dans la morphologie, alors que les autres unités sont combinées avec le verbe dans la syntaxe ; il ne devrait donc pas être possible, *a priori*, que la contribution sémantique d'une autre unité vienne s'intercaler entre celle du temps et celle de la base. En conséquence, la plupart des études de l'aspect adoptent plus ou moins explicitement une approche non-lexicaliste de la syntaxe, et supposent que le temps est réalisé dans une position de l'arbre syntaxique distincte de celle où se réalise la base verbale (voir, entre autres, Verkuyl (1994) ou de Swart (1998)).

Dans le chapitre 8, j'ai montré que l'utilisation de représentations sémantiques sous-spécifiées pour la portée permet d'intégrer une analyse de l'aspect dans une grammaire lexicaliste. La contribution sémantique d'un verbe fléchi est analysée comme une liste qui

comprend au moins deux relations : la relation fournie par la base verbale, et la relation temporelle. La sous-spécification des relations de portée autorise la relation temporelle à prendre sa portée arbitrairement haut ; en particulier, elle peut prendre sa portée plus haut que des unités combinées avec le verbe dans la syntaxe. Ce résultat est important à deux titres. D'une part, il fournit un argument fort en faveur de l'utilisation de représentations sémantiques sous-spécifiées pour la portée. D'autre part, il permet de détacher l'analyse de l'aspect d'une approche particulière de la syntaxe : une même analyse sémantique est disponible dans des cadres syntaxiques différents.

Du point de vue des objectifs de cette thèse, l'analyse de l'aspect à l'interface syntaxe/sémantique permet d'intégrer deux facettes de l'étude des GP argumentaux. L'analyse de la combinatoire verbe/GP et l'analyse de l'impact aspectuel des GP locatifs mettent en jeu les mêmes outils analytiques : distinction unité lexicale type/unité lexicale instance, représentations sémantiques sous-spécifiées de MRS. Les deux facettes de l'analyse peuvent donc être traitées dans un même fragment de grammaire, pour aboutir à un tableau intégré de la grammaire des GP argumentaux.

## Directions de recherche

Dans cette section, je présente quelques uns des problèmes qui ont été rencontrés au fil de la thèse et qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse détaillée. Je me suis limité aux questions qui me semblent ouvrir des perspectives intéressantes pour mes recherches futures.

### Portée et positions

Dans le deuxième chapitre de la thèse, j'ai procédé à un examen rapide des relations entre la position des ajouts et leurs propriétés de portée. J'ai observé que les positions des ajouts s'organisaient dans un système à deux couches : une couche « haute » comprend la position en tête de phrase, la position pré-verbe fini, et la position post-verbe fini avec intonation marquée. Une couche « basse » comprend la position post-verbe fini avec intonation plate et la position post-verbale. A l'intérieur d'une même couche, il n'existe pas de contrainte de portée générale entre les positions ; cependant, tout ajout réalisé dans la couche « haute » prend nécessairement portée large par rapport à tous les ajouts réalisés dans la couche « basse ». Les exemples (60–62) illustrent ce point.

- (60) a. Pendant deux heures, Jean, tous les matins, travaille chez Marie.  
 b. Pendant deux mois, Jean, tous les matins, travaille chez Marie.
- (61) a. Jean travaille chez Marie tous les matins pendant deux heures.

- b. Jean travaille chez Marie tous les matins pendant deux mois.
- (62) a. Tous les matins, Jean travaille pendant deux heures chez Marie.
- b. \*Tous les matins, Jean travaille pendant deux mois chez Marie.

La généralisation proposée demande évidemment à être confirmée par une étude empirique extensive. Si elle s'avère correcte, elle pose un problème intéressant d'interface syntaxe/sémantique. Dans une grammaire syntagmatique classique, on suppose habituellement que les relations de portée entre ajouts sont déterminées à partir de la structure en constituants : les ajouts à portée large apparaissent plus haut dans l'arbre que les ajouts à portée étroite. Les positions de la couche haute n'étant pas toutes périphériques, cette hypothèse ne peut pas être maintenue. Deux types d'alternatives sont envisageables : d'une part, on peut supposer que la structure en constituants est partiellement découplée de l'ordre des mots, et que les ajouts de la couche haute sont effectivement situés dans l'arbre plus haut que les ajouts de la couche basse. Plusieurs modèles de grammaires séparant structure en constituants et ordre des mots sont disponibles (Cori et Marandin, 1993; Reape, 1994; Kathol, 1995), et peuvent être mis à l'épreuve des données de (60–62). D'autre part, on peut supposer que la relation entre portée et structure en constituants est plus complexe : dans un modèle autorisant une sous-spécification des relations de portée, on peut poser que certains constituants réalisés dans une position enchâssée de l'arbre peuvent prendre leur portée plus haut que des constituants qui les dominent. Il reste à déterminer laquelle de ces deux possibilités doit être utilisée pour rendre compte de (60–62).

### Modèle du lexique

Le modèle de lexique hiérarchique défini dans le chapitre 6 ne distingue que trois dimensions de classification des unités lexicales : la dimension des unités lexicales type, la dimension des schémas d'arguments, et la dimension de la flexion. Deux simplifications ont donc été faites.

D'abord, j'ai supposé que l'interface entre structure argumentale et valence est simple : le premier élément de la structure argumentale d'un verbe est le sujet, les autres sont des compléments. Deux types de données montrent que cette interface est plus complexe. D'une part, Abeillé *et al.* (1998b) montrent que la distribution différentielle des clitiques dans les constructions causatives et dans les constructions à auxiliaire nécessitent de distinguer plusieurs types de *réalisation* de la structure argumentale : certaines instances de verbes placent leurs arguments clitiques sur la liste des compléments, d'autres non. D'autre part, Bonami *et al.* (1999) constatent qu'il existe une petite classe de verbes du français qui admettent, dans certains contextes, une réalisation exceptionnelle de leurs arguments : le

premier argument d'*entrer* est un sujet en (63a) et (63b), mais pas en (63c).

- (63) a. Paul est entré.  
 b. Au moment où est entré ton frère.  
 c. Entrèrent deux personnes.

Pour rendre compte de la variabilité de l'interface entre structure argumentale et traits de valence, il est nécessaire d'introduire une nouvelle dimension de classification, la dimension de la *réalisation*.

Ensuite, j'ai supposé que les unités lexicales type spécifiaient individuellement la relation entre les arguments de leur relation CLÉ et leurs arguments syntaxiques de base. Cette hypothèse est clairement inadéquate : les recherches sur l'appariement ont montré que la relation arguments sémantiques/arguments syntaxiques de base est au moins partiellement régulière. L'analyse des GP argumentaux proposée dans cette thèse doit donc ultimement être intégrée avec une analyse de l'appariement. Pour aboutir à ce résultat, il semble particulièrement intéressant de supposer, comme le propose Malouf (1998), que l'appariement constitue une dimension de classification autonome du lexique, distincte à la fois de la dimension des unités lexicales type et de celle des schémas d'arguments ; cette position permettrait de récupérer l'idée, proposée par Davis et Koenig dans divers travaux (Koenig, 1994; Davis, 1996; Davis et Koenig, 1999), selon laquelle les règles d'appariement sont des classes de mots dans le lexique hiérarchique. Si une analyse de ce type est prometteuse, les détails de l'interaction entre la dimension de l'appariement et la dimension des schémas d'arguments restent à construire.

### Modèle de l'aspect

Le modèle de l'aspect présenté dans cette thèse est incomplet à plusieurs égards. Du point de vue de l'analyse de l'aspect proprement dite, deux domaines demandent à être explorés en détail. D'une part, j'ai supposé que les GN quantifiés fonctionnent comme des opérateurs aspectuels : ils prennent pour argument une description d'éventualité, et fournissent une nouvelle description en sortie. Il reste à montrer que cette hypothèse permet de rendre compte de manière adéquate des effets aspectuels des GN quantifiés. D'autre part, le modèle proposé autorise les opérateurs aspectuels présent dans une phrase à se combiner dans n'importe quel ordre ; les seules contraintes qui sont prises en compte sont le fait que le temps doit prendre la portée la plus haute, et le verbe la portée la plus basse. Or, il est clair que d'autres contraintes existent. Par exemple, le progressif ne peut pas prendre portée large par rapport à un ajout temporel : (64) n'a pas de lecture progressive.

- (64) Jean faisait le tour du lac en une heure.

Les contraintes sur les combinaisons d'opérateurs aspectuels méritent donc de faire l'objet d'une étude détaillée ; en particulier, il faut déterminer si l'absence de lecture progressive dans une phrase comme (64) est due à une contrainte grammaticale sur la portée ou à une impossibilité sémantique.

L'analyse de l'aspect à l'interface syntaxe/sémantique demande également à être complétée. Deux problèmes méritent une attention particulière. D'abord, aucune analyse des temps composés n'a été proposée. Ceux-ci posent un problème d'interface syntaxe/sémantique particulier : il faut déterminer comment la contribution sémantique de l'auxiliaire et celle du participe sont combinées. Ensuite, l'analyse proposée ne rend pas compte de manière satisfaisante des phrases coordonnées comme (65) :

(65) Pendant dix minutes, Jean chanta et fut heureux.

Comme on l'a vu dans le chapitre 9, dans cette phrase, l'ajout *pendant dix minutes* prend dans sa portée une description d'éventualités coordonnée ; selon toute vraisemblance, l'ajout lui-même fournit une unique description, qui est l'argument d'une unique relation temporelle. Or, dans l'analyse proposée, chaque verbe introduit sa propre relation temporelle. L'analyse proposée doit donc être modifiée de manière à rendre compte du fait que dans une coordination de phrases, les relations temporelles introduites par les deux verbes peuvent être identifiées.

## Annexe A

# Présentation de la sémantique des situations

Cette annexe présente succinctement la version de la sémantique des situations utilisée dans cette thèse.

Les bases de la sémantique des situations ont été posées par Barwise (1981) et Barwise et Perry (1983). L'objectif initial de Barwise et Perry était de fournir une analyse des verbes de perception et d'attitude propositionnelle qui ne souffre pas de certains défauts des analyses basées sur la sémantique des mondes possibles. Depuis lors, la théorie s'est développée dans deux directions : d'une part, la sémantique des situations a été appliqué à des problèmes sémantiques divers : entre autres, la quantification et l'anaphore (Gawron et Peters, 1990), les questions (Ginzburg, 1995a,b), le temps et l'aspect (Glasbey, 1994a) ; d'autre part, l'approche proposée a été généralisée comme une approche générale de l'information, et non seulement de la sémantique linguistique. Ce mouvement a abouti à la construction d'une *théorie des situations* dont la sémantique des situations est une application particulière.

Dans cette annexe, la présentation a été taillée au plus juste : seuls les éléments de théorie des situations et de sémantique des situations indispensables à la compréhension de la thèse ont été inclus. Je renvoie à Devlin (1991) pour une présentation générale ; à Barwise et Cooper (1993) et Cooper et Poesio (1994) pour une présentation formelle détaillée de la version de théorie des situations utilisée ici ; à Chambreuil *et al.* (1998) pour une présentation en français.

## A.1 Éléments de théorie des situations

### A.1.1 Situations et information

La théorie des situations se définit comme une théorie de l'information telle qu'elle est perçue et échangée par les agents cognitifs. Une des questions essentielles auxquelles une telle théorie doit répondre est la suivante : quel est le lien qui relie les agents à leur environnement, et qui leur permet d'extraire de l'information de cet environnement ? On ne peut répondre à cette question qu'après avoir défini deux classes d'objets : d'une part, les parties du monde réel dont l'information est extraite ; d'autre part, les éléments constitutifs de l'information elle-même.

On appelle *situations* les parties du monde réel qui sont le support de l'information. Une situation est une partie du monde, mais ne doit pas être identifiée à une simple zone spatio-temporelle : plusieurs situations peuvent occuper la même zone. Les unités d'information sont appelées *infons*<sup>1</sup>. Quand une certaine information  $\sigma$  peut être extraite d'une situation  $s$ , on dit que la situation *soutient* l'infon  $\sigma$ , ce qui est noté comme en (1).

$$(1) \quad s \models \sigma$$

Par exemple, si  $s$  est une situation dans laquelle Jean dort, on dira que  $s$  soutient l'infon « Jean dort ». Si un infon est soutenu par au moins une situation, on dit que cet infon est *factuel*.

La motivation initiale pour distinguer infons et situations a été donnée par l'analyse des compte-rendus de perception proposée par Barwise (1981)<sup>2</sup>. Considérons le contraste entre (2a) et (2b) :

- (2) a. Jean voit Marie lire un livre  
b. Jean voit que Marie lit un livre

Intuitivement, (2b) est vrai si, à partir de sa perception, Jean a acquis l'information que Marie lit un livre. Par contraste, pour que (2a) soit vrai, il suffit que l'objet de la perception de Jean (la partie du monde qu'il voit) soit descriptible par la phrase *Marie lit un livre* : il ne suit pas de (2a) que Jean acquiert l'information que Marie lit un livre. Ce contraste apparaît clairement si on considère une autre description de la même partie du monde.

- (3) a. Jean voit Marie réviser son examen d'histoire  
b. Jean voit que Marie révise son examen d'histoire

---

1. Dans certaines versions de la théorie des situation, les infons sont appelés *états de chose*.

2. Cf. Cooper (1998) pour une réévaluation récente de cette analyse.

Si la lecture de Marie se confond avec la révision de son examen, (2a) suit de (3a). Par contre, (2b) ne suit pas de (3b) : Jean peut ignorer que la lecture du livre se confond avec la révision de l'examen.

Pour rendre compte de ce type de contraste, on peut poser que l'argument de *voir* en (2a) est une *situation*, alors que l'argument de *voir* en (2b) est une proposition. En (2a), Jean perçoit une situation, et il se trouve que cette situation soutient l'information *Marie lit un livre*. En (2b), Jean apprend qu'une certaine proposition est vraie : la proposition selon laquelle une certaine situation soutient l'information *Marie lit un livre*.

### A.1.2 Infons et relations

En théorie des situations, les infons sont des objets structurés. Un infon de base est constitué de trois parties : une relation, une série d'objets mis en relation, et une polarité. Par exemple, l'infon correspondant à l'information selon laquelle Marie déteste Paul a trois parties : la relation est *détester*, les objets mis en relation sont *m* (Marie) et *p* (Paul), et la polarité est positive (noté 1). Dans la notation standard de la théorie des situations, cet infon est noté comme en (4a). (4b) est l'infon correspondant à (4a) mais qui a une polarité négative : il correspond à l'information selon laquelle Marie ne déteste pas Paul.

- (4) a.  $\langle\langle \text{détester}, m, p; 1 \rangle\rangle$   
 b.  $\langle\langle \text{détester}, m, p; 0 \rangle\rangle$

En théorie des situations, les relations sont considérés comme des objets primitifs de la théorie. Chaque relation possède un certain nombre de *rôles* correspondant aux arguments avec lesquels elle doit être combinée pour former un infon ; elle place des *conditions d'appropriété* sur les objets qui sont susceptibles de remplir ses rôles. Par exemple, le rôle *agent* de la relation *détester* ne peut être rempli que par un individu sensible.

A strictement parler, les infons de base sont obtenus en combinant une relation avec une *assignation*, c'est-à-dire une fonction partielle qui associe à chaque rôle de la relation un objet approprié pour ce rôle. Une notation plus précise pour (4a) est donc (5), où *agent* et *détesté* sont les deux rôles de la relation *détester*.

- (5)  $\langle\langle \text{détester}, [\text{agent} \rightarrow m, \text{détesté} \rightarrow p]; 1 \rangle\rangle$

Pour alléger la notation, les rôles ne sont jamais mentionnés explicitement dans cette thèse. De la même manière, une notation plus traditionnelle a été substituée à celle de (4) : (6a) est utilisé comme notation de l'infon positif selon lequel Marie déteste Jean, et est donc une notation alternative pour (4a) ; (6b) note l'infon négatif selon lequel Marie ne déteste pas Jean, et est donc une notation alternative pour (4b).

- (6) a.  $\text{détester}(j, m)$   
 b.  $\neg \text{détester}(j, m)$

### A.1.3 Infons complexes

Les infons définis dans le paragraphe précédent correspondent à des informations simples : une série d'objets entrent (ou n'entrent pas) dans une certaine relation. Pour rendre compte des cas où une situation soutient une information complexe, on introduit les notions de *conjonction* et de *disjonction* d'infons.

- (7) Si  $\sigma$  et  $\tau$  sont des infons,  $\sigma \wedge \tau$  est un infon, la *conjonction* de  $\sigma$  et  $\tau$ .
- (8) Si  $\sigma$  et  $\tau$  sont des infons,  $\sigma \vee \tau$  est un infon, la *disjonction* de  $\sigma$  et  $\tau$ .

Les conjonctions et les disjonctions d'infons ont les propriétés attendues des conjonctions et des disjonctions : une situation soutient une conjonction d'infons si et seulement si elle soutient chacun des infons conjoints ; une situation soutient une disjonction d'infons si et seulement si elle soutient au moins un des infons disjoints.

### A.1.4 Propriétés des situations

**Parties d'une situation** Il est intuitivement clair qu'une situation peut être une partie d'une autre situation. Par exemple, s'il existe une situation correspondant à la révolution française, cette situation a une partie correspondant à la prise de la bastille.

Plusieurs notions de relation partie-tout sur les situations peuvent être proposées. Par exemple, on peut définir une relation partie-tout basée sur l'extension spatio-temporelle des situations : la prise de la bastille est incluse spatialement et temporellement dans la révolution française. En théorie des situations, on s'intéresse plus particulièrement aux relations partie-tout *informationnelle* : toute l'information à propos de la prise de la bastille est également de l'information à propos de la révolution française. Cette relation partie-tout peut être définie à partir de l'ensemble des infons soutenus par les situations : une situation  $s$  est une partie d'une situation  $s'$  si et seulement si tous les infons soutenus par  $s$  sont également soutenus par  $s'$ .

$$(9) \quad s \leq s' \stackrel{\text{déf}}{=} \{\sigma \mid s \models \sigma\} \subseteq \{\sigma \mid s' \models \sigma\}$$

Cette définition a pour conséquence que les infons sont *persistants* : si un infon est soutenu dans une situation  $s$ , il est soutenu dans toutes les situations qui contiennent  $s$ .

Afin de capter la notion intuitive de partie d'une situation, il est nécessaire de poser une propriété supplémentaire : pour toute collection de situations, il existe une situation qui les inclue toutes. L'*axiome de direction* (10) assure que cette propriété est vérifiée.

$$(10) \quad \forall s_1 \forall s_2 \exists s_3 [s_1 \leq s_3 \wedge s_2 \leq s_3]$$

De manière importante, (10) n'impose pas que  $s_3$  soutienne *exactement* l'union de l'ensemble des infons soutenus par  $s_1$  et de l'ensemble des infons soutenus par  $s_2$ .

**Cohérence des situations** Si les situations sont des parties du monde réel, elles ne peuvent pas soutenir des informations contradictoires. L'axiome de cohérence (11) garantit que c'est bien le cas.

$$(11) \quad \forall s \forall \sigma [s \models \sigma \rightarrow s \not\models \neg \sigma]$$

En conjonction avec l'axiome de direction, l'axiome de cohérence garantit qu'un infon et son contraire ne peuvent pas tous deux être factuels. Si  $\sigma$  est factuel, il est soutenu dans au moins une situation  $s_1$ . Si  $\neg\sigma$  est également factuel, il est soutenu dans au moins une situation  $s_2$ . D'après l'axiome de direction, il devrait donc exister une situation  $s_3$  qui soutient à la fois  $\sigma$  et  $\neg\sigma$ , ce qui est exclu par l'axiome de cohérence.

### A.1.5 Types et propositions

Les notions de situation et d'infon étant introduites, il reste à présenter la notion de proposition en théorie des situations. Les propositions sont ces objets pour lesquels la notion de vérité est définie : une proposition peut être vraie ou fausse.

La théorie des situations distingue deux sortes de propositions : les propositions austiniennes et les propositions russéliennes (Barwise et Etchemendy, 1987). Les propositions austiniennes ont déjà été introduites implicitement : une proposition austinienne est une affirmation selon laquelle une situation soutient un certain infon. Par exemple, (12b) est la proposition austinienne exprimée par la phrase (12a) ; elle est vraie si la situation considérée  $s$  est effectivement une situation qui soutient l'information selon laquelle Marie regarde Paul.

- (12) a. Marie regarde Paul  
 b.  $s \models \text{regarder}(m,p)$

En théorie des situations, les notions d'infon et de proposition sont nettement distinguées : la notion de vérité n'est pas définie pour les infons. La notion la plus proche de la vérité qui s'applique aux infons est la notion de *factualité* : un infon est factuel si il existe au moins une situation qui le soutient ; sinon, il est non-factuel.

La notion de proposition austinienne est destinée à formaliser la vision de la vérité proposée par Austin (1961). Selon Austin, une affirmation (*statement*) fournit deux objets sémantiques distincts : une situation et un type de situation. En proférant une affirmation, le locuteur fait référence à la situation, et affirme que cette situation est du type spécifié. L'affirmation est vraie si la situation est effectivement de ce type. L'approche d'Austin est captée en identifiant les notions d'affirmation et de proposition austinienne, et en considérant les infons comme des types de situations.

Si la notion de proposition austinienne est adéquate pour rendre compte de la sémantique de nombreuses phrases, il est clair qu'il existe des propositions qui ne font pas référence

à une situation particulière ; ces propositions sont appelées *propositions russéliennes*. Les cas les plus clairs de propositions russéliennes sont les propositions mathématiques : la proposition exprimée par (13) n'est pas dépendante d'une situation particulière.

(13) Deux plus deux égale quatre.

Afin de rendre compte des propositions russéliennes, il est nécessaire d'introduire dans la théorie une autre sorte de prédicats. Pour l'instant, les seuls prédicats qui ont été introduits sont les relations ; une relation combinée avec ses arguments forme un infon, et non une proposition. *égale* en (13) n'est donc pas une relation. En conséquence, une deuxième sorte de prédicat est introduite : les *types*. Alors que la combinaison d'une relation avec ses arguments forme un infon, la combinaison d'un type avec ses arguments forme une proposition (russélienne). La notation standard pour les propositions russéliennes est donnée en (14).

(14) (deux-plus-deux, quatre) : ÉGALE

Dans cette thèse, j'utilise une notation simplifiée, similaire à celle qui est utilisée pour les infons ; (14) est noté comme (15). Contrairement aux relations, les types sont notés en capitale.

(15) ÉGALE(deux-plus-deux, quatre)

### A.1.6 Les infons sont des types

Une fois que la notion de type a été introduite, on peut considérer que les infons sont eux-même des types. Plus précisément, ce sont des *types de situations* : un infon prend pour argument une situation pour former une proposition. La notation (16a) est donc une notation alternative pour (16b).

(16) a.  $s : \sigma$   
b.  $s \models \sigma$

Si les infons sont des types de situations, tous les types de situations ne sont pas des infons. Les infons ont une propriété distinctive : ce sont des types de situations *persistants*. La persistance pour les types de situations peut être définie comme en (17).

(17) **Persistence**

Un type de situation  $T$  est *persistant* si :

$\forall s \forall s' [[s : T \wedge s \leq s'] \rightarrow s' : T]$

Il existe clairement des types de situations qui ne sont pas persistants ; par exemple, le type de situation « être une situation qui soutient exactement trois infons » n'est pas persistant.

En revanche, on peut se demander si tous les types de situation persistants sont des infons. Je ne prendrai pas position sur ce point.

### A.1.7 Propositions complexes

Les opérations de conjonction, de disjonction et de négation sont définies sur le domaine des propositions<sup>3</sup>.

- (18) a. Si  $p$  et  $q$  sont des propositions,  $p \wedge q$  est une proposition, la *conjonction* de  $p$  et  $q$ .
- b. Si  $p$  et  $q$  sont des propositions,  $p \vee q$  est une proposition, la *disjonction* de  $p$  et  $q$ .
- c. Si  $p$  est une proposition,  $\neg p$  est une proposition, la *négation* de  $p$ .

Il existe un lien direct entre conjonction d'infons et conjonction de propositions (respectivement entre disjonction d'infons et disjonction de propositions), exprimé par les axiomes (19). Par contre, il n'existe pas de lien direct entre négation de proposition et infons à polarité négative. (20a) et (20b) ne sont pas équivalentes : (20a) pose que  $s$  ne soutient pas l'information *Jean dort*, alors que (20b) pose que  $s$  soutient l'information *Jean ne dort pas*. Si  $s$  est une situation dont Jean n'est pas un participant, (20a) est vraie, mais (20b) est fausse.

- (19) a.  $\forall s \forall \sigma \forall \tau [ (s \models \sigma) \wedge (s \models \tau) \leftrightarrow [s \models (\sigma \wedge \tau)] ]$
- b.  $\forall s \forall \sigma \forall \tau [ (s \models \sigma) \vee (s \models \tau) \leftrightarrow [s \models (\sigma \vee \tau)] ]$
- (20) a.  $\neg(s \models \text{dormir}(j))$
- b.  $s \models \neg \text{dormir}(j)$

### A.1.8 Paramètres et objets paramétriques

Les paragraphes précédents ont introduit six sortes d'objets dans l'ontologie de la théorie des situations : les *situations*, les *infons*, les *relations*, les *individus*, les *propositions* et les *types*. A ces six sortes d'objet s'ajoutent les sortes des *lieux* et des *temps*, qui sont indispensables à la sémantique linguistique (voir le paragraphe A.2.3). Les prédicats (relations et types) peuvent prendre des arguments appartenant à chacune de ces sortes.

---

3. Les mêmes symboles sont utilisés pour noter la conjonction d'infon et la conjonction de propositions, la disjonction d'infon et la disjonction de propositions, les infons négatifs et la négation de proposition. Cette facilité d'écriture ne doit pas faire oublier le fait que ces opérations sont toutes distinctes.

L'ontologie de la théorie des situations comporte, outre les objets concrets, des *paramètres* pour les objets. Les paramètres jouent un rôle similaire aux variables dans les logiques classiques, à une différence importante près : alors que les variables sont des objets syntaxiques dans un langage logique, les paramètres sont des objets sémantiques au sens plein.

Il existe des paramètres pour chacune des sortes d'objet de l'ontologie : paramètres d'individus, de situations, d'infons, etc. Dans cette thèse, les paramètres sont notés en police italique, alors que les objets concrets sont notés en romain dans une police sans sérif.

Quand un objet complexe est construit à partir de paramètres, on dit que c'est un *objet paramétrique*. Par exemple, (21a) est un infon paramétrique, et (21b) et (21c) sont des propositions paramétriques.

- (21) a.  $\text{dormir}(x)$   
 b.  $s \models \text{dormir}(j)$   
 c.  $(s \models \text{dormir}(j)) \vee q$

Le statut des paramètres en théorie des situations a fait l'objet de vifs débats, qu'il n'est pas possible de rapporter ici. Dans cette thèse, le seul rôle des paramètres est de permettre la construction de notions simples d'abstraction et de quantification. Crimmins (1993) propose une version de la théorie des situations qui ne nécessite pas l'utilisation des paramètres.

### A.1.9 Restriction

Les travaux initiaux en sémantique des situations (par exemple (Gawron et Peters, 1990)) utilisaient la notion de *paramètre restreint* : un paramètre restreint était conçu comme un paramètre associé à une condition, tel que le paramètre ne peut renvoyer qu'à un objet qui vérifie la condition. Par exemple, (22) notait un paramètre ne pouvant renvoyer qu'à un individu nommé *Jean* dans la situation  $r$ .

- (22)  $x_{r \models \text{nommé}(x, \text{« Jean »})}$

La notion de paramètre restreint s'est avérée difficile à formaliser. En conséquence, dans les versions plus récentes de la théorie, elle a été remplacée par une opération générale de restriction «  $\dagger$  ». A partir de n'importe quel objet  $o$ , on peut construire un *objet restreint*  $o \dagger p$  en lui associant une proposition  $p$ . Si la proposition  $p$  est vraie,  $o \dagger p$  est identique à  $o$ . Si  $p$  est faux,  $o \dagger p$  n'est pas défini.

L'utilisation d'une opération générale de restriction permet de représenter une notion de présupposition, non seulement au niveau des paramètres, mais pour tous les objets. Par

exemple, le contenu sémantique d'une phrase comme (23a) peut être (23b) : cette phrase exprime la proposition que  $s$  est une situation dans laquelle un certain individu  $x$  dort, seulement si  $x$  est un individu nommé *Jean* dans une certaine situation ressource.

- (23) a. Jean dort  
 b.  $s \models \text{dort}(x) \dagger r \models \text{nommé}(x, \ll \text{Jean} \gg)$

### A.1.10 Abstraction

A partir de n'importe quel objet paramétrique, il est possible d'opérer une *abstraction* pour obtenir un nouvel objet, un *abstract*<sup>4</sup>. L'abstraction en théorie des situations est similaire à l'abstraction dans le  $\lambda$ -calcul ; la principale différence tient dans le fait que plusieurs paramètres peuvent être abstraits simultanément.

Formellement, l'opération d'abstraction prend deux objets en entrée : d'une part, une fonction partielle  $f$  de l'ensemble des objets paramétriques dans l'ensemble des paramètres. D'autre part, un objet paramétrique  $o$ . La fonction  $f$  associe à chaque paramètre de son ensemble d'arrivée un *indice*, qui permet de le différencier des autres paramètres. L'abstraction n'est définie que si l'ensemble d'arrivée de  $f$  est une partie de l'ensemble des paramètres figurant dans  $o$ . A titre d'exemples, (24b) et (24c) sont des *abstracts* construits à partir de (24a). (24b) est la propriété de détester un objet indéterminé  $y$ , (24c) est une relation équivalente à la relation aimer.

- (24) a.  $\text{détester}(x, y)$   
 b.  $\lambda(r_1 \rightarrow x).[\text{détester}(x, y)]$   
 c.  $\lambda(r_1 \rightarrow x, r_2 \rightarrow y).[\text{détester}(x, y)]$

Une opération d'*application* permet d'obtenir, à partir de n'importe quel *abstract*, un nouvel objet qui n'est pas un *abstract*. La définition de l'opération d'application pour les *abstracts* est similaire à celle de l'opération de prédication pour les relations et les types : un *abstract* est combiné avec une assignation pour obtenir un nouvel objet. Par exemple, (25a) note le résultat de l'application de l'*abstract* (24c) à l'assignation  $[r_1 \rightarrow m, r_2 \rightarrow j]$ . Cet objet est équivalent à l'infon (25b).

- (25) a.  $(\lambda(r_1 \rightarrow x, r_2 \rightarrow y).[\text{détester}(x, y)])([r_1 \rightarrow m, r_2 \rightarrow j])$   
 b.  $\text{détester}(m, j)$

Deux sortes d'*abstracts* jouent un rôle distingué : les *abstracts* construits à partir d'infons paramétriques sont également des *relations* ; les *abstracts* construits à partir de propositions paramétriques sont également des *types*. Quand un *abstract* est une proposition ou un type, l'opération d'application donne le même résultat que l'opération de prédication.

4. J'ai renoncé à traduire le terme d'*abstract*.

Afin d'alléger l'écriture, les indices ont été systématiquement omis dans cette thèse. (26a) est utilisé comme une notation simplifiée pour (24c), et (26b) est utilisé comme une notation simplifiée pour (25a).

- (26) a.  $\lambda(x,y).[d\acute{e}tester(x,y)]$   
 b.  $(\lambda(x,y).[d\acute{e}tester(x,y)])(m,j)$

## A.2 Éléments de sémantique des situations

La sémantique des situations se distingue des autres théories sémantiques formelles sur trois points essentiels. D'abord, l'accent est mis sur le fait que la signification des unités linguistiques est *relationnelle*. Ensuite, l'univers d'interprétation est basé sur la théorie des situations. Enfin, un corps d'analyses sémantiques spécifiques a été constitué.

L'analyse proposée dans cette thèse est pleinement compatible avec les hypothèses de base de la sémantique des situations. Cependant, peu de ces hypothèses sont explicitement utilisées ; en particulier, rien dans l'analyse n'est directement lié à la théorie relationnelle de la signification. En conséquence, je ne présente ci-dessous que les aspects de la théorie qui sont pertinents pour la compréhension de l'analyse.

### A.2.1 Hypothèses de base

On pose que les verbes dénotent des *relations* ayant un rôle correspondant à chacun des arguments directs du verbe. Le contenu sémantique d'une phrase simple est la proposition austinienne obtenue en fournissant des arguments appropriés à la relation fournie par le verbe, et en posant que l'infon qui en résulte est vérifié dans une certaine situation.

Si on fait l'hypothèse simplificatrice que les noms propres réfèrent directement à des individus particuliers, le contenu sémantique de (27a) est donc (27b). La situation  $s$  en (27b) est la *situation décrite par la phrase*. De manière informelle, on peut également dire que c'est la situation décrite par le verbe.

- (27) a. Marie déteste Jean  
 b.  $s \models d\acute{e}tester(m,j)$

Poser que les noms propres réfèrent directement à des individus particuliers est évidemment une simplification. Depuis Gawron et Peters (1990), l'analyse préférée des noms propres pose que ceux-ci dénotent des *paramètres* et fournissent une *restriction* : le nom propre *Marie* dénote un paramètre  $x$ , et est associé à une restriction selon laquelle  $x$  est un individu nommé *Marie* dans une certaine situation ressource. Le contenu officiel de (27a) est donc (28).

- (28)  $s \models d\acute{e}tester(x,y) \dagger (r_1 \models \text{nommé}(x, \ll Marie \gg) \wedge r_2 \models \text{nommé}(y, \ll Jean \gg))$

Le point important pour mon propos est que les noms propres dénotent des individus. L'hypothèse simplificatrice ne pose donc pas de problèmes pour la composition sémantique.

### A.2.2 Analyse des GN quantifiés

(Cooper (1996)) présente une analyse des groupes nominaux quantifiés qui transcrit en sémantique des situations l'analyse des groupes nominaux comme des quantificateurs généralisés (Barwise et Cooper (1981))<sup>5</sup>. Selon Cooper, un déterminant quantificationnel dénote une *relation entre un type d'individu et une propriété d'individu*. Le contenu de (29a) est (29b) :

- (29) a. Trois hommes dorment.  
 b.  $s \models \text{trois}(\lambda x.[r \models \text{homme}(x)], \lambda x.\text{dormir}(x))$

Dans cette phrase, *trois* prend pour premier argument le type des individus qui sont des hommes dans une situation ressource  $r$ . La situation ressource est une situation distincte de la situation décrite par la phrase, et qui est fournie par le contexte. Le deuxième argument de *trois* est la propriété d'être un individu qui dort.

L'analyse proposée se différencie de l'analyse classique des déterminants quantificationnels sur trois points : d'abord, la restriction du quantifieur est évaluée dans une situation ressource. Ensuite, le résultat de la combinaison de GN avec GV donne un *infon*, qui doit être supporté par une situation. Enfin, le deuxième argument d'un déterminant est lui-même une *propriété*. Il existe donc une (ou plusieurs) « situations cachées » qui supportent les infons associés à l'argument du déterminant ; dans l'exemple (29), si la phrase est vraie et si Jean, Paul et Marc sont les trois hommes qui dorment, il existe trois situations  $s_1, s_2, s_3$  soutenant respectivement les infons  $\text{dormir}(j)$ ,  $\text{dormir}(p)$  et  $\text{dormir}(m)$ .

L'utilisation d'une situation ressource dans l'analyse des groupes nominaux date de Barwise et Perry (1983). Barwise et Perry introduisent la notion de situation ressource pour rendre compte des descriptions définies. Il est bien connu que les descriptions définies sont associées à une contrainte d'unicité, mais que l'unicité de l'individu vérifiant la description n'a pas à être vérifiée dans l'univers entier : *Jean a lancé la balle* requiert qu'il existe une unique balle dans le contexte pertinent, mais pas qu'il existe une unique balle dans le monde. Barwise et Perry (1983) règlent le problème en posant que le référent d'une description est l'unique individu vérifiant la description dans une certaine situation, la *situation ressource* de cette description. La situation ressource d'une description doit être distincte de la situation décrite par la phrase qui la contient, pour rendre compte d'exemples comme (30) : dans cette phrase, plusieurs chiens sont présents dans la situation décrite.

5. La même analyse est proposée par Gawron et Peters (1990), mais ils ne la justifient pas en détail.

(30) Le chien a rencontré un autre chien

A la suite de Gawron et Peters (1990), Cooper (1996) étend l'utilisation des situations ressources à l'analyse des GN quantifiés. Cette extension lui permet de rendre compte de phrases comme (31). Dans cette phrase, le quantifieur universel ne peut pas quantifier sur tous les objets du monde; il ne peut pas non plus quantifier sur tous les objets présents dans la situation décrite: la table est présente dans la situation décrite, mais la table n'est pas sur la table.

(31) Tout est sur la table

Les deux autres traits de l'analyse sont justifiés par l'analyse des compte-rendus de perception. Si les compléments infinitifs des verbes de perception dénotent des situations (Barwise, 1981; Cooper, 1998), alors les GN quantifiés doivent décrire des situations, puisqu'ils peuvent figurer dans ce type de complément (32).

- (32) a. Marie a vu trois hommes entrer  
 b. Marie a vu tous les hommes entrer  
 c. Marie a vu la plupart des hommes entrer

De même, le recours à une propriété comme argument du déterminant est justifié par le contraste (33). Pour que (33a) soit vraie, il est nécessaire que Jean ait vu chacun des étudiants *individuellement* sortir de l'amphitêatre: la phrase est fausse, par exemple, si Jean a détourné les yeux pendant un instant et n'a pas vu Paul sortir. Par contre, (33b) peut être vraie dans une telle situation: pour que la phrase soit vraie, il suffit que Jean ait vu *collectivement* les étudiants sortir.

- (33) a. Jean a vu chaque étudiant sortir de l'amphi  
 b. Jean a vu tous les étudiants sortir de l'amphi

La situation soutenant l'infon *sortir(p)* peut donc ne pas être la situation soutenant l'infon quantificationnel en (33b).

### A.2.3 Les arguments temps et lieu

Dans les paragraphes précédents, on a supposé que les relations dénotées par les verbes ont exactement un rôle correspondant à chacun de leurs arguments syntaxiques directs. Cette hypothèse est une simplification; en sémantique des situations, on pose habituellement que les relations dénotées par les verbes ont deux rôles supplémentaires pour un *temps* et un *lieu*. Les arguments temporels des relations jouent un rôle essentiel dans l'analyse de l'aspect présentée dans le chapitre 9. Dans ce paragraphe, j'examine la motivation

des arguments temps et lieu, telle qu'elle est présentée par Devlin (1991). Je montre que si la motivation des arguments temps est claire, il n'en va pas de même pour les arguments lieux dans le cas général.

### A.2.3.1 Les arguments temps

Dans les paragraphes précédents, on a supposé que les verbes dénotaient des relations, et que chaque argument de la relation dénotée par un verbe correspond à un argument syntaxique de ce verbe. Par exemple, on a supposé que le verbe *dormir* dénotait une propriété.

Supposons qu'il existe une situation  $s_1$ , située temporellement entre 1h et 7h du matin, dans laquelle Jean dort ; et une situation  $s_2$ , située entre 8h et 12h, dans laquelle Jean ne dort pas :

- (34) a.  $s_1 \models \text{dormir}(j)$   
 b.  $s_2 \models \neg \text{dormir}(j)$

D'après l'axiome de direction (10), il existe alors une situation  $s$  dont  $s_1$  et  $s_2$  sont des parties. Les infons étant des types de situations persistants,  $s$  soutient tous les infons soutenus par  $s_1$  et  $s_2$ . En particulier, (35) est vérifiée.

$$(35) \quad s \models \text{dormir}(j) \wedge s \models \neg \text{dormir}(j)$$

(35) est exclu par l'axiome de cohérence (11) : une situation ne peut pas à la fois soutenir l'information que Paul dort et l'information que Paul ne dort pas.

Afin de résoudre ce problème, on est conduit à poser que *dormir* est une relation à deux places, avec une place pour un argument temporel. La contradiction disparaît alors ; la situation  $s$  soutient deux infons qui ne sont pas contradictoires.

$$(36) \quad s \models \text{dormir}(j, t_1) \wedge s \models \neg \text{dormir}(j, t_2)$$

Si  $t_1$  et  $t_2$  sont distincts, il n'y a plus de contradiction. Ce qui correspond bien à l'intuition : Jean ne peut pas *simultanément* dormir et ne pas dormir ; il n'y a donc pas de situation qui vérifie (37), mais il y a une situation qui vérifie (36).

$$(37) \quad s \models \text{dormir}(j, t) \wedge \neg \text{dormir}(j, t)$$

De manière intéressante, ce raisonnement peut être mené avec tous les verbes, et justifie le fait de poser que toutes les relations décrites par des expressions d'une langue naturelle prennent un argument temporel<sup>6</sup>.

---

6. La seule exception possible est le cas des prédicats mathématiques ; mais, comme on l'a vu plus haut, ceux-ci doivent être analysés comme des types, et non comme des relations.

### A.2.3.2 Les arguments lieu

Il est également habituel, en sémantique des situations, de poser que les relations décrites par les expressions des langues naturelles prennent un argument lieu.

**Justification** Devlin (1991) motive les arguments lieu en prenant l'exemple de l'adjectif *seul*. Supposons que la relation *seul* est une relation à deux places pour un individu et un temps. Supposons de plus que Jean est, au temps  $t$ , seul dans son bureau. Il existe donc une relation  $s$  qui vérifie :

$$(38) \quad s \models \text{seul}(j,t)$$

Mais Jean peut être seul dans son bureau sans être seul dans le bâtiment qui contient ce bureau. Il existe donc une situation  $s'$  qui vérifie :

$$(39) \quad s' \models \neg \text{seul}(j,t)$$

Il semble raisonnable de dire que  $s$  est une partie de  $s'$ . Mais si c'est le cas, on aboutit à une contradiction : tous les infons soutenus par  $s$  doivent être soutenus par  $s'$ . La condition suivante, qui est contradictoire, devrait donc être vérifiée par  $s'$  :

$$(40) \quad s' \models \text{seul}(j,t) \wedge s' \models \neg \text{seul}(j,t)$$

Le problème est résolu si on suppose que la relation *seul* possède une place supplémentaire pour un argument lieu : dans ce cas, les deux infons mis en jeu ne sont plus contradictoires.

$$(41) \quad s \models \text{seul}(j,l_1,t) \wedge s \models \neg \text{seul}(j,l_2,t)$$

Il est donc nécessaire de poser que *seul* prend un argument locatif.

**Discussion** L'argumentation précédente ne se généralise pas de la même manière que celle qui a été tenue pour les arguments temps : rien n'impose de poser que *toutes* les relations dénotées par un prédicat d'une langue naturelle prennent un argument lieu.

Supposons que Jean dort dans sa chambre au temps  $t$ . Deux possibilités sont ouvertes pour modéliser cette information : soit on pose que *dormir* dénote une relation binaire  $\text{dormir}_2$  entre un individu et un temps, soit on pose que *dormir* dénote une relation ternaire  $\text{dormir}_3$  entre un individu, un temps et un lieu. La première solution ne pose pas de problème particulier : Jean ne peut pas simultanément dormir et ne pas dormir. Donc, si  $s$  soutient l'infon  $\text{dormir}_2(j,t)$ ,  $s$  ne peut pas soutenir l'infon  $\neg \text{dormir}_2(j,t)$  ; et c'est précisément ce qui est prédit par les axiomes de la théorie des situations.

Considérons maintenant la deuxième solution. Dans cette analyse, rien n'interdit *a priori* qu'une même situation soutienne simultanément deux infons  $\text{dormir}_3(j,l_1,t)$  et

$\neg\text{dormir}_3(j, l_3, t)$ . Autrement dit, rien n'interdit qu'une situation soutienne à la fois le fait que Jean dort et le fait que Jean ne dort pas. Des contraintes supplémentaires doivent donc être posées pour rendre compte du fait que Jean ne peut pas simultanément dormir et ne pas dormir. Dans le cas de *dormir*, il est donc plus simple de poser que le verbe dénote une relation qui ne prend pas d'argument pour un lieu.

On se trouve donc face à une situation contrastée. L'analyse de certaines expressions, comme l'adjectif *seul*, impose de poser qu'elles dénotent des relations prenant un argument lieu ; l'analyse d'autres expressions, comme le verbe *dormir* et la plupart des autres verbes, est simplifiée si on pose qu'elles dénotent des relations ne prenant pas un argument lieu<sup>7</sup>. Face à ce constat, on peut prendre au moins deux voies. Soit on privilégie la généralité, et on suppose que toutes les relations prennent un argument lieu, même quand elles ne le manifestent pas explicitement ; soit on privilégie le détail, et on ne postule un argument lieu que pour les relations pour lesquelles ce choix est inévitable.

Dans cette thèse, j'ai suivi la première voie : si j'ai posé que les relations dénotées par les verbes avaient un rôle temporel, je n'ai pas supposé qu'elles avaient un rôle locatif. Ce choix est motivé par un souci de simplicité : les rôles locatifs ne sont d'aucune utilité pour l'analyse. S'il s'avère qu'il est nécessaire de poser que les relations dénotées par les verbes ont un rôle locatif, quelques modifications minimales devront être réalisées.

---

7. L'exception la plus notable est celle des verbes météorologiques à sujet explétif : les axiomes de la théorie des situations imposent d'analyser *pleuvoir* comme une relation entre un temps et un lieu.

# Bibliographie

- Abeillé, Anne et Danièle Godard, 1998. «A lexical account of quantifier floating». In Gert Webelhuth, Jean-Pierre Koenig, et Andreas Kathol (éds.), *Lexical and constructional aspects of linguistic explanation*. Stanford : CSLI Publications.
- Abeillé, Anne et Danièle Godard, à paraître. «French word order and lexical weight». In Robert Borsley (éd.), *Syntactic categories*. New York : Academic Press.
- Abeillé, Anne, Danièle Godard, Philip Miller, et Ivan Sag, 1998a. «French bounded dependencies». In Luca Dini et Sergio Balari (éds.), *Romance in HPSG*. Stanford : CSLI Publications.
- Abeillé, Anne, Danièle Godard, et Ivan Sag, 1998b. «Two kinds of composition in French complex predicates». In Erhard Hinrichs, Andreas Kathol, et Tsuneko Nakazawa (éds.), *Complex Predicates in Nonderivational Syntax*, tm. 30 de *Syntax and Semantics*. New York : Academic Press.
- Aczel, Peter, David Israel, Yasuhiro Katagiri, et Stanley Peters (éds.), 1993. *Situation Theory and Its Applications*, tm. 3. Stanford : CSLI.
- Alsina, Alex, 1992. *Predicate Composition. A Theory of Syntactic Function Alternations*. Thèse de doctorat, Stanford University.
- Asher, Nicholas et Pierre Sablayrolles, 1994. «A typology and discourse semantics for motion verbs and spatial PPs in French». *Journal of Semantics* **12** : 163–209.
- Austin, John L., 1961. *Philosophical Papers*. Oxford : Oxford University Press. Trad. fr. *Écrits philosophiques*, Le Seuil, Paris, 1992.
- Barwise, Jon, 1981. «Scenes and other situations». *Journal of Philosophy* **78** : 369–397. également dans Barwise (1989).
- Barwise, Jon, 1989. *The Situation in Logic*. Stanford : CSLI.
- Barwise, Jon et Robin Cooper, 1981. «Generalized quantifiers and natural language». *Linguistics and philosophy* **4** : 159–219.
- Barwise, Jon et Robin Cooper, 1993. «Extended kamp notation: A graphical notation for situation theory». In Aczel *et al.* (1993), pp. 29–53.

- Barwise, Jon et John Etchemendy, 1987. *The Liar: An Essay on Truth and Circularity*. New York : Oxford University Press.
- Barwise, Jon et John Perry, 1983. *Situations and Attitudes*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Bonami, Olivier, 1994. «Traitement des clitique dans une grammaire d'arbres polychromes». Mémoire de maîtrise.
- Bonami, Olivier, 1995. «Eléments d'analyse des groupes prépositionnels dans la dépendance d'un verbe». Mémoire de D.E.A.
- Bonami, Olivier, 1997. «The aspectual impact of French locative goal PPs». In Alice Drewery, Geert-Jan Kruijff, et Richard Zuber (éds.), *Proceedings of the ESSLLI 97 student session*. Université de Provence.
- Bonami, Olivier, 1998. «DI/PL, linéarisation, arbres polychromes : trois approches de l'ordre des mots». *LINX* **39** : 43–70.
- Bonami, Olivier, Danièle Godard, et Jean-Marie Marandin, 1998. «French subject inversion in extraction contexts». In Gosse Bouma, Geert-Jan M. Kruijff, et Richard T. Oehrle (éds.), *Proceedings of FHCG'98*, pp. 101–112. Saarbrücken.
- Bonami, Olivier, Danièle Godard, et Jean-Marie Marandin, 1999. «Constituency and word order in French subject inversion». In Gosse Bouma, Erhard Hinrichs, Geert-Jan M. Kruijff, et Richard T. Oehrle (éds.), *Constraints and resources in natural language syntax and semantics*. Stanford : CSLI Publications.
- Boons, Jean-Paul, 1987. «La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs». *Langue française* **76** : 5–40.
- Boons, Jean-Paul, Alain Guillet, et Christian Leclère, 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*. Genève : Droz.
- Borillo, Andrée, 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.
- Bouma, Gosse, Robert Malouf, et Ivan Sag, 1998. «Adjunct scope». Ms. Stanford University and Groningen University.
- Bouma, Gosse, Robert Malouf, et Ivan Sag, 1999. «Satisfying constraints on extraction and adjunction». Ms. Stanford University and Groningen University.
- Bresnan, Joan, 1982. «Polyadicity». In Joan Bresnan (éd.), *The Mental Representation of Grammatical Relations*, pp. 149–172. Cambridge : MIT Press.
- Bresnan, Joan et Annie Zaenen, 1990. «Deep unaccusativity in LFG». In Katarzyna Dziwirek, Patrick Farrell, et Errapel Mejías-Bikandi (éds.), *Grammatical Relations: A Cross-Theoretical Perspective*, pp. 45–57. Stanford : CSLI.
- Buchalla, Ronda, 1995. «Acts in an extended neo-davidsonian framework». Présentation au premier Colloque de Syntaxe et de Sémantique de Paris.

- Carlson, Gregory, 1977. *Reference to Kinds in English*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst. Publ. 1980 par Garland, New York.
- Caudal, Patrick, 1999. «Achievements vs. accomplishments: a computational treatment of atomicity, incrementality, and perhaps event structure». *In Actes de TALN 99*.
- Chambreuil, Michel, Abdeljabbar Ben Gharbia, Christian Bernigot, Pablo Gamallo Otero, Christiane Panissod, et Marie-Laure Reinberger, 1998. *Sémantiques*. Paris : Hermès.
- Chomsky, Noam, 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass. : MIT Press. Trad. fr. *Aspects de la théorie syntaxique*, Le Seuil, Paris, 1971.
- Cooper, Robin, 1985. *Aspectual Classes in Situation Semantics*. Rap. tech., CSLI Report CSLI-84-14C.
- Cooper, Robin, 1996. «The role of situations in generalized quantifiers». *In Shalom Lappin (éd.), Handbook of Contemporary Semantic Theory*. Blackwell.
- Cooper, Robin, 1998. «Austinian propositions, davidsonian events and perception complements». *In Jonathan Ginzburg, Zurab Khasidashvili, Carl Vogel, Jean-Jacques Lévy, et Enric Vallduví(éds.), The Tbilisi symposium on logic, language and computation: selected papers*. Stanford : CSLI Publications.
- Cooper, Robin et Massimo Poesio, 1994. «Situation semantics». *In FraCaS deliverable D8: Describing the Approaches*. The FraCaS Consortium.
- Copestake, Ann et Ted Briscoe, 1992. «Lexical operations in a unification based framework». *In James Pustejovsky et S. Bergler (éds.), Lexical semantics and knowledge representation*, pp. 101–119. Berlin : Springer-Verlag.
- Copestake, Ann et Ted Briscoe, 1995. «Semi-productive polysemy and sense extension». *Journal of semantics* pp. 15–68.
- Copestake, Ann, Daniel Flickinger, et Ivan Sag, 1997. «Minimal recursion semantics : an introduction». Ms. Stanford University.
- Corblin, Francis et Ivan Derzhanski, 1997. «Multiple negation, optional arguments and the reification of eventualities». *In Francis Corblin, Danièle Godard, et Jean-Marie Marandin (éds.), Empirical issues in formal syntax and semantics*. Bern : Peter Lang.
- Cori, Marcel et Jean-Marie Marandin, 1993. «Grammaires d'arbres polychromes». *t.a.l.* **34** : 101–132.
- Cori, Marcel et Jean-Marie Marandin, 1995. «Discontinuity without discontinuous trees». *In Glyn Morrill et Richard T. Oehrle (éds.), ESSLLI'95 Formal Grammar*.
- Crimmins, Mark, 1993. «States of affairs without parameters». *In Aczel et al. (1993)*, pp. 55–86.
- Davidson, Donald, 1967. «The logical form of action sentences». *In N. Rescher (éd.), The Logic of Decision and Action*. Pittsburgh : The University of Pittsburgh Press. Egalement dans Davidson (1980).

- Davidson, Donald, 1980. *Essays on Actions and Events*. Oxford: Clarendon Press. Trad. fr. *Actions et Événements*, P.U.F., Paris, 1993.
- Davis, Anthony, 1996. *Linking and the Hierarchical Lexicon*. Thèse de doctorat, Stanford University.
- Davis, Anthony et Jean-Pierre Koenig, 1999. «Linking as constraints on word classes in a hierarchical lexicon». Ms. University of California at Santa Barbara et State University of New York at Buffalo.
- van Deemter, Kees et Stanley Peters, 1996. *Semantic ambiguity and underspecification*. Stanford: CSLI Publications.
- Depraetere, Ilse, 1995. «On the necessity of distinguishing between (un)boundedness and (a)telicity». *Linguistics and Philosophy* **18**: 1–19.
- Devlin, Keith, 1991. *Logic and information*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dobrovie-Sorin, Carmen, 1997. «Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thématique-catégorique». *Le gré des langues* **12**: 58–97.
- Dowty, David, 1979. *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht: Kluwer.
- Dowty, David, 1989. «On the semantic content of the notion “thematic role”». In Gennaro Chierchia, Barbara Partee, et Robert Turner (éds.), *Properties, Types and Meanings*, tm. 2. Dordrecht: Kluwer.
- Dowty, David, 1991. «Thematic proto-roles and argument selection». *Language* **67**: 547–619.
- Eckardt, Regina, 1995. «Does information flow in event structures?» In Jeroen Groenendijk (éd.), *Events and more in dynamic semantics, DYANA-2 Deliverable R2.2.C*. ILLC, Université d’Amsterdam.
- Emonds, Joseph, 1985. *A Unified Theory of Syntactic Categories*. Dordrecht: Foris.
- Flickinger, Daniel, 1987. *Lexical rules in the hierarchical lexicon*. Thèse de doctorat, Stanford University.
- Gardent, Claire, 1997. «Sloppy identity». In *Logical Aspects of Computational Linguistics*. Springer Verlag.
- Gawron, Jean Mark, 1986a. «Situations and prepositions». *Linguistics and Philosophy* **9**: 327–382.
- Gawron, Jean Mark, 1986b. «Types, contents, and semantic objects». *Linguistics and Philosophy* **9**: 427–476.
- Gawron, Jean Mark et Stanley Peters, 1990. *Anaphora and Quantification in Situation Semantics*. Stanford: CSLI.
- Ginzburg, Jonathan, 1995a. «Resolving questions, i». *Linguistics and Philosophy* **18**: 459–527.

- Ginzburg, Jonathan, 1995b. «Resolving questions, ii». *Linguistics and Philosophy* **18** : 567–609.
- Ginzburg, Jonathan et Ivan Sag, à paraître. *English interrogative constructions*. Stanford : CSLI Publications.
- Glasbey, Sheila, 1994a. *Event Structure in Natural Language Discourse*. Thèse de doctorat, University of Edinburgh.
- Glasbey, Sheila, 1994b. «Progressives, events and states». In *Proceedings of the Ninth Amsterdam Colloquium*, pp. 313–333. ILLC, Université d'Amsterdam.
- Glasbey, Sheila, 1998. «Progressives, states and backgrounding». In Susan Rothstein (éd.), *Events and grammar*. Dordrecht : Kluwer.
- Godard, Danièle et Jacques Jayez, 1993. «Towards a proper treatment of coercion phenomena». In *Proceedings of the 6th conference of the European chapter of the ACL*, pp. 168–177.
- Goldberg, Adele, 1995. *Constructions : a construction grammar approach to argument structure*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Grévisse, Maurice, 1986. *Le bon usage*. Duculot. Douzième édition.
- Grimshaw, Jane, 1990. *Argument Structure*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Guillet, Alain et Christian Leclère, 1992. *La structure des phrases simples en français II : constructions locatives transitives*. Genève : Droz.
- Hinrichs, Erhard et Tsuneko Nakazawa, 1994. «Linearizing AUXs in german verbal complexes». In Nerbonne et al. (1994), pp. 11–37.
- Jackendoff, Ray, 1977. *X-bar syntax: a study of phrase structure*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff, Ray, 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff, Ray, 1990. *Semantic Structures*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff, Ray, 1991. «Parts and boundaries». *Cognition* **41** : 9–45.
- Jackendoff, Ray, 1996. «The proper treatment of measuring out, telicity, and perhaps even quantification in english». *Natural Language and Linguistic Theory* **14** : 305–354.
- Jayez, Jacques, 1996. «Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits aspectuels». *Cahiers de Linguistique Française* .
- Jayez, Jacques, 1998. «DRT et imparfait. un exemple de traitement formel du temps». In Jacques Moeschler (éd.), *Le temps des événements*. Paris : Kimé.
- Kamp, Hans et Uwe Reyle, 1993. *From Discourse to Logic*. Dordrecht : Kluwer.
- Kamp, Hans et Christian Rohrer, 1983. «Tense in texts». In R. Bauerle, C. Schwarze, et A. von Stechow (éds.), *Meaning, use, and interpretation of language*. Berlin : de Gruyter.
- Kasper, Robert, 1994. «Adjuncts in the Mittelfeld». In Nerbonne et al. (1994), pp. 39–69.

- Kathol, Andreas, 1995. *Linearization-based German syntax*. Thèse de doctorat, Ohio State University.
- Kathol, Andreas, à paraître. «Agreement and the syntax-morphology interface in HPSG». In Georgia Green et Robert Levine (éds.), *Studies in Contemporary Phrase Structure Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kay, Paul et Chuck Fillmore, 1999. «Grammatical constructions and linguistic generalizations: the What's X doing Y? construction». *Language* .
- Kayne, Richard S. et Jean-Yves Pollock, 1978. «Stylistic inversion, successive cyclicity and move NP in French». *Linguistic Inquiry* 9: 595–621.
- Kehler, Andrew, 1995. *Interpreting cohesive forms in the context of discourse inference*. Thèse de doctorat, Harvard University.
- Koenig, Jean-Pierre, 1994. *Lexical underspecification and the syntax/semantics interface*. Thèse de doctorat, University of California at Berkeley.
- Kratzer, Angelika, 1995. «Stage-level and individual-level predicates». In Gregory N. Carlson et Francis Jeffrey Pelletier (éds.), *The Generic Book*, pp. 125–175. Chicago: The University of Chicago Press.
- Krifka, Manfred, 1992. «Thematic relations as links between nominal reference and temporal constitution». In Sag et Szabolcsi (1992), pp. 29–53.
- Krifka, Manfred, 1995. «Telicity in movement». In Pascal Amsili, Mario Borillo, et Laure Vieu (éds.), *Time, Space and Movement*, pp. 63–76. Toulouse.
- Krifka, Manfred, 1998. «The origins of telicity». In Susan Rothstein (éd.), *Events and grammar*. Dordrecht: Kluwer.
- Laur, Dany, 1991. *Sémantique du déplacement et de la localisation en français*. Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail.
- Levin, Beth et Malka Rappaport Hovav, 1995. *Unaccusativity*. Cambridge: MIT Press.
- Malouf, Robert, 1998. *Mixed categories in the hierarchical lexicon*. Thèse de doctorat, Stanford University.
- Marandin, Jean-Marie, 1997a. «Dans le titre se trouve le sujet». Mémoire d'habilitation, Université Paris 7.
- Marandin, Jean-Marie, 1997b. «Pas d'entité sans identité». In *Mots et grammaires*. Paris: Didier Erudition.
- Marandin, Jean-Marie, 1999. «Grammaire de l'incidence». Ms. CNRS, Université Paris 7.
- Markantonatou, Stella et Louisa Sadler, 1997. «Linking indirect arguments and verb alternations in english». In Francis Corblin, Danièle Godard, et Jean-Marie Marandin (éds.), *Empirical issues in formal syntax and semantics*. Bern: Peter Lang.
- Miller, Philip, 1991. «Scandinavian extraction phenomena revisited: Weak and strong generative capacity». *Linguistics and Philosophy* 14: 101–113.

- Miller, Philip, 1992. *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York : Garland.
- Miller, Philip et Ivan A. Sag, 1997. «French clitic movement without clitics or movement». *Natural Language and Linguistic Theory* **15** : 573–639.
- Milner, Jean-Claude, 1978. «Cyclicité successive, comparatives et cross over en français». *Linguistic Inquiry* **9** : 673–693.
- Moens, Marc et Mark Steedman, 1988. «Temporal ontology and temporal reference». *Computational Linguistics* **14** : 15–28.
- Molinier, Christian, 1990. «Une classification des adverbes en *-ment*». *Langue française* **88** : 28–40.
- Nerbonne, John, Klaus Netter, et Carl Pollard (éds.), 1994. *German in Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford : CSLI.
- Parsons, Terence, 1990. *Events in the Semantics of English*. Cambridge : MIT Press.
- Parsons, Terence, 1995. «Thematic relations and arguments». *Linguistic Inquiry* **26** : 635–662.
- Piñon, Christopher, 1993. «Paths and their names». In *Papers from the 29th meeting of the Chicago Linguistics Society*, tm. 2, pp. 287–303.
- Pinker, Steven, 1989. *Learnability and Cognition*. Cambridge : MIT Press.
- Pollard, Carl et Ivan Sag, 1987. *Information-Based Syntax and Semantics*. Stanford : CSLI.
- Pollard, Carl et Ivan Sag, 1994. *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford : CSLI.
- Pustejovsky, James, 1991. «The syntax of event structure». *Cognition* **41** : 47–81.
- Pustejovsky, James, 1995. *The generative lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- Pustejovsky, James et Pierrette Bouillon, 1995. «Aspectual coercion and logical polysemy». *Journal of semantics* pp. 133–162.
- Radford, Andrew, 1988. *Transformational grammar: a first course*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Rappaport Hovav, Malka et Beth Levin, 1999. «Two types of compositionally derived events». Présentation à *SALT IX*, MIT, Cambridge.
- Reape, Mike, 1994. «Domain union and word order variation in german». In Nerbonne *et al.* (1994).
- Reinhart, Tanya, 1997. «Quantifier scope: How labor is divided between QR and choice functions». *Linguistics and philosophy* **20** : 335–397.
- Riehemann, Susanne, 1997. «Idiomatic constructions in HPSG». Article présenté au colloque HPSG 97.
- Ross, John, 1967. *Constraints on variables in syntax*. Thèse de doctorat, MIT.

- Sag, Ivan A., 1997. «English relative clause constructions». *Journal of Linguistics* **33** : 431–484.
- Sag, Ivan A. et Anna Szabolcsi (éds.), 1992. *Lexical Matters*. Stanford : CSLI.
- Sag, Ivan A et Thomas Wasow, 1999. *Syntactic theory: a formal introduction*. Stanford : CSLI Publications.
- Smith, Carlotta, 1991. *The parameter of aspect*. Dordrecht : Kluwer.
- de Swart, Henriette, 1998. «Aspect shift and coercion». *Natural Language and Linguistic Theory* **16** : 347–385.
- Tenny, Carol, 1992. «The aspectual interface hypothesis». In Sag et Szabolcsi (1992), pp. 1–27.
- Vendler, Zeno, 1967. *Linguistics in philosophy*. Ithaca : Cornell University Press.
- Verkuyl, Henk, 1993. *A theory of aspectuality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Verkuyl, Henk, 1994. «Distributivity and collectivity: A couple at odds». In Makoto Kanazawa et Christopher Piñón (éds.), *Dynamics, polarity, and quantification*, pp. 49–80. Stanford : CSLI Publications.
- Vespoor, Cornelia, 1997. *Contextually-dependent lexical semantics*. Thèse de doctorat, University of Edinburgh.
- Vet, Co, 1994. «Petite grammaire de l'aktionsart et de l'aspect». *Cahiers de grammaire* **19** : 1–17.
- Wechsler, Stephen, 1995. *The Semantic Basis of Argument Structure*. Stanford : CSLI.
- Wechsler, Steven, 1997. «Resultative predicates and control». In *Proceedings of the 1997 Texas Linguistics Society Conference*. Austin, Texas.
- White, Michael, 1994. *A computational approach to aspectual composition*. Thèse de doctorat, Université de Pennsylvanie.
- White, Michael et Sandro Zucchi, 1996. «Twigs, sequences, and the temporal constitution of predicates». In Teresa Galloway et Justin Spence (éds.), *Proceedings of SALT VI*. Rutgers University : CLC Publications.
- Winter, Yoad, 1997. «Choice functions and the scopal semantics of indefinites». *Linguistics and philosophy* **20** : 399–467.
- Zaenen, Annie, 1983. «On syntactic binding». *Linguistic Inquiry* **14** : 469–504.
- Zucchi, Sandro, 1998. «Aspect shift». In Susan Rothstein (éd.), *Events and grammar*. Dordrecht : Kluwer.
- Zwicky, Arnold, 1994. «Dealing out meaning: fundamentals of syntactic constructions». *Berkeley Linguistics Society* pp. 611–624.